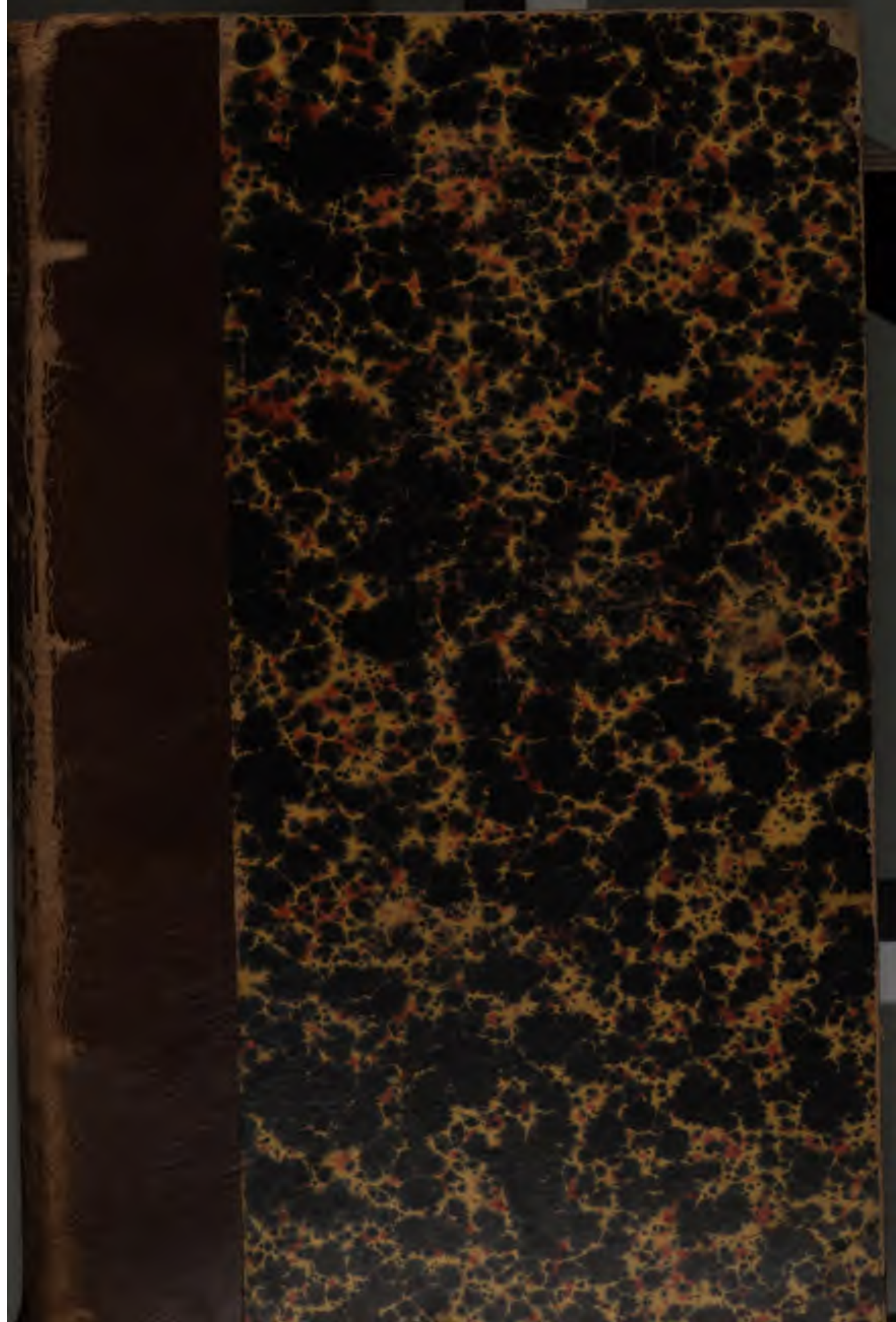
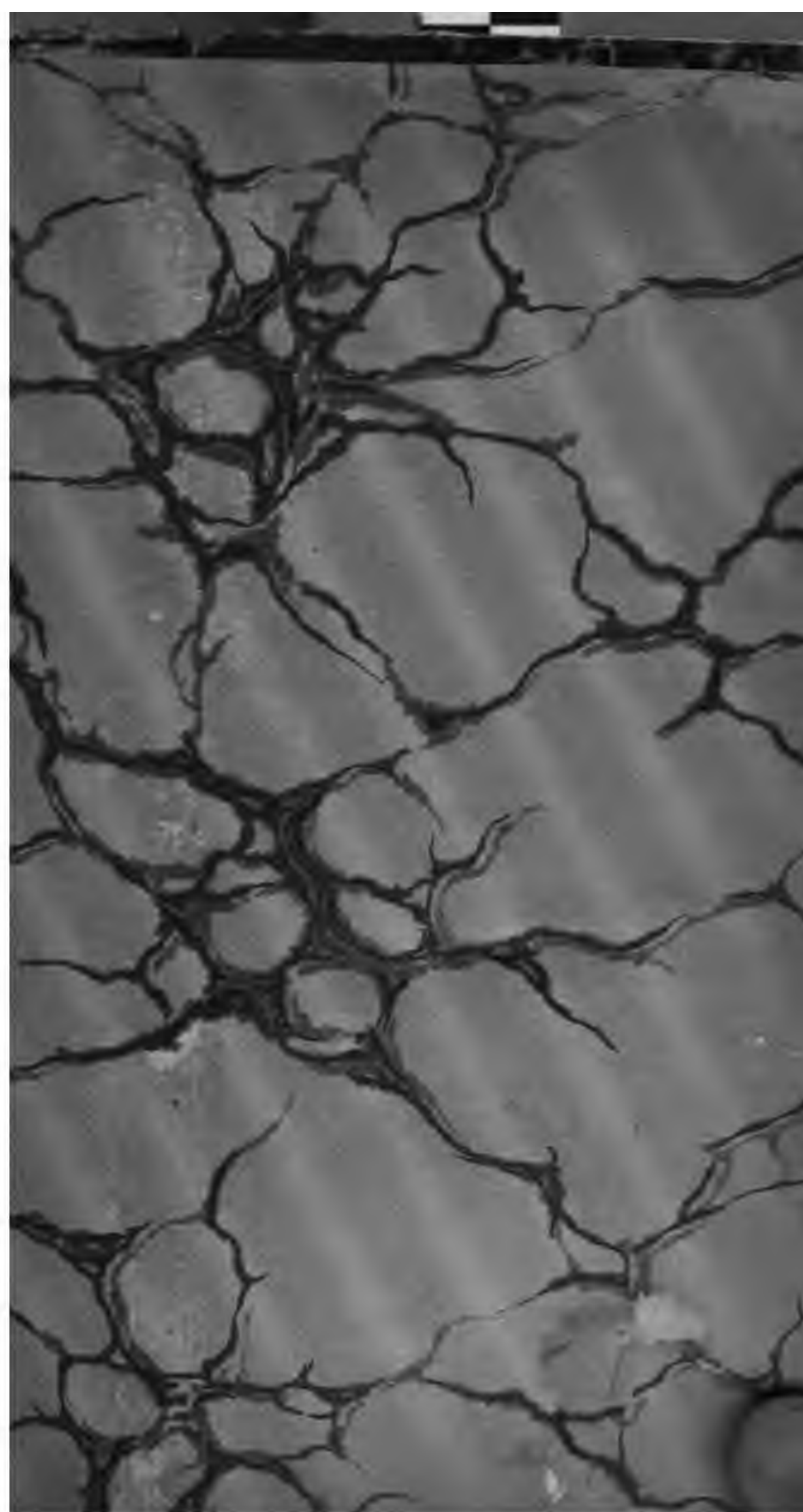



VE
RI
TAS











LES

ORIGINES DE L'ÉGLISE DE PARIS





LES ORIGINES

DE

L'ÉGLISE DE PARIS

ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME DANS LES GAULES

SAINT DENYS DE PARIS

AVEC SEIZE GRAVURES SUR ACIER

PAR

M. L'ABBÉ EUGÈNE BERNARD

DOCTEUR ÈS LETTRES ET EN THÉOLOGIE,
CHAPELAIN DE SAINTE-GENEVIÈVE, PROFESSEUR A LA SORBONNE

PARIS
A. JOUBY ET ROGER, ÉDITEURS
7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 7

1870





PRÉFACE

Saint Denys de l'aréopage avait laissé dans les annales de l'Église naissante un sillon lumineux dont la première trace touchait à saint Paul. Converti par l'apôtre des nations et par lui placé le premier sur le siége épiscopal d'Athènes, il passait, aux yeux de la plus vénérable antiquité, pour avoir dans sa patrie arrosé de son sang la prédication de l'Évangile.

Saint Denys de Paris, deux cents ans plus tard, fut envoyé dans les Gaules par un pontife romain que les actes du martyr ne désignaient pas autrement. Le fondateur de notre Église était venu de la ville éternelle; il s'appelait d'un nom grec; on ne connaissait, avant cette mission, rien de son passé. Un jour le mystère s'éclaircit soudain : ce pontife romain prit un nom; il sortit du vague et devint saint Clément; puis, la bonne foi aidant à l'imagi-

nation, on décida que Denys de Paris n'était autre que Denys de l'aréopage. Les deux évêques ne firent qu'un seul saint, qui parut ainsi plus grand et plus digne d'admiration.

Ces sortes de confusions sont fréquentes dans l'histoire.

Au moment où Hilduin présentait l'apôtre de Paris comme le disciple de saint Paul, l'archevêque de Reims, Hincmar, confondait l'auteur des fausses décrétales, Isidore Mercator, avec le grand Isidore de Séville, croyant sans doute donner par là plus de valeur à cette œuvre. Mais le jour où il vit y chercher et y trouver des armes contre lui dans ses démêlés avec l'évêque de Laon, son neveu, il sut revenir de son erreur, et refusa même toute autorité aux nouveaux décrets.

Hincmar était le disciple et l'ami dévoué d'Hilduin; il admettait et propageait l'aréopagitisme.

Au dix-septième siècle, Pierre de Marca avait été nommé, par Louis XIV, visiteur général de la Catalogne, et il en remplissait les fonctions au contentement de tous, lorsqu'il fut appelé à prendre place sur le siége archiépiscopal de Toulouse, laissé vacant, en 1651, par la mort de Charles de Montchal.

Innocent X tenait alors à Rome la chaire de saint Pierre. De Marca s'empressa de lui faire part de son élection pour qu'il voulût bien la ratifier. « Que je suis heureux! disait-il dans cette lettre. L'illustre

[redacted]

et saint évêque Exupère fut choisi, de la haute magistrature qu'il exerçait en Espagne, pour prendre possession de cette Église de Toulouse qu'il gouverna ensuite au gré du saint pape Innocent Ier. Que j'en suis heureux! car, à l'exemple d'Exupère, après avoir, au nom du roi, rempli les mêmes charges en Gaule et en Espagne, je tiendrai du pape Innocent X l'administration de cette même Église de Toulouse. »

Le nom de l'évêque de Toulouse, saint Exupère, était demeuré célèbre dans le midi des Gaules. Son éloge se lit dans une belle page de saint Jérôme, consacrée à la mémoire du prélat « imitateur de la veuve de Sarepta, qui oubliait ses propres besoins pour secourir les autres. Pâle de jeûnes et d'abstinences, il souffrait de la faim d'autrui, et prodiguait tout son bien pour le soulagement des pauvres. » Aussi, frappé d'une pieuse admiration, l'ermite de Bethléem ne craignait pas d'affirmer, dans sa lettre à Agéruchias, que la ville de Toulouse avait dû son salut aux mérites de saint Exupère intercédant pour elle au milieu des ruines amoncelées en Gaule par les invasions des barbares.

« Pierre de Marca, dont l'érudition était si vaste et si variée, savait parfaitement, nous dit Baluze, son secrétaire, puis son biographe, que l'évêque de Toulouse Exupère n'était pas le même qu'Exupère le magistrat romain en Espagne. Qui donc peut l'igno-

rer? Mais comme ce rapprochement allait fort bien au sujet de la lettre qu'il écrivait au pape Innocent X ; que, d'autre part, de Marca savait les oreilles des princes ainsi façonnées qu'ils ne veulent entendre rien que d'agréable et de flatteur, il n'hésita pas de faire un petit échec à la vérité pour se rendre favorable un pontife d'ailleurs morose et difficile. » *Vim aliquam inferre veritati non renuit ut pontificem alioqui difficilem et morosum sibi faventem ac propitium habere posset.* (S. Baluzii Epist. ad Sam. Sorberium de vita Illust. Petri de Marca, arch. Paris.)

« J'ai rappelé ce fait, continue Baluze, afin de répondre à l'exactitude scrupuleuse d'un écrivain qui, dans une polémique, avait noté cette erreur de Pierre de Marca. J'en avais averti cet excellent homme, quelques mois avant sa mort, et il sourit du peu d'esprit de son adversaire, *risit hominis supinitatem*, qui n'avait pas saisi quel était l'objet de la lettre. De Marca n'écrivait pas l'histoire. Il ne déplaît certes pas aux érudits de voir les orateurs dépasser quelquefois dans leurs discours les limites de la vérité, afin de charmer et de séduire leurs auditeurs. »

Pierre de Marca était partisan de l'aréopagitisme ; il prenait saint Denys d'Athènes pour saint Denys de Paris, comme il avait confondu Exupère d'Espagne avec saint Exupère de Toulouse. Il l'avait

[redacted]

fait à dessein, et, nous dit Baluze, l'interprète de sa pensée, il n'est pas défendu aux orateurs de marcher sur ses traces, quand il s'agit de captiver un auditoire et de l'attacher avec plus de succès au charme d'une heureuse invention.

De Marca ne nous a-t-il pas ainsi révélé la cause et l'origine des traditions répandues dans les Églises des Gaules, à la gloire des fondateurs, qu'elles tendent presque toutes à présenter comme des disciples des apôtres : le désir de plaire par l'attrait du merveilleux, de la poésie, de la nouveauté? On était au temps des trouvères et des troubadours; on n'avait d'admiration que pour ces fameux cycles poétiques, tantôt religieux, comme l'épopée du Saint-Graal, tantôt chevaleresques, comme les romans de la Table ronde. Les légendes des saints n'ont pas échappé à cet engouement. On ne demandait au poëte ni combinaisons savantes ni préparations laborieuses. La foi du peuple allait au-devant de ses paroles, et avec la foi l'émotion : les esprits étaient remplis de merveilleuses croyances, le miraculeux était seul vraisemblable. Chacun voulut rendre le saint évêque fondateur de son Église plus vénérable et plus illustre en l'associant d'une façon ou de l'autre à Notre-Seigneur lui-même, à ses apôtres ou à ses disciples.

C'est ce qui est arrivé au premier évêque de Paris, saint Denys : on l'a confondu avec saint Denys

de l'aréopage. Le bréviaire romain, tout à la fin du seizième siècle, sanctionna cette confusion contraire aux anciennes traditions de la Gaule, contraire aux données du vieux Martyrologe en usage dès les premiers siècles dans l'Église romaine. Néanmoins, c'est là un de ces faits historiques que l'on peut encore étudier et discuter.

D'ailleurs, l'aréopagitisme n'eut jamais qu'un succès éphémère et local. Dans ses plus beaux jours, il suscita des protestations éclatantes, et il est facile de voir par les missels, les bréviaires et les martyrologes manuscrits des dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles, que non-seulement cette opinion n'avait point envahi toutes les Églises des Gaules, mais encore qu'elle n'était pas admise dans tous les livres liturgiques des abbayes du même ordre que Saint-Denys. Qu'il nous suffise, à l'appui de cette assertion, de citer ici Saint-Germain des Prés à Paris, Saint-Vaast à Arras, et les Églises de Paris, de Rouen, d'Amiens, d'Arras, de Dijon, d'Auxerre.

Vers l'an 1610, le savant jésuite Rosweyde publiait une édition nouvelle du vieux Martyrologe romain, célébré par le pape saint Grégoire le Grand, suivi par l'archevêque de Vienne, Adon, et l'objet de désirs si vivement exprimés par le cardinal Baronius. Il parut précédé d'une épître dédicatoire au pape Paul V; elle disait : « Le voici, très-saint père,

[redacted]

le vieux Martyrologe romain. Né à Rome, il y revient, à Rome d'où il était parti, à Rome où il souhaitait ardemment de rentrer, comme au berceau de son origine. Vos prédécesseurs l'ont fait composer avec le plus grand soin, transcrire avec la plus scrupuleuse fidélité, et distribuer par un bienfait de leur inépuisable munificence. Ainsi le rayon retourne au soleil, le ruisseau à la source, le rameau à la tige, l'astre au firmament. »

Ce n'est point ce Martyrologe entier qui doit attirer notre attention; nous porterons seulement nos regards, pour continuer l'image de Rosweyde, sur une feuille détachée du rameau qu'il offrait au saint-père : elle marque la distinction entre saint Denys d'Athènes et saint Denys de Paris, et fixe en raccourci les origines de notre Église.

L'autorité du bréviaire ou du Martyrologe romain est grave, mais elle n'est pas infaillible. Les dernières corrections laissent encore à désirer : Gavantus en est le témoin désintéressé, puisqu'il y avait pris part, et il n'hésite pas à manifester ses doutes sur la vérité historique des légendes conservées dans les leçons.

« On ne saurait, dit Benoît XIV, prenant pour exemple le fait même de saint Denys de l'aréopage et de saint Denys de Paris, regarder comme interdit d'exposer, avec la réserve qui convient en pareille matière, et en s'appuyant sur des raisons

sérieuses, les difficultés qui peuvent se rencontrer au sujet des faits historiques, et de les soumettre au jugement du saint-siége, qui en estimera la force et la valeur, si l'on procède à une nouvelle correction du bréviaire romain. » (De serv. Dei beatif. et canon., lib. IV, pars II, c. 3, 8.)

M. A. de Broglie vient d'user de cette permission en fixant le baptême de Constantin à une époque qui n'est pas celle de la leçon du bréviaire. Nous prenons la même liberté dans la question de saint Denys de Paris : nous nous en servirons avec la réserve et la soumission que recommande le grand pape Benoît XIV; nous les enseignons aux autres, aussi nous voulons les premiers en donner l'exemple.

Le 9 octobre, fête de saint Denys de Paris.



LES ORIGINES

DE

L'ÉGLISE DE PARIS

CHAPITRE PREMIER

Lutèce, le Parisis et les Parisiens

Rome a toujours eu le privilége de la primauté. A la puissance sans rivale de ses consuls, au pouvoir sans contrôle de ses empereurs a succédé la souveraineté universelle de ses pontifes. Mais les haches, les faisceaux et les licteurs ont à jamais quitté le Forum avec l'autorité despotique dont ils étaient les emblèmes redoutés. Un règne spirituel commençait, et le monde se sentit respirer à l'aise sous le sceptre porté d'une main paternelle par les successeurs de saint Pierre. A l'ombre de la croix qui dominait le Vatican, le genre humain recouvra ses droits, les peuples fondèrent leurs nationalités, et l'on n'entendit ja-

mais dire que l'anneau du pêcheur venait de sceller la sentence de mort d'un royaume ou d'une cité. La ville éternelle avait abdiqué de bonne grâce ses vieilles prétentions à l'omnipotence absolue. Certes ce n'était point là déchoir, puisque, sans jamais consentir à descendre du premier rang, elle permettait seulement aux autres capitales de s'élever à ses côtés et d'occuper la seconde place. On n'eut plus à craindre le sort de Carthage et de Numance : Rome ne se troubla point de la grandeur successive d'Antioche, d'Alexandrie, de Constantinople, de Milan, de Paris. Au contraire, païenne, elle avait fait peser sur ces villes la lourde chaîne de son esclavage ; chrétienne, elle brisa leurs fers, et jouissant du bonheur de leur avoir mis au cœur, avec l'Évangile, l'amour de l'indépendance et le sentiment des grandes choses, elle se montra glorieuse de les voir, comme elle-même, libres, riches et puissantes. Ainsi l'on dit que du soleil incandescent et roulant dans les airs se détachèrent un jour des parcelles embrasées qui se fixèrent à travers l'espace, gravitant autour du centre lumineux qui leur avait donné naissance, qui modère leur course, et qui leur prête encore la chaleur et le mouvement.

Dieu, qui réservait à la France l'honneur de succéder au peuple-roi, sembla ménager à Paris des destinées semblables à celles de la ville aux sept collines. La pauvre Lutèce n'était pas, à l'origine, moins ignorée que l'humble cité de Romulus. Leur berceau fut également triste et solitaire : des pâtres grossiers du Latium fondèrent celle-là, celle-ci fut habitée par des mariniers obscurs de la Gaule. Toutes deux s'élevaient sur un terrain situé, disposé, accidenté de

[redacted]

la même manière (1) ; ni l'une ni l'autre n'eut à son service un lac immense comme Alexandrie, deux ou trois mers comme Constantinople ; mais chacune se mirait avec orgueil dans les eaux de son fleuve, et si Rome vantait le Tibre avec ses flots d'or, Paris ne célébrait pas avec moins de complaisance la Seine et ses ondes d'azur, qui oubliaient de couler et ne s'éloignaient qu'à regret des murs de la grande ville (2). Toutefois ces fleuves se promenèrent longtemps à travers des campagnes incultes, leurs eaux n'apprirent que lentement à suivre un cours meilleur, et pour en couvrir les rives de places, de jardins et de palais, il fallut laisser passer des siècles et s'éteindre plusieurs générations d'hommes. Virgile, jetant un regard en arrière, voyait, à sept cents ans d'intervalle, les pentes du mont Palatin couvertes d'horribles broussailles (3) : tel, et sous un aspect aussi sauvage, avec ses bois et ses marais, dut apparaître à César le mont Leucotitius et le territoire aujourd'hui si peuplé qui environnait Lutèce, la capitale des Parisiens.

Les *Commentaires de la guerre des Gaules* sont, dans l'antiquité, le premier ouvrage qui nous offre des détails

(1) Rome enveloppait dans son enceinte le Palatin, l'Aventin, le Quirinal, le mont Cœlius, le Capitolin, le Viminal, l'Esquilin, les sept fameuses collines. Paris renferme également Montmartre, Ménilmontant, Montrouge, Montfaucon, Monceau, Mont-Parnasse et la montagne Sainte-Geneviève.

(2) Horace chantant le Tibre, *flavum Tiberim*, n'est pas plus gracieux que Santeuil dans ces vers sur la Seine :

> Sequana cum primum reginæ allabitur urbi,
> Tardat præcipites ambitiosus aquas.
> Captus amore loci cursum obliviscitur. Anceps
> Quo fluat, et dulces nectit in urbe moras.

(3) Aurea nunc, olim silvestribus horrida dumis., *Æn.* l. VIII, v. 348.

dignes de fixer notre attention sur le Parisis, Lutèce et les Parisiens. César raconte qu'à l'entrée de la sixième campagne, l'an 53 avant J.-C., voyant se former contre lui une grande ligue dont faisaient partie les Sénons et les Carnutes (1), il convoqua l'assemblée de tous les peuples de la Gaule dans la Lutèce des Parisiens, limitrophes des Sénons (2) : « Il y avait, dit-il, entre ces deux peuples une étroite alliance dont leurs aïeux conservaient religieusement la mémoire. »

Le récit de la septième campagne fournit des indications plus curieuses et plus intéressantes sur la capitale du Parisis. L'année 52 avant J.-C. (3), pendant que César était retenu dans le midi de la Gaule, Labiénus, son lieutenant, ne voulant pas demeurer inactif, laissa une partie de ses troupes dans Agendicum (4), chez les Sénons, et se mit en marche à l'improviste avec le reste vers Lutèce, capitale des Parisiens (5), située dans une île de la Seine. Les ennemis ayant appris l'approche des Romains, se réunirent en forces considérables de toutes les cités voisines, et le commandement suprême de l'armée confédérée fut remis entre les mains de l'Aulerque Camulogène (6). Le vieux guerrier, vert encore et robuste, quoi-

(1) Ces peuples habitaient le pays de Sens et de Chartres.

(2) *Comment. de bello Gallico*, lib. VI, c 3.

(3) Id., lib, VIII, c. 57 et seq.

(4) Ce nom semble désigner Provins plutôt que Sens. Voir la dissertation *de Urbe Agendico*, César, t. I, p. 471, édition Lemaire.

(5) Labiénus dut passer la Marne aux environs de Charenton et s'approcher de la Seine aux lieux appelés aujourd'hui Picpus, le Petit-Charonne et Popincourt.

(6) La confédération des Aulerques occupait le N.-O. de la Gaule, entre la Loire et la Seine.

[redacted]

que fort avancé en âge, avait mérité cet honneur pour son habileté reconnue dans l'art de la guerre. Il remarqua un marais large et profond dont les eaux s'écoulaient dans la Seine et offraient de toutes parts une barrière difficile à franchir (1). Le chef gaulois s'arrêta derrière ce marais pour en disputer le passage à Labiénus (2).

Les Romains essayèrent d'abord de combler le marais et de s'ouvrir un chemin ; mais leur général ne tarda pas à reconnaître que l'entreprise traînerait trop en longueur : c'est pourquoi il sortit en silence de son camp, dès la troisième veille, et, reprenant la route qu'il avait suivie, il se dirigea sur Melodunum (3), ville forte du pays des Sénons et située, comme Lutèce, dans une île de la Seine. En arrivant, Labiénus s'empara d'une cinquantaine de bateaux sur lesquels il se hâta d'embarquer ses soldats, et, sans coup férir, la ville tomba au pouvoir des Romains avant même qu'elle fût revenue de sa surprise. A ce moment d'ailleurs la plus grande partie des habitants se trouvaient en campagne. Labiénus rétablit le pont qui avait été coupé quelques jours auparavant, puis il fit passer son armée sur l'autre bord de la Seine, et reprit de nouveau le chemin de Lutèce en descendant le fleuve (4). Il avait été

(1) Ce marais couvrait l'espace compris maintenant entre Bercy et Saint-Gervais, c'est-à-dire la Râpée, le quartier Saint-Antoine, la Bastille, où il coulait dans la Seine ; puis il s'étendait sur le Marais, la partie basse du quartier du Temple, et même sur la Grève, Saint-Jacques la Boucherie et Saint-Germain l'Auxerrois jusqu'au Louvre.

(2) Les Gaulois se tenaient dans les positions coupées aujourd'hui par les rues Saint-Martin, Saint-Denis et Montmartre.

(3) La ville de Melun.

(4) Labiénus suivait ainsi la rive gauche, et, arrivées devant Lutèce, ses légions campèrent sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève,

[redacted]

précédé par ceux qui s'étaient échappés de Melodunum. Instruits par ces fuyards, les Gaulois mirent aussitôt le feu à Lutèce et s'empressèrent de couper les ponts qui joignaient l'île à chacune des deux rives. Le marais qui s'étendait devant la ville, sur la rive droite, présentait à leur armée des retranchements naturels. Camulogène établit donc son camp de ce côté, en face des Romains.

Labiénus fut informé, sur ces entrefaites, que de puissants renforts accouraient au secours des Gaulois ; il comprit tout le danger de sa situation. L'habile général résolut d'user de ruse pour frapper un grand coup et prévenir ses ennemis. Sur ses ordres, les bateaux qui étaient en son pouvoir descendirent la Seine dans le plus profond silence, au milieu de la nuit, pour aller l'attendre à quatre milles environ au-dessous de Lutèce (1), où il formait le projet de passer le fleuve. En même temps, afin de tromper l'ennemi, quelques cohortes de la cinquième légion remontaient la Seine à grand bruit, tandis que les autres demeuraient à la garde du camp. Peu après, lui-même, à la tête de trois légions, gagnait en toute hâte l'endroit où l'attendaient les bateaux. Au point du jour, Camulogène fut averti de ces dispositions ; mais au lieu de les prendre pour le résultat d'une manœuvre habilement combinée, le chef gaulois crut y voir l'effet du désordre et de la peur. Il se hâta néanmoins de partager aussi son armée en trois corps : l'un resta au camp, l'autre, le moins nombreux,

du côté des rues Saint-Jacques, d'Enfer, et du boulevard Saint-Michel.

(1) Ces bateaux avaient jeté l'ancre à quelque distance au-dessus de Lutèce ; ils descendirent le bras de la Seine qui baigne les quais de l'Archevêché, de la Tournelle et des Orfèvres, pour se rendre au lieu fixé par Labiénus aux environs de Sèvres.

[redacted]

fut expédié à Metiosedum (1), en amont de Lutèce, et lui-même marcha contre Labiénus, en aval, avec le reste de ses troupes. Les Romains avaient déjà passé le fleuve; le combat s'engagea, les Gaulois furent vaincus, et Camulogène périt dans la mêlée (2).

Ainsi les *Commentaires* de César nous apprennent que Lutèce, à l'origine, ne s'étendait pas au dehors de l'île de la Seine depuis appelée l'île de la Cité. Deux ponts de bois mettaient la ville en communication avec les rives du fleuve, et l'une d'elles était en grande partie couverte par un vaste marais. Les Gaulois, nous l'avons vu, n'hésitèrent pas à brûler la capitale du Parisis pour empêcher qu'elle ne tombât aux mains de Labiénus. Lutèce se releva bientôt de ses ruines; César lui-même, si nous en croyons le témoignage de Boëce, la fit rebâtir et l'environna de fortes murailles (3). Cette première enceinte renfermait seulement l'île de la Cité, et il semble que souvent restaurée et renouvelée au milieu des vicissitudes qui signalèrent la période gallo-romaine, les temps mérovingiens et l'époque carlovingienne, elle n'ait pas eu plus d'étendue jusqu'au commencement du onzième siècle.

Le territoire primitif des Parisiens se trouvait encore, à la fin du siècle dernier, compris presque en entier dans l'ancien diocèse ecclésiastique de Paris. Mais il ne reste

(1) Choisy-le-Roi, selon le sentiment le plus probable.

(2) On croit généralement que cette bataille se livra dans la plaine de Billancourt ou de Boulogne.

(3) « Cæsar, dit Boëce, Lutetiam usque adeo ædificiis adauxit, tamque fortiter mœnibus cinxit, ut Julii Cæsaris civitas vocetur. » Ce texte, cité par Félibien, *Hist. de Paris*, t. I, disc. prélim., passe pour une interpolation dans les écrits du philosophe.

plus aujourd'hui rien qui nous représente le vieux Parisis. Toutefois, il n'est pas difficile de se faire une idée assez exacte de son importance, par le tableau des contingents que chaque peuple de la Gaule dut fournir à la grande confédération formée contre les Romains par Vercingétorix. C'était en l'année 52 (1). A l'appel suprême du chef de l'indépendance gauloise, les Éduens (2) s'engageaient à présenter trente-cinq mille combattants, et les Arvernes un nombre égal; les Sénons, les Séquanais, les Bituriges, les Santons, les Ruthènes et les Carnutes, chacun douze mille; les Bellovaques et les Lémovices, chacun dix mille; les Pictons, les Turons, les Parisiens et les Helviens, chacun huit mille; les Suessions, les Ambiani, les Pétrocoriens, les Morins, les Nitiobriges et les Cénomans, chacun cinq mille; les Atrébates, quatre mille; les Bellocasses, les Lexoviens et les Éburons, chacun trois mille (3). On voit par ces chiffres que les Parisiens tenaient à peu près le milieu entre les divers peuples de la Gaule, classés suivant leur

(1) *Comment. de bello Gallico*, lib. VII, c. 75. — Aux chapitres 4 et 34 il est encore question des Parisiens.

(2) Quatre petits peuples alliés aux Éduens et trois aux Arvernes devaient aider à lever chacun de ces corps de trente-cinq mille hommes.

(3) Voici le nom des diocèses qui correspondent aujourd'hui aux territoires de ces anciens peuples : aux Éduens, Autun, Châlon-sur-Saône, Nevers et Mâcon ; aux Arvernes, Clermont ; aux Sénons, Sens et Auxerre ; aux Séquanais, Besançon ; aux Bituriges, Bourges ; aux Santons, Saintes et Angoulême ; aux Ruthènes, Albi et Rodez ; aux Carnutes, Chartres ; aux Bellovaques, Beauvais ; aux Lémovices, Limoges ; aux Pictons, Poitiers ; aux Turons, Tours ; aux Parisiens, Paris ; aux Helviens, Privas ; aux Suessions, Soissons ; aux Ambiani, Amiens ; aux Pétrocoriens, Périgueux ; aux Morins, Calais, Boulogne et Saint-Omer ; aux Nitiobriges, Agen ; aux Cénomans, le Mans ; aux Atrébates, Arras ; aux Éburons, Liége ; aux Éburovices, Évreux, et aux Bellocasses, Rouen.

[redacted]

population. Or tout nous porte à croire que les anciens territoires possédés par chacun de ces peuples au moment de la conquête romaine ont dû former plus tard le fondement des divers diocèses, soit civils, soit ecclésiastiques, avec des différences plus ou moins sensibles dans leurs limites respectives.

Rome n'avait pas attendu César pour implanter sa domination dans les Gaules. Appelés vers l'an 154 au secours des habitants de Marseille, ses consuls, après avoir débarrassé la cité phocéenne de ses turbulents agresseurs, n'eurent garde de laisser échapper une aussi belle occasion sans en tirer parti au profit de la mère patrie. Leur conduite fut d'un conquérant et non d'un auxiliaire : ils occupèrent le pays des vaincus. C'était d'ailleurs la coutume de la république. Elle s'empressa de prendre pied sur les bords de la mer Intérieure, au delà des monts, où son empire ne s'étendait pas encore, et d'y établir ses lois et ses magistrats; voisinage bien plus dangereux pour Marseille que celui des Ruthènes, des Helviens et des Allobroges, dont le territoire confisqué forma l'une des plus belles provinces romaines. On lui donna le nom de *Gallia braccata*, parce que le peuple avait conservé le vêtement gaulois, au lieu de suivre l'exemple de la Gaule cisalpine et de prendre la toge des Romains (1).

En huit années, César venait d'ajouter à ces possessions le reste de la Gaule, un immense pays qu'il ne s'agissait plus que de transformer et d'attacher à Rome par des liens plus solides que le droit de conquête; entreprise aussi vaste que la région qu'il fallait civiliser. Le dictateur n'eut

(1) D'où lui vint le nom de *Gallia togata.*

que le temps d'ébaucher cette œuvre; il disparut, laissant à son successeur le soin de l'accomplir. César avait passé dans les Gaules semblable au dieu de la guerre, Auguste se montra comme le génie de la paix.

Vers l'an 27, le nouveau maître du monde franchit les Alpes pour fonder un nouvel ordre de choses et soumettre le pays à un mode de gouvernement qui réunirait tous les peuples sous un même joug, l'obéissance aux lois romaines. César s'était contenté de faire de sa conquête une seconde province distincte de la première, et il l'avait appelée *Gallia comata;* elle n'avait pour limites que les Pyrénées et l'Océan. Comment exercer une action vive et durable sur un si vaste espace désolé par une guerre longue et acharnée, au milieu de peuples si divers, parlant une langue inconnue, et surtout passionnés pour leur indépendance? En dépit des faveurs prodiguées par César aux Gaulois (1), l'influence romaine faisait chez eux des progrès peu sensibles. Diviser pour régner, ce fut toujours la maxime de la république; c'était assez celle d'Auguste. Ayant donc convoqué à Narbonne les députés des principaux peuples, il partagea la Gaule en quatre grandes provinces : la Narbonnaise, qui n'était autre que l'ancienne province romaine, la *Gallia braccata* (2), l'Aquitaine, la Lyonnaise ou Celtique et la Belgique, qui comprenaient

(1) Cicéron, lib. IX, ep. 15, se plaint à Pætus du droit de bourgeoisie romaine accordé à plusieurs de ces Gaulois nouvellement conquis; on leur donna même entrée au sénat, dit Suétone, *de Duodecim Cæsaribus,* 80, en rappelant les chansons satiriques composées à ce sujet contre César.

(2) *Géograph.*, lib. IV, c. 1. Strabon dit qu'à cette province Auguste ajouta quelques tribus celtiques.

[redacted]

toute la Gaule chevelue. Afin d'assurer le triomphe de sa politique et le succès de cette nouvelle organisation, Auguste fonda des villes, ouvrit des routes, bâtit des amphithéâtres, et mit tout en œuvre dans les Gaules pour y introduire, avec l'usage de la langue latine, l'ordre, la civilisation, le goût des lettres et des arts (1). On reconnaît généralement qu'Auguste et ses successeurs conservèrent la division des Gaules en territoires distincts comme les peuples qui les habitaient ; quelques-uns seulement, en très-petit nombre, furent subdivisés (2). Mais, dans le dessein de favoriser surtout d'une façon plus énergique et plus directe l'application des lois romaines, l'empereur suivit les vieilles traditions dont la république avait recueilli les meilleurs fruits ; de ces territoires particuliers occupés par les différents peuples de la Gaule, Auguste composa des diocèses dont chacun possédait un centre de juridiction administré par un président. Le Parisis forma ainsi un diocèse, celui des Parisiens, et Lutèce fut un de ces centres où résidait un magistrat romain chargé de rendre la justice.

Nous nous représenterons donc aussi bien que possible l'ancien Parisis, si nous voulons jeter les yeux sur la carte du diocèse de Paris tel qu'il existait encore à la fin du siècle dernier ; c'était, à part quelques légères annexions, l'espace compris entre les limites établies du temps des Romains. En effet, « le gouvernement ecclésiastique en

(1) *Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins de Saint-Maur, t. I, p. 57.

(2) Le territoire des Éduens forma les diocèses d'Autun, de Châlon-sur-Saône, de Nevers et de Mâcon ; celui des Sénons, Sens et Auxerre ; celui des Santons, Saintes et Angoulême ; celui des Ruthènes, Albi et Rodez.

[redacted]

France, dit d'Anville, a été réglé sur le gouvernement civil tel qu'il existait lors de l'établissement du christianisme dans les provinces de la Gaule ; en sorte que les anciens diocèses répondent aux territoires des anciens peuples (1). » Lutèce assise sur la Seine, au-dessous du point où ce fleuve reçoit la Marne, commandait, par cette position, le cours des deux rivières réunies, jusqu'au lieu où elles reçoivent l'Oise. Placée ainsi dans les circonstances les plus favorables au commerce par eau, la capitale des Parisiens voyait se développer autour d'elle une région peu accidentée il est vrai, mais fertile et offrant les conditions les plus favorables au développement illimité de sa population. Le pays se présentait sous l'aspect d'un vaste cercle assez irrégulier, inégalement partagé en trois grands triangles (2) : le premier au nord, entre la Marne et la Seine coulant en aval de Lutèce, jusqu'au confluent de l'Oise ; le second à l'est, entre la Marne et la Seine, en amont de l'île ; le troisième au sud et à l'ouest, suivant le cours de la Seine en amont et en aval de la ville. Le Parisis ne se distinguait guère des territoires voisins par ces frontières naturelles qui marquent clairement l'ancienne séparation des peuples. Au nord-est il touchait au diocèse des Silvanectes (Senlis), et l'endroit appelé aujourd'hui Luzarches était, de ce côté, le point le plus éloigné de la région des Parisiens ; à l'est s'étendait le diocèse des Meldes (Meaux), et Lagny marquait le lieu le plus rappro-

(1) *Eclaircissements géographiques sur l'anc. Gaule*, p. 234. — Mézeray, *Hist. de France avant Clovis*, t. I, p. 32. — Longueval, *Hist. de l'Eglise gallicane*, notice géographique.

(2) Ces trois triangles serviront de fondement à la division du diocèse ecclésiastique en trois archidiaconés du Parisis, de Brie et de Josas.

[redacted]

ché de la frontière; au sud-est, les Parisiens avaient les Sénons (Sens) pour voisins, et au sud-ouest ils tenaient par de longues lignes au pays des Carnutes (Chartres); enfin, au nord-ouest, ils confinaient avec les terres des Vellocasses (Vexin), dont Pontoise ouvrait l'entrée. Au-dessus et au-dessous de cette ville, l'Oise fixait les bornes du Parisis, comme la Seine en marquait la limite depuis Conflans jusqu'à Poissy. Mais il est à remarquer que vers l'endroit où l'Oise se jette dans la Seine, les Parisiens s'assurèrent toujours, au delà de ces deux rivières réunies, la possession de trois ou quatre stations dont la plus considérable était Andrezy. C'est qu'Andrezy formait un point stratégique de la plus haute importance au confluent de la Seine et de l'Oise, et les habitants de Lutèce avaient grand soin de s'y maintenir pour écarter tout obstacle à la navigation fluviale, dont ils semblaient s'être attribué le monopole. Nous trouvons dans une notice de l'empire romain, dressée au quatrième siècle, le titre suivant, qui justifie cette observation : « Le préfet de la flotte d'Andrezy, à Paris, dans la Lyonnaise des Sénons (1). »

Nous nous bornons à ces détails géographiques ; ils suffisent pour donner une juste description du Parisis. Il y avait sur ce territoire bien peu d'endroits dont nous puissions avec certitude reconnaître les noms dans les documents antérieurs à la domination des Francs. César n'a nommé aucune dépendance de Lutèce, à moins qu'on ne regarde comme telle Metiosedum (2), qu'il place, ainsi

(1) « In provincia Lugdunensi Senonum, præfectus classis Andritiorum. Parisiis. » — H. de Valois, *Notitia Galliarum*, p. 213.

(2) M. Amédée Thierry pense que Metiosedum doit être Choisy-le-

[redacted]

que nous l'avons vu, sur la route de Labiénus se rendant de Lutèce à Melodunum. Nous venons de citer Andrezy. L'*Itinéraire* d'Antonin donne encore le nom de Diodurum (1), situé à quinze mille pas de la capitale du Parisis et à vingt-cinq mille de Durocassis (Dreux). Un vieil historien de sainte Geneviève rapporte que saint Germain d'Auxerre s'arrêta à Nemptodurum (Nanterre), chez les Parisiens, lorsqu'il traversait ce pays pour se rendre dans la Grande-Bretagne. Le vénérable pontife entra là dans une église où il remarqua et bénit la jeune vierge. C'est grâce aux soins de sainte Geneviève qu'en un lieu nommé Catolocum, dans le Parisis, on remplaça par une église plus décente la modeste chapelle élevée sur le tombeau de saint Denys. A défaut d'actes authentiques, la tradition nous apprend que près de Lutèce, un bourg appelé Cristolium (Créteil) fut arrosé par le sang des martyrs, vers la fin du troisième siècle (2). D'anciens souvenirs rattachent également les noms de plusieurs autres martyrs du Parisis à Diogilum (Deuil), à Lupara (Louvres) et à Castra (Châtre).

Il ne paraît pas qu'aux premiers temps de la domination romaine Lutèce soit sortie de son obscurité. Les jours de gloire en même temps que de péril avaient été courts.

Roy, autrefois Choisy-la-Seine (Chosiacum), parce que ce bourg est dans la direction de Melun. L'abbé le Beuf veut que ce soit Villejuif, parce que Metiosedum est appelé Villa Rude dans une bulle de 1151, et Ville-Guif dans une ancienne vie de sainte Léocade.

(1) Selon H. de Valois, *Notitia Galliarum*, p. 303, Diodurum serait Villepreux, que l'on rencontre à l'est de Versailles, à peu près à la distance marquée. D'autres l'entendent de Jouarre, dans le Pincerais. Le Beuf, t. VII, p. 282.

(2) Longueval, *Hist. de l'Eglise gallicane*, t. I, p. 106 et 150.

[redacted]

Elle les payait cher ; car, sortie de ses ruines, on l'avait rangée, en punition de son amour de la liberté attesté par son héroïque résistance, parmi les villes sur qui les vainqueurs faisaient peser lourdement le poids de la conquête (1). Ses habitants, attachés à la vaste confédération des Celtes, qui occupait le centre de la Gaule, étaient une tribu de ces Gaulois aux pensées vives (2), à l'âme passionnée pour la liberté (3), courageux (4), hospitaliers, simples, sans fraude, sans malice, et surtout d'une industrie incomparable (5). Hâtons-nous de reconnaître que loin de briser la pointe ou d'émousser la finesse de leur esprit, le temps n'a fait que l'aiguiser davantage. Malheureusement, ces belles qualités se trouvaient défigurées par une crédulité dont les extravagances étaient passées en proverbe chez les Latins (6).

Nous ne nous rendrions pas compte des difficultés qui retardèrent l'établissement du christianisme et la fondation d'une Église à Lutèce, si nous passions légèrement sur ces superstitions, tellement implantées dans le Parisis qu'elles demeurèrent adhérentes à l'esprit des populations jusqu'au règne de Childebert, dont les édits réussirent enfin à déraciner de nos campagnes les derniers vestiges

(1) Dulaure, *Hist. de Paris*, période II, § V. État civil des Parisiens...

(2) Ταῖς δε διανοίαις ὀξεῖς, dit Diodore de Sicile, l. V, p. 308.

(3) Ce mot magique excite la plupart des insurrections de la Gaule. *Comment.*, lib. VII, c. 1, 4, 66, 77, 89.

(4) Strabo, l. IV, c. 4. « Τὸ δὲ φῦλον Γαλλικὸν ἀρειμάνιόν ἐστι καὶ θυμικόν τε καὶ ταχὺ πρὸς μάχην, ἄλλως δε ἁπλοῦν καὶ ὀυ κακόηθες. »

(5) *Comment.*, lib. VII, c. 22. « Ut est summæ genus solertiæ, atque ad omnia imitanda atque efficienda, quæ ab quoque tradantur, aptissimum. »

(6) Et tumidus Galla credulitate fruar. Martial, lib. V, ep. I.

du paganisme. Tous les Gaulois étaient idolâtres ; mais il semble que chez eux le culte des faux dieux apparaisse environné de ténèbres moins épaisses. Ils avaient su conserver mieux que d'autres le dogme de l'immortalité de l'âme, et c'en était assez de la croyance à une autre vie pour jeter au milieu de leurs erreurs quelques clartés d'une divine lumière (1). D'ailleurs, s'ils se montraient moins corrompus que les nations païennes en général, on peut dire que la cruauté de leurs sacrifices dépassait tout ce que les historiens ont raconté, sur ce sujet, des autres peuples de l'antiquité. Les Parisiens devaient être plus attachés que le reste des habitants de la Gaule à la religion des druides, car son sanctuaire le plus vénéré se trouvait au pays des Carnutes, auquel le Parisis touchait sur toute l'étendue de ses frontières occidentales. Chose remarquable, c'est tôt après avoir parlé pour la première fois de la Lutèce des Parisiens et de la convocation dans cette ville des différentes tribus celtiques, que César, arrêtant tout à coup sa narration, déclare qu'il lui semble convenable, arrivé là, de parler des mœurs de la Gaule et de la Germanie, pour exposer les caractères qui les distinguent ; et nous voyons le grand capitaine, quittant le bruit des armes et le tumulte des camps, s'arrêter avec quelque complaisance à donner sur la religion des druides des notions qu'il se rappelait sans doute avoir recueillies pendant son séjour à Lutèce.

« Les druides, dit César (2), sont les ministres des choses divines ; ils président aux sacrifices publics et particuliers,

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. I, p. 9.
(2) *Comment. de bello Gallico*, lib. VI, c. 13 et seq.

[redacted]

et conservent le dépôt des doctrines religieuses. Le désir de l'instruction attire auprès d'eux une nombreuse jeunesse. Leur nom est environné de respect; ils connaissent de presque toutes les contestations publiques et privées. S'il s'est commis un crime, s'il s'est fait un meurtre, s'il s'élève quelque débat sur un héritage ou sur des limites, ce sont eux qui en décident; ils dispensent les peines et les récompenses. Si un particulier ou un magistrat ne défère point à leur décision, ils lui interdisent les sacrifices. Cette peine est chez eux la plus sévère de toutes; ceux qui l'encourent sont mis au rang des impies et des criminels; on les évite, on fuit leur abord et leur entretien, comme si cette approche avait quelque chose de funeste; s'ils demandent justice, elle leur est refusée; ils n'ont part à aucun honneur.

« Le corps entier des druides n'a qu'un seul chef, dont l'autorité est absolue. A sa mort, le premier en dignité lui succède; si plusieurs ont des titres égaux, les suffrages des druides, ou quelquefois les armes, en décident.

« A une époque marquée de l'année, les druides s'assemblent dans un lieu consacré, sur la frontière du pays des Carnutes, qui passe pour le point central de la Gaule. Là se rendent de toutes parts ceux qui ont des différends, et ils se soumettent aux jugements des druides. On croit que leur doctrine a pris naissance dans la Bretagne, d'où elle fut transportée en Gaule, et aujourd'hui, ceux qui désirent en avoir une connaissance plus approfondie, se rendent encore dans cette île pour s'y instruire.

« Les druides ne vont point à la guerre; ils ne contribuent pas aux impôts comme le reste des citoyens; ils sont

dispensés du service militaire et exempts de toute espèce de charges. De si grands priviléges et le goût particulier des jeunes gens leur amènent beaucoup de disciples ; d'autres y sont envoyés par leurs familles. Là ils apprennent, dit-on, un grand nombre de vers, et passent souvent vingt années dans cet apprentissage. Il est défendu de les écrire, quoiqu'ils se servent des lettres grecques pour la plupart des autres affaires publiques et privées. Je crois voir deux raisons dans cet usuge : l'une est de ne point livrer au vulgaire les mystères de leur science; l'autre, d'empêcher les disciples de se reposer sur l'écriture et de négliger leur mémoire. Il arrive, en effet, presque toujours que l'on s'applique moins à retenir par cœur ce que l'on peut trouver dans les livres. Leur dogme principal, c'est que les âmes ne périssent pas, et qu'après la mort elles passent d'un corps dans un autre. Cette croyance leur paraît singulièrement propre à exciter le courage en inspirant le mépris de la mort. Ils traitent aussi du mouvement des astres, de la grandeur de l'univers, de la nature des choses, du pouvoir et de l'influence des dieux immortels, et transmettent ces doctrines à la jeunesse.

« La nation gauloise est en général très-superstitieuse : aussi ceux qui sont attaqués de maladies graves, et qui vivent dans les hasards des combats, immolent des victimes humaines ou font vœu d'en sacrifier. Les druides sont les ministres de ces sacrifices. Ils pensent que la vie d'un homme ne peut être rachetée auprès des dieux immortels que par la vie d'un autre homme; ces sortes de sacrifices sont même d'institution publique. Quelquefois on remplit d'hommes vivants des espèces de mannequins

[redacted]

tissus en osier et d'une hauteur colossale; l'on y met le feu, et les victimes périssent étouffées par la flamme. Ils jugent plus agréable aux dieux le supplice de ceux qui sont convaincus de vol, de brigandage ou de quelque autre crime; mais lorsque les coupables manquent, ils y dévouent les innocents.

« Mercure est le premier de leurs dieux, et ils lui élèvent un grand nombre de statues. Ils le regardent comme l'inventeur de tous les arts, comme le guide des voyageurs; c'est encore le protecteur du commerce. Après lui, ils adorent Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Ils ont de ces divinités à peu près les mêmes idées que les autres nations. Apollon guérit les maladies, Minerve enseigne les éléments des arts, Jupiter est le maître du ciel, Mars l'arbitre de la guerre. Souvent, quand ils ont résolu de combattre, ils font vœu de consacrer à Mars les dépouilles de l'ennemi, et, après la victoire, ils immolent le bétail qu'ils ont pris. Le reste est déposé dans des lieux consacrés, et en beaucoup de villes l'on peut voir de ces espèces de trophées. Il n'arrive guère qu'un Gaulois ose, au mépris de la religion, détourner une partie du butin ou ravir quelque chose de ces dépôts. Les plus cruelles tortures sont réservées à un pareil crime. »

Nous n'avons nullement l'intention de discuter les principaux points de cet intéressant tableau qui nous fait connaître, avec la religion des Gaulois en général, celle des Parisiens en particulier. Nous nous bornons à cette observation universellement admise, que César a donné aux divinités adorées par ces peuples des noms entièrement étrangers à la langue celtique; il leur appliquait les noms

[redacted]

des dieux en honneur à Rome, suivant les rapports qu'il voyait exister entre les attributs des uns et des autres.

Le poëte Lucain, qui vivait un siècle après César, s'est heureusement inspiré des usages religieux de nos ancêtres; ses vers sont plus précis que la prose du dictateur, et surtout plus conformes à la vérité historique. César vient de quitter les Gaules, et le chantre de la *Pharsale* célèbre le bonheur des peuples qui ont secoué le joug et recouvré leur liberté. Ceux qui habitent le territoire de Trèves et de Mayence, les bords du Rhône, l'âpre cime des Cévennes, les rives de la Loire, tous ont tressailli d'allégresse. « Et vous, poursuit le poëte (1), vous qui apaisez par des flots de sang humain l'impitoyable Teutatès, l'autel horrible d'Hésus, et Taranis, plus cruelle que la Diane de Tauride! Vous par qui revivent les fortes âmes disparues dans les combats, chantres dont la louange donne l'éternité, bardes, vous ne craignez plus de répéter vos hymnes! Druides, vous reprenez vos rites barbares, vos sanglants sacrifices que la guerre avait abolis! A vous seuls il appartient de connaître les dieux ou de les ignorer. Les bois profonds sont vos asiles. Les ombres, dites-vous, ne vont point peupler le silencieux Érèbe, les profondeurs du pâle royaume de Pluton. Le même esprit, dans un monde nouveau, anime de nouveaux corps. La mort, si vos hymnes ne sont pas menteurs, n'est que le milieu d'une longue vie. Peuples heureux de votre erreur, la plus grande des

(1) Lucain, *Pharsale*, lib. I, v. 440.

> Et quibus immitis placatur sanguine diro
> Teutates, horrensque feris altaribus Hesus;
> Et Taranis Scythicæ non mitior ara Dianæ!

[redacted]

terreurs, la terreur de la mort ne vous dévore pas! Vous vous ruez au combat; vous vous élancez sur le fer; vos âmes embrassent la mort avec joie. Pourquoi épargner une vie qui vous sera rendue? » Voilà bien le caractère et les mœurs de nos aïeux! Le poëte s'est fait historien, et il ne pouvait peindre avec plus de vérité le peuple gaulois avec ses bardes, ses druides, sa religion, ses dieux, Teutatès, Hésus, Taranis, et le culte barbare qui seul devait les apaiser et les rendre propices (1).

Lorsque les Romains eurent conquis la Gaule, ils ne s'arrêtèrent pas un instant à l'idée d'arracher les habitants à leurs superstitions. Rome avait l'habitude de ne s'occuper de religion qu'autant que les dieux pouvaient venir en aide à sa politique : aussi laissa-t-elle les Gaulois libres de se prosterner aux pieds de leurs idoles, à la seule condition pour les vaincus d'offrir une part de leur encens aux divinités des vainqueurs, et d'associer ainsi, sur leurs autels, aux dieux de la Gaule les dieux du Capitole. Toutefois sa complaisance ne fut pas sans bornes; elle fit disparaître les sacrifices humains, dont l'usage barbare inspirait l'horreur, et les Césars s'appliquèrent à ruiner l'ancienne corporation des druides, dont le pouvoir absolu serait demeuré un embarras sérieux et un danger permanent pour la domination romaine. Pline l'Ancien raconte

(1) Teutatès, en celtique *Tut-tat*, père des hommes, paraît avoir été désigné par César sous le nom de Mercure, qu'il dit être le plus grand des dieux de la Gaule et présider à toutes les entreprises. Hésus, en celtique *eüzus*, horrible, rappellerait Mars, le dieu des combats, celui qui inspire l'épouvante. Taranis, du celtique *tarza*, éclater comme le tonnerre, serait Minerve, Bellone, Diane, ou le nom d'une autre déesse très-redoutée.

que l'on conservait encore de son temps le souvenir des victimes humaines offertes autrefois dans les Gaules; il dit que le gouvernement de Tibère délivra le pays de ses druides, et il ajoute (1) : « Nul ne peut assez apprécier ce que l'on doit aux Romains pour avoir détruit un culte mystérieux qui du meurtre d'un homme faisait l'acte le plus religieux (2). »

Les peuples de la Gaule semblaient se prêter sans trop de résistance aux efforts tentés par les empereurs pour les civiliser. Nous n'avons pas à en étudier les causes. Les Parisiens s'occupaient activement de navigation, et leur trafic les fit plus tard connaître jusque sur les côtes de la Syrie (3). Pendant que son commerce prospérait et que les Romains n'exigeaient pas un impôt trop pesant, Lutèce ratifiait d'assez bonne grâce l'alliance requise entre leurs divinités et les siennes. Les mariniers parisiens formaient une corporation déjà florissante au temps des premiers Césars, et à cette époque ils donnèrent un magnifique témoignage de l'état apaisé des esprits et des dispositions pacifiques de leur capitale. Sous le règne de Tibère, ils bâtirent un temple à l'extrémité de l'île, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui l'église métropolitaine de Notre-Dame; dans ce sanctuaire, les autels et les statues attestaient une harmonie parfaite entre les idées religieuses des Romains et celles des Parisiens, et sur les bas-reliefs le ciseau des sculpteurs avait, en signe d'union et de concorde, accolé

(1) Pline l'Ancien, *Hist. natur.*, lib. XXX, c. 4.

(2) Suivant Suétone, *de Cæsar.*, lib. V, c. 25, ce ne fut que sous l'empereur Claude que l'on abolit entièrement dans les Gaules la cruelle religion des druides.

(3) Le Beuf, *Hist. de Paris*, t. I, avertis., p. 17, édit. de Cocheris.

[redacted]

dans un mélange bizarre les dieux de Rome et les divinités celtiques (1).

Là se dressait un autel (2), et chacune de ses faces montrait tour à tour Jupiter (fig. 1) sous les traits d'un personnage majestueusement drapé dans les larges plis de sa toge, tenant un sceptre d'une main et appuyant l'autre sur l'angle de son trône; le taureau symbolique des druides (fig. 2), le tarvos trigaranus (3) environné de branches de gui et surmonté, comme l'indique son nom, de trois grues, dont l'une sur la tête et les deux autres sur le dos; Vulcain (fig. 3), demi-nu, ramenait d'une main un pan de sa tunique, et portait de l'autre une paire de tenailles; enfin Ésus (fig. 4) apparaissait vêtu du costume gaulois, armé d'une hache et coupant le gui sacré. Nous reconnaissons vraiment là le dieu de notre pays, tel que nous l'ont dépeint Lucain, Lactance et les autres auteurs anciens, et de plus il se livre à l'une des cérémonies les plus solennelles

(1) Chacun peut voir au musée de Cluny les débris de ce monument, découverts en 1711, sous le chœur de la cathédrale, pendant que l'on creusait un caveau pour la sépulture des archevêques. Ces précieux vestiges de l'ancienne religion du Parisis ont largement fourni matière aux investigations des archéologues, de Leibnitz entre autres, et du savant Eccard. Leur sagacité s'est parfois trouvée en défaut. Nous avons pris de leurs recherches ce qui nous a paru la vérité, laissant les hypothèses aux esprits curieux qui voudraient les étudier dans la dissertation sur les antiquités celtiques qui précède l'*Histoire de Paris* de Félibien et de Lobineau.

(2) Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*, époque romaine, p. 27 et 28.

(3) Ces deux mots qui ont si bien exercé les savants nous paraissent simplement empruntés à la langue celtique. Tarvos n'est autre que *tarv* ou *taro*, taureau, et trigaranus est composé de *tri*, trois, et de *garan*, grue. Cet oiseau était consacré aux dieux protecteurs de l'agriculture.

[redacted]

du vieux culte druidique. Laissons parler Pline l'Ancien : « Les druides, dit-il, ces mages gaulois, ne connaissent rien de plus sacré que le gui et les arbres sur lesquels il croît, surtout lorsque c'est un chêne qui le porte, car alors ils s'accordent à le regarder comme un don du ciel. Aussi, quand ils l'ont trouvé, ordonnent-ils une fête religieuse pour le cueillir ; ils l'appellent d'un nom signifiant qu'il guérit tous les maux, et ils le présentent comme un remède à toute espèce de poison. On s'assemble en grande pompe au pied de l'arbre privilégié, les sacrifices et les festins sacrés se préparent. Deux taureaux blancs sont amenés liés pour la première fois par les cornes ; le prêtre, vêtu d'une robe blanche, monte sur le chêne et se sert d'une serpe d'or pour couper le gui. La plante est reçue sur une toile blanche, et l'on immole les victimes en priant le dieu de rendre prospère le don qu'il a fait. » La pierre du musée de Cluny reproduit exactement le récit de Pline (1), et le dieu Ésus prend lui-même la peine de couper la plante mystérieuse dont il veut faire présent aux habitants du Parisis (2).

Un autre autel de même forme et de même caractère unissait également sur ses quatre faces deux dieux romains et deux divinités gauloises. Castor (fig. 5), sous les traits d'un jeune cavalier revêtu d'une cuirasse avec le

(1) *Hist. natur.*, lib. XVI, c. 95.

(2) Le gui est une plante parasite de la famille des loranthées ; il croît sur la plupart des arbres, mais on le rencontre assez rarement sur le chêne, parce que la dureté de l'écorce ne lui permet pas d'y implanter ses racines. Peut-être dans cette plante fragile, d'un vert sombre, aux tiges multiples, grêles, noueuses et entrelacées, et recevant la vie d'un tronc vigoureux, les druides offraient-ils à nos aïeux un symbole de notre frêle existence soutenue et nourrie par la divinité.

[redacted]

manteau militaire par-dessus, tenait une lance de la main gauche et saisissait de la droite les rênes de son coursier; une seconde figure en tout point semblable à celle-ci, mais sans nom, ne pouvait être que Pollux (fig. 6). Aux deux frères, rangés au nombre des dieux par les Grecs et les Latins, correspondaient deux divinités protectrices ou deux génies familiers de nos ancêtres : Cernunnos (1) aux larges épaules, au front chauve, à la longue barbe, aux sourcils froncés, se montrait coiffé de deux oreilles de chat, d'une paire de cornes, et dans chacune d'elles était passé un anneau; Sévi ri os (2) se tenait dans la même attitude qu'Ésus, seulement la hache était remplacée par une sorte de goupillon, et ici le dieu gaulois semblait un enchanteur qui fascine un serpent (fig. 7 et 8).

Une inscription gravée sur un bloc de pierre indiquait à la postérité que sous le règne de Tibère les mariniers parisiens avaient érigé ce temple à Jupiter (fig. 9). Afin de ne pas rester eux-mêmes inconnus, il avaient eu soin de prendre place dans ce monument et de s'y faire représenter en trois groupes distincts de jeunes gens portant des lances et des boucliers (fig. 10), d'hommes mûrs armés de la même manière (3), et de vieillards sans armes (fig. 11 et 12).

Des hommes nus ou revêtus du costume militaire, des femmes également nues ou vêtues à la romaine, se voyaient

(1) Cernunnos viendrait peut-être du celtique *kern*, cornes, Dieu cornu.

(2) Cette inscription est fruste, et tous les efforts tentés pour la rétablir n'ont amené aucun résultat satisfaisant.

(3) Les deux inscriptions plus ou moins frustes des derniers groupes ne nous paraissent pas avoir été expliquées avec plus de bonheur. Voir la dissertation citée plus haut.

[redacted]

dans d'autres bas-reliefs; mais il est aujourd'hui difficile de dire si ces images sculptées représentaient des dieux ou de simples mortels (1).

Ce temple n'était pas le seul qui existât dans la vieille Lutèce en l'honneur des faux dieux. Les Parisiens élevèrent au milieu de la Cité deux sanctuaires, dont l'un portait le double caractère de la religion et de la politique associées dans les figures symboliques qui décoraient la façade, les autels et les bas-reliefs (2); l'autre, plus religieux, affirmait le progrès des idées romaines dans le Parisis, car on l'avait exclusivement consacré aux dieux des vainqueurs, à Mercure, à Maïa, à Apollon et à Horus (3). D'ailleurs, le même discrédit semblait se répandre également sur les dieux nationaux parmi le reste des Parisiens. Ici, sur la rive droite, à peu de distance de la Seine et vis-à-vis de Lutèce, on bâtissait un temple à Cybèle (4); là, dans la presqu'île formée par la Marne, près de Saint-Maur, le dieu Sylvain avait un autel, son culte et ses prêtres (5).

(1) Ces quatre groupes sont en fort mauvais état; on voit encore deux ou trois lettres au-dessus de l'un d'eux, sans qu'il soit possible d'en tirer aucun indice. — *Statistique monumentale de Paris*, p. 29.

(2) Cette découverte se fit en 1829, dans la Cité, sous l'église Saint-Landry. — Dulaure, *Hist. de Paris*, II° période, § II. — Le Beuf, nouvelle édition par Cocheris, t. I, p. 192. — *Statistique monumentale de Paris*, p. 13.

(3) Dulaure, id. — Grivaud, *Recueil des monuments antiq.*, t. II, p. 127, pl. 15. En 1784 on construisait les bâtiments du palais de justice, rue de la Barillerie, vis-à-vis la sainte Chapelle, lorsque l'on déterra ce monument. — *Statistique monumentale de Paris*, p. 14.

(4) C'était au bout de la rue Coquillière, vis-à-vis l'église Saint-Eustache. En creusant, en 1675, on trouva une tête de Cybèle en bronze. Dulaure, id., § III. — Caylus, *Recueil d'antiquités*, t. II, p. 379. — *Statistique monumentale de Paris*, p. 32.

(5) Voici l'inscription commémorative de ce fait, découverte dans

[redacted]

La Providence marchait à l'accomplissement de ses desseins, car cette confusion de toutes les idées religieuses ne tarda pas à jeter un trouble salutaire dans l'esprit des Parisiens. L'association singulière de tous ces dieux avait ébranlé des convictions jusque-là profondément enracinées ; le premier souffle de l'incrédulité passa des rives du Tibre aux bords de la Seine, et les vieilles croyances se détachèrent peu à peu de l'âme du peuple, comme l'on voit, aux premiers froids d'automne, le vent enlever une à une les dernières feuilles des grands chênes. Les vainqueurs, qui riaient eux-mêmes de leur religion, pouvaient amonceler les ruines ; mais la place restait vide, et sur les autels désolés ils n'édifiaient rien. Les Parisiens s'étaient d'abord contentés de ce que nous pourrions appeler un premier essai de la liberté des cultes, puis ils avaient vu sans se révolter leurs dieux mis à l'écart, et ils assistèrent froidement à l'inauguration des temples que l'on consacrait aux divinités des vainqueurs ; ils gardèrent la même impassibilité le jour où saint Denys et ses héroïques compagnons arrivèrent dans des cryptes ou des souterrains prêcher un dieu inconnu. La grâce triompha lentement de ces résistances ; enfin le soleil de la Gaule

cette presqu'île, à la Varenne. Le Beuf, *Hist. du diocèse de Paris*, t. V, p. 103, croit devoir la rapporter à l'an 200 de notre ère.

COLLEGIVM .
SILVANI . REST .
ITVERVNT . M .
AURELIUS . AUG .
LIB . HILARUS .
ET MAGNUS . CRYP .
TARIUS . CURATORES .

[redacted]

éclaira des temps meilleurs, l'on vit tomber des sanctuaires que Lutèce païenne désertait, et sur leurs ruines, avec leurs débris, s'élevèrent les magnifiques églises où Paris chrétien viendra peu à peu s'agenouiller au pied des autels du vrai Dieu.

[redacted]

CHAPITRE II

La prédication de l'Évangile dans les Gaules n'a pas, au premier siècle, été signalée par l'établissement d'une Église à Lutèce, chez les Parisiens.

Dieu, qui ne fait rien à la légère, a, dit Bossuet, ses vues marquées sur les hommes et sur les peuples; il entrait dans les desseins de la sagesse éternelle de disposer en Gaule, comme partout ailleurs, au moyen de la domination romaine, des voies mieux ouvertes à l'établissement et à la propagation de la foi chrétienne. Si l'aspect physique des nouvelles provinces récemment annexées à l'empire par Jules César ne s'était pas profondément modifié, si les différents peuples de la Gaule avaient conservé leurs habitudes de vie solitaire, égoïste, indépendante; si les institutions politiques et religieuses de nos ancêtres étaient demeurées telles que nous les présentent les écrivains latins, serait-il téméraire de croire que la prédication de l'Évangile, dépourvue de tout secours humain, eût rencontré des obstacles bien difficiles à surmonter? Sans doute la parole de Dieu n'est pas enchaînée; mais le champ du père de famille est vaste comme le monde; et si le divin laboureur jette sa semence en son temps, n'appelle-t-il pas aussi les ouvriers à son heure? Notre pays eut son tour. Auparavant, il fallait préparer le sol, qui devait bientôt, sous l'action fécondante de la grâce, se couvrir d'une magnifique moisson

[redacted]

de fleurs et de fruits. C'était là l'œuvre de la conquête, et chacun la voyait s'accomplir. Détruire le pouvoir des druides, renverser leur puissant institut ; abolir les sacrifices humains; enserrer mille peuples divers dans les mailles d'une organisation qui les enchaînât par des relations nécessaires et multiples ; fonder des centres de réunion pour faciliter le commerce des hommes et développer le mouvement des affaires ; soumettre des esprits fiers et ombrageux à des règles d'un droit moins arbitraire, plus sûr et plus équitable ; percer des routes de communication à travers les bois et les marais, afin de relier en un seul faisceau les villes, les peuples et les provinces : telle fut la mission des Romains dans les Gaules avant l'établissement du christianisme ; et pour la mener à bonne fin, ils avaient reçu du ciel la force et la patience, deux auxiliaires qui ne manquèrent jamais d'assurer le succès de leurs entreprises. Instrument aussi puissant que docile entre les mains de Dieu, le peuple-roi servait sans le savoir une cause dont il se montrait le plus cruel ennemi.

De plus, la bonne volonté des nations conquises vint encore seconder les vues de la Providence ; « car, dit M. Thierry (1), la Gaule, une fois qu'elle eut accepté sa destinée, travailla à devenir promptement romaine. Quelques monuments encore debout et des débris sans nombre qu'on peut rapporter au premier et au second siècle de notre ère, témoignent de l'ardeur avec laquelle les têtes et les bras s'appliquèrent à cette œuvre de transformation. » Ainsi dirigée par un concours de circonstances toutes favorables, l'action des Romains dans les Gaules ne s'arrêta

(1) Am. Thierry, *Hist. de la Gaule*, t. I, ch. 1.

[redacted]

pas au monde matériel ; elle s'étendit principalement sur les intelligences. La connaissance seule de la langue latine avec sa littérature, sa susbtitution à tout autre idiome dans les actes de la vie civile, puis son usage ordinaire, qui finit par prévaloir, au moins dans les cités, aurait suffi pour ménager peu à peu dans l'esprit des Gaulois un libre accès à la parole de Dieu. Car, on l'a souvent remarqué, la diversité du langage est sans contredit l'une des difficultés les plus sérieuses qui viennent, en pays étranger, paralyser le dévouement de l'apôtre chrétien. Ce n'est pas assez du temps et de la patience qu'exige de lui l'étude des éléments d'une langue qu'il n'arrive à grand'peine qu'à bégayer, mais encore en quels efforts, trop souvent stériles, ne doit-il pas se consumer pour faire concevoir à ses néophytes les notions premières d'une religion toute spirituelle, aux dogmes abstraits et mystérieux auxquels rien ne répond dans leur idiome ?

Néanmoins, nous trouvons dans la plupart des Églises, et surtout dans celles des Gaules, des croyances qui tendent à rapporter leur fondation aux apôtres eux-mêmes, ou du moins à leurs successeurs immédiats. Ces traditions, si nous en exceptons quelques-unes dont se glorifie à juste titre la Narbonnaise, ne sont malheureusement fondées que sur des documents d'une antiquité relative ou bien d'une authenticité plus que douteuse ; il en est qui reposent sur des actes écrits à la vérité dans des temps reculés, mais modifiés de la façon la plus étrange, interpolés par des mains des plus maladroites ; quelques-unes ne doivent leur existence qu'à des légendes populaires inspirées trop souvent par le désir de rendre son saint plus illustre et

[redacted]

ses autels plus vénérables par droit d'ancienneté. Pour peu que la critique s'arrête un moment à faire passer ces origines par l'épreuve d'un examen attentif, elle constate sans peine que l'empressement avec lequel ces diverses croyances ont été acceptées fut plutôt l'effet d'un sentiment pieux que le résultat d'une connaissance historique affermie sur des données sérieuses.

Nous aimons à le reconnaître, ce mouvement procède d'un excellent principe; il a sa racine dans le profond respect dont nous environnons tout ce qui rayonne directement des apôtres. Sans doute, quelle que soit l'époque à laquelle un peuple est appelé à la connaissance de l'Évangile, ce don précieux a toujours la même valeur intrinsèque, et les Églises qui se fondent de nos jours, presque sous nos yeux, n'en sont pas moins apostoliques, fermement établies sur le roc de l'unité catholique, en communion avec Rome, et vraiment rattachées par des liens indissolubles au principe même du salut; chacun sait cela. Cependant, lorsqu'une Église, remontant le cours des âges par une suite non interrompue d'évêques, peut relier le premier anneau de cette longue chaîne au pied de l'arbre de la croix par un des témoins oculaires de l'œuvre de notre rédemption, n'a-t-elle pas le droit de s'honorer de ces origines, et ne lui est-il pas permis de s'enorgueillir de son antiquité, la plus auguste assurément et la plus glorieuse? C'est là une noblesse que la religion a bénie, que les siècles ont consacrée, et qui ne ressemble en rien à celle qu'il est facile aux rois de conférer en un instant par des titres, des décrets ou des chartes. Nous ne nous étonnons donc nullement du respect qui protége ces souve-

[redacted]

nirs, de l'affection qui les enveloppe, du zèle ardent qui les défend et qui s'attache à les maintenir, alors même qu'ils ne sont pas fondés sur des monuments d'une autorité incontestable.

Un grand nombre de nos Églises revendiquent chacune pour soi ces illustres origines. Il ne nous paraît pas indifférent d'en dresser ici le tableau, avec le nom des apôtres que l'on présente, au premier siècle de notre ère, comme les fondateurs du christianisme sur tous les points à la fois des quatre provinces des Gaules (1).

GAULE NARBONNAISE.

Marseille. — Saint Lazare, l'hôte et l'ami de Notre-Seigneur.

Arles. — Saint Trophime, des soixante-douze disciples, envoyé dans cette ville par saint Paul.

Aix. — Saint Maximin, des soixante-douze disciples.

Tarascon. — Saint Maximin, aidé de sainte Marthe et de sainte Marie-Madeleine.

Fréjus. — Saint Maximin.

Gap. — Saint Maximin.

Vienne. — Saint Crescent, disciple de saint Paul, accompagné de Zacharie et de Martin, ses successeurs. Le premier aurait apporté la nappe qui servit à la cène, le second aurait été témoin de la passion du Sauveur.

(1) Pour composer cette liste, nous avons recueilli les différentes traditions rapportées par les Bollandistes; par Longueval, *Hist. de l'Eglise gallicane*, t. I, l. 1; par Severtius, *Chronol. hist. Lugdun.*, et par les histoires particulières.

[redacted]

Narbonne. — Le proconsul Sergius Paulus, converti par l'apôtre saint Paul.

Avignon. — Saint Rufus, fils de Simon le Cyrénéen.

Orange. — Saint Eutrope, Égyptien d'origine, des soixante-douze disciples.

Tricastinum (Saint-Paul-Trois-Châteaux).—Saint Restitut, l'aveugle-né.

Toulouse. — Saint Saturnin, des soixante-douze disciples, envoyé par saint Pierre.

Béziers. — Saint Aphrodise ou Afradoce, l'Égyptien qui donna pendant sept ans l'hospitalité à la sainte Famille, et qui devint disciple de saint Pierre.

Apt. — Saint Auspicius, disciple de saint Pierre.

Lodève. — Saint Flour, des soixante-douze disciples.

Saint-Papoul. — Saint Papoul, disciple de saint Pierre.

La partie de la Narbonnaise qui comprend le Roussillon avec Perpignan, et s'étend au pied des Pyrénées, aurait été évangélisée par saint Paul allant en Espagne.

GAULE LYONNAISE.

Besançon. — Saint Lin, qui, de retour à Rome, succéda à saint Pierre.

Annecy. — Saint Nazaire, disciple de saint Pierre.

Sens. — Saint Savinien et saint Potentien, des soixante-douze disciples, envoyés par saint Pierre.

Paris. — Saint Denys l'Aréopagite, envoyé par saint Clément.

Meaux. — Saint Denys l'Aréopagite et saint Sanctin son disciple.

[redacted]

Orléans. — Saint Altin, compagnon de saint Savinien et comme lui envoyé par saint Pierre.

Troyes. — Saint Sérotinus, disciple de saint Savinien.

Rouen. — Saint Nigaise, disciple de saint Paul et de saint Denys l'Aréopagite.

Bayeux. — Saint Exupère ou Spire, envoyé par saint Clément.

Évreux. — Saint Taurin, disciple de saint Denys l'Aréopagite, envoyé par saint Clément.

Séez. — Saint Latuin, envoyé par saint Clément.

Auxerre. — Saint Pérégrin, envoyé par saint Pierre.

Nevers. — Saint Austremoine, disciple de saint Pierre.

Tours. — Saint Gatien, des soixante-douze disciples. La tradition en ferait l'homme portant une cruche, qui conduisit les apôtres au cénacle.

Le Mans. — Saint Julien, qui ne serait autre que Simon le Lépreux.

Angers. — Saint Défenseur, disciple de saint Julien.

Rennes. — Saint Luc l'évangéliste, puis saint Modéran, disciple de saint Julien.

Nantes. — Saint Clair, envoyé par saint Lin.

GAULE AQUITAINE.

Limoges. — Saint Martial, des soixante-douze disciples, l'apôtre de l'Aquitaine. Il serait l'enfant présenté par le Sauveur comme modèle d'humilité.

Bordeaux. — Saint Martial et ses disciples.

Agen. — Saint Martial et ses disciples.

Poitiers. — Saint Martial.

Angoulême. — Saint Ausone, disciple de saint Martial.

Mende. — Saint Sévérien, disciple de saint Martial.

Rodez. — Saint Amantius, disciple de saint Martial.

Cahors. — Zachée le Publicain, sous le nom de saint Amadour. Le pèlerinage de Roc-Amadour lui devrait son origine.

Saintes. — Saint Eutrope, disciple de saint Pierre.

Périgueux. — Saint Front, des soixante-douze disciples.

Auch. — Saint Sévérien, disciple de saint Martial.

Bourges. — Saint Ursin, des soixante-douze disciples, serait Nathanaël, chargé par Notre-Seigneur de faire la lecture à la dernière cène. Envoyé en Gaule par saint Pierre, il aurait apporté du sang de saint Étienne, premier martyr.

Némossus (Clermont-Ferrand). — Saint Austremoine, disciple de saint Pierre.

Anicium (le Puy). — Saint Georges, des soixante-douze disciples.

La Limagne. — Saint Nectaire, disciple de saint Pierre.

Autun. — Saint Amator, serviteur de la sainte Vierge et disciple de saint Denys l'Aréopagite.

GAULE BELGIQUE.

Trèves. — Saint Materne, saint Euchaire et saint Valère, celui-ci des soixante-douze disciples, envoyés par saint Pierre.

Strasbourg. — Mêmes origines.

Metz. — Saint Clément, disciple de saint Pierre et plus tard l'un de ses successeurs.

[redacted]

Toul. — Saint Mansuet, disciple de saint Pierre.

Verdun. — Saint Sanctin, disciple de saint Denys l'Aréopagite.

Cambrai. — Saint Géry ou Gaugeric, frère de saint Taurin d'Évreux et comme lui disciple de saint Denys.

Tournay. — Saint Piaton, disciple de saint Denys l'Aréopagite.

Arras. — Saint Géry.

Reims. — Saint Sixte et saint Sinice, disciples de saint Pierre.

Soissons. — Mêmes origines, puis saint Crépin et saint Crépinien, disciples de saint Denys l'Aréopagite.

Châlons. — Saint Memmie, envoyé par saint Pierre.

Beauvais. — Saint Lucien, disciple de saint Denys l'Aréopagite.

Senlis. — Saint Rieul, disciple de saint Jean l'évangéliste et de saint Denys l'Aréopagite.

Amiens. — Saint Firmin, disciple de saint Martial.

Les prétentions de ces Églises s'expliquent et se comprennent aisément : nous accordons très-volontiers que les récits légendaires qui leur servent d'excuse ont un charme auquel le cœur et l'imagination se laissent facilement entraîner. Non-seulement ces traditions nous montrent saint Pierre et saint Clément environnant les Gaules d'une sollicitude toute particulière, mais il semble que, pour composer la gerbe de nos apôtres, la divine providence ait moissonné la fleur de l'Évangile et du livre des Actes, réservant, pour évangéliser notre pays, les noms les plus

doux et les plus vénérés : l'hôte de la sainte Famille en Égypte (1); le serviteur de l'enfant Jésus et de la sainte Vierge à Nazareth (2); Lazare avec ses sœurs Marthe et Marie; Nathanaël; Zachée, l'aveugle-né; Simon le Lépreux (3); l'enfant béni par Notre-Seigneur; le fils du Cyrénéen; l'homme de la dernière cène; un domestique du cénacle ou un ami de la maison, qui aurait emporté la nappe eucharistique (4); douze ou quinze des soixante-douze disciples, sans parler de Joseph d'Arimathie, qui passa par les Gaules lorsqu'il porta dans la Grande-Bretagne le saint graal ou vase sacré qui contenait le sang précieux de Jésus, recueilli par une main pieuse pendant que l'Homme-Dieu était attaché à la croix : peut-être est-ce là l'origine de la relique du précieux sang, conservée de temps immémorial à Fécamp ; à coup sûr, cette légende s'empara de toutes les imaginations au moyen âge. Quel cycle poétique, parmi ceux qui ont inspiré les trouvères, fut plus intéressant et plus fécond que l'ensemble des chants qui se rapportent au saint graal ?

Ce n'était pas assez : le grand Apôtre des nations aurait lui-même annoncé l'Évangile dans une de nos principales

(1) Longueval, *Hist. de l'Eglise gallicane*, t. I, liv. I, p. 70.

(2) J. Severtius, *Chronologia hist. arch. Lugd.*, in-fol. Lugduni, Rigaud, 1628. III pars, p. 1, Episc. August. series chronol. « Amator illuxit vir tantæ vocis, qui famulus virginis matris et nutritius Christi, ad Gallias transfretavit, eremum petens. »

(3) J. Severtius, id. p. 50. Episc. Cœnom. « S. Julianus a divo Petro in Gallias missus... creditur fuisse Simon ille Leprosus Judæus Hierosolymitanus hospes Christi unico pastu. »

(4) Id. p. 195, Archiep. Vienn. « Zacharias Crescentis successor, natione Galilæus, a D. Petro missus... qui Viennensibus Christicolis attulerat mappam, seu linteum sacrum, super qua Servator Hierosolymis in ultimo pastu, corpus suum vi divina consecraverat. »

[redacted]

provinces; saint Luc aurait porté la bonne nouvelle dans la vieille Armorique, au pays de Rennes (1), et certaines traditions racontent que saint Pierre et saint Philippe se seraient avancés jusque sur le territoire de la Gaule méridionale. Après eux vinrent leurs disciples les plus illustres : Denys l'Aréopagite, Sergius Paulus, Trophime, Crescent, Lin, Clément, qui tous, d'un commun accord, auraient regardé nos contrées, récemment soumises à la domination romaine, comme la terre la mieux disposée à recevoir les premiers germes du christianisme.

Ah! certes nous ne pouvons nous défendre d'aimer ces légendes; elles flattent nos oreilles et remuent doucement notre cœur, comme un écho mélodieux des chants qui ont bercé notre enfance. Certains trouvent très-naturel que pour l'édification des fidèles on cherche à les conserver dans les Églises où elles sont reçues; la piété, disent-ils, peut s'en nourrir; nous ajouterions : et notre amour-propre national y trouver son compte. Mais ces traditions sont-elles vraiment destinées à laisser dans l'esprit une conviction ferme et sincère? Peut-on dire que toutes s'appuient, sinon sur la vérité, du moins sur la vraisemblance? Si, dans un ouvrage sérieux, on les admet sans une sévère discussion, n'est-il pas facile de prévoir qu'elles porteront bientôt la critique à étendre le doute et l'incertitude aux faits les plus constants et les mieux établis?

En réalité, nous ne pensons pas que l'on puisse, avec quelque apparence de raison, mettre en doute la question de savoir si, du temps des apôtres, la religion chrétienne a été prêchée dans les Gaules. Nous apportons ici autre

(1) D. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, liv. I, p. 5.

chose que de simples conjectures. Les monuments les plus authentiques de l'antiquité sont trop explicites pour qu'il demeure dans l'esprit qui les a étudiés la plus légère hésitation sur ce sujet. Avant tout autre témoignage, il convient de citer l'Évangile de saint Marc, disciple de saint Pierre, assurant que (1), « partis de Jérusalem, les apôtres prêchèrent partout, et que le Seigneur agissait avec eux et confirmait leur parole par les prodiges qui l'accompagnaient. » Saint Paul, écrivant aux Romains, ne déclare-t-il pas (2) « que la voix des apôtres a retenti dans toute la terre et que leur parole est parvenue aux limites du monde » ? Si nous consultons les Pères les plus anciens, saint Justin entre autres, en 139, alléguait à Tryphon (3) « que la nation juive avait exercé dans le monde une influence assez limitée, tandis qu'il ne restait aucune classe d'hommes, ni chez les Grecs, ni chez les barbares, où l'on n'invoquât Dieu par le nom de Jésus-Christ. »

Ces textes sont un peu vagues, par cela même qu'ils embrassent tous les peuples en général; mais voici des expressions plus nettes et plus précises, concernant les Gaules en particulier. Saint Irénée, en 170, invoquait contre les hérétiques l'union des fidèles dans la profession d'un même symbole, et il ajoutait (4) : « Quoique situées dans des pays où l'on parle des langues diverses, toutes les Églises ont partout la même foi : dans les Germanies on ne croit pas autrement que dans les Espagnes, que

(1) Marc, xvi, 20.
(2) S Paul, *ad Rom.* x, 18.
(3) S. Justin, *Dial. cum Tryphon*, 8.
(4) S. Iren., *adv. Hæres.*, l. i, c. 10. « Οὔτε αἱ ἐν Γερμανίαις ἱδρυμέναι ἐκκλησίαι ἄλλως πεπιστεύκασι, οὔτε ἐν ταῖς Ἰβηρίαις, οὔτε ἐν Κελτοῖς... »

[redacted]

parmi les Celtes, qu'en Égypte, que dans la Lybie. »

Tertullien, à la fin du second siècle, s'adressant aux Juifs et leur montrant que le roi qu'ils attendaient était déjà venu, énumérait les nations qui adoraient Jésus-Christ, et citait de ce nombre les divers peuples des Espagnes, de la Gaule, et les habitants de la Grande-Bretagne, où les Romains n'avaient pas pénétré (1). A ces témoignages nous joindrons celui de saint Épiphane, qui, au quatrième siècle, croyait à la mission de saint Luc parmi les Gaulois : « Le ministère de la parole divine, dit-il, ayant été confié à saint Luc, il l'exerça particulièrement dans la Gaule (2). »

Mais ici notre tâche devient difficile et périlleuse. Ces textes, assez clairs pour ne laisser aucun doute sur la prédication de l'Évangile dans les Gaules au premier siècle du christianisme, ne le sont plus quand il s'agit de fixer l'établissement d'une Église en un point particulier, sur les bords du Rhône, de la Saône, de la Garonne ou de la Seine. Le champ le plus vaste demeure ouvert à toutes les conjectures, et, la crédulité aidant, il faut avouer que l'on ne s'est nullement embarrassé pour s'y donner largement carrière. Il ne nous reste guère, pour nous diriger dans nos investigations, que les traditions locales et les légendes dont nous parlions tout à l'heure; mais au lieu de nous éclairer, ces documents ne font souvent qu'augmenter nos incertitudes, et devant eux s'épaississent encore les ténèbres qui

(1) Tertul. *adv. Jud.* c. 8 : « Getulorum varietates, et Maurorum multi fines, Hispaniarum omnes termini, et Galliarum diversæ nationes, et Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita. »

(2) S. Epiph. *Hæres.* LI. — Le P. Petau, expliquant ce passage de saint Épiphane, pense qu'il s'agit de la Gaule cisalpine, d'où l'évangéliste aurait gagné la Dalmatie pour se rendre en Grèce.

[redacted]

enveloppent le berceau de nos Églises. Peut-on sérieusement tenir compte des récits qui, pour fournir des missionnaires aux différents peuples de la Gaule dès le premier siècle de l'ère chrétienne, vont faire de saint Aphrodise, de Béziers, l'Égyptien qui aurait recueilli la sainte Famille en Égypte; de saint Amator, d'Autun, le serviteur de la sainte Vierge à Nazareth; de saint Saturnin, de Toulouse, le fils d'Égée, roi d'Achaïe, et de Cassandre, fille de Ptolémée, roi des Ninivites? Que penser des auteurs qui ont envoyé saint Martial à Limoges, saint Euchaire à Trèves, saint Clément à Metz, saint Front à Périgueux, en donnant à tous le bâton de saint Pierre, qui leur sert à chacun à ressusciter son compagnon, ici saint Georges du Velay, là saint Domitien, puis saint Materne et saint Austriclinien (1)? Comment réprimer un sourire devant celui qui le premier eut la malencontreuse idée, égaré par la ressemblance du nom, de présenter comme le philosophe stoïcien, ami de Lælius et de Scipion, et converti au christianisme, le Panætius qu'il donnait pour second successeur, sur le siége du Mans, à saint Julien, autrement Simon le Lépreux (2)?

Et pour nous borner aux traditions qui regardent spécialement l'Église de Paris, nous devons dire qu'elles ne sauraient, eu égard d'abord à leur divergence, fournir aucune certitude à l'opinion qui veut faire remonter aux

(1) Longueval, *Histoire de l'Eglise gallicane*, t. I, disc. prél.

(2) Severtius, *Chronol. Cenoman.* — « Stoicus quondam philosophus dictus Panætius junior, Africani minoris præceptor, genere Rhodius, Nicagoræ filius, qui tandem vetus admodum ætate videtur pervenire potuisse, conversus ad fidem usque ad hoc sæculum, et ad sacram Cœnomanensium præfecturam missus ab Oriente. »

[redacted]

temps apostoliques la prédication de l'Évangile à Lutèce et dans le Parisis. Celles-ci reconnaissent en saint Denys, notre premier évêque, l'Aréopagite converti par saint Paul, placé par l'Apôtre sur le siége d'Athènes, conduit à Rome par un mouvement de l'Esprit-Saint, et de là envoyé, dans un âge très-avancé, à Lutèce par saint Pierre ou par saint Clément. Celles-là distinguent dans l'apôtre de Paris un saint Denys différent de l'Aréopagite, mais à qui saint Clément aurait, à la fin du premier siècle, donné mission d'évangéliser les Parisiens. Enfin, un manuscrit que l'on dit n'être pas sans valeur, récemment découvert à Rome dans la bibliothèque de la Minerve, attribuerait la fondation des Églises d'Arles à saint Trophime, disciple des apôtres, de Narbonne à saint Paul, de Toulouse à saint Saturnin, de Paris à quatre disciples des apôtres, dont les noms sont passés sous silence (1).

Quelle créance accorder à ces traditions diverses, surtout si l'on songe qu'elles ne s'appuient que sur des documents d'une authenticité très-douteuse et d'une véracité fort suspecte, dont les plus anciens ne sont pas antérieurs au septième siècle? Dans les âges qui précèdent, et nous espérons le confirmer par les preuves les plus sérieuses, le sentiment qui place l'établissement de l'Église de Paris et la mission de saint Denys au troisième siècle était seul répandu à Rome, en Italie, en Grèce et dans les Gaules. Telle était principalement la croyance des Églises de la

(1) Mamachi, *Origines et Antiquitates christianæ*, t. II, p. 239. « In Galliis civitas Arelatensis discipulum Apostolorum S. Trophimum habuit fundatorem; Narbonensis S. Paulum; Tolosana S. Saturninum; Valensis S. Daphnum, Parisiensis quatuor Apostolorum discipulos. »

Gaule Belgique, dont le plus grand nombre vénéraient dans leurs fondateurs des compagnons ou des disciples de saint Denys. Or les actes particuliers de ces saints fixent le martyre de douze au moins d'entre eux au temps de la persécution de Maximien, si cruellement exercée dans la région septentrionale de notre pays par le préfet d'Amiens, Riccius Varus.

Il ne saurait entrer dans notre esprit de repousser par système et sans exception toutes les traditions qui se rapportent à l'origine des Églises de la Gaule; mais nous ne pouvons non plus, et comme de parti pris, les accepter sans distinction, alors surtout qu'elles nous paraissent heurter de front et renverser les monuments les plus respectables de l'histoire et de la critique. Si nous croyons devoir admettre que l'Évangile a, dès les temps apostoliques, éclairé de sa douce lumière les pays situés au delà des Alpes, il ne s'ensuit pas que le christianisme se soit immédiatement répandu sur toute la surface de ces vastes contrées, et qu'il ait, dès son apparition, couvert d'Églises non-seulement la Narbonnaise depuis longtemps soumise aux Romains, mais encore les trois provinces récemment créées par l'empereur Auguste pour organiser les conquêtes de César. Nous pensons, au contraire, que le progrès de l'Évangile s'est opéré lentement, sans précipitation, à pas comptés, pour ainsi dire, et avec poids et mesure, comme tout ce qui doit durer.

Au moment de la nouvelle division de la Gaule par Auguste, l'Aquitaine, la Celtique et la Belgique étaient partagées entre trois cents petits peuples, propriétaires de leur territoire particulier; de ce nombre, c'est à peine si

[redacted]

l'on compte un tiers qui ait vu sa capitale devenir le centre d'une Église proprement dite, gouvernée par un évêque et constituant la tête d'un diocèse. Il n'est pas aisé, nous le confessons franchement, surtout en ce qui touche la Gaule Celtique, de déterminer les pays qui ont été les premiers visités par les missionnaires : les croyances anciennes, les traditions locales, les légendes populaires, les Actes des martyrs, les récits des différents historiens s'entremêlent et s'enchevêtrent, se contredisent et se démentent si bien qu'à chaque instant le fil conducteur échappe aux mains de la critique, et au milieu de tous les guides qui s'offrent à la conduire, elle demeure non moins embarrassée que le poëte de Florence, pour se tenir dans le droit chemin durant sa course à travers les dédales de ce monde légendaire.

De plus, ne semble-t-il pas de prime abord que nous devions nous renfermer dans l'histoire de l'Église de Paris et nous borner seulement à l'étude de ses origines? Mais la fondation de cette illustre Église se relie à l'établissement de plusieurs autres chrétientés dans les Gaules; le tableau des premières années de leur existence nous les montre dès le berceau associées étroitement dans l'épreuve, dans la lutte et dans le triomple; leurs apôtres se tiennent unis par des rapports trop intimes et trop multipliés pour qu'il soit possible de les séparer. Ainsi les limites de notre sujet s'ouvrent devant nous naturellement et par la force même des choses. De ces hauteurs et dans ces larges horizons, la vérité nous paraît avoir tout intérêt à démêler les faits certains, incontestables, des hypothèses qui reposent sur des conjectures ou des vraisemblances; elle doit sur-

tout repousser avec énergie toute donnée fausse, bizarre, étrange; écarter avec fermeté toute preuve qui se présente destituée de pièces solides : on n'édifie pas avec de pareils matériaux. Une crédulité excessive scandalise les faibles et finit toujours par diminuer le respect pour ce qu'il faut maintenir à l'abri de la critique. « L'Église est sage et discrète, disaient de leur temps Adon et Usuard; elle aime mieux avouer avec piété qu'elle ignore, que d'enseigner comme certain ce qui est apocryphe ou frivole (1). »

(1) « Magis eligit sobrietas Ecclesiæ cum pietate nescire, quam aliquid frivolum et apocryphum tenendo docere. » S. Ado, *Libellus de Festiv. SS. Apost.* Idus septembris, F. VI ad calcem. — Usuard, XVIII kalend. septembris. — Baronius, notes sur le martyrologe romain XVIII kalend. sept.

[redacted]

CHAPITRE III

Les progrès du christianisme dans les Gaules ne se sont pas, au deuxième siècle, étendus jusqu'au Parisis.

L'établissement en Gaule du christianisme sur un fond solide, son développement régulier par un ministère apostolique, ses progrès soutenus et continués par des institutions permanentes, présentent un ensemble de questions également intéressantes sous le double aspect de la religion et de l'histoire. Pourquoi, chez nous, a-t-on pris à tâche de transformer chacune d'elles en un problème dont on multiplie à plaisir les inconnues et les données insolubles? Pour arriver à dégager la vérité sans se perdre dans de vaines recherches ni s'égarer dans de stériles hypothèses, il faut, en étudiant ce vaste sujet, avoir sans cesse présente à l'esprit la marche de la civilisation romaine à travers les Gaules. L'Évangile la suit pas à pas, comme l'on voit dans nos campagnes le laboureur qui jette la semence parcourir l'un après l'autre les sillons creusés par le soc de la charrue. Ces deux grandes choses, l'une le plus magnifique présent du ciel, l'autre la plus belle œuvre accomplie par les hommes sur la terre, sont intimement unies dans les conseils de la Providence. Nous n'en voulons apporter qu'un exemple. Lorsque l'Église s'est occupée de régler l'administration des peuples convertis à la foi, elle n'a trouvé rien de mieux à faire que de transporter dans le

domaine de ses affaires spirituelles l'organisation temporelle créée par les empereurs ; elle a conservé la division du pays en provinces et en diocèses, et placé à côté du proconsul un archevêque dans chaque métropole, et auprès du président un évêque dans chaque cité.

Or, depuis l'an 125 avant notre ère, Rome possédait au delà des Alpes, sur les bords de la mer Intérieure, le territoire de quelques peuples vaincus et dépouillés par la force de ses armes. Elle l'avait appelé sa province (1), et l'environnait de toutes ses complaisances.

Strabon lui-même cédait à ce sentiment quand il s'arrêtait à parler du beau pays où ses concitoyens se montraient si fiers de régner en maîtres, et le géographe de l'empire mettait plus de temps et de soins au tableau de la Narbonnaise qu'à la description de l'Aquitaine, de la Lyonnaise et de la Belgique réunies (2). Les Romains établirent dans cette partie de la Gaule le centre de leurs opérations militaires, guettant, comme l'aigle du haut de son aire, les régions environnantes et le moment de s'emparer de cette proie ardemment convoitée : la province était pour ainsi dire leur quartier général, et elle ne tarda pas à étendre ses limites par l'annexion de Marseille et de ses dépendances. Là, à côté de la cité phocéenne, l'Athènes des Gaules, illustre déjà par ses écoles de science et de sagesse (3), et entourée de la couronne de ces colonies, Agde, Nice, Antibes, Olbie, Taurence (4),

(1) Ce pays s'appelle encore aujourd'hui de ce nom Provence.
(2) Strabo, lib. IV, c. 1.
(3) Id., c. 1, 5.
(4) Id., c. 1, 9. Strabon y joint encore Fréjus.

[redacted]

s'élevaient Narbonne, selon Strabon, la plus importante des villes du pays (1), qui donna son nom à la province, et qui, par mer, entretenait des relations commerciales avec l'Espagne, l'Italie, l'Afrique et la Sicile; Arles, la petite Rome des Gaules, disait Ausone (2); Vienne, dont Martial vantait les goûts littéraires (3), et qui tenait les auteurs latins en aussi haute estime que les grecs; Nîmes, la première honorée du droit de bourgeoisie romaine (4); Aix, fondée l'an 123 par le consul Sextius, qui l'appela de son nom Aquæ Sextiæ; Valence, Orange, Avignon, Béziers, cités romaines comblées de faveurs et jouissant de tous les priviléges de la mère patrie, parlant grec et latin, possédant des amphithéâtres pour se réunir; pour s'instruire, des chaires déjà célèbres du temps d'Auguste (5), et pour s'illustrer, de grands hommes qu'elles envoyaient à Rome, avant le règne de Claude, prendre part aux affaires de la république (6).

Si les Gaulois de la Narbonnaise jouissaient, sur les bords

(1) Id., c. 1, 12. « Le marché de toute la Gaule. »

(2) Auson. *Claræ Urbes*, VIII.

Pande, duplex Arelate, tuos blanda hospita portus,
Gallula Roma Arelas; quam Narbo Martius, et quam
Accolit Alpinis opulenta Vienna colonis.

(3) Martial., lib. VII, ep. 87.

Fertur habere meos, si vera est fama, libellos
Inter delicias pulchra Vienna suas.
Me legit omnis ibi senior, juvenisque, puerque,
Et coram tetrico casta puella viro.

(4) Strabo, id., c. 1, 12.

(5) Tacit. *Ann.*, lib. IV, c. 44. Auguste envoya son neveu Lucius Antonius à Marseille, où le prétexte de son éducation couvrit un véritable exil.

(6) Tacit. *Ann.*, lib. XI, c. 24. « Num pœnitet... insignes viros e Gallia Narbonensi transivisse? »

[redacted]

du Tibre, d'une aussi belle renommée, tout porte à croire que ce pays, avec ses peuples civilisés et ses villes honorées du titre de municipes, ne put échapper à la sollicitude des apôtres, de saint Pierre surtout, et le vicaire de Jésus-Christ ne manqua pas, durant son séjour à Rome, de diriger et de pousser au delà des monts l'œuvre de la conversion des gentils. Nous ne doutons pas que les apôtres Paul et Luc, spécialement envoyés aux nations de l'Occident, n'aient annoncé l'Évangile et fondé, soit en personne, soit par leurs disciples, des Églises dans les cités si florissantes de la Gaule, sur le littoral de la mer Intérieure. Aussi la tradition qui vénère dans Lazare le premier évêque de Marseille fait-elle remonter l'établissement des chrétientés de Vienne à Crescent, d'Aix à Maximin, de Narbonne à Sergius Paulus, d'Arles à Trophime. Ces dernières croyances en particulier nous paraissent reposer sur des témoignages que l'on ne saurait récuser.

Nous nous sentons ici plus à l'aise, car nous sommes en présence d'un sentiment unanime qui vénère, de temps immémorial, dans le premier évêque de Narbonne le proconsul de Chypre, dont nous lisons la conversion miraculeuse au livre des Actes (1). Le nouveau disciple du Christ, laissant là les grandeurs de ce monde et abandonnant la haute position qu'il occupait dans l'empire, s'attacha désormais à saint Paul, qui venait de le baptiser en lui donnant son nom ; il se mit à sa suite pour l'accompagner chez les nations et l'assister dans la prédication de l'Évangile. Le grand Apôtre avait accompli son œuvre dans

(1) Act. apost. xiii, 7.

[redacted]

l'Achaïe, et de Corinthe il écrivait aux Romains qu'il se préparait à passer en Espagne (1). Il n'existe aucune raison sérieuse qui permette de révoquer en doute ce voyage annoncé par saint Paul. Le pape saint Clément (2), saint Athanase, saint Cyrille de Jérusalem, saint Épiphane, saint Jean Chrysostome et Théodoret affirment qu'il s'est accompli, et nous croyons devoir ajouter foi plutôt à leur témoignage qu'au texte d'un canon attribué au pape saint Gelase et inséré dans le décret de Gratien, où nous lisons que des obstacles imprévus ont empêché saint Paul d'accomplir son dessein (3).

L'Apôtre se rendit donc en Espagne ; mais celui qui disait (4) : « De Jérusalem en Illyrie, je suis allé de tous côtés répandant la bonne nouvelle », prit son chemin par la Gaule Narbonnaise, et après y avoir, comme ailleurs, recueilli les fruits de salut dus à l'ardeur de son zèle, il laissa son compagnon Sergius Paulus comme évêque à Narbonne, avec la mission d'étendre les progrès du christianisme aux autres villes de la province.

Cette tradition est appuyée par le vieux Martyrologe romain, qui annonce au XI des calendes d'avril : « A Narbonne, la fête de saint Paul, évêque, disciple des apôtres (5). » Ce témoignage, à nos yeux d'une valeur incontestable, puisqu'il nous vient de Rome même, est

(1) Ep. ad Rom. XV, 28 : « Per vos proficiscar in Hispaniam. »

(2) Ep. ad Corinth. — Ep. ad Dracont. — Catech. XVII. — Hæres, XXVII.

(3) Decret. Grat., Causa XXII, q. II, c. 5.

(4) Ep. ad Rom. XV, 19.

(5) Vetus Martyrol. Romanum, XI kal. april. : « Narbonæ, sancti Pauli episcopi, discipuli apostolorum. »

encore confirmé par l'autorité d'Adon, le 22 mars (1) : « A Narbonne, dans les Gaules, fête de saint Paul, évêque et confesseur, disciple des apôtres », et par celle d'Usuard, le 12 décembre (2) : « A Narbonne, fête de saint Paul, confesseur, ordonné par l'apôtre saint Paul, et établi évêque de cette ville. Il accompagnait l'Apôtre des nations se rendant en Espagne, et fut laissé par lui à Narbonne. Il poursuivit avec ardeur l'œuvre de la prédication de la foi, et mourut illustre par ses miracles. »

La propagation de l'Évangile ne se concentra pas exclusivement entre les mains de l'évêque Sergius Paulus à Narbonne. Cette ville était citée par Strabon comme la plus importante de la province; mais à ses côtés florissait Arles, la petite Rome des Gaules, qui ne pouvait dès lors ne pas attirer sur elle, avec les regards des apôtres, quelques rayons de la lumière qu'ils répandaient de toutes parts dans l'empire romain. Le livre des Actes nous fait connaître un disciple de saint Paul, du nom de Trophime, d'Éphèse (3) ; il s'était converti du paganisme à la religion chrétienne, et suivit son maître dans ses voyages à travers la Syrie, par Ptolémaïs et Césarée, pour se rendre à Jérusalem, aux fêtes de la Pentecôte. Pendant son séjour dans la ville sainte, Paul emmena Trophime au temple; la pré-

(1) Ado, Martyrol., XI kal. april. « In Galliis civitate Narbona, natale sancti Pauli episcopi et confessoris, discipuli apostolorum. »

(2) Usuard, Martyrol., pridie idus decembris : « Apud Narbonam, natalis sancti Pauli confessoris, quem beatus Paulus apostolus ordinatum, eidem urbi destinavit antistitem; quique cum eodem apostolo ad Hispanias prædicandi gratia pergens, ibidem relictus est, ubi prædicationis officio non segniter impleto, clarus miraculis quievit. »

(3) Act. Apost., c. XXI, 29. « Viderant enim Trophimum Ephesinum in civitate cum ipso. »

[redacted]

sence de cet étranger, de ce gentil, excita soudain un grand tumulte, et Paul faillit être victime de la colère des Juifs. A quelque temps de là, ils se remirent en chemin ; mais Trophime tomba malade à Milet, et saint Paul dut continuer sans lui ses courses apostoliques (1). Rendu à la santé, il vint à Rome et fut envoyé par saint Pierre dans la Gaule Narbonnaise, où il espérait sans doute rencontrer le grand Apôtre à son retour d'Espagne. Trophime se livra tout entier dans ce pays à la conversion des gentils, et fut placé à la tête de l'Église d'Arles, tandis que Sergius Paulus gouvernait les fidèles de Narbonne, et Crescent, si nous en croyons Adon (2), les chrétiens de Vienne.

Le vieux Martyrologe romain, dont nous apportions le témoignage à l'appui de la mission de saint Paul de Narbonne au premier siècle, fait également mémoire « de saint Trophime, disciple des apôtres (3). » Nous lisons aussi dans le Martyrologe d'Adon, à la date du 29 décembre (4) : « Arles, fête de saint Trophime, évêque et confesseur, disciple des apôtres Pierre et Paul. » Usuard est encore plus explicite (5) : « Le 29 décembre, Arles, fête de saint Trophime, dont parle saint Paul dans sa lettre à

(1) II ad Timoth., c. IV, 20 : « Trophimum reliqui infirmum Mileti. »

(2) Ado, Martyr., IV kal. jan. « S. Crescentis, apostoli Pauli discipuli, Viennensis ecclesiæ primi doctoris. »

(3) Vetus Martyr. Rom., IV kal. jan. « Trophimi episcopi, disciputi apostolorum. »

(4) Ado, Martyr., IV kal. jan. « Apud Arelatem, natalis S. Trophimi, episcopi et confessoris, discipuli apostolorum Petri et Pauli. »

(5) Usuard, Martyr., IV kal. jan. : « Apud Arelatem, natalis S. Trophimi, cujus meminit Paulus scribens ad Timotheum, qui ab eodem apostolo episcopus ordinatus. præfatæ urbi primus ad Christi evangelium prædicandum directus est. Ex cujus fonte, ut papa Zosimus scribit, tota Gallia fidei rivulos accepit. »

Timothée. Il fut sacré évêque par l'Apôtre, et envoyé dans cette ville pour prêcher la bonne nouvelle. De cette source, dit le pape Zozime, la foi se répandit dans toute la Gaule. »

Un petit livre publié, d'autres disent rédigé par l'archevêque de Vienne, Adon, vers l'an 850 (1), offre comme en raccourci, à la piété des fidèles, le nom, la fête et les principaux titres de gloire des apôtres et de leurs disciples. Ce petit livre, d'une importance égale à peu près à celle du vieux Martyrologe romain, dont il n'est que le développement, semble avoir été composé pour défendre l'entrée du collége apostolique contre les invasions du moyen âge. Nous y trouvons à leur place Paul de Narbonne (2) et Trophime d'Arles, rangés au nombre des disciples des apôtres (3). Ce témoignage des temps anciens en faveur des deux évêques est confirmé par le passage suivant de la chronique d'Adon, disant du premier siècle (4) : « On

(1) *Libellus de Festivitatibus Apostolorum*, et reliquorum qui discipuli aut vicini successoresque ipsorum apostolorum fuerunt.

(2) *Libellus de Fest. Apost.*, D. XI kal. apr. « Natalis S. Pauli, quem beati apostoli ordinatum urbi Narbonæ episcopum miserunt. Quem tradunt eumdem ipsum fuisse Sergium Paulum proconsulem, virum prudentem, a quo ipse Paulus sortitus est nomen, quia eum fidei Christi subegerat : quique ab eodem sancto apostolo cum ad Hispanias prædicandi gratia pergeret, apud præfatam urbem Narbonam relictus, prædicationis officio non segniter impleto, clarus miraculis coronatus sepelitur. »

(3) *Lib. de Fest. Apost.*, F. IV kal. jan. « Natalis S. Trophimi, de quo scribit apost. ad Timoth. : *Trophimum autem reliqui infirmum Mileti*. Hic ab apostolis Romæ ordinatus episcopus, primus ad Arelatem urbem Galliæ ad Christi Evangelium prædicandum directus est. Ex cujus fonte, ut beatus papa Zosimus scribit, totæ Galliæ fidei rivos acceperunt; qui apud eamdem urbem in pace quievit. »

(4) Ado, *Chronicon.*, Ætas sexta, an. 59 : « Quo tempore creditur

[redacted]

croit que Paul, se rendant en ce temps-là en Espagne, laissa Trophime à Arles et Crescent à Vienne, pour prêcher l'Évangile. »

En présence de ces textes que nous avons voulu reproduire intégralement, est-il nécessaire de faire observer en quelle estime Usuard tenait le *Libellus de Festiv. Apost.*; qu'il lui prête toute sa confiance, et se contente d'y prendre à la lettre les notices insérées dans son Martyrologe sur Paul de Narbonne et Trophime d'Arles ?

Il serait plus que téméraire de repousser cette tradition et de n'admettre pas que l'Eglise d'Arles a été fondée au premier siècle de l'ère chrétienne. En effet, dès le milieu du troisième siècle, nous voyons un de ses évêques dénoncé à Rome pour s'être engagé dans les voies de l'hérésie. Saint Cyprien écrivait au pape saint Etienne : « Faustin, notre collègue, m'a écrit deux fois de Lyon, où il réside, pour me faire connaître ce que je sais vous avoir été déjà dénoncé à vous-même par les autres évêques de la province, que Marcien, résidant à Arles, s'est joint à Novatien et s'est séparé de l'unité de l'Église catholique. C'est pourquoi il est nécessaire que vous adressiez des lettres pleines d'autorité à nos collègues de l'épiscopat établis dans les Gaules, afin qu'ils ne souffrent pas plus longtemps Marcien, ennemi obstiné et orgueilleux de la divine piété. — Ainsi, qu'après avoir écarté Marcien..., on prenne soin de substituer un autre évêque à sa place (1). » Le schisme de Novatien dont il est ici question

Paulus ad Hispanias pervenisse et Arelatæ Trophimum, Viennæ Crescentem discipulos suos ad prædicandum reliquisse. »

(1) S. Cypriani opera, Ep. LXVII ad Stephanum de Marciano.

[redacted]

avait commencé en 252; la lettre de saint Cyprien est de l'année 254; on ne peut donc pas supposer qu'à peine fondée l'Église d'Arles ait été gouvernée par un évêque hérétique.

Il est plus raisonnable d'admettre que Marcien prenait rang parmi des pontifes dont la succession remontait au premier siècle. « Cette date de la fondation de l'Église d'Arles par saint Trophime n'est pas indiscutable (1), dit M. le Blant dans ses admirables études sur les inscriptions chrétiennes de la Gaule ; mais les preuves de l'épigraphie sont en sa faveur », témoin l'inscription dix fois séculaire gravée sur la statue de saint Trophime, qui décore le portail de l'église métropolitaine (2); témoin le sceau des anciens archevêques d'Arles Imbert d'Aiguières, en 1193, et ses successeurs Michel de Moriez, Hugues, Jean de Baux, Bertrand de Saint-Martin (3), portant l'effigie de saint Trophime avec ces mots :

† SANCTI TROPHIMI IHV. XPI DISCIPVLI

De plus, nous avons sous les yeux les lettres échangées, au quatrième et au cinquième siècle, entre les papes et les

(1) M. le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, préface, p. 54 et 56.

(2) Suarez, *Gallia christiana*, t. VIII. « Christi discipulum probat marmorea D. effigies in atrio metropoleos collocata ante annos mille, cujus pallium, stylo vetustioris ævi, inscribitur hoc epigrammate :

Cenitur eximius
Vir, Christi discipulorum
De numero, Trophimus,
Septuaginta duorum.

(3) *Monuments inédits*, t. II, p. 348.

[redacted]

évêques de la province d'Arles : elles attestent que tous, d'un commun accord, reconnaissaient l'antiquité des origines de cette Église, déclarant hautement, les uns et les autres, que « le grand évêque d'Arles, Trophime, envoyé par le siége apostolique, a été la source d'où les ruisseaux de la foi ont coulé sur les Gaules (1). » Ce sont les paroles du souverain pontife ; nous en recueillons l'écho sur les lèvres des évêques disant : « C'est une chose connue de toutes les provinces des Gaules, et la sainte Église romaine n'ignore pas que la cité d'Arles a mérité, la première d'entre les cités des Gaules, d'avoir un évêque, qui fut saint Trophime, envoyé par le bienheureux apôtre Pierre, et que c'est de là que le bien de la foi et de la religion s'est étendu peu à peu dans les autres contrées des Gaules (2). »

Ces documents précieux et incontestables établissent tout d'abord et mettent bien en lumière un premier point, que l'Évangile a été, dès le premier siècle, prêché dans la Narbonnaise par des disciples des apôtres, entre lesquels on distingue Crescent de Vienne, Paul de Narbonne et Trophime d'Arles ; ensuite ils démontrent que, dans notre pays, les commencements du christianisme ont été difficiles, ses progrès lents, pénibles, et, pour continuer

(1) Ep. I, Zosimi ad Episc. Gall. — Sirmond. *Conc. antiq. Gall.*, t. I, p. 42. « Ad quam Arelatensem urbem primum ex hac sede Trophimus summus antistes, ex cujus fonte totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt, directus est. »

(2) Preces Episc. prov. Arelat. ad Leonem pap. — Sirmond, id., p. 89. « Omnibus Gallicanis regionibus notum est, sed nec sacrosanctæ Romanæ Ecclesiæ habetur incognitum, quod prima intra Gallias Arelatensis civitas, missum a beato Petro apostolo S. Trophimum habere meruit sacerdotem, et exinde aliis paulatim regionibus Galliarum bonum fidei et religionis infusum. »

l'image du pape Zozime, plus semblables à la source qui coule, se déversant en faibles ruisseaux, qu'à un grand fleuve qui couvre en un moment toute la contrée de ses ondes débordées (1).

Nous apprenons encore par ces textes authentiques quelle était, en l'année 417, l'opinion accréditée à Rome et en Gaule sur les origines de la religion chrétienne dans notre pays. Comme il s'agissait, dans la discussion qui nous a fourni les lettres échangées entre le pape et les évêques de la Narbonnaise, de décider la question de haute juridiction que Patrocle, évêque d'Arles, prétendait inhérente à son siége depuis la venue de saint Trophime, nous ne voyons pas qu'aucun des évêques qui refusaient de se soumettre à cette suprématie ait mis en parallèle et invoqué, pour appuyer son indépendance, l'antiquité de leurs Églises respectives. C'était pourtant l'occasion et en même temps le meilleur moyen de réduire à néant les prétentions de Patrocle. Ils ne l'ont pas fait, quoiqu'ils fussent évêques de Marseille, de Vienne et de Narbonne. Tous, de

(1) Mamachi, *Origines et Antiquitates Christian.*, t. II, lib. II, c. 22, embrasse pleinement cette opinion sur l'établissement du christianisme dans les Gaules. Le savant dominicain, professeur à la Minerve, montre saint Pothin et la mission asiatique continuant l'œuvre apostolique de saint Trophime, et il ajoute, à la page 245 : « Quid obstabat, quo minus Trophimus primus christianismum in Galliam introducere, tametsi Pothinus Polycarpi discipulus Lugdunensem deinde ecclesiam moderatus sit, in qua perpaucos christianos reperisset? Nam exiguum fuisse tunc ætatis in Gallia numerum nostrorum facile patior. » Un peu plus loin, p. 247, le P. Mamachi énumère les prétentions des Églises des Gaules et les traditions locales des fidèles de Limoges touchant saint Martial, de Toulouse au sujet de saint Saturnin, de Paris sur saint Denys l'Aréopagite, etc., et il observe : « Alii aliis discipulis apostolorum institutoribus gloriantur. Hoc certum est : perpaucos floruisse primis temporibus in ea regione, qui christianam religionem profiterentur. »

[redacted]

part et d'autre, s'accordaient donc à croire que de la Narbonnaise, d'Arles en particulier, puis des autres cités, des missionnaires se seraient peu à peu avancés dans l'intérieur des terres, du côté de Lyon, Besançon, Toulouse, Autun, Bordeaux (1), et vers les plus rapprochées des villes bâties par les soins d'Auguste dans la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Belgique. Ainsi se seraient fondées les Églises qui, au dire de saint Jérôme (2), existaient déjà au deuxième siècle sur les bords de la Garonne.

Les travaux des Romains et la marche de leur civilisation entraînaient le progrès du christianisme dans les Gaules. Les quatre grandes voies ouvertes par Auguste s'achevaient sous ses successeurs, et sur les différents points de leur long parcours on voyait des cités importantes s'élever sur les ruines des pauvres villages, à la place des enceintes grossièrement fortifiées. Ces voies romaines partaient de Lyon, et trois d'entre elles auraient été, dit-on, percées sur la proposition d'Agrippa (3). « Dans leur ensemble elles coupaient, dit M. Thierry (4), le territoire transalpin au nord, au nord-ouest, au sud-ouest et au sud. Celle du nord aboutissait au Rhin et à l'Océan

(1) Ces villes sont présentées par Strabon comme les plus considérables des Gaules. D'après saint Jérôme, dès l'an 59, *Chron.*, le célèbre Ursulus ou Surculus enseignait la rhétorique à Toulouse. Autun fut la première à rechercher l'alliance et l'amitié des Romains, et s'appela Julia, de Jules César, au lieu de Bibracte, puis Augustodunum, d'Auguste. Lyon, fondée ou agrandie par le gouverneur de la province, Munatius Plancus, l'an 25 avant J.-C., acquit promptement, grâce à sa position au confluent du Rhône et de la Saône, une importance particulière.

(2) Ep. LIII, ad Theodoram.

(3) *Hist. littéraire des Gaules*, t. I, p. 51.

(4) *Hist. des Gaules*, t. I, ch. I.

germanique par Châlon-sur-Saône, Langres, Metz, Trèves et Coblentz; celle du nord-ouest gagnait par Autun, Sens et Beauvais, les grands ports de l'Océan et le détroit de Bretagne. La voie sud-ouest conduisait par les montagnes d'Auvergne au golfe Aquitanique, en traversant Limoges et Saintes. La quatrième, enfin, longeait le Rhône sur sa rive gauche et, se bifurquant à Tarascon, allait rejoindre Narbonne et Marseille. »

Les Romains remplissaient ainsi leur tâche en vérifiant à la lettre la parole de l'Évangile (1). « Toute vallée sera comblée et toute colline abaissée. » La Gaule avait entendu les échos de la voix qui criait au désert (2) : « Préparez les voies au Seigneur, rendez droits ses sentiers. » La plaine s'ouvrait au loin sous les pas des apôtres; ils ne tardèrent pas à entrer dans la carrière qu'ils devaient parcourir en héros et ne quitter qu'en vainqueurs. L'an 152 de l'ère chrétienne, une mission grecque, partie des rivages de l'Asie Mineure, vint s'établir à Lyon pour donner à cette Église un évêque et des prêtres avec une organisation définitive. Nous ne sommes pas surpris de la voir de là rayonner à son tour du côté de la Narbonnaise, vers Valence, et dans les différentes directions de la Gaule Celtique, vers Besançon, vers Châlon-sur-Saône, Autun, Dijon et Langres. Les Églises de Lyon et de Vienne ont conservé jusqu'à ce jour le souvenir d'une alliance plus intime et d'une communion plus étroite; le sang de leurs martyrs, si glorieusement répandu sous la persécution de Marc-Aurèle, vers l'an 177, fut le premier, au témoignage

(1) Luc, c. III, 5.
(2) Marc, c. I, 3.

de Sulpice-Sévère (1), qui vivifia dans les Gaules les germes féconds de la semence évangélique.

Les chrétientés récemment établies travaillaient à leur tour à la propagation de la foi, élargissant autour d'elles le cercle de ses conquêtes, et envoyant de leur côté des apôtres jeter les fondements de nouvelles Églises dans les régions environnantes. Le zèle et l'activité de ces missionnaires ne demeuraient point stériles; car, en l'année 180, saint Irénée pouvait réunir à Lyon un premier concile tôt après suivi d'un second, et à chacune de ces assemblées l'on vit siéger douze ou treize évêques. Ces prélats, il est vrai, appartenaient à la province romaine, à la Narbonnaise, et venaient des villes voisines; car on continuait à regarder la Gaule Celtique comme un pays perdu derrière ses bois et ses marais. Lyon, qui en était la métropole, conservait elle-même, en dépit de son athénée, de ses chaires et de ses écoles, un accent barbare que ses rhéteurs ne parvenaient pas à lui enlever. Si saint Irénée se plaignait encore, vers l'an 190, des embarras qu'il éprouvait à parler au peuple lyonnais dans la langue harmonieuse des Athéniens, combien plus empêchés ne se seraient point sentis les chefs d'une mission grecque députés cent ans plus tôt, sur les bords de la Seine, parmi les Parisiens, au cœur même du pays des Celtes?

La mission asiatique, qui fixa son centre à Lyon et jeta, grâce à saint Irénée, un si vif éclat sur l'Église des Gaules, étendit ainsi les progrès du christianisme au delà de la Narbonnaise (2), où jusqu'alors il s'était tenu renfermé. Le

(1) *Hist. sacra*, lib. II, p. 150.

(2) Mamachi, *Orig. et Antiq. Christ.*, t. II, p. 247, raconte de la

zèle et l'énergie des nouveaux ouvriers, disciples de saint Jean par saint Polycarpe, opéraient des merveilles ; porté par eux, l'Évangile quitta les bords de la mer Intérieure, et, remontant la vallée du Rhône, il pénétra plus avant dans la Gaule Celtique, à travers les plaines fertiles du bassin de la Saône, jusqu'à Langres et Dijon. Ces généreux élans de la charité apostolique furent trop tôt comprimés par la violence, et l'ardeur des missionnaires s'éteignit dans leur sang. Lyon et Vienne ne furent pas seules à souffrir des édits de Marc-Aurèle. La rage des bourreaux s'acharnait contre les chrétiens partout où la foi s'était établie. Toutes les Églises des Gaules furent décimées; un grand nombre même, soit dans la Narbonnaise, soit dans la Celtique, furent anéanties, les pasteurs ayant été mis à mort et les brebis égorgées; il ne restait, deçà, delà, que quelques fidèles dispersés par la terreur, qui attendaient dans l'angoisse qu'il plût à Dieu de calmer la tempête et de leur envoyer d'autres chefs, pour rétablir le règne du Christ aux lieux où il venait d'être si violemment détruit.

Trente ans après Marc-Aurèle, l'empereur Sévère renouvelait la persécution et poursuivait la ruine de la religion chrétienne dans les Gaules. Le grand Irénée périt dans les supplices ; on put croire son œuvre dévastée, les fruits de sa mission dispersés, et la destruction du christianisme complète. Mais cette fois le sang des martyrs fut vraiment pour toute la contrée une semence de chrétiens, et les

même façon le progrès de la religion dans les Gaules : « Secundo sæculo, dit-il, auctum magis magisque eorum fuisse numerum, adeo ut Lugduni ac Viennæ permulti rapti ad supplicium, variisque tormentorum generibus excruiati, martyres demum magno Ecclesiarum commodo atque utilitate decesserint. »

[redacted]

peuples les plus reculés furent à leur tour appelés à la recueillir pour la faire fructifier au centuple. Ainsi voit-on dans les champs les habitants, surpris par un orage, chercher un refuge sous leurs grands arbres : les premières gouttes s'arrêtent absorbées par l'épaisseur du feuillage ; mais si les nuages s'amoncellent, si le ciel se fond en eau, la pluie ne tarde pas à pénétrer l'abri, et ceux qu'il couvrait naguère trouvent bientôt les branches les plus touffues impuissantes à les garantir.



[redacted]

CHAPITRE IV

Nouvelle mission apostolique dans les Gaules au troisième siècle.

I

FONDATION DE L'ÉGLISE DE PARIS

Saint Grégoire de Tours commence son histoire en résumant à grands traits les principaux événements qui remplissent les premiers siècles de l'Église avant l'arrivée des Francs dans les Gaules. C'était certes une grande et belle idée de chercher dans le berceau même du christianisme les origines du royaume très-chrétien, de montrer la religion associant dès le principe ses intérêts à la cause de la France, pour établir ainsi les destinées providentielles de notre nation, et permettre à un autre historien, à Mézeray, d'inscrire en tête de nos annales : *Gesta Dei per Francos.* L'évêque de Tours esquisse rapidement et d'un crayon léger le tableau des persécutions. Arrivant à celle de l'empereur Marc-Aurèle, après avoir cité les noms de deux illustres victimes, saint Justin l'Apologiste et saint Polycarpe, le disciple de saint Jean, il ajoute (1) : « Dans les Gaules surtout, un grand nombre de martyrs ont remporté pour le nom de Jésus-Christ la céleste couronne ; nous

(1) *Hist. Franc.*, l. I, c. 26. Ce texte est digne de remarque : « Quorum passionum historiæ apud nos fideliter usque hodie retinentur. »

conservons encore fidèlement la relation de leurs souffrances. Parmi ces vaillants soldats se trouvait le premier évêque de l'Église de Lyon, Pothin, qui plein de jours expira dans les supplices. Son successeur, le bienheureux Irénée, qui avait été envoyé à Lyon par saint Polycarpe, convertit par ses prédications la ville presque tout entière au christianisme. Dans une nouvelle persécution, la cinquième, ordonnée par Sévère, le démon se servit du tyran pour déclarer à la religion du Christ une guerre si cruelle que l'on vit égorger une multitude innombrable de fidèles, et des fleuves de sang inonder les places publiques. »

S'il faut vraiment admettre et compter dans les Gaules tant d'Églises fondées dès le premier siècle par les soixante-douze disciples, par les apôtres eux-mêmes ou par leurs envoyés immédiats; si nous devons ajouter foi aux traditions particulières qui leur décernent à tous les palmes du martyre, comment expliquer le silence que saint Grégoire de Tours fait peser sur ces héros de la foi? Comment a-t-il pu les laisser dans l'oubli quand il a parlé de Néron, de Domitien, de Trajan? Comprend-on qu'au sanglant souvenir de ces trois premiers persécuteurs, il n'ait pas songé à rattacher les noms de saint Denys de Paris, de saint Martial de Limoges, de saint Savinien de Sens, de saint Nicaise de Rouen, de saint Gatien de Tours, s'il est vrai, comme le disent certains auteurs s'appuyant sur des légendes, que ces saints et beaucoup d'autres ont souffert le martyre sous l'un ou l'autre de ces tyrans? Cependant c'étaient là des saints du pays, qui devaient naturellement accourir sous la plume d'un évêque racontant

[redacted]

les origines de sa nation; chacun d'eux avait sa place glorieusement marquée autour du berceau de nos Églises, et leurs victoires ne pouvaient que jeter un éclat immortel sur les premières pages de notre histoire. De plus, parmi ces noms, un surtout intéressait assez l'évêque de Tours pour qu'il ne négligeât pas l'occasion qui s'offrait à lui de célébrer la gloire et les triomphes du fondateur de son Église. S'il ne l'a pas fait, c'est que ce n'était point la vérité.

Saint Grégoire n'ignorait pas qu'avant la mission d'Asie, dont il rapporte les conquêtes et les épreuves, l'Évangile avait été, au premier siècle, annoncé au delà des Alpes, mais seulement sur des points isolés de la contrée, par quelques apôtres dont la prédication porta d'abord peu de fruits, et dont les travaux ne furent point arrêtés par les supplices ou par une mort violente. Répondant à l'avance à ceux qui devaient l'accuser d'ignorer ou de négliger les traditions locales, l'évêque de Tours raconte celle qui commençait à prendre cours au sujet de saint Eutrope, martyr et apôtre de Saintes (1). « Il passait, écrit notre historien, pour avoir été envoyé dans les Gaules avec la dignité d'évêque, par le pape saint Clément. » Il ne lui était pas difficile de consigner dans ses ouvrages les mêmes traditions sur les évêques dont il fixait l'arrivée au troisième siècle, si déjà elles avaient eu quelque faveur dans les Églises de Paris, de Toulouse, de Clermont, de Bourges, de Limoges et de Tours. Grégoire n'en dit rien, parce que

(1) *De Gloria Martyr.*, l. I, c. 56 : « Eutropius martyr Santonicœ civitatis, a Clemente episcopo fertur directus in Gallias, ab eodem etiam pontificalis ordinis gratia consecratus. »

de son temps personne n'y songeait, et son livre ne rappelle la mémoire d'aucun martyr en Gaule durant les premières persécutions, parce qu'à cette époque il n'y en avait pas encore eu dans nos contrées. C'était si bien le sentiment en honneur à Rome, que le vieux Martyrologe romain présentait à la vénération des fidèles, sous le simple titre d'évêque, Paul de Narbonne et Trophime d'Arles, disciples des apôtres (1).

Le témoignage de Sulpice-Sévère est sur ce point aussi formel et aussi explicite que possible ; il acquiert une nouvelle force en nous donnant la raison du silence de Grégoire de Tours. L'auteur de l'*Histoire sacrée* écrivait quatre-vingt-neuf ans après la conversion de Constantin, c'est-à-dire vers l'an 400 ; il présente, lui aussi, dans son ouvrage un résumé succinct des faits relatifs aux premières persécutions, et quand il arrive aux cruels édits proclamés de nouveau par l'empereur Marc-Aurèle, il ajoute cette remarque (2) : « Ce fut alors que pour la première fois l'on vit des martyrs dans les Gaules, parce que la vraie religion ne fut embrassée que plus tard au delà des Alpes. » Ces paroles sont d'un Gaulois, de celui que, pour son élégance et sa gravité consciencieuse, la critique appelle à juste titre le Salluste chrétien. Pour nous, accoutumé au respect des vieux historiens de l'Église, nous ne comprenons pas que l'on fasse avec si peu de souci litière d'un texte clair, net, précis, parce qu'il ne saurait se concilier avec la fondation, au premier siècle, de soixante-quinze Églises au delà des

(1) Vetus Martyr. Rom., XI kal. aprilis, IV kal. januar.

(2) « Tum primum intra Gallias martyria visa, serius trans Alpes Dei religione suscepta. »

[redacted]

monts, et parce qu'il contredit les actes légendaires de tant de saints pontifes qui sont presque tous présentés comme des martyrs solennellement immolés en Gaule sous Néron, Domitien ou Trajan, avec un grand nombre des néophytes qu'ils avaient convertis au christianisme. L'observation de Sulpice-Sévère renverse toutes ces croyances, car elle signifie qu'avant Marc-Aurèle la persécution n'avait pas été officiellement organisée, et qu'elle ne sévissait pas encore dans les Gaules en vertu d'un ordre directement émané de César ; il ne pouvait y avoir eu que quelques martyrs isolés, quelques chrétiens exécutés, à l'instigation des prêtres des idoles, par le peuple ameuté, ou par des magistrats zélés, présumant la volonté de l'empereur, pour satisfaire leurs haines personnelles contre les serviteurs de Jésus-Christ.

L'autorité de saint Jérôme n'est pas à dédaigner dans ce débat. Or le savant ermite de Bethléem écrit également, dans la *Chronique* d'Eusèbe, à l'année 169 : « Dans les Gaules un grand nombre de chrétiens sont glorieusement mis à mort pour le nom du Christ, et aujourd'hui on conserve encore la relation de leurs héroïques combats (1). » Jusque-là le saint docteur n'a point parlé des Gaules ; il ne dit mot des effets des premières persécutions au delà des Alpes. Denys de Paris, l'Aréopagite surtout, Saturnin de Toulouse, Martial de Limoges n'étaient cependant point des victimes ordinaires. Oserait-on l'accuser d'ignorance après ses voyages dans les Gaules, son séjour prolongé dans notre pays, ses relations intimes avec ce qu'il y avait de plus illustre parmi les Gaulois pour la science et la sain-

(1) S. Hieron. *Chronicon.*, an. 169.

teté ? Pourrait-on l'accuser d'un oubli, quand il se souvenait de rappeler à Théodora (1) la fondation, vers la fin du deuxième siècle, de plusieurs Églises dans l'Aquitaine, sur les bords de la Garonne?

Les actes de saint Saturnin de Toulouse jettent une nouvelle lumière sur la question des origines de nos Églises, et ils achèvent de confirmer les témoignages de Grégoire de Tours, de Sulpice-Sévère et de saint Jérôme. Nous en détachons ce passage remarquable : « Après l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsque le soleil de justice, luisant dans les ténèbres, commençait à illuminer des splendeurs de la foi les régions de l'Occident, peu à peu et par degrés l'Évangile se répandit sur toute la terre. A la prédication des apôtres, ses progrès se firent avec la même lenteur dans notre pays. De rares Églises s'élevaient dans quelques cités, grâce à la dévotion d'un petit nombre de fidèles. Au contraire, les temples des idoles ne pouvaient se compter, et partout les déplorables égarements du paganisme les remplissaient de la fumée des sacrifices. Il y a cinquante ans, les actes publics en font foi, sous le consulat de Décius et de Gratus, ainsi que l'on en garde le fidèle souvenir, la ville de Toulouse reçut son premier évêque, saint Saturnin (2). » De ce texte il résulte encore clairement, d'abord, que l'Évangile se propagea lentement et difficilement dans les diverses parties du monde; ensuite, qu'au commencement du troisième siècle il n'y avait en Gaule que quelques Églises et un nombre de chrétiens très-restreint eu égard à la population du pays.

(1) Ep. LIII, ad Theodoram.
(2) Ruinart, *Act. mart. sincera*, p. 109.

[redacted]

Telle était, dès le principe, la tradition unique de nos pères sur les origines de la religion chrétienne au delà des Alpes. Les esprits ne s'étaient pas encore divisés au bénéfice de certaines croyances locales; l'ère des légendes n'avait pas pris naissance. Les évêques des principales Églises du nord et de l'ouest de la Gaule ne pensaient pas autrement au sixième siècle : ils croyaient à la prédication de l'Évangile sur les confins de la Gaule au premier siècle; mais ils reconnaissaient, dans une circonstance des plus solennelles, que les origines du christianisme dans nos contrées avaient été pénibles et ses progrès aussi lents que difficiles. Sept évêques, Eufronius de Tours, Prétextat de Rouen, Germain de Paris, Félix de Nantes, Domitien d'Angers, Victorius de Rennes, Domnolus du Mans, réunis en concile, écrivaient à sainte Radegonde (1) : « Dès son apparition sur la terre, la foi rayonna sur les confins de la Gaule; mais bien peu d'esprits s'ouvrirent à la connaissance de ses mystères. »

C'est avec ses documents authentiques, et en se fondant sur leur incontestable autorité, que saint Grégoire, poursuivant son récit, ajoutait au Ier livre de l'*Histoire des Francs* (2) : « Sous l'empereur Dèce, la guerre fut de nouveau déclarée au nom chrétien, et l'on fit un si grand carnage des fidèles que le nombre des martyrs ne saurait se calculer. — En ce temps-là, sept hommes investis de

(1) Concil. Gall., t. I, p. 348. — Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, lib. IX, c. 39 : « Itaque cum ipso catholicæ religionis exortu cœpissent Gallicanis in finibus venerandæ fidei primordia respirare, et adhuc ad paucorum notitiam tum ineffabilia pervenissent Trinitatis dominicæ sacramenta. »

(2) *Hist. Franc.*, lib. I, c. 28.

la puissance épiscopale furent envoyés dans les Gaules, comme on l'apprend des actes du saint martyr Saturnin. Nous y lisons en effet que sous le consulat de Décius et de Gratus, ainsi qu'on en garde le fidèle souvenir, la cité de Toulouse reçut son premier évêque, saint Saturnin. Voici les noms de ceux qui vinrent dans notre pays : à Tours, l'évêque Gatien ; à Arles, l'évêque Trophime ; à Narbonne, l'évêque Paul ; à Toulouse, l'évêque Saturnin ; chez les Parisiens, l'évêque Denys ; parmi les Arvernes, l'évêque Strémoine ; à Limoges, l'évêque Martial. De ces pontifes, Denys, évêque de Paris, souffrit divers tourments pour le nom de Jésus-Christ, et termina sa vie sous le tranchant du glaive. L'évêque Saturnin, attaché aux pieds d'un taureau furieux, fut précipité du Capitole et trouva la mort dans ce supplice. Gatien, Trophime, Strémoine, Paul et Martial s'élevèrent à la plus haute sainteté, et après avoir conquis à l'Église des peuples divers, en étendant au loin le règne de Jésus-Christ, ils sont morts dans une heureuse confession. Ils ont ainsi quitté la terre, les uns en martyrs, les autres en confesseurs, pour se trouver ensemble réunis dans les cieux.

« Un disciple de ces évêques, Ursin, se rendit à Bourges dans le dessein d'y prêcher le nom de Jésus-Christ. Un très-petit nombre d'habitants se convertit. L'apôtre commença par en faire des clercs et leur apprit la psalmodie. Mais il fallait bâtir une église et pourvoir à la célébration des saints mystères. Comme les ressources étaient très-bornées, les fidèles demandèrent la maison d'un citoyen pour la transformer en église. Or les sénateurs et les plus riches habitants de la ville restaient engagés dans l'idolâ-

[redacted]

trie, tandis que les pauvres seuls avaient cru à l'Évangile; la maison leur fut refusée. Alors ils s'adressèrent à Léocadius, le premier sénateur des Gaules, descendant du martyr de Lyon, Vettius Épagathus. Lorsqu'il connut leur religion et l'objet de leur requête, Léocadius répondit : « Si la maison que je possède à Bourges est digne de servir à ces fins, je ne refuse pas de la donner. » Aussitôt ils se prosternèrent à ses pieds et lui présentèrent trois cents pièces d'or dans un plat d'argent, en disant que la maison convenait parfaitement. Le sénateur ne prit que trois pièces d'or comme gage de bénédiction, et laissa le reste. De païen qu'il était il se fit chrétien, et sa maison fut changée en église. C'est aujourd'hui la première de Bourges, décorée avec un art merveilleux et enrichie des reliques du premier martyr saint Étienne. »

Tel est le récit de Grégoire de Tours; voilà dans quels termes il raconte et à quelle époque il rapporte la fondation de l'Église de Paris, en l'associant à l'établissement, ou à la restauration (1) des sept autres qui comptent parmi les plus illustres des Gaules. Est-il possible d'exiger dans une page d'histoire plus de netteté, plus de précision? L'accord le plus parfait ne règne-t-il pas entre cette narration et les témoignages antérieurs? Mais ceux qui récusent le texte de Sulpice-Sévère et qui n'acceptent pas l'autorité des actes de saint Saturnin, refusent également leur confiance à saint Grégoire de Tours; ils ne remarquent point que c'est là s'engager dans des voies nouvelles et briser témérairement avec la tradition unanime de l'épis-

(1) Arles et Narbonne, fondées au premier siècle, furent, comme nous le verrons, seulement restaurées à cette époque.

[redacted]

copat des Gaules au sixième siècle (1). Cependant il serait meilleur d'y prendre garde et de se montrer moins difficile; car ce fragment, tel que nous l'avons traduit, est détaché d'une œuvre authentique et sérieuse, la seule que l'on puisse consulter sur les origines de la nation française. Notre premier historien n'est pas seulement recommandable par son antiquité, à d'autres titres encore il mérite considération; les critiques anciens le tenaient en grande estime, et les modernes, Scaliger à leur tête, n'ont tous qu'une voix pour attester que dans Grégoire de Tours la véracité de l'écrivain n'est égalée que par la sainteté de l'évêque (2).

Aussi ne se rendrait-on pas compte de la sévérité excessive avec laquelle on a vu tout à coup repousser le témoignage de saint Grégoire, discuter ses assertions, révoquer en doute sa connaissance des faits, jeter, en un mot, le discrédit sur son ouvrage, et ne lui laisser plus à lui-même que le mérite d'un aimable conteur, si l'on ne remarquait promptement que notre vieil historien heurte de front et bat en brèche certaines opinions encore aujourd'hui défendues avec une constance et un dévouement dignes de servir une meilleure cause. Ces mêmes Églises dont il fixe la fondation au milieu du troisième siècle, vers l'an 250, on veut à tout prix faire dater leur établissement du premier siècle;

(1) Voir les lettres au pape Zozime et à la reine Radegonde, témoignages irréfragables de cette tradition, p. 57 et 71.

(2) Scaliger dit : « Nos neque meliorem, neque vetustiorem in Historia Francorum habemus. » — Le cardinal Bona l'appelle « fidelis historicus. » — Valois le déclare « virum pium et sapientem, ac historicorum nostrorum principem, et laude dignissimum. » Il appelait même ses ouvrages des Commentaires de Grégoire de Tours.

[redacted]

ces évêques qu'il dit avoir été envoyés en Gaule du temps de l'empereur Dèce, on soutient qu'ils ont tous reçu leur mission de saint Pierre lui-même ou tout au moins de saint Clément. Admettre la narration de saint Grégoire, c'est attaquer à la fois toutes ces origines avec les légendes qui s'y rattachent et les croyances qui les appuient.

On n'a donc pas craint d'avancer que l'évêque de Tours n'avait rien de précis à nous dire sur les origines de nos Églises, de la sienne en particulier. Certes l'assertion nous semble au moins audacieuse, et nous nous étonnons que douze siècles plus tard, avec des documents du neuvième ou du dixième siècle, sur le témoignage de quelques auteurs de la même époque, de Raban-Maur, par exemple, ou d'Hincmar, que l'on regarde comme mieux informés que saint Grégoire, on puisse avoir quelque chose de plus certain à nous apprendre. En effet, la situation personnelle de notre historien, sa haute position, ses relations nombreuses ne permettent pas de s'arrêter même à la pensée qu'il ait ignoré les traditions de cinq au moins des Églises dont il raconte l'établissement. Comment pourrait-on supposer que le savant prélat qui gouverna vingt et un ans l'Église métropolitaine de Tours n'ait pas su que le fondateur de cette Église avait été envoyé par saint Pierre? Comment a-t-il osé écrire, sans preuves certaines, que saint Gatien n'était venu de Rome que vers le milieu du troisième siècle? Comment saint Grégoire, issu d'une des plus illustres familles du pays des Arvernes, fils du sénateur Florent, neveu de saint Gall, évêque de Clermont, élevé par lui et par saint Avit, son archidiacre et son successeur, n'a-t-il pas été instruit du temps où saint Strémoine annonça

[redacted]

l'Évangile dans sa patrie? Ces observations ont frappé plusieurs esprits hostiles au récit de Grégoire, et ils se sont ralliés à son sentiment en ce qui regarde les origines de Tours et de Clermont.

Nous croyons que ces remarques s'appliquent avec la même justesse à la fondation de l'Église de Paris. Non-seulement la ville de Tours, dont notre historien occupait le siége épiscopal, était voisine de la capitale des Francs et entretenait avec elle des relations de toute sorte, mais saint Grégoire nous apprend de sa propre bouche qu'il vint à plusieurs reprises visiter Paris, et qu'il y fit un assez long séjour (1). Il fut le contemporain et l'ami de saint Germain de Paris, l'un des plus grands hommes de cette époque, qu'il eut l'honneur et la joie de recevoir dans son Église de Tours; les mêmes liens, plus intimes peut-être, l'unirent également à Raguemode, successeur de saint Germain sur le siége de Paris. Est-il admissible, lorsqu'il lui était si facile de prendre des informations à la source même, que saint Grégoire, avant d'écrire son histoire, n'ait pas su les croyances de l'Église de Paris sur ses origines, ou bien est-il probable que dans son récit il ait osé s'écarter du sentiment alors en honneur sur l'époque de la mission du premier évêque de Paris? L'hypothèse est d'autant moins vraisemblable qu'en divers endroits de ses ouvrages il parle de saint Denys, de son martyre, de son culte, de sa basilique et des serments que l'on avait, à Paris, coutume de prêter sur son tombeau (2). Faudrait-il supposer qu'au

(1) *Hist. Franc.*, lib. IX, c. 6. — Id., lib. V, c. 14, 19, 33. — Id., lib. X, c. 14. — De Miraculis S. Mart., c. 12.

(2) *Hist. Franc.*, lib. V, c. 33. — Id., lib. X, c. 29. — Lib. I, de Gloria mart., c. 72.

[redacted]

commencement du sixième siècle l'Église de Paris ignorait l'époque de sa fondation, et que cette date essentielle ne devait être révélée qu'au huitième ou au neuvième siècle? Pour le dire et le prouver, il ne serait besoin de rien moins que des pièces les plus authentiques, des documents les plus clairs et les plus positifs. Nous ne voyons pas qu'on les ait encore produits.

Le contraire a lieu. Chaque jour apporte de nouvelles preuves à l'appui de notre sentiment, et les découvertes de la science confirment de plus en plus les données de l'histoire. Les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, de M. le Blant, en font foi. « Il est un conflit, dit M. Vitet (1), auquel l'épigraphie se croit justement appelée à mettre un terme : c'est celui que soulèvent dans toutes nos provinces les origines de notre Église. A quelle époque la foi chrétienne s'est-elle répandue dans les Gaules? Si vous ne consultez que les traditions locales et certains historiens qui s'en sont faits les échos complaisants, l'introduction du christianisme aurait été chez nous des plus précoces et des plus spontanées. Il n'est guère de diocèse qui n'ait la prétention d'avoir reçu la semence divine presque au premier moment de sa propagation, et de l'avoir reçue sinon de saint Pierre ou de saint Paul, du moins de leurs premiers disciples. D'où il suit que cet heureux sol gaulois serait devenu chrétien non-seulement dès la première heure, mais à peu près partout et en même temps. En regard de ces traditions, si vous interrogez l'histoire proprement dite et ses représentants les plus anciens, les plus voisins de l'époque en litige, Sul-

(1) *Journal des savants*, mars 1867, p. 140.

pice-Sévère, par exemple, ou bien encore Grégoire de Tours, ils vous répondront que la foi ne s'est introduite dans les Gaules que très-tardivement; qu'elle a suivi d'abord le littoral de la Méditerranée, puis remonté la vallée du Rhône et pénétré au centre et vers le nord, mais avec des fortunes très-diverses et des progrès très-inégaux. Voilà deux versions en présence. A laquelle l'épigraphie donnera-t-elle raison? Qu'elle soit en droit d'intervenir, personne, ce nous semble, ne le peut contester.

« Les monuments antiques trouvés jusqu'à ce jour, d'où nous sont-ils venus? De terrassements, d'excavations que l'exploitation de la propriété privée, les travaux d'utilité publique, les besoins de la vie sociale, en un mot, rendent sans cesse nécessaires, dans une mesure à peu près égale, sur tous les points du territoire. Si donc, de province à province, la différence est grande en ce genre de richesse, cette différence signifie quelque chose. Les découvertes ont dû se multiplier là surtout où la terre avait gardé des monuments en plus grand nombre, et les lieux qui n'en ont point fourni assurément en avaient peu reçu. L'épigraphie, sur ces questions, est donc fondée à rendre des arrêts, et des arrêts à peu près souverains. Or que dit-elle ici? Que dans la Narbonnaise, dans la Viennoise, dans la première Lyonnaise, les monuments chrétiens sont infiniment plus nombreux et plus anciens que dans les provinces du centre, du nord et même du sud-ouest. Les données de l'épigraphie concordent donc exactement avec celles de l'histoire et opposent un démenti formel aux prétentions des traditions locales. »

« L'une des œuvres les plus considérables de l'érudition

[redacted]

française, écrit M. le Blant (1), le *Gallia christiana*, réunit les noms, trace l'histoire des hommes qui gouvernèrent et servirent l'Église de notre patrie; à côté de cette liste des pasteurs, inscrire celle des fidèles, c'est demander aux monuments antiques en quels temps, dans quels lieux de notre sol la foi chrétienne a paru, a grandi; dans quelle mesure nos frères ont écouté la voix, suivi l'exemple de leurs vénérables guides. Interrogée avec un soin patient, l'épigraphie peut aider à reconstituer une part de ce tableau.

« Restituer exactement à chaque contrée les inscriptions chrétiennes qu'elle a fournies, c'est constater la marche, le progrès de la foi (2). » Le savant auteur a pleinement tenu sa promesse. « Il est impossible, observe M. Vitet (3), de contester le rapport étroit et direct que voit M. le Blant entre les données de l'épigraphie et les témoignages de l'histoire, contrairement à ceux des traditions locales. Comment ne pas admettre que les lieux où se rencontrent aujourd'hui le plus grand nombre d'épitaphes et de débris de sculptures chrétiennes doivent être ceux où l'Évangile fut le mieux accueilli, rencontra le moins de résistance et recruta les plus nombreux adeptes?

« Ce qui ressort pour nous, ajoute M. Vitet, de l'heureuse coïncidence de ces travaux simultanés et de l'accord encore plus heureux des résultats qui en découlent, c'est plus qu'un progrès notable, c'est un changement complet dans l'étude et dans la connaissance des premiers siècles

(1) M. le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, préface, I.
(2) Id., p. 37.
(3) M. Vitet, id., p. 145, 148.

[redacted]

de l'Église. On peut dire que cette grande époque était restée jusqu'à ces derniers temps presque à l'état légendaire ; elle passe franchement aujourd'hui dans le domaine de l'histoire. L'ère des récits traditionnels, des assertions sans preuve, des controverses dans le vide a désormais pris fin : nous procédons sur un terrain solide. La multitude des monuments que la terre nous avait rendus et que nous possédions dans nos dépôts publics, mais plutôt comme de vénérables restes de temps obscurs et presque inconnus que comme de sûrs témoins qu'il importait d'interroger, les voilà, grâce aux savants efforts d'une méthode rigoureuse, qui prennent une vertu et une vie nouvelles. Ils se classent, se coordonnent, se rangent chacun à sa date, et par là même dissipent les obscurités, rectifient les erreurs, et nous apportent sur tous les points en litige d'incontestables preuves, des faits, des certitudes. Ainsi les origines de nos Églises se dégagent de leur enveloppe mythique ; la date de leur établissement ne demeure plus à l'état de fiction ; « nos marbres, dit M. le Blant (1), gardent le souvenir de ceux qui les premiers apportèrent dans la Gaule, avec la semence de l'Évangile, le germe des nobles vertus. »

Ces marbres ont parlé ; les savants exercés à pénétrer la concision du style lapidaire déclarent que l'épigraphie n'apporte à l'histoire aucun démenti en ce qui touche à l'établissement de la foi dans notre pays. Les inscriptions chrétiennes de la Gaule nous sont offertes comme des pages lumineuses, vierges de toute interpolation maladroite, pour éclairer les relations obscurcies de nos anciens actes ;

(1) M. le Blant, *Inscrip. chrét. de la Gaule*, préface, III.

[redacted]

elles dissipent les nuages dont on voudrait envelopper les écrits de nos vieux historiens, Sulpice-Sévère et Grégoire de Tours; comme eux et avec eux elles font resplendir au milieu du troisième siècle l'époque de l'arrivée des prélats missionnaires et la date assurée de la fondation de l'Église de Paris.

Ce fut, disent avec raison, et surtout avec l'autorité de leur sage critique et de leur vaste érudition, les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (1), « grâce à la prédication de ces grands évêques, associés par saint Grégoire de Tours dans la même mission, que la lumière de l'Évangile, qui dès le siècle précédent s'était répandue dans la Gaule Celtique par le ministère des disciples des apôtres et des hommes apostoliques de la Grèce (2), pénétra dans presque tout le reste des Gaules. De sorte que la doctrine que saint Pierre et saint Paul avaient enseignée en Occident, et celle que les apôtres saint Jean et saint Philippe avaient prêchée en Asie, se trouvèrent réunies dans nos Gaules pour y former ce que l'on nomme aujourd'hui l'Église gallicane. »

II

SAINT SATURNIN DE TOULOUSE

Dans la question des origines de l'Église de Paris, les inscriptions déterrées et classées par la science épigraphi-

(1) *Hist. litt. de la France,* par les bénédictins de Saint-Maur. État des lettres dans les Gaules au troisième siècle, t. I. p. 304.

(2) Id. État des lettres dans les Gaules au deuxième siècle, t. I, p. 225.

que resteraient sans force, et l'argument qui nous est fourni par saint Grégoire de Tours n'établirait pas sur un fondement inébranlable la date de l'arrivée de saint Denys, si nous ne nous arrêtions, en passant, à montrer que l'on ne saurait adopter une époque autre que le milieu du troisième siècle pour la venue dans les Gaules des prélats missionnaires, auxquels on associe le nom du premier évêque de Lutèce. L'obscurité qui couvre de ses nuages les commencements, ou mieux encore la restauration de la foi au pays d'Arles surtout et de Narbonne, semble protéger à la faveur de ces ombres l'opinion contraire au récit de notre historien. C'est pourquoi aujourd'hui même nous voyons avancer et nous entendons soutenir qu'il n'est pas un seul des fondateurs de nos Églises qui n'ait fait tomber saint Grégoire dans des erreurs manifestes. Des juges ont parlé; mais leur sentence est-elle sans appel, et ne peut-on pas en référer à un tribunal plus consciencieux et plus impartial?

Ouvrons d'abord le livre de M. le Blant. Les épitaphes chrétiennes à date certaine, dans les Gaules, nous reportent seulement aux premières années du quatrième siècle (1). « Parmi les inscriptions sans date, dit M. Vitet (2), il en est à Rome, suivant M. de Rossi, un nombre assez considérable qu'on peut faire hardiment remonter aux premiers âges, tant elles sont simples et laconiques, tandis qu'on cherche en vain chez nous ces caractères essentiellement primitifs. Nos plus anciennes inscriptions non datées portent toujours les signes d'un âge secondaire. C'est tout au

(1) *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 21, 138.
(2) *Journal des savants*, mars 1867, p. 144.

[redacted]

plus s'il en existe quelques-unes qu'on puisse croire antérieures à la paix de l'Église, et plus ou moins voisines du temps des Antonins, encore ne les trouve-t-on que sur quelques points du littoral, à Aubagne, à Marseille, à Arles, dans ces contrées qui les premières durent recevoir les germes de la foi. »

Une ère nouvelle s'ouvrit à la prédication de l'Évangile dans les Gaules, au moment où l'empereur Philippe prit place sur le trône des Césars. Chrétien, mais de nom seulement, paraît-il, il laissait à l'Église quelques instants de répit pour se recueillir et s'apprêter à de nouveaux combats. C'est alors que confiants dans la divine providence, et toujours attentifs à la grande mission qui leur est spécialement confiée d'enseigner les nations, les pontifes romains profitèrent de la paix accordée au christianisme pour lui préparer de nouvelles conquêtes. Ils arrêtèrent leurs regards sur la Gaule, et choisirent des hommes à l'âme apostolique, afin de les envoyer au centre même de cette vaste région, fonder de nouvelles Églises, les constituer sur des assises solides, et déposer au cœur de chacune d'elles, avec un ministère étroitement uni à la chaire de Pierre, un principe immortel de vie et de fécondité. Le pape saint Fabien occupait le trône pontifical, présidant aux destinées de la chrétienté ; la mission s'organisa sous ses auspices, et ses bénédictions accompagnèrent au delà des monts les évêques qu'il chargeait de porter le flambeau de la foi jusque chez les peuples les plus reculés de la Lyonnaise et de la Belgique.

Saint Saturnin de Toulouse est le pontife dont l'évêque de Tours, fondé sur d'anciens actes, fixe l'arrivée dans les

Gaules vers l'an 250. Saint Grégoire raconte le fait et inscrit la date, de manière à laisser supposer qu'il a cru trouver dans ces actes des preuves pour renvoyer à la même époque la mission des six autres évêques (1). Mais il n'en est rien, et chacun peut s'en convaincre par la lecture attentive du texte. Grégoire avait sous les yeux les actes de saint Saturnin tels que nous les possédons aujourd'hui, et il ne saurait s'élever à ce sujet la moindre discussion, puisque le récit de notre historien reproduit les mêmes expressions. Là n'est donc point la véritable raison qui a pu le déterminer à réunir les noms des sept évêques, pour ne les faire venir en Gaule que sous le consulat de Décius. Avant de prendre un parti définitif, avant de se prononcer si nettement, sans exprimer un doute, sans manifester une hésitation, dans une question si sérieuse, surtout pour un évêque, Grégoire avait consulté d'autres documents, et sa conscience historique sur ces origines ne s'était formée que sur des renseignements puisés à des sources différentes.

L'évêque de Tours ne pouvait avoir inventé la distinction qui marque la fin de l'existence de saint Saturnin et celle des autres évêques dont il vient de fixer l'arrivée dans les Gaules au temps de Dèce. Il savait, et c'était là le

(1) *Hist. Franc.*, lib. I, c. 28. « Hujus tempore septem viri episcopi ordinati ad prædicandum in Gallias missi sunt, sicut historia passionis S. martyris Saturnini denarrat. Ait enim : Sub Decio et Grato consulibus, sicut fideli recordatione retinetur, primum ac summum Tolosana civitas S. Saturninum habere cœperat sacerdotem. Ili ergo missi sunt : Turonicis Gatianus episcopus ; Arelatensibus, Trophimus episcopus ; Narbonæ, Paulus episcopus ; Tolosæ, Saturninus episcopus ; Parisiacis, Dionysius episcopus. Arvernis, Stremonius episcopus ; Lemovicinis, Martialis est destinatus episcopus. »

[redacted]

fruit de ses recherches, le résultat de ses investigations, que saint Denys de Paris, après avoir souffert divers genres de supplices, avait eu la tête tranchée; que saint Saturnin avait également cueilli la palme du martyre; et les détails qu'il rapporte sur les derniers moments de l'évêque de Toulouse ne se trouvent pas consignés dans les actes du généreux pontife. Saint Grégoire avait donc consulté d'autres récits; il s'était instruit à d'autres traditions. « Saturnin, dit-il, assuré de remporter la couronne du martyre, parlait à ses deux prêtres : « Je vais être immolé, et le moment de mon sacrifice approche. Je vous en prie, jusqu'à ce que j'aie fourni ma carrière, ne m'abandonnez pas. » Il fut pris et conduit au Capitole. Ses prêtres avaient manqué de courage et s'étaient enfuis. Se voyant seul, il fit, dit-on, cette prière : « Seigneur Jésus, exaucez-moi du haut des cieux. Que jamais un citoyen de la ville ne soit évêque de cette Église. » Jusqu'à présent, observe saint Grégoire, c'est ce qui est arrivé. On attacha le saint évêque aux pieds d'un taureau furieux, et, précipité du sommet du Capitole, il mourut dans ce supplice (1). »

Saint Grégoire avait appris d'ailleurs que Gatien, Trophime, Strémoine, Paul et Martial ne s'étaient pas illustrés dans leurs Églises par ces glorieux triomphes; mais il déclare que la sainteté de leur vie, leur zèle et leurs travaux apostoliques leur méritèrent de partager au ciel la même récompense. L'évêque historien avait donc eu recours à tous les moyens de s'instruire; il avait interrogé les voix de la tradition avant d'écrire la page qui a soulevé tant de discussions.

(1) *Hist. Franc.*, lib. I, c. 28.

Saint Grégoire n'a point rappelé ces témoignages divers qui appuyaient son sentiment ; il les a tous confondus dans l'autorité des actes de saint Saturnin, dont personne, au cinquième siècle, ne songeait à discuter la valeur ou l'authenticité, et que tous, jusqu'à nos jours, regardaient comme l'un des monuments les plus précieux de l'histoire ecclésiastique des Gaules. Dom Ruinart les a insérés dans le recueil qu'il a publié sous le titre de *Acta martyrum selecta et sincera*, collection très-estimée, dans laquelle le savant bénédictin ne voulut admettre aucune pièce d'une authenticité douteuse (1). Il nous avertit lui-même qu'il avait pris ces actes édités autrefois par Surius, vers l'an 1570 ; qu'il s'était fait un devoir de les collationner avec de nombreux manuscrits, dont il donne toutes les variantes, et principalement avec un manuscrit de l'abbaye de Saint-Maur les Fossés, qui comptait plus de neuf cents ans d'antiquité, c'est-à-dire qui remontait au commencement du neuvième siècle. Cette phrase, que de son temps Grégoire de Tours lisait dans ces actes : « Sous le consulat de Décius et de Gratus, ainsi que l'on en garde le fidèle souvenir, la ville de Toulouse reçut saint Saturnin, son premier pontife », phrase que Surius avait également lue, se retrouve dans tous les manuscrits soumis par Ruinart au plus minutieux examen.

La leçon suivie par l'évêque de Tours paraissait donc bien établie ; et d'ailleurs cette manière de présenter la date d'après les tables consulaires indiquait assez son antiquité. Mais, en 1793, deux érudits espagnols, Menabrea

(1) D. Ruinart, *Acta martyrum selecta et sincera*, p. 109. Passio S. Saturnini. — Tillemont, *Mémoires ecclés.*, t. III, p. 442.

[redacted]

et Macedo, découvrirent, dans la bibliothèque Riccardi de Florence, un manuscrit du dixième siècle, dit-on, qui contenait les mêmes actes de saint Saturnin avec une différence essentielle. En effet, cette copie ne porte point la date du consulat de Décius et de Gratus; elle assigne à la venue de saint Saturnin une époque antérieure qu'elle ne précise que par ces mots : « Sous Claude, successeur de Caligula. » On veut conclure que c'est là le texte authentique, plus digne de foi que celui qui servit de guide à Grégoire, et que nous trouvons reproduit par le plus grand nombre de manuscrits. N'est-ce point une assertion téméraire et, à coup sûr, gratuite? Il faut des preuves à l'appui; jusque-là nous ne pensons pas que l'on doive attribuer à cette version plus d'importance qu'aux autres variantes signalées par Ruinart comme n'ayant aucune valeur.

Ce manuscrit, seul à ce qu'il paraît de son espèce, contredit la tradition de l'Église romaine sur saint Saturnin. Nous ne voyons aucune mention de l'évêque de Toulouse au vieux Martyrologe; mais Adon écrit au 29 novembre (1) : « A Toulouse, fête de saint Saturnin, évêque. Pendant la persécution de Dèce, les païens l'enfermèrent au Capitole, parce que sa présence rendait les dieux muets et les empêchait de fournir aux sacrificateurs les réponses accoutumées. Ils l'attachèrent ensuite à un taureau que l'on allait immoler. L'animal furieux fut précipité le long des degrés, du sommet du Capitole. Saturnin eut la tête brisée, le corps mis en pièces; il rendit ainsi son âme à

(1) Ado, Martyrol., III kal. dec. « Apud Tolosam, natalis S. Saturnini episcopi; qui temporibus Decii, in Capitolio ejusdem urbis a paganis tentus... »

Dieu. Ses saintes reliques sont environnées, dans l'Église de Toulouse, des honneurs qui sont dus à sa mémoire. »

Usuard, au 27 novembre, reproduit la dernière partie de cette commémoration de saint Saturnin (1), et le Martyrologe romain, au même jour, dit (2) : « A Toulouse, saint Saturnin, évêque. Pendant la persécution de Dèce, il fut pris par les païens et enfermé dans le Capitole. Il fut précipité du sommet le long des degrés ; il eut la tête brisée et le corps mis en pièces, et rendit ainsi son âme à Dieu. »

Une autre objection formulée contre la date des actes de saint Saturnin se tire des écrits mêmes de l'évêque de Tours. Dans un de ses ouvrages, saint Grégoire est amené par son sujet à parler de saint Saturnin, et il s'exprime en ces termes (3) : « Saturnin, ordonné, dit-on, par les disciples des apôtres, fut envoyé à Toulouse. » De ce passage quelques auteurs ont conclu que, dans le livre de la *Gloire des martyrs*, qu'il avait composé le premier, Grégoire s'était montré partisan d'une tradition différente de celle qu'il a ensuite adoptée dans son *Histoire des Francs*. Nous pensons, avec le savant éditeur des œuvres de saint Grégoire de Tours, dom Ruinart, que notre historien ne s'est point donné à lui-même un démenti, et qu'il n'y aucune contradiction dans son langage. Lorsque Grégoire a écrit que Saturnin avait été ordonné par les disciples des apôtres,

(1) Usuard, Martyrol. III kal. dec.

(2) Mart. rom., III kal. dec. « Tolosæ, S. Saturnini episcopi, qui temporibus Decii in Capitolio ejusdem urbis a paganis tentus, atque a summa capitolii arce per omnes gradus præcipitatus, capite colliso, excussoque cerebro, et toto corpore dilaniato, dignam Christo animam reddidit. »

(3) *De Gloria martyrum* lib. c. 48. « Saturninus martyr, ut fertur, ab apostolorum discipulis ordinatus, in urbem Tolosatium est directus. »

[redacted]

il entendait que l'évêque de Toulouse avait reçu sa mission des successeurs des apôtres. Et ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que saint Grégoire se sert des mêmes expressions pour parler de saint Ursin de Bourges (1). En effet, dans son livre de la *Gloire des confesseurs,* il dit qu'Ursin avait été ordonné par les disciples des apôtres, et dans son *Histoire des Francs*, il présente, sans toutefois le désigner par son nom, le premier évêque de Bourges comme l'un des disciples des sept pontifes envoyés dans les Gaules sous le consulat de Dèce (2). Et puis, quand même il serait vrai que dans un premier ouvrage écrit plusieurs années avant l'*Histoire des Francs*, Grégoire eût, en passant, fait mémoire de cette tradition différente de son sentiment, dont les premières rumeurs commençaient à frapper les oreilles, ces bruits incertains, ce dit-on vague et indécis, qu'il n'appuie d'aucun témoignage et sur lequel il ne revient plus, ne sauraient ébranler un seul instant notre conviction de la vérité et de l'authenticité des actes de saint Saturnin, qu'il a fidèlement cités dans le plus important de ses livres.

Quant aux traditions diverses que l'on oppose à ces documents primitifs, il ne peut entrer dans notre esprit de les discuter; elles ne sont pas, comme dirait Montaigne, de notre gibier, et il n'en est point parmi celles que nous avons recueillies qui nous paraissent mériter quelque attention. C'est un parti malheureusement pris, semblerait-il, de réhabiliter aujourd'hui tout ce que les légendes

(1) *De Gloria confessorum* lib. c. 80. « Bituriga urbs primum a S. Ursino, qui a discipulis apostolorum episcopus ordinatus, in Gallias destinatus est, verbum salutis accepit. »

(2) *Hist. Franc.*, lib. I, c. 29.

[redacted]

surannées offrent de plus invraisemblable. « Saint Saturnin était fils d'Egée, roi d'Achaïe, et de Cassandre, fille de Ptolémée, roi des Ninivites; attiré en Palestine par la réputation de saint Jean-Baptiste, il avait d'abord suivi le précurseur, puis il le quitta pour s'attacher à Jésus-Christ. Il fut placé parmi les soixante-douze disciples que le Sauveur envoyait devant lui préparer les voies; il fut présent au lavement des pieds de la dernière cène. Après la descente du Saint-Esprit, il alla d'abord prêcher l'Évangile chez les Mèdes et chez les Perses; puis, venu à Rome avec saint Pierre, il fut envoyé dans les Gaules, où non-seulement il évangélisa Toulouse et la Novempopulanie, mais étant passé en Espagne, il baptisa quarante mille personnes à Pampelune... » Avons-nous besoin de relever ce que ces assertions ont d'étrange? Un pareil récit peut-il être sérieusement opposé au premier livre de l'*Histoire des Francs?* Cette généalogie de l'évêque de Toulouse n'est qu'un mythe à renvoyer parmi les fables de la Grèce, et l'idée d'avoir rangé saint Saturnin, lui un étranger récemment arrivé en Judée, au nombre des soixante-douze disciples, est une erreur grossière aussi contraire à l'histoire qu'à l'Évangile.

III

SAINT GATIEN DE TOURS

L'opinion qui se fonde sur ces sortes de traditions pour établir l'antiquité du christianisme dans les Gaules compte, avec saint Saturnin, saint Gatien parmi les soixante-douze

[redacted]

disciples. Des hommes graves et sérieux se sont laissé séduire à ces pieuses fictions; ils ont envoyé à la ville de Tours, comme partout ailleurs, des missionnaires dès le premier siècle, et nous les entendons soutenir que saint Grégoire n'a point connu la véritable origine de l'Église qu'il a gouvernée vingt ans environ. Cependant, si l'historien des Francs assigne le milieu du troisième siècle à la mission de l'apôtre de la Touraine, chacun peut constater aisément et s'assurer sans plus de peine qu'il ne le fait point à la légère, et qu'il ne se prononce pas sans une parfaite connaissance de cause. En effet, Grégoire ne s'est pas contenté de joindre le nom de Gatien aux six autres pontifes, dans le passage que nous avons rapporté : à la fin du premier livre de son histoire, après avoir raconté la mort de saint Martin, et la discussion soulevée entre les habitants de Tours et de Poitiers, pour savoir laquelle des deux villes posséderait le corps de l'illustre confesseur, il ajoute cette observation qui nous paraît être la meilleure réponse à l'accusation d'ignorance, que l'on ne craint pas de porter contre lui : « Si quelqu'un, dit-il (1), venait s'enquérir pourquoi, après la mort de l'évêque Gatien, il n'y a qu'un pontife, saint Lidoire, jusqu'à saint Martin, qu'il sache que la persécution des païens priva pendant longtemps la ville de Tours du ministère épiscopal. A cette époque, les chrétiens célébraient les saints mystères en secret et dans les endroits retirés. Tout disciple de Jésus-

(1) S. Greg. *Hist. Franc.*, lib. I, c. 43 : « Quod si quis requiret, cur post transitum Gatiani episcopi, unus tantum, id est Litorius, usque ad S. Martinum fuisset episcopus, noverit quia obsistentibus paganis, diu civitas Turonica sine benedictione sacerdotali fuit. »

[redacted]

Christ surpris par les païens, mourait roué de coups ou frappé du glaive. »

A Rome, on s'est montré moins sévère pour notre historien racontant les origines de son Église de Tours. Nul n'a paru mieux informé que lui sur cette question; son sentiment a été accepté et confirmé dans la chronologie qui précède les œuvres d'Anastase le Bibliothécaire, dans l'édition vaticane. Nous lisons à la date de 338 (1) : « La première année du règne de Constant, Lidoire est sacré second évêque de la ville de Tours. Il y fit bâtir la première église. »

Ce n'est pas assez. Grégoire termine encore le dixième et dernier livre de l'*Histoire des Francs* par une notice biographique des évêques qui l'avaient précédé sur le siége de Tours, et il ajoute même quelques détails sur son propre épiscopat.

Il est impossible d'arrêter les yeux sur ce tableau sans se convaincre que l'auteur parlait avec une connaissance exacte des traditions reçues de son temps dans l'Église qu'il gouvernait, et qui passait pour l'une des plus illustres des Gaules. Or voici comment il s'exprime (2) : « Dans les livres précédents nous avons déjà parlé des évêques de

(1) Ad Anastas. *Proleg.*, édit. Rom. Vatic., chron. 338. — « Anno imperii Constantis primo, Lidorius ordinatur episcopus secundus Turonensium. Hic ædificavit ecclesiam primam intra urbem Turonicam. »

(2) S. Greg., *Hist. Franc.*, lib. x, c. 31. « Primus Gatianus episcopus, anno imperii Decii primo, a Romanæ sedis papa transmissus est...

Secundus, anno imperii Constantis primo, Litorius ordinatur episcopus.

Tertius, S. Martinus, anno octavo Valentis et Valentiniani, episcopus ordinatur...

Nonus decimus Gregorius ego indignus ecclesiam urbis Turonicæ in qua beatus Martinus et cæteri sacerdotes Domini ad pontificatus officium consecrati sunt, ab incendio dissolutam diruptamque nactus sum. »

[redacted]

Tours; cependant, pour en présenter le nombre et la série, il nous plaît de redire à quelle époque le premier apôtre est venu à Tours prêcher l'Évangile. Gatien, le premier évêque, fut envoyé par le pontife romain la première année de Dèce. Ayant trouvé dans la ville une multitude de païens, il en convertit quelques-uns par ses prédications; mais la haine des puissants l'obligeait à se cacher. Plusieurs fois il avait été accablé d'injures et d'outrages; c'est pourquoi, entouré du petit nombre des chrétiens qu'il avait gagnés à la foi, il célébrait en secret le mystère du saint jour du Seigneur dans les cryptes et dans les cavernes. Rien n'égalait sa sainteté et sa crainte du Seigneur; autrement il n'aurait point, par amour de Dieu, quitté ses parents et sa patrie. La tradition dit qu'il vécut ainsi cinquante ans à Tours; il mourut en paix, et fut enterré dans un cimetière qui appartenait aux chrétiens. Puis le siége épiscopal resta vacant pendant trente-sept ans. Le second évêque, Lidorius, fut consacré la première année de Constant. C'était un citoyen de Tours, renommé pour sa piété. Il construisit la première église dans l'intérieur de la ville, alors que les chrétiens formaient un nombre déjà considérable. Un sénateur lui donna sa maison, et l'évêque en fit la première basilique. Saint Martin commençait alors ses prédications dans les Gaules. Lidoire gouverna trente-trois ans l'Église de Tours; il mourut en paix et fut inhumé dans la basilique dont nous avons parlé, et qui porte aujourd'hui son nom. »

Saint Martin fut le troisième évêque, ordonné la huitième année du règne de Valens et de Valentinien. Les autres pontifes suivent, au nombre de dix-huit, et la liste

[redacted]

se termine à saint Grégoire, dix-neuvième évêque de Tours. En présence de ces textes si précis, devant ces pages où l'historien ne laisse apparaître ni l'ombre d'un doute, ni le semblant d'une hésitation, comment maintenir que saint Grégoire ait ignoré les vraies origines de son Église (1)?

En revanche, veut-on un exemple de la légèreté avec laquelle on se débarrasse d'une autorité si grave? On fait dire à Grégoire que le second évêque de Tours a été ordonné la première année du règne de Constantin (313), et on prétend avoir démontré qu'il est en flagrante contradiction avec lui-même, puisqu'il n'y a pas trente-sept ans entre la mort de Gatien, en 300, et la consécration de saint Lidoire. On ne s'est point donné la peine de vérifier le texte, qui parle de la première année de l'empire de Constant, c'est-à-dire 338, exactement l'époque à laquelle le jeune prince succédait à son père Constantin.

Nous n'ajouterons que cette observation : s'il était vrai que saint Gatien eût compté parmi les soixante-douze disciples, si la tradition avait réellement vu en lui l'homme portant une cruche d'eau, qui servit de guide aux apôtres envoyés par le Seigneur préparer la cène, enfin si sa mission lui était véritablement venue de saint Pierre lui-même, comment ces précieux souvenirs, effacés déjà par l'ignorance ou perdus dans l'oubli, n'eussent-ils laissé aucune trace à Tours, dans la mémoire des fidèles, avant la fin du sixième siècle?

(1) *De Gloria conf.*, c. 4. « Gatianum episcopum a Romanis episcopis ad urbem Turonicam transmissum, primumque Turonicis pontificem datum *fama ferente cognovimus.*

Rome se garda bien de donner jamais créance à ces pieux mensonges. Son vieux Martyrologe, qui honore Paul de Narbonne et Trophime d'Arles du titre de disciples des apôtres, ne fait point mémoire de saint Gatien. Adon dit seulement (1) : « A Tours, fête de saint Gatien, évêque; il fut le premier pasteur envoyé de Rome à cette ville, où il repose en paix, illustre par ses miracles. » Usuard ajoute au nom de saint Gatien, évêque, le mot de confesseur (2), et le Martyrologe romain, embrassant pleinement l'opinion de saint Grégoire de Tours, porte à la date du 18 décembre (3) : « A Tours, saint Gatien, évêque, qui fut sacré par le pape saint Fabien premier évêque de cette ville, où il s'endormit dans le Seigneur, illustre par ses miracles. »

Noël Alexandre, qui réunit tous ses efforts et fait appel à sa vaste érudition pour fixer aux temps apostoliques la fondation du plus grand nombre de nos Églises, se voit obligé de confesser, lorsqu'il s'agit de Tours et de Clermont (4), que l'on n'a aucune raison sérieuse à opposer au témoignage de saint Grégoire.

(1) Ado. Martyrol., 18 decemb. « Turonis, S. Gratiani episcopi, qui ad ipsam urbem primus ab urbe Roma episcopus transmissus, multis clarus miraculis, ibi quiescit in pace. »

(2) Usuard, Martyrol., 18 decemb. « Turonis, S. Gatiani, episcopi et confessoris, qui ab urbe Roma eidem civitati primus directus episcopus, multis clarus miraculis quievit in pace. »

(3) Martyrol. Roman., 18 decemb. « Turonis, S. Gratiani episcopi, qui a S. Fabiano papa ejusdem civitatis primus episcopus ordinatus, multis clarus miraculis obdormivit in Domino. »

(4) Natalis Alexander, dissert. VII in hist. Sæcul. I.

[redacted]

IV

SAINT STRÉMOINE DE CLERMONT

Saint Strémoine, autrement dit Austremoine, l'apôtre des Arvernes, est aussi venu dans les Gaules au milieu du troisième siècle, comme l'affirme saint Grégoire. Nous nous retrouvons en présence de l'accusation d'ignorance ou d'erreur, renouvelée contre l'évêque de Tours chaque fois qu'il s'agit des origines de nos Églises. Mais ici encore, ce n'est pas sans y prendre garde et sans avoir sérieusement étudié son sujet que notre historien assigne cette époque à l'arrivée du premier évêque de Clermont.

Adon et Usuard ne disent rien sur ce saint ; le Martyrologe romain marque au 1er novembre (1) : « Chez les Arvernes, la fête de saint Austremoine, premier évêque de leur ville capitale. » Dans son livre de la *Gloire des confesseurs*, saint Grégoire écrit : « Strémoine a été envoyé par les évêques de Rome avec le bienheureux Gatien et les autres pontifes dont nous avons rappelé les noms. Les Arvernes entendirent pour la première fois de sa bouche la parole du salut, et ses prédications commencèrent à répandre dans leur cité la foi en Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur

(1) Martyrol. Rom., 1 novemb. « Arvernis, S. Austremonii primi ejusdem civitatis episcopi. »

(2) *De Gloria confess.* lib. c. 30. « Per S. Stremonium, qui et ipse a Romanis episcopis cum Gatiano beatissimo et reliquis, quos memoravimus, est directus, primum Arverna civitas verbum salutis accepit. »

[redacted]

du monde et rédempteur du genre humain. Le tombeau du saint évêque se voit dans le bourg d'Issoire. Grossiers et insouciants, les habitants de ce lieu savaient que l'apôtre reposait au milieu d'eux, et ne lui rendaient cependant aucun honneur. Après de longues années, Cautinus, ensuite évêque de la cité des Arvernes, donna d'abord les soins de son ministère au peuple d'Issoire. Une nuit qu'il reposait dans sa cellule attenant à l'église, il entendit comme un murmure de voix qui chantaient. Il se leva, et vit le temple resplendissant d'une vive lumière. Saisi d'étonnement, il plongea ses regards dans l'intérieur du sanctuaire, dont sa cellule dominait la fenêtre : autour du tombeau se tenait une multitude vêtue de blanc, portant des cierges et chantant. Ce spectacle disparut après que Cautinus l'eut admiré longtemps. Le lendemain matin, le pasteur donna ordre d'environner le tombeau d'une balustrade, de le tendre des plus riches draperies, et de le tenir désormais en grande vénération. Depuis ce moment, on vient là prier le saint évêque et implorer son secours. J'ai appris ces faits de la bouche même de Cautinus. »

Plus tard, composant le I[er] livre de son *Histoire des Francs*, Grégoire rencontre de nouveau la question des origines de l'Église de Clermont. Il commence par nommer Strémoine parmi les sept évêques envoyés au temps de Dèce (1); puis il revient avec complaisance sur la fondation du christianisme dans la cité des Arvernes, sur les premiers successeurs de Strémoine (2), Urbicus, Hillidius,

(1) *Hist. Franc.*, lib. I, c. 28.

(2) Id., c. 39. « Apud Arvernos post Stremonium episcopum prædi-

[redacted]

Legonus, Nepotianus, Artemius, qui occupèrent immédiatement le siége épiscopal de Clermont et gouvernèrent cette Église l'espace d'un siècle. Et cette liste ne s'arrête pas là ; mais Grégoire la reprend au II[e] livre de son *Histoire* (1) et la continue sans interruption, sans lacune, par les noms de Venerandus, de Rusticus, septième évêque, de Namatius, d'Eparchius et de Sidonius, qui nous conduit aux premières années de Clovis.

Comment l'accuser d'ignorance lorsque son récit témoigne qu'il écrit sur un sujet qu'il possède parfaitement, auquel il prend un intérêt tout spécial, et dont les détails lui sont familiers? Il ne pouvait en être autrement. Grégoire de Tours appartenait à l'une des familles les plus illustres de ce pays (2) : Georgius Florentius était le nom primitif de notre historien. Fils du sénateur Florent, il remontait par son père aux célèbres martyrs de Lyon et au puissant sénateur Léocadius. Petit-fils, par sa mère Armentaria, de saint Grégoire, évêque de Langres, il avait pris le nom de Grégoire, par un sentiment délicat de vénération pour ce pontife (3). Saint Gall, évêque de Clermont, était son oncle

catoremque, primus episcopus Urbicus fuit, ex senatoribus conversus. » — Id. — « In cujus loco Legonus episcopus subrogatur. »

C. 40. « Quo defuncto, S. Hillidius successit, vir eximiæ sanctitatis et præclaræ virtutis. »

C. 41. « Apud Arvernos S. Nepotianus quartus habebatur episcopus. »

(1) *Hist. Franc.*, lib. II, c. 13, 16, 21.

(2) Une nièce de l'évêque de Tours avait embrassé la vie religieuse sous la direction de sainte Radegonde, dans le monastère fondé par la reine à Poitiers. Greg., *Hist. Franc.*, lib. x, c. 15. — Fortunat, lib. x, carmen 7.

(3) Avant d'entrer dans l'Église, ce prélat remplissait une des premières charges du royaume des Francs : il avait pendant quarante ans commandé à Autun avec le titre de comte. Greg., *Vitæ patrum*, c. 7.

[redacted]

paternel (1), et saint Nicetius, évêque de Lyon, son oncle maternel (2). Après la mort de saint Gall, qu'il eut pour premier maître, l'éducation du jeune Grégoire fut confiée aux soins de saint Avitus, archidiacre d'abord, ensuite lui-même évêque de Clermont (3). L'esprit de notre historien s'ouvrit, son intelligence se développa dans l'intimité de ces vénérables pontifes, auxquels il faut encore ajouter Cautinus, le successeur de saint Avitus sur le siége de Clermont, qui mit en honneur parmi les Arvernes le culte de leur apôtre saint Strémoine. Comment un homme aussi bien placé par sa naissance, par ses relations, pour connaître les véritables traditions de son pays, aurait-il ignoré que le fondateur de l'Église de Clermont avait été envoyé par saint Pierre, au premier siècle de l'ère chrétienne? Comment n'a-t-il point laissé au moins quelques vestiges des opinions qui se rapportaient à cette origine, alors surtout qu'il s'entretenait familièrement avec l'évêque Cautinus des prodiges qui mirent en lumière le nom et la puissance du premier évêque des Arvernes (4)?

Les accusations portées contre Grégoire de Tours ne sauraient donc se soutenir; la vérité de son récit imprudemment révoquée en doute apparaît forte, éclatante, invincible aux yeux de la critique impartiale. S'il fallait en donner une nouvelle preuve positive et irréfragable, nous

(1) Greg., *Vitæ patrum*, c. 6.
(2) *Hist. Franc.*, lib. v. c. 5.
(3) Greg., *Vitæ patrum*, c. 2.
(4) On ne saurait donner aucune importance à une vie de saint Austremoine, faussement attribuée à saint Prix (saint Præjectus) évêque de Clermont, martyrisé en 674. Cet ouvrage apocryphe et postérieur de beaucoup à la date qui lui est assignée, fait remonter à saint Pierre, sans prouver ses assertions, la mission des sept évêques.

la trouverions dans la succession des évêques de Tours et de Clermont, si bien présentée par notre historien. Cette suite non interrompue des pontifes qui ont gouverné ces Églises nous conduit à leur origine et confirme la daté de leur fondation. Les séries sont complètes. Grégoire énumère les évêques par leurs noms ; il les compte, indiquant leur ordre chronologique, marquant l'année de leur élection, le moment de leur mort, la durée de leur épiscopat, et s'il se rencontre une lacune, il en fournit la raison (1). Il parle du rang, de la famille, de l'élection de ces prélats, des difficultés qu'ils ont rencontrées, des rivalités dont ils ont eu à souffrir ; il rapporte leurs principales actions, et ne manque pas de s'arrêter aux diverses légendes qui avaient gravé dans l'esprit et le cœur des peuples l'idée des vertus et de la sainteté de leurs pasteurs. (2). De plus, son *Histoire* renferme des détails particuliers, et l'on voit, par ses remarques intimes sur Urbicus (3), le successeur immédiat de Strémoine, qu'il écrit en homme bien informé sur chacun de ces évêques qui remplissent parfaitement l'espace compris depuis saint Gatien et saint Strémoine, c'est-à-dire de l'an 250 jusqu'au moment où son ancien maître Avitus et lui-même prirent place, l'un sur le siége épiscopal de Tours et l'autre sur celui de Clermont.

Quel fond faire après cela sur les tables chronologiques dressées à grand'peine par ceux qui veulent attribuer à la

(1) *Hist. Franc.*, lib. I, c. 28, 39, 40, 41. — Lib. II, c. 13, 16, 21.

(2) S. Greg., *Vitæ patrum*, c. 2, de S. Illidio episcopo. — *De Gloria confess.*, lib. c. 35, 36, 37.

(3) *Hist. Franc.*, lib. I, c. 39.

plupart de nos Églises une antiquité remontant au premier siècle ? Ces listes de succession ne présentent trop souvent que des noms de fantaisie, sans date certaine, sans détails précis, sans observation spéciale, groupés à plaisir pour combler les deux siècles d'existence prématurée que l'on rêve pour ces chaires épiscopales. Celles-ci offrent des lacunes considérables qui ne sont nullement expliquées. Chose remarquable, ces interruptions dans la suite des évêques comprennent juste un espace de deux cents ans, et en général elles nous montrent les siéges épiscopaux vacants du commencement du second siècle à la fin du troisième (1). Dans celles-là, on n'a pas craint de donner à ces évêques une existence vraiment patriarcale accommodée aux besoins de la cause et à l'intervalle de temps qu'il fallait remplir. Saint Adventinus, envoyé à Chartres par saint Pierre, compte sept successeurs de l'an 36 ou 45 à 383, et chacun d'eux a gouverné cette Église pendant une moyenne de quarante ans (2). On est allé jusqu'à faire, ainsi que nous l'avons observé, du philosophe stoïcien Panætius, l'ami du second Africain, un disciple du prince des apôtres, et malgré son grand âge on a voulu le ranger parmi les compagnons de saint Julien, c'est-à-dire de Simon le Lépreux, et le compter comme troisième évêque de

(1) Un coup d'œil jeté sur la succession des évêques, dressée pour nos Églises dans le *Gallia christiana*, suffit à l'appui de nos observations : à part un très-petit nombre de siéges dans la Narbonnaise, qui ont eu des évêques au premier siècle, les savants auteurs de cet ouvrage n'ont pu établir qu'à dater du milieu du troisième siècle la suite des pasteurs dans les Églises de la Lyonnaise, de l'Aquitaine et de la Belgique.

(2) J. Severtius, *Chronol. histor.*, p. III, p. 175. Voici les noms de ces évêques et la durée de leur épiscopat : Optatus 40 ans, Valentinus 53, Martinus 44, Anianus 45, Severus 35, Castor 43, Africanus 44.

l'Église du Mans (1), qu'il aurait encore gouvernée quarante-cinq ans.

V

SAINT MARTIAL DE LIMOGES.

Saint Grégoire de Tours mérite la même confiance en ce qu'il raconte de saint Martial de Limoges ; les recherches les plus consciencieuses s'accordent avec son récit, pour placer au milieu du troisième siècle la date véritable de l'arrivée en Gaule du principal apôtre de l'Aquitaine. L'Évangile avait été déjà prêché et des Églises constituées dès le second siècle sur les bords de la Garonne ; Martial venait continuer l'œuvre des premiers missionnaires et porter la bonne nouvelle aux oreilles des peuples situés plus avant dans l'intérieur de la contrée.

Nous sommes tout d'abord frappé d'une circonstance qui semble couper court à la discussion et donner pleinement raison à notre vieil historien. On s'entend à reconnaître que la conquête la plus illustre de saint Martial fut la vierge Valère, fille du sénateur Léocadius et la plus célèbre martyre de Limoges (2). Or la fille de Léocadius n'a pu vivre qu'au troisième siècle, au temps où son père donna sa maison à saint Ursin de Bourges, pour la changer en église.

(1) Voir ci-dessus, c. 2, p. 42.

(2) « Martialis Lemovicas advenit : quà in urbe ut primum prædicare cœpit, credidit ac professa est præ cæteris Christi nomen Valeria, Leocadii senatoris filia. » Brev. Paris., 1 julii.

[redacted]

La lumière qui se dégage du rapprochement de ces faits devient plus vive à la lecture attentive des ouvrages de l'évêque de Tours. Après cette épreuve, il nous paraît impossible d'admettre que Grégoire n'ait pas connu les origines du christianisme à Limoges, dont l'Église, voisine de celle de Clermont, dépendait encore de la même métropole. Si toutes les merveilles que l'on a racontées de saint Martial avaient seulement eu cours parmi les fidèles, à l'époque où l'auteur de l'*Histoire des Francs* préparait son œuvre, amassant des matériaux, réunissant les documents, consultant la voix publique, les traditions et les légendes, peut-on soutenir sérieusement qu'il les ait ignorées? S'il en était instruit, pourquoi n'en dit-il mot? Comment n'y fait-il point la plus légère allusion? Quelle explication donner d'un silence si compromettant? Ce n'est pas seulement dans un de ses livres que Grégoire parle de saint Martial; il est entré dans des détails plus explicites sur l'évêque de Limoges, et en maints endroits il ne s'est pas contenté de manifester son sentiment, il se montre aussi l'écho fidèle des véritables traditions.

Écrivant son livre sur la *Gloire des confesseurs* (1), Grégoire dit que Martial reçut sa mission des évêques de Rome; qu'il vint à Limoges, où il fut plus heureux que ne l'étaient saint Gatien à Tours, saint Saturnin à Toulouse, car, à sa parole, les habitants renversaient leurs idoles pour se convertir à la foi; ses succès furent tels qu'à sa mort presque toute la ville avait embrassé la religion chrétienne. La suite du récit ferait croire que saint Martial ne

(1) C. 27. « S. Martialis episcopus a Romanis missus episcopis, in urbe Lemovicina prædicare exorsus est. »

[redacted]

se rendit pas immédiatement dans les Gaules, mais qu'il alla d'abord en Orient, d'où il ramena deux compagnons, saint Albin et saint Austriclinien, qui partagèrent la gloire et les fatigues de son apostolat. Rien dans ce passage n'indique que saint Martial ou ses disciples aient souffert le martyre; au contraire, « ils sont morts en paix, et après une vie bien remplie, dit notre historien (1), la tombe ne les a point séparés; ils reposent tous trois dans la même crypte, le saint évêque à côté de ses deux prêtres. » On ne croyait donc pas à cette époque que le premier pasteur de Limoges eût scellé de son sang, aux temps apostoliques, la foi qu'il avait prêchée dans l'Aquitaine. Saint Grégoire se faisait dans ses écrits l'interprète de l'opinion généralement admise : aussi, quand il raconte les miracles accomplis par la puissante intercession de saint Martial, ne lui donne-t-il jamais que le titre de confesseur (2). C'était le sentiment des fidèles, car nul n'avait encore essayé, même à Limoges, de répandre dans la foule des traditions différentes.

Nous voyons, en effet, sous le règne de Clotaire Ier, en 558, l'un des partisans de son fils Chramne, Léon de Poitiers, se plaindre de ce que (3) « Martin et Martial, confesseurs de Dieu, n'avaient rien laissé qui pût être utile aux droits du fisc. » Vers l'an 590, à la mort d'un saint abbé,

(1) Id. « Ubi completi sunt dies eorum, ut et ipsi vocarentur de hoc sæculo, conjunctis sarcophagis, in eadem crypta in qua S. Episcopus sunt sepulti. »

(2) Id., c. 28, 29.

(3) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. IV, c. 16. « Hic fertur quadam vice dixisse, quod Martinus et Martialis, confessores Domini, nihil fisci juribus utile reliquissent. »

[redacted]

de Limoges, Arédius, une pauvre possédée s'écriait (1) : « Levez-vous, citoyens ! Peuples, hâtez vos pas ! Accourez tous au-devant des martyrs et des confesseurs qui se pressent aux funérailles du bienheureux Arédius. Voici Julien de Brives et Privat de Mende, Martin de Tours et Martial de Limoges. Voici Saturnin de Toulouse et Denys de Paris, avec d'autres habitants du ciel que vous honorez comme confesseurs et comme martyrs. » Alors que l'opinion publique se traduisait d'une façon si nette et si positive, peut-on dire que les fidèles se trompaient en masse et que saint Grégoire a été victime de la même erreur ?

Quant au temps de l'apostolat de Martial, l'évêque de Tours, dans son livre de la *Gloire des confesseurs*, revient sur cette date, et il la précise de nouveau lorsque, passant immédiatement de Martial à Strémoine, il commence ainsi (2) : « Strémoine, qui lui aussi a été envoyé par les pontifes romains, avec Gatien et les autres que nous avons nommés, annonça le premier l'Évangile à la cité des Arvernes. »

« On ne s'est pas toujours accordé sur l'époque de la mission de saint Martial, disent, dans leur *Histoire littéraire de la France*, les bénédictins de Saint-Maur (3), après avoir,

(1) Id., lib. x, c. 29. « Currite, cives, exsilite, populi, exite obviam martyribus, confessoribusque qui ad exsequium beati Aredii conveniunt. Ecce adest Julianus a Brivate, Privatus a Minate, Martinus a Turonis, Martialis ab urbe propria. Adest Saturninus a Tolosa, Dionysius ab urbe Parisiaca, nonnulli et alii, quos cœlum retinet, quos vos ut confessores et Dei martyres adoratis. » — La distinction est bien marquée : deux martyrs, Julien et Privat, deux confesseurs, Martin et Martial, deux confesseurs et martyrs, Saturnin et Denys.

(2) *De Gloria confess.*, lib., c. 30.

(3) *Hist. litt. de la France*, par les bénédictins de Saint-Maur, troi-

[redacted]

selon saint Grégoire de Tours, fixé la venue des sept évêques dans les Gaules au milieu du troisième siècle. Il s'est formé à ce sujet deux fameux sentiments qui, en divers temps, ont partagé les esprits. L'un, qui est le plus ancien, place cette mission sous le consulat de Décius et de Gratus, l'an 250 : c'est celui de saint Grégoire de Tours et des siècles qui ont suivi jusqu'au neuvième. Alors il se forma une autre opinion, suivant laquelle on prétendait que saint Martial avait été envoyé par saint Pierre même. Quoique cette seconde opinion fût combattue presque dès sa naissance, elle ne laissa pas de prévaloir dans la suite, jusque vers le milieu du dix-septième siècle. Depuis, on a fait revivre le premier sentiment, qui est le seul à suivre, comme étant le seul autorisé. »

Que voyons-nous opposer aux affirmations multipliées de notre historien ? D'abord un petit poëme, récemment découvert, en l'honneur de saint Martial, où l'on veut trouver une preuve invincible à l'appui de la mission confiée par saint Pierre au premier évêque de Limoges. On fait honneur de ces vers à l'évêque de Poitiers Fortunat, contemporain de Grégoire de Tours. Mais rien ne justifie cette assertion, et aucune preuve solide ne garantit l'authenticité de ce document. Chacun sait parfaitement, et nous aurons occasion de revenir sur cette observation, que dans les œuvres de Fortunat publiées même par les plus récents éditeurs, il s'est glissé beaucoup de pièces apocryphes ou douteuses. Le poëme assez barbare arraché à l'ou-

sième siècle. Saint Martial, premier évêque de Limoges, t. I, p. 407. — Il est bon de faire observer à ce sujet que parmi les savants qui aidèrent les religieux dans leurs patientes études, figure l'abbé Romanet, chanoine théologal de l'église collégiale de Saint-Martial à Limoges. Préface, p. xxxi.

[redacted]

bli n'est-il pas de ce nombre? De plus, l'obscurité de ces vers ne permet point à une critique sérieuse de faire fond sur un pareil témoignage (1). Pour notre part, nous renonçons à traduire le passage qu'on n'hésite pas à présenter comme décisif; il nous est impossible de saisir le sens précis du troisième et du quatrième vers. Tout ce que nous croyons démêler au milieu de ces expressions incohérentes, c'est une intention d'établir un rapprochement entre saint Pierre et saint Martial, rapprochement qui semble se borner à une question d'âge, de vocation ou de dignité, sans impliquer nullement l'idée d'une mission du prince des apôtres au premier pasteur de Limoges.

On s'appuie encore d'une vie de saint Martial qui paraît avoir été composée au dixième siècle. Nous y trouvons rassemblé tout ce que l'on veut décorer aujourd'hui du nom de traditions. Martial, de la tribu de Benjamin, quoique son nom latin ne le dise guère, parent de saint Pierre et de saint Étienne, premier martyr (2), était l'un des soixante-douze disciples; il avait reçu de Jésus-Christ lui-même une mission toute spéciale de prêcher l'Évangile. Il accompagna saint Pierre à Rome, puis se rendit dans les Gaules, où il porta, du vivant des apôtres, la bonne

(1) Voici le fragment que l'on dit être le plus important, mais, à coup sûr, qui n'est pas le plus clair :

Martialis resonant hic veracissima gesta.
Te tellus Romana, quibus te Gallica tellus,
Post Petrum recolunt juniorem parte secunda,
Cum Petro recolunt æqualem sorte priori.
Benjamita tribus te gessit sanguine claro,
Urbs te nunc retinet Lemovices corpore sancto.

(2) Iste Martialis S. Petri apostoli erat consanguineus, et S. Stephani protomartyris. — Migne, *Patrologie*, t. CXXIV, p. 212.

nouvelle, non-seulement aux Lémovices, mais aux Arvernes et dans toute l'Aquitaine. Après avoir fixé son siége à Limoges, il souffrit un glorieux martyre en l'an 74. Les priviléges les plus extraordinaires lui avaient été prodigués : il était exempt des attaques de la concupiscence; douze anges préposés à sa garde empêchaient qu'il ne souffrît de la faim et de la soif; il avait emporté dans les Gaules le bâton de saint Pierre, dont la vertu merveilleuse ressuscitait les morts, entre autres saint Austriclinien, son compagnon (1).

Enfin les douleurs de la mort n'eurent aucune prise sur le saint martyr, à cause de la pureté dans laquelle il avait constamment vécu. L'auteur de ce récit n'a pas craint de citer parmi les contemporains de saint Martial, Étienne, duc des Goths et des Gascons, quoique les premiers n'aient paru sur les terres de l'empire que trois cents ans plus tard, et les derniers longtemps après (2).

Si les Bollandistes estimaient que le silence et l'oubli conviennent seuls à ces pieuses fictions, les bénédictins de Saint-Maur en font plus prompte justice au feu de leur critique. Ils viennent d'établir la supposition des deux fameuses lettres de l'évêque de Limoges aux habitants de

(1) *Hist. de l'Égl. gallic.*, dissert. prélim., IIIe proposition. — Ce bâton de saint Pierre est resté célèbre dans les légendes du moyen âge; il servit à saint Euchaire de Trèves pour ressusciter son compagnon saint Materne; à saint Clément de Metz pour rendre la vie à saint Domitien son compagnon; à saint Prout de Périgueux pour opérer le même miracle sur son compagnon saint Georges.

(2) Les Bollandistes n'ont pas jugé cette vie digne de prendre place dans leurs *Acta Sanctorum ;* nous avons emprunté ce résumé au P. Longueval, *Hist. de l'Égl. gallicane*, disc. prélim., IIIe proposition.

[redacted]

Bordeaux et de Toulouse ; puis il ajoutent (1) : « Elles semblent avoir eu le même auteur que la vie de saint Martial, autre ouvrage qui porte avec lui encore plus de marques de supposition et d'imposture que les lettres. Nous en pourrons parler ailleurs, sur le siècle où nous croyons qu'elle a été fabriquée. »

Cette vie de saint Martial tient assurément plus de la fantaisie d'un romancier que de la gravité d'un historien (2) ; elle nous remet en mémoire les paroles remarquables du moine Lethalde, dans son prologue à la vie de saint Julien : « Il y a des auteurs, dit-il, qui ne craignent pas de blesser la vérité pour relever les actions des saints, comme si le mensonge pouvait donner quelque nouvel éclat à la sainteté. » Cependant ce sont, il faut l'avouer, ces pieuses légendes qui paraissent avoir convaincu les esprits, lors de la fameuse contestation qui troubla le Limousin au commencement du onzième siècle. Les moines de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, soutenus par de puissants prélats, exigeaient que dans les litanies on plaçât saint Martial au rang des apôtres (3). Ils alléguaient pour raison que si les autres fondateurs d'Église avaient été envoyés par saint Pierre ou par saint Clément, le saint pontife qui était venu évangéliser l'Aquitaine avait reçu sa mission de Jésus-Christ lui-même. Hâtons-nous d'observer que si c'est là le sens des vers que nous

(1) *Hist. litt. de la France*, t. I, troisième siècle. Saint Martial, premier évêque de Limoges, p. 409.

(2) Les actes de saint Martial, rédigés au moyen âge, n'ont pas plus de valeur, et depuis deux siècles au moins ils ne jouissent d'aucune considération.

(3) Longueval, *Hist. de l'Égl. gallic.*, l. XIX et XX.

rapportions tout à l'heure, sans oser les traduire, ce rapprochement entre la mission de saint Pierre et celle de saint Martial nous semble aussi téméraire que déplacé.

L'évêque de Limoges Jourdain, soutenu de son clergé, résistait aux prétentions des moines et refusait énergiquement d'accepter une innovation contraire au sentiment commun de sa propre Église. Jusque-là, en effet, les fidèles de Limoges avaient honoré saint Martial comme confesseur, ce qui est pleinement d'accord avec les divers passages où saint Grégoire de Tours parle du fondateur de l'Église de Limoges, sans jamais le présenter comme un martyr. Jourdain et ses clercs déclaraient plus honorable pour saint Martial « d'être le premier des confesseurs que le dernier des apôtres. » Mais les défenseurs de l'apostolat de saint Martial disaient que « ne point donner rang à leur glorieux patron parmi les apôtres, c'était commettre la même faute que de placer un duc entre les comtes. »

La question demeurait en litige, on en référa bientôt à Rome. Le pape Jean XIX, s'appuyant sur la vie apocryphe de saint Martial qu'on lui avait envoyée, sembla prendre parti pour l'opinion nouvelle, et en l'année 1029 il écrivit à l'évêque Jourdain « qu'on pouvait donner à saint Martial le titre d'apôtre et en faire l'office comme d'un apôtre. » A la réception de cette lettre, Jourdain assembla un concile à Limoges et lui communiqua la décision du pape; il déclara ensuite abandonner son opinion et donna ordre de célébrer dans tout son diocèse la fête de saint Martial comme celle d'un apôtre. Deux ans après, la discussion reprit et fut portée en 1031 au con-

[redacted]

cile de Bourges. On confirma ce qui avait été accepté touchant saint Martial, et quinze jours plus tard, une nouvelle réunion d'évêques à Limoges décida qu'il était apôtre à meilleur titre que les autres fondateurs d'Église en Gaule, Denys, Saturnin, Ursin, Austremoine, Front et Julien, parce qu'il avait été ordonné par Jésus-Christ lui-même. L'archevêque de Bourges, Aymon, voulut prononcer l'excommunication contre quiconque contesterait désormais à saint Martial le titre d'apôtre. Mais Jourdain, qui peut-être n'avait point déposé tous ses doutes, empêcha de prendre une pareille mesure.

Il est manifeste, par le texte même des décrets et par les lettres qui se rapportent à cette fameuse discussion (1), qu'en donnant la décision liturgique dont les termes sanctionnaient l'opinion nouvelle, le pape Jean XIX et les évêques rassemblés aux conciles de Bourges et de Limoges n'avaient d'autres garants des faits merveilleux concernant saint Martial que la vie dont nous venons de parler, vie apocryphe, écrite à plaisir, mais dont personne alors n'osa contester l'authenticité en lui opposant le témoignage de saint Grégoire, les croyances de l'Église de Limoges et la tradition de l'Église romaine.

A Rome, en effet, l'histoire ecclésiastique ne fournissait aucun monument à l'appui de cette vie répudiée par les Bollandistes comme un tissu de fictions. Pas une voix qui s'élevât, dans les premiers siècles de l'Église, en faveur du nouvel apôtre, pas un suffrage qui vînt ouvrir au premier évêque de Limoges l'entrée légitime au collége apostolique.

(1) Nous ne faisons que résumer les livres XIX et XX de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, où ces curieux débats sont racontés en détail.

La ville éternelle n'avait gardé aucun souvenir de ce disciple de Jésus-Christ, de ce parent de saint Pierre et de saint Étienne, de cet envoyé extraordinaire dont on révélait tout d'un coup le passé ignoré, la dignité méconnue. Le vieux Martyrologe romain, le petit livre intitulé *de Festivitatibus apostolorum* (1), ont laissé peser sur saint Martial l'oubli le plus complet. Adon dit (2) : « A Limoges, saint Martial, évêque et confesseur. » Usuard n'est pas plus explicite (3) : « A Limoges, saint Martial, évêque, et ses deux prêtres Alpinien et Stratoclinien ; leur vie fut signalée par d'éclatants miracles. » Et le Martyrologe romain n'a voulu rien ajouter à ce sobre mémoire (4) : « A Limoges, dans les Gaules, saint Martial, évêque, et ses deux prêtres Alpinien et Austriclinien, illustres par leurs miracles. »

C'est ainsi qu'au onzième siècle les moines de Saint-Martial firent triompher leur sentiment personnel, substituant une pieuse erreur à la froide vérité. Leur croyance particulière, ornée de légendes, embellie de fictions, n'eut pas de peine, au moyen âge, à l'emporter sur la tradition contraire, qui ne frappait point l'imagination ; mais celle-ci avait été jusque-là positivement enseignée par l'histoire, témoin les récits de Grégoire de Tours et les actes de saint

(1) Libellus de Festivitatibus SS. Apostolorum, et reliquorum qui discipuli aut vicini successoresque ipsorum apostolorum fuerunt. — Nous en avons déjà parlé au ch. 3, p. 34.

(2) Ado, Martyrol., 30 jun. « Lemovico civitate, S. Martialis, episcopi et confessoris. »

(3) Usuard, Martyrol., 30 jun. « Lemovicas civitate, S. Marcialis episcopi, cum duobus presbyteris Alpiniano et Stratocliniano, quorum vita miraculorum signis admodum effulsit. »

(4) Martyrol. roman., 30 jun. « Lemovicis in Gallia, S. Martialis episcopi cum duobus presbyteris Alpiniano et Austricliniano, quorum vita miraculorum signis admodum effulsit. »

[redacted]

Saturnin de Toulouse; formellement établie dans l'Église de Limoges, témoin la résistance de l'évêque Jourdain appuyé de son clergé, lors de l'innovation introduite par les moines dans l'office de saint Martial; enfin généralement répandue dans les pays limitrophes, témoin les honneurs que les Églises voisines rendaient aux disciples de saint Martial, entre autres à saint Ausone d'Angoulême, qui souffrit le martyre pendant l'invasion de Chrocus et de ses Alemans (1) en 263, preuve manifeste que le premier évêque de Limoges n'était point venu en Gaule au premier siècle (2).

VI

SAINT URSIN DE BOURGES.

Nous assignons également la seconde moitié du troisième siècle à l'arrivée et à la prédication de saint Ursin de Bourges. Cette ville était la métropole de Clermont, patrie de saint Grégoire, métropole peu éloignée de Tours, dont il fut évêque. Les détails assez explicites qu'il donne en divers endroits de ses ouvrages sur Bourges, sur saint

(1) Longueval, *Hist. de l'Égl. gallic.*, dissert. prél., IIIe proposition.

(2) Bosquet, dans son *Histoire de l'Église de France*, et les Bollandistes, dans le tome V des *Acta Sanctorum* junii, ont inséré une solide dissertation d'un savant de Limoges, l'abbé Descordes, qui prouve qu'on ne peut placer la mission de saint Martial avant le milieu du troisième siècle. Nous connaissons l'étude sur l'apostolat de saint Martial, 1855, dans laquelle l'abbé Arbellot s'attache à défendre les anciennes légendes; ce travail a été jugé par l'abbé Bourassé, *Bibliographie catholique*, t. XV, p. 67, et surtout par M. Pascal, dans une dissertation sur l'époque de l'établissement de la foi chrétienne dans les Gaules, 1858.

[redacted]

Ursin, son premier pasteur, sur les circonstances qui signalèrent la fondation de cette Église, sur le culte rendu au sang de saint Etienne, relique précieuse que l'on y vénère de temps immémorial, ne permettent pas de penser que les origines de l'Église de Bourges aient pu rester inconnues à notre historien. Une erreur de sa part est d'autant moins probable que ses souvenirs de famille se rattachaient directement aux traditions qui concernent l'apostolat de saint Ursin et l'établissement du christianisme dans l'Aquitaine. Léocadius, le premier sénateur des Gaules, avait donné sa maison pour servir d'église aux premiers chrétiens (1), et peu après, touché de la grâce et gagné par les prédications du saint apôtre, il s'était lui-même converti à la vraie religion. Son fils Lusor (2), vulgairement appelé saint Ludre, reçut aussi le baptême et s'illustra par une sainteté au-dessus de son âge; une mort prématurée l'enleva au ciel, et sur la terre il fut honoré d'un culte public. Le tombeau de l'enfant, placé à côté de celui du père, au bourg de Déols, près de Châteauroux, était assez célèbre au sixième siècle pour que saint Germain de Paris, contemporain de saint Grégoire de Tours, y soit venu faire un pèlerinage et passer une nuit en prières (3).

Or non-seulement saint Grégoire, aussi bien que Léocadius, descendait de Vettius Épagathus, l'un des glorieux martyrs de Lyon, mais tout nous porte à croire que l'évêque de Tours était un arrière-petit-fils de Léoca-

(1) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. I, c. 29.
(2) Id., *de Gloria conf.*, lib., c. 92.
(3) Id., id.

[redacted]

dius, comme l'indique le nom de son aïeule Léocadia (1). Dès lors est-il possible que notre historien ne connût pas avec exactitude l'époque à laquelle avait vécu le premier sénateur des Gaules qui s'était converti à la parole de saint Ursin, et dont il descendait lui-même en ligne directe? Nous ne saurions admettre que Grégoire s'est trompé en rangeant Léocadius parmi les descendants de Vettius Épagathus, et qu'il faut corriger cette méprise en plaçant le sénateur au nombre des ascendants du martyr, afin de le faire vivre au premier siècle de l'Église. Rien ne nous paraît plus faible que les conjectures présentées à l'appui de cette opinion. « Serait-il croyable, écrit M. Faillon (2), que les enfants d'un si généreux athlète de la foi n'eussent pas été élevés dans le christianisme, ou, ce qui serait sans exemple dans des enfants de martyrs, qu'ils l'eussent ensuite abandonné pour retourner au culte des faux dieux? La dignité de premier sénateur des Gaules montre encore que Léocadius n'était point petit-fils de Vettius Épagathus, puisqu'on ne comprendrait pas que les empereurs romains eussent élevé à de si grands honneurs le petit-fils d'un homme mis à mort sous Marc-Aurèle par la main des bourreaux. » Pourquoi? Qui donc n'a point appris, à la lecture des Pères, qu'aux premiers siècles de l'Église, dans les familles riches et puissantes, des considérations humaines, l'intérêt politique et l'appât des honneurs l'em-

(1) Greg. Turon., *Vitæ Patrum*, c. 6. « Sancti Galli pater nomine Georgius, mater vero Leocadia a stirpe Vectii Epagathi descendens. — Saint Gall, évêque des Arvernes, et le sénateur Florentius, père de saint Grégoire de Tours, étaient les enfants de Georgius et de Léocadia.

(2) *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Madeleine*, t. II, p. 415.

[redacted]

portaient trop souvent sur les motifs de religion, pour étouffer à la fois les cris de la conscience et la voix de la vérité? Il faudrait avoir trouvé d'autres raisons avant d'écrire (1) : « Grégoire savait que Léocadius et Épagathus étaient de la même famille, à laquelle sa propre mère appartenait, comme lui-même nous l'apprend, sans savoir pour cela quel était celui des deux qui descendait de l'autre. » Nous voudrions des preuves plus convaincantes pour accuser d'une ignorance aussi grossière sur sa propre famille un prélat d'une naissance illustre, qui tenait par les liens du sang aux évêques de Lyon, de Langres et de Clermont, saint Nicétius (2), saint Grégoire (3) et saint Gall (4), tous vivement intéressés à savoir et à conserver avec un religieux respect les traditions de Léocadius, de saint Ludre et de Vettius Épagathus, la gloire et l'immortelle couronne de leur maison.

Ces souvenirs étaient d'autant moins exposés à se perdre, à s'altérer ou à se confondre dans l'esprit de saint Grégoire de Tours, qu'il était plus facile à l'évêque de remonter à la vraie source par son aïeule, et surtout par celle qui devait à ses yeux tenir, après le martyr Vettius Épagathus, la première place parmi ses ancêtres, la vierge Léocadia. Elle passa dans la famille comme une céleste apparition, et mourut à l'âge de seize ans, heureuse, dit sa touchante épitaphe, après s'être consacrée à Dieu, de remettre son âme entre les mains du Sei-

(1) *Monuments inédits*, t. II, p. 414.
(2) Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. v, c. 6.
(3) Id.
(4) Id., *Vitæ Patrum*, c 6, 1.

[redacted]

gneur (1). Son corps, par une faveur singulière, fut déposé dans l'église des Machabées, à Lyon, près du tombeau des saints martyrs. C'était sous le treizième consulat de l'empereur Théodose II, l'an 430.

Nous concluons donc, d'accord avec saint Grégoire de Tours, que saint Ursin est venu en Gaule au troisième siècle, qu'il est le premier évêque de la ville de Bourges, et que la maison du sénateur Léocadius servit d'abord aux réunions des chrétiens, qui la transformèrent plus tard en basilique. Comme sainte Valère était fille de ce même Léocadius, et qu'elle se convertit à la prédication de saint Martial, nous sommes amené par cet enchaînement de faits, qui fournit une raison sans réplique, à rapporter au même temps l'apostolat de l'évêque de Limoges (2).

Mais on oppose à ces conclusions le témoignage des actes de saint Ursin, que l'on assure être antérieurs à Grégoire de Tours, qui n'a pu ne pas les avoir sous les yeux, tant il existe de conformité entre ces actes et son propre récit. « Il y a, dit M. Faillon (3), quant au fond, une parfaite identité entre le contenu des actes de saint Ursin et ce qu'on lit dans saint Grégoire. On y voit la mis-

(1) M. le Blant, *Inscript. chrét.*, t. I, p. 89, a relevé l'épitaphe de la jeune vierge :

IN HVC LOCV REQVIEVIT LEVCADIA
DEo SACRATA PVELLA QVI VITAM
SVAM PRoVT PRoPoSVERAT
GESSIT QVI VIXIT ANNoS XVI TANTVM
BEATIOR IN DNo CONDIDIT MENTEM
PTS CONSV THEVDoSI XIII

(2) Breviar. Parisiense, 1 julii.

(3) *Mémoires inédits*, t. II. p. 407.

[redacted]

sion des sept évêques, qui sont les mêmes. Or voici ce que nous lisons dans ces actes tels que les présente un manuscrit très-estimé de la Bibliothèque impériale (1) : « Le très-saint Ursin, l'un des soixante-douze disciples, le premier évêque de la ville de Bourges, fut envoyé de Rome par les saints apôtres, dans la compagnie de saint Denys de Paris, de saint Saturnin de Toulouse, de saint Paul de Narbonne............ de saint Austremoine d'Auvergne, de saint Vatien de Tours. » Comparez ce passage à celui de l'*Histoire des Francs*, vous trouverez sinon la même date, au moins les mêmes noms, excepté celui de saint Martial, que l'on a jugé à propos d'effacer.

« C'est, continue M. Faillon (2), la même identité de détails sur l'origine de l'Église de Bourges. D'où nous sommes en droit de conclure que saint Grégoire lui-même y a puisé. » Et il cite comme exemple une expression (3) : « Léocadius prit trois pièces d'or en signe de bénédiction », qui se trouve également reproduite dans les deux auteurs.

A l'objection tirée de ces actes nous n'avons qu'une ob-

(1) Manuscrit de Saint-Germain, fonds de M. de Harlay, n° 369. *Monuments inédits*, t. II, p. 423. — « Sanctissimus ijitur ac de septuaginta domini JESU CHRISTI, discipulus Ursinus, Biturigæ urbis primus fuit episcopus. qui a sanctis apostolis ab urbe Roma, cum pretiosisimo protomartyris CHRISTI Stephani sanguine, comitibusque qui sunt sanctus Dionysius Parisiacensis, sanctus Saturninus Tholosensis, Trophimus Arelatensis, Paulus Narbonensis............ Austremonius Arvernensis, et sanctus Vatianus episcopus, evangelii semina sparsurus Galliis directus fuisset, Biturigensium fines ingressus est. »

(2) *Monuments inédits*, t. II, p. 407.

(3) Id., t. II, p. 409. — Saint Grégoire dit, *Hist. Franc.*, lib. I, c. 29 : « Acceptis de his tribus aureis pro benedictione. » Le manuscrit des actes de saint Ursin, *Monum. inéd.*, t. II, p. 426. « Tres aureos quasi pro benedictione suscipiens. »

[redacted]

servation à faire : c'est qu'en admettant que saint Grégoire ait eu ce document sous les yeux, rien ne prouve que le manuscrit de la Bibliothèque impériale en soit une copie authentique. Ne serait-ce pourtant pas le point capital à établir? Nous sommes en droit et en mesure de soutenir le contraire. En effet, cette copie date de l'époque où les prétentions des moines de Saint-Denis et de Saint-Martial substituaient leur sentiment particulier aux traditions auparavant en honneur dans les Églises des Gaules. Il est facile de constater des interpolations manifestes qui prouvent que la pièce a été remaniée, la narration modifiée suivant les idées du moment, et par suite, que l'intégrité des anciens actes a subi de graves atteintes. « En cela, dit M. Faillon (1), l'auteur anonyme a suivi la pratique commune des écrivains de son temps, qui accommodent leurs récits aux façons de parler alors en usage. »

L'aveu est bon à recueillir, et le procédé historique facile à constater. Ainsi le nom de saint Martial est effacé (2) pour sacrifier à certaines susceptibilités qui, voulant faire un apôtre du premier pasteur de Limoges, ne pouvaient le laisser en compagnie de simples évêques. De plus, il est raconté que saint Ursin ne gagna d'abord à la foi que des personnes du peuple, en quoi l'accord le plus parfait existe entre les actes et l'*Histoire des Francs* (3) ; mais un instant après, l'auteur des actes

(1) *Monuments inédits*, t. II, p. 410.

(2) Id., p. 423.

(3) Id. Nous lisons dans le manuscrit : « Cœpere namque ad ejus prædicationem, primum pauperes, ac veterani utriusque sexus convenire, dehinc mediocres. » — Saint Grégoire est du même avis, *Hist. Franc.*, lib. I, c. 29. « Ex his ergo pauci admodum credentes. »

[redacted]

parle des fruits de la prédication de saint Ursin, de la conversion de la ville de Bourges presque tout entière, et d'une multitude innombrable de fidèles gagnés à la pratique de l'Évangile (1), succès que le récit de saint Grégoire est loin de laisser pressentir. Ce n'est pas assez : ces actes nous présentent Léocadius comme investi par les empereurs romains des éminentes fonctions du gouverneur général de la Bourgogne et de l'Aquitaine (2). Puis, désignant les néophytes baptisés en si grand nombre par saint Ursin, l'auteur appelle la religion qu'ils ont embrassée du nom de catholique (3), et cette expression se retrouve ailleurs dans la suite du récit (4).

Un copiste si peu discret dans sa façon d'écrire l'histoire, si préoccupé de conformer son œuvre au langage et aux idées de son époque, s'est montré logique : il n'a pas craint de changer la date de la venue de saint Ursin et de le compter parmi les soixante-douze disciples, suivant l'opinion que l'on tendait à faire prévaloir, sans prendre souci de saint Grégoire, l'historien des vraies traditions de nos Églises, qui n'avait ni vu ni lu rien de pareil dans le texte primitif des actes soumis à ses investigations.

Le témoignage des actes de saint Ursin tel qu'il se pré-

(1) *Monuments inédits*, t. II, p. 425. — Le manuscrit ajoute : « Cum jam tam innumera fidelium multitudo ad eumdem Christi servum convenire cœpisset. »

(2) Id., p. 424. « Qui sub potestate Romani imperatoris constitutus in Burgundiam atque Aquitaniam potentissime principabatur. »

(3) Id. « Tantaque ibidem catholicæ religionis fama excrevit, ut pene cunctæ Biturigensium incolæ ad audiendum Dei verbum sua sponte illuc convolarent. »

(4) Id., p. 426 : « Quia ergo viam fidei catholicæ mitissimus princeps audiens. » — « Catholicus denique effectus tanto fidei calore exarsit. »

[redacted]

sente n'est donc pas irrécusable ; ceux qui croyaient trouver dans cette pièce un point d'appui pour le système d'antiquité qu'ils attribuent aux Églises des Gaules, ont vite senti que le fondement reposait sur le sable. C'est pourquoi l'on a dû chercher une nouvelle assise plus solide ; elle a paru se rencontrer fort à propos dans un autre document qui nous est offert environné du plus pompeux éloge, pour servir à rectifier les actes de saint Ursin. C'est un manuscrit provenant de l'Église d'Arles, dans lequel nous lisons (1) : « Sur sept hommes envoyés dans les Gaules par saint Pierre, du temps de Néron.—Sous Claude, l'apôtre Pierre envoya quelques disciples dans les Gaules, pour prêcher la foi aux nations ; il assigna une ville à chacun d'eux. Ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin et Valère. » Que d'autres se complaisent dans la découverte qui semble leur fournir de meilleures armes, nous ne saurions accorder la même confiance à ce document, et surtout nous ne pouvons y voir la confirmation expresse de la mission en Gaule des sept évêques au premier siècle. Comment, en effet, tenir en si haute estime un témoignage qui ne donne pas à saint Denys rang parmi ces sept évêques ? Comment ne pas suspecter la bonne foi d'un auteur qui ne craint pas de substituer au fondateur de l'Église de Paris le nom du premier évêque de Trèves, saint Valère ? Si cet auteur, n'osant augmenter le nombre trop bien connu des sept prélats missionnaires, a cru, pour une raison particulière, devoir modifier à son gré l'histoire de nos origines et remplacer saint Denys par saint Valère, un motif analogue ne l'a-t-il

(1) Bibliothèque impériale, n° 5537. — *Monuments inédits*, t. II,

pas porté à changer également l'époque de leur prédication, à modifier les dates et à confondre des missions parfaitement distinctes? De plus, s'il faut, par le manuscrit de l'Église d'Arles, corriger les actes de saint Ursin, nous voudrions qu'il nous fût expliqué comment ces mêmes actes, antérieurs à Grégoire de Tours, puisqu'il les a suivis, ont à leur tour substitué le nom de saint Denys à celui de saint Valère.

Au demeurant, qu'est-ce que tout cela prouverait? Que l'évêque de Tours trouvant, d'une part, dans des documents plus anciens les sept pontifes et Ursin leur compagnon, d'autre part, comparant ces listes avec les traditions des Églises qui lui étaient mieux connues, s'est vu naturellement amené à réunir le nom de ces prélats et à fixer à la même époque la date de leur mission dans les Gaules. Mais rien ne nous oblige à admettre que Grégoire avait sous les yeux ces documents tels qu'on nous les présente aujourd'hui. Qui nous dit que les manuscrits du onzième ou du douzième siècle reproduisent exactement les pièces originales? Qui nous assure même l'époque à laquelle elles ont été rédigées?

Une chose est certaine, c'est que ces manuscrits sont en opposition formelle avec l'ancienne hagiographie des Gaules et avec les vieilles traditions de l'Église romaine. Ses martyrologes le prouvent. « A Bourges, dit Adon (1),

p. 375. — Nous donnons ci-contre une copie de ce manuscrit. Il est inutile de faire remarquer le changement d'écriture à la troisième ligne, et l'incohérence des dates. — Tempore Neronis sub Claudio.

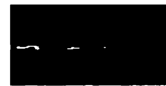
(1) Ado, *Martyrol.* 9 novemb. « Apud Bituricas, S. Ursicini, qui Romæ ordinatus a successoribus apostolorum primus eidem urbi destinatur episcopus. »

[redacted]

COPIE DU MANUSCRIT DE L'ÉGLISE D'ARLES

Bibliothèque impériale, n° 5537.

de sep tē uiris ab beato petro ap̄to in gallias .
ad p̄dicandū missis . tēpore neronis
sub claudio q petrus apostolus
quos da discipulos misit in gal
lias ad p̄dicandā gentib .
fidem trinitatis quos . dis
cipulos singulis urbib; dele
gauit . fuerunt hi : trophim :
paulus . marcialis . austre
monius . gracian' . saturnin' .
ualerius . & plures alii : q
comites ab beato ap̄to illis
p destinata fuerant ..



[redacted]

S. Ursicin, qui fut ordonné à Rome par les successeurs des apôtres et envoyé dans les Gaules comme premier évêque de Bourges. » Usuard ne change pas un mot à cette commémoration, et le Martyrologe romain la reproduit dans les mêmes termes, en donnant au saint évêque le nom d'Ursin. De plus, nous avons dans l'*Histoire des Francs* un livre d'une authenticité irrécusable, et dans Grégoire de Tours un écrivain dont la véracité est attestée par la concordance des témoignages les plus anciens, Sulpice-Sévère, les actes de saint Saturnin, la lettre des évêques de la Narbonnaise, l'autorité du pape Zosime, celle des sept évêques du Nord écrivant à sainte Radegonde ; il nous est impossible d'ajouter la même foi à des actes d'ailleurs, si l'on veut, fort respectables, mais dont la rédaction primitive n'a point de date précise, et qui sont arrivés à notre connaissance en feuilles manuscrites copiées par des mains d'une fidélité suspecte.

VII

PAUL DE NARBONNE ET TROPHIME D'ARLES.

Telle nous paraît être la vérité sur les origines des Églises de Toulouse, de Tours, de Clermont, de Limoges et de Bourges. Nous donnons ainsi pleine et entière confiance au récit de Grégoire de Tours confirmé par Sulpice-Sévère et expliqué par les actes de saint Saturnin. Nous ne pouvons croire que l'évêque de Tours, ayant conçu le dessein d'écrire l'histoire des Francs, ait négligé, dès les premières pages, d'acquérir une connaissance aussi exacte que pos-

sible des événements dont il voulait conserver la mémoire. L'étrange monument que celui qui s'élèverait par les soins d'un pareil architecte ! Que trouverions-nous en pénétrant dans l'édifice, si dès le vestibule nous sommes arrêtés par tant de ténèbres et si peu de solidité ?

Surtout nous ne concevons pas que, racontant l'établissement du christianisme dans sa patrie, l'évêque historien ne se soit pas empressé de faire remonter au premier siècle la fondation de nos principales Églises, quand même il n'aurait eu que des témoignages équivoques, des documents contradictoires, des actes apocryphes pour appuyer une opinion qui devait, en flattant son patriotisme, intéresser en lui la foi du chrétien et remuer doucement le cœur de l'évêque. Il est certain, dit l'auteur des *Monuments inédits* (1), que les persécutions amenèrent l'extinction ou au moins l'interruption du sacerdoce dans plusieurs villes, Arles, Bourges, Toulouse, Narbonne, Trèves. « Il n'est pas du tout invraisemblable, observe le même auteur, que dans plusieurs de ces villes où le ministère sacerdotal avait été interrompu et où les chrétiens avaient à peu près disparu, le souvenir de leurs premiers apôtres ait pu s'affaiblir insensiblement et même s'éteindre tout à fait, et qu'ensuite, longtemps après, de nouveaux ouvriers évangéliques ayant été envoyés de Rome dans ces mêmes villes, on n'ait rien su de certain sur les autres qui étaient venus auparavant. C'est ce qui est arrivé à plusieurs Églises des Gaules, à celle de Tours en particulier, dont pour cela saint Grégoire n'a pas connu la véritable origine. » Nous ne pouvons

(1) *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Madeleine*, t. II, p. 378.

[redacted]

accepter une pareille ignorance dans notre vieil évêque, et forts des témoignages de l'histoire, de la tradition des Églises de la Gaule au sixième siècle et des découvertes de l'épigraphie, nous tenons pour vraie la date fixée par Grégoire de Tours à la fondation des Églises de Paris, de Toulouse, de Clermont, de Limoges, de Tours et de Bourges.

Certains adversaires de cette opinion se sont surtout appuyés sur l'établissement des Églises d'Arles et de Narbonne au premier siècle, pour refuser d'ajouter foi au récit de saint Grégoire. L'évêque de Tours, disent-ils, s'est évidemment trompé sur l'origine de ces deux Églises, donc il ne mérite aucune confiance en ce qu'il rapporte des autres. C'est là, il faut l'avouer, une singulière façon de raisonner, et si d'une erreur partielle, d'une faute particulière on est fatalement amené à ces conséquences radicales, que devient la science, voire même la vertu?

Et d'abord y a-t-il vraiment, de la part de notre historien, erreur sur les commencements de ces deux Églises de la Gaule Narbonnaise? Plusieurs l'ont dit, d'autres l'ont cru, et leurs efforts réunis tendent à excuser Grégoire de Tours en expliquant son ignorance ou l'inexactitude de ses renseignements. Il n'y aurait, à les entendre, eu rien d'étonnant à ce que l'évêque de Tours n'ait point parfaitement connu les origines d'une Église qui avait, comme Narbonne, si longtemps fait partie du royaume des Visigoths, ou bien qui était, comme Arles, située à l'extrémité des Gaules, dans un temps où il n'y avait encore rien d'écrit sur ces questions et où les communications étaient plus difficiles et plus rares qu'elles ne le sont aujourd'hui, les

Églises ne pouvant s'éclairer mutuellement en comparant leurs traditions respectives (1).

Ces explications ne sauraient nous contenter; les difficultés de communication étaient-elles, en Gaule, au sixième siècle, aussi grandes qu'on veut le supposer? Peut-on admettre en saint Grégoire l'ignorance ou du moins le manque de connaissances précises, après ce que nous savons de ses relations de famille, de son rôle dans la monarchie française près de Chilpéric et de Childebert II, de ses études, de ses goûts, de ses voyages? La Narbonnaise ne lui était pas restée inconnue : « Je me rendais, dit-il (2), à Lyon, à la rencontre de l'évêque Nicétius, lorsqu'il me prit fantaisie d'aller, uniquement pour satisfaire ma piété, à Vienne, visiter le tombeau du glorieux martyr Ferréol. J'avais une vieille affection pour ce saint, et je me plaisais à le regarder, lui et saint Julien, comme mes maîtres. »

D'ailleurs, seraient-elles motivées, ces explications sont inutiles. L'évêque de Tours n'a nul besoin d'être excusé, son récit ne renferme point d'erreur en ce qu'il dit d'Arles et de Narbonne. Saint Grégoire voulait rappeler les noms des évêques qui vinrent en Gaule vers l'an 250; il les a réunis dans un même groupe, parce qu'il les savait arrivés à peu près à la même époque. Il n'a nullement songé à distinguer, dans cette mission, les apôtres qui avaient fondé des Églises au delà des Alpes et ceux qui en avaient seu-

(1) *Monuments inédits*, t. II, p. 382.

(2) S. Greg., *Miraculorum*, lib. II, c. 2. « Dum ad occursum beati Nicetii antistitis usque ad Lugdunum processissem, libuit animo, non aliter nisi orationis causa, Viennam adire, et præcipue sepulcrum visitare Ferreoli martyris generosi : insiderat enim menti propter antiquam dilectionem eorum me sic esse ejus alumnum ut Juliani. »

lement restauré. Il était loin d'ignorer, ses écrits le prouvent, que l'Évangile avait été prêché dans le midi de la Gaule au premier et au deuxième siècle; mais combien d'Eglises n'avaient pas été détruites dans la Narbonnaise et dans la Lyonnaise par les édits de persécution renouvelés sous Marc-Aurèle, Sévère, Aurélien! Vers le milieu du troisième siècle, sous le pontificat du pape saint Fabien, une nouvelle mission apostolique partie de Rome était venue, tout en réparant ces désastres, travailler à étendre le christianisme dans les parties de la Gaule où il pouvait compter quelques fidèles, mais dispersés, sans pasteur connu pour les diriger, sans Église établie pour se rassembler. Deux de ces missionnaires s'arrêtèrent dans Arles et dans Narbonne, où leur zèle avait tout à faire pour réparer les ravages de la persécution; en même temps, les autres apôtres pénétraient dans l'intérieur du pays, chez les peuples que leur parole devait appeler à la connaissance de l'Évangile. Ces deux évêques s'appelaient Paul et Trophime comme leurs prédécesseurs, envoyés deux cents ans auparavant, au premier siècle, dans Arles et dans Narbonne. De cette identité de nom on a conclu sans plus tarder à la confusion des personnes, et l'on a voulu faire peser sur saint Grégoire une faute historique dont ceux-là seuls doivent être responsables qui se sont embrouillés dans son récit.

Il suffit de jeter un regard sur la liste des évêques qui se sont succédé dans les Églises de la Gaule et de la Germanie, durant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, pour constater entre eux une identité de noms capable de déconcerter le moins scrupuleux des historiens. Tantôt ce

[redacted]

sont des évêques différents qui portent le même nom, vers la même époque, dans des Églises diverses (1), tantôt ce

(1) Nous fournissons ici en deux tableaux des preuves éloquentes à l'appui de notre sentiment :

JUST, évêque à :

Vienne	Avignon	Langres	Lyon	Orange	Tricastinum.
IIe s.	IIIe s.	IIIe s.	IVe s.	Ve s.	Ve s.

MARTIN, évêque à :

Mayence	Poitiers	Tongres	Autun	Langres	Lyon.
IIe s.	IVe s.	IVe s.	IVe s.	IVe s.	Ve s.

LÉONTIUS, évêque à :

Sens	Arles	Fréjus	Apt	Autun	Trèves.
IVe s.	Ve s.	Ve s.	Ve s.	Ve s.	Ve s.

HILAIRE, évêque à :

Mayence	Toulouse	Poitiers	Arles	Narbonne	Carcassonne.
IIe s.	IVe s.	IVe s.	Ve s.	Ve s.	Ve s.

JULIEN, évêque à :

Lyon	Le Mans	Cavaillon	Avignon	Lescar.
IIIe s.	IIIe s.	Ve s.	Ve s.	Ve s.

MAXIME, évêque à :

Lyon	Avignon	Riez	Genève	Valence.
IVe s.	Ve s.	Ve s.	Ve s.	Ve s.

MARCEL, évêque à :

Paris	Tongres	Bourges	Dié	Senez.
IVe s.	IVe s.	IVe s.	Ve s.	Ve s.

AMANDUS, évêque à :

Strasbourg	Bordeaux	Worms	Châlons-sur-Marne.
IVe s.	IVe s.	IVe s.	Ve s.

PAUL, évêque à :

Narbonne	Paris	Tricastinum	Châlon-sur-Saône.
IIIe s.	IVe s.	IVe s.	Ve s.

FIRMIN, évêque à :

Amiens	Viviers	Mende	Metz.
IIIe s.	IVe s.	IVe s.	Ve s.

SATURNIN, évêque à :

Toulouse	Arles	Avignon.
IIIe s.	IVe s.	IVe s.

Nous n'avons point voulu prendre ces évêques de même nom en

[redacted]

sont des évêques de même nom se succédant à des intervalles très-rapprochés dans le gouvernement de la même Église (1). Cette coïncidence pouvait être l'effet du hasard comme aussi le résultat d'un changement de nom amené de propos délibéré par sympathie, par admiration pour tel ou tel de ses prédécesseurs. L'exemple donné en cela sur la chaire de saint Pierre à Rome fut suivi par les autres Églises du monde chrétien.

Paul demeura donc à Narbonne, où ses prédications portèrent les plus heureux fruits ; l'exemple des vertus qui

dehors des Églises de la Gaule et de la Germanie, autrement notre liste eût risqué de n'avoir point de bornes. Citons en passant les pontifes du nom seul de Denys dans les trois premiers siècles : Denys l'Aréopagite, à Athènes, au premier siècle ; saint Denys de Corinthe, en 160 ; saint Denys de Vienne, en 190 ; saint Denys d'Alexandrie, vers l'an 250 ; saint Denys, pape, vers l'an 260 ; saint Denys de Paris, mort en 286.

(1) Il n'y a presque point de siége épiscopal dont la liste de succession ne présente plusieurs évêques de même nom. Nous signalons les principaux, Rome d'abord, et nous ajoutons à la fin Arles et Narbonne :

Rome.	Mayence.	Mayence.	Metz.
Sixte, IIe s.	Martin, IIe s.	Lucius, IIe s.	Victor, IVe s.
Sixte, IIIe s.	Martin, IVe s.	Lucius, IVe s.	Victor, IVe s.

Poitiers.	Poitiers.	Langres.	Bourges.
Lupicinus, Ve s.	Esichus, Ve s.	Fraternus, Ve s.	Palladius, IVe s.
Lupicinus, Ve s.	Esichus, Ve s.	Fraternus, Ve s.	Palladius, Ve s.
Lupicinus, Ve s.			

Bordeaux.	Soissons.	Chalon-s.-S.	Tongres.
Amandus, IVe s.	Onesimus, IVe s.	Paul, Ve s.	Servatius, IVe s.
Amandus, Ve s.	Onesimus, Ve s.	Paul, Ve s.	Servatius, Ve s.

Amiens.	Arles.	Narbonne.
Firmin, IIIe s.	Trophime, Ier s.	Paul, Ier s.
Firmin, IVe s.	Trophime, IIIe s.	Paul, IIIe s.

[redacted]

brillaient dans le saint évêque encourageait et fortifiait ceux que sa parole avait convertis à la religion du Christ (1). Toutefois sa vie, animée de l'esprit le plus apostolique, ne put échapper à la calomnie : quelques-uns des siens, sentant un reproche continuel à leur indignité dans le zèle et la ferveur du pontife, tentèrent de flétrir sa réputation. Dans la haine qu'ils avaient conçue contre lui, deux diacres ne reculèrent point devant des accusations infâmes contre leur évêque. Paul ne se laissa point abattre par cette douloureuse épreuve ; fort du témoignage de sa conscience, et ne voulant pas qu'un souffle impur vînt, ne fût-ce qu'en passant, faire tache sur son nom, il pria ses collègues des Gaules de s'assembler pour le mettre en jugement. Mais Dieu prit la défense de son serviteur et ne tarda pas à lui venir en aide : la calomnie tomba honteuse et impuissante, et les ennemis de l'évêque se virent contraints de rendre eux-mêmes hommage à sa sainteté.

L'Église d'Arles passait par d'autres agitations plus dangereuses pour la foi des chrétiens. Là, comme Paul à Narbonne, Trophime s'était livré avec succès aux soins de son ministère apostolique ; les conversions se multipliaient, les fidèles récompensaient le zèle du pasteur par leur amour et leur estime. La persécution de Dèce troubla cet heureux état de choses. Trophime, appelé à confesser le nom de Jésus-Christ dans les tortures et devant la mort, n'eut pas la force de rendre ce témoignage ; il faiblit, et, sans se détacher au fond du cœur de la religion qu'il devait mieux soutenir, il céda en présence des bourreaux et offrit de l'encens aux idoles.

(1) Bolland., *Acta Sanctorum*, 22 mart.

[redacted]

La défaillance du pasteur jeta le désordre dans les rangs du troupeau ; un nombre considérable de chrétiens fut entraîné par ce triste exemple et se laissa tomber dans l'apostasie. Dèce disparut vite de la scène du monde ; la persécution dont il avait publié les édits cessa, et Trophime s'empressa de faire pénitence publique de sa faute (1). Il implora son pardon du pape saint Corneille, qui, suivant la coutume, le déposa de l'épiscopat et ne l'admit qu'à la communion laïque.

Quelques esprits austères plus que de raison blâmèrent le pape d'avoir si facilement pardonné à Trophime, entre autres un certain Antonien, qui écrivit dans ce sens à saint Cyprien. L'évêque de Carthage lui répondit (2) : « Vous désirez que je vous dise dans cette lettre pourquoi Corneille communique avec Trophime et ceux qui ont offert de l'encens aux idoles. La chose, en ce qui regarde Trophime, n'est pas telle que vous l'ont fait connaître le bruit public et le mensonge des méchants.

« Comme un grand nombre de nos prédécesseurs, notre très-cher frère a obéi à la nécessité. La plus grande partie du peuple était tombée avec Trophime. Or celui-ci voulait revenir à l'Église ; il confessait sa faute, se soumettait à la pénitence et aux satisfactions qu'elle mérite, implorait avec humilité le nom de frère qu'il avait perdu ; on a eu égard à sa prière, et on a reçu dans l'Église du Seigneur,

(1) Saint Grégoire de Tours ne s'est souvenu que des travaux apostoliques et des vertus de Trophime ; il n'a point jugé à propos de rappeler la défaillance de l'évêque d'Arles et de le séparer de ses collègues Gatien, Paul, Strémoine et Martial, dans l'éloge qu'il fait de leur sainteté. *Hist. Franc.*, lib. I, c. 28.

(2) S. Cypriani opera, Epist. LII ad Autonianum.

[redacted]

non pas tant Trophime que le grand nombre de frères qui étaient avec lui, et ne seraient pas, sans lui, rentrés dans le sein de l'Église.

« Corneille tint donc conseil avec plusieurs autres évêques, et admit Trophime, pour lequel satisfaisaient le retour et le salut de nos frères. Il ne fut cependant reçu qu'à la communion laïque, et non aux honneurs du sacerdoce, comme on vous l'a faussement et méchamment écrit. »

Marcien fut élu à la place de Trophime et mis en possession du siége épiscopal d'Arles. La faiblesse de son prédécesseur, les funestes effets de cette défaillance parmi les fidèles exaltèrent la vertu âpre et dure du nouvel évêque. Il adopta les opinions exagérées de Novatien, et montra, dans sa conduite envers ceux qui avaient failli durant la persécution, une rigueur qui touchait à la cruauté. L'intolérance de Marcien indigna les autres évêques des Gaules, et, en leur nom, Faustin, évêque de Lyon, le dénonça au pape saint Étienne. Comme il ne recevait point de réponse, Faustin s'adressa à saint Cyprien, comme auparavant Antonien, et l'évêque de Carthage écrivit en ces termes au souverain pontife (1) :

« Cyprien à son frère Étienne, salut.

« Très-cher frère, notre collègue de Lyon, Faustin, m'a écrit deux fois pour m'apprendre ce qu'il vous a déjà fait connaître à vous-même, de concert avec les autres évêques de cette province. Marcien d'Arles a pris parti pour Novatien : se séparant de l'unité de l'Église et de notre corps sacerdotal, il a adopté les opinions dures et perverses de l'hérésie, au point de refuser d'admettre à guérison les

(1) S. Cypriani opera, Epist. LXVII ad Stephanum.

[redacted]

pauvres blessés, et de les abandonner à la dent des loups et du démon, sans espérance de paix et de communion.

« C'est pourquoi vous devez écrire à nos frères les évêques des Gaules de ne pas supporter plus longtemps l'insulte que fait au corps sacerdotal l'impitoyable orgueil de Marcien, l'ennemi de la vérité, de Dieu et du salut de nos frères.

« Envoyez aux évêques de la province et au peuple d'Arles des lettres par lesquelles vous déposerez Marcien et ordonnerez d'en élever un autre à sa place. Que le troupeau du Christ, dispersé et maltraité par lui jusqu'à ce jour, soit enfin rassemblé. C'est bien assez que, pendant ces années passées, beaucoup de nos frères soient morts sans avoir reçu la paix. Secourez ceux qui restent, qui ne cessent de gémir nuit et jour, implorant la paternelle miséricorde de Dieu et notre charité.

« Veuillez nous dire celui qui aura été mis à la place de Marcien, afin que nous sachions à qui écrire nos lettres et envoyer nos frères. »

Tous ces faits concordent et s'expliquent de la façon la plus plausible. Saint Grégoire de Tours nous montre, vers l'an 250, un évêque du nom de Trophime sur le siége d'Arles. En ce temps, un prélat du même nom manque de courage pendant la persécution de Dèce, et Antonien écrit à ce sujet à saint Cyprien; il ne dit pas, il est vrai, que ce Trophime soit évêque d'Arles; si nous tenions un pareil aveu de sa bouche, la question serait vidée. Mais la chute de Trophime, les conséquences de ce mauvais exemple parmi les fidèles ne sont-elles pas la meilleure explication de la conduite de son successeur Marcien? Dans le pre-

[redacted]

mier cas Antonien, dans le second Faustin ont recours l'un et l'autre à saint Cyprien pour le prier d'intervenir en usant de sa sagesse et de son influence, afin de remédier aux maux de l'Église d'Arles.

En terminant, nous ajoutons une courte observation : nul ne peut contester qu'il régnait, dès une époque très-reculée, une grande obscurité sur les commencements de l'Église d'Arles. Si les origines de nos différents diocèses offrent toutes des traditions confuses, celles qui concernent Arles sont encore plus embarrassées, plus ténébreuses que les autres. Nous admettons que son fondateur est saint Trophime, disciple de saint Paul; mais à côté de cette opinion, que d'autres n'ont pas trouvé place ! Quelques-uns ont rattaché saint Trophime d'Arles à la mission asiatique qui donna saint Pothin et saint Irénée à Lyon au deuxième siècle. Dans des légendes fort anciennes, saint Denys de Paris est présenté comme le premier évêque d'Arles : l'apôtre se serait d'abord arrêté dans cette ville à son arrivée en Gaule, soit pour y restaurer le règne du Christ détruit par les persécuteurs, soit pour réparer les désastres amenés par l'hérésie (1). En quittant Arles pour courir à d'autres travaux, saint Denys aurait confié le gouvernement de l'Église d'Arles à un de ses disciples nommé Trophime selon les uns, Régulus ou Rieul selon les autres. S'il était possible de donner quelque confiance aux actes de saint Martial, l'apôtre de l'Aquitaine aurait commencé par exercer son ministère dans la ville d'Arles. Nous avons

(1) Dans la première de ces hypothèses, saint Denys aurait nommé Trophime évêque d'Arles en 250; dans la seconde, il aurait donné Régulus ou Rieul pour successeur à Marcien, vers l'an 254.

[redacted]

déjà discuté l'autorité de ce document apocryphe (1) et la valeur du manuscrit qui contient la liste des évêques missionnaires envoyés de Rome dans les Gaules (2), manuscrit interpolé, où le nom de saint Valère se trouve substitué à celui de saint Denys.

Ainsi, quelle qu'ait été la violence de l'orage suscité contre Grégoire de Tours, son sentiment a prévalu. L'évêque d'une des Églises que l'on voudrait faire remonter au premier siècle n'a point tenu à l'honneur de cette antiquité supposée ; rien dans son récit ne prête à ces pieuses fictions ; il a raconté simplement et sans longueur d'apprêts ce qu'il savait de la mission apostolique partie de Rome, vers l'an 250, pour venir dans les Gaules travailler à la restauration ou à l'établissement du christianisme. C'est pourquoi Grégoire demeure le guide sûr de ceux qui ne veulent point se perdre dans un dédale de traditions incertaines et de légendes invraisemblables, et qui préfèrent marcher dans la voie tracée par l'histoire, s'éclairant de la critique et s'appuyant sur l'épigraphie. La tempête a passé, ses derniers éclats retentissent encore, mais ils vont s'assourdissant et se perdent déjà dans les airs. Le vieil historien des Francs est demeuré ferme, pareil à ces chênes antiques dont le vent peut détacher les feuilles sèches, briser quelques branches mortes, mais dont il ne saurait rompre la tige ni ébranler les racines

(1) Voir ci-dessus, Saint Martial de Limoges, p. 108.
(2) Id., Saint Ursin de Bourges, p. 121.



[redacted]

CHAPITRE V.

Saint Denys, premier évêque de Paris.

Les apôtres avaient commencé par eux-mêmes ou par leurs disciples immédiats, Trophime, Paul, peut-être Crescent, l'établissement du christianisme dans la Gaule Narbonnaise. Leur œuvre s'était affermie et développée au delà des Alpes, grâce au zèle et à l'ardeur de la mission grecque députée des côtes de l'Asie Mineure à Lyon, sur les bords du Rhône et dans les pays voisins, pour travailler à la conversion des gentils. Déjà la moisson blanchissait au loin lorsque, plus désolés que le laboureur de Virgile en présence de ses champs dévastés, les ouvriers évangéliques de la Gaule virent s'évanouir avec leurs espérances le fruit de leurs courageux efforts. Pareille à la flamme qui ne laisse sur son passage que des débris informes et des ruines fumantes, la rage des Marc-Aurèle et des Sévère avait promené ses édits de persécution à travers la contrée. Toutes les Églises avaient souffert.

Une troisième mission apostolique, détachée de la même tige éternellement féconde, animée de la même charité souverainement active, accourait relever ce qui avait été abattu, rassembler ce qui avait été dispersé, restaurer ce qui avait été détruit. Les bûchers fumaient encore; sur leurs cendres à peine refroidies se redressaient les autels du vrai Dieu. Narbonne réparait ses ruines à la voix d'un nouveau Paul; Arles, réjouie d'abord par les vertus d'un

autre Trophime, puis attristée par sa défaillance devant les bourreaux, et troublée plus encore au spectacle des rigueurs excessives de l'hérétique Marcien, Arles attendait, dans le successeur de ces deux évêques, un médecin pour guérir les plaies causées par le scandale et envenimées par l'erreur. D'ailleurs l'Évangile continuait ses progrès (1), les chrétientés se multipliaient aux stations principales des grandes voies romaines, des Églises nouvelles se fondaient dans l'Aquitaine et dans la Gaule centrale, à Toulouse, à Clermont et à Limoges, à Bourges, à Tours et à Paris.

Le nom seul de ces cités, leur position sur les points les plus importants du territoire, l'auréole qui resplendit au front de leurs premiers évêques, la stabilité permanente de l'œuvre établie par chacun d'eux, tout s'accorde pour signaler cette mission comme l'un des événements les plus graves dans l'histoire religieuse de la Gaule.

Des prêtres et des diacres accompagnaient les évêques, et cette glorieuse phalange était conduite par saint Denys, le premier et le plus illustre entre tous. De cette façon, le fondateur de l'Église de Paris exerça sur les progrès de la religion chrétienne dans notre pays une action plus éner-

(1) Mamachi, *Origines et Antiquit. Christ.* l. II, p. 247, achève de signaler cette marche progressive du christianisme dans les Gaules. A peine sensible au premier siècle, elle s'affirme au deuxième et se déploie au troisième, pour arriver à son développement au quatrième. « Tertio sæculo amplificatas nostrum hominum opes fuisse, ac quarto, cum Constantinus potitus esset imperio populi romani, ita confirmatam rem Christianam fuisse, ut ecclesiæ Galliarum neque amplitudine cuiquam, neque pietatis cultu, neque celebritate episcoporum cedere viderentur. » M. l'abbé Freppel a traité le même sujet dans son cours d'éloquence sacrée à la Sorbonne, saint Irénée, IIIe et IVe leçon.

gique et plus étendue : aussi a-t-il mérité, en mémoire de ses travaux, de sa prédication, de ses courses et de son influence directrice, d'être appelé l'apôtre de la Gaule par excellence.

L'Église romaine, douée d'une incomparable énergie en vue de ses destinées immortelles, ne se contenta pas d'envoyer aux Gaulois les premiers pasteurs qui devaient rassembler d'abord, ensuite gouverner le troupeau du Seigneur; elle choisit dans son sein ses chrétiens les plus vaillants, ses fils les plus dévoués, qu'elle donna aux évêques missionnaires pour leur servir de compagnons dans leurs périls et dans leurs fatigues. Les uns étaient destinés au sacerdoce ; les autres, simples fidèles, se rendaient chez les peuples barbares, dans les régions lointaines, avides de travailler à l'œuvre du Christ et d'appuyer la parole des évêques ou des prêtres par leurs exemples, par leurs exhortations et surtout par leur martyre. C'est ainsi que les monuments ecclésiastiques les plus recommandables des Gaules Celtique et Belgique nous montrent saint Denys de Paris environné d'une illustre pléiade de citoyens romains qui se répandirent parmi les peuples voisins du Parisis (1), et qui, presque tous, arrosèrent de leur sang la terre où ils étaient allés prêcher l'Évangile.

Denys marchait à la tête de ces héroïques soldats, et certes Rome pouvait être fière de sa nouvelle milice. Ils partaient, non plus pour lui conquérir des pays ou des peuples : ils s'étaient enrôlés sous un drapeau pacifique pour toucher les cœurs, soumettre les intelligences, gagner

(1) Tillemont, t. IV, art. V et suiv.

les âmes. Les faisceaux consulaires ne les précédaient pas; ils n'étaient point revêtus de la pourpre romaine, et les aigles ne les couvraient pas de leur ombre; la croix seule brillait dans leurs mains, et ils allaient confiants dans la force de l'Évangile. Denys donna ses ordres, et il partagea la Gaule Belgique entre ses disciples (1), comme autrefois saint Pierre avait divisé le monde entre les apôtres. A sa parole Quintin partit prêcher l'Évangile aux Véromanduens (2), Lucien aux Bellovaques (3), Fuscien et Victoric aux Morins (4), Piaton aux Nerviens (5), Régulus ou Rieul aux Silvanectes (6), Taurin aux Éburovices (7), Sanctin aux Meldes (8), Crépin et Crépinien chez les Suessions (9), Ursin aux Bituriges (10), Valère et Rufin au pays des Rémois (11). A ces noms célèbres on ajoute encore ceux de Chrysale et d'Eubert (12), qui prêtèrent leur secours à Piaton chez les Nerviens; de saint Nigaise, apôtre des Vello-

(1) Tillemont, t. IV, S. Denys de Paris, art. II.
(2) Id., *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. IV, S. Quentin. — Hagiograph., 31 octobre.
(3) Tillemont, t. IV, S. Lucien. — Bosquet, *Hist. Eccles. Gallic.*, l. V, p. 156. — Bolland., 8 jan.
(4) Tillemont, t. IV, S. Denys de Paris, art. VI, S. Fuscien et S. Victoric. — Hagiograph., 11 décembre.
(5) Tillemont, id., art. VII, S. Piaton. — Bolland., 1er octob.
(6) Tillemont, id., art. IX, S. Rieul. — Bolland., 30 mart.
(7) Tillemont, id., art. XIX, S. Taurin. — Bosquet, *Hist. Eccles. Gallic.*, l. I, c. 29. — Bolland., 11 aug.
(8) Tillemont, id., art. X, S. Sanctin. — Bolland., 22 septemb.
(9) Tillemont, id., art. VIII, S. Crépin et S. Crépinien. — Bosquet, *Hist. Eccles. Gallic.*, l. V, p. 156. — Hagiograph., 25 octob.
(10) Tillemont, id., art. XV, S. Ursin. — Voir ci-dessus ce que nous avons dit : VI. S. Ursin de Bourges, p. 113.
(11) Tillemont, id., art. VIII, S. Rufin et S. Valère.
(12) Tillemont, id., art. VII, S. Chrysale. — Bolland., 7 febr.

casses (1), aux environs de Pontoise ; de saint Caraunus, qui s'avança chez les Carnutes (2) ; de saint Marcel (3) ; de saint Yon (4), qui prêcha la foi dans le Parisis, au pays de Castres ; de saint Eugène (5), qui évangélisa les campagnes voisines de Lutèce, aux lieux appelés aujourd'hui Enghien et Montmorency. La qui repose sur les plus anciens souvenirs de not rattache la mission de tous ces ouvriers évangéliques à l'apostolat de saint Denys, et peut-être pourrait-on joindre à leur glorieuse phalange plusieurs autres martyrs ou confesseurs de la foi dans la Lyonnaise et la Belgique.

Du reste, en réunissant dans un même groupe et sous la direction de saint Denys ta noms illustres, nous ne prétendons pas soutenir que ces missionnaires soient arrivés en Gaule la même ann e et dans les mêmes circonstances. Dans notre pensée, la venue des sept pontifes que nous avons nommés d'après Grégoire de Tours, se rapporte à la seconde moitié du troisième siècle, vers 250, sans que nous puissions assigner une date plus précise. Il en est de même des nombreux apôtres que la tradition nous présente comme les compagnons, les disciples ou les coopérateurs de saint Denys (6). Comme il nous paraît hors de doute que le premier évêque de Paris mourut fort avancé en âge, et que son épiscopat dut comprendre un intervalle de trente

(1) Tillemont, t. IV, art. XVIII, S. Nicaise. — Bosquet. *Hist. Eccles. Gallic.*, l. I, c. 33.
(2) Tillemont, id., art. IX, S. Chéron.
(3) Id., id., art. IX, S. Marcel.
(4) Id., id., art. V, S. Yon.
(5) Id., id., art. V, S. Eugène.
(6) Id., *Mémoires*, t. IV, S. Denys de Paris.

années et au delà, nous pensons que les hommes héroïques qui ont voulu partager ses travaux sont venus successivement le rejoindre, et qu'ils se sont répandus, d'après ses conseils, dans les contrées où l'Évangile avait pu être annoncé précédemment, mais où on ne lui connaissait pas encore d'établissement fixe et durable.

Pourquoi faut-il que les légendes du moyen âge soient venues dénaturer la plupart des monuments qui se rattachent aux origines de nos Églises? Ces récits commencés dans l'aimable simplicité du christianisme naissant avaient en eux-mêmes un intérêt assez vif, sans qu'une piété malavisée tentât de les grossir d'inventions tellement étranges que la critique la plus bienveillante s'arrête hésitant si elle ne doit pas tout envelopper, et le fond et la forme, d'une même sentence de réprobation. Déjà, de son temps, Arnobe se plaignait avec amertume des interpolations faites aux actes des martyrs (1). « Les démons, s'écrie-t-il, dont la malice a cure et souci d'intercepter la vérité, les démons et les hommes qui leur ressemblent, ont interpolé, mutilé, changé, dénaturé ces actes pour en amoindrir l'autorité et pour embarrasser la foi des croyants. » Depuis Arnobe le mal avait empiré, surtout dans nos Églises des Gaules, car on ne s'est pas contenté de falsifier ces relations, « il n'y en a que trop qui n'ont reçu l'être qu'en des temps où la vérité de l'histoire

(1) Arnob. *Advers. gentes*, lib. I. « Si qua (martyrum) gesta sunt litteris conscriptionibusque mandata, malevolentia dæmonum, quorum cura et studium est hanc intercipere veritatem, et consimilium his hominum, interpolata quædam et addita, partim mutata atque detracta, verbis, syllabis, litteris, ut credentium tardarent fidem, et gestorum corrumperent auctoritatem. »

était déjà altérée par des traditions populaires et souvent par des fictions inventées à dessein pour nourrir la dévotion des fidèles (1). » Heureusement quelques pages ont échappé saines et sauves, et l'altération des autres ne saurait en rien diminuer l'autorité des actes sincères et des vies authentiques des saints de la Gaule. Or des actes de ces martyrs, quels qu'ils soient, des vies de ces saints, quelque maladroite qu'ait été la main qui les a voulu embellir, une chose apparaît en relief, vive, lumineuse, éclatante : c'est que tous tiennent à l'histoire de saint Denys par un lien serré que l'on peut trancher, mais qu'il est impossible de dénouer. C'est ainsi que l'Église de Paris commençait dès l'origine à exercer autour d'elle cette influence qui d'âge en âge, en dépit de quelques défaillances, s'est manifestée par les plus heureux résultats : aussi ne nous semble-t-il pas que l'on puisse revendiquer pour son premier évêque une gloire plus belle et mieux assurée que l'honneur d'avoir été le chef et le guide des apôtres qui ont évangélisé le Parisis et les contrées voisines.

Si l'on en croit d'anciens souvenirs, saint Denys, arrivant en Gaule, se serait arrêté quelque temps dans la Narbonnaise (2). L'Église d'Arles avait beaucoup souffert de la persécution suscitée par l'empereur Sévère durant son séjour à Lyon. Troublés et dispersés comme un troupeau timide à l'aspect d'une bête féroce, les fidèles attendaient un pasteur qui les réunît de nouveau et les amenât sous

(1) *Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins de Saint-Maur, préface, p. XVI.

(2) Tillemont, t. IV, saint Denys de Paris, art. XI. — Bolland., 30 mart. S. Regulus.

[redacted]

sa houlette au pied des autels du vrai Dieu. Saint Denys, trouvant les choses dans ce triste état, se laissa toucher aux prières des chrétiens : il suspendit sa marche pour rassembler les pierres éparses du sanctuaire et rétablir l'Église d'Arles en lui communiquant une vie nouvelle. Il plaça de ses mains, sur le siége de cette ville, l'évêque Trophime, du même nom, mais différent du disciple de saint Paul, son premier pontife ; puis il reprit sa course apostolique vers le pays que le Seigneur lui réservait. Cette tradition est contestable, nous le savons ; mais nous n'avons pas voulu la laisser dans l'oubli, parce que tout enveloppée qu'elle est de ténèbres, elle ne laisse pas que d'ajouter quelque éclat à la gloire de saint Denys, en montrant en quelle estime on tenait pour une Église des Gaules l'honneur de le compter, ne fût-ce qu'en passant (1), sur la liste de ses évêques.

Quoi qu'il en soit de ces pieuses croyances et des autres causes qui auraient retenu l'apôtre ; que son zèle l'ait retardé dans sa route ; que ses prédications l'aient détourné de son chemin, il arriva enfin au pays habité par les Parisiens. Le Dieu qui montrait à Abraham la terre promise à ses descendants renouvela-t-il alors le même prodige en faveur de saint Denys ? ou bien quelqu'un de ces anges bienfaisants qui apparaissent, dans les visions des pro-

(1) *Monuments inédits*, t. II, p. 360. — Mabillon a reproduit dans le tome III de ses *Vetera Analecta* d'anciens diptyques de l'Église d'Arles, sur lesquels le nom de saint Denys se lit en tête des évêques. — Voir le *Gallia christiana*, t. I et t. X, p. 1380. — Nous avons reproduit ci-contre le sceau des archevêques d'Arles Imbert d'Aiguières, en 1193, et de ses successeurs, et le fac-simile des premiers noms signalés sur la liste détachée de ces diptyques. Denys et Félicissime ont été superposés, l'un à Trophime, l'autre à Marinus.

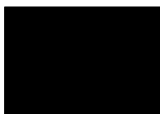


SCI TROPHIMI IHV XPI DICIPVLI



Sceau des archevêques d'Arles : Imbert d'Aiguières, en 1193, Michel de Moriez, Hugues, Jean de Baux, Bertrand de Saint-Martin.
Nous en avons parlé au ch. 3, p. 56.





Denys.
TROPHIME.

RÉGULUS.

Félicissime.
MARINUS.

MARTINUS.

NICASIUS.

CRESCENTIUS.

CONCORDIUS.

GRATIUS.

AMBROSIUS.

MARTINUS.

INGENUUS.

Fragment des diptyques de l'Église d'Arles.



[redacted]

phètes aux pères des peuples, aux fondateurs des empires, vint-il en songe soulever les voiles de l'avenir et dérouler aux yeux de l'évêque les magnifiques destinées de l'Église de Paris? Brisant là son bâton de voyageur, Denys s'écria : « Ici est mon repos, je n'habiterai pas ailleurs. » Comme autrefois Jacob, le grand lutteur, il saisit une pierre, l'arrosa d'une huile sainte, et pour l'élever en signe de bénédiction et de ralliement, il choisit Lutèce, la capitale du Parisis. Le pontife fixa dans cette ville son autel et sa chaire, c'est-à-dire le fondement de sa mission et le centre de ce régime pastoral dans lequel il devait avoir une si longue et si brillante suite de successeurs.

L'auteur des anciens actes qui racontent le martyre de saint Denys nous fait de Lutèce, à l'époque où l'apôtre arriva dans le Parisis, un tableau dont la couleur locale atteste la main d'un écrivain du temps de Charlemagne (1) : « La ville de Lutèce, écrit-il, rendez-vous des Germains, jouissait d'une grande renommée : elle avait un air sain, un fleuve agréable, une campagne fertile, de magnifiques vignobles, des bois avec d'épais ombrages, une population condensée, un commerce très-étendu. L'île que la capitale du Parisis occupait n'était guère appropriée pour une ville. Cet espace circonscrit par les eaux du fleuve devenait trop étroit pour la masse des habitants attirés par les avantages de ce

(1) Passio SS. Dionysii, Rustici et Eleutherii, Bosquet, *Hist. Eccles. Gall.*, pars II, p. 68. « Tunc memorata civitas, et conventu Germanorum, nobilitate pollebat, quod esset salubris aere, jucunda flumine, fœcunda terris, vineis uberrima et arboribus nemorosa, constipata populis, referta commerciis, rursumque insulæ potius quam urbis spatium, quod habitationi circumfusa fluminis unda apprætabat, crescentibus consistentium catervis reddebat exiguum, et jucunditatis sollicitatione contraxerat. Hunc ergo locum famulus dei elegit expetendum. »

[redacted]

séjour. Le serviteur de Dieu fixa là sa résidence. » Cette peinture n'est-elle pas quelque peu indiscrète? Que dire de ces campagnes si bien cultivées, de cette population resserrée dans les limites trop étroites de l'île, de cette foule de Germains déjà captivés sur les bords de la Seine par les délices de la capitale des Parisiens? Ces détails ont suffi pour faire révoquer en doute l'authenticité des actes qui les contiennent (1). Les avantages matériels de Lutèce étaient plus modestes; vers l'an 250, elle n'en possédait guère; son sort n'avait point changé, sa fortune restait la même; ses habitants, contents du peu que rapportaient leurs barques, vivaient cachés derrière leurs marais; et si quelque augure venant de Rome leur avait prédit qu'un jour la capitale des Parisiens n'aurait à envier rien des splendeurs de la ville éternelle, semblable prophétie n'eût obtenu de leur part qu'un sourire d'incrédulité.

Néanmoins il est possible qu'en s'arrêtant sur les bords de la Seine, saint Denys ait été déterminé dans son choix par les facilités que présentait la situation de Lutèce pour la propagation de l'Évangile.

Qui nous dira les travaux du bienheureux évêque dans le Parisis, au milieu des païens qu'il venait arracher aux ténèbres de l'erreur? Qui pourra nous révéler les merveilles de son zèle et de sa charité? Comment arriver à connaître sa vie apostolique, avec ses fatigues et ses combats, avec ses succès et ses traverses? Comment esquisser même d'un faible crayon quelques traits de cette grande

(1) Le Beuf, *Histoire de la ville de Paris*, édit. Cocheris, t. I, ch. 1, p. 2 : « Ce qu'on lit dans les actes de saint Denys, qui ne sont pas d'une haute antiquité, a été emprunté au langage de la vie d'un autre saint. »

[redacted]

figure, alors que chacun semble avoir pris à tâche de l'obscurcir ou de l'envelopper de nuages? Les actes que nous citions tout à l'heure sont loin de faire autorité au jugement de la critique; cependant, nous croyons pouvoir admettre sans trop de réserves la substance au moins de la narration (1). Le récit est simple et ne présente rien qui ne paraisse conforme à la vérité (2) : « Le serviteur de Dieu, armé de sa foi et fort de son intrépidité, construisit une église, établit des clercs qui devaient la servir, régla leurs offices, et prit soin d'élever au second rang du sacerdoce des hommes d'une vertu éprouvée. Soutenu par ces auxiliaires et affermi par la construction d'une basilique, il ne cessait d'annoncer l'Évangile aux païens, associant peu à peu au service du vrai Dieu ceux qu'il tirait de l'esclavage du démon. Mais la force de ses prédications soumettait ces cœurs rebelles, non moins que le nombre et l'éclat des miracles opérés à sa prière. Ainsi un homme sans armes triomphait d'un peuple toujours armé; l'arrogance des Germains (3) s'inclinait devant le joug du Christ; les cœurs, touchés par la grâce, se soumettaient humblement, et les idoles étaient renversées par ceux-là même qui les avaient élevées. »

Ce n'est sans doute que par une extension un peu forte que l'on a pu donner dans le texte le nom de basilique au

(1) Tillemont, t. IV, saint Denys de Paris, art. II, et note IV sur les actes de saint Denys. — Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, liv. I, p. 15 : « Comme nous n'avons point d'actes authentiques de leur martyre, nous ne pouvons rien assurer des progrès de leur mission. »

(2) Passio sanctorum Dionysii, Rustici et Eleutherii, apud Bosquet, loc. cit.

(3) « Se subdebat illi certatim Germaniæ cervicositas. »

sanctuaire où l'évêque rassemblait au pied des autels les premiers chrétiens de Lutèce. « Je n'avancerai point ici, dit l'abbé le Beuf (1), que saint Denys ait établi aucun oratoire dans l'enceinte de la cité qui était contenue dans l'île... Mais je ne puis passer qu'il ait fait bâtir une église dans la cité de Paris. » Cependant nous croyons qu'il y a eu dans l'île un lieu consacré, premier vestige de l'église métropolitaine, peut-être la maison d'un pieux néophyte, comme cela se faisait à Rome, où saint Denys célébrait les augustes mystères ; mais il ne nous paraît pas possible de déterminer avec précision dans quel endroit de la cité l'on doit en rechercher la trace.

Nous acceptons avec un respectueux empressement l'ancienne tradition qui désigne comme ayant aussi servi aux premières réunions de nos pères dans la foi, deux grottes situées de chaque côté de la Seine, à peu près à la même distance et vis-à-vis de l'île : l'une s'ouvrait non loin de l'endroit où s'éleva plus tard l'église de Montmartre, l'autre formait l'ancienne crypte de Notre-Dame des Champs (2). Si cette église a disparu, si la crypte elle-même a subi, sur la fin du siècle dernier, une transformation complète, du moins la piété a construit sur le même emplacement une chapelle souterraine (3) qui ravive et remet encore aujourd'hui en mémoire les antiques souvenirs de notre chrétienté naissante. L'âme fidèle ne peut se défendre d'une sainte émotion en visitant cette crypte, modeste image des catacom-

(1) Le Beuf, t. I, édit. Cocheris, p. 2.

(2) Id., t. II, p. 63.

(3) Cette chapelle se trouve aujourd'hui dans la communauté des carmélites, rue d'Enfer, n° 65.

[redacted]

bes, qui, à l'époque où saint Denys évangélisait le Parisis, se trouvait au flanc du mont Leucotitius, loin de la Seine, à l'écart, dans un lieu solitaire de la campagne. Qu'est-ce donc si, agenouillé sur ces dalles, dans cette enceinte étroite et sombre, on se transporte par la pensée seize siècles en arrière, au milieu des pieux néophytes qui venaient là, au jour des persécutions, entendre leur apôtre, recueillir avidement ses paroles, puiser la force et la paix au pied d'un autel dépouillé de tout ornement, mais arrosé du sang de Jésus-Christ?

Le zèle de saint Denys ne se renferma pas dans l'enceinte de Lutèce ni même dans les limites du Parisis. L'Église de Meaux lui rapporte ses origines et le place en tête de la liste de ses pontifes, soit que l'infatigable apôtre ait en personne annoncé l'Évangile au pays des Meldes (1), soit qu'il y ait envoyé ses disciples, entre autres Sanctinus, que l'on regarde comme le premier évêque de Meaux.

Les anciens actes de sainte Clotilde ont donné lieu de croire que la ville de Rouen avait aussi reçu les prédications de saint Denys ; il serait allé visiter la chrétienté déjà formée par les soins de son disciple saint Nigaise chez les Vellocasses (2), au pays de Pontoise et au delà. Une inscription témoignait qu'il aurait consacré un autel et béni un monastère dans un faubourg de Rouen ; puis, partant pour revenir à Lutèce, sa dernière attention fut de placer à la tête de l'Église naissante saint Mellon, son premier évêque. Constatons un fait assez singulier, qui paraît être

(1) Tillemont, t. IV, saint Denys de Paris, art. x. — Bolland., 22 septemb. — *Gallia christ.*, t. VIII, p. 1597.

(2) Tillemont, t. IV, saint Denys de Paris, art. XVIII. — Bosquet, *Hist. Eccl. Gallic.*, l. I. c. 33.

une conséquence de l'apostolat exercé dans le Vexin français par un des compagnons de saint Denys : les évêques de Paris ont autrefois étendu leur juridiction sur Pontoise et les environs, jusqu'à la rivière d'Epte. Si ce pays est depuis longtemps attaché à Rouen comme à sa métropole, nous voyons qu'il avait encore conservé, au siècle dernier, des usages particuliers qui attestaient son union intime avec le diocèse de Paris.

Les autres missionnaires envoyés par saint Denys fonder les principales Églises de la Gaule Belgique marchaient sur les traces et se dirigeaient d'après les exemples de leur maître. Son ardente charité, son dévouement inépuisable servait d'aiguillon à leur zèle : comme autrefois saint Paul, il pouvait laisser son cœur se dilater en contemplant leurs généreux efforts, et, satisfait de son œuvre, les regarder comme sa joie et sa couronne. Tous, en effet, tenaient leurs pouvoirs de l'évêque de Lutèce, mandataire du siége apostolique, et les actes de leur martyre les montrent heureux et fiers de se donner pour ses compagnons ou ses disciples. Si ces actes avaient sans exception conservé leur sincérité première, nous aimerions à nous y arrêter pour en détacher quelques pages, comme des fleurs choisies que l'on cueille afin de les effeuiller devant la statue du saint que l'on préfère. Car tous ces souvenirs nous enchantent, et, comme à toutes les grandes choses, notre cœur s'est attaché à la poésie de ces traditions, non-seulement parce qu'elles honorent la mémoire du premier évêque de Paris, mais encore parce qu'elles sont la gloire de son Église, qui, dès l'origine, préludait pour le bien général à ses destinées futures.

[redacted]

La Providence bénissait les travaux de la mission. Chaque jour augmentait le nombre des apôtres qui accouraient se dévouer à l'œuvre de la propagation de la foi dans les Gaules. Envoyés par le pape saint Étienne ou par saint Sixte, Savinien et Potentien évangélisèrent la contrée habitée par les Sénons (1), et devinrent les deux premiers évêques de la métropole qui devait pendant quatorze siècles compter le siége de Paris au nombre de ses suffragants. Des disciples de ces deux saints, Sérotinus, Altin, Éodald et Adventus, s'en allaient au pays de Troyes, d'Orléans, de Chartres, et leur zèle, libre des limites diocésaines qui n'existaient pas encore, s'étendit sur différentes parties du Parisis. Ils s'avancèrent jusqu'à Cristolium, à trois lieues de Lutèce, sur la Marne; parmi ceux qui se convertirent en les entendant parler, on nomme surtout Agoard et Aglibert (2). Les deux néophytes se transformèrent eux-mêmes en apôtres, et leur exemple, appuyé par leur influence, trouva bientôt un grand nombre d'imitateurs parmi leurs compatriotes. Ainsi se resserrait, à la douce chaleur de l'Évangile, la vieille alliance dont les Parisiens et les Sénonais, au dire de César, gardaient pieusement le souvenir. Le modeste bourg de Créteil, visité par les compagnons de Savinien, a conservé religieusement la mémoire des liens qui le rattachent à l'Église de Sens, d'où lui vinrent un jour la lumière et la vie.

Ainsi tous ces apôtres rivalisaient d'héroïsme aux différents points où le souffle de Dieu les avait conduits. Les nouveaux venus se montraient dignes de leurs aînés, et le

(1) Tillemont, t. IV, saint Denys de Paris, art. XVII.

(2) Id. art. V. — Surius 24 juin.

grain de sénevé jeté dans les régions septentrionales de la Gaule par saint Denys, était vraiment devenu un grand arbre couvrant de son ombre les principaux peuples de la Celtique et de la Lyonnaise. Chacun des ouvriers s'était noblement acquitté de sa tâche ; ils avaient prodigué leurs sueurs, il restait encore leur sang à donner. L'heure du sacrifice allait sonner.

Après avoir partagé les mêmes travaux, en cherchant avec une ardeur égale la gloire de Dieu et le salut des âmes, saint Denys, ses compagnons et ses disciples furent appelés à recevoir en récompense la couronne du martyre. Telle a été assurément la fortune du premier évêque de Paris (1). Mais si la tradition est unanime sur le genre de supplice, elle ne s'accorde guère à fixer l'année de sa mort (2). Quelques auteurs pensent que saint Denys a souffert au temps de la persécution d'Aurélien, vers l'an 274 (3). Si l'orage soulevé par cet empereur agita violemment les contrées orientales de l'empire romain ; si nous ne manquons pas de preuves attestant que la tempête avait étendu ses ravages dans la Gaule, il est, d'autre part, certain que la commotion ne fut pas de longue durée, et, sous la sage administration de Probus, c'est-à-dire de l'an 276 à 282, les chrétiens retrouvèrent pour leurs personnes et pour leurs croyances des jours de paix et de tranquillité. L'avénement de Dioclétien à l'empire ramena les jours mauvais et le temps des plus rudes épreuves. Ce n'est pas que ce prince ait

(1) Tillemont, t. IV, saint Denys de Paris, art. II.
(2) Id., art. III.
(3) Id., note VI.

porté dès les premières années de son règne les sanglants édits qui marquèrent la fin du troisième siècle du nom d'ère des martyrs; mais, l'an 286, il lui plut d'associer à l'empire Maximien Hercule, et les événements ne tardèrent pas à offrir au nouveau César l'occasion de satisfaire dans les Gaules la haine qu'il portait au nom chrétien.

Dioclétien avait voulu, en partageant sa puissance avec son lieutenant, le mettre mieux en état de repousser les invasions des barbares qui menaçaient à tout moment les frontières du Rhin. Maximien se chargeait en outre d'une importante mission au delà des Alpes. Il partait dans le dessein de réprimer les Bagaudes, dont la faction, née d'hier au sein même des Gaules, se montrait de jour en jour plus audacieuse et plus redoutable (1). Ces révoltés se recrutaient principalement dans les campagnes, exaspérées par les exactions des officiers romains; ils avaient pris les armes, s'étaient donné des chefs, et, retranchés dans des positions choisies, ils n'en sortaient que pour piller et se livrer au brigandage à force ouverte. Un de leurs camps, le plus formidable et le mieux défendu par la nature, se trouvait à quelques milles seulement de Lutèce, dans la presqu'île formée par la Marne se repliant sur elle-même, au lieu appelé depuis Saint-Maur les Fossés ou la Varenne.

Maximien fut donc amené à Paris par le but même de son expédition; il allait se sentir en mesure d'exercer à l'aise ses cruautés sur la double proie qui se présentait à

(1) Ad Anastas. proleg., ed. Rom. Vatic., t. I. « An. 285, Diocletianus Cæsarem creat Maximianum Herculeum, et ablegat in Gallias ad domandos Bacaudas tumultuantes. »

lui, car le farouche empereur tenait les chrétiens pour des ennemis plus odieux encore que les barbares ou les Bagaudes. Il avait signalé son entrée dans les Gaules par le massacre de la légion thébaine (1). Sur sa route, chaque lieu de son passage était marqué par des arrestations, des supplices, des exécutions ordonnées à l'envi par les gouverneurs civils et militaires, jaloux de se concilier les bonnes grâces du tyran. Le préfet Sisinnius Fescenninus accompagnait l'empereur. C'était le digne ministre d'un tel maître. Sisinnius n'étant encore que comte, avait fait ses preuves à Aquilée, deux ans auparavant, en condamnant à mort trois chrétiens descendant de l'illustre famille des Anices.

Comme le martyre de saint Denys, premier évêque de Paris, fut, de l'aveu de tous, ordonné par Sisinnius, nous ne saurions trop faire remarquer la force qu'ajoute aux autres arguments apportés à l'appui de notre thèse l'existence, en 286, d'un magistrat du nom de Sisinnius, déjà connu par sa haine contre les chrétiens, et revêtu des importantes fonctions de comte, dans une ville située sur le passage de Maximien se rendant d'Illyrie dans les Gaules. Or voici ce que nous lisons dans des actes rangés à juste titre au nombre des plus authentiques (3).

Les bienheureux martyrs Cantius, Cantianus et Cantianellus, appartenant à la gens Anicia, se rattachaient par

(1) Ruinart, *Acta sincera martyrum*, acta S. Mauritii et soc.

(2) Aquilée était regardée comme la clef de l'Italie au nord, et elle se trouvait sur la voie Æmilia, au point de jonction des routes de Rhétie, de Pannonie, d'Istrie et de Dalmatie.

(3) Mabillon, *Liturg. Gallic. Monumenta*, p. 467. — Bollandistes, 31 mai : Passio beatissimorum martyrum Cantianorum.

[redacted]

des liens assez étroits à l'empereur Carin. Ils étaient nés à Rome, et avaient été élevés dans la religion chrétienne par leur précepteur Protus, un des disciples les plus fervents du Sauveur. A la mort de Carin, les empereurs Dioclétien et Maximien ordonnèrent contre les chrétiens une persécution générale. Les trois frères quittèrent Rome sur les conseils de Protus, sous prétexte de visiter les terres qui dépendaient de leur riche patrimoine. Ils vinrent à Aquilée, où ils possédaient de grands biens, et trouvèrent la ville en grand émoi. Les édits y étaient exécutés avec une cruauté sans pareille, par les soins du président Dulcidius et du comte Sisinnius. A peine arrivés, les trois frères furent arrêtés comme chrétiens; mais les deux magistrats n'osèrent prendre une détermination extrême à l'égard de prévenus d'un rang si élevé. Ils en référèrent à l'empereur, qui commanda de les mettre à mort s'ils ne voulaient point sacrifier aux idoles. C'est le comte Sisinnius qui les fit arrêter en un lieu voisin d'Aquilée, appelé Aquæ Gradatæ; c'est encore l'impie Sisinnius qui, ne pouvant les déterminer à offrir de l'encens à Jupiter, donna l'ordre de leur trancher la tête.

D'autres documents, d'une autorité moindre, il est vrai, s'accordent à mentionner, à la même époque, un magistrat romain nommé Sisinnius, et à le montrer comme un des ennemis les plus cruels des chrétiens. Dans les actes des saintes Agape, Chionie et Irène (1), nous lisons qu'il y avait en Grèce, sous Dioclétien, un comte Sisinnius qui se signala dans la persécution. Nous voyons encore dans

(1) Henselmius regarde ces actes comme authentiques. — Bolland. 3 april.

la passion de saint Chrysale que Dioclétien exerçait ses fureurs contre les chrétiens lorsque le préfet Sisinnius Fescenninus fut envoyé à Paris pour rechercher Denys le serviteur de Dieu et ses compagnons (1).

La triste gloire qu'il s'était acquise en persécutant les chrétiens attira sur le comte Sisinnius les faveurs impériales. Il fut élevé à la dignité de préfet, et accompagna le nouveau César dans les Gaules.

Maximien pouvait se reposer, quelqu'un veillait à sa place.

Les Bagaudes ne purent résister aux légions romaines : ni leurs troupes ni leurs retranchements ne tinrent devant l'armée régulière et disciplinée de Maximien. Ils comptaient des chrétiens dans leurs rangs, il y en avait même parmi leurs chefs. « Néanmoins, observe avec raison M. Thierry (2), les Bagaudes n'étaient certainement pas des chrétiens soutenant par les armes une cause religieuse. Toutefois, la persécution contre le christianisme avait aggravé l'état du pays et étendu le rayon de la Bagaudie. On avait vu souvent, durant ces chasses cruelles que les officiers d'Aurélien dirigeaient contre les fidèles des Gaules, des communautés entières se réfugier au fond des bois, où les soldats venaient les traquer. De là à devenir Bagaude quand la nécessité était pressante, il n'y avait qu'un pas, et vraisemblablement beaucoup de chrétiens le franchirent. » Dès lors la révolte devint, dans le Parisis surtout, un prétexte aux exécutions multi-

(1) Bolland. 7 februar. « Sæviente in Christianos Diocletiani persecutione, missus est Parisios ad perquirendum Dei martyrem Dionysium cum suis, quidam præfectus Fescenninus. »

(2) *Histoire de la Gaule romaine*, t. II, p. 476.

[redacted]

pliées de Maximien : chrétiens et Bagaudes se virent confondus, soumis aux mêmes rigueurs et enveloppés dans une même sentence capitale. Les rebelles furent forcés dans leur dernière retraite, et leur camp, situé dans la presqu'île de la Marne, au-dessus de Lutèce, tomba au pouvoir des Romains.

Le bourg de Créteil touche à cette presqu'île et n'en est séparé que par la largeur de la rivière. La semence de l'Évangile jetée par les missionnaires de Sens, cultivée par les apôtres du Parisis, avait produit parmi les habitants des fruits au centuple. Agoard et Aglibert étaient les anges gardiens de l'endroit. Il n'en fallait pas davantage. Le nom de chrétien ne soulevait-il pas assez de colère et de haine au cœur de Maximien pour que le paisible bourg marqué de ce signe fût d'avance dévoué au sort des rebelles? La justice expéditive du tyran l'avait servi à souhait contre les compagnons de Maurice et d'Exupère; le procédé coupait court aux lenteurs d'un jugement en règle, aux embarras d'un interrogatoire, quelque sommaire qu'il fût; de plus, il comprimait jusque dans ses derniers éclats la voix de la vérité rendant au tribunal un suprême témoignage à la divinité de Jésus-Christ. A quoi bon tant de délicatesse à l'endroit des chrétiens? Maximien avait hâte d'en finir; il fit égorger en masse la population de Créteil. Agoard et Aglibert périrent dans la vaste hécatombe offerte par César, sur les bords de la Marne, moins aux dieux de l'empire qu'à ses propres ressentiments. Ces saintes victimes sont regardées à juste raison comme les prémices de l'Église de Paris, et, en mémoire de leur triomphe, nos pères ont décerné à l'humble paroisse un titre magnifique :

ils ont appelé, dans le royaume très-chrétien de France, Créteil le premier bourg de la chrétienté (1).

De temps immémorial saint Agoard et saint Aglibert ont été honorés dans l'église paroissiale de Créteil; une tradition constante établit que ce sanctuaire avait été bâti par les fidèles sur le lieu du massacre. Aujourd'hui l'on y conserve encore les reliques des saints martyrs, et leur mémoire est l'objet d'une vénération spéciale. De plus, la crypte souterraine renferme un grand nombre d'ossements ayant appartenu à des personnes de tout âge, depuis longtemps désignées sous le nom de saints Innocents. On croit que ce sont les restes des chrétiens qui ont partagé le sort d'Agoard et d'Aglibert, suivant ces paroles d'Usuard, reproduites par le Martyrologe romain (2) : « Au bourg de Créteil, sur le territoire de Paris, passion des saints Aglibert et Goard, et d'une multitude innombrable de chrétiens des deux sexes. »

Insouciant du danger qui le menaçait, et tout entier à son œuvre, Denys laissait gronder et s'approcher l'orage; il continuait à voir, à réunir, à encourager les fidèles, et la vigilance des persécuteurs ne lui permettant plus de pénétrer dans la cité, il assemblait son petit troupeau aux lieux écartés de la campagne, et surtout dans la crypte isolée du mont Leucotitius. C'est là que la rage du préfet Sisinnius vint le chercher; c'est là, dit une ancienne tradition, que le saint évêque fut arrêté avec ses compagnons

(1) Ce titre de *Primus christianitatis vicus*, qu'on dit passé en proverbe, est appliqué à Créteil dans une lettre très-remarquable écrite en 1615 par André Duval, célèbre docteur de Sorbonne. Elle se trouve à la suite des *Œuvres de saint Denys l'Aréopagite*, édit. Laussebius, t. II.

(2) Usuard., Martyrol. 24 jun.

[redacted]

Rustique et Eleuthère. Les trois illustres captifs furent enchaînés dans la prison attenant, suivant la coutume romaine, au tribunal établi à Lutèce, et, après avoir souffert les plus cruelles tortures, condamnés à avoir la tête tranchée (1). La sentence fut exécutée sur une colline de la rive droite dominant la cité, et appelée montagne de Mars ou de Mercure. Une sainte femme du nom de Catulle, voulant sauver les restes des martyrs, les fit porter à six mille pas environ, en un lieu appelé Catolocum, où ils furent inhumés dans une terre labourée. Ils y restèrent longtemps cachés ; mais, profitant d'un moment où la persécution semblait se ralentir, Catulle rechercha avec soin l'endroit qui conservait le précieux dépôt, et après l'avoir trouvé, elle le marqua en construisant au-dessus un mausolée plus élevé que le sol. Quelques années s'écoulèrent, et lorsque la paix eut été rendue à l'Église, la piété des fidèles signala pour la postérité tous les lieux auxquels se rattachait quelque souvenir des apôtres de Lutèce : Saint-Denys de la Chartre marqua la prison où ils avaient été enfermés ; Saint-Denys du Pas s'éleva à la place où ils avaient souffert divers tourments ; Montmartre, c'est-à-dire montagne des martyrs, fut le nom qui désigna désormais la colline de leur triomphe. Sur leur tombeau les habitants du Parisis érigèrent un oratoire remplacé dans la suite des temps par une basilique dont nous aurons ailleurs à raconter l'histoire. Le culte de saint Denys est allé se développant, et les années n'ont rien enlevé à la gloire du premier évêque de Paris : son nom est mêlé à tous les événements de nos annales ; il

(1) Passio SS. Dionysii, Rustici et Eleutherii. — Bolland. 9 octob. — Tillemont, t. IV, saint Denys de Paris, art. II.

résonne aux jours de joie comme aux heures de tristesse, et s'il éclate dans la victoire, il brille surtout comme un rayon d'espoir dans la défaite. Nous trouvons ce nom béni également environné des respects de la religion et de la monarchie; il retentit, sur les champs de bataille, des lèvres frémissantes de nos preux chevaliers; au fond des cloîtres, les chœurs des moines célèbrent ses louanges dans leurs harmonieux cantiques, et la voix émue des fidèles le prie et l'invoque avec amour sous les voûtes huit fois séculaires de son insigne basilique. La France entière a élevé des autels à saint Denys; il a mérité d'être vénéré comme le premier protecteur de la nation; cinquante de nos souverains de toutes les dynasties, depuis Dagobert jusqu'à Napoléon, ont voulu rendre à l'apôtre des Gaules un hommage suprême et solennel, et leur empressement à demander que leurs cendres pussent reposer à l'ombre de son tombeau, nous paraît le témoignage le plus magnifique de leur confiance en sa puissante intercession (1).

Ce n'était pas assez pour la persécution d'avoir enlevé à l'Église de Paris saint Denys et ses compagnons; après la tête elle frappa les membres, et promena sans se lasser son glaive dégouttant de sang à travers les rangs des fidèles. Nous manquons de détails sur le nombre et la qualité des victimes, sur leurs supplices et le genre de mort qui couronna leur martyre. Mais à Montmartre, dans l'Église bâtie sur la crypte où saint Denys aurait célébré les saints mystères, près du lieu où il eut la tête tranchée, on vénérait une châsse remplie d'ossements mêlés et ayant appartenu à différents corps. Ces reliques ne sont pas celles

(1) Tillemont, t. IV, saint Denys de Paris, art. IV.

[redacted]

de l'évêque ou des saints Rustiques et Eleuthère, puisque l'abbaye de Saint-Denys a toujours cru les posséder ; on s'accorde à penser que ce sont les restes des chrétiens qui ont été martyrisés à la même époque et sur la même montagne.

Une fois allumée, la persécution ne s'éteignit pas dans le sang des victimes immolées à Lutèce ; elle s'étendit du Parisis chez les peuples voisins, et bientôt on la vit sévir dans toute la Gaule. Préfets et présidents rivalisaient de zèle pour en attiser la flamme et lui fournir des aliments. L'œil du maître surveillait l'odieuse besogne, et chacun savait assez bien les haines de Maximien pour ne craindre point d'outre-passer ses ordres. Presque tous les disciples de saint Denys (1) et le plus grand nombre des missionnaires qui, sous sa direction, travaillaient à la conversion des Gaulois, reçurent, comme leur chef, les palmes du martyre. Le prêtre Yon (2), qui évangélisait la partie méridionale du Parisis, fut arrêté, jugé et mis à mort aux environs de Châtres. Saint Eugène fut saisi par les satellites de Sisinnius, et jeté dans le lac Marchais, à Deuil, près de Montmorency, sans que l'on puisse dire si le martyr a trouvé la mort dans les eaux de cet étang ou s'il y fut précipité après son dernier combat.

Maximien avait à sa suite, pour exécuter ses édits contre les chrétiens, deux ministres en tous points dignes de sa confiance. Partout où ils passèrent, de Paris à Marseille, d'Arles à Nantes, des bords du Rhin au pays des Morins, les derniers de la terre, suivant l'expression de saint Jérôme,

(1) Voir le chapitre suivant.
(2) Tillemont, t. IV, saint Denys de Paris, art. v.

ils laissèrent après eux une longue trace de sang chrétien. Le premier de ces bourreaux, le préfet de Lutèce, Sisinnius, fit mettre à mort dans un village des Vellocasses, sur les bords de l'Epte, saint Nigaise, disciple de saint Denys (1), avec ses compagnons Quirinus et Scubiculus, apôtres du Vexin. Une pieuse néophyte appelée Pientia vint prier sur leur tombeau ; elle y fut surprise et aussitôt décapitée, ainsi réunie sans délai à ceux dont elle invoquait la protection. Saint Chryseul, disciple de saint Piaton et apôtre de Commines, eut la tête tranchée sur les bords de la Lys, par les ordres du même préfet Sisinnius (2).

Riccius Varus était l'autre exécuteur des hautes œuvres de Maximien ; les plus anciens monuments et les traditions les mieux accréditées le présentent comme l'auteur du supplice des missionnaires envoyés par saint Denys évangéliser la Gaule Belgique, et son nom se lit en tête des actes des martyrs des saints Fuscien, Victoric, Quentin, Crépin, Crépinien, Rufin, Valère et Piaton (3), qui partagèrent les travaux de l'évêque de Paris et furent couronnés comme lui pendant la persécution de l'empereur Maximien.

Lorsque Riccius Varus résidait à Amiens, ses cruautés atteignirent un enfant, ajoutant un nom de plus à la liste déjà si longue de ses victimes. Ce nouveau martyr fut frappé sur le diocèse de Paris, et le récit de sa victoire est une des pages les plus touchantes de l'histoire de notre

(1) Tillemont, t. IV, saint Denys de Paris, art. XVIII.

(2) Id., art. VII. — Bolland. 7 februar.

(3) Notre chapitre suivant expose les relations intimes qui rattachent ces apôtres à saint Denys de Paris.

[redacted]

Église (1). Dieu ne se plaît-il pas quelquefois à recueillir sa gloire la plus parfaite sur les lèvres des petits? Tel était le héros qui fit éclater au village de Louvres, dans le Parisis, la vertu miraculeuse que la grâce peut communiquer à tous les âges. Justin était né à Auxerre, d'un père chrétien nommé Matthieu. Dès sa plus tendre enfance il avait paru dans sa famille comme un signe de bénédiction. Un de ses frères, qui s'appelait Justinien, avait été enlevé par des voleurs et conduit à Amiens, où il vivait dans l'esclavage. Informé de cette nouvelle, Matthieu partit pour aller le délivrer, et il emmena avec lui Justin, qui n'était âgé que de neuf ans. Les voyageurs arrivèrent sur les bords de l'Oise, et comme il n'y avait point là de barque pour les passer de l'autre bord, l'enfant se mit en prières, et aussitôt un batelier se présenta. Ils entrèrent dans la ville, et Justin reconnut son frère au milieu des esclaves dont celui-ci partageait la triste condition; s'adressant au maître, il gagna si bien ses bonnes grâces que Justinien fut mis en liberté sans payer de rançon. Riccius Varus persécutait alors les chrétiens d'Amiens; ses satellites lui apprirent que des étrangers de cette religion étaient arrivés dans la ville. Aussitôt il ordonna des recherches; mais, averti à temps, Matthieu avait pris la fuite avec ses enfants. Ils se crurent sauvés quand ils eurent atteint Louvres dans le Parisis; s'étant assis sur le bord d'une fontaine, tous trois se reposaient et se préparaient à prendre un léger repas. Tout à coup Justin, éclairé par une inspiration soudaine, avertit son père et son frère qu'ils sont sur le

(1) Breviar. Paris., 8 august.

point d'être surpris par les émissaires dépêchés à leur poursuite. Matthieu et Justinien gagnent en toute hâte une retraite que leur offraient des rochers du voisinage. Justin restait seul. Les satellites de Riccius Varus s'emparent de lui, l'interrogent sur son nom, sur sa religion, sur le lieu où s'étaient cachés ses compagnons de voyage. A ces questions l'enfant répond avec fermeté qu'il s'appelait Justin, qu'il était chrétien; mais il refusa constamment de découvrir la cachette de son père et de son frère. Il paya de sa vie sa généreuse intrépidité; car, irrités de son silence, les soldats lui tranchèrent la tête et se retirèrent. Matthieu recueillit précieusement les restes de son fils; il enterra le corps à Louvres et emporta la tête à Auxerre. Cent ans après, saint Amateur, évêque de cette ville, fit porter la tête du jeune victorieux dans l'église, et l'exposa solennellement à la vénération des fidèles. Plus tard, les reliques de l'enfant martyr furent transférées dans la cathédrale de Paris, et saint Justin, qui avait arrosé de son sang la terre du Parisis, fut compté parmi les saints du diocèse et honoré d'un culte particulier par les Parisiens.

[redacted]

CHAPITRE VI

Fondation des principales Églises de la Gaule Belgique, au troisième siècle, par les compagnons ou par les disciples de saint Denys.

« Allez et enseignez tous les peuples de la terre », avait dit le Sauveur du monde; et ces paroles du divin maître, victorieuses du temps et triomphantes de l'espace, passaient d'âge en âge, de ville en ville, de nation en nation, des apôtres à leurs disciples, des disciples à leurs successeurs, sans rien perdre de leur merveilleuse fécondité.

Trois siècles ne s'étaient pas encore écoulés depuis le jour où elles avaient retenti sur la montagne de Galilée; déjà la bonne nouvelle allait se répandant aux quatre vents du ciel. Dans les Gaules, les messagers du Christ, héritiers de la même mission, dépositaires du même commandement, se succédaient et se remplaçaient sans repos, sans défaillance, et la prophétie du roi David, signalée par saint Paul, courait à son parfait accomplissement : « Les accents de leurs voix ont été portés jusqu'aux confins de l'univers. »

Le progrès de la religion chrétienne gagnait de proche en proche. Du Rhin aux Pyrénées, des rivages de la mer Intérieure aux bords de l'Océan, les convertis de la veille étaient les prédicateurs du lendemain; les néophytes se transformaient soudain en apôtres, et chaque Église fondée au delà des Alpes devenait un centre de lumière pour dé-

velopper autour d'elle la vie de la foi, la croyance à l'Évangile. Ainsi l'on vit les chrétientés disséminées dans la Gaule Narbonnaise au premier siècle, s'affermir au deuxième, se multiplier au troisième, rayonnant ensuite dans tous les sens (1), pour étendre leurs conquêtes aux bords du Rhône, de la Garonne ou de la Seine, chez les différents peuples, Aquitains, Sénons, Carnutes, dont la valeur et l'opiniâtre résistance avaient fatigué César et tenu en échec les vieilles légions romaines.

L'Église de Paris, entre autres, se distingua dès le berceau par les prodiges de son zèle apostolique (2). L'une de ses gloires les plus belles est, sans contredit, de pouvoir présenter son premier évêque comme le chef et le guide des missionnaires qui ont annoncé l'Évangile dans les régions septentrionales de notre pays. Les traditions des Églises de la Gaule Belgique s'accordent à nommer, tantôt simultanément, tantôt par groupes séparés, douze apôtres dont la plupart ont souffert le martyre au temps de Maximien et de Dioclétien, et elles nous montrent ces héroïques soldats de la foi associés aux travaux et à la gloire de Denys, évêque de Paris, le premier d'entre eux. Quelles que soient les différences que l'on observe dans le relevé de ces noms, elles ne peuvent que prouver combien on tenait à honneur, dans le nord de la Gaule, de se rattacher par

(1) *Hist. litt. de la France*, par les bénédictins de Saint-Maur, t. I, p. 223 et suiv., État des lettres en Gaule au deuxième siècle; p. 306 et suiv., État des lettres en Gaule au troisième siècle. — Mamachi, *Orig. et Antiq. christ.*, t. II, p. 247. — M. l'abbé Freppel, cours d'éloquence sacrée à la Sorbonne, saint Irénée, IIIe et IVe leçon.

(2) *Hist. litt. de la France*, t. I, p. 308, État des lettres en Gaule au troisième siècle. — Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. IV, saint Denys de Paris, p. 439 et suiv.

[redacted]

les liens les plus intimes au premier évêque de Paris ; loin d'infirmer la date de son apostolat, elles ne servent qu'à l'assurer davantage, puisque, d'ailleurs souvent fort diverses, toutes ces traditions sont unanimes à la fixer au troisième siècle.

L'argument historique que nous apportons ici à l'appui de notre opinion est, à nos yeux, du plus grand poids et mérite d'être pris en considération toute spéciale. Il existe entièrement distinct et parfaitement indépendant du témoignage de saint Grégoire de Tours, car il repose sur des traditions locales acceptées à Rome et en honneur chez les peuples de la Gaule. Rien ne saurait ébranler la force de conviction qui résulte de cette coïncidence si frappante, de ces relations si intimes entre l'apostolat de saint Denys, premier évêque de Paris, et la mission des saints martyrs qui portèrent l'Évangile et fondèrent des Églises dans les villes principales de la Gaule Belgique.

Nous lisons dans les actes de saint Fuscien et de saint Victoric, premiers apôtres de la cité des Morins (1) : « A l'époque où le très-cruel empereur Maximien parcourait la Gaule, il éleva Riccius Varus à la dignité de préfet d'Amiens. En même temps, Fuscien et Victoric faisaient partie de la société des douze hommes, savoir : le vénérable Denys, évêque, Piaton, Rufin, Crépin, Crépinien, Valère, Lucien, Marcel, Quentin et Rieul, qui, partis avec intrépidité de Rome pour livrer les combats du Seigneur, étaient venus dans les Gaules, à la ville des Parisiens. Là, ils s'étaient distribué les régions où le nom de Jésus-Christ

(1) L'antique Térouanne, aujourd'hui détruite, mais dont on connaît la situation près de Saint-Omer.

n'avait pas encore été annoncé. Cependant, quoique séparés en divers lieux, ils demeuraient unis entre eux par une douce charité et par l'ardeur de leur foi (1). »

Le même nombre de douze missionnaires avec saint Denys pour chef se trouve aussi clairement marqué dans la lettre adressée au pape Eugène II par les Pères du concile tenu à Paris en 825. « Denys, écrivaient-ils, vint dans les Gaules, comme le premier entre douze prédicateurs de l'Évangile (2). » Ils ajoutent, il est vrai, au même endroit, que « Denys a été envoyé par saint Clément, successeur de saint Pierre » ; mais il est plus facile d'expliquer pourquoi ils ont admis cette dernière circonstance que de dire comment ils ont fait mention de douze prédicateurs conduits par saint Denys, et martyrisés la plupart durant la persécution de Maximien.

De ce groupe d'ouvriers évangéliques nous détachons

(1) Passio SS. Fuscini et Victorici, Bosquet, *Hist. Eccles. Gall.*, pars II, p. 157. — Tillemont, t. IV, *Mémoires ecclésiast.*, p. 484. — Bolland., *Acta Sanctorum*, t. IV, octob. 9, SS. Dionysii... § VIII, p. 897. « Sancti ergo viri Fuscianus et Victoricus cum duodenario numero sociorum, per ordinem glomerati, una cum venerabili Dionysio præsule, comitibus cæteris Piatone, Ruffino, Crispino, Crispiniano, Valerio, Luciano, Marcello, Quintino et Regulo ab urbe Roma progredientes, cursu intrepido, pro Christi dimicantes victoria, bellatores Dei egregii intra fines Galliæ Parisiis, duce Christo itineris, pervenerunt, atque super illustrante spiritu, membratim loca quæ prædicatione divini nominis caruerant, elegerunt. »

(2) Bolland., *Acta Sanctorum*, § VI, p. 887. « Nec vobis tædium fiat, si ad ostendendam rationem veritatis, veritatemque rationis, seu paulo longius sermo protraxerit, dummodo linea veritatis, quæ ab antiquis Patribus nostris usque ad nos inflexibiliter ducta est, beato Dionysio scilicet, qui a sancto Clemente, beati Petri in apostolatu primus ejus successor extitit, in Gallias cum duodenario numero primus prædicator directus, et aliquod tempus una cum Sociis huc illucque prædicationis gratia per idem regnum dispersis, martyrio coronatus est. »

[redacted]

d'abord Fuscien et Victoric ; les actes de leur martyre (1) paraissent avoir été, suivant les conjectures les plus probables, publiés vers le septième siècle ; avant le règne de Charlemagne, d'après des mémoires plus anciens. La seule objection que l'on fasse à l'antiquité de ces actes se prend de leur opposition à l'apostolat de saint Denys au premier siècle. Elle est toute gratuite, car à l'époque où ce récit a été livré aux fidèles, rien ne pouvait ni expliquer ni légitimer un changement de date. De plus, la version que nous suivons représente le texte des manuscrits les plus estimés. Saint Fuscien et saint Victoric accompagnaient donc saint Denys, le fait ne saurait être révoqué en doute, il est trop bien établi par la tradition locale et par le témoignage des Pères du concile de Paris ; d'autre part, ils ont souffert le martyre vers la fin du troisième siècle. Interrogeons les Martyrologes. Nous lisons dans Adon, le 11 décembre (2) : « Dans les Gaules, à Amiens, fête des saints martyrs Victoric et Fuscien, qui ont scellé de leur sang leur glorieuse confession. » Usuard ajoute (3) : « Sur l'ordre du juge Riccius Varus, ils eurent la tête tranchée, avec leur hôte saint Gentien. » Et le Martyrologe romain admettant le genre de supplice et la date de leur mort, la fixe au temps de l'empereur Maximien, sous le magistrat romain Riccius Varus (4). Comment donc concilier le martyre des saints

(1) Voir les Bollandistes, t. IV, octobr. 9. De SS. Dionysio... § VI, p. 889, § VII, p. 897, où saint Fuscien et saint Victoric sont donnés comme les compagnons de saint Denys de Paris. — Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. IV, saint Denys de Paris, art. VI. — Bosquet, *Hist. Eccles. Gall.*, lib. V, p. 156.

(2) Adon, Martyrol., 11 decembr.

(3) Usuard, Martyrol., 11 decembr.

(4) Martyr. roman., 11 decembr. « Ambiani, SS. martyrum Victo-

Victoric et Fuscien, compagnons de saint Denys, en 290, avec la venue du premier évêque de Paris, saint Denys l'Aréopagite (1), envoyé par saint Clément vers l'an 96.

Les histoires particulières des autres apôtres de la Gaule Belgique ne sont pas aussi explicites que les actes des saints Victoric et Fuscien sur le nombre des douze missionnaires, compagnons ou disciples de saint Denys de Paris. Elles ont cependant cela de remarquable que presque toutes signalent entre eux des rapports qui viennent affermir la coïncidence dont nous tirons en ce moment parti pour fixer au troisième siècle l'arrivée de saint Denys chez les Parisiens. Les traditions relatives à saint Quentin, apôtre d'Amiens, sont inséparables de celles qui concernent saint Fuscien et saint Victoric (2). En effet, l'occasion qui amena leur martyre fut une visite qu'ils vinrent faire à saint Quentin en la ville d'Amiens. On ne peut ne pas associer au souvenir de ces saints martyrs la mémoire des saints Crépin et Crépinien de Soissons, des saints Rufin et Valère du pays des Rémois, de saint Lucien de Beauvais et de saint Piaton de Tournai : des docu-

rici et Fusciani sub eodem imperatore Maximiano, in quorum naribus et auribus jussit Rictiovarus Præses immitti tarinchas, et clavis ardentibus tempora transfigi, deinde oculos evelli, ac postmodum eorum corpora jaculari, sicque una cum S. Gentiano eorum hospite, capitibus amputatis, migraverunt ad Dominum. »

(1) Martyrol. roman., 9 octobr. : « Lutetiæ Parisiorum natalis SS. martyrum Dionysii Areopagitæ episcopi, Rustici presbyteri, et Eleutherii diaconi : ex quibus Dionysius ab Apostolo Paulo baptizatus, primus Atheniensium episcopus est ordinatus; deinde Romam veniens, a beato Clemente Romano pontifice in Gallias prædicandi gratia directus est. »

(2) Voir les Bollandistes, t. IV octobr. 9. SS. Dionysii... § VII, p. 897, où saint Quentin est rangé parmi les missionnaires qui accompagnaient saint Denys de Paris. — Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. IV, saint Denys de Paris, p. 433. Saint Quentin.

[redacted]

ments spéciaux et d'une autorité grave s'accordent pour nommer expressément les six derniers comme des compagnons du bienheureux Denys de Paris.

Les actes de saint Quentin, qui ont été souvent publiés, sont contenus dans un précieux manuscrit de la Bibliothèque impériale, dont la rédaction paraît antérieure au septième siècle (1). En effet, on y trouve le récit de la première invention des reliques du saint martyr par Eusébie, tandis qu'il n'est nullement question de la nouvelle découverte que fit, en 651, saint Eloi, de ces restes vénérés (2). Ces actes ne parlent pas expressément de saint Denys; mais ils associent saint Quentin, apôtre de l'Amiénois, à saint Lucien de Beauvais, et ces relations intimes sont encore constatées par une autre pièce d'une authenticité assurée. Saint Ouen, dans sa vie de saint Eloi, racontant les travaux de l'illustre orfévre, s'arrête à dire avec quel soin il fabriqua les châsses des deux apôtres martyrs, et le narrateur nous présente Lucien comme collègue de saint Quentin (3). Or les actes les plus anciens offrent dans saint Lucien, à la pieuse admiration des fidèles, un des compagnons de saint Denys. Il est d'ailleurs impossible de séparer l'histoire de saint Quentin des actes des saints Victoric et Fuscien, dont la prédication se rattache à la mission de saint Denys, leur guide et leur maître.

Si nous cherchons maintenant à quelle époque il faut rapporter le martyre de saint Quentin, collègue de saint

(1) Ce manuscrit porte le n° 5299, avec le titre *Vitæ et Passiones martyrum;* il est d'une antiquité remarquable.

(2) S. Audoënus, *Vita S. Eligii*, Spicilegium, t. V, p. 199. — Gregor. Turon., *de Gloria mart.* lib. c. 73.—Tillemont, loc. cit., p. 435.

(3) S. Audoënus, *Vita S. Eligii,* Spicilegium, t. V, p. 202.

[redacted]

Lucien, ami des saints Victoric et Fuscien, compagnons de saint Denys, nous voyons qu'il souffrit pendant la persécution de Maximien, vers l'an 290. A la date du 31 octobre, Adon écrit (1) : « Dans les Gaules, à la cité des Véromanduens, fête de saint Quentin, martyr. Il fut mis à mort sous l'empereur Maximien, et quarante-cinq ans après, son corps, ayant été découvert sur la révélation d'un ange, fut enseveli le 8 des calendes de juillet. » Usuard ne dit pas autre chose (2) : « Dans les Gaules, à la cité des Véromanduens, fête de saint Quentin, martyrisé pendant la persécution de Maximien. » Et nous lisons au Martyrologe romain : « Dans les Gaules, à Saint-Quentin, fête de saint Quentin, citoyen romain de l'ordre des sénateurs, qui souffrit le martyre sous l'empereur Maximien. »

Saint Crépin et saint Crépinien, apôtres de Soissons, appartiennent à la même époque, et un document particulier, d'une importance indiscutable, nous montre leur histoire intimement liée à celle de saint Denys de Paris. Dans un concile tenu à Soissons en 866, les évêques assemblés confirmèrent les priviléges de l'abbaye de Solognac, près de Limoges. Nous lisons aux actes de ce concile que saint Éloi, fondateur de ce monastère, l'avait érigé vers l'an 631, en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, apôtres, de maître Denys, et de Crépin et Crépinien,

(1) Ado, Martyrol., 31 octobr. « In Galliis, oppido Virmandensi, natalis Quintini martyris, qui sub Maximiano imperatore martyrium passus est ; et post annos quinquaginta quinque inventum est, revelante angelo, corpus ejus et sepultum octavo kal. julii. »

(2) Usuard, Martyrol., 31 octobr. « In Galliis, oppide Virmandensi sancti Quintini qui sub Maximiano imperatore martyrium passus est. »

ses compagnons (1). Cette pièce, signée par l'archevêque Hincmar, qui présidait l'assemblée des évêques, est d'autant plus remarquable en ce qui touche cette assertion, que les Pères du concile rappellent en toute simplicité l'intention du fondateur de l'abbaye, et que Hincmar, en particulier, admettait l'aréopagitisme de saint Denys. C'est une preuve manifeste qu'au temps de saint Éloi on croyait, dans les Gaules, que saint Crépin et saint Crépinien avaient été les collaborateurs de saint Denys.

Rappelons encore la date du martyre des apôtres de Soissons. Adon dit (2) : « Dans les Gaules, à Soissons, fête des saints Crépin et Crépinien, qui, sous la persécution de Dioclétien et de Maximien, après avoir souffert différents supplices, eurent enfin la tête tranchée. » Usuard rapporte leur mort à la même époque (3), et le Martyrologe romain n'est pas d'un avis contraire. « A Soissons dans les Gaules, fête des saints Crépin et Crépinien, nobles romains, qui ont souffert d'horribles tourments pendant la persécution de Dioclétien, sous le président Riccius Varus (1). »

(1) Concil. Suessione, Labbe Coll., t. VIII, p. 841. — Spicilegium, S. Audoenus, *Vita S. Eligii*, t. V, p. 202. — Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. IV, p. 460. — Bosquet, *Hist. Eccles. Gall.*, lib. v, p. 156.

(2) Ado, Martyrol., 25 octobr. « In Galliis, civitate Suessionensi natalis SS. Crispini et Crispiniani, qui persecutione Diocletiani et Maximiani... ad ultimum gladio trucidati, coronam martyrii consecuti sunt. »

(3) Usuard, Martyrol., 25 octobr. « Apud urbem Suessionum, SS. Crispini et Crispiniani, qui persecutione Diocletiani... coronam martyrii consecuti sunt. »

(1) Martyrol. roman., 25 octob. « Suessione in Gallia SS. martyrum Crispini et Crispiniani nobilium romanorum, qui in persecutione Diocletiani sub Rictiovaro præside post immania tormenta gladio trucidati, coronam martyrii consecuti sunt. »

Les traditions particulières à saint Rufin et à saint Valère, du pays des Rémois, ne sont pas moins explicites. Paschase Radbert, abbé de Corbie, avait formé le dessein d'écrire la vie de ces saints martyrs; mais il tenait entre ses mains leurs anciens actes, et en les étudiant il les trouvait en opposition avec la chronologie. Pour quelle raison? La voici, et elle sert parfaitement notre cause. Ces anciens actes constataient que les apôtres Rufin et Valère étaient venus dans les Gaules avec le bienheureux Denys. Or l'abbé de Corbie, préoccupé du sentiment que les Aréopagitiques d'Hilduin avaient fait prévaloir, et croyant que le fondateur de l'Église de Paris avait souffert sous Domitien, ne voyait pas qu'il fût possible de concilier cette circonstance avec le martyre des deux compagnons de saint Denys, Rufin et Valère, mis à mort durant la persécution de Maximien. Mais qu'on nous dise sur quelle autorité s'est appuyé Paschase Radbert pour repousser la date mentionnée dans les actes qu'il rapporte lui-même, et auxquels il accorde pour tout le reste la plus entière confiance (1). Ses préventions aréopagitiques seules l'ont entraîné à modifier les chiffres, afin que la question de temps ne vînt pas, par son désaccord, séparer saint Denys de ses compagnons. Mais nous apprenons par là ce que contenait sur saints Rufin et Valère l'ancienne relation publiée par l'abbé de Corbie.

Nous sommes donc encore ici en présence du même résultat : d'une part, nous trouvons deux nouveaux collaborateurs de saint Denys; de l'autre, nous les voyons martyrisés

(1) Sirmond, dissert. de Dionys. Paris. et Dionys. Areopag. — Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. IV, art. VIII, p. 459.

[redacted]

sous Maximien. Usuard dit (1) : « A Soissons, fête des saints martyrs Rufin et Valère, condamnés par Rictiovarius, après divers supplices, à être décapités. » Le Martyrologe romain répète la même chose (2) : « A Soissons, fête des saints Valère et Rufin, qui, pendant la persécution de Dioclétien, furent condamnés par le président Riccius Varus à différents supplices, puis à être décapités. »

Que saint Piaton, apôtre de Tournai, ait été l'un des ouvriers associés à la mission de saint Denys dans les Gaules, le fait repose sur les témoignages les mieux fondés et en même temps les plus divers (3). D'abord, nous lisons dans Usuard (4) : « A Tournay, passion de saint Piaton,

(1) Usuard, Martyrol., 14 jun. « In territorio Suessionis civitatis, SS. martyrum Rufini et Valerii, qui a præside Rictiovario, post illata sibi tormenta jussi sunt decollari. »

(2) Martyrol. rom., 14 jun. « Apud Suessiones, SS. martyrum Valerii et Rufini, qui in persecutione Diocletiani a Præside Rictiovaro post multa tormenta jussi sunt decollari. »

(3) Voir les Bollandistes, t. IV octobr. 9. SS. Dionysii... § VI, p. 888, § VII, p. 897; saint Piaton est compté parmi les compagnons de saint Denys de Paris. — Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. IV, S. Denys de Paris, art. VII.

(4) Usuard, Martyrol., 1 octobr. « Civitate Tornaco, Passio S. Piatonis presbiteri, qui cum beato Dionysio episcopo ejusque sociis ab urbe Roma Galliam prædicationis causa expetiit, ac postea consummato martyrio migravit ad Christum. » — Les éditions du Martyrologe d'Usuard servant dans les Gaules aux grandes Églises de Bordeaux et de Besançon portent, à la date du 1er octobre : — Edit. Burdegal. — « Civitate Carnoto, passio S. Pictonis presbyteri, qui cum beato Dionysio... » — Edit. Bizunt. — « In pago Carnotensi, natalis S. Piatonis, qui cum beato Dionysio... » — L'édition comparée de Lubeck et de Cologne ajoute une modification grave, la date du martyre sous Dioclétien. « Galliam prædicationis causa expetiit, ac postea sub Diocletiano, consumpto martyrio, migravit ad Dominum. » Migne, t. CXXIV, Usuardi auctaria, p. 529. — L'édition de l'abbaye de Centule remplace saint Denys par saint Quentin : « In territorio Tornacensi, S. Piati presbiteri martyris, qui a Roma Gallias

prêtre, qui vint de Rome en Gaule pour prêcher l'Évangile avec le bienheureux Denys, évêque, et ses compagnons. » Ensuite, nous avons extrait des œuvres de Fulbert de Chartres une prose qui paraît manifestement composée d'après les actes primitifs du martyre de saint Piaton ; cette prose réunit, dans les termes les plus clairs et les plus explicites, les deux faits qu'il nous intéresse de trouver rapportés à la même époque, l'arrivée de l'apôtre avec le bienheureux Denys, et son martyre sous le César Maximien (1).

Le Martyrologe romain confirme lui-même cette coïncidence, et serre de plus en plus les mailles de ce réseau dans lequel nous enveloppons saint Denys et les missionnaires de la Gaule Belgique, quand il unit saint Piaton à saint Quentin et nous les montre martyrisés sous Maximien. « A Tournay, lisons-nous à la date du 5 octobre (2), fête de saint Piaton, qui vint de Rome dans les Gaules prêcher l'Évangile avec le bienheureux Quentin et ses compagnons; il souffrit le martyre pendant la persécution de Maximien. » Or il est constant que saint Quentin, saint Fuscien, saint Victoric ne sauraient être séparés de

venit in comitatu S. Quintini. » Or la date du martyre de S. Quentin est fixée d'un commun accord au temps de la persécution de Maximien.

( ) Tornacum versus se direxit inclytus,
Cum Parisios iret Beatus Dionysius :
At Cæsar Maximinus,
Ut Piati hausit famam virulentis auribus,
Comprehendi jussit eum, ad necandum protinus.

(2) Martyrol. rom., 1 octobr. « Tornaci S. Piatonis presbyteri et martyris, qui cum beato Quinctino ejusque sociis ab urbe Roma in Galliam prædicationis causa perrexit, ac postea in persecutione Maximiani consummato martyrio migravit ad Dominum. »

saint Denys; saint Piaton se rattache au groupe de ces missionnaires qui tous, au témoignage du Martyrologe romain, ont été mis à mort vers l'an 290. Comment donc, nous le demandons encore, admettre l'arrivée de saint Denys de Paris dans les Gaules au premier siècle? comment le confondre avec l'Aréopagite?

La même association se retrouve encore, à la même époque et dans les mêmes circonstances, aux actes de saint Chrysale, apôtre de Commines, petite ville située sur la Lys, à peu de distance de Tournai. Ils nous apprennent que Chrysale prêcha en même temps que Piaton, et qu'il souffrit le martyre lorsque Sisinnius fit trancher la tête à saint Denys (1).

A ces martyrs qui se groupent si bien autour de saint Denys, de lieux divers, mais tous à la même date, durant la persécution de Maximien, et non pas au premier siècle, sous Domitien, est-il nécessaire de joindre l'odieuse figure de Sisinnius (2)? La présence ici d'un magistrat romain portant le nom qui marque dans le martyre du premier évêque de Paris donnerait, s'il en était besoin, une nouvelle force à l'argument historique fourni par ces rapprochements. Et ce Sisinnius ne faisait point sa première apparition parmi les persécuteurs des chrétiens. Avant Chrysale et Denys il avait, dès la promulgation des édits de Dioclétien, frappé de mort, dans Aquilée, les trois frères Cantius, Cantianus, Cantianella, et peut-

(1) Bolland., *Acta Sanctorum*, 7 febr.

(2) Nous avons, au chapitre V, déjà montré combien l'existence d'un magistrat romain du nom de Sisinnius, persécutant les chrétiens pendant la persécution de Maximien, contribuait à faire prévaloir le sentiment de saint Grégoire de Tours.

être, à Thessalonique, les vierges Agape, Irène et Chionie (1).

Une vie de saint Lucien de Beauvais, remontant à des temps anciens et rédigée sur des manuscrits d'origine différente, parle en des termes non moins précis et à plusieurs reprises des liens qui unissaient l'apôtre des Bellovaques au premier évêque de Paris (2). « Lucien partit de Rome avec le bienheureux Denys. » « Lucien fut ordonné prêtre par l'évêque Denys (3). » Le Martyrologe romain les associe également dans la même mission apostolique (4) : « A Beauvais dans les Gaules, fête de saint Lucien, prêtre, saint Maximien et saint Julien ; les deux derniers périrent par le glaive. Le bienheureux Lucien, qui avait accompagné saint Denys dans les Gaules, confessa le nom du Christ au milieu des supplices et mourut de la même mort. »

Il est donc incontestable que saint Lucien est venu dans les Gaules avec saint Denys de Paris, les témoignages ne manquent pas à l'appui, et le Martyrologe romain le recon-

(1) Usuard, Martyrol., edit. Lubeco-Col., 3 april. « Thessalonicæ, passio SS. Virginum Agapis et Chioniæ, sub Diocletiano imperatore, comite Sisinnio, quæ... animas cœlo reddiderunt. »

(2) Voir les Bollandistes, t. IV octobr. 9, SS. Dionysii... § VII, p 897, où saint Lucien est associé aux travaux apostoliques de saint Denys de Paris. — Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. IV, saint Denys de Paris, p. 537, saint Lucien de Beauvais. — Bolland., *Acta Sanctorum*, 8 jan.

(3) Bolland. 8 januar. « Beatus Lucianus urbe Roma cum beato Dionysio pariter egressus. » — « A beato Dionysio presbyteri officium suscepit. »

(4) Martyrol. rom., 8 januar. « Bellovaci in Galliis, SS. martyrum Luciani presbyteri, Maximiani et Juliani ; quorum duo ultimi a persecutoribus gladio perempti sunt : beatus autem Lucianus, qui cum S. Dionysio in Galliam venerat, post nimiam cædem, cum Christi nomen viva voce confiteri non timuisset, priorum sententiam et ipse excepit. »

[redacted]

naît expressément; mais l'apôtre de Beauvais est présenté par les documents les plus anciens et les plus authentiques de la Gaule septentrionale comme collègue de saint Quentin, auquel sont encore associés dans la même mission évangélique saint Piaton, saint Fuscien, saint Victoric, saint Crépin, saint Crépinien, saint Rufin et saint Valère, et tous ces saints ont souffert le martyre au temps de la persécution de Maximien. Ne faut-il pas en conclure que saint Denys est arrivé dans les Gaules vers le milieu du troisième siècle et non au premier; qu'il n'est pas l'Aréopagite, et que saint Grégoire de Tours nous a donné les véritables origines de l'Église de Paris?

Si l'histoire de saint Régulus ou Rieul, fondateur de l'Église de Senlis, a été défigurée par la fiction et par la légende, il est néanmoins facile de voir que dans tout ce que l'on a publié sur ce saint apôtre, sa prédication n'est jamais séparée de la mission de saint Denys de Paris (1). Démocharès résume ainsi cette histoire merveilleuse (2) : « Régulus, Grec de naissance, fut disciple de saint Jean l'évangéliste avant de s'attacher à saint Denys l'Aréopagite, avec qui saint Clément l'envoya dans les Gaules. Lorsque Denys eut fondé l'Église d'Arles et qu'il voulut s'avancer vers Paris, il choisit Régulus pour successeur. Le temps avait marché; Régulus, célébrant un jour la messe, eut une vision par laquelle il connut le martyre de saint Denys et

(1) Voir les Bollandistes, t. IV octobr. 9, SS. Dionysii .. § VII, p. 896. Saint Régulus ou Rieul est présenté comme un des disciples de saint Denys de Paris. — Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. IV, saint Denys de Paris, art. IX. — Bolland., *Acta Sanctorum*, 30 mart. — *Gallia Christ.*, t. X, p. 1380.

(2) Démocharès, de Sacrificio missæ.

de ses compagnons. Il laissa Félicissime (1) à sa place sur le siége d'Arles, et vint à Paris vénérer les restes des illustres martyrs. Régulus éleva une basilique sur leur tombeau, et se rendit à Senlis, où il fixa le centre de ses travaux apostoliques. La ville tout entière se convertit à sa parole, et il y bâtit une magnifique église en l'honneur de la sainte Vierge... »

Tels sont les récits des hagiographes quand ils abandonnent la vérité pour suivre de préférence leur imagination et une piété de fantaisie. Usuard s'était arrêté déconcerté par ces fictions, et ne sachant ce qu'il devait en extraire, il se contenta d'inscrire au 30 mars, dans son Martyrologe, la date de la mort de saint Régulus, évêque et confesseur (1). Un savant doyen de Senlis, Deslyons, oppose à ces croyances populaires le sentiment plus conforme à la vérité historique, à l'antiquité, à la tradition de toutes les Églises de la Gaule Belgique : c'est que saint Régulus doit être compté parmi les douze prédicateurs qui vers la fin du troisième siècle ont annoncé l'Évangile aux peuples du nord de la Gaule, Denys aux Parisiens, Lucien aux Bellovaques, Quentin aux Véromanduens, Platon aux Nerviens, Fuscien et Victoric aux Morins, Crépin et Crépinien aux Suessions, Chrysale aux bords de la Lys, Rufin et Valère au pays des Rémois (2). Tous ces apôtres ont souffert le

(1) Dans le fac-simile que nous avons donné des diptyques de l'Église d'Arles, le nom de Félicissime est en marge après Régulus, au-dessus de Marinus. Voir ci-dessus, p. 149.

(1) Usuard, Martyrol., 30 mart. « Apud castrum Silvanectensium, depositio S. Reguli, episcopi et confessoris. — Voir au 23 avril les notes de Bouillart. Migne, *Patrologie*, t. CXXIII, p. 961.

(2) *Gallia christiana*, lettre de Deslyons, insérée au t. X, p. 509.

[redacted]

martyre pendant la persécution de Maximien et de Dioclétien. Saint Denys, premier évêque de Paris, marchait à la tête de leur héroïque légion : il n'est donc pas venu en Gaule au premier siècle, et ne saurait être confondu avec saint Denys l'Aréopagite.



[redacted]

CHAPITRE VII

Saint Denys l'Aréopagite et saint Denys de Paris.

Nous trouvons au berceau de Rome païenne une magnifique institution digne de naître avec les espérances de l'empire éternel et sans limites promis aux habitants de la cité de Romulus. Je ne sais chez les nations anciennes rien de plus grand, rien de meilleur augure que les tables pontificales, où, dès le règne de Numa, le grand pontife devait, avec une religieuse exactitude, inscrire année par année les faits mémorables accomplis par le peuple romain. C'étaient les premières pages de ses annales; il se faisait son histoire avant d'avoir appris à l'écrire, et dans le principe, il ne permit de toucher à ces souvenirs de gloire et de triomphe qu'aux mains accoutumées à brûler l'encens et à offrir les victimes; tablettes immortelles gravées par ceux qui entraient en commerce avec les dieux, sublime dépôt conservé pour la postérité, loin des regards profanes, dans le temple de Jupiter.

L'Église a fait de même. Mieux que l'empire romain elle avait droit d'espérer une puissance sans bornes et de compter sur des destinées sans fin ; c'est pourquoi, dès sa naissance, elle eut souci de son histoire, en sauvant du silence et de l'oubli les actions d'éclat qui ont illustré ses origines. Les tables pontificales ont été remplacées par les actes des martyrs.

[redacted]

L'histoire ecclésiastique, dit M. Freppel dans une de ses belles études d'éloquence sacrée, n'a pas, en dehors du Nouveau Testament, de document plus ancien. De plus, les héros du christianisme naissant n'ont point reçu de témoignage d'admiration plus vénérable par son antiquité. Après l'Évangile et les écrits des apôtres, les actes des martyrs fournissaient le sujet de la lecture ordinaire des fidèles. Un chrétien avait-il péri au milieu des supplices par le fer, la flamme ou la dent des bêtes féroces, aussitôt on célébrait sa mémoire dans l'assemblée. Là, devant la tombe qui allait servir d'autel, dans un cénacle écarté ou au fond des catacombes, l'évêque ou le chef de la communauté retraçait en termes simples et touchants les circonstances de cette douloureuse passion. « Quelques fidèles, glissés dans la foule au moment de l'interrogatoire, ont recueilli avec soin les demandes et les réponses, ou bien l'on s'est procuré, après maint effort, une copie des registres publics dans lesquels se trouve consigné le jugement du martyr. Lue d'abord dans l'assemblée du culte, aux agapes fraternelles, cette relation du supplice d'un frère passe de main en main; elle devient la lecture du foyer domestique après avoir servi de thème à l'exhortation générale (1). »

Les actes des martyrs ne pouvaient point ne pas être l'objet de respects unanimes de la part des chrétiens associés dans une même communion de joies, de prières et de souffrances. Revenons par la pensée à ces temps héroïques. « Un disciple de Jésus-Christ a-t-il, dit encore M. Freppel, scellé de son sang la confession de sa foi, son sacrifice

(1) M. Freppel, *les Pères apostoliques et leur époque*, 20e leçon.

[redacted]

n'est pas un fait isolé qui n'intéresse qu'une famille ou une cité ; c'est l'Église tout entière qui a souffert avec lui et qui triomphe en lui. Ignace va cueillir à Rome la palme du martyre : tous les chrétiens de l'Asie participent à son sacrifice en l'accompagnant de leurs vœux et de leurs prières. Polycarpe meurt pour la foi en Orient : l'Église de Smyrne envoie la relation de son martyre à toutes les Églises répandues sur la surface de la terre. La Gaule Celtique a vu tomber Pothin et ses compagnons : Vienne et Lyon fraternisent avec l'Asie Mineure dans la joie d'un même triomphe. Les actes des martyrs devenaient ainsi un lien qui unissait entre elles les diverses Églises dans le récit d'une victoire remportée par plusieurs et partagée par tous. » Transmises d'une contrée à une autre, ces annales du sacrifice allaient dans tous les lieux, réveillant l'ardeur de la foi et soutenant, par l'exemple des vainqueurs, le courage de ceux qui combattaient.

Lorsque les martyrs avaient été revêtus de la dignité épiscopale, leurs actes étaient recueillis avec un soin plus particulier et conservés avec une piété toute filiale. Cette vénération n'a rien qui puisse nous surprendre ; elle s'explique par la succession même des évêques sur les grands siéges et dans les Églises qui devaient leurs fondations aux apôtres ou à leurs disciples immédiats. Le fait de cette succession se maintenait avec un véritable culte pendant les trois premiers siècles du christianisme ; et pour s'en convaincre, il suffit de se représenter ce qu'était un évêque pour les chrétiens des temps primitifs. « Il était le centre et le lien de cette association forte et généreuse qui chaque jour mutilée, survivait chaque jour à la haine et

aux persécutions. Il était la tradition vivante, le successeur plus ou moins immédiat de cet apôtre de Dieu qui s'en était venu annoncer la parole de salut à la province ou à la cité. Après sa mort, il reposait au milieu des siens, sous l'autel de l'Agneau, pour prix de sa glorieuse confession (1). »

Saint Ignace écrivait aux Églises d'Asie : « Que tous révèrent également l'évêque, parce qu'il est l'image du Père (2). » Puis : « Tous ceux qui appartiennent à Dieu et à Jésus-Christ sont avec l'évêque (3). » Et ailleurs : « Là où est l'évêque, là doit être le peuple ; ainsi où est le Christ Jésus, se trouve l'Église catholique (4). » Instruits par ces leçons de l'insigne grandeur de l'épiscopat, les peuples nouveaux qu'enfantait tous les jours la foi avaient placé si haut dans leur affection et dans leurs respects les pasteurs qui les gouvernaient, qu'il leur était devenu impossible de n'en pas connaître l'ordre de succession. Tel évêque avait apporté l'Évangile ; tel autre avait opéré un prodige fameux dont la mémoire vivait toujours ; celui-ci avait arrosé de son sang les fondements de l'Église ; celui-là avait vu une mort plus paisible clore sa carrière laborieuse. Tous ces noms bénis étaient devenus l'héritage commun, et jamais ils n'étaient prononcés dans l'assemblée sainte sans réveiller les souvenirs les plus chers. Ainsi

(1) *Origines de l'Église romaine*, par les bénédictins de Solesmes, t. I, p. 38 et suiv.

(2) Ep. ad Trall. : « Cuncti similiter revereantur episcopum ut eum qui est figura patris. »

(3) Ep. ad Philad. « Quotquot enim Dei et Jesu Christi sunt, hi sunt cum episcopo. »

(4) Ep. ad Smyrn. « Ubi comparuerit episcopus, ibi et multitudo sit; quemadmodum ubi fuerit Christus Jesu, ibi catholica est ecclesia. »

s'accomplissait la parole de l'Apôtre : « Souvenez-vous des chefs qui vous ont annoncé la parole de Dieu. »

Le fait de la succession des évêques sur les différents siéges, dans les Églises fondées par les apôtres ou par leurs disciples immédiats, devenait contre les hérétiques une arme puissante entre les mains de Tertullien. « Qu'ils présentent, dit-il (1), les annales de leurs Églises ; qu'ils déroulent la liste de leurs évêques, continuée par succession depuis le commencement, afin que l'on voie duquel des apôtres ou des hommes apostoliques leur premier évêque a reçu sa mission. Car c'est ainsi que les Églises apostoliques produisent leurs origines. Smyrne présente Polycarpe établi par Jean ; Rome montre Clément ordonné par Pierre, et ainsi des autres Églises, qui toutes remontent jusqu'à ces hommes élevés à l'épiscopat par les apôtres eux-mêmes, pour être les propagateurs de la semence évangélique. »

Saint Irénée invoquait avec non moins d'autorité les preuves fournies à la cause qu'il défendait par le fait de cette succession des évêques. « Quiconque, écrit l'illustre martyr de Lyon (2), veut sincèrement voir la vérité, n'a qu'à considérer en chaque Église la tradition des apôtres manifestée dans le monde entier. Il suffit d'énumérer ceux qui ont été établis évêques dans les diverses Églises par les apôtres, puis les successeurs de ces évêques, et on constatera que ni ces premiers évêques, ni leurs successeurs n'ont rien enseigné, ni même rien connu de semblable aux imaginations délirantes des hérétiques. »

(1) Tertul., *de Præscript.*, c. 32 : « Edant ergo origines ecclesiarum suarum ; evolvant ordinem episcoporum suorum. »
(2) S. Irénée, *Adv. Hæres.*, lib. III, c. 3.

[redacted]

Il faut donc conclure que ces Églises avaient soigneusement conservé la mémoire de ces mêmes successeurs, et qu'il ne tenait qu'à chacun d'interroger les catalogues publics. Ce n'était point lettre close, et on pouvait à son aise y recourir, car saint Irénée ajoute au passage que nous venons de rapporter : « Il serait trop long d'énumérer dans ce volume les successions de toutes les Églises. » Il n'avait point d'ailleurs été difficile de dresser ces listes; car, au commencement du second siècle, les plus anciennes Églises ne comptaient que cinquante ou soixante ans d'existence; quand même elles n'auraient pas songé à consigner dans des catalogues les noms et la succession des trois ou quatre évêques qui les avaient gouvernées depuis leur fondation, ces noms, cette succession ne devaient ni ne pouvaient s'être effacés de la mémoire de chaque fidèle.

Et comme si la Providence avait voulu prendre toutes les mesures pour empêcher d'oublier ou de confondre ces pasteurs, le lien de communion universelle entre les Églises ne s'établissait, à l'origine du christianisme, que par les lettres nombreuses qu'un nouvel évêque adressait au moins à ses collègues dans sa province. Saint Cyprien, écrivant à Rome au nom de l'évêque de Lyon Faustin, disait au pape saint Étienne (1) : « Veuillez nous apprendre celui qui aura été mis à la place de Marcien, sur le siége d'Arles, afin que nous sachions à qui écrire nos lettres et envoyer nos frères. » Cette correspondance entre les évêques, servie par des prêtres ou par des diacres, ne devait pas seulement resserrer les liens de l'unité catholique; les messagers,

(1) S. Cypriani opera, Ep. LXVII ad Stephanum. — Voir ci-dessus, c. 4, VII, Trophime d'Arles, p. 135.

[redacted]

dans leurs courses, faisaient ample provision de nouvelles; ils interrogeaient et répondaient aux questions qui leur étaient proposées; ils étudiaient les traditions, observaient les coutumes, notaient les institutions, et amassaient de la sorte, chemin faisant, les premiers matériaux de l'histoire ecclésiastique.

Ainsi, dès l'origine, les évêques ne restaient pas étrangers les uns aux autres pendant leur vie; puis, après leur mort, on inscrivait avec une pieuse attention, sur les sacrés diptyques, le nom des pontifes que Dieu avait appelés à lui (1); on répétait ces noms aimés et vénérés dans l'action du sacrifice (2), de telle façon que jamais noms ne furent conservés avec un soin plus religieux ni mieux garantis de l'indifférence ou de l'oubli.

Par ces admirables institutions, le nom et la succession des évêques se perpétuaient au moins dans les principales Églises. Les actes des martyrs rapportaient leur interrogatoire. « Je ne vous dirai pas, observait Pontius (3), ce que le ministre de Dieu répondit au proconsul. Les actes

(1) Eusèbe voulant, dans sa *Chronique*, donner la succession des évêques des grands siéges, se vit dans la nécessité d'aller consulter les tables diptycales des Églises.

(2) Saint Germain, évêque de Paris en 555, réglait cet usage dans son *Expositio brevis antiquæ liturgiæ Gallicanæ*, Ep. I, de Sono: « Nomina defunctorum ideo hora illa recitantur quà palleo tollitur. » Ce que D. Martène explique lorsque, énumérant les différentes parties de l'antique liturgie gallicane, 13, il dit: « Facta oblatione, sacra recitabantur diptycha, hoc est nomina episcoporum et aliorum scripta in tabella altari superposita. » A ce sujet, Mabillon, *de Liturgia gallicana*, lib. III, p. 182, observe: « Ejusmodi diptycha in omnibus ecclesiis usitata erant. » Et le savant bénédictin fournit des témoignages à l'appui de son assertion.

(3) Pontius in vita Cypriani: « Et quid sacerdos Dei, proconsule interrogante, responderit, taceam; sunt acta quæ referant. »

sont là. » Ils racontaient leurs glorieux combats, la diversité des épreuves, l'horreur des supplices; la date de la mort de ces généreux athlètes de Jésus-Christ échappait elle-même aux injures du temps (1).

Dès l'origine du christianisme, le jour de la mort des saints fut consacré par une fête en leur honneur, sous le titre si beau, et à la fois si rempli d'espérance, de naissance, *natalis*, conservé dans la liturgie romaine. Ainsi la lettre circulaire partie de Rome, en l'année 107, pour annoncer aux Églises la confession de saint Ignace d'Antioche, disait (2) : « Nous vous indiquons le jour et le temps, afin qu'à l'anniversaire de son martyre nous nous réunissions tous en l'honneur d'un si généreux soldat et témoin du Christ. » Lorsque l'Église romaine adressait un message aux autres Églises pour leur notifier le trépas sublime d'un de ses pontifes (3), elle n'oubliait jamais de transmettre en même temps, afin qu'on prît soin de l'enregistrer, le jour où le sacrifice avait été consommé. « Vous saurez, écrit saint Cyprien à Successus, un des évêques de sa province, que Sixte a été mis à mort dans le cimetière, le 8 des ides d'août (4). »

Rome avait enseigné aux différentes Églises, à mesure

(1) *Origines de l'Église romaine*, t. I, p. 53. Voir dans ce volume le catalogue de Libère, le fameux calendrier ecclésiastique rédigé pour l'Église romaine vers l'an 354. — Consulter encore dans la *Patrologie* de Migne, t. XIII, le kalendarium antiquissimum Ecclesiæ Carthaginensis.

(2) « Vobis diem et tempus indicavimus, ut tempore ejus martyrii convenientes, athletæ et generoso Christi martyri communicemus. »

(3) Pontius, in vita S. Cypriani, XIV : « Jam de bono et pacifico pastore, ac propterea beatissimo martyre ab urbe nuntius venerat. »

(4) S. Cypriani, Ep. ad Successum : « Xystum autem in cœmeterio animadversum sciatis octavo iduum augustarum. »

[redacted]

qu'elle les fondait de par le monde, à suivre son exemple et à conserver, au moyen des mémoires et des commémorations des martyrs, le jour précis où leurs premiers pontifes avaient terminé leur carrière (1). « Marquez, disait saint Cyprien aux prêtres et aux diacres de son Église de Carthage (2), marquez le jour de leur mort, afin que nous puissions célébrer leur souvenir avec les mémoires de nos martyrs. » Car « chaque année, écrivait dans une autre lettre le même pontife (3), nous fêtons le combat et le jour du triomphe de ces vainqueurs. » Les actes des martyrs portaient toujours, les inscriptions tumulaires offraient le plus souvent l'indication des consuls, pour fixer la date de la glorieuse confession (4). C'est pourquoi Tertullien s'écriait (5) : « Le vulgaire a ses fêtes et ses couronnes, tantôt en l'honneur de la fortune des princes, tantôt pour les solennités particulières de la cité, et l'orgie fait le fond de toutes ces joies publiques. Toi, chrétien, tu es étranger à ce monde; citoyen de la céleste Jérusalem, comme dit l'Apôtre, notre cité est le ciel. Mais n'as-tu pas aussi tes listes? N'as-tu pas aussi tes fastes? »

L'amour et la vénération que les fidèles manifestaient en toute occurrence pour leurs martyrs ne permettaient

(1) *Origines de l'Église romaine*, t. I, p. 280.

(2) S. Cypriani opera, Epist. XXXVII, ad Presb. et Diac. Eccl. Carth. « Dies eorum, quibus excedunt, adnotate, ut eorum commemorationes inter memorias martyrum celebrare possimus. »

(3) S. Cypriani opera, Epist. XXXIV ad clerum et popul. Carthag. « Quoties martyrum passiones et dies anniversaria commemoratione celebramus. »

(4) Le chevalier de Rossi, *Roma sotterranea*, in-folio, passim.

(5) Tertullien, *de Corona milit.*, c. 13. « Habes tuos census, tuos fastus. »

point d'ignorer ou de laisser passer inaperçu le jour anniversaire de leur glorieux triomphe. « Nous le marquons, disait déjà Tertullien (1), par l'offrande du saint sacrifice » ; et à un moment donné, selon la remarque de saint Augustin (2), « leur nom était proclamé à l'autel. » « Il faut, s'écriait saint Grégoire de Nazianze (3), par une joyeuse fête, rendre hommage à la mémoire de tous les martyrs. » En ce jour, chacun d'eux avait son nom glorifié ; on s'assemblait à son tombeau ou devant ses reliques, au pied d'un autel ou sous les voûtes d'un temple élevé en son honneur ; on priait en commun ; on s'édifiait à la lecture de ses actes, au souvenir de son héroïque victoire. « Le peuple chrétien, écrivait saint Augustin (4), célèbre la mémoire de ses martyrs par des solennités religieuses, pour s'exciter à les imiter, pour s'associer à leurs mérites, pour s'aider de leurs prières. »

Nous savons, sur des témoignages authentiques, par quels moyens Rome apprit aux chrétiens, dans chaque Église, à garder précieusement la mémoire de ceux qui avaient répandu leur sang pour le nom de Jésus-Christ. Nous lisons dans le catalogue de Félix IV, dressé au sixième siècle (5) : « Clément divisa la ville en sept régions ; cha-

(1) Tertul., *de Corona milit.* lib., c. 3. « Oblationes pro natalitiis annua die facimus. »

(2) S. Augustini, Sermo XVII, c. 1. « Cum martyres eo loco recitantur ad altare Dei, ibi non pro ipsis oratur. »

(3) S. Greg. Nazianz., Orat. in laudem Cyprian. « Omnium quidem martyrum memoria læta solemnitate colenda est. »

(4) S. Augustini opera, *Adv. Faustum*, lib. XX, cap. 31. « Populus christianus memorias martyrum religiosa solemnitate concelebrat, et ad excitandam imitationem, et ut meritis eorum consocietur, atque orationibus adjuvetur. »

(5) Liber pontificalis, IV, SANCTUS CLEMENS. « Hic fecit septem regio-

[redacted]

cune d'elles fut confiée à un notaire chargé d'y recueillir avec soin et avec exactitude les actes des martyrs. » Et dès l'an 235, le pape Anthère les faisait collationner et déposer dans les archives de l'Église (1).

Quand il parle du pape saint Fabien, l'auteur du même catalogue dit : « Il créa sept sous-diacres qui devaient assister les sept notaires afin de recueillir fidèlement les actes des martyrs (2). »

Est-il possible d'admettre que les autres Églises, celles-là surtout qui se pouvaient à juste titre glorifier d'un apôtre ou d'un disciple des apôtres pour fondateur, aient été privées d'une institution qui n'était que l'effet naturel du zèle et de la prévoyance d'une société confiante dans ses destinées éternelles? L'Église de Carthage recevait, au troisième siècle, du diacre Pontius, la vie de saint Cyprien son évêque; le biographe du généreux prélat observe (3) : « Telle était la vénération de nos ancêtres pour les martyrs, tel était l'honneur qu'ils leur portaient, qu'ils ont écrit une foule de détails, et je pourrais même dire presque tout sur leurs passions, en sorte que ces écrits divers sont arrivés jusqu'à nous, qui n'étions pas même nés alors. »

Cette coutume en honneur au troisième siècle, et déjà attribuée ici aux ancêtres par le diacre de Carthage, datait

nes dividi notariis fidelibus Ecclesiæ, qui gesta martyrum sollicite et curiose unus quisque per regionem suam diligenter perquirerent. »

(1) Liber pontificalis, apud Anastas. biblioth. XIX. SANCTUS ANTERUS. « Hic gesta martyrum diligenter a notariis exquisivit, et in Ecclesia recondidit. »

(2) Liber pontificalis, XXI. SANCTUS FABIANUS. « Hic regiones divisit diaconibus, et fecit septem subdiaconos, qui septem notariis imminerent, ut gesta martyrum in integro colligerent. »

(3) Pontius, vita Cæcil. Cypriani, VI, 1.

en effet des origines du christianisme. En l'année 176, l'Église de Smyrne écrivait le récit des combats de son évêque saint Polycarpe, et, l'adressant à l'Église de Philomélie, elle ajoutait cette remarque (1) : « La narration que nous venons de vous faire, prenez soin de la transmettre à tous par vos lettres, afin qu'en chaque Église le Seigneur soit béni pour l'élection de ses serviteurs. » Ainsi Lyon et Vienne envoyaient aux Églises d'Asie et de Phrygie les actes du martyre de saint Pothin et de ses compagnons (2) ; ainsi saint Denys d'Alexandrie communiquait à Fabius d'Antioche le récit du martyre de sainte Apolline (3). En présence de ces témoignages, il n'est personne qui puisse mettre en doute l'usage établi dès les premiers siècles du christianisme, dans les Églises particulières, de s'édifier mutuellement par la peinture des épreuves et par le tableau des triomphes de leurs martyrs. « C'était, dit saint Grégoire de Tours (4), la fête de l'illustre martyr Polycarpe, et on célébrait sa mémoire à Riom, une petite ville du pays des Arvernes. On lut donc la relation de son martyre avec les autres leçons. »

Ces relations composaient le trésor littéraire de la société chrétienne; véritables richesses grossissant chaque jour, afin de payer en monnaie d'or les douloureuses folies du monde païen; annales du courage et de la vertu, re-

(1) Ruinart, Ep. Eccles. Smyrn. de mart. S. Polycarpi, p. 34.
(2) Eusèbe, *Hist. Eccles.*, liv. v, ch. 1.
(3) *Origines de l'Église romaine*, p. 283.
(4) Greg. Turon., *de Gloria mart.* lib., c. 86. « Dies passionis erat Polycarpi martyris magni, et in Ricomagensi vico civitatis Arvernæ ejus solemnia celebrabantur. Lecta igitur passione cum reliquis lectionibus quas canon sacerdotalis invexit... »

[redacted]

cueillies par des mains ignorées, à l'éternelle gloire du genre humain régénéré. L'histoire, découragée aux tristes pages de Suétone et de Tacite, cherchera et trouvera là des leçons pour instruire, des exemples pour façonner les peuples nouveaux que la Providence préparait à l'Europe dans les profondes solitudes du Nord.

Au moment où Dioclétien promulguait contre les chrétiens les édits d'une nouvelle persécution, les principales Églises de l'Orient et de l'Occident, celles-là surtout qui avaient été fondées par les apôtres ou par leurs disciples immédiats, aux lieux de l'Asie Mineure, de la Grèce, de l'Asie, des Gaules, où les uns et les autres s'étaient arrêtés dans leurs courses évangéliques, celles-là possédaient et tenaient en réserve, comme leurs titres de gloire les plus précieux, une collection véritable d'actes de martyrs, de diptyques, d'inscriptions, de lettres et d'ordonnances. Dans la longue et cruelle épreuve qui fut la dernière pour la religion du Christ, ses ennemis, jaloux d'anéantir avec elle jusqu'au souvenir du nom chrétien, s'efforcèrent de détruire tout ce qui pouvait être pour la postérité un monument à la mémoire de ceux dont ils avaient rêvé la ruine. On dressait les chevalets, les bûchers s'allumaient, les bourreaux aiguisaient leurs instruments de torture, les arènes se remplissaient pêle-mêle de bêtes féroces et de victimes, les chrétiens mouraient en foule et renaissaient de leur sang. Les décimer, c'était chose facile : les Maurice, les Exupère et les Candide se laissaient égorger comme de timides agneaux avec les légions qu'ils commandaient ; les détruire n'était au pouvoir d'aucune force humaine, et dans le généreux martyr Sébastien, couvert

de blessures et se dressant tout à coup au milieu du palais des Césars, Dioclétien eût dû reconnaître le génie meurtri, mais immortel, de la religion chrétienne, raillant les efforts de sa rage impuissante.

L'une a passé comme l'eau du torrent, le temps et l'espace sont demeurés à l'autre. Qui donc nous dira sa victoire et le nom de ses héros? Sous les autels dévastés, sous les sanctuaires embrasés, avec les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, les flammes dévoraient les annales de l'Église; ses archives périssaient. De ses fastes, comme disait Tertullien, des actes de ses martyrs, des listes de succession de ses évêques, de ses tables diptycales il ne restait que des feuillets épars, des fragments dépareillés. « Fatal oubli, triste silence, s'écriait un poëte chrétien devant l'histoire ainsi rendue muette (1); l'envie nous dispute ces souvenirs, on étouffe la voix de la renommée! Une main sacrilége a déchiré nos annales, de peur que les siècles, instruits par ces pages fidèles, ne se transmettent d'âge en âge le genre, l'époque et les circonstances de leur martyre. »

(1) Prudence, Περὶ στεφάνων, *Hymn.* in SS. Hemeterium et Chelidonium.

O vetustatis silentis deleta oblivio!
Invidentur ista nobis, fama et ipsa extinguitur;
Chartulas blasphemus olim nam satelles abstulit:
Ne tenacibus libellis, erudita sæcula
Ordinem, tempus, modumque passionis proditum
Dulcibus linguis per aures posterorum spargerent.

Le missel mozarabique, en la fête de ces saints martyrs, rappelle ce désastre en ces termes : « Non illas paginas negligentia perdidit, nec casus abolevit, nec vetustas cariosa corrupit, sed malitia persecutoris invidit. »

[redacted]

Il périt de la sorte un grand nombre de monuments anciens qui devaient servir à l'histoire ecclésiastique des premiers siècles. Mais tout ne fut pas perdu, et lorsque la paix fut enfin assurée à l'Église, sous Constantin, on se livra sur chaque point de l'empire, avec une ardeur sans pareille, à la recherche des origines et des antiquités chrétiennes. L'Occident voulut avoir sa traduction latine de la *Chronique* d'Eusèbe. Les fidèles remontaient sans difficulté le cours de trois siècles à peine écoulés : ceux-ci disaient à quelle époque la foi leur avait été prêchée ; ceux-là rappelaient par qui l'Évangile leur avait été annoncé ; tous songeaient à leurs premiers pasteurs en lisant ce passage de l'évêque de Césarée (1) : « Ces hommes divins, imitant le zèle de leurs maîtres, élevaient l'édifice des Églises dont les apôtres avaient jeté les fondements. Ils travaillaient avec une application infatigable à la prédication de l'Évangile, et répandaient par toute la terre la semence divine de la parole. Car la plupart de ceux qui embrassaient alors la foi étant remplis de l'amour d'une sainte philosophie, commençaient par distribuer leurs biens aux pauvres, et allaient ensuite en divers pays faire les fonctions d'évangélistes, annoncer Jésus-Christ à ceux qui n'en avaient point encore ouï parler, et leur donner les livres sacrés de l'Évangile. Lorsqu'ils avaient ainsi posé les fondements de la religion dans un pays d'infidèles, ils y établissaient des pasteurs à qui ils confiaient le soin des âmes qu'ils avaient acquises à Jésus-Christ, puis ils passaient en d'autres contrées. Dieu travaillait partout avec eux par la force de la grâce. Car le Saint-Esprit opérait encore alors, par ses

(1) Eusèbe, *Hist. Eccles.*, liv. III, c. 37.

[redacted]

serviteurs, un grand nombre de prodiges extraordinaires; de sorte que, dès qu'ils commençaient à prêcher dans un pays, on voyait quelquefois des peuples entiers embrasser tout d'un coup la croyance du vrai Dieu, et recevoir dans leur cœur les règles de la piété. »

Au milieu de l'enthousiasme général, chaque Église chercha les liens qui rattachaient son fondateur à ces hommes apostoliques. La persécution avait dévasté les archives de la société chrétienne, mais les traditions étaient restées debout, survivant à la haine qui s'acharnait contre leurs annales : on les interrogea scrupuleusement pour suppléer à l'absence des monuments qui avaient disparu. Chaque Église reconstitua son histoire. Celle qui pouvait se glorifier de faire remonter son établissement aux apôtres eux-mêmes, ou bien à leurs disciples immédiats, ou encore à quelqu'un de ces hommes apostoliques dont Eusèbe célébrait si bien les travaux et la sainteté, cette Église négligea-t-elle de rendre à son fondateur le culte spécial qu'il méritait, et la vit-on, sitôt ingrate, laisser ce nom béni, aimé et vénéré, se perdre dans le silence, tomber dans l'oubli? Athènes ignorait-elle que Denys de l'aréopage, le plus illustre de ses fils convertis au christianisme, et le premier sur la liste de ses évêques, avait, mettant à sa place Publius, abandonné la chaire qu'il tenait de saint Paul lui-même, afin de s'en aller sous d'autres cieux, sur l'ordre de saint Clément, exercer son zèle pour la conversion des âmes? Les habitants de Lutèce pouvaient-ils ne pas savoir que leur Église, au lieu de ne compter que soixante années d'existence, datait du premier siècle de l'ère chrétienne, et que l'évêque martyr dont ils lisaient

[redacted]

le nom en tête de leurs tables diptycales n'était autre que l'illustre Denys de l'aréopage ?

Toutes les Églises établies dans la Gaule Belgique par des disciples, des collègues, des amis ou des collaborateurs de saint Denys, victimes d'une confusion, non plus de langues, comme à Babel, mais de dates, se trompaient-elles à l'unanimité, de façon à ne plus savoir, en l'année 312 (1), après la promulgation du fameux édit de Milan, si elles avaient été fondées au premier siècle ou si des missionnaires ne leur étaient venus que vers l'an 250 ?

Les persécuteurs avaient, par un raffinement de malice, détruit une grande partie des actes des martyrs; mais ils ne purent tout anéantir. On rassembla ce qui avait été sauvé des flammes, on recueillit ce que les fidèles avaient préservé à prix d'or ou au péril de leur vie, et il se trouva qu'il restait assez de documents pour refaire l'histoire des héros morts en confessant le nom du Christ, aux deux premiers siècles de l'Église. Quant à ceux qui venaient de remporter la même victoire sous Dioclétien et Maximien, ou plutôt vers 286 et 290, vingt années écoulées avaient-elles suffi pour effacer tout souvenir de leur nom, de leurs combats, de leur triomphe? Paris, en 312, ne comptait-il plus parmi ses habitants un seul qui se rappelât saint Denys, le premier évêque de la cité, son épiscopat de quarante années, ses travaux apostoliques, son supplice ordonné par le préfet Sisinnius Fescenninus?

De même les Églises fondées dans la Gaule Belgique

(1) Personne n'ignore qu'il s'agit de l'édit de tolérance porté en faveur du christianisme par l'empereur Constantin, après la bataille du pont Milvius.

[redacted]

par les compagnons et par les disciples de saint Denys ne pouvaient avoir perdu la mémoire de leurs premiers apôtres; ils avaient presque tous souffert le martyre par les ordres de Sisinnius ou de Riccius Varus. Mais la persécution n'avait pas longtemps exercé ses ravages dans les Gaules : sous la bienveillante administration de Constance Chlore, dès l'année 292, les chrétiens avaient pu se rassembler de nouveau. Les Églises se rétablissaient, et, au saint sacrifice de la messe, la première pensée du prêtre et des fidèles s'élevait avec une prière vers les martyrs dont les restes sacrés reposaient sous l'autel.

Car on n'avait pas cessé de lire leurs actes, et aux anciennes on ajoutait les relations nouvelles. « Elles étaient composées, dit l'auteur, de la passion des saints martyrs Cantius, Cantianus et Cantianella, décapités par l'ordre de Sisinnius (1), afin que devant Dieu et devant les hommes ne languisse pas la louange de ceux qui, en face de l'impiété, ont souffert pour la foi les plus horribles supplices. » On méditait les détails de ces récits. « Nous avons tout écrit, observait le même auteur (2), ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont dit, ce qu'ils ont souffert. » Chaque Église était fière de l'apôtre qui l'avait fondée et arrosée de son sang. « Vous vous montrez catholiques, s'écriait encore le même narrateur (3), vous qui, de grand

(1) Passio beat. mart. SS. Cantianorum, Mabillon, *de Liturg. Gallic.*, appendix, p. 467. « Ideo volunt eorum gesta conscribi, ut in conspectu Dei et hominum semper laudentur sancti, qui in conspectu incredulorum pro fidei defensione tormenta immania pertulerunt. »

(2) « Scribimus ut in gestis invenimus, quid egerint, quid locuti fuerint, quid passi sint sancti. »

(3) « Ostenditis vos esse catholicos qui victorias Christi libenter legitis, libenter auditis. »

[redacted]

cœur, lisez ou entendez lire les victoires du Christ. »

A ce moment il était impossible de les confondre, de mêler le nom des martyrs, de faire mourir à Paris en 286 un évêque martyrisé dans Athènes au premier siècle. Les faits étaient trop récents ou trop bien conservés par la piété, qui en célébrait avec une foi si vive l'anniversaire. Car, en ce jour, suivant les prescriptions d'un des premiers conciles de Carthage (1), on devait lire la passion du martyr. Chacune des Églises de la Gaule Belgique avait ses actes; chacun de ses fondateurs ne venait-il pas d'être immolé sous Maximien, sur la terre qu'il évangélisait?

« Nous avons, disait Sulpice-Sévère (2) écrivant son *Histoire sacrée* dans les Gaules, vers l'an 390, et parlant des martyrs de la dernière persécution; nous avons la relation de leurs souffrances. Ces récits glorieux sont devenus des monuments littéraires; je n'ai pas cru devoir les rapporter, de peur d'excéder les limites de mon ouvrage. » L'antique Térouanne vénérait Fuscien et Victoric; Soissons, Crépin et Crépinien; Tournai, saint Piaton; Senlis, saint Rieul; Beauvais, saint Lucien; Amiens, saint Quentin; mais toutes ces villes associaient le nom de leurs apôtres à celui de saint Denys; toutes, en célébrant la fête de ces martyrs, rattachaient leur victoire au triomphe du premier évêque de Paris.

Les ravages causés par la persécution de Dioclétien dans

(1) Conc. Carth. apud Baron., *de Martyrol.*, can. 13. « Liceat etiam legi passiones martyrum, cum anniversarii dies eorum celebrantur. »

(2) Sulpice-Sévère, *Hist. sacra*, lib. II : « Exstant etiam mandatæ litteris præclaræ ejus temporis martyrum passiones; quæ connectendas non putavi, ne modum operis excederem. »

[redacted]

l'histoire de nos origines avaient été de la sorte réparés dans les Églises des Gaules par les documents conservés, par les souvenirs recueillis, par les traditions déjà répandues et par les renseignements empruntés à la correspondance des évêques et des fidèles, ou puisés en d'autres lieux, à des sources différentes.

Saint Grégoire, mieux instruit que quelques-uns ne veulent le dire, en ce qui touchait aux origines de la religion dans les Gaules, parlant de la persécution de Marc-Aurèle, disait (1) : « Un grand nombre de chrétiens ont été, dans notre pays, couronnés pour le nom de Jésus-Christ, et nous conservons fidèlement le récit de leur martyre. » Entre ces relations figurait au premier rang la fameuse lettre des Églises de Lyon et de Vienne aux frères d'Asie et de Phrygie, sur le martyre de saint Pothin et de ses compagnons (2). Riom, dans le pays des Arvernes, possédait une copie des actes de saint Polycarpe (3). L'évêque de Tours cite encore les actes de saint Saturnin (4). « Sept évêques, dit-il, ont été envoyés prêcher dans les Gaules, comme le raconte l'histoire de la passion de saint Saturnin. » Puis notre historien ne se contentait pas de ce récit; il empruntait à la tradition les détails qui signalèrent les

(1) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. I, 26. « Sed et in Galliis multi pro Christi nomine sunt per martyrium gemnis cœlestibus coronati : quorum passionum historiæ apud nos fideliter usque hodie retinentur. » — Voir les chap. 50, 53, 54, *de Gloria mart.*, consacrés à saint Pothin, à saint Marcel et à saint Valérien.

(2) Eusèbe, *Hist. Eccles.*, lib. V, c. 1.

(3) Greg. Turon., *de Gloria mart.* lib., c. 86.

(4) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. I, c. 29 : « Hujus tempore septem viri episcopi ordinati ad prædicandum in Gallias missi sunt, sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. »



derniers instants de l'évêque de Toulouse; car ils ne se trouvent pas, comme nous l'avons déjà fait remarquer, dans les actes authentiques publiés par Ruinart. Enfin nous apprenons de Grégoire de Tours lui-même le soin avec lequel nos ancêtres recueillaient partout où ils les rencontraient les actes de leurs premiers martyrs. Ainsi saint Grégoire de Langres, l'un de ses aïeux, avait reçu de voyageurs revenant d'Italie (1) la passion de saint Bénigne de Dijon, et dans une des fréquentes expéditions des armées franques au delà des monts (2), on avait découvert les actes de saint Patrocle de Troyes.

La source la plus abondante en monuments de cette espèce se trouvait sans contredit à Rome, le centre de toutes les Églises, comme l'appelait saint Irénée. « Il y a, et on connaît à Rome, écrivait encore saint Grégoire de Tours (3), beaucoup de martyrs dont les actes ne nous sont point parvenus dans leur intégrité. » C'est pourquoi, dans sa prudence ordinaire, l'Église romaine ne les lisait plus à ses offices solennels (4), et se contentait de laisser aux Églises

(1) Greg. Turon., *de Gloria mart.* lib., c. 51. « Post paucos autem annos ab euntibus in Italiam passionis ejus (S. Benigni) historiam allatam beatus confessor accepit. »

(2) Id., c. 64. « Ut virtus martyris Patrocli non esset occulta, abiit exercitus in Italiam et detulit passionis hujus historiam, sicut a clerico tenebatur scripta. »

(3) Greg. Turon., *de Gloria mart.* lib., c. 40. « Multi quidem sunt martyres apud urbem Romam, quorum historiæ passionum nobis integræ non sunt delatæ. »

(4) Gelasius in Roman. concil., apud Baronium, *Tract. de martyrol.*, c. 2 : « Gesta sanctorum martyrum, secundum antiquam consuetudinem, singulari cautela in sancta Romana Ecclesia non leguntur; quia eorum, qui conscripsere, nomina penitus ignorantur, et ab infidelibus, aut idiotis superflua, et minus apta quam rei ordo fuerit, scripta esse putantur. »

[redacted]

particulières (1) la faculté d'en faire à la messe la lecture publique.

Rome, dès l'origine, avait eu ses archives pour la conservation des titres de la société chrétienne quels qu'ils fussent, d'où qu'ils vinssent, documents de toute sorte, actes, diptyques, décrets, lettres, consultations (2). Au commencement du quatrième siècle, ce dépôt, *Chartarium*, *Scrinia sedis Apostolicæ*, offrait une ample collection de monuments ecclésiastiques ouverte aux études et aux recherches particulières. « Si tu me soupçonnes capable d'avoir fabriqué cette lettre, disait saint Jérôme dans sa lutte contre Rufin (3), que ne la vérifies-tu au chartrier de l'Église romaine? Du moment que tu te seras convaincu qu'elle n'a point été donnée par l'évêque Anastase, tu pourras te vanter de m'avoir pris comme un faussaire en flagrant délit de mensonge. » Il s'agissait d'une lettre écrite contre Rufin à Jean de Jérusalem par le pape saint Anastase I[er]. Aux actes d'un concile tenu à Antioche en l'année 379, « cent quarante-six évêques d'Orient ont signé, et leur souscription authentique est encore gardée aujourd'hui dans les archives de l'Église romaine (4). » Nous trouvons

(1) Adriani pap. epist. ad Carolum Magnum. « Magis autem passiones sanctorum martyrum sancti canones censuerunt, ut liceat eas in Ecclesia legi, cum anniversarii dies eorum celebrantur. » — Mabillon, dans la dissertation *de Cursu Gallicano*, qui suit ses trois livres sur la liturgie gallicane, établit l'antiquité de cet usage dans les Églises de la Gaule, p. 386, 403, 407.

(2) *Origines de l'Église romaine*, ch. 9, p. 311.

(3) S. Hieron. opera, *Apol. adv. Ruf.*, lib. III, édit. bénédict., t. IV, p. 459 : « Si a me fictam epistolam suspicaris, cur eam in Romanæ Ecclesiæ Chartario non requiris? Ut cum deprehenderis ab episcopo non datam, manifestissime criminis reum teneas. »

(4) S. Damasi Epist. II fragmenta. Migne, *Patrologie*, t. XIII, p. 354.

[redacted]

fait consigné dans la correspondance du pape saint Da-
se. Saint Boniface Ier écrivait à Rufus, évêque de Thes-
onique, nommé par Innocent Ier délégué du saint-siége
ns la Macédoine et l'Achaïe, que les pièces de sa nomina-
n étaient gardées dans les archives (1). Saint Célestin Ier
voyait aux évêques des provinces de Vienne et de Nar-
nne, au sujet d'un certain Daniel, coupable de grands
mes, une lettre avec la copie des actes d'accusation ren-
més dans les archives romaines. Maxime d'Antioche
ressait à saint Léon une lettre de saint Cyrille d'Alexan-
ie; le pape lui répond qu'il l'a comparée avec celle qui
istait aux archives, et qu'elles sont parfaitement sem-
bles (2). Enfin les évêques de la province d'Arles, dé-
dant leurs droits auprès du même pape saint Léon, in-
quent au profit de leur cause l'autorité de ces archives :
Fidèles aux traditions de l'antiquité, disent-ils dans la
tre que nous avons citée ailleurs (3), les prédécesseurs
Votre Béatitude ont, par des décrets publics, sanctionné
anciens priviléges de l'Église d'Arles, ainsi que les ar-
ives du siége apostolique en font foi (4). »

similiter et alii CXLVI Orientales episcopi subscripserunt, quorum
scriptio in authenticum hodie in archivis Romanæ Ecclesiæ tenetur. »
1) Bonifac. I epist. IV, apud Constant. collec., t. I, p. 1019 : « Ut
nii nostri monimenta declarant. »
2) S. Leonis opera, Epist. ad Maxim. Antioch. « Cujus epistolæ ad
exemplaria direxisti sanctæ memoriæ Cyrilli, eam in nostro scrinio
uisitam, nos authenticam noveris reperisse. »
3) Voir ci-dessus, ch. 3, p. 57.
4) Preces Episc. prov. Arelat. ad Leonem pap., Sirmond, p. 89.
Quam quidem antiquitatem sequentes predecessores Beatitudinis Ves-
, hoc quod erga privilegia Arelatensis Ecclesiæ institutio vetus tra-
erat, promulgatis, sicut et scrinia Apostolicæ sedis procul dubio con-
ent, auctoritatibus confirmarunt. »

[redacted]

Ces témoignages suffisent pour montrer l'importance des archives de l'Église romaine et le recours facile que chacun y pouvait avoir pour éclairer une question. Mais parmi les documents historiques qu'elles renfermaient, les actes des martyrs tenaient la place d'honneur (1). Saint Clément avait nommé des diacres exprès pour recueillir ces actes; saint Fabien leur donna des aides pour mener le travail à meilleure fin, et le titre de notaire, avec les fonctions attachées à la dignité, fut toujours à Rome compté parmi les plus honorables (2). Sans doute ces archives avaient, comme partout ailleurs, souffert de la persécution de Dioclétien; mais aussi, plus que nulle part, une fois la paix assurée au christianisme, on prit soin de les restaurer, de les compléter, et toutes les Églises s'empressèrent d'ouvrir leurs annales pour y chercher ce qui manquait à Rome. C'est ainsi que le pape Gélase, dans un décret daté de 494, nous apprend que les actes des martyrs avaient été écrits de nouveau pour la plupart depuis la paix de l'Église.

C'est sur ces monuments précieux, classés, étudiés, compulsés, que l'Église romaine ordonna sa liturgie et régla le culte à rendre à ses saints. C'est avec ces documents authentiques, pièces justificatives de son histoire et des traditions des Églises particulières, qu'elle composa son premier martyrologe.

Ce travail, résumé succinct de sa gloire, ce tableau analytique d'un passé de trois siècles si magnifiquement rempli

(1) *Origines de l'Église romaine*, p. 134.

(2) Id., p. 316. — *Le Liber pontificalis* nous fait connaître qu'Adrien Ier, pape en 772, avait été nommé par Paul Ier notaire régionnaire.

[redacted]

en Orient et en Occident, était de bonne heure devenu nécessaire. Rosweyde nous en donne la raison. « Voici ce qui était arrivé, écrit le savant jésuite (1) : les actes des martyrs, recueillis avec tout le soin et toute la diligence possible, rassemblés par les notaires, vérifiés par les diacres, approuvés par les papes eux-mêmes et déposés aux archives, avaient fini par former une immense collection. Elle servit à composer un martyrologe qui, dans sa brièveté, ne donna que *le jour et le lieu* de leur martyre, suivant le témoignage de saint Grégoire. De cette façon, il fut plus facile de les inscrire sur les diptyques et d'en faire mémoire au saint sacrifice de la messe. »

Nous avons ce témoignage du pape saint Grégoire le Grand ; il est de la plus grande importance, car il nous montre en quels termes l'illustre pontife recommandait, en 592, au patriarche d'Alexandrie Eulogius, le premier martyrologe en usage dans l'Église romaine. « Nous gardons, dit le pape (2), inscrits dans un volume, les noms de presque tous les martyrs ; leurs passions correspondent à chaque jour, et chaque jour nous célébrons le saint sacrifice de la messe en leur honneur. Ce volume ne dit pas quel genre de supplice chacun d'eux a souffert ;

(1) H. Rosweyd. S. J. ad Martyrol. Adonis Epist. dedicat. Paulo V, Pont. Max. « Inde factum, ut cum acta martyrum tanta cura et diligentia perquisita, per notarios sanctæ Romanæ Ecclesiæ conscripta, per diaconos cognita, ac demum per ipsos Romanos pontifices probata, atque in Ecclesiæ archivis recondita, in immensum excrescerent, breve ex iisdem martyrologium conficeret, quo dies tantum et locus passionis, ut habet S. Gregorius, notaretur ; atque ita facilius eorum memoria sacris diptychis insereretur et eorumdem in missariis solemniis commemoratio fieret. » — *Origines de l'Église romaine*, p. 139.

(2) Gregorius papa ad Eulogium, episc. Alexand., lib. VII, Epist. 29.

[redacted]

il marque seulement *le lieu et le jour* de leur martyre. De là vient que tous les jours, comme je l'ai observé, nous faisons mémoire d'un grand nombre de martyrs appartenant à divers pays et à différentes provinces. »

Les paroles de l'illustre pontife suffisent à la louange de ce Martyrologe, nous n'en voulons point d'autre. Il fut répandu, suivant le désir de saint Grégoire le Grand, dans toutes les parties du monde (1). Vers l'an 850, un exemplaire, qui avait été donné par un pape à un saint évêque d'Aquilée, fut remis, par une attention délicate, entre les mains d'un de nos plus célèbres martyrologues, Adon, ensuite archevêque de Vienne (2). C'était à Ravenne, où des affaires le forçaient de prolonger son séjour. Adon prit une copie du vénérable et très-antique recueil, comme il l'appelle, et n'eut rien de plus à cœur que de le suivre dans la rédaction de son Martyrologe, en tête duquel il s'empressa de lui donner place.

« Nos pene omnium martyrum, distinctis per dies singulos passionibus, collecta in uno codice nomina habemus, atque quotidianis diebus in eorum veneratione missarum solemnia agimus : non tamen in eodem volumine, quis qualiter sit passus, indicatur : sed tantummodo locus et dies passionis ponitur. Unde fit ut multi ex diversis terris atque provinciis per dies, ut prædixi, singulos cognoscantur martyrio coronati. Se hæc habere vos beatissimos credimus. »

(1) Rosweyd., loc. cit. » Fero nunc Vetus hoc Romanum Martyrologium, quod Gregorius pontifex maximus ad Eulogium Alexandrinum episcopum scribens, per orbem universum dispersum et optavit et credidit. »

(2) Ado, Viennensis archiep. in præfat. Martyrol. sui. « Huic operi, ut dies martyrum verissime notarentur qui confusi in Kalendis satis inveniri solent, adjuvit venerabile et perantiquum Martyrologium ab urbe Roma Aquileiam cuidam sancto episcopo a pontifice Romano directum, et mihi postmodum a quodam religioso fratre aliquot diebus præstitum : quod ego diligente cura transcriptum, positus apud Ravennam, in capite hujus operis ponendum putavi. »

Nous ne saurions appuyer la distinction entre saint Denys l'Aréopagite et saint Denys de Paris sur une autorité plus ancienne, plus forte et plus respectable. Or voici, dans ce vieux Martyrologe romain dont Baronius lui-même reconnaît l'authenticité (1), ce que nous lisons à la date du 3 octobre (2) : « A Athènes, fête de saint Denys de l'aréopage ; il souffrit divers tourments sous Adrien, comme l'atteste Aristide dans son *Apologie* de la religion chrétienne. Cet ouvrage est regardé par les Athéniens comme un des plus remarquables de l'antiquité ecclésiastique. »

Aristide n'est pas un personnage de fantaisie ; il a laissé, parmi les apologistes du christianisme au second siècle, un nom de sainte et glorieuse mémoire. Le même Martyrologe célèbre au 31 d'août (3), « à Athènes, la fête d'Aristide, qui composa pour l'empereur Adrien l'*Apologie* de la religion chrétienne. » Et saint Jérôme dit dans sa *Chronique,* à l'année 127 (4) : « Quadrat, disciple des apôtres, et Aristide, philosophe chrétien d'Athènes, adressent à l'empereur l'*Apologie* de la religion. » Adrien, frappé des observations de

(1) Baronius, prolegom. ad Martyrol. Rom., cap. 8 : « Hoc ipsum simplex absque alio additamento romanum Martyrologium, idemque perbreve, in quo tantum nomina martyrum, locus et dies passionis positi haberentur, est illud ipsum cujus meminit Ado. »

(2) Vetus Martyrol. Rom., 3 octobr. « Athenis, Dionysii Areopagitæ, sub Adriano diversis tormentis passi, ut Aristides testis est in opere, quod de christiana religione composuit : hoc opus apud Athenienses inter antiquorum memorias clarissimum tenetur. »

(3) Vetus Martyrol. Rom., 31 jul. « Apud Athenas, Aristides qui Adriano principi de religione christiana libros obtulit. »

(4) S. Hieron. opera, *Chronicon*, an. 127 : « Quadratus, discipulus apostolorum, et Aristides Atheniensis noster philosophus, libros pro christiana religione Hadriano dedere compositos... Quibus commotus Hadrianus Minucio Fundano proconsuli Asiæ scripsit, sine objectu criminum christianos non condemnandos. »

l'apologiste chrétien, écrivit au proconsul d'Asie, Minutius Fundanus, une lettre par laquelle il ordonne de ne condamner que les chrétiens coupables de quelque crime. On avait donc à Rome les actes du martyre de saint Denys l'Aréopagite, ou, à leur défaut, l'ouvrage d'Aristide, ou bien quelque document authentique sur la foi duquel l'Église fixa dans le Martyrologe le lieu, Athènes, le jour, le 3 octobre, du martyre de l'Aréopagite.

Quant au nom d'Adrien que nous lisons dans le texte, il peut signifier le juge qui présida le supplice du premier évêque d'Athènes, comme Dacianus Firmilianus ; si ce nom rappelle le successeur de Trajan, comme au Martyrologe d'Adon, il y aurait dans la phrase une construction vicieuse, une faute de traducteur ou une confusion de copiste. Il ne s'agit pas, en effet, des tourments ordonnés par l'empereur, mais de la relation des tourments faite au prince par Aristide.

Le jour et le lieu du martyre de saint Denys l'Aréopagite sont ainsi fixés : il a souffert à Athènes le 3 octobre. Un peu plus loin, à la date du 9, le même Martyrologe porte (1) : « A Paris, saint Denys, évêque, et ses compagnons, frappés du glaive par l'ordre de Fescenninus. » Saint Denys de Paris était venu de Rome vers l'an 250, à la tête d'une nouvelle mission apostolique ; il y restait encore connu, et aux bords du Tibre on le distinguait avec raison de ses saints homonymes, évêques d'Athènes, de Corinthe, de Vienne, d'Alexandrie et de Rome, au second et au troisième siècle. On possédait la relation de son mar-

(1) Vetus Martyrol. Rom., 9 octobr. « Parisiis, Dionysii episcopi cum sociis a Fescennino gladio animadversi. »

[redacted]

tyre ou au moins les actes de quelques-uns de ces vaillants apôtres fondateurs des Églises de la Gaule Belgique, immolés durant la persécution de Maximien. Tous s'honoraient d'avoir été les amis, les collègues, les compagnons, les disciples de saint Denys. C'est donc aux actes de ces martyrs, que Sulpice-Sévère ne rapportait pas, de peur de traîner son histoire en longueur (1), et que les Églises particulières de la Belgique s'étaient empressées de communiquer à la ville éternelle, ou bien c'est à ses propres souvenirs, et en 312 ils n'étaient encore vieux que de soixante ans, puisqu'ils remontaient seulement à l'an 250, l'époque du départ des missionnaires pour la Gaule; c'est à ces actes et à ses souvenirs que l'Église romaine eut recours pour fixer au 9 octobre, et à Paris, le jour et le lieu du martyre de saint Denys, notre premier évêque.

Le pape saint Grégoire le Grand, dont l'autorité est si respectable en tout ce qui tient à notre liturgie, affirme par sa lettre à Eulogius, patriarche de Constantinople, la foi qu'il faut ajouter au vieux martyrologe romain, où nous trouvons si nettement établie la distinction des deux saints Denys. Son *Sacramentaire,* composé vers la fin du sixième siècle, mérite d'attirer notre attention dans le sujet qui nous occupe. Un des manuscrits les plus renommés de cet ouvrage, le manuscrit de Reims, *Codex Remensis,* à la prière des vivants, dans l'action du saint sacrifice de la messe, après les noms de Jean et de Paul, de Cosme et de Damien, ajoute ceux de (2) « Denys, de Rustique, d'Eleu-

(1) Voir ci-dessus, p. 207.

(2) S. Gregorii Magni *Liber Sacramentorum*, p. 3. — In codice Remensi hæc nomina adduntur : « Dionysii, Rustici et Eleutherii, Hilarii,

thère, d'Hilaire, de Martin, de Remi, d'Augustin, de Grégoire, de Jérôme et de Benoît. »

A la prière des morts, après le *Pater*, lorsque le prêtre s'adresse à Dieu par l'intercession de la vierge Marie, des saints apôtres Pierre et Paul, André, de saint Étienne, le premier martyr, le fameux manuscrit de la Bibliothèque de la reine Christine de Suède, *Codex Reginæ Sueciæ*, présente inscrits les noms (1) de « saint Denys, martyr et pontife, avec ses compagnons Rustique et Eleuthère, et de saint Cloud, confesseur. »

Le *Liber Antiphonarius* du même pape renferme tout ce qui devait être chanté par le chœur à la messe. Nous n'y trouvons rien qui puisse faire supposer que le fondateur de l'Église de Paris n'est autre que le premier évêque d'Athènes, dans les deux offices particuliers (2), l'un à la veille de saint Denys et de ses compagnons, l'autre pour la fête de saint Denys.

Ces témoignages divers donnent une nouvelle force à l'autorité du vieux Martyrologe romain, distinguant deux saints Denys, car ils prouvent que le grand pape saint Grégoire les connaissait l'un et l'autre, et nous voyons par les deux manuscrits, qu'à l'époque où ils ont été copiés (3), on

Martini, Remigii, Augustini, Gregorii, Hieronymi, Benedicti. » Migne, *Patrologie*, t. LXXVIII, p. 285.

(1) Id., p. 4. In Codice Reg. Suec. additur : « Necnon et beato Dionysio martyre tuo atque pontifice cum sociis suis. Rustico et Eleutherio, et beato Clodoaldo confissore tuo. » Ce dernier nom ferait supposer que le manuscrit appartenait à l'église de Saint-Cloud près Paris. — Migne, *Patrologie*, t. LXXVIII, p. 28.

(2) S. Gregorii Magni, *Liber Antiphonarius*, p. 711. — Migne, *Patrologie*, t. LXXVIII, p. 706.

(3) Ces manuscrits, au dire d'Hugues Ménard, remontent au siècle de

[redacted]

ne confondait, ni à Reims, ni à Paris, l'évêque d'Athènes avec l'évêque de Lutèce.

La même distinction entre saint Denys l'Aréopagite et saint Denys de Paris est confirmée par la tradition des temps anciens. De tous les auteurs de l'antiquité ecclésiastique, il n'en est aucun, parlant de saint Denys de l'aréopage et de saint Denys de Paris, qui les confonde ; aucun ne dit que l'Aréopagite est venu à Paris ; aucun ne laisse deviner que saint Denys de Paris est le même que saint Denys de l'aréopage. Son rang, sa sagesse, sa conversion relatée au livre des Actes, lui assuraient même parmi les disciples des apôtres un nom à l'abri de l'indifférence et de l'oubli. Saint Jérôme, qui avait été attaché par le pape Damase aux archives de l'Église romaine (1) ; saint Jérôme, qui avait pu puiser à ces trésors les richesses d'érudition qu'il a répandues dans ses ouvrages ; saint Jérôme, écrivant sa *Chronique,* fait en ces termes, à l'année 52, l'éloge du converti de saint Paul (2) : « Denys l'Aréopagite, autrefois philosophe distingué, jette un vif éclat. » Plus tard, lorsque l'ermite de Bethléem composa ses essais biographiques sur les hommes qui par leurs écrits ont rendu quelque service à l'Église pendant les trois premiers siècles (3), lui qui avait visité la Grèce, lui qui avait séjourné dans les

Charlemagne, et sont par conséquent antérieurs aux Aréopagitiques d'Hilduin.

(1) S. Hieron. opera, Epist. XCI ad Ageruchiam, edit. benedict. t. IV, pars II, p. 744. « Ut in chartis ecclesiasticis juvarem Damasum Romanæ urbis episcopum, et Orientis atque Occidentis consultationibus responderem. »

(2) S. Hieron. *Chronicon,* anno 52. « Dionysius Areopagita præstabilis olim philosophus claret. »

(3) S. Hieron, *de Scriptoribus ecclesiast.* liber.

[redacted]

Gaules, lui qui pendant ses quatre-vingts années d'existence avait, dans le silence de la solitude et au milieu du tumulte des cités, pris connaissance de presque tous les ouvrages païens ou chrétiens (1), n'a pas un souvenir, une place pour saint Denys l'Aréopagite dans sa galerie des écrivains ecclésiastiques.

Un monument remarquable de la tradition du premier siècle de l'Église, le *Libellus de Festivit. apostol.*, nous fournit une courte notice sur les apôtres et sur leurs disciples Tite et Timothée, Ignace et Polycarpe, Trophime d'Arles et Paul de Narbonne. Saint Denys l'Aréopagite n'est pas oublié; nous le voyons converti par saint Paul, établi premier évêque d'Athènes (2). Publius lui succède; mais rien ne laisse deviner qu'il prenait la chaire abandonnée par saint Denys partant pour Rome avant d'aller prêcher l'Évangile dans les Gaules. « Publius, dit le texte (3), gouverna l'Église d'Athènes avec éclat; il s'illustra par ses vertus autant que par sa doctrine, et souffrit un glorieux martyre pour Jésus-Christ, car Denys fut le premier, Publius vint après; celui-là avait d'abord été préposé à l'Église d'Athènes. » Nous ne voyons là aucune allusion au brusque

(1) S. Hieron., Epist. LXXXIII, ad Magnum, p. 634. — Voir dans nos *Voyages de saint Jérôme* les chapitres, 4, 5, 8.

(2) Libellus de Festiv. Apost. c. 5, nonas octobris : « Natalis sancti Dionysii Areopagitæ, qui ut liber Actuum Apostolorum indicat, ad prædicationem beati Pauli apostoli apud Athenas ad fidem Christi conversus, primus ejusdem civitatis episcopus ab eodem est constitutus. »

(3) Libellus de Festivit. Apost. D. 12 kalend. februar. « Natalis sancti Publii Athenarum episcopi... Quem Publium adhærentem sibi beatus apostolus Paulus postea ordinatum episcopum, ad prædicandum direxit; qui postmodum Atheniensium ecclesiam nobiliter rexit, et præclarus virtutibus et doctrina præfulgens, ob Christi martyrium gloriose coronatur; nam primus Dionysius, inde Publius, iste Athenis præfuit. »

[redacted]

départ de saint Denys. Les derniers mots du *Libellus* ne semblent-ils pas plutôt les associer tous deux, Denys et Publius, puis Quadrat (1), dans les fonctions épiscopales comme aussi dans les épreuves et le triomphe du martyre?

L'Occident s'accordait, au quatrième et au cinquième siècle, pour ne point confondre saint Denys de l'aréopage et saint Denys de Paris, afin de leur rendre à chacun un culte à part, distinct, comme celui dont on honorait Denys de Corinthe, Denys d'Alexandrie, Denys de Rome. L'Orient conservait les mêmes traditions, et les Grecs ont toujours, à l'origine, distingué saint Denys de l'aréopage et saint Denys de Paris. Les Bollandistes, après avoir étudié la question et accumulé les preuves fournies par leur inépuisable érudition à l'appui de leur sentiment, n'hésitent pas à l'affirmer de la manière la plus explicite (2). D'abord, de tout temps les Grecs ont célébré la fête de l'Aréopagite le 3 octobre; ensuite le Ménologe grec publié par le P. Sirmond et reproduit par les Bollandistes (3) établit nettement que, suivant l'ancienne tradition grecque, saint Denys avait été brûlé vif dans Athènes.

Aucune voix discordante ne se fit entendre jusqu'à ce que les Francs eurent appris aux Grecs ou les Grecs aux Francs que saint Denys de Paris était le même que saint Denys l'Aréopagite. Alors au mémoire primitif qui se lisait

(1) Id. F. 7 kal. jun. « Natalis sancti Quadrati apostolorum discipuli, qui in locum episcopi Publii Athenarum substituitur et Ecclesiam grandi terrore dispersam fide et industria sua congregat. »

(2) Bolland., *Acta Sanctorum*, t. IV. octob. 9, S. Dionys. Areopag., § XI. — Rationum momenta e sacris potissimum Græcorum fastis petita, quæ, et apud hosce opinionem de duobus Dionysiis antiquitus obtinuisse commonstrant.

(3) Id., p. 746.

dans le Ménologe on ajouta des détails qui ne s'harmonisent plus avec le commencement. Il en résulte une vie abrégée de saint Denys, formée de deux pièces disparates rapprochées par une main trop peu exercée. Il serait impossible d'imaginer une preuve plus évidente du changement de la tradition chez les Grecs. Voici la rédaction remaniée de ce Ménologe au 3 octobre (1) : .

« Triomphe du très-saint martyr Denys de l'aréopage, évêque d'Athènes.

« Denys était dans Athènes un des citoyens les plus illustres par la gloire, la fortune et la sagesse. Il faisait partie de l'aréopage et remplissait les fonctions de juge. Lorsque saint Paul vint prêcher l'Évangile dans Athènes, Denys, qui avait l'esprit vif, comprit aisément la vérité, fut un des premiers à croire en Jésus-Christ, et reçut le baptême. Il fut ordonné évêque d'Athènes, convertit un grand nombre de ses compatriotes et les baptisa. La connaissance des mystères de Dieu lui fut communiquée par

(1) Menolog. Græc. studio et opere Annibalis, titulo S. Clementis cardinalis editum, anno 1727 :

Certamen sacrosancti martyris Dionysii Areopagitæ, Athenarum episcopi. — « Magnus Dionysius in urbe Athenarum, unus ex iis qui gloria, divitiis, et sapientia excellebant, in eo quem Areopagum vocant causarum judex erat. Cum vero S. Apostolus Paulus Athenas profectus, Christum prædicaret, uti erat acri ingenio, veritatem facile intellexit et in Christum credidit, baptizatusque Athenarum episcopus ordinatur, multosque Græcorum domuit, et ad Deum conversos baptizavit. Didicit etiam arcana Dei mysteria a sancto Hierotheo episcopo, et multos libros de cœlestibus virtutibus conscripsit. Delatus autem ad Athenarum præfectum ab idolatris, comprehenditur cum duobus discipulis; cumque multa tormenta subiissent, primus quidem ipse decollatur, qui suis manibus caput ad duo milliaria sustulit, nec primo deposuit, quam Christianæ feminæ obviam factus, illud ei tradidit. Postea duo ejus discipuli capite obtruncati sunt. »



›vêque Hiérothée, et il composa plusieurs ouvrages ertus célestes. Les païens le dénoncèrent au pré- ıènes, qui le fit jeter en prison avec deux de ses ı. Après avoir souffert différents supplices, il eut la ›chée ; il prit sa tête entre ses mains, la porta à les environ, et ne la laissa que pour la remettre à ne chrétienne qu'il rencontra. Ses deux disciples ;alement décapités. »

nmémoration de saint Denys fournie par le Méno- de saint Basile est évidemment composée sur une ı-franque (1). Cependant l'auteur s'oublie ; il glisse ırrain de la fiction pour tomber dans la véritable en faisant mourir saint Denys à Athènes (2). rité s'échappait malgré lui de la plume de cet ; les preuves nous en sont venues des Grecs eux- près la prise de Constantinople. Entre les reliques distribuées par l'empereur Baudoin aux évêques hefs de la quatrième croisade se trouvait la tête Denys l'Aréopagite. Elle fut offerte à l'évêque e Soissons, Nivelon de Cerisy, qui, de retour en ›t dans son diocèse, en fit hommage à l'abbaye nne de Longpont. Cinq cents ans plus tard, le gé- l'ordre commanda une reconnaissance de la pré-

Bollandistes n'hésitent pas à déclarer également apocryphes ons du martyre de saint Denys l'Aréopagite attribuées à saint *Acta Sanctorum*, t. IV, octob. 9. S. Dionysii Areopag., § IV. ı a Græcis Dionysii passionibus S. Methodio adscribendam, am- atinis fontibus promanasse. — Nous devons nous borner à ces sommaires, remettant à discuter plus loin les documents qui saint Denys de Paris avec saint Denys de l'Aréopage.
ınd., *Acta Sanctorum*, t. IV, octob. 9, p. 747.

cieuse relique. Le procès-verbal mérite d'être rapporté; il affirme la tradition des Grecs, distinguant deux saints Denys (1) :

« Frère Charles-Joseph Cottin, bachelier en théologie de la faculté de Paris, prieur de l'abbaye de Sainte-Marie de Longpont, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Soissons, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut en Notre-Seigneur, qui est admirable dans ses saints et qui conserve leurs ossements.

« Nous faisons savoir que le révérendissime abbé général des cisterciens a daigné nous adresser de Paris, le vingt-troisième du présent mois de janvier, une lettre pour nous requérir de rassembler et de lui transmettre par écrit (2) tous les renseignements, preuves et documents qui se rapportent à la tête de saint Denys, religieusement conservée depuis cinq cents ans dans notre monastère de Longpont. Par obéissance, et pour satisfaire au désir de notre révérendissime abbé, nous nous sommes rendu au trésor de nos reliques, placé au chevet de notre église, derrière le maître-autel.

« Assisté de Nicolas Quinquet et de Pierre Lallouette, religieux prêtres de notre communauté, après les cérémonies prescrites d'habitude en pareille occurrence, nous avons ouvert un reliquaire d'ivoire, orné de brillants et de figures d'argent. Nous en avons retiré un coffret d'argent ciselé, long de dix pouces et large de six environ. Le

(1) Boll., Acta Sanct., t. IV, act. 9. S. Dionysii Areopagitæ, c. II, p. 808.

(2) « Ut ipsi probationes, notitias, documentaque de S. Dionysii Areopagitæ capite, quod a quingentis annis in dicto nostro Longipontis monasterio religiose asservatur, digeremus ac litteris commendaremus. »

couvercle porte une rose épanouie autour de laquelle courent en caractères gothiques les quatre mots latins :

Caput sancti Dionysii Areopagitæ (1).

Autour de ce couvercle, sur de petites lames d'argent se lisent, également gravés en lettres gothiques, les trois vers suivants (2) :

Areopagitæ Longue-Pons nobilitatur
Felici capite, quod in isto vase locatur,
Doctrinam vitæ cujus grex iste sequatur.

« En ouvrant ce coffret nous avons trouvé, enveloppés dans une pièce de soie blanche, les os d'une tête humaine, le frontal, l'occipital et les deux pariétaux, sans aucune fracture. Autour de cette tête, sur l'os vif, à partir de l'oreille gauche, un peu au-dessus, en suivant la partie postérieure, nous avons lu distinctement les quatre mots grecs depuis longtemps écrits à l'encre (3) :

Κεφαλη του αγιου Διονυσιου Αρεοπαγιτ.

« Entre tous les évêques de Soissons, Nivelon de Cerisy environna l'abbaye de Longpont d'une affection toute particulière. Il était fils de Gérard de Cerisy, comte de Muret, et d'Agnès, qui en l'année 1131 donnèrent le lieu nommé Longpont, situé dans le pays dont ils étaient seigneurs, à

(1) Tête de saint Denys l'Aréopagite.
(2) Longpont a l'insigne bonheur de posséder la tête de l'Aréopagite ; elle est placée dans ce reliquaire. Que ses exemples soient la règle de cette communauté.
(3) Tête de saint Denys l'Aréopagite.

l'ordre de Cîteaux, pour y bâtir un monastère qui gardât le nom de Longpont. Ils y entrèrent eux-mêmes et passèrent le reste de leur vie dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Le roi Philippe-Auguste avait rassemblé, en 1202, une grande armée pour aller à la conquête de la terre sainte; mais Sa Majesté ne put se mettre en route, retenue qu'elle était par une guerre avec l'Angleterre, et elle investit du commandement suprême Baudouin, comte de Flandre. Parmi les prélats français remplis d'ardeur qui partirent avec les croisés, se trouvait en première ligne l'évêque Nivelon. L'armée des chrétiens se détourna de la voie qui conduit directement en Palestine, et se rendit, par un jugement secret de Dieu, à Constantinople pour rétablir l'empereur Alexis le Jeune sur le trône, d'où l'avait chassé, comme chacun le sait, son oncle Alexis Comnène.

« Le comte de Flandre et l'armée des croisés assiégèrent Constantinople, et l'année suivante s'emparèrent de la ville. Le pieux évêque Nivelon voulut faire à son diocèse une part dans les riches dépouilles de la cité impériale; c'est pourquoi il usa de tout son pouvoir pour obtenir des reliques. Depuis le grand Constantin, les empereurs en avaient amassé des trésors dans la capitale de l'Orient. Nivelon vit ses vœux remplis : il fut mis en possession d'une grande quantité de reliques, et des plus insignes (1). Une partie fut par lui confiée à des mains pieuses et sûres pour être distribuée en France; il garda le reste, qu'il rapporta lui-même dans sa ville épiscopale (2). L'évêque

(1) « Cumque notabiliorum multitudinem obtinuisset. »

(2) « Partem alteram servavit, quam ipsemet in episcopalem suam urbem intulit. » — *Gallia christiana*, t. IX, p. 365.

[redacted]

partagea ensuite ces reliques entre sa cathédrale, d'autres églises, différents monastères, et nommément « l'abbaye de Longpont, où il porta en personne la tête de saint Denys l'Aréopagite et un morceau de la vraie croix (1). » Ce sont les propres expressions du bréviaire de Soissons pour la fête des saintes reliques, qui, depuis le jour de cette translation, se célèbre chaque année, dans tout le diocèse, le premier dimanche d'octobre qui suit la fête de saint Denys. Pendant qu'à l'office on lit ces paroles du bréviaire, à la messe, à la cathédrale, on chante dans une ancienne prose (2) :

Nostri tenent cœnobitæ
Caput Areopagitæ.

« C'est donc une tradition constamment et universellement admise dans le diocèse de Soissons, que la véritable tête de saint Denys l'Aréopagite se trouve au monastère de Longpont. Quiconque élèverait des soupçons contre ce précieux dépôt pourrait, par la même raison, révoquer en doute l'authenticité des reliques de la cathédrale, des célèbres abbayes de Sainte-Marie et de Saint-Jean des Vignes, de plusieurs églises, tant de séculiers que de réguliers, dans la ville et le diocèse de Soissons ; car elles en tiennent la plus grande partie de la libéralité du pieux évêque Nivelon. Comme ce n'était point chose facile au saint prélat d'enfermer dans des coffrets particuliers, pour les rapporter en France, les reliques qu'il avait obtenues à Constantinople, on peut croire qu'il les mit toutes en-

(1) « Nominatim ad monasterium Longipontis caput beati Dionysii Areopagitæ et crucem de ligno Domini asportavit. »

(2) Nos moines possèdent la tête de l'Aréopagite.

semble dans de grands reliquaires; mais afin de pouvoir, à son arrivée, les distinguer les unes des autres, il marqua sur chacune d'elles le nom du saint. Il inscrivit de cette façon, ou bien il les trouva inscrits sur la tête de saint Denys l'Aréopagite, en lettres grecques, ces mots qui se lisent encore assez distinctement aujourd'hui :

Κεφαλη του αγιου Διονυσιου Αρειοπαγιτ.

« En foi de quoi nous avons rédigé cette relation en forme de procès-verbal, afin qu'il puisse être présenté en temps et lieu, et partout où il y aura besoin. Nous l'avons signé et fait signer aux deux religieux nommés ci-dessus, qui nous ont assisté, et l'avons scellé du sceau de notre communauté, le XXX janvier MDCLXXXXVIII.

Signé « F. Cottin,
prieur de l'abbaye de Longpont.

« F. Nicolas Quinquet.
« F. Pierre Lallouette. »

Ce document est une preuve nouvelle et irréfragable de la tradition grecque, unanime dans le principe à fixer dans Athènes le lieu du martyre de saint Denys l'Aréopagite. Le diocèse de Soissons tout entier l'accepta sans réclamer, et surtout sans essayer de rattacher à ce nom la mission de ses premiers apôtres saint Crépin et saint Crépinien (1), qu'il honore comme les disciples de saint Denys de Paris.

(1) *Gallia christiana*, t. X, p. 334. « Sanctorum Crispini et Crispiniani anno 287 martyrio coronatorum sanguine plantatam Suessionensem ecclesiam primi rigarunt præsules SS. Sixtus et Sinicius ab apostolica sede missi. »

[redacted]

L'Église de Paris elle-même crut pleinement à l'authenticité de l'insigne relique donnée par Nivelon au monastère de Longpont. Au 3 octobre, fête de saint Denys de l'aréopage, nous lisons dans la cinquième leçon du bréviaire parisien (1) : « La tête de saint Denys l'Aréopagite était conservée dans la chapelle impériale à Constantinople; Baudouin, qui fut le premier empereur latin en Orient, la donna, au commencement du treizième siècle, à l'évêque de Soissons Nivelon. »

Nous savons une autre pièce qui seule n'aurait peut-être pas grande valeur aux yeux de la critique; mais en la rapprochant du procès-verbal rédigé par le prieur de Longpont, nous ne pouvons ne pas voir dans ce document encore fourni par les Grecs un nouveau témoignage de leur croyance au martyre, dans Athènes, de saint Denys de l'aréopage, dont ils pensaient par suite posséder les restes vénérés.

Louis XIII offrait, en 1635, au pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, une relique de la mère de la sainte Vierge, qu'il avait dans sa chapelle royale. L'authentique accompagnait ce don précieux. Cette relique avait aussi été apportée de la quatrième croisade, par Geoffroy du Soleil; en la remettant au chevalier français, Simon, patriarche de Constantinople et légat du saint-siége, joignit d'autres reliques « des saints qui sont chez nous », dit-il, et entre autres il cite saint Denys de l'aréopage.

(1) Breviar. Parisiense, 3 octobr. S. Dionysii Areopagit., v lect. « Caput ejus in Constantinopolitanæ urbis imperiali capella repositum, a Balduino, qui primus e Latinis imperavit in Oriente, Niveloni, Suessionum episcopo, illic tunc degenti, sub initium sæculi decimi tertii donatum est. »

Copie de l'authentique signé de Simon, patriarche de Constantinople et légat du saint-siége.

« A tous fidèles chrétiens qui ces présentes lettres verront, Simon, par permission divine, légat du saint-siége apostolique, salut en Notre-Seigneur. Considérant la dévotion que noble homme et craignant Dieu, Geoffroy du Soleil, porteur des présentes, a envers Dieu et ses saints, à l'instance de ses grandés prières, nous avons cru lui devoir donner des reliques des saints qui sont chez nous, et aussi plusieurs lui en ont donné, tant par ses prières que par l'adjonction de celles de quelques autres, le nom desquelles est contenu en ce certificat. C'est à sçavoir : du bois de la vraie croix de Notre-Seigneur, du vêtement (le traducteur a mis chemise) de saint Jean-Baptiste et de saint Jacques, frère de Notre-Seigneur, de saint Laurent, des saints Cosme et Damien, de saint Cyprien, de SAINT DENYS ARÉOPAGITE, de saint Étienne, de saint Blaise, de saint Grégoire, de saint Philippe, de saint Christophe, de saint Procope, de saint Georges, de saint Nicolas, de saint Jean Chrysostome, de saint Léonard, de sainte Marie-Magdeleine, de sainte Justine, vierge, de sainte Christine, vierge, de sainte Luce, des onze mille vierges, de sainte Anne, de la Samaritaine. En foy de quoi nous lui avons octroyé ces présentes scellées de notre sceau. Fait ce second jour de janvier l'an mil deux cent trente-deux.

« Collation par moi, notaire royal au châtelet d'Orléans, soussigné, a été faite sur l'original, à moi, à cette fin apporté et icelui à l'instant rendu, ce 23e d'octobre 1635.

« R. PAIGNE. »

[redacted]

Ces reliques de saint Denys l'Aréopagite avaient été pieusement recueillies au lieu de sa mort par les témoins de son triomphe; avant de passer entre les mains de l'évêque de Soissons et du chevalier Geoffroy du Soleil, elles étaient demeurées longtemps exposées à la vénération des fidèles de l'Orient. Dans le cours des siècles on pouvait imaginer des légendes, sacrifier au goût du merveilleux, interpoler les actes, confondre les noms et les personnes, modifier l'opinion publique elle-même, ces reliques restaient comme une protestation muette, mais invincible, contre les variations introduites au moyen âge dans l'histoire de saint Denys.

Après ce que nous avons vu, ces faits liturgiques acquièrent à nos yeux une importance décisive; ils montrent qu'en remontant à la plus haute antiquité, on trouve que le sentiment des chrétiens de Constantinople ne différait pas de celui des Latins, et le vieux Martyrologe romain nous en donne la fidèle expression quand il fixe dans Athènes la chaire épiscopale, les travaux apostoliques et le martyre de saint Denis de l'aréopage.

L'Église de Paris n'a donc pas été fondée au premier siècle par le disciple de saint Paul, et saint Denys de Paris n'est pas le même que le premier évêque d'Athènes.

Telle nous paraît être la vérité sur les origines du christianisme à Lutèce. Les assertions de l'histoire déjà confirmées par les données générales de l'épigraphie ne sont en rien démenties par les saines traditions. Tous les monuments accumulés par la piété des fidèles pour sauver de l'oubli le nom de leurs premiers pasteurs, pour célé-

brer leur mémoire, pour garder le souvenir de leurs combats et de leur victoire, les actes des martyrs, les tables diptycales, les fêtes anniversaires, les commémorations, le culte des reliques, tous ces monuments dans les Gaules, en Grèce, à Rome, établissent et maintiennent la distinction entre saint Denys de l'aréopage et saint Denys de Paris.



CHAPITRE VIII

Montjoie Saint-Denys

Comment donc s'altéra une tradition si profondément gravée dans les esprits? Comment vit-on s'obscurcir des croyances si nettement affirmées par les monuments les plus respectables de l'histoire ecclésiastique? Comment la conspiration des Latins et des Grecs amena-t-elle, pendant un temps, le moyen âge à confondre saint Denys de Paris dans saint Denys l'Aréopagite?

Nous avons jusqu'ici tenu le champ clos en combattant avec les armes les plus courtoises. En ce moment, il faut les jeter pour répondre aux dures exigences de la discussion. La mêlée devient plus chaude et la lutte plus sérieuse : il ne s'agit pas seulement de se défendre, nous devons bien à nos adversaires l'honneur de les attaquer à notre tour. Si nous sommes contraint de prendre contre eux la lance et l'épée, de croiser le fer, de les presser de la pointe et du tranchant, nous ne le ferons qu'avec toute la délicatesse et toute la discrétion possibles.

Le texte de saint Grégoire de Tours concernant les origines de l'Église de Paris, la restauration ou l'établissement du christianisme dans les Gaules, est si clair et si précis qu'il était inutile de songer à l'envelopper de ténèbres. Comme il est des plus gênants et qu'il embarrasse fort ceux qui veulent que tout d'un coup la foi ait au premier siècle, éclairé les quatre coins de notre pays, les uns

[redacted]

le repoussent avec une fin de non-recevoir, les autres ont tenté de l'éluder, de lui enlever sa force, en montrant dès les premières pages le récit de saint Grégoire dépouillé de toute certitude historique.

Nous ne voulons rien dire de cette tactique; mais il importe d'examiner si toujours elle a été suivie avec intelligence, avec franchise, voire même avec loyauté. L'évêque de Tours vient de résumer à grands traits les événements qui se sont accomplis depuis le commencement du monde. C'est une sorte d'introduction à son *Histoire des Francs;* il a parlé des ravages exercés dans l'Église par les premiers persécuteurs, et il continue, après avoir rappelé quelques noms (1) : « Le martyre de ces saints ne suffisait pas à la rage de l'ennemi du genre humain; ce n'était pas assez pour lui d'avoir excité les païens contre les serviteurs de Jésus-Christ, il souffla l'esprit de schisme et de division dans la société chrétienne. Les hérésies naquirent; la foi catholique fut entamée, et chacun voulut l'expliquer à sa guise. En effet, sous le règne d'Antonin, l'erreur absurde des marcionites et des valentiniens vit le jour. Le philosophe Justin, qui avait écrit plusieurs apologies de l'Église, souffrit le martyre pour le nom du Christ. En Asie, la persécution éclata, et le bienheureux Polycarpe, disciple de l'évangéliste saint Jean, périt à l'âge de quatre-vingts ans, dans les flammes, comme un holocauste des plus agréables offerts au Seigneur. En Gaule, un grand nombre de chrétiens méritèrent pour le ciel la couronne de martyre; on garde fidèlement parmi nous, jusqu'à ce jour, la relation de leurs glorieux combats.

(1) *Hist. Franc.*, lib. I, c. 26, 27, 28.



« Entre tous il faut nommer le premier évêque de Lyon, Pothin, qui, plein de jours, souffrit divers supplices en témoignage de sa foi. Il eut pour successeur le bienheureux Irénée, que saint Polycarpe avait envoyé à Lyon. Pontife d'une admirable sainteté, il parvint en peu de temps à convertir la ville entière par ses prédications; mais la persécution ayant éclaté, le démon enflamma si bien le tyran contre les chrétiens, il en périt une foule si considérable pour le nom du Seigneur, que le sang coulait à flots sur les places publiques. Nous n'avons pu savoir le nombre des martyrs et recueillir leurs noms; Dieu les a consignés au livre de vie. Le persécuteur fit en sa présence souffrir diverses tortures au bienheureux Irénée, qui fut ainsi réuni à Jésus-Christ. Après lui, on mit à mort quarante-huit martyrs, parmi lesquels nous lisons que le premier s'appelait Vettius Epagathus.

« Sous l'empereur Dèce, des guerres nombreuses s'allument contre la religion chrétienne; il y eut un tel massacre que le nombre des victimes ne saurait être calculé. L'évêque d'Antioche Babylas, avec les trois enfants Urbain, Prilidanus et Épolonus; Sixte, évêque de Rome, et son archidiacre Laurent, avec Hippolyte, scellèrent par le martyre la confession de Jésus-Christ. Valentinien et Novatien, hérésiarques fameux, poussés par l'ennemi, s'acharnent contre la foi. Sous le règne de ce prince, sept évêques furent envoyés prêcher l'Évangile dans les Gaules, comme l'atteste l'histoire de la passion de saint Saturnin. »

Tel est le texte de saint Grégoire; pour se mettre en droit de le rejeter, surtout en ce qui touche à la célèbre mission apostolique et à la fondation de l'Église de Paris

[redacted]

en 250, on n'hésite pas à déclarer nulle la valeur chronologique de ce passage. « Voici, nous dit-on, dans les quatre premières lignes du fameux chapitre, cinq erreurs historiques parfaitement constatées (1). » Ce chiffre a bientôt été doublé, car d'autres sont venus et ils y ont regardé de plus près. Réduisons à leurs justes proportions ces prétendues erreurs relevées avec tant d'éclat dans la narration de notre vieil historien : ce sont tout au plus de légères inexactitudes, encore portent-elles sur des événements fort secondaires, accomplis au loin, et non sur la question capitale de l'origine des Églises qui lui étaient le mieux connues, Paris, Tours, Clermont.

Ainsi saint Grégoire place le martyre de saint Sixte et de saint Laurent au temps de la persécution de Dèce, en 251 (2), tandis qu'il eut lieu sous Valérien, en 258. Mais que l'évêque de Tours se soit trompé de six ou sept ans sur cette date de peu d'importance, s'ensuit-il qu'il ait commis une erreur de deux siècles quand il s'est agi pour lui de fixer, avec l'époque d'une nouvelle prédication de l'Évangile dans les Gaules, le moment solennel de la fondation de sa propre Église?

A saint Sixte et à saint Laurent Grégoire associe saint Hippolyte. Est-ce une erreur? Nous n'en sommes nullement convaincu. Rien ne prouve que ce nom signifie, sous la plume de notre historien, le savant évêque martyrisé vingt ans plus tard, dont la personne et les écrits ont fourni matière à d'interminables discussions.

(1) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 40.

(2) *Hist. Franc.*, l. I, c. 28 : « Sub Decio imperatore... Sixtus Romanæ Ecclesiæ episcopus, et Laurentius archidiaconus, et Hippolytus, ob Dominici nominis confessionem, per martyrium consummati sunt. »



Saint Grégoire ne sépare point saint Irénée des martyrs de Lyon (1), tandis qu'il est constant que ceux-ci ont souffert en même temps que saint Pothin. Est-ce autre chose qu'une inadvertance? Ailleurs, dans son livre *de Gloria martyrum* (2), l'évêque de Tours nous présente bien Vettius Epagathus, Blandine et leurs compagnons, immolés en une vaste hécatombe en tête de laquelle il place le vénérable évêque saint Pothin.

Les deux phrases rappelant dans saint Grégoire l'hérésie de Valentin d'abord (3), ensuite les extravagances de Valentinien et de Novatien (4), ne nous semblent renfermer aucune erreur manifeste. Chose étrange! ceux qui confondent, à deux siècles d'intervalle, saint Denys de l'aréopage et saint Denys de Paris, accusent ici notre historien de se tromper de cent ans, et de commettre la même confusion au sujet de ce Valentin et de ce Valentinien. « Il n'y a pas eu d'hérésiarque connu sous le nom de Valentinien », s'écrie M. Darras (5). Savons-nous donc comment

(1) *Hist. Franc.*, l. I, c. 27 : « Post hunc (Irenæum) et quadraginta octo martyres passi sunt, ex quibus primum fuisse legimus Vettium Epagathum. »

(2) *De Gloria martyrum*, l. I, c. 49 : « Quadraginta vero octo martyrum nomina qui apud Lugdunum passi dicuntur, hæc sunt : Vettius Epagathus, Zacharias, Macarius... et beatus Photinus episcopus. »

(3) *Hist. Franc.*, l. I, c. 26 : « Sub Antonini imperio marcionitana et valentiniana hæresis insana surrexit. » — *Chronic.* Euseb., Hieron. interpret., an. 145 : « Valentinus hæreticus agnoscitur. »

(4) *Hist. Franc.*, l. I, c. 28 : « Sub Decio imperatore... Valentinianus et Novatianus maximi tunc hæreticorum principes, contra fidem nostram inimico impellente grassantur. » — *Chronic.* Euseb., Hieron. interpret., an. 255 : « Novatus presbyter Cypriani, Romam veniens, Novatianum, et cæteros confessores sibi sociat, eo quod Cornelius pœnitentes apostatas recepisset. »

(5) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 39.

[redacted]

s'appelait chacun de ces hérétiques qui, aux premiers siècles, ont tour à tour ravagé l'Église, ébionites, valentiniens, marcionites, novatiens, manichéens? Et lorsque saint Grégoire dit que Novatien dogmatisa sous Dèce en 251, croit-on avoir beaucoup fait pour la science chronologique en constatant que cet hérétique parut en 252 ou 256, sous Gallus et Volusien?

Le martyre de saint Justin et de saint Polycarpe est placé au temps d'Antonin par l'historien des Francs (1). Mais qui ne sait que ce nom générique a été porté par divers empereurs romains, depuis le successeur d'Adrien jusqu'à Héliogabale? La *Crhonique* d'Eusèbe, reproduite et continuée par saint Jérôme, ne les désigne pas autrement (2). Est-il donc étonnant, et surtout faut-il faire un crime à saint Grégoire de s'être servi de ce nom pour désigner Marc-Aurèle, dont la persécution ravagea les Gaules et entraîna la mort des martyrs de Lyon et le supplice de

(1) *Hist. Franc.*, l. I, c. 26. « Sub Antonini imperio... Justinus philosophus, post scriptos catholicæ Ecclesiæ libros, martyrio pro Christi nomine coronatur. In Asia autem, orta persecutione, beatissimus Polycarpus, Joannis apostoli et evangelistæ discipulus, octogesimo ætatis suæ anno, velut holocaustum purissimum, per ignem Domino consecratur. »

(2) *Chronic.* Euseb., Hieron. interpret., an. 140 : « Antoninus pater patriæ appellatur. »

An. 161 : « Antoninus tantæ æquitatis fuit.. »

An. 172 : « Antonino imperatori Melito Apologeticum pro christianis tradidit. »

An. 175 : « Imperator Antoninus multis adversum se nascentibus bellis sæpe ipse intererat. »

An. 179 : « Antoninus Commodum filium suum consortem regni facit. »

An. 180 : « Antoninus cum filio de hostibus triumphavit. »

An. 181 : « Antoninus in Pannonia moritur. »

An. 211 : « Antoninus Caracalla cognominatus propter genus vestis,



tant d'autres? L'évêque de Tours n'en appelait-il pas au témoignage de leurs actes fidèlement conservés (1), à l'époque où il racontait les origines du christianisme dans les Gaules?

Enfin, car il faut un terme à ce plaidoyer en faveur de notre historien, on accuse Grégoire de Tours d'avoir ignoré complétement la succession des empereurs romains, « et la preuve, c'est qu'il affirme que Dioclétien était le trente-troisième empereur depuis Auguste (2), pendant que ce prince était le soixante-dix-huitième qui s'asseyait sur le trône impérial (3). » Cette preuve est d'autant plus faible que l'accusation n'est nullement fondée. Quel compte, en effet, faut-il en tenir, et surtout que devons-nous penser de celui qui l'a portée, lorsque, allant aux sources de l'histoire ecclésiastique, interrogeant Eusèbe et saint Jérôme, nous voyons leur *Chronique* (4) établir la liste des empereurs et assigner, comme saint Grégoire, à Dioclétien la trente-troisième place?

Quant à ceux qui viennent à la remorque, renchérissant

quod Romæ erogaverat, et contrario Caracallæ ex ejus nomine Antonianæ dictæ. »

An. 216 : « Antoninus Romæ thermas sui nominis ædificavit. »

An. 218 : « Antoninus apud Edessam interficitur. »

An. 222 : « Antoninus Romæ occiditur tumultu militari, cum matre Semia Syra. »

(1) *Hist. Franc.*, l. I, c. 26 : « Quorum passionum historiæ apud nos fideliter usque hodie retinentur. »

(2) *Hist. Franc.*, l. I, c. 33 : « Sub Diocletiano, qui tricesimo tertio loco Romanorum rexit imperium. »

(3) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 46.

(4) *Chronic.* Euseb., Hieron. interpret. an. 287 : « *Romanorum* XXXIII DIOCLETIANUS. » Migne, *Patrologie lat.*, t. XXVII, p. 658. — La raison de cette différence est qu'Eusèbe associe Carus, Carin et Numérien, Valérien et Gallien, Gallus et Volusien...

encore sur cette accusation d'ignorance, et reprochant à l'évêque de Tours d'avoir écrit que Constantin était le trente-quatrième empereur romain (1), qu'ils ouvrent la même *Chronique* d'Eusèbe (2), ils trouveront le fils de Constance Chlore au rang qui lui a été donné par saint Grégoire (3).

Telles sont les erreurs signalées au début même de l'ouvrage de saint Grégoire de Tours, tel est le compte qu'il faut en tenir. A notre tour maintenant de montrer avec quelle bonne foi on les a relevées, dans le dessein de réduire à néant sa science historique. Avant de prendre son récit, il jette un rapide coup d'œil sur les siècles écoulés et sur les événements accomplis depuis le commencement du monde. Vingt-quatre chapitres suffisent à cette manière d'introduction. « Dans les trois suivants, dit l'abbé Darras (4), il expose les principaux faits de l'histoire ecclésiastique depuis Trajan jusqu'à Dèce. Cet intervalle, qui embrasse une période de cent cinquante ans, ne lui demande que trois alinéas. Si l'on s'en tenait à son récit, la liste des empereurs romains serait fort restreinte. »

Un peu plus loin, le même auteur ajoute (5) : « Qu'on veuille donc prendre acte de cette lacune de cent cinquante ans dans la liste des empereurs romains fournie par saint Grégoire de Tours. Quelque incroyable qu'elle puisse nous paraître dans l'état actuel de la science, elle n'existe pas

(1) Rolland, *Dissertation sur saint Gatien*, p. 19.

(2) *Chronic.* Euseb., Hieron. interpret., an. 309. « *Romanorum* XXXIV, CONSTANTINUS. »

(3) *Hist. Franc.*, l. I, c. 34 : « Romanorum tricesimus quartus imperium obtinuit Constantinus. »

(4) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 41.

(5) Id., p. 45.



:t il est indispensable de la constater pour l'intelli-
e ce qui va suivre. Du règne de Claude Ier à celui de
4-251), saint Grégoire de Tours ne compte que six
ırs : Néron, Vespasien, Domitien, Trajan, Adrien et
. Néron, ce débauché... — Vespasien arriva... —
n, le second après Néron...— Le troisième après
. Trajan... — Après lui Adrien... — Sous le règne
in... — Sous l'empereur Dèce... Dans la réalité,
ıit empereurs se succédèrent dans cet intervalle ;
euve que saint Grégoire l'ignorait complétement,
'il affirme que Dioclétien était le trente-troisième
ır depuis Auguste, pendant que ce prince était le
:-dix-huitième qui s'asseyait sur le trône impérial.
nc incontestable qu'aux yeux de saint Grégoire de
)èce n'était séparé de Claude Ier que par six empe-
)r Claude Ier avait vu terminer son règne et sa vie
oison d'Agrippine, l'an 54 de l'ère chrétienne. Les
ereurs que saint Grégoire de Tours lui donne pour
:urs régnèrent pendant cent ans, par conséquent,
pensée de saint Grégoire de Tours (en supposant
t exactement la durée de chacun de ces règnes),
: de Dèce se rapportait non pas à l'an 250 de notre
is à l'année 155 ; en sorte que si le père de notre
nationale pouvait répondre lui-même à ceux qui
de son autorité pour reculer à l'an 250 l'époque
)rigines chrétiennes, il s'inscrirait en faux contre
te, qui n'était pas plus dans sa pensée qu'elle ne
de son texte même. Cette observation, que nous
décisive et que nous avons environnée d'assez de
pour que le lecteur puisse la contrôler lui-même

sur les textes, avait jusqu'ici échappé aux critiques qui nous ont précédé. »

Nous avons suivi le conseil, et voici ce que nous trouvons en rétablissant les textes tronqués de façon à signifier ce que l'on voulait y découvrir (1). Néron, ce débauché vain et superbe... fut le premier qui persécuta les chré-

(1) Voici les textes de saint Grégoire, tels qu'ils sont présentés par l'abbé Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 45, pour prouver que l'évêque de Tours, « du règne de Claude Ier à celui de Dèce, ne compte que *six empereurs* : Néron, Vespasien, Domitien, Trajan, Adrien et Antonin. »	Nous offrons en regard les textes entiers de saint Grégoire ; ils établissent que l'historien des Francs voulait donner les noms des persécuteurs, et nullement dresser la liste de succession des empereurs romains.
« Nero ille, luxuriosus... »	*Hist. Franc.*, l. I, c. 24 : « Nero ille luxuriosus, vanus atque superbus,... primus contra Christi cultum persecutionem excitat in credentes. »
« Adveniente Vespasiano... »	« Magna post Jacobi apostoli necem, Judæos calamitas assecuta est. Nam adveniente Vespasiano, et templum incensum est, et sexcenta millia Judæorum eo bello, gladio et fame afflicta sunt. »
« Domitianus autem secundus post Neronem... »	« Domitianus autem secundus post Neronem in Christianos sævit. »
« Tertius post Neronem... Trajanus... »	C. 25 : — « Tertius post Neronem, persecutionem in Christianos Trajanus movet. »
« Post hunc alius Adrianus... »	C. 26 : — « Post hunc Ælius Adrianus imperator creatus est. Unde et Hierosolyma Ælia ab Ælio Adriano vocatur. »
« Sub Antonini imperio... »	« Sub Antonini imperio... Justinus philosophus martyrio pro Christi nomine coronatur. In Asia autem orta persecutione... Sed et in Galliis multi pro Christi nomine sunt per martyrium gemmis cœlestibus coronati. »
« Sub Decio vero imperatore... »	C. 28 : — « Sub Decio vero imperatore, multa bella adversus nomen christianum exoriuntur. »



tiens. — Après la mort de l'apôtre saint Jacques, les Juifs furent en proie à une grande calamité, car, sous le règne de Vespasien, le temple fut brûlé et six cent mille Juifs périrent par la faim et par le glaive. — Domitien fut, après Néron, le second qui persécuta les chrétiens. — Le troisième après Néron, Trajan fit persécuter les chrétiens. — Après lui, Ælius Adrien fut nommé empereur : Jérusalem s'appela de son nom Ælia. — Sous le règne d'Antonin, la persécution fut signalée par la mort de saint Justin ; en Asie, saint Polycarpe fut brûlé vif ; dans les Gaules, un grand nombre de chrétiens reçurent la couronne du martyre. — Sous l'empereur Dèce, on suscita des guerres terribles contre le nom chrétien.

L'auteur, qui vantait si fort le fruit de ses observations, nous paraît s'être exagéré l'importance de sa découverte. Il demeure constant, à la simple lecture du texte pris dans son intégrité, que saint Grégoire n'avait nullement la pensée de nous fournir une liste de succession des empereurs romains : l'évêque de Tours voulait seulement rappeler les noms des persécuteurs et montrer les obstacles apportés par les édits de Marc-Aurèle, renouvelés par Sévère, au progrès du christianisme dans les Gaules. Son récit signale évidemment deux persécutions distinctes qui ont, chacune en son temps, exercé leurs ravages au delà des Alpes. Après avoir parlé de celle de Marc-Aurèle, qui, en Asie, enleva au ciel saint Polycarpe, et dans les Gaules un grand nombre de martyrs, parmi lesquels l'évêque de Lyon saint Pothin, Grégoire s'arrête à célébrer les travaux et les succès apostoliques de saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, son successeur. « Ses prédications,

[redacted]

dit-il (1), avaient converti la ville tout entière. Survint la persécution. » N'est-ce pas celle de Sévère, qui, présent à Lyon, inonda la ville des flots du sang chrétien, et dont les cruels édits comptèrent saint Irénée au nombre de leurs plus illustres victimes ? Notre historien arrivait ainsi par le chemin le plus court à parler de la mission apostolique qui vint de Rome, au temps de Dèce, réparer les désastres causés par la persécution et prêcher l'Évangile aux peuples qui ne connaissaient pas encore le nom de Jésus-Christ. Saint Grégoire avait atteint le but de ses préliminaires : historien, il marquait l'époque de l'établissement du christianisme aux pays de la Gaule soumis à la domination mérovingienne ; évêque, il fixait la date de fondation de l'église de Tours, sa ville épiscopale ; de l'église de Paris, la ville capitale des Francs, dont il se proposait d'écrire l'histoire.

Ainsi les erreurs de saint Grégoire nous paraissent devoir se réduire à des inadvertances sans gravité et surtout sans conséquence, lorsqu'il s'agit d'apprécier la valeur de son témoignage touchant les origines de nos Églises. Le fait était trop important, la date de la nouvelle prédication de l'Évangile dans les Gaules était trop solennelle pour que l'évêque de Tours se soit à la légère prononcé sur l'arrivée des missionnaires qui venaient affermir et développer dans nos contrées l'œuvre commencée

(1) *Hist. Franc.*, l. I, c, 27 : « Beatissimus Irenæus Photini successor... admirabili virtute enituit : qui in modici temporis spatio, prædicatione sua maxime in integro civitatem reddidit christianam. Sed veniente persecutione talia ibidem diabolus bella per tyrannum exercuit, et tanta ibi multitudo Christianorum ob confessionem Dominici nominis est jugulata, ut per plateas flumina currerent de sanguine christiano. »



par les Paul, les Crescent, les Trophime, continuée par les disciples de saint Polycarpe, Pothin et Irénée. Non, saint Grégoire n'a pas écrit les premiers chapitres de son histoire des Francs avec l'insouciance qu'on lui attribue : il ne souffrait pas autant qu'on voudrait le croire du manque de documents positifs et certains ; il en possédait, et des meilleurs, que ses adversaires auraient dû parcourir avant de l'accuser.

La confusion ne nous semble pas aussi grande, quoi qu'on die, dans l'esprit de notre vieil historien, lorsqu'il parle des hommes et des choses qui l'ont précédé. Il avait, pour éclairer sa voie, la *Chronique* d'Eusèbe continuée par saint Jérôme, et il y apprenait l'histoire et l'ordre de succession des empereurs romains (1) ; Sulpice-Sévère lui montrait Marc-Aurèle allumant le premier en Gaule la persécution contre les chrétiens (2); il trouvait dans les actes des martyrs de Lyon et autres, fidèlement conservés, le récit des luttes et des victoires des serviteurs de Jésus-Christ dans nos contrées (3); il connaissait les rigueurs exercées particulièrement dans la Lyonnaise par de nouveaux édits portés par Sévère contre les chrétiens, dont le sang coula à flots sur les places publiques (4). La passion de saint Saturnin disait à saint Grégoire de Tours sous quel empereur et sous quels consuls la ville de Toulouse avait reçu son premier évêque (5); il

(1) *Hist. Franc.*, l. I, c. 33 et 34.
(2) *Hist. sacra*, l. II, c. 32.
(3) *Hist. Franc.*, l. I, c. 26. — *De Gloria mart.*, l. I, c. 49, 50.
(4) Id., l. I, c. 27. — *De Gloria mart.*, l. I, c. 50.
(5). D. Ruinart, *Acta mart. selecta et sincera*, p. 109. — *Hist. Franc.*, l. I, c. 28. — *De Gloria mart.*, l. I, c. 48.

[redacted]

savait d'ailleurs que les fondateurs des Églises de Paris, de Tours, de Limoges, de Clermont et de Bourges étaient venus à la même époque, sous le consulat de Dèce et de Gratus (1). Il ne manquait pas de détails sur la vie et sur la mort de ces apôtres ; la tradition lui racontait sur les derniers instants de saint Saturnin des circonstances particulières qu'il ne lisait pas dans les actes (2) ; la relation du martyre de saint Denys lui signalait entre les apôtres envoyés en Gaule, sous Dèce, par le pape saint Fabien, le premier évêque de l'Église de Paris versant, comme saint Saturnin, son sang en témoignage de sa foi à la divinité du Christ (3) ; des traditions particulières lui présentaient les autres évêques missionnaires, compagnons de Denys et de Saturnin, s'endormant dans la paix du Seigneur (4), remplis de mérites, illustres par leurs vertus et par leurs travaux, au milieu des fidèles que leurs prédications avaient convertis à la religion chrétienne.

En défendant saint Grégoire de Tours, nous n'avons nullement l'intention de le donner comme un historien d'une autorité infaillible. Il nous en voudrait d'un semblable dessein, car il est le premier à reconnaître avec simplicité qu'il n'a pas toujours pu éclairer tous les points obscurs ; il est le premier à confesser franchement qu'il ne sait pas toujours toute la vérité. Qu'il dresse la liste de ses pré-

(1) *Hist. Franc.*, l. I, c. 28, 29.

(2) Comparer la passion de saint Saturnin dans Ruinart, *Acta mart. sel.*, p. 109, et la narration de Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, l. I, c. 28, et *de Gloria mart.*, l. I, c. 48. — La différence qui existe entre les deux récits prouve clairement qu'ils n'ont pas été puisés aux mêmes sources.

(3) *Hist. Franc.*, l. I, c. 28.

(4) Id., l. IV, c. 16. — L. X, c. 29. — *De Gloria conf.* lib., c. 27, 30.



décesseurs sur le siége épiscopal de Tours pour remonter à ses origines, il affirme que le premier d'entre eux, saint Gatien, a fondé cette Église sous le règne de l'empereur Dèce (1); que Lidoire lui a succédé après une vacance de trente-sept ans, et qu'il fut remplacé par le grand saint Martin. Puis notre historien ajoute cette observation (2) : « Nous avons parlé des évêques de Tours, notant le nombre de leurs années, sans suivre toutefois dans ce calcul l'exactitude chronologique, parce qu'il nous a été impossible de trouver déterminés au juste les intervalles qui se sont écoulés entre chaque ordination. »

Les diptyques pouvaient fournir à Grégoire de Tours les noms et l'ordre de succession des évêques. Nous savons le peu de cas que l'on a prétendu faire de ces tables diptycales : « C'étaient, dit A. Salmon (3), deux tablettes d'ivoire ou de bois, enduites de cire à l'intérieur, et se refermant l'une sur l'autre ; tout le monde comprend avec quelle facilité l'écriture et les chiffres, gravés avec un stylet sur une matière aussi molle, devaient s'altérer par l'usage et le temps. Joignez à cela la difficulté de déchiffrer ces caractères à demi effacés, et vous aurez la raison des erreurs

(1) *Hist. Franc.*, l. I, c. 28. — L. x, c. 31. 1, 2, 3.

(2) *Hist. Franc.*, l. x, c. 31, 19 : « Hos libros in anno vicesimo primo ordinationis nostræ præscripsimus; et licet in superioribus de episcopis Turonicis scripserimus, annotantes annos eorum, non tamen sequitur et supputatur numerus chronicalis, quia intervalla ordinationum integre non potuimus reperire. »

(3) *Notices sur la Chron. de la Touraine*, p. XLI. — Nous avons soumis ce passage à notre savant collègue de la Sorbonne M. l'abbé Bargès, et il n'y a vu aucune ressemblance avec les anciens diptyques qui lui ont été montrés dans ses voyages d'Orient. Ce n'est pas à dire qu'il n'en ait pas existé avec un enduit de cire, mais ils étaient plus solides que ne le suppose André Salmon.

[redacted]

que les copistes ont commises. » C'est là une description de pure fantaisie que nous ne voulons même pas discuter. Les diptyques donnaient bien à l'évêque de Tours le nombre de ses prédécesseurs ; seulement ils ne fixaient point la durée précise de leur épiscopat. C'est pourquoi il avoue que malgré ses recherches, il a pu se tromper de quelques années en calculant le temps du pontificat de chaque évêque ; mais il arrivait à donner l'ordre de leur succession avec la même assurance que celui des empereurs romains quand il assignait à Dioclétien le trente-troisième rang. Cette liste dressée par saint Grégoire n'offre point de lacunes inexpliquées, comme il s'en trouve dans les tables épiscopales de toutes les Églises qui veulent avoir été fondées par les apôtres ; elle marque, comme il le dit lui-même (1), le temps qui s'est écoulé depuis la venue du premier évêque de Tours, et nous reporte avec notre historien à l'an 250, à la date de la fondation de l'Église de Paris et des principales Églises de la Gaule Belgique par les compagnons, les amis ou les disciples de saint Denys.

Nous relevons en passant l'objection tirée contre saint Grégoire des difficultés d'une pareille mission au temps de Dèce (2). La persécution sévissait avec une violence extrême et la rage des bourreaux se tournait surtout contre les évêques. N'est-ce pas précisément afin d'échapper aux cruels édits qui les menaçaient à Rome et en Italie, que

(1) *Hist. Franc.*, l. x, c. 31 : « De episcopis Turonicis licet in superioribus libris quædam scripsisse visus sim, tamen propter ordinationem eorum et supputationem, quo tempore primum prædicator ad Turonicam accessit urbem reciprocare placuit. »

(2) Faillon, *Monuments inédits*, t. II, p. 415. — Rolland, *Dissertation sur saint Gatien*, p. 20.

[redacted]

les ministres de Jésus-Christ vinrent chercher ailleurs, au delà des monts, derrière les bois et les marais de la Gaule, un asile où ils espéraient vivre, en procurant la gloire du divin maître par la conversion de ceux qui ne le connaissaient pas? Du reste, il est à croire qu'ils ne se sont pas mis en marche comme une légion romaine; ils venaient sans aucun doute séparément, par divers chemins, ne dédaignant pas les conseils de la prudence humaine. Les dangers ne pouvaient arrêter nos apôtres, ils ont triomphé des obstacles. La surveillance était-elle mieux faite en 250 qu'au temps de notre révolution? Etait-il plus difficile aux Romains, sous Dèce, d'entrer dans les Gaules, qu'aux jours de la Terreur, aux Français, de traverser la mer ou de passer la frontière?

Si la science chronologique de saint Grégoire de Tours est quelquefois en défaut, n'arrive-t-il pas au sens critique de ses adversaires de se laisser souvent prendre en échec? Ceux qui reprochent à notre historien ses incertitudes, ses erreurs, son ignorance, son manque absolu de documents positifs, ne paraissent pas avoir toujours puisé aux sources les plus pures, et ne se montrent pas fort délicats dans le choix des témoignages qu'ils lui opposent. Ainsi Sulpice-Sévère, parlant de la persécution de Marc-Aurèle, fait cette remarque (1) : « Ce fut alors que pour la première fois on vit des martyrs dans les Gaules, parce que la vraie religion ne fut embrassée que plus tard au delà des Alpes. » Comme ce texte est favorable à l'opinion de Grégoire de Tours sur la fondation de l'Église de Paris et sur l'établissement du christianisme dans les régions septentrionales

(1) *Hist. sacra*, l. II, c. 32.

de la Gaule, il ne signifie rien, dit-on, n'a aucune valeur et ne mérite pas d'être pris en considération. Ailleurs Sulpice-Sévère raconte que saint Martin détruisit un autel élevé près de la ville de Tours, et il ajoute (1) : « C'était au lieu de la sépulture d'un voleur; des bruits mensongers le tenaient pour sacré, comme un tombeau de martyr, car cet autel passait pour avoir été érigé par les prédécesseurs du vénérable pontife. » Ce passage semble en contradiction avec le récit de saint Grégoire, qui ne nomme que deux évêques, Gatien et Lidoire, avant saint Martin; dès lors il revêt une autorité irréfragable, et vite on l'apporte comme une preuve invincible de l'ignorance de l'historien des Francs. Mais ce trait ressemble à ceux du roi Priam (2) : il tombe à terre sans force et sans toucher le but, ou mieux il se retourne contre celui qui le décoche. Sulpice-Sévère ne saurait être mis en opposition avec Grégoire de Tours quand il ne fait que relater une imposture, une opinion faussement accréditée parmi les fidèles.

On voudrait refuser toute confiance à l'évêque de Tours quand il fixe la date de l'origine de nos Églises, parce qu'il a placé sous Dèce le martyre de saint Sixte et de saint Laurent, parce qu'il a réuni saint Pothin et saint Irénée dans un même combat et dans une même victoire. Pour le jeter dans l'ombre, on fait briller « l'une des lumières de la faculté de Paris et de toute l'Église de France », au jugement de Bossuet; mais il nous paraît que la *Chronolo-*

(1) *Vita beati Martini*, c. 11 : « Erat haud longe ab oppido proximus monasterio locus, quem falsa hominum opinio velut consepultis ibi martyribus sacraverat; nam et altare ibi a superioribus episcopis constitutum habebatur. »

(2) Telum imbelle sine ictu, dit Virgile.

gie de Génébrard, en 1588, est fort en défaut, et que l'opinion de l'éminent archevêque d'Aix n'est guère admissible quand il écrit (1) : « Trophime, disciple de saint Paul, prêche à Arles, et c'est de cette source que toutes les Gaules reçurent la foi. Irénée prêche à Lyon, Crescent à Vienne, Ursin à Bourges, Paul à Narbonne, Saturnin à Toulouse, Austremoine en Auvergne, Martial à Limoges, à Bordeaux et à Poitiers, Front à Périgueux, Eutrope à Saintes, Gatien à Tours, Julien au Mans... Que les autres peuples reconnaissent leurs premiers apôtres. Il nous suffit d'avoir signalé ceux de la Gaule. D'ailleurs, je ne doute pas qu'au même moment toutes les nations furent évangélisées, puisque nous voyons que la religion fut prêchée et embrassée dans tout l'univers vingt ou trente ans après la mort du Seigneur. »

Plutôt que d'accepter le récit trop simple de l'historien des Francs, on préfère ajouter foi à des manuscrits du quinzième siècle (2) : ils disent que saint Gatien vint à Tours l'an 49 de notre ère, et le font mourir en l'année 260 ; ou bien à d'autres manuscrits du douzième siècle, qui associent dans une même mission, envoyée dans les Gaules sous Domitien, par le pape saint Clément, Pothin de Lyon, Paul de Narbonne, Denys l'Aréopagite de Paris, Gatien de Tours et Julien du Mans (3), encore le chroni-

(1) Genebrard, *Chronographiæ*, lib. II, an. 66, édition de Lyon, p. 222. — Rolland, *Dissert. sur saint Gatien*, p. 87.

(2) *Juramenta et statuta Ecclesiæ Turonensis*, n° 1167, p. 328. An. 49 : « SS. Martialis, Ursinus, Julianus,... Gatianus mittuntur in Gallias fidem Christi prædicare. » — Rolland, *Dissert.*, p. 89.

(3) *La Grande Chronique de Tours*, au recueil des chroniques de Touraine, par André Salmon, p. 25 : « Anno Domitiani, Cletus papa

queur oppose-t-il à cette tradition le sentiment de saint Grégoire de Tours. On aime mieux s'en rapporter au témoignage d'un auteur du douzième siècle, qui nous montre saint Pierre ne pouvant visiter les régions de l'Occident, charger les plus anciens disciples de Jésus-Christ de prêcher la foi dans les dix-sept provinces de la Gaule (1), et désigner Lyon pour Irénée, Narbonne pour Paul, Bourges pour Austregisile, Trèves pour Valère, Martial pour Limoges, Saturnin pour Toulouse (2). Pourquoi insister sur un pareil anachronisme? Tout le monde est au moins d'avis que de ces évêques, Irénée fut martyrisé au commencement du troisième et Austregisile mourut dans le courant du sixième siècle.

On déclare que saint Grégoire de Tours ne possédait qu'une connaissance historique très-inexacte des événements qui l'avaient précédé : pour infirmer son autorité, ses adversaires exhument des noms parfaitement inconnus, comme les Visbius, les Aristarque, leurs écrits perdus dans la poussière et que les vers, suivant l'expression du poëte, achevaient de ronger en silence, ou bien encore des

martyrizatus sanctum Clementem habuit successorem, qui plures doctores Ecclesiæ in diversas partes misit, scilicet, Fotinum Lugduno, Paulum Narbonæ, Dionysium Areopagitam Parisiis, et Gatianum Turonis; sed, sicut refert Gregorius Turonensis, sanctus Gatianus missus est Turonis anno Decii imperatoris. » — Rolland, *Dissert. sur saint Gatien*, p. 91.

(1) Raban Maur, *Vie de sainte Marie-Madeleine*, c. 36 : « Petrus Orientem relicturus, Romamque iturus, designavit regionibus Occidentis, quas ipse adire non poterat, Evangelii prædicatores, de nobilioribus in Christo et antiquioribus discipulis Christi, in regionem Galliarum, cujus sunt provinciæ decem et septem et totidem pontifices. »

(2) Id., c. 37. — Faillon, *Monuments inédits*, p. 283 et 293. — Rolland, *Dissertation sur saint Gatien*, p. 94.

[redacted]

notes de ce genre (1) : « Ce qui est écrit ci-dessus de la vie de saint Gatien est tiré de la bibliothèque de Saint-Victor et de celle des célestins de Paris, chez un vieil auteur hébreu appelé Polycrate, expliqué et interprété par un nommé Herman Goth ; et Bergomas, en son supplément des histoires d'Octavian César, livre VII, parle amplement de ce Polycrate, qui a fait quelques discours de saint Gatien, dans le cinquième livre de la description qu'il a donnée de la Syrie, Assyrie, Mésopotamie, ch. 12. »

On affirme que saint Grégoire manquait de documents sérieux pour écrire les premiers chapitres de son histoire des Francs : et ce sont des légendes imaginées à plaisir que nous voyons opposer à son témoignage concernant l'établissement du christianisme à Paris, à Tours, à Clermont, à Limoges. Qui ne sait que la plupart de ces fictions pieuses se rattachaient aux grandes représentations du moyen âge, où, parmi les innombrables personnages de la passion, les spectateurs aimaient à reconnaître les patrons de leur Église, de leur pays? Il fallait, pour retenir et charmer le peuple chrétien, lui montrer ses saints préférés : dans la crèche, parmi les bergers, auprès du berceau de l'enfant Dieu ; sur la terre d'Égypte, à côté de la sainte famille ; à travers la Judée, parmi les apôtres et les disciples à la suite de Jésus-Christ ; au pied de la croix et autour du sépulcre, entre les témoins de la mort et de la résurrection du Sauveur. De la scène, où elles avaient frappé la vue et l'esprit des fidèles, ces inventions dramatiques passaient dans la foule, se répandaient de toutes parts, sous la forme de récits légendaires

(1) Olivier Cherreau, *Histoire des illustrissimes archevêques de Tours*. Saint Gatien. — Rolland, *Dissert.*, p. 84.

[redacted]

qui flattaient l'amour-propre national et le goût du merveilleux. Ainsi saint Amateur d'Autun devenait le serviteur de la sainte Vierge à Nazareth; saint Afradoce de Béziers, l'Égyptien qui secourut la sainte famille en Égypte; saint Julien du Mans passait pour Simon le Lépreux; saint Ursin de Bourges n'était autre que Nathanaël; saint Sédoine d'Aix (1) devait être l'aveugle-né que Tricastinum réclamait aussi comme son fondateur, sous le nom de Restitut. Saint Gatien de Tours, un des bergers de Bethléem (2), s'attachait aux pas du divin maître, témoin de ses miracles et compagnon de ses courses évangéliques; dans saint Martial de Limoges on retrouvait l'enfant béni par Notre-Seigneur; les autres évêques dont parle Grégoire de Tours prenaient place parmi les premiers disciples, et saint Denys de Paris se confondait avec saint Denys de l'aréopage.

Mais laissons de côté ces témoignages sans valeur historique, empruntés au hasard à des actes interpolés, à des pièces apocryphes, à des copies manuscrites, raturées et sans date, à des récits légendaires composés au moyen âge; il y a des documents plus sérieux, dignes d'être cités et

(1) *Histoire ecclés. de Bretagne*, par Deric, t. I, p. 145 : « Trophilus Pauli discipulus Arelatensem docebat Ecclesiam : Sedonius, qui fuerat cæcus natus, eloquentissimus apud Aquensium fines; Saturninus Tholosates; Dionysius Areopagita cum sociis, Parisinos; Martialis, Lemovicences; Urbinus post Stremonium Arvernos; Gatianus Turonenses... Maximinus cum Synchronio in Armorica villam rubram, quæ Rhedonum civitas dicitur, miserante Domino, visitavit atque instruxit, rexitque Ecclesiam Rhedonensem. »

(2) Un bréviaire de Tours du quinzième siècle dit : « Apparensque ei Dominus Jesus Christus in illâ formâ qua eum cognoverat in terris. » Et plus loin : « Hic est Gatianus qui Christum juvenem miracula facientem videre meruit. » — Rolland, *Dissert. sur saint Gatien*, p. 63 et 107.

[redacted]

liscutés, où nous devons chercher les premières traces du rouble et de la confusion jetés dans les origines de l'Église de Paris. D'abord, comment la mission de saint Denys a pu être attribuée au pape saint Clément; ensuite, comment on a été amené à confondre le premier évêque de Paris avec saint Denys de l'aréopage.

I

Saint Denys de Paris n'a pas été envoyé dans les Gaules, au premier siècle, par le pape saint Clément.

Suivant la chronologie généralement admise aujourd'hui, saint Clément fut élu pape en 91 et martyrisé vers la fin du règne de Domitien, en 96 au plus tôt, au plus ard sous Trajan, vers l'an 100 (1). Quelques auteurs, s'appuyant sur des livres apocryphes, ont avancé que saint Clément prit place sur le siége apostolique après la mort le saint Pierre en 67; mais qu'il abandonna ce rang suprême à saint Lin, et qu'il reprit, après le martyre de saint Clet, avec le souverain pontificat, le gouvernement de l'Église universelle.

La substitution de saint Lin à saint Clément, pour laquelle il semble prendre parti, reçoit de Noël Alexandre (2) une étrange explication. Saint Pierre aurait désigné saint

(1) *Origines de l'Eglise romaine*, p. 88. — Chronique des pontifes romains suivant Eusèbe de Césarée, lib. III, c. 15. — Le catalogue de Libère donne saint Clément pour successeur à saint Lin. Le *Liber pontificalis* établit ainsi l'ordre de succession des papes : Pierre, Lin, Clet, Clément, et cet ordre est suivi par presque tous les catalogues.

(2) Natalis Alexander, Dissert. IV in Hist. sæc. I.

[redacted]

Clément pour son successeur ; mais la Providence ne permit pas que ce choix se réalisât, de peur d'établir un principe dont les conséquences pouvaient devenir fatales à l'Église, si le pape mourant choisissait lui-même ou du moins déterminait à son gré l'élection de son successeur.

Ces hypothèses, favorables au système qui confond saint Denys de Paris avec saint Denys l'Aréopagite, sont depuis longtemps rejetées par la critique. Elles ne sauraient se concilier avec le passage si célèbre de saint Irénée (1) : « Les bienheureux apôtres, fondant et organisant l'Église, ont laissé à Lin l'épiscopat et l'administration. Lin fut remplacé par Anaclet ; puis, en troisième lieu, la dignité pontificale fut déférée à Clément, qui avait vu les apôtres et conféré avec eux. » Il est inutile de citer les témoignages absolument semblables d'Eusèbe, de saint Jérôme (2) et de saint Épiphane.

Nous savons qu'on oppose Tertullien lorsque remontant, dans son livre *des Prescriptions*, à l'origine des Églises, il dit (3) : « Rome présente Clément ordonné par saint Pierre. » Ce texte ne signifie nullement que Clément a succédé à saint Pierre, mais qu'il avait reçu du prince des apôtres le caractère sacerdotal, ou, si l'on veut, l'onction épiscopale, ce qui ne dément en rien l'ordre de succession présenté par saint Irénée.

Les partisans de l'opinion qui fait remonter à saint Clé-

(1) S. Irénée, *Adv. Hæres.*, l. III, c. 13.

(2) S. Hieron., *Catalog. script. Eccl.* : « Clemens quartus post Petrum Romæ episcopus. Siquidem secundus Linus fuit, et tertius Cletus ; tametsi plerique Latinorum secundum post Petrum apostolum putent fuisse Clementem. »

(3) Tertull., *de Præscript.* lib., c. 32.

[redacted]

ment la mission du premier évêque de Paris, sans toutefois le confondre avec saint Denys l'Aréopagite, empruntent à une vie de sainte Geneviève le plus ancien témoignage qu'ils opposent au récit de saint Grégoire de Tours. Nous apprenons par l'auteur de cette vie, que la vierge de Nanterre montrait la plus grande vénération pour le village de Catulla, où saint Denys avait reçu la sépulture. « Ce saint évêque, est-il dit (1), souffrit le martyre en ce lieu, situé à trois milles de Lutèce. Il avait été, suivant la tradition, envoyé par Clément, disciple de saint Pierre, pour évangéliser la Gaule. Geneviève avait dessein de construire en ce lieu une basilique en l'honneur de l'illustre martyr. »

Nous nous hâtons de reconnaître que s'il n'existait pas des raisons décisives, à notre avis, de croire que ce passage est une des nombreuses interpolations glissées par la main des copistes dans le texte primitif de la vie de sainte Geneviève, nous resterions ébranlé par une affirmation si nette, si précise. L'ouvrage qui la fournit est regardé dans son ensemble comme un des monuments les plus authentiques et les plus respectables de l'Église de Paris. L'auteur anonyme est un contemporain de la sainte dont il racontait l'histoire. « J'ai vu, dit-il, dix-huit ans après la mort de Geneviève, quelques gouttes de l'huile que sa prière avait multipliée par un miracle. » Et les bénédictins de Saint-Maur observent que c'était (2) « un écrivain grave, judicieux, plein de piété, et qui ne manquait pas d'érudition pour le siècle où il vivait. »

Est-ce à dire que toutes les phrases incidentes de la

(1) Saint-Yves, *Vie de sainte Geneviève*, IIIe partie, ch. 4.
(2) *Hist. littéraire de la France*, t. III, p. 131.

narration, et en particulier celle qui attribue au pape saint Clément la mission apostolique de saint Denys, ont la même valeur et la même authenticité que l'ensemble de l'ouvrage? La chose ne peut raisonnablement se soutenir. En effet, il n'est personne qui ne convienne que la vie de sainte Geneviève, mille fois transcrite dans les siècles suivants, s'est trouvée en beaucoup d'endroits retouchée, modifiée ou altérée sous la plume des copistes. Nous n'hésitons pas à noter le court passage qui concerne saint Denys, et à le signaler comme une interpolation risquée plus tard par quelque main complaisante, car il ne se trouve pas dans les manuscrits les plus estimés.

La meilleure édition de la vie de sainte Geneviève a été donnée à Paris, en 1846, par le père Saint-Yves, de la compagnie de la Miséricorde. Il apporta, pour exécuter ce travail, un soin et une patience admirables, et le texte définitif ne fut livré par lui qu'après avoir été collationné avec vingt-trois manuscrits des bibliothèques de la capitale. Chacun d'eux fut soumis à une étude spéciale : toutes les variantes furent scrupuleusement recueillies; puis portant, selon les règles d'une sage critique, son jugement sur ces copies diverses, Saint-Yves les partagea en trois classes, et assigna le premier rang aux manuscrits où le texte primitif paraît avoir été reproduit avec le plus de fidélité. Or l'endroit de la vie où l'auteur rappelle la dévotion qui conduisait sainte Geneviève au bourg de Catolocum, « au lieu, dit-il, où saint Denys souffrit le martyre avec ses compagnons Rustique et Eleuthère », à cet endroit, aucun des manuscrits de la première classe ne contient la phrase incidente relative à la mission de saint Denys par saint

[redacted]

saurait nous convaincre davantage lorsque nous l'aurons rapprochée d'un vers qui commence la seconde strophe d'une hymne dont l'authenticité ne repose pas sur un fondement mieux assuré.

« C'est, dit le pieux cantique (1), le soldat courageux et fidèle qui suivit le roi des cieux, c'est Denys le martyr. Peuples, pour le chanter, unissez vos cœurs et vos voix. »

« Clément l'envoya de Rome : il parut dans nos contrées pour apporter à la Gaule les fruits de la parole divine. »

Hilduin, abbé de Saint-Denys, dans sa lettre à Louis le Débonnaire, disait (2) : « Fortunat, l'ami et le contemporain de Grégoire de Tours, auquel il écrivait souvent, a composé une hymne admirable en l'honneur de notre glorieux martyr. Il y rappelle que saint Denys fut envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément, suivant ce qu'il avait appris dans les écrits des Latins. » Nous avons traduit les deux premières strophes et nous donnons le texte de cette hymne dont on veut faire, sur la foi d'Hilduin, honneur à Fortunat.

(1) Fortem fidelem militem
Cœli secutum principem,
Dionysium martyrem
Plebs corde, voce personet.

Clemente, Roma præsule,
Ab Urbe missus adfuit;
Verbi superni numinis
Ut fructus esset Galliæ.

Voir l'hymne entière aux pièces justificatives, IV.

(2) Hilduin, Epist. ad Ludov. Pium, XII : « Contemporalis Gregorii Turonensis et scholasticissimus Fortunatus, qui plura ad eum scripserat, hymnum rhythmicæ compositionis pulcherrimum de isto gloriosissimo martyre composuit, in quo commemorat eum a sancto Clemente destinatum, sicut in Latinorum paginis didicit. »

Cette pièce, si l'authenticité pouvait en être bien constatée, prouverait simplement que du vivant même de Grégoire de Tours, les esprits se trouvaient divisés, et que son sentiment n'était pas le seul répandu sur l'origine de l'Église de Paris. Cependant il nous paraîtrait assez étrange que Tours et Poitiers, ces Églises voisines, ne se fussent point communiqué leurs traditions respectives sur l'établissement du christianisme dans les Gaules ; surtout nous ne saurions expliquer comment les évêques de ces deux Églises, Grégoire et Fortunat, comtemporains et amis, n'auraient eu occasion, ni dans leurs relations, ni dans leur correspondance, de s'entretenir d'un sujet auquel ils consacraient, l'un ses loisirs poétiques, l'autre les premières pages de son histoire.

Mais nous avons tout lieu de croire que cette hymne n'est pas de Fortunat. Vers le milieu du neuvième siècle, Hilduin, il est vrai, sans hésitation aucune, l'attribuait à l'évêque de Poitiers ; l'abbé de Saint-Denys n'était pas assez désintéressé dans l'affaire, son témoignage seul nous semble suspect, d'autant plus que l'hymne ne se lit ni dans les anciens recueils des œuvres de Fortunat, ni dans les éditions antérieures à la fin du dix-huitième siècle (1). Une critique insuffisante avait d'ailleurs compté parmi les ouvrages de l'évêque de Poitiers divers écrits que l'on déclare généralement aujourd'hui ne pas lui appartenir, entre autres les actes de saint Denys, les vies de saint Marcel et de saint Germain, évêques de Paris. Il n'est certes

(1) Voir entre autres la bonne édition donnée en 1603 par le père jésuite Christophe Brower. Jacques Doublet fut le premier qui publia cette hymne au livre 1er de ses *Antiquités*. Les autres éditeurs n'ont fait que la lui emprunter.

pas aisé de reconnaître dans l'hymne dont nous discutons l'authenticité le style ou la manière de Fortunat; cette pièce paraît calquée sur les actes de saint Denys, composés à une époque plus rapprochée de nous. C'est pourquoi nous croyons devoir partager le sentiment de l'abbé Lebeuf quand il dit (1) : « Aucun critique, aucun connaisseur ne regardera comme un ouvrage de Fortunat l'hymne qu'Hilduin seul a produite comme de lui, qui ne s'est trouvée dans aucun des anciens recueils de ses poésies et qui ne ressent point son style. »

Cependant Michel-Ange Luchi, de l'ordre des Barnabites, élevé plus tard au cardinalat, publiant en 1786, à Rome, une édition des œuvres de Fortunat, a donné place à cette hymne parmi les poésies de l'évêque de Poitiers. « Le point capital ici, dit-il (2), c'est le style même de la pièce, le meilleur témoin en pareille matière. Or le style de cette hymne m'autorise à la croire vraiment l'œuvre de Fortunat. » Mais l'autorité de l'éminent éditeur n'est pas infaillible, et sa critique s'est souvent laissé prendre en défaut. Pour n'en citer qu'un exemple, il rapporte encore la vie de saint Marcel de Paris au même Fortunat, et il y reconnaît également son style (1). Il n'est aujourd'hui personne qui ne sache que l'auteur de cette *Vie* est un autre Fortunat, différent de l'évêque de Poitiers.

Les anciens actes latins qui portent le titre de *Passion*

(1) Lebeuf, *Dissert. sur l'histoire du diocèse de Paris*, t. I, p. 53.

(2) Venant. Fortunati opera, edit. Luchi, l. II, c. 10 : « Non dubitavi illum hymnum edere sub Fortunati nomine, præsertim cum et stylus, optimus testis, id suadeat. »

(3) Id., *Præm. n. in Vitam S. Marcelli, episc. Paris.* : « Stylus non mihi alienus a stylo Fortunati esse videtur. »

[redacted]

des saints Denys, Rustique et Eleuthère, ne servent pas mieux la cause de ceux qui veulent faire honneur à saint Clément de la mission de saint Denys dans les Gaules. D'abord, « ces actes ne sont pas authentiques », dit Félibien (1) et c'est là le témoignage d'un religieux de Saint-Denys. Les Bollandistes les appellent (2) « actes de saint Denys, rédigés par un auteur anonyme et rapportés par Félibien à la fin de son *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys.* » Aussi nous ne comprenons pas comment M. Darras a pu les qualifier (3) « actes latins de saint Denys cités par les Bollandistes comme authentiques. » C'est tout juste le contraire. L'abbé Lebeuf observe ici (4) « qu'ils ne remontent pas à une haute antiquité », là (5), « qu'ils ne datent que du huitième siècle », ailleurs, « qu'ils ne sont composés que de morceaux empruntés de quelques autres légendes », et enfin, « que l'auteur doit être quelque abbé ou quelque moine de Saint-Denys même. » Tillemont déclare (6) « qu'ils paraissent écrits au septième ou au huitième siècle, et plutôt sur ce que l'on disait alors, que sur aucun mémoire qu'on eût conservé de l'antiquité. » Le style en est assez mauvais, et la rédaction même indique qu'ils avaient été composés pour être lus publiquement dans les offices, devant des fidèles assemblés (7).

(1) *Histoire de la ville de Paris*, l. I, p. 15.

(2) Bolland, t. IV. octob. 9, SS. Dionysius, Rusticus et Eleutherius, p. 925. Voir les annotations, p. 926.

(3) *Saint Denis l'Aréopagite*, appendice n° I.

(4) *Histoire de la ville de Paris*, édit. Cocheris, t. I, c. I, p. 3.

(5) Lebeuf, *Dissert. sur l'histoire du Diocèse de Paris*, p. 41 et 44.

(6) *Mémoires ecclés.*, t. IV, Saint Denys de Paris, art. II, p. 444.

(7) Entre autres phrases à l'appui de ce que nous avançons, détachons celle-ci : « Id ergo supplicatio communis obtineat, ut veniam consequa-

[redacted]

Néanmoins, tout imparfaits qu'ils sont, ces actes réclament une attention particulière, car ils fournissent une preuve invincible contre les fables que l'amour du merveilleux y a ensuite ajoutées, et aussi contre le nom et la qualité d'Aréopagite, plus tard faussement attribués au fondateur de l'Église de Paris.

L'auteur inconnu de ces actes commence par une façon de préface très-diffuse, où il insiste sur les difficultés de son entreprise, et dans cet exorde il déclare ouvertement n'écrire que longtemps après l'époque où se sont accomplis les événements qu'il va raconter. Son aveu ne laisse rien à désirer, car nous apprenons que les choses qu'il veut révéler avec le secours de Dieu, ont été ensevelies dans un long silence, et qu'elles sont plutôt connues par la tradition orale des fidèles que confirmées par des témoignages écrits (1).

« Les glorieuses souffrances des martyrs et leurs combats si précieux devant le Seigneur méritent, au même titre que les miracles, d'être rapportés par écrit. Cependant on ne saurait le tenter sans un sentiment de frayeur, parce que, devant la grandeur du sujet, le langage, par sa faiblesse, menace de demeurer impuissant à rendre toute la vérité. Mais quelles que soient, dès le début, les difficultés d'une pareille entreprise, l'esprit se sent à l'aise en songeant que le divin maître prendra soin de l'instruire et de l'éclairer. C'est pourquoi j'ose, avec le secours d'en haut,

tur devotus, si quid de virtutibus prætermisit ignarus. » Et cette autre : Gratias tibi, Domine Jesu Christe, qui infestantis inimici tela probationem fidelium tuorum permisisti esse, non vulnera. »

(1) Nous donnons parmi les pièces justificatives le texte de ces actes latins, V.

[redacted]

essayer de révéler ce que le temps a couvert d'un long silence; car la vérité est que ces choses nous sont plutôt connues par la tradition orale que confirmées par des documents écrits.

« Nous savons, en effet, à n'en pas douter, que les peuples nouvellement convertis tremblaient devant la cruauté des gentils; ils craignaient d'écrire. Chacun, néanmoins, se réjouissait de la gloire des serviteurs de Dieu, parce que l'on a coutume de regarder comme écrit ce que la tradition atteste s'être accompli. Nous devons donc croire et, laissant de côté toute ombre de doute, confesser hautement que les martyrs ont souffert plus encore que ne disent les relations transmises d'âge en âge aux peuples chrétiens. Que la prière commune m'obtienne mon pardon, si par ignorance j'omets quelque détail. Si je fournis une narration incomplète, puissions-nous mériter tous de concevoir des saints martyrs une idée plus haute que n'en aura donné le récit de leur passion. Comment donc le serviteur de Jésus-Christ est-il venu aux lieux qui s'honorent de son patronage? Quels autres saints a-t-il eus pour compagnons? C'est ce que nous avons appris de la bouche des fidèles; c'est ce que nous raconterons avec l'aide des saints martyrs, et dans la mesure où il leur plaît de se faire connaître. »

Ces longs préliminaires sont suivis d'un nouvel exorde tiré de la prédication des apôtres et de la création des évêques chargés de continuer leur œuvre. « Après la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le mystère de sa résurrection, après son ascension qui montra aux hommes que jamais il n'avait cessé d'être là où il retournait, les

apôtres se séparèrent pour aller porter l'Évangile à toutes les nations. Comme le Sauveur leur avait appris qu'ils ne tarderaient pas à souffrir le martyre, remplis de l'Esprit-Saint, ils prêchèrent avec tant de fruit, que la foi se propageant, un grand nombre la confessèrent, et l'Église catholique les honore aujourd'hui comme martyrs. L'effort des persécuteurs ne put vaincre leur courage, et l'épreuve du feu les rendit précieux comme l'or. Ils furent par les apôtres jugés dignes de remplir la mission du Seigneur, et de conserver parmi les nations les semences de l'Évangile. Ces hommes d'élite, marqués par une disposition de la Providence, furent investis de la puissance épiscopale, afin de pouvoir sans difficulté appeler aux mystères des saints autels ceux qui se convertiraient à leur parole. »

L'indiscret narrateur ne s'arrête pas encore; mais ici nous lui savons gré de ses longueurs : elles servent notre cause; car entre ces évêques chargés de continuer à travers les siècles l'œuvre des apôtres, il veut, avant d'arriver à saint Denys, nous faire connaître Saturnin de Toulouse et Paul de Narbonne. « Dans la foule de ces confesseurs se distingue le saint et vénérable Saturnin, que Toulouse se réjouit de recevoir comme évêque; il fut, par ordre d'un peuple impie, attaché à un taureau et précipité le long des degrés du Capitole. Ce supplice mit en pièces le saint pontife et l'envoya au ciel. Heureux d'une pareille victoire, heureux d'un tel courage, il fut d'abord docteur, ensuite martyr : il confirma par un éclatant exemple ce qu'il avait enseigné dans ses discours. Le bienheureux Paul, évêque et confesseur, convertit également la province de Narbonne par ses prédications; il fut en butte aux tribulations

[redacted]

domestiques les plus douloureuses; mais ces peines manifestèrent en lui le vrai serviteur de Dieu. Grâces vous soient rendues, Seigneur Jésus, qui permettez que les traits de l'ennemi servent à éprouver vos fidèles sans les blesser! Grâces à vous, qui les récompensez si bien de leurs travaux, que le démon ne peut se glorifier d'aucune défaite parmi vos serviteurs! Notre tâche nous amène à dire les faits de notre patron principal : nous n'épuiserons pas tout ce que l'on sait sur le serviteur de Dieu; qu'il nous suffise de ne l'avoir pas oublié. En pareille matière, les fidèles doivent croire, plutôt que de compter sur le récit d'un homme pour les éclairer. »

Ce chemin détourné a conduit notre auteur au but; il tient enfin son sujet, et s'attache alors à l'histoire de saint Denys, son patron principal, comme il l'appelle. La narration commence par une phrase incidente dont les manuscrits nous offrent deux textes différents : c'est encore ici, comme dans la vie de sainte Geneviève, le témoignage incertain, fort discutable et très-discuté, que l'on oppose à l'histoire, aux assertions positives, au récit authentique de saint Grégoire de Tours.

« Saint Denys, qui avait, suivant la tradition, reçu des successeurs des apôtres (1), *ou bien* de saint Clément, successeur de l'apôtre Pierre (2), mission de porter aux

(1) Telle est la version donnée par Bosquet, *Hist. Eccles. Gallic.*, p. II, p. 68, et par les six éditions qui suivirent : « Sanctus ijitur Dionysius, qui, ut ferunt, a successoribus apostolorum verbi divini semina gentibus eroganda susceperat. ». Elle a été adoptée par Luchi, qui regarde ces actes comme l'œuvre de Fortunat, y reconnaissant toujours « Quædam cum stylo Fortunati ipsius orationis affinitas. » Enfin Migne l'a reproduite dans sa *Patrologie latine*, t. LXXXVIII, p. 580.

(2) C'est le texte de Félibien : « Ijitur S. Dionysius qui tradente

gentils les semences de la parole divine, dirigea, dans l'ardeur et l'intrépidité de sa foi, ses pas vers les régions où il savait l'idolâtrie plus profondément enracinée. Il arriva, conduit par le Seigneur, chez les Parisiens, sans craindre d'affronter l'humeur féroce d'un peuple infidèle : le souvenir des épreuves passées affermissait son courage, et, après avoir mérité d'être confesseur, il n'hésita pas à devenir le prédicateur de ces peuples barbares. La capitale des Parisiens était alors le rendez-vous des Germains et jouissait d'une grande réputation ; elle avait un air sain, un fleuve agréable, une campagne fertile, de magnifiques vignobles, des bois avec d'épais ombrages, une population condensée, un commerce très-étendu. L'île que Paris occupait n'était guère appropriée pour une ville. Cet espace, circonscrit par les eaux du fleuve, devenait trop étroit pour la masse des habitants attirés par les avantages du séjour.

« Le serviteur de Dieu fixa là sa résidence. Fort de sa foi et intrépide dans sa confession, il construisit la première église, établit des clercs qui devaient la servir, régla leurs offices suivant l'usage, et prit soin d'élever au second degré du sacerdoce des hommes d'une vertu éprouvée. Confiant dans l'avenir et encouragé par la construction d'une basilique, il ne cessait de prêcher le vrai Dieu aux gentils ; il leur disait à tous la justice et la miséricorde divines, et attachait peu à peu au service du Seigneur ceux qu'il arrachait à l'esclavage du démon. Dieu accomplissait aussi de grands prodiges par les mains de son serviteur, et

S. Clemente Petri apostoli successore, Verbi divini semina gentibus eroganda susceperat. »



soumettait ces cœurs rebelles autant par la puis-
le ses miracles que par la force de sa prédication.
chose merveilleuse ! un homme sans armes triom-
l'un peuple toujours armé, l'arrogance des Ger-
s'inclinait à l'envi sous le joug du Christ, et les
touchés par la grâce, acceptaient avec joie ses
chaînes. Les idoles étaient renversées par ceux-là
qui les avaient élevées à leurs frais; du port de
ù ils se sentaient à l'abri, ils voyaient avec joie périr
ıx qui leur avaient tant de fois fait faire naufrage.
ti du démon pleurait sa défaite, les soldats de
triomphaient de leur victoire. »
ès cette esquisse des travaux apostoliques du pre-
vêque de Paris, les actes continuent par le récit de
rtyre. « L'antique ennemi du genre humain, voyant
erdait les peuples qui se convertissaient à flots pres-
Seigneur, dressa toutes ses machines pour renverser
e qui s'élevait; ses partisans déploraient la ruine de
ieux : il les arma sans coup férir en persécuteurs,
hâter par toute sorte de supplices la perte de ceux
chaient un seul et vrai Dieu. Rien ne devait échap-
'extermination. Les édits de persécution publiés, la
rdente des impies s'avança contre le peuple de Dieu,
e à frapper du glaive les élus du Seigneur. Ils par-
nt l'Occident à la recherche des chrétiens, lorsqu'ils
ent à Paris saint Denys combattant contre les incré-
et auprès de l'évêque, le prêtre Rustique et l'archi-
Éleuthère. Ni l'un ni l'autre ne voulut se séparer de
enys. On les fit comparaître ensemble devant le juge,
emeurèrent tous trois unis dans les épreuves d'un

même martyre. Interrogés, ils confessent un seul et vrai Dieu en trois personnes. On les livre aux bourreaux : accablés d'outrages, brisés par les tortures, ils se disent chrétiens, et sous les coups qui les déchirent ils se déclarent hautement serviteurs de Dieu. Leur constance dans la foi ne s'est pas démentie ; ils ont rendu leurs corps à la terre et porté leur âme aux cieux ; ils sont allés au Seigneur en lui rendant si bien témoignage, qu'après avoir eu la tête tranchée, on aurait dit que leur langue palpitante continuait à glorifier le Seigneur. Heureuse union ! société bénie de Dieu ! il n'y eut entre eux ni premier ni dernier ; ils confessèrent l'adorable Trinité, et par ce triple martyre le lieu de leur supplice devint à jamais illustre. »

Ce qui suit concerne la sépulture de saint Denys et de ses compagnons ; puis les actes se terminent par quelques lignes sur les honneurs rendus aux martyrs et sur les effets merveilleux de leur intercession. « Les bourreaux craignaient que la dévotion des chrétiens, confiante dans les reliques des martyrs, n'inspirât la pensée de leur élever un tombeau, afin de s'assurer leur patronage ; c'est pourquoi ils prirent le parti de les précipiter dans les profonds abîmes de la Seine. A cette fin on les porta sur un bateau. Alors une dame, païenne encore, mais désireuse de faire quelque chose qui serait agréable à Dieu, tendit un piége aux bourreaux : pour détourner leur attention et les distraire de leur tâche, elle les invita à un repas, et donna dans l'intervalle ordre à ses serviteurs d'enlever le corps des martyrs. Ils s'empressèrent de suivre les volontés de leur maîtresse et déposèrent les restes vénérés dans un champ labouré, à six milles de Paris. La terre fut ense-

[redacted]

ɔcée et devint si fertile qu'elle produisit du blé au cen-le, au contentement du laboureur et à l'admiration du s. La moisson mûrit, et le précieux trésor demeura gtemps caché aux habitants de Parisis.

‹ Cependant la mère de famille dont nous venons de ler ne perdit pas le souvenir de ses ordres mystérieu-ıent accomplis. Quand la persécution fut apaisée, elle hercha la place qui conservait les ossements des mar-s, et l'ayant trouvée, la marqua par l'érection d'un it mausolée. Dans la suite, les chrétiens élevèrent à nds frais, au même endroit, sur le tombeau des mar-s, une splendide basilique. Là, chaque jour le Seigneur met que de nombreux miracles attestent la puissance ses saints : les malades apprennent combien il est utile onorer les serviteurs de Dieu là où les aveugles re-ıvrent la vue, les sourds l'ouïe et les boiteux le mar-r. N'oublions pas de dire que les possédés conduits en lieu vénéré sont contraints d'indiquer la place où cha-ı des martyrs a été enseveli. Le Seigneur a voulu que ıs célébrions leur fête le septième des ides d'octobre ; il romis au martyre des fruits au centuple, à lui appar-ınent l'honneur, la gloire, la force et la puissance dans siècles des siècles. »

Nous avons essayé de donner dans son entier et avec te l'exactitude possible la traduction des actes latins saint Denys. Maintenant, faisons œuvre de critique. La ture attentive de la narration ne laisse pas dans l'esprit ɜ impression favorable : la composition est mauvaise et style d'un latin plus que défectueux : aussi rend-il la he du traducteur fort délicate. Cependant l'étude de ce

document n'est pas sans intérêt et sans profit dans le sujet qui nous occupe.

Et d'abord, quelle foi mérite l'auteur anonyme qui a rédigé ces actes? Il avoue sans ambages (1) « que les faits qu'il va raconter avec l'aide de Dieu ont été obscurcis par un long silence. » De plus, il les tient (2) « de la tradition orale et ne peut nullement les appuyer sur des témoignages écrits. » Il est donc bon de se mettre quelque peu sur ses gardes ; la précaution ne serait pas inutile, et l'auteur lui-même ne semble-t-il pas nous y convier lorsqu'il déclare que (3), « en pareille matière, les fidèles doivent croire, plutôt que compter sur le récit d'un homme pour les éclairer. » Une circonstance plaiderait en faveur de la véracité des actes considérés dans leur ensemble, c'est que le récit est dépouillé des fictions merveilleuses que l'on y a depuis ajoutées. Il n'est point question de saint Denys portant sa tête l'espace de plusieurs milles ; nous lisons simplement que les martyrs eurent la tête tranchée, après quoi (4) « on aurait dit que leur langue palpitante continuait à glorifier Dieu. »

Ensuite quelle date peut-on assigner à la composition des actes de saint Denys? L'auteur déclare franchement « écrire longtemps après les événements qu'il raconte. » Telle est sa confession ; dans quel sens faut-il l'entendre?

(1) « Quæ longo temporis fuerant obumbrata silentio, ipsius divinitatis auxilio suscepta sunt revelanda. »

(2) « Ut habet testimonium veritatis, plus fidelium sunt relatione comperta, quam probentur ad nos lectione transmissa. »

(3) « In talibus causis magis convenit fideles credere, quam possit relatio humana monstrare. »

(4) « Ut amputatis capitibus, adhuc putaretur lingua palpitans Dominum confiteri. »

[redacted]

Comment apprécier ce long temps? « Il nous est permis, dit M. Darras (1), de reculer l'origine des actes de saint Denys au delà de 460, époque où sainte Geneviève éleva la seconde église sur le tombeau de l'apôtre de Paris. » Nous ne saurions prendre la même permission, le texte des actes s'y oppose, et l'auteur semble nous rejeter bien plus loin dans les siècles de l'ère chrétienne, lorsqu'il fait cette remarque (2) : « Les martyrs ont souffert plus encore que ne disent les relations transmises d'âge en âge aux peuples chrétiens. » M. Darras pense que le passage des actes, « les fidèles bâtirent une église sur le tombeau des martyrs », doit nous mettre en présence de la première construction antérieure à celle de sainte Geneviève (3). Malheureusement ce n'est point la phrase complète, et il ne prend encore de ce texte que ce qui lui plaît. Si nous citons les actes sans les mutiler, suivant le besoin de notre cause, ils disent (4) : « Dans la suite les chrétiens élevèrent à grands frais, sur le tombeau des martyrs, une splendide basilique. » Comment expliquer cela d'une église construite dans le Parisis, par les premiers chrétiens, sur le tombeau de saint Denys? Comment essayer d'asseoir un argument historique sur un prétexte si léger fourni par une phrase tronquée? L'hypothèse de cette église est par trop frivole,

(1) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 77.

(2) « Qui pro confessione Domini ac Dei nostri digni fuerunt subire martyrium, etiam ampliora tolerare valuisse, quam videtur succedentibus ætatibus relatio per populos transmissa recolere. »

(3) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 76 et 77.

(4) Citation de M. l'abbé Darras : Christiani basilicam supra martyrum corpora... construxerunt, ibique quotidie merita eorum virtutum probantur...

Texte des actes : Unde post modum christiani basilicam supra martyrum corpora magno sumptu, cultuque eximio construxerunt, ubi quotidie...

[redacted]

quand on était si près de l'époque où sainte Geneviève eut tant de peine à faire bâtir un sanctuaire des plus modestes, une humble chapelle (1), en l'honneur des saints martyrs.

Nous ne croyons pas qu'au quatrième ni même au cinquième siècle, l'auteur des actes pouvait parler de l'affluence des Germains à Paris (2), et des délices de la capitale, qui les retenaient captifs sur les bords de la Seine. Ce n'est certes pas davantage au sixième siècle qu'un écrivain, désignant Lutèce ou l'humble bourg de Catolacum, aurait dit (3) : « Comment le serviteur de Dieu arriva-t-il en ces lieux qui s'honorent de son patronage? » Et surtout, est-ce à cette époque qu'il se fût exprimé en ces termes (4) : « Notre tâche nous amène à raconter l'histoire de notre patron principal ? »

Non, ces dates ne sont pas sérieuses : on les a imaginées, sans prendre le temps ou la peine de les discuter.

Ce qui nous paraît être sinon le vrai, du moins le vraisemblable, c'est que le rédacteur de ces actes est un moine de Saint-Denys, contemporain de Pepin le Bref, peut-être de Charles-Martel. Il n'y a guère qu'un moine de l'abbaye fondée par Dagobert qui pouvait parler d'une basilique construite dans la suite des temps, à grands frais, et ornée

(1) Saint-Yves, *Vie de sainte Geneviève*, IIIe partie. — *Gesta Domni Dagoberti*, apud. Duchesne, *Hist. Franc. script.*, t. I., p. 574 : « Villa quippe tantum ædicula, quam, ut ferebatur, beata Genovefa super sanctos martyres devote construerat, tantorum martyrum corpora non ambiebat. » — Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 87.

(2) « Tum memorata civitas et conventu Germanorum, et nobilitate pollebat. » — « Subdebat se illi certatim Germaniæ cervicositas. »

(3) « Qualiter cultorem Domini locus ejus gaudens patrocinio habere promeruit. »

(4) « Dum ergo ad peculiaris patroni gesta suscepti officii tendit obsequium. »

avec le soin le plus exquis. Frédégaire écrivant sa *Chronique* vers l'an 650, ne s'exprimait pas en d'autres termes lorsqu'il disait du roi Dagobert (1) : « Ce monarque prodigua l'or, les pierreries et les ornements les plus précieux pour décorer comme elle le méritait l'église de Saint-Denys, et obtenir ainsi la protection du bienheureux. » Seul un moine de cette abbaye songeait à nommer saint Denys son patron particulier, « parce que, dit l'abbé Lebeuf (2), cet auteur écrivait dans son monastère, et c'est pour cela qu'il semble parler au nom de toute la communauté. » Il ne faut d'ailleurs qu'ouvrir la collection des diplômes de nos avis en faveur de l'abbaye, pour s'assurer que dès le septième et le huitième siècle, on lit insérées dans presque toutes ces pièces, les trois ou quatre mots : « Le bienheureux Denys notre patron particulier (3). » Cela passa, observe l'abbé Lebeuf, dans le style ordinaire des écrivains du monastère et de ceux qui rédigeaient les actes. Enfin, au moment où le moine de Saint-Denys écri-

(1) Fredeg. Scholast. *Chronicon*, an. 637. c. 79 : « Dagobertus sepultus est in ecclesia sancti Dionysii, quam ipse prius condigue ex auro et gemmis, et multis pretiosissimis speciebus ornaverat, et condigue in circuitu fabricari praeceperat, patrocinium ipsius pretiosum expetens. »

(2) Lebeuf. *Dissert. sur le Vicus Catalocensis* des actes de sainte Geneviève, p. 45.

(3) Charte du roi Pepin, 755 : « Pro Dei amore et santo Dionesie specialis patroni nostri. »

Charte du même roi, 768 : De Basilica peculiaris patroni nostri Domni Dionysii martyris. »

Charte de Carloman, frère de Charlemagne, 769 : « De Basilica peculiaris patroni nostri sancti Dionysii. »

Charte du roi Charlemagne, 778 : « De Basilica peculiaris patroni nostri Domni Dionisii martyris. »

Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, pièces justif., p. xxv, xxxi, xxxii et xxxix.

[redacted]

vait sa narration, au huitième siècle, les hommes de la Germanie, c'est-à-dire les Francs austrasiens, venaient en foule et se fixaient à Paris, sous le gouvernement de leurs protecteurs les maires du palais, de la famille des Héristal (1).

L'étude attentive des actes de saint Denys nous conduit à ces conclusions, déjà proposées par les Bollandistes (2); le rapprochement de certains passages que l'auteur a éparpillés dans son récit les affermit, et elles sont encore confirmées par la comparaison de quelques autres monuments du huitième siècle. Ces actes présentent dans les amplifications ajoutées pour l'ornement du style, et elles sont loin d'être du meilleur goût, un assez grand nombre de phrases empruntées textuellement à des vies de saints (3) qui ont été écrites au temps des derniers rois mérovingiens.

(1) A cette époque, l'Austrasie, c'est-à-dire les Germains de l'est, asservie par les derniers Mérovingiens, cherchait par des révoltes à recouvrer son indépendance en mettant à sa tête les maires du palais de la famille des Héristal. C'est pourquoi les Germains affluaient à Paris, à la cour de Pepin d'Héristal et de Charles-Martel, qui gouvernaient l'Austrasie et combattaient la Neustrie sa rivale.

(2) Bolland., t. IV. octob. 9, SS. Dionysius, Rusticus et Eleutherius, p. 926.

(3) L'abbé Lebeuf, dans les pages qu'il a consacrées à l'examen des actes de saint Denys, *Dissert. sur le diocèse de Paris*, t. I, p. 49, relève un certain nombre de ces phrases, et en particulier celles qui se trouvent textuellement dans une vie de saint Gaudence écrite vers l'an 700. Nous ne voulons citer que les trois suivantes : « Nam qui meruerat esse confessor, non cunctatus est atrocibus populis accedere prædicator. » — « Deum gentibus non desinebat insinuare quem noverat; ejusque omnibus et judicium et misericordiam anteponens, paulatim Deo sociabat, quos diabolo subtrahebat. » — « Tantas per illum Dominus dignabatur exercere virtutes, ut rebellium corda gentilium non minus miraculis, quam prædicationibus obtineret. »

[redacted]

Qu'on ne vienne donc point nous vanter l'antiquité de ces actes, affirmer que leur rédaction actuelle remonte au quatrième ou au cinquième siècle (1), nous faire assister à la première lecture qui en fut donnée, du haut de l'ambon, aux fidèles de Lutèce (2), ou encore au chant dans les églises de Paris (3), pendant les trois ou quatre siècles qui suivirent Fortunat, de l'hymne qu'on lui attribue; c'est là de la légende et non plus de l'histoire.

Nous préférons Grégoire de Tours à Jacques de Voragine (4), et si les affirmations qu'on nous propose étaient fondées, nous en trouverions quelque trace marquée dans Usuard, par exemple, qui rédigeait son Martyrologe si détaillé, à Paris, au monastère de Saint-Germain, sous le règne de Charles le Chauve, et dont le témoignage ne vient pas donner crédit aux versions de la vie de sainte Geneviève, de l'hymne dit de Fortunat, et des actes de saint Denys, où l'on veut trouver les vraies origines de notre Église.

Peut-on dès lors regarder comme authentique le passage des actes qui nous montre le fondateur de l'Église de Paris « recevant sa mission de saint Clément, le successeur de l'apôtre Pierre »? D'un côté, les manuscrits se divisent en deux classes : la fameuse phrase se lit dans ceux-ci ; mais ceux-là disent « saint Denys, qui, suivant la tradition, avait été envoyé par les successeurs des apôtres porter aux gentils les semences de la parole divine. » Les six premières éditions des actes publiés en France par le savant

(1) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 77 et 187.

(2) Id., p. 187.

(3) Id., note à la page 81.

(4) Evêque de Gênes en 1290 et auteur du fameux ouvrage que l'admiration des contemporains fit appeler la *Légende dorée*.

Bosquet, évêque de Montpellier, sur les meilleurs manuscrits, sont conçus en ces termes (1). D'autre part, est-il possible de reconnaître et d'assurer quel est le texte original de ces actes composés, suivant toutes les vraisemblances, par un moine de Saint-Denys au huitième siècle? Qui oserait affirmer que la rédaction primitive n'a pas été altérée? Les preuves ne manquent point pour établir que les copistes ont parfois apporté dans la transcription de ces actes autant d'indiscrétion que de maladresse. Ainsi l'abbé Lebeuf (2) a vu un manuscrit très-ancien des actes (3) dans lequel, en parlant du fleuve qui arrose la ville que saint Denys vint convertir, l'écrivain nomme le Rhin.

Tous les manuscrits qui contiennent la variante si discutée de saint Clément ne sont que des copies provenant de l'abbaye de Saint-Denys. Or personne n'ignore que dans ce monastère, après l'abbé Hilduin, chacun se fit un point de religion de soutenir que la mission d'annoncer l'Évangile dans les Gaules avait été confiée à saint Denys par saint Clément.

Ces copies, au nombre de quatorze, à la Bibliothèque impériale, ont été transcrites, du dixième au quinzième siècle, par les moines de l'abbaye; il n'est pas étonnant qu'elles ne reproduisent pas la phrase du texte publié par Bosquet. Entre elles, les unes sont favorables à l'aréopagitisme, les autres n'y font pas même allusion. Mais, quoi qu'il en soit, nous ne pouvons y voir que des copies modifiées ou interpolées, et M. Darras, qui assure les avoir

(1) Bolland., t. IV, octob. 9, SS. Dionysius, Rusticus et Eleutherius, § 1, p. 865.
(2) Lebeuf, *Dissert. sur le diocèse de Paris*, p. 47.
(3) Collect. Colbertina, n° 2290.

soigneusement collationnées, prononce lui-même contre elles la sentence de réprobation, lorsqu'il écrit (1) : « Tous ces actes publiés ou inédits, quelque diverse que soit leur rédaction, car les formules n'en sont pas toutes les mêmes, disent unanimement que saint Denys fut envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément. »

Une circonstance particulière que nous devons relever dans les actes porte, à notre avis, le dernier coup à l'authenticité de cette phrase. L'auteur n'arrive à saint Denys de Paris qu'après avoir arrêté notre attention sur Saturnin de Toulouse et sur Paul de Narbonne. Un peu plus haut, pour désigner les hommes chargés par les apôtres de continuer leur œuvre, il se sert de l'expression de *confesseurs* (2), et range dans la foule de ces confesseurs saint Saturnin, martyr (3), et saint Paul (4), qui ne versa point son sang pour le nom de Jésus-Christ. Aussi, quand nous lisons que « celui qui avait mérité d'être confesseur n'hésita pas à prêcher la foi à des peuples barbares (5) », la pensée de l'auteur est que saint Denys ayant été jugé digne de succéder aux apôtres dans la mission de conver-

(1) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 109.

(2) « Adeo ut, fide crescente, non pauci mererentur fieri confessores, quos modo ecclesia catholica gaudet promeruisse martyres. Hos ergo ad suscipienda mandata Domini idoneos apostolorum esse judicavit electio, quibus evangelica semina semper a gentibus servanda committerent, electisque viris Dei dispositione providenter, honorem decreverunt episcopatus adjungere, quo facilius eorum prædicationibus acquisiti ad ministerium sacri proveherentur altaris. »

(3) « Ex qua confessorum turba, sanctum et venerandi meriti Saturninum urbs Tolosana promeruisse gaudet episcopum. »

(4) « Simili etiam gratia beatissimus Paulus antistes atque confessor Narbonensem provinciam salutare acquisivit eloquio. »

(5) « Qui meruerat esse confessor non cunctatus est atrocibus populis accedere prædicator. »

[redacted]

tir les gentils, ne s'était point laissé retenir par la crainte d'une nation cruelle.

Lorsque les actes de saint Denys nous apprennent que « le souvenir des peines passées affermissait son courage (1) », faut-il voir dans ces mots une allusion aux supplices déjà endurés à Athènes par le premier évêque de Paris? La pensée est certes bien voilée : parler ainsi quand il suffisait d'un mot pour être compris de tous, c'est vraiment prendre plaisir à se rendre inintelligible. A quoi bon chercher en Grèce un sens ramené de si loin? Ces peines passées ne signifient pas autre chose que les épreuves déjà supportées vaillamment par saint Denys dans ses courses apostoliques, dans la prédication de l'Évangile à Arles, à Meaux, aux diverses stations de la longue route qu'il avait parcourue avant d'arriver à Paris.

Mais saint Saturnin est venu dans les Gaules vers l'an 250, tous les témoignages en font foi, depuis les actes du généreux pontife cités par Grégoire de Tours jusqu'au Martyrologe romain, qui fixe expressément à la persécution de Dèce la date de la mort de l'évêque de Toulouse (2), et naguère encore, à Rome, les savantes leçons du P. Mamachi n'enseignaient pas autre chose (3). Paul de Narbonne était, sur le siége de cette ville, un des successeurs

(1) « Virtutem suam præteritarum pœnarum recordatio roborabat. »

(2) Voir ci-dessus, ch. IV, SAINT SATURNIN DE TOULOUSE, p. 81 et suiv.

(3) Mamachi, *Origines et Antiquitates christianæ*, t. I, p. 415. « Post annum 250 Saturninus episcopus Tolosanarum cum a nescio quo perdito homine accusatus apud sacerdotes idolorum esset, quod impediret, ne quæ a falsis numinibus oracula funderentur, populi tumultu atque seditione comprehensus fuit, cumque sacrificare noluisset, diro cruciatu, postremumque affectus extremo supplicio est. »

[redacted]

: Sergius Paulus, séparé du disciple de saint Paul par ›ux cents ans d'intervalle. Il ne peut être autre que le iint évêque dont nous avons rapporté les amères douleurs rsque deux de ses diacres faisaient peser sur lui une ac- isation infâme (1). Le passage des actes ne saurait le ›signer plus clairement que par ces paroles (2) : « Il fut › butte aux tribulations domestiques les plus cruelles; ais ces peines manifestèrent en lui le vrai serviteur de ieu. » Comme l'auteur des actes associe ces trois confes- :urs, saint Saturnin, saint Paul et saint Denys, dans une ême mission apostolique, il les croyait bien arrivés dans s Gaules vers l'an 250.

Ainsi les actes latins de saint Denys, au lieu de contre- re, viennent confirmer le récit de saint Grégoire de ours, et fixer une fois de plus au troisième siècle la fon- ıtion de l'Église de Paris.

Nous avons discuté le sens et déterminé la valeur des onuments empruntés à la liturgie et à l'histoire ecclé- astique pour défendre la mission de saint Denys par .int Clément; livrons au même examen deux documents vils que le huitième siècle fournit à l'appui de cette opi- on. En les admettant de prime abord, sans restriction, :s deux pièces administratives prouveraient tout au plus ı'à cette époque de pleine décadence on commençait à re que le premier évêque de Paris avait été envoyé par int Clément, sans toutefois le confondre avec saint Denys : l'aréopage. Mais nous avons de graves réserves à faire.

(1) Bolland., *Acta Sanctorum*, 22 mart. — Ci-dessus, ch. IV, SAINT ıUL DE NARBONNE, p. 132.

(2) « Quem ita labor domesticæ tribulationis exercuit, ut verum Do- ni esse famulum approbares. »

[redacted]

Dans un diplôme donné en 723, par Thierry IV, appelé Thierry de Chelles, il est écrit d'une façon très-incidente(1) : « Le bienheureux Denys avec ses compagnons Rustique et Eleuthère, qui les premiers après les apôtres, sur l'ordre de saint Clément, successeur de l'apôtre Pierre, sont venus dans cette province des Gaules. » Est-ce là du moins une pièce d'une authenticité certaine? Les savants bénédictins qui l'ont éditée des archives de Saint-Denys ne disent point qu'ils ont vu l'original, et il est plus que probable que l'on en possédait seulement des copies postérieures au huitième siècle (2). Mabillon, dans son célèbre ouvrage *de Re diplomatica,* a toujours soin de distinguer les actes qu'il reproduit sur l'autographe : nous ne voyons pas qu'il marque de ce signe le diplôme de Thierry IV (3). Félibien rappelle ce témoignage de la faveur du roi franc pour l'abbaye de Saint-Denys (4); mais il ne le rapporte pas parmi les pièces justificatives de son histoire du monastère. Dès lors, suivant la remarque de l'abbé Lebeuf, « le diplôme n'ayant été publié que sur une copie, il n'a plus la même valeur. »

Faut-il observer encore avec quelle liberté ces sortes de documents étaient modifiés, altérés, interpolés, sur-

(1) Mabillon, *de Re diplomatica*, lib. VI, p. 488. Diploma Theoderici IV, regis Francorum... « Beatus Dionysius, cum sociis suis Rustico et Eleutherio, qui, primi post apostolos, sub ordinatione beati Clementi, Petri apostoli successoris, in hanc Galliarum provinciam advenerunt. » — Voir le diplôme aux pièces justificatives, VI.

(2) Bolland., t. IV octob., SS. Dionys., Rustic. et Eleuth., § VI, p. 887.

(3) Mabillon dit seulement que cette pièce vient des archives de Saint-Denys, « ex archivo Dionysiano. »

(4) *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, l. I, p. 37.

[redacted]

tout lorsqu'il s'agissait d'un point en litige à établir? On sait combien l'abbaye de Saint-Denys en particulier est suspecte dans cette matière. Aussi des critiques dont la loyauté égalait la science n'ont pas craint de repousser le diplôme de Thierry de Chelles comme apocryphe. « J'ai remarqué, dit l'abbé Lebeuf (1), que tout le reste de la pièce est farci de mots latins altérés, et qu'il n'y en a point dans les lignes qui regardent la mission de saint Denys par saint Clément. C'est ce qui augmente le fondement des soupçons. » D'autres, au contraire, l'ont pleinement accepté : « Les paroles du diplôme, dit M. Darras (2), sont remarquables. Elles attestent à la fois la mission de saint Denys et de ses compagnons par le pape Clément, et l'antériorité d'une précédente mission apostolique dans les Gaules : *les premiers après les apôtres, ils vinrent en Gaule.* »

N'est-ce point là encore un texte que l'on tronque après l'avoir faussement déclaré transcrit sur l'autographe? « Dans un diplôme, écrit M. Darras (3), publié par Mabillon, *ex autographo*, Thierry IV, roi des Francs, surnommé de Chelles, s'exprime ainsi. » Or l'autographe de cette pièce n'a jamais été vu de Mabillon, qui n'en connaît qu'une copie tirée « des archives de Saint-Denys », comme il le dit lui-même. De plus, il y a dans la phrase du diplôme (4) : « Les premiers après les apôtres, sur l'ordre

(1) Lebeuf, *Dissert. sur l'hist. du diocèse de Paris*, t. I, p. 53.
(2) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 91.
(3) Id., p. 90.

(4) Citation de M. Darras :	Texte du diplôme :
Primi post apostolos in Galliam adveneruut. »	Primi post apostolos in hanc Galliarum provinciam adveuerunt.

de saint Clément, successeur de Pierre, ils sont venus dans cette province des Gaules. » Les apôtres ont donc eux-mêmes prêché dans le Parisis, aux habitants de Lutèce? Si Denys, Rustique et Éleuthère ont été les premiers à continuer l'œuvre apostolique, comment accorder le diplôme de Thierry avec les actes de saint Denys, qui ne parlent de l'évêque de Paris qu'après Saturnin de Toulouse et Paul de Narbonne?

Un autre diplôme dit de Pepin le Bref, 768, la dernière année de son règne, contient sans la plus légère différence la phrase de la charte de Thierry IV (1): « Le bienheureux Denys avec ses compagnons Rustique et Éleuthère, les premiers après les apôtres, sur l'ordre de saint Clément, successeur de Pierre, vinrent dans cette province des Gaules. » La ressemblance si parfaite entre les deux diplômes ne s'arrête pas là : « La chancellerie carlovingienne, dit M. Darras (2), suivit la tradition des Mérovingiens. » Une main indiscrète n'y a-t-elle pas aidé? Pepin déclare en commençant qu'avec la grâce de Dieu, il a tout fait, depuis son élévation au trône, pour affermir son autorité, pour mériter la vie éternelle, et (3) « pour manifester

(1) Doublet, *Hist. abbat. S. Dionys.*, p. 701. Præceptum Pippini.. « Beatus Dionysius, et sæpe jam dictus Rusticus et Eleutherius, qui, primi post apostolos, sub ordinatione beati Clementis, Petri apostoli successoris, in hanc Galliarum provinciam advenerunt. » — Dom Bouquet, *Rerum Gallic. et Franc. script.*, t. V, p. 710.

(2) *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 92.

(3) « Pro nostro confirmando regno, et pro mercede, vel adipiscenda vita æterna, et pro reverentia sancti Dionysii martyris, Rustici et Eleutherii, qui glorioso et triumphali voto Christi amore coronam martyrii consecuti sunt, ad basilicam ipsorum ubi requiescere videntur, et in miraculis coruscant. » — Nous donnons le texte du diplôme aux pièces justificatives, VII.

[redacted]

ses sentiments de vénération envers saint Denys, martyr, Rustique et Éleuthère, qui par amour de Jésus-Christ ont mérité la couronne, et qui reposent dans leur basilique, illustres par l'éclat de leurs miracles. » Et quelques lignes plus loin nous voyons inséré le passage textuel du diplôme de Thierry IV. Soixante-cinq ans se sont écoulés entre ces deux pièces, quoique M. Darras donne à la seconde la date d'octobre 738 (1), et les deux souverains Thierry IV et Pepin le Bref les ont rédigées dans des termes parfaitement identiques? Qu'on en juge (2) :

Diplôme de Thierry IV. — 723.

« Le bienheureux Denys avec ses compagnons Rustique et Éleuthère, qui, les premiers après les apôtres, vinrent

(1) *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 93.

(2) Diploma Theoderici IV :

Beatus Dionisius cum sociis suis Rustico et Eleotherio, qui primi post apostolos sub ordinatione beati Clementi, Petri apostoli successoris, in hanc Galliarum provinciam advenerunt, ibique prædicantes baptismum pœnitentiæ et remissionem peccatorum, dum in hunc modo concertabant, ibique meruerunt palmam marthyriæ et coronas percipere gloriosas, ubi per multa tempora et usque nunc in eorum basilecam, in qua pretiosa eorum corpora requiescire vedentur, non minima miracola virtute Christi per ipsus dignabatur operari, in quo etiam loco gloriosi parentis nostri, vel bonæ memoriæ proatavus noster Dagoberthus, quondam rex, videntur requiescire : utinam ut et nus per intercessionem sanctorum ipsorum, in cœlestiæ regna cum omnibus sanctis miriamur participare, et vitam æternam percipere.

Præceptum Pippini :

Beatus Dionysius, et sæpe jam dictus Rusticus et Eleutherius, qui primi post apostolos, sub ordinatione beati Clementis, Petri apostoli successoris, in hanc Galliarum provinciam advenerunt, ibique prædicantes baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum, dum in hunc modum certabant ibi meruerunt palmam martyrii et coronas percipere gloriosas : ubi per multa tempora et usque nunc in eorum basilica, in qua eorum corpora requiescere videntur, non minima miracula virtutum Christus pro ipsis dignatur operari : in qua etiam domnus Dagobertus quondam rex videtur quiescere, utinam et nos per intercessionem sanctorum ipsorum in cœlesti regno cum omnibus sanctis mereamur participari, et vitam æternam percipere.

dans cette province des Gaules, envoyés par le bienheureux Clément, successeur de l'apôtre Pierre, prêchèrent en ce lieu le baptême de la pénitence et la rémission des péchés; en ce lieu ils méritèrent la palme du martyre et en cueillirent les couronnes glorieuses. Leurs précieuses reliques reposent dans l'église élevée en leur honneur, et, depuis les temps anciens jusqu'à nous, d'éclatants miracles y ont été opérés par leur intercession et la puissance de Jésus-Christ. C'est là que reposent le corps de notre cinquième aïeul, le roi Dagobert de bonne mémoire, et ceux de plusieurs de nos glorieux ancêtres. Plaise à Dieu de nous faire participer, par l'intercession de ces saints, à la gloire de son royaume céleste et aux félicités de la vie éternelle. »

Diplôme de Pepin le Bref. — 768.

« Le bienheureux Denys avec ses compagnons Rustique et Éleuthère, les premiers après les apôtres, par l'ordre du bienheureux Clément, successeur de l'apôtre Pierre, vinrent dans cette province des Gaules, y prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés, et combattant les combats de la foi. Ils méritèrent la palme du martyre et en cueillirent les couronnes glorieuses. Leurs précieuses reliques reposent dans la basilique élevée en leur honneur, et depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, d'éclatants miracles y ont été opérés par la vertu du Christ. C'est là que repose aussi le corps de Dagobert, jadis roi. Plaise à Dieu que nous aussi nous ayons part au royaume céleste par l'intercession de ces saints martyrs, et que

[redacted]

us puissions jouir des félicités de la vie éternelle. »
Est-ce à dire que l'on avait déjà déterminé une formule mmune pour les actes de ce genre(1)? Mais alors, pour-oi ne la retrouvons-nous pas dans les autres ordonnances yales en faveur de l'abbaye de Saint-Denys? Les moines aient-ils eu soin de mettre sous les yeux de Pepin le Bref premier diplôme de Thierry de Chelles, et le chef de la nastie carlovingienne s'est-il contenté de copier la prose ficielle du roi mérovingien? Nous n'avons trouvé aucune ice de cette pièce dans Félibien : l'histoire de Saint-Denys nferme trois diplômes donnés en effet par Pepin le Bref, tte même année 768 (2), et ils ont été copiés sur les au-graphes; aucun des trois ne fait la moindre allusion à nvoi de saint Denys dans les Gaules par le pape saint ément.

Dans les autres chartes que Félibien publie de Clotaire II, agobert Ier, Clovis II, Thierry III, Clovis III, Childe-ert III, Chilpéric III, Pepin (3), rien ne se rencontre qui enne à l'appui de cette mission, et les bulles des papes ienne II, Adrien Ier gardent le même silence (4), quoique us ces documents soient à la plus grande gloire et au eilleur profit de l'abbaye de Saint-Denys.

Est-ce sérieusement que dans une discussion historique i invoque le témoignage de l'auteur anonyme des *Gestes*

(1) Mabillon, *de Re diplomatica*, l. II, c. I, p. 55. « Ad corrupti ser-onis modum conditæ sunt formulæ actorum publicorum. »

(2) Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, pièces justifica-res, 1re partie, p. XXX.

(3) Id. p. IV et suiv.

(4) Id., p. XXVI et XXVII. Il y a quatre bulles du pape Etienne II et eux du pape Adrien Ier, p. XL et XLI.

de Dagobert, comme expression de l'opinion publique au septième siècle? Il raconte que (1) « dans le village de Catulliacum, au temps de Domitien, qui, le second depuis Néron, souleva une persécution contre les chrétiens, le bienheureux évêque de Paris, Denys, et avec lui Rustique et Éleuthère, l'un prêtre, l'autre diacre, furent mis à mort pour le nom de Jésus-Christ. »

André Duchesne, qui s'est souvent montré beaucoup trop crédule dans ce qui tient à notre histoire et à nos historiens, a commis ici une grosse erreur en avançant que ce moine anonyme vivait du temps de Dagobert (2). M. Darras a suivi son exemple (3). « Ces paroles, dit-il, sont certainement d'un contemporain de Dagobert Ier, cité comme tel par Duchesne et par tous les contemporains: *Ex anonymo sed contemporaneo.* L'auteur inconnu des *Gesta Domni Dagoberti* florissait donc quelques années seulement après la mort de saint Grégoire de Tours. » Que deviennent ces affirmations devant le témoignage de Félibien, écrivant que ce religieux de l'abbaye de Saint-Denys vivait (4) « environ cent cinquante ans après Dagobert »? Le monarque mérovingien étant mort en 638,

(1) *Gesta Domni Dagoberti*, A. Duchesne, *Hist. Franc. script. coætan.*, t. I, p. 574. « In eo sane vico, temporibus Domitiani, qui secundus ab Nerone in christianos arma corripuit, primum memoratæ urbis episcopum beatissimum Dionysium, cumque eo Rusticum et Eleutherium, quorum alter presbyter, alter diaconus erat, pro Christi nomine in prospectu ipsius civitatis interemptos, quædam mater familias, vocabulo Catulla, a qua et vico deductum nomen dicunt, quia palam non audebat, clam sepulturæ mandavit. »

(2) Duchesne, loco citato, « Ex anonymo sed contemporaneo. »

(3) *Saint-Denys l'Aréopagite*, p. 88.

(4) Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, l. I, p. 10.

[redacted]

les *Gestes* ont été rédigés au commencement du neuvième siècle. Il y a dans notre histoire peu de monuments moins estimés que ce recueil : « Cet anonyme, dit l'abbé Lebeuf (1) en parlant de celui qui l'a composé, est un auteur rempli de fables. » Il continue : « Son récit est mêlé de tant de circonstances mal assorties ou qui sentent le roman, qu'on ne saurait s'empêcher de mépriser un tel écrivain. » Félibien nous paraît critique trop bienveillant lorsqu'il dit : « On ne peut disconvenir que ce moine n'ait suivi de trop près la coutume où l'on a été longtemps de mêler du mystère dans l'origine des villes et des maisons. »

Félibien ajoute encore cette observation : « Il y a du fabuleux dans ce qu'il a écrit de la fondation du monastère. » Et il s'agit précisément de la légende du cerf lancé par une meute ardente (2), qui conduisit Dagobert près de la chapelle érigée par sainte Geneviève, au village de Catulliacum, sur le tombeau de saint Denys.

Le neuvième siècle fournit aux défenseurs de la mission de saint Denys par saint Clément un témoignage qui ne peut faire quelque impression sur les esprits que parce qu'il a précédé les *Aréopagitiques* d'Hilduin. En 824, il se tint à Paris une assemblée des évêques de l'Église gallicane pour délibérer sur le culte à rendre aux saintes images, question qui agitait fort l'Église de Constantinople, et qu'une députation grecque, passant par Paris, allait traiter à Rome, aux pieds du souverain pontife. Celui qui a rédigé la fameuse lettre adressée au pape Eugène II, pour réclamer contre les décisions du siége apostolique, parle

(1) Lebeuf, *Dissert. sur le Vicus Catalocensis*, p. 4.

(2) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 87.

[redacted]

au nom des prélats réunis, et il éprouve le besoin de chercher le plus loin possible dans l'ère chrétienne la preuve de leur orthodoxie ; il sent la nécessité de remonter, à travers les successeurs de saint Pierre, jusqu'à saint Clément, afin de trouver dans la vieille fidélité des évêques de la Gaule, dans leur attachement inviolable aux saines doctrines, l'assurance qu'ils ne se laissent pas entraîner dans l'erreur. « La ligne de la vérité, dit-il (1), n'a jamais fléchi parmi nous, depuis nos pères dans la foi, c'est-à-dire le bienheureux Denys, qui fut envoyé dans les Gaules par saint Clément, le premier successeur de saint Pierre, prêcher l'Évangile à la tête de douze missionnaires ; il dispersa ses compagnons dans les diverses régions du royaume, et reçut comme eux la couronne du martyre. »

Le concile de Paris semblait en appeler ainsi de Rome à Rome elle-même, d'Eugène II au grand pape saint Clément, qu'il prenait pour le premier successeur de saint Pierre, et qui, dans les écrits légendaires du moyen âge, paraît personnifier le pontificat des premiers siècles. Les évêques assemblés à Paris, en désaccord avec Rome sur le culte à rendre aux saintes images, se retranchaient résolûment dans ce qu'ils croyaient être la doctrine catholique fidèlement gardée depuis l'origine par les Églises de la Gaule. Mais en attribuant à saint Clément l'honneur de l'établissement du christianisme au delà des Alpes, ils ne tenaient aucun compte de la tradition attestée quatre siècles auparavant, par ces paroles empruntées aux monuments

(1) Bolland., t. IV, octob. 9. SS. Dionys., Rustic. et Eleuth. § VI, p. 887. — Mabillon, *Vetera analecta*, p. 223. — Voir ci-dessus le texte latin, à notre chapitre VI, p. 174.

[redacted]

les plus authentiques (1) : « C'est une chose connue de toutes les provinces des Gaules, et la sainte Église romaine n'ignore pas que la cité d'Arles a mérité, la première d'entre les cités des Gaules, d'avoir un évêque, qui fut saint Trophime, envoyé par le bienheureux apôtre Pierre, et que c'est de là que le bien de la foi et de la religion s'est étendu peu à peu dans les autres contrées des Gaules. »

Prêtons d'ailleurs l'oreille au P. Sirmond, portant son jugement sur les évêques du concile de Paris (2) : « Nous passons sous silence, dit-il, leur critique malveillante du pape Adrien et du synode de Nicée ; dans leurs citations des saints Pères, ils s'efforcent de détourner le sens pour établir qu'il ne faut pas accorder aux images des honneurs à leur avis illicites. Ils font de plus écrire au pape Eugène une lettre par laquelle il laisse chacun libre d'avoir des images ou de n'en point avoir, de les honorer ou de leur refuser tout honneur. Comme si pareille idée pouvait venir à l'esprit du souverain pontife. »

Ces dispositions défavorables du concile de Paris ne nous inclinent pas à rejeter son témoignage ; il ne s'agit que d'en estimer exactement la valeur. Le texte porte que

(1) Preces Episcoporum provinc. Arelat. ad Leonem pap. — Sirmond, *Concil. antiq. Gall.*, t. I, p. 89. — Voir ci-dessus notre chapitre III, p. 57.

(2) Labbe, *Concil.*, t. VII, p. 1648. — Sirmond, *Concil.*, t. XXI, p. 89. Nota. « Nam, ut de aliis nihil dicatur, in quibus Hadriano et synodo Nicenæ iniquiores sunt, in ista sua collectione sanctorum patrum sententias eo detôrquere conantur, ut imagines indebito, ut videri volebant, cultu adorandas non esse statuant. Et Eugenium in epistola ita scribentem faciunt, ut de imaginibus, easne habere vel non habere, adorare vel non adorare placeat, liberum cuique in Ecclesia permitti velit ; quasi hæc in mentem summo pontifici venire, aut illi persuaderi a se posse confiderent. »

saint Clément a envoyé dans les Gaules saint Denys, accompagné de douze missionnaires qui se sont partagé le pays et qui tous ont reçu la couronne du martyre. Rapprochons les actes du concile tenu à Soissons en 866 (1); ils établissent que saint Éloi fonda, vers l'an 631, l'abbaye de Sologuac, près de Limoges, en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, apôtres, de maître Denys, de Crépin et Crépinien, ses compagnons. Ces actes sont signés par l'archevêque de Reims, Hincmar, qui présidait l'assemblée et qui partageait le sentiment de l'abbé Hilduin sur le premier évêque de Lutèce; ils nous apprennent que deux cents ans avant le concile de Paris, au temps de saint Éloi, on regardait dans les Gaules saint Crépin et saint Crépinien comme des collaborateurs de saint Denys. D'autres documents non moins authentiques, formant faisceau et tirant leur force du nombre surtout et de la variété, complètent les douze compagnons de saint Denys par les noms de Fuscien et Victoric, de Rufin et Valère, de Piaton, Lucien, Marcel, Quentin et Rieul. Or, en présence des affirmations fournies par les monuments les plus respectables de l'antiquité ecclésiastique, actes des martyrs, diptyques, martyrologes, histoire, inscriptions, les deux circonstances associées par le concile de Paris, des douze compagnons de saint Denys et de leur mission par le pape saint Clément, sont incompatibles, puisque la tradition constante, unanime de l'Église romaine et des Églises de la Gaule

(1) Labbe, *Concil.*, t. VIII, p. 841. Concilium Suessionense. — Spicilegium, S. Audoënus, *Vita S. Eligii*, t. V, p. 202. — Tillemont, *Mémoires eccles.*, t. IV, saint Denys de Paris, art. VIII, p. 460. — Voir notre chapitre VI, p. 178, consacré tout entier aux compagnons de saint Denys.

[redacted]

Belgique s'accorde à fixer au temps de la persécution de Dioclétien, vers l'an 286 ou 290, le martyre des amis, compagnons, collègues et collaborateurs du premier évêque de Paris. Comme ces témoignages sont plus anciens, plus clairs et plus précis, qu'ils sont nombreux et puisés aux meilleures sources, leur importance et leur authenticité entraînent notre conviction, que ne sauraient plus ébranler quelques phrases incidemment risquées, quelques passages interpolés, quelques textes incohérents ou tronqués, et nous sommes amenés de la sorte à conclure que saint Denys n'a pas été envoyé à Paris au premier siècle par le pape saint Clément.

II

Confusion de saint Denys de Paris avec saint Denys d'Athènes. — Les Aréopagitiques *d'Hilduin, abbé de Saint-Denys.*

La mission de saint Denys de Paris par le pape saint Clément a été vaillamment défendue, et nous ne sommes pas surpris qu'elle compte encore aujourd'hui de nombreux, de fidèles partisans. Mais de tous les documents qu'ils font valoir à l'appui de leur opinion, il ne s'en trouve aucun qui confonde notre premier évêque et saint Denys de l'aréopage. Personne, avant le neuvième siècle, n'avait songé à fonder, pour notre Église, sur cette similitude de nom une antiquité imaginaire, une gloire d'emprunt. On était sur la pente.

Qui n'a point à la mémoire ce chapitre des Actes des

[redacted]

apôtres (1) où l'historien sacré nous montre saint Paul arrivant dans Athènes, conduit à l'aréopage, et prenant la parole pour rendre raison de sa doctrine au milieu de cette illustre assemblée? Il leur disait l'unité d'un Dieu créateur, la nécessité de croire en Jésus-Christ sauveur du genre humain, ressuscité d'entre les morts; ce nouvel orateur, cet ignorant dans l'art de bien dire, comme l'appelle Bossuet, parla avec tant d'éloquence que plusieurs s'attachèrent à lui et se convertirent à sa prédication : de ce nombre étaient Denys l'Aréopagite et une femme nommée Damaris. On rapporte ordinairement à l'an 50 (2) ce fait remarquable de l'Église naissante.

L'Église d'Orient a toujours cru, parmi ses traditions les plus respectables, que Denys l'Aréopagite avait été établi par saint Paul lui-même premier évêque d'Athènes : c'est ce que raconte en deux endroits l'historien Eusèbe (3), et son témoignage ne saurait être révoqué en doute, car il cite comme garant de sa véracité saint Denys de Corinthe, qui vivait sous Marc-Aurèle, et dont l'autorité est des plus illustres de l'antiquité ecclésiastique (4). Le récit d'Eusèbe ne permet point d'admettre qu'un évêque du nom d'Hiérothée avait, avant saint Denys, gouverné l'Église d'Athènes. Quant aux diverses migrations que l'on attribue à l'Aréopagite, pour le conduire d'abord à Rome, ensuite dans les Gaules, à Lutèce, il n'en est pas dit un mot dans l'histoire de l'évêque de Césarée.

(1) Actes des apôtres, c. XVII, 16.
(2) Bible de Vitré. — Les Bollandistes préfèrent l'année 49.
(3) Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. III, c. 14; l. IV, c. 12.
(4) S. Hieron, *de Viris illust.* XXVII.

[redacted]

Quel est donc le siècle qui a vu naître l'aréopagitisme du premier évêque de Paris? Qui est estimé l'auteur de cette invention? Où et dans quelles circonstances fut mise en lumière l'idée *de Uno Dionysio?* Quelle a été la fortune du sentiment traduit par cette expression consacrée pour signifier un seul et même personnage, Denys, d'abord membre de l'aréopage, converti par saint Paul, suivant le récit des Actes, et établi évêque d'Athènes, comme l'attestent tous les monuments de l'antiquité ecclésiastique, mais qui plus tard aurait abandonné le siége qu'il tenait de son maître, pour se rendre à Rome, où il accepta, dans un âge très-avancé, la mission lointaine que lui confiait le pape saint Clément, d'aller prêcher l'Évangile aux peuples de la Gaule?

C'est là sans contredit un fait des plus extraordinaires, et il est permis de témoigner une vive surprise en constatant qu'il n'a laissé aucun vestige ni dans les ouvrages des Pères, ni dans les récits de ceux qui ont écrit l'histoire de l'Église. Aux premiers siècles, cependant, les événements se sont multipliés et les occasions n'ont pas manqué où il eût été très-naturel de rappeler l'exemple de saint Denys. Comment est-il arrivé que la plus petite allusion n'y ait jamais été faite? Par exemple, au concile de Sardique, en 347, les Pères assemblés s'occupèrent sérieusement de la translation des évêques qui passaient d'un siége à un autre : le célèbre Osius de Cordoue demanda qu'il fût interdit à tout évêque de quitter son Église, « attendu, dit-il, qu'on n'a pas d'exemple qu'un évêque ait changé un grand siége pour en prendre un petit. » Les prélats applaudirent. Victoric, évêque de Paris, assistait à la délibération, et per-

[redacted]

sonne n'eut la pensée de citer le nom de saint Denys. Pourtant il est évident qu'à l'époque où l'on veut faire remonter la venue de l'Aréopagite dans les Gaules, la petite Lutèce, barbare et ignorée (1), ne pouvait être mise en parallèle avec Athènes, qui gardait encore, avec ses souvenirs de grandeur, la primauté des lettres, des sciences et des arts (2). La question des translations épiscopales fut agitée de nouveau un siècle plus tard, et elle donna lieu à des discussions très-vives lorsque Proclus fut appelé du siége de Cyzique à celui de Constantinople. L'historien Socrate s'attache à justifier ce changement, et rapporte quatre exemples d'évêques transférés d'une Église à une autre; saint Denys de l'Aréopage est encore passé sous silence. Comment, avant l'époque où les livres attribués au premier évêque d'Athènes furent, au delà des Alpes, environnés d'une assez grande célébrité, c'est-à-dire vers le huitième siècle, nous ne rencontrons ni dans l'Église grecque, ni dans l'Église latine, aucun monument qui signale à la postérité l'apostolat difficile entrepris dans sa vieillesse, au milieu des peuples de la Gaule, à Paris, par le disciple de saint Paul, saint Denys l'Aréopagite, l'auteur prétendu de la *Hiérarchie divine!*

Dans l'Orient, avant le huitième siècle, la tradition n'a point confondu saint Denys de l'aréopage avec saint Denys de Paris. La preuve de cette affirmation se tire d'abord de l'étude des *ménées*, dont le nom désigne chez les Grecs les

(1) Strabon, *Gallia Lugdunensis*, l. IV, c. 3.

(2) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 282, estime que cette objection n'a ni apparence ni réalité. Néanmoins nous avons pensé qu'elle valait la peine d'être rappelée.

[redacted]

martyrologes mensuels, depuis longtemps en usage dans l'Église orientale. Ces anciens monuments liturgiques établissent que saint Denys, premier évêque d'Athènes, a consommé son martyre dans cette ville. Le témoignage des ménées est ensuite confirmé par l'auteur des *Aréopagitiques* lui-même : Hilduin se prononce de la façon la plus expresse lorsque, voulant expliquer pourquoi les écrivains grecs n'ont rien écrit sur saint Denys de l'aréopage, sur son départ d'Athènes et sur sa mission dans les Gaules, parmi les habitants du Parisis, il donne la raison de leur silence en disant (1) : « A cause de la distance des lieux, ils n'avaient point eu connaissance de sa venue en Gaule; c'est pourquoi ils n'ont point parlé de sa mort. » Hincmar, disciple de l'abbé Hilduin et partisan de ses opinions, s'exprime avec la même franchise au passage de sa lettre à Charles le Chauve, où la traduction, par Anastase le Bibliothécaire, du *Martyrion* attribué à saint Méthode, lui arrache cet aveu (2) : « Les actes du martyre de saint Denys sont arrivés à la connaissance des Grecs par les Romains. »

En Occident, avant le huitième siècle, aucun document de l'antiquité ecclésiastique ne nous semble contredire la tradition orientale. Aucune Église des Gaules, et moins que toute autre celle de Paris, n'a songé à vénérer saint

(1) Hilduin, Epist. ad Ludov. imp., x. « De cujus Dionysii Areopagitæ obitu nihil Græci scriptores dixerunt, quia propter longinquitatem terrarum, transitus ipsius penitus eis fuit incognitus. » — Voir aux pièces justificatives la lettre de l'abbé de Saint-Denys, VIII.

(2) Hincmar, Epist. ad Carolum calvum. « Per quos et qualiter gesta martyrii beati Dionysii sociorumque ejus ad Romanorum notitiam, indeque ad Græcos pervenerint. »

[redacted]

Denys de l'aréopage dans le premier évêque qui annonça la parole de Dieu sur les bords de la Seine, aux flancs de la montagne de Mercure ou du mont Leucotitius. Nous n'avons besoin d'insister ni sur la distinction formelle du vieux Martyrologe de l'Église romaine (1), ni sur le récit parfaitement clair de saint Grégoire de Tours (2). La plupart de ceux qui s'appuient sur les témoignages que nous venons de discuter, pour admettre la mission de saint Denys dans les Gaules par le pape saint Clément, n'en rejettent pas avec moins d'énergie la confusion du premier évêque d'Athènes dans le premier évêque de Paris (3). Cependant, si l'opinion *de Uno Dionysio* reposait sur quelque fondement assuré, ne serait-il pas étrange et inexplicable de voir que toutes ces pièces antérieures au neuvième siècle, les anciens actes latins de saint Denys, l'hymne attribuée à Fortunat, les diplômes dits de Thierry IV et de Pepin (4), ne contiennent pas le plus petit mot faisant allusion à l'aréopagitisme du fondateur de l'Église de Paris ?

A Rome, le vieux Martyrologe prouve combien cette opinion nouvelle était en désaccord avec les anciennes croyances répandues sur saint Denys parmi le peuple et sanctionnées par la liturgie. Ces traditions ne sont démenties par aucune expression surprise dans le langage de la

(1) Vetus Martyrol. Romanum, 3 et 9 octobre. — Voir ci-dessus, p. 215 et 216.

(2) *Hist. Franc.*, l. I, c. 28. — Voir ci-dessus, p. 72.

(3) Le savant P. Pagi, entre autres, dans sa dissertation sur saint Denys.

(4) Voir aux pièces justificatives ces documents que nous avons discutés ci-dessus, p. 260 et suiv.

[redacted]

chancellerie romaine ou relevée dans les nombreuses bulles accordées à l'abbaye de Saint-Denys dans l'intervalle des deux ou trois siècles qui suivirent sa fondation. Les souverains pontifes avaient comblé le monastère de leurs faveurs spirituelles, en récompense des services signalés que la médiation de ses puissants abbés ne cessait de rendre au saint-siége ; et pourtant leurs lettres si flatteuses pour les moines, si glorieuses pour le patron de l'abbaye (1), n'ajoutent jamais à son nom le plus léger éclat emprunté au souvenir de l'Aréopagite. Le pape Étienne II (2), entre tous, a célébré, dans l'effusion de son âme reconnaissante, sa guérison miraculeuse, qu'il attribuait à l'intercession de saint Denys (3). La bulle existe (4) dans laquelle le pontife raconte qu'étant tombé très-gravement malade au monastère, pendant son séjour en France, il recouvra la santé dans une vision où saint Denys lui apparut en compagnie de saint Pierre et de saint Paul. L'acte n'insinue en aucune manière que le pape pouvait soupçonner son protecteur d'être l'Aréopagite, le converti du grand apôtre.

Les moines, qui ont consigné ces faits et reproduit les bulles pontificales dans les annales de l'abbaye, tout en se montrant si zélés pour la gloire de leur patron, ne songent point à le confondre avec le premier évêque d'Athènes.

(1) Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, pièces justificatives, 1re partie, p. XXVI et XXVII, XLI et XLII.

(2) Il s'agit bien ici du pape Étienne II, qui occupa la chaire pontificale de 752 à 757, comme le prouvent les meilleurs catalogues cités par les bénédictins de Solesmes, *Origines de l'Eglise romaine*, pièces justif. p. XLIX, LVI, CIX.

(3) Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denys*, l. II, p. 46.

(4) Sirmond, *Concil. antiq. Gall.*, t. II, p. 13.

[redacted]

L'un d'eux en particulier, écrivant au commencement du neuvième siècle les *Gesta Dagoberti*, recueille, ainsi que nous l'avons dit, avec une crédulité toute puérile, au jugement même de Félibien (1), les circonstances merveilleuses dont la légende environnait le berceau du monastère (2). Or, à ce point de son récit, il a laissé peser le silence le plus profond sur le plus beau titre du fondateur, sur les liens qui le rattachaient à saint Paul, et qui auraient jeté un nouveau lustre sur l'établissement de l'abbaye et sur les origines de l'Église de Paris.

Nous n'ignorons pas que certains ont prétendu découvrir dans la passion de saint Denys une preuve manifeste de ce qu'ils appellent solennellement la tradition aréopagitique. « Ces actes, dit M. Darras (3), contiennent un témoignage implicite de la plus claire évidence en faveur de cette tradition. » Et après en avoir cité les premières phrases, il ajoute (4) : « Nous demanderons maintenant ce que signifient ces expressions : « Le souvenir des tourments qu'il avait « précédemment endurés fortifiait son courage, et lui qui « avait déjà mérité le titre de confesseur, n'hésita point à se « faire le prédicateur de ces peuples cruels (5). » Il ne peut être simplement question ici des labeurs ordinaires inséparables du ministère apostolique, et si l'on voulait interpréter ainsi le sens du mot *pœnarum præteritarum*, on

(1) *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, l. I, p. 10.

(2) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 87.

(3) *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 184.

(4) Id., p. 185. — Voir aux pièces justificatives le texte de ces actes latins, V.

(5) « Virtutem suam præteritarum pœnarum recordatio roborabat, et, qui meruerat esse confessor non cunctatus est atrocibus populis accedere prædicator. »

[redacted]

rait promptement ramené à une signification plus rigou-
use par les termes précis qui suivent : « Lui qui avait
eu précédemment la gloire d'être confesseur. » Il s'agit
nc de tourments endurés pour le nom de Jésus-Christ;
s'agit d'une confession glorieuse de ce saint nom, en face
es bourreaux et des instruments de torture. Mais a-t-on
mais parlé des supplices endurés, avant son arrivée à
aris, par un autre Denys que l'Aréopagite? Que signifie
titre de confesseur mérité précédemment sur des plages
rangères, dans des circonstances inconnues? Si le Denys
nt parlent les actes n'est pas l'Aréopagite, de quelle
ntrée sort-il, échappant à la cruauté des bourreaux,
ur conquérir ici de nouvelles palmes et la pourpre d'un
uveau martyre? »

Nous nions absolument l'évidence de ce raisonnement,
notre vue n'est point assez claire pour distinguer si bien
objets en eau trouble. Pour expliquer des épreuves su-
s par notre premier évêque avant son arrivée à Paris,
'est-il besoin de le prendre pour l'Aréopagite et de le
re martyriser une première fois dans Athènes? Saint
nys avait quitté Rome au milieu des rigueurs de la per-
cution de Dèce; il venait de traverser des régions incon-
es, de parcourir une longue route à travers des peuples
rbares et idolâtres : en faut-il davantage pour donner le
ritable sens de ses épreuves passées? S'il n'en était pas
isi, et si vraiment il y a là une allusion à l'Aréopagite,
nfessons que le rédacteur des actes ne pouvait employer
langage plus obscur, pendant qu'il lui était si facile de
rler clairement, afin de bien mettre en lumière aux yeux
 Parisiens les moins perspicaces, la gloire de saint

Denys arrivant d'Athènes, illustre déjà par l'éclat d'un premier triomphe, non moins que par le bruit de sa conversion et par son titre de juge de l'aréopage.

Nous avons dit ailleurs ce que c'était qu'un confesseur (1) dans la pensée du moine qui a rédigé les actes de saint Denys : « A mesure, observe-t-il (2), que la foi étendait ses conquêtes, on voyait se multiplier le nombre des confesseurs, et l'Église catholique les honore aujourd'hui comme martyrs. L'effort des persécuteurs ne put vaincre leur courage, et l'épreuve du feu les rendit précieux comme l'or. Ils furent par les apôtres jugés dignes de remplir la mission du Seigneur et de conserver parmi les nations les semences de l'Évangile. Ces hommes d'élite, marqués par une disposition de la Providence, furent investis de la puissance épiscopale, afin de pouvoir sans difficulté appeler à leur tour au ministère des saints autels ceux qui se convertiraient à leur parole.» Les confesseurs sont donc, dans le langage des actes, des hommes jugés dignes de continuer l'œuvre des apôtres. Tous n'étaient point martyrs, et la preuve, c'est que dans la foule de ces confesseurs, à côté de Saturnin de Toulouse, l'auteur des actes distingue Paul de Narbonne, et il ajoute que Denys vint à Paris, « et celui qui avait été jugé digne d'être confesseur n'hésita pas à devenir le prédicateur d'un peuple barbare. »

On nous assure que (3) « les générations passées surent parfaitement quelle interprétation il fallait donner à ces

(1) Voir ci-dessus, p. 279.

(2) « Adeo ut, fide crescente, non pauci mererentur fieri confessores quos modo ecclesia catholica gaudet promeruisse martyres. »

(3) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 187.

[redacted]

paroles » ; on affirme que (1) « les fidèles de Paris, au quatrième ou au cinquième siècle, en comprenaient à merveille le sens. Ils savaient à quoi ce titre de confesseur, mérité par saint Denys antérieurement à son arrivée dans les Gaules, faisait allusion. » Le critique et l'historien sont également en défaut : le premier a été convaincu d'attribuer aux actes une antiquité imaginaire (2) ; le second découvre dans les textes un sens caché, ou bien invente des faits nouveaux pour établir entre l'apôtre de Paris et le premier évêque d'Athènes, une identité mystérieuse qui avait complétement échappé au rédacteur du vieux Martyrologe romain, aux historiens Eusèbe de Césarée, Sulpice-Sévère, Grégoire de Tours, aux annalistes des saints de l'Église catholique, Adon et Usuard.

Il est vrai qu'à ces auteurs d'excellente renommée, que l'on accuse d'avoir ignoré les vraies origines de nos Églises, on oppose d'autres écrivains qui ont su voir saint Denys de Paris dans saint Denys d'Athènes. Mais ce que c'est que de l'aréopagitisme ! Tout en lui, jusqu'aux noms sur qui nous l'entendons fonder, n'est que mensonge ou fiction. En effet, quelle figure font sur le terrain de l'histoire l'Espagnol Flavius Dexter, et avant lui le chronographe athénien Aristarque, ou le conteur parisien Visbius, déterrés fort à propos, l'un au pied du Parthénon, l'autre sur les bords de la Seine, pour servir de témoins à la confusion des deux saints Denys ?

La critique la plus bienveillante a vite fait un faisceau des témoignages de ces trois inconnus. Quelle valeur

(1) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p, 187.
(2) Voir ci-dessus, p. 272 et suiv.

[redacted]

attacher à des écrits destitués de toute authenticité? Quelle autorité donner à ce prétendu Flavius Dexter, dont on ne produit que des fragments où la main du faussaire se laisse surprendre à chaque page, et que tout le monde s'accorde à regarder comme pleinement apocryphes? Flavius Lucius Dexter n'est pas, nous le savons, un personnage inventé à plaisir. Fils de saint Pacien de Barcelone, parent d'Orose, ami du poëte Prudence, il exerça sous l'empereur Honorius les fonctions de préfet du prétoire, et, de retour en Espagne, se reposa de la politique par l'étude de l'histoire. Saint Jérome, qui lui dédiait son livre sur les écrivains ecclésiastiques (1), y marquait une place à Dexter avec cette observation (1) : « On dit qu'il a composé une histoire universelle, mais je ne l'ai pas encore lue. » Si cet ouvrage de Flavius Dexter a véritablement existé, il a été vite perdu, car il n'en est fait mention nulle part, pas même dans Hilduin rédigeant ses *Aréopagitiques.* Vers le commencement du dix-septième siècle, un jésuite de Tolède, le père Jérome de la Higuera, dont les travaux historiques jouissent d'une très-médiocre estime, prétendit qu'un de ses collègues, le père Thomas de Torralba, avait découvert en Allemagne un ancien manuscrit de la bibliothèque de Fulde, qui contenait une partie notable du livre de Flavius Dexter. Ce document fut imprimé à Saragosse en 1619, et quelques années plus tard, par un moine cistercien de Madrid, le père François de Bivar, qui essaya

(1) S. Hieron., *de Viris illust.* liber, ad Dextrum prætorio præfectum.

(2) Id., CXXXII. « Dexter, Paciani filius, clarus apud sæculum et Christi fidei deditus, fertur ad me omnimodam historiam texuisse, quam necdum legi. »

[redacted]

d'en défendre l'authenticité par des apologies qui ne convainquirent personne.

Le nom de saint Denys l'Aréopagite se rencontre en plusieurs endroits de la chronique de Flavius Dexter : nous ne voulons que les reproduire, pour être dispensé de juger l'ouvrage (1):

An. C. 71. — S. Hiérothée, Espagnol de nation, converti par saint Paul, a pour disciple Denys, qui le couvre de gloire; Hiérothée fut le premier évêque d'Athènes, qu'il quitta pour revenir en Espagne, où il mourut évêque de Ségovie, chez les Arévaques.

An. C. 86.—S. Jonas, disciple de saint Denys l'Aréopagite, prêche à Cazères en Lusitanie ; il revint ensuite dans les Gaules.

An. C. 100. — Vers cette époque, au dire de quelques historiens, florissait à Rome saint Marcel, citoyen romain, surnommé Eugène, ami intime de Néron, disciple de saint Pierre, de la famille et de la maison de César, d'abord disciple de Simon le Magicien, fils du préfet Marcus Marcellus, compagnon familier des voyages de saint Pierre. Le pape saint Clément l'attacha à saint Denys l'Aréopagite, qui allait en Gaule. Marcel parcourut l'Italie, la Gaule, l'Espagne, fut nommé légat de saint Clément, placé par saint Denys sur le siége épiscopal d'Arles, puis envoyé en Espagne, où il fixa sa chaire à Tolède.

An. C. 100. — Denys l'Aréopagite dédie à Eugène Marcel, appelé Timothée pour ses excellentes qualités, ses livres des *Noms divins*.

(1) Flav. Dextri *Chronicon*. Migne, *Patrol. lat.*, t. XXXI, p. 239 et seq.

[redacted]

An. C. 110. — Peu après, saint Denys l'Aréopagite visite l'Espagne, nommé par saint Clément légat de tout l'Occident.

An. C. 112. — Jonas, disciple de saint Denys l'Aréopagite, vient visiter à Tolède saint Marc Eugène Marcel, condisciple de son maître.

An. C. 130. — Saint Marc Marcel Eugène, évêque de Tolède, légat de saint Clément, part pour la Gaule afin de communiquer à saint Denys des affaires très-sérieuses ; il prêche à Toulouse, et passe pour avoir administré cette Église après le martyre de son évêque Saturnin. Il apprit la mort glorieuse de son condisciple Denys et la célébra en vers élégants. Les satellites de Trajan Adrien, dont il avait été l'ami, l'arrêtèrent auprès de Paris et l'étranglèrent pour sa foi.

Nous renonçons à noter tout ce qu'il y a d'étrange, d'incohérent, d'absurde dans les passages de cette chronique qui se rapportent à saint Denys l'Aréopagite. Converti vers l'an 50, il vient à Rome après la mort de saint Pierre en 68 ; où a-t-il passé jusqu'à l'an 100, qu'il est envoyé en Gaule par saint Clément? Nous le retrouvons en l'année 112, avec saint Marc son compagnon, et ce n'est qu'en l'année 130 qu'il est question de leur mort.

Avant de laisser cette chronique apocryphe, pour n'y plus revenir, il est bon de constater par deux observations que l'auteur, écolier maladroit, s'est ingénié afin de glisser à chaque année une petite réclame inspirée par l'amour-propre national (1). D'abord, les apôtres et leurs disciples

(1) Anno Christi 36. — « Hispania prima provinciarum mundi, post Galilæam, Judæam et Samariam, in partibus occidentalibus Christi fidem

[redacted]

les plus illustres sont presque tous accourus prêcher l'Évangile en Espagne, saint Pierre (1), saint Paul (2), saint Jacques (3), la sainte Vierge et saint Jean, mais seulement en esprit (4), saint Denys de l'aréopage, saint Paul de Narbonne (5), Nathanaël (6), Onésime (7), saint Saturnin de Toulouse (8), les enfants de Simon le Cyrénéen, Alexandre et Rufus (9), saint Martial de Limoges (10), saint Eugène de Tolède (11), et les autres. Ensuite les saints les plus sympathiques, les missionnaires les plus célèbres, les fondateurs des plus grandes Églises, de la Gaule en particulier, étaient pour la plupart Espagnols d'origine, ou du moins avaient passé par l'Espagne, la première des provinces de l'empire convertie au christianisme : tels sont, entre autres, le centurion de Capharnaüm (12), Oppius (13), saint Front de Périgueux (14), frère du consul Fronto, saint Hiérothée, maître de l'Aréopagite, saint Firmin d'Amiens (15). C'est cet orgueil national qui au moyen âge inventa tant de légendes pour reculer au premier siècle du christianisme les origines de chaque Église, en la rattachant ainsi aux apôtres ou à leurs disciples immédiats.

L'épître du chronographe Aristarque au primicier Onésiphore semble n'avoir point fait mention de la venue de

amplexa est. » — An. C. 38. — « Prima totius orbis ædes erecta B. Virgini Cæsaraugustana fuit. »

(1) An. C. 50. — « Petrus, ut Christi vicarius, Hispanias adit. » — (2) An. C. 64. — « Paulus ad Hispanias veniens, secum fert Philemonem, Timotheum, aliosque discipulos. » — (3) An C. 37. — (4) An. C. 37. « Beata Virgo Jacobo preces fundenti, Cæsaraugustæ, in columna apparet, in spiritu veniente quoque Joanne theologo. » — (5) An. C. 66. — (6) An. C. 105. — (7) An. C. 71. — (8) An. C. 100. — (9) An. C. 112. — (10) An. C. 52. — (11) An. C. 100. — (12) An. C. 34. — (13) An. C. 34. — (14) An. C. 66. — (15) An. C. 110.

[redacted]

l'Aréopagite dans les Gaules; autrement Hilduin n'aurait pas avoué que (1) « les écrivains grecs n'ont point parlé de la mort de saint Denys, parce qu'ils n'avaient eu, à cause de la distance des lieux, aucune connaissance de sa mission en Gaule. » C'était pourtant là un fait qu'Hilduin tenait fort à cœur d'établir. Comme l'épître d'Aristarque est un des monuments qu'il assure avoir consultés pour la rédaction de ses *Aréopagitiques*, il n'est pas inutile d'examiner quelle confiance méritent et l'auteur et la lettre. Avant l'abbé de Saint-Denys, nous ne trouvons nulle part la plus légère indication du nom, des écrits du chronographe Aristarque. Un témoin aussi inconnu devenait embarrassant; c'est pourquoi Hilduin déclare qu'il a découvert cette épître dans (2) « des volumes parfaitement cachés de son monastère. » Que contenait donc la pièce mise au jour par le hasard servant si bien à temps les desseins de l'abbé de Saint-Denys? Un moine de l'abbaye prêchant sur son patron avait inséré dans son sermon un passage considérable de la lettre d'Aristarque; ce fragment existe et les Bollandistes lui ont donné place dans leur étude sur saint Denys l'Aréopagite (3). Il se rapporte aux premiers temps de la vie de l'évêque d'Athènes, et Hilduin l'a suivi en ce qui concerne cette partie de ses *Aréopagitiques*.

Selon le récit emprunté à l'épître du chronographe, avant de convertir Denys, saint Paul avait gagné à la foi un citoyen illustre, du nom d'Apollinaire, de Chronospa-

(1) Voir ci-dessus, p. 297.

(2) Hilduin, Epist. ad Catholicos. « Non nostra, nec nova cudimus, sed antiquorum antiqua dicta, de abditis admodum tomis eruimus. »

(3) *Acta sanct.*, t. IV, octob. 9. S. Dionysius Areop., § II, p. 704 — Voir aux pièces justificatives ce fragment d'Aristarque, IX.

[redacted]

gos, un des bourgs d'Athènes. Les discours de l'apôtre avaient seulement ébranlé l'Aréopagite. « Denys, est-il raconté, entendant prêcher une parole de vérité et de salut, reconnut le néant des idoles qu'il adorait, démons plutôt que divinités; comme il sentait à n'en pas douter le souffle de l'Esprit-Saint dans la doctrine de vie annoncée par saint Paul, il s'en alla, sous l'inspiration de la grâce, trouver l'apôtre, le prier d'intercéder pour lui qu'il méritât de devenir son disciple. Le lendemain, Paul suivait son chemin lorsqu'il rencontra un aveugle qui lui demanda de le guérir. L'apôtre imita le Sauveur Jésus, et fit une croix sur ces yeux depuis longtemps fermés à la lumière, disant : « Que le Christ, Notre-Seigneur et maître, qui guérit l'aveugle-né en lui frottant les yeux d'un peu de boue, te rende également la vue par un effet de sa toute-puissance. » Les yeux de l'aveugle s'éclairèrent tout à coup, et Paul ajouta : « Va trouver Denys et dis-lui : Paul, serviteur de Jésus-Christ, m'envoie vers toi pour te rappeler ta promesse. Ne tarde pas à venir recevoir le baptême et le pardon de toutes tes fautes. »

L'aveugle guéri s'empressa de chercher Denys et de lui communiquer les paroles de l'apôtre. Denys, frappé de ce prodige, n'opposa plus de résistance à la grâce. Il crut aussitôt, reçut le baptême, devint le disciple de saint Paul, et fut par lui chargé de prêcher l'Évangile.

Devant un document qui offre une altération aussi profonde des Actes des apôtres, nous nous demandons s'il est de bonne foi possible de ne point suspecter la véracité du chronographe Aristarque, la sincérité de l'abbé Hilduin, qui se servait de semblables matériaux pour la composition

de ses *Aréopagitiques*. C'est bien ici l'occasion de redire avec saint Jérôme parlant de certains souvenirs légendaires qui auraient échappé à saint Luc (1) : « Qu'est-ce donc que cela, pour que le compagnon inséparable de l'apôtre, racontant ses faits et gestes, n'en ait pas eu seulement connaissance? »

A la chronique de Flavius Dexter, à l'épître de l'Athénien Aristarque, les partisans de l'aréopagitisme ajoutent, pour appuyer leur opinion, les confidences du Parisien Visbius, fils de Lesbius et de Larcia. C'est une autre source dont nous ne disons pas qu'Hilduin ait été l'inventeur, mais où il a du moins puisé en toute confiance. Ici encore l'abbé de Saint-Denys fait une observation qui seule suffirait à nous mettre en défiance : comme l'épître du chronographe, l'écrit de Visbius a été découvert à Paris, par une inspiration divine, dans un volume complétement ignoré ; et pour le désigner, Hilduin se sert de l'expression latine la plus vague (2). De quel genre pouvait donc être cet écrit dont les *Aréopagitiques* ne nous marquent aucun caractère? Nous apprenons seulement (3) « qu'il contenait, entre autres choses mémorables, les paroles que Notre-Seigneur Jésus-Christ avait adressées à saint Denys, lui apparaissant devant la foule assemblée, pendant qu'il offrait le saint sacrifice. »

(1) S. Hieron., *de Viris illust.*, lib. VII. « Quale enim est, ut individuus comes Apostoli, inter cæteras ejus res hoc solum ignoraverit. »

(2) Hilduin, Epist. ad Ludov. Imperat., IV. « Conscriptio Visbii quæ in tomo satis superque abdito Parisiis divino nutu inventa. »

(3) Id. « Inter alia memoranda, verba Domini nostri Jesu Christi ad eum prolata, quando sacra mysteria perageret illi cunctis videntibus apparentis, continere dignoscitur. »

[redacted]

Le père Morin, de l'Oratoire, a publié un testament attribué à Visbius (1), et l'étude de ce document fournit à la critique les meilleures raisons de penser que cette pièce est la même qui servait si bien les idées d'Hilduin rédigeant les *Aréopagitiques*. Visbius commence par faire sa profession de foi en Jésus-Christ (2), « qui nous a été, dit-il, prêché par Denys l'Ionien, appelé aussi Macaire. » Puis il déclare léguer ses biens au Seigneur Jésus et à son serviteur le prêtre Massus ; mais ses volontés sont exprimées en termes barbares dont il est difficile de préciser le sens (3). Nous croyons saisir qu'il donne en particulier un bien que Denys, sans vouloir en accepter la propriété, avait emprunté à Lesbius afin d'y élever le premier oratoire. En effet, Visbius ajoute qu'il le tenait du chef de sa mère Larcia, et il continue : « C'est Larcia qui avait elle-même livré à Fescenninus Sisinnius mon père, baptisé par Macaire Denys. Elle fut témoin des supplices auxquels fut soumis le saint évêque ; elle vit les chevalets, les tortures, les bêtes féroces qui s'apprivoisaient, les bûchers qui s'éteignaient ; elle assista au prodige qui s'accomplit dans la prison Glaucia. Macaire Denys célébrait les saints mystères : tout à coup, une lumière d'un éclat incomparable inonda tous ceux que Denys avait convertis à la foi ; au moment de la fraction du pain, le Sauveur Jésus, environné

(1) P. Morin, *de Sacris Ordinationibus*, pars II, c. 4, 4. — Bolland., *Acta Sanctorum*, t. IV, octob. 9, S. Dionys. Areopag. III §, p. 706. — Voir aux pièces justificatives le testament de Visbius, X.

(2) « Ego Visbius, Lesbii filius, Christum Jesum quem nobis prædicavit Dionysius Ionicus, qui appellatur Macarius... »

(3) « Dono illi et tibi bonus minister ejus Masso presbytero schopos omne postliminium meum cum illo, quod est in Urbanio hujus... »

d'une multitude d'anges vêtus de blanc, communia lui-même l'apôtre martyr, en lui adressant ces paroles que chacun put entendre : « Reçois, ô mon cher, ce présent dont mon Père et moi nous te donnerons bientôt la plénitude. Je veux être ta récompense, et dans mon royaume, le salut de tous ceux qui auront entendu tes paroles. Va maintenant, sois fort, et ta mémoire sera en honneur. » Denys ayant eu la tête coupée, la prit et la porta ; à l'aspect de ce prodige qu'éclairait une vive lumière, ma mère s'écria qu'elle était chrétienne. On la mit à mort. Pour moi, je fus conduit à Rome, sous le règne de Domitien, et enrôlé dans la milice ; j'ai servi sous trois Césars. »

Visbius termine en ces termes : « Maintenant, vous me promettez, si j'abandonne tout pour m'attacher à Jésus avec Macaire Denys, les saints Rustique et Éleuthère, mon père, ma mère, et tous ceux qui sont morts dans l'amour du Christ, d'entrer en possession d'un royaume où je n'aurai plus à craindre la mort, et d'où, environné d'une gloire immortelle, je verrai dans les tourments les princes sous qui j'ai servi, et en leur compagnie tous ceux qui n'auront pas cru. Je crois donc sans réserve, je donne mes biens pour nourrir ceux qui partagent ma foi ; je me sépare du monde, et me livrant à Jésus, j'inscris mon nom pour être admis aux fonts du baptême. Moi Visbius, je crois que Jésus-Christ avec le Père et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul Dieu. Je renonce au monde et au démon. »

Sans doute, comme légende, le testament de Visbius ne manque pas d'intérêt (1) ; mais est-il possible de le prendre

(1) Nous voulons seulement noter ici que c'est en qualité de descendants directs de Visbius, premier chrétien de Paris, que les sires de

pour une pièce historique dont l'authenticité vient garantir la véracité? Ce latin barbare est-il vraiment la langue d'un homme qui a servi sous trois Césars, qui a vécu à Rome à cette époque si brillante encore de sa littérature, au temps de Pline, sous le règne de Trajan? Le nom de Macaire n'est attribué à saint Denys par aucun écrivain antérieur à Hilduin. D'où vient-il? N'aurait-il pas été inventé par un compilateur ignorant, qui ne comprenait pas la valeur de l'épithète μακάριος, d'habitude attachée par les Grecs au nom des martyrs? Le surnom d'Ionique ne trahit-il pas une même origine? Comment expliquer en outre que les détails fournis par Visbius sur le martyre, sur la prison, sur la mort de saint Denys aient été complétement ignorés de l'auteur qui a rédigé les anciens actes latins? L'antiquité prétendue d'un document de ce genre, le silence parfait auquel il a été arraché peuvent-ils ajouter à sa valeur? Nous n'en croyons rien, et il ne nous paraît point impossible que dans l'abbaye de Saint-Denys, où tant de pièces ont été composées à la louange exagérée et indiscrète du saint patron, le testament de Visbius ne soit une invention, ou du moins une amplification destinée à servir la cause et les desseins de l'abbé.

Hilduin, d'ailleurs, présente l'écrit de Visbius comme le complément d'une passion de saint Denys, d'une antiquité

Montmorency portaient le titre de premier baron chrétien, et donnaient à leurs gens le cri de [illegible] e : « Dieu ayde au premier chrétien. » Un auteur ancien [illegible] sous Philippe le Bel, au dire d'André Duchesne, s'expr [illegible] « [illegible] y, premier chrétien que roy en France, premi [illegible] de Fr [illegible] e : son cry est : « Dieu ayde au premier « chrétien. »

[redacted]

remarquable, observe-t-il (1), qui racontait la mission de saint Denys dans les Gaules par saint Clément, les détails de son martyre, et le prodige par lequel, « prenant sa tête entre ses mains, il l'avait, au milieu des anges qui venaient lui rendre les derniers devoirs, portée au lieu ou Catulla fit ensevelir les restes vénérés du martyr. » Cette passion dont l'abbé de Saint-Denys invoque le témoignage est-elle différente des actes latins? En ce cas, d'où sort-elle et quelle confiance peut-elle inspirer? Si c'est seulement une autre copie des actes, pourquoi les circonstances du martyre sont-elles modifiées, et à quelle source inconnue a-t-on puisé la connaissance du miracle qui signale le martyre de saint Denys, et que le premier rédacteur des actes avait complétement passé sous silence?

Parmi les monuments liturgiques auxquels sont empruntées les preuves de l'aréopagitisme, nous devons nos premières attentions à l'hymne attribuée à saint Eugène de Tolède. Toutes les circonstances semblent ici concourir à jeter le trouble dans les esprits, pour dérouter la critique et la laisser plus indécise encore que devant l'hymne dite de Fortunat, impuissante à se prononcer sur l'auteur de ce nouveau chant, sur le texte et sur la date de la composition. Quel fondement poser sur des assises aussi chancelantes? Quel lumière peut sortir d'un document environné

(1) Hilduin, Epist. ad Ludov. imperat., IV. « Quoniam autem beatus Clemens huc eum, videlicet in Galliarum gentem, direxerat, et qualiter per martyrii palmam diversissimis et crudelissimis afflictus suppliciis, ad Christum pervenerit, et quomodo caput proprium, angelico ductu cœlestis militiæ in celebratione exequiarum honoratus obsequio, ad locum, ubi nunc requiescit, detulerit, et quo ordine a Catulla quadam matrefamilias sit sepultus, libellus antiquissimus passionis ejusdem explanat, præcipue tamen conscriptio Visbii. »

[redacted]

; ténèbres aussi profondes? Il est difficile de se bercer de ;tte espérance dont parle le poëte (1), « de songer à faire illir de la fumée une flamme étincelante » qui nous ontre saint Denys de Paris dans saint Denys de l'aréo-ige.

Le nom d'Eugène de Tolède rappelle d'abord à notre émoire trois personnages qu'il faut distinguer. Le pre-ier est saint Eugène, martyr et disciple de saint Denys, et ı lui on vénère le fondateur de l'Église de Tolède. Sous ;piscopat du second se tinrent les conciles V, VI et VII ; Tolède; il mourut en 636. Le troisième aurait à son ur présidé les conciles VIII, IX et X de Tolède et serait ort vers l'an 660; il a laissé des ouvrages en vers, dont plus important est la continuation du poëme de l'Espa-ıol Dracontius, sur les six jours de la création.

L'abbé Hilduin énumérait, dans sa lettre à Louis le Dé-ınnaire, les témoignages sur lesquels il espérait élever et ;ermir l'aréopagitisme. « On ne peut s'étonner, dit-il (2), nous voir posséder une hymne de saint Eugène de To-lè sur saint Denys, tandis que nous avons si peu d'écrits s sages de son temps. Ce qui nous en reste, nous le di-ns en demandant pardon à ceux qui nous ont précédés, ıit demeuré caché et oublié; nous avons eu le bonheur les découvrir, et avec eux d'autres ouvrages qui n'ont

(1) Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem
Cogitat. (Horace, *Art. poét*, v. 144.)

(2) Ep. Hilduin. abbat. ad imp. Ludov. Pium, VII : « Nec mirari s poterit cur hymnum sancti Eugenii Toletani de beato Dionysio ha-nus, et vicinorum sapientium scriptis, exceptis paucis, videamur ca-e : cum et hæc quæ habemus, ut exorata priorum nostrorum venia amus, abdita et negligenter relicta reperimus, et alia necdum prolata, a non adhuc sunt ad liquidum enucleata, nos possidere lætamur. »

pas encore vu le jour, parce que nous n'avons pas fini de les déchiffrer. » Il est bien clair que l'abbé de Saint-Denys rapportait l'hymne au compagnon de l'apôtre de Paris, le seul des trois Eugènes qui paraît avoir été honoré comme saint dans les Gaules. Ce sentiment fut embrassé par les amateurs de merveilleux, entre autres par le père Halloix, dans sa vie de saint Denys l'Aréopagite : il nous donne l'origine de la pièce en disant (1) : « Nous publions ici cette hymne découverte dans la bibliothèque du monastère de Saint-Denys. »

Les autres partisans de l'opinion qui n'admet qu'un seul Denys, laissèrent de côté ces traditions légendaires, et ils ont mieux aimé reconnaître pour auteur de cette hymne l'évêque de Tolède Eugène III, qui l'aurait composée au milieu du septième siècle. C'est l'explication donnée par le bénédictin Hugues Ménard, qui, dans son apologie de l'aréopagitisme, cherche à justifier l'erreur de l'abbé Hilduin. « Ceci, dit-il (2), nous est confirmé par deux anciens manuscrits de Saint-Germain des Prés et de Saint-Père de Chartres, car je ne veux pas me prévaloir de ceux du monastère de Saint-Denys, où cette hymne se trouve à la suite des *Aréopagitiques* d'Hilduin. » Bien que ces manuscrits ne viennent pas de l'abbaye, comme le père Ménard a grand soin de le proclamer, ils ont nécessairement des liens de parenté manifeste avec ceux qui en sont sortis, puisqu'ils offrent l'hymne de saint Eugène à la suite des

(1) P. Halloix, S. J., S. Dionysii Areopag. vita, c. 21. Migne, *Patrolog. græc.*, t. IV, p. 832. « Istum hymnum depromptum e sacro Dionysiani cænobii armario hic proferimus. »

(2) Hugues Ménard, *de Unico S. Dionysio diatriba*, c. xviii, p. [illegible] et suiv. — Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 196.

[redacted]

Aréopagitiques de l'abbé. Hugues Ménard ne fixe pas la date de ces manuscrits ; mais nous affirmons que cette hymne n'a pu être connue au monastère de Saint-Germain des Prés qu'après la mort d'Usuard en 897; autrement, il faut avouer qu'elle n'y jouissait pas d'une grande considération, sans cela Usuard (1), chargé, à son retour d'Espagne, par Charles le Chauve, de composer un martyrologe, ne se serait point prononcé d'une façon si nette dans le sens du vieux Martyrologe romain, contre la confusion de saint Denys d'Athènes avec saint Denys de Paris.

Noël Alexandre partage l'avis d'Hugues Usuard, « qui, dit-il (2), a fourni les preuves de l'authenticité de cette hymne. » Et il se dispense de les rappeler. De nos jours, l'hymne de saint Eugène de Tolède a rencontré de nouveaux défenseurs de son authenticité, et nous sommes avertis qu'elle se trouve dans un manuscrit dix fois séculaire de la bibliothèque impériale (3), c'est-à-dire remontant au siècle même d'Hilduin. Ce chant sacré nous présente saint Denys non plus seulement comme envoyé dans la Gaule par le pape saint Clément, mais encore comme membre de l'aréopage, disciple de saint Paul et premier évêque d'Athènes. « Habitants du ciel, s'écrie le poëte, chan-

(1) Nous ne cachons pas l'impression défavorable que nous causent, à l'endroit de cette hymne, le silence d'Usuard et son sentiment opposé à l'aréopagitisme. Ce religieux du monastère de Saint-Germain des Prés, après ses voyages en Espagne où il était allé chercher des reliques, après sa vie entière consacrée à l'étude de l'hagiographie, employa dans le silence de sa cellule, à Paris, ses loisirs à la rédaction de son Martyrologe. Dans notre article suivant nous reviendrons sur l'autorité de son témoignage dans la question des origines de l'Église de Paris.

(2) Natalis Alexander, Dissert. XVI in Hist. sæcul. I.

(3) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, 202.

tez ! applaudissez à la joie de la terre qu'illumine en ce jour la grâce d'en haut.

« Aujourd'hui, la foi vive du martyr et la vie sainte du pontife ont valu à l'illustre Denys les palmes de la victoire.

« Denys (1), le sage, était d'Athènes et de l'aréopage : perle brillante maintenant attachée à la couronne du roi des cieux.

« A la voix de Paul, il devient un modèle pour les chrétiens; il bat en brèche l'idolâtrie dont il avait été le rempart.

« La Grèce fut éclairée par la merveilleuse science de son évêque; ensuite il quitta sa patrie pour venir à Rome.

« Clément (2), le pontife romain, l'envoya en Gaule; comme le soleil à son midi, il y brilla par l'éclat de ses miracles et de sa prédication.

« Il vainquit le démon, fit élever des autels au vrai Dieu; après les plus cruels tourments, il eut la tête tranchée et monta au ciel.

« Salut, ô père qui montez aux cieux, salut ! Vous abaissez sur nous vos regards miséricordieux, et par votre présence vous couronnez cette fête annuelle.

(1) Areopago Athenæ,
Regis sumpsit diadema
Cœlestis, gemmam fulgidam,
Dionysium sophistam.

(2) Clemente Romæ præsule
Jubente, venit Galliam ;
Cui jubar solis splendidi
Illuxit signis, famine.

Voir aux pièces justificatives le texte entier de l'hymne, XI.

[redacted]

« Offrez, généreux pontife, offrez à Dieu nos larmes avec nos prières ; martyr du Christ, affermissez notre foi et corrigez nos mœurs.

« Guidez sur la mer de ce monde nos fragiles nacelles, et lorsque nous sortirons de ce corps, recevez-nous avec bonté.

« Là-haut, que nous chantions éternellement avec vous : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Nous demandons à ceux que la découverte de ce manuscrit transporte d'allégresse, en leur tenant lieu de démonstration (1), pour quelle raison attribuer cet ancien chant, trouvé dans une bibliothèque à Paris, à un évêque espagnol, Eugène III, mort à Tolède en 660, sans autre fondement que le titre vague (2) qui lui est donné par quelques manuscrits ? Quand ces copies, que l'on vante si fort, seraient du neuvième siècle, ce qui n'est nullement prouvé, qu'est-ce que cela ajouterait à l'authenticité de l'hymne ? Hilduin, qui l'a citée le premier, déclare qu'avant lui elle était cachée et ignorée (3). Il applique d'ailleurs la même recommandation à l'écrit de Visbius en particulier (4), et

(1) Hugues Ménard, *de Unico S. Dionysio diatriba*, c. 18, p. 190. — Natalis Alexander, Dissert. xvi in Hist. sæculi i. — Arbellot, *Annales de Philos. chrét.*, juillet 1855. — Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 192.

(2) Les deux manuscrits de Saint-Germain des Prés et de Saint-Père de Chartres, cités par Hugues Ménard, portent ce titre : « Hymnus Eugenii Toletani episcopi de S. Dionysio compositus rythmice. » Celui de la bibliothèque Impériale marqué du n° 2832 est ainsi désigné : « Ymnus Engenii Epi de sco Dionisio. »

(3) Hilduin, Epist. ad Ludov. Pium, VII. « Abdita et negligenter relicta reperimus. »

(4) Id., iv. « Conscriptio Visbii quæ in tomo satis superque abdito Parisiis divino nutu inventa. »

en général à tous les documents (1) qui ont fourni la matière de ses *Aréopagitiques*.

Launoy (2), Sirmond (3), les Bollandistes (4) ont pensé que cette hymne aussi bien que les actes latins de saint Denys, avec les récits légendaires ajoutés dans la suite à la narration primitive, a été composée au monastère, dans le courant du neuvième siècle, au temps où chacun des religieux, suivant l'exemple et l'inspiration de l'abbé, faisait effort pour propager les doctrines aréopagitiques, que couvrait encore de sa haute protection la piété de Louis le Débonnaire. On a pu se scandaliser, s'irriter même de cette supposition de Launoy, de Sirmond, des Bollandistes; mais nous ne voyons pas qu'on ait victorieusement répondu à leurs raisons. Le sens et la composition de l'hymne, surtout dans les dernières strophes (5), indiquent clairement un chant sacré inspiré pour la fête de saint Denys, en un lieu où l'on possédait ses reliques et où sa protection se faisait sentir d'une façon toute spéciale. Les actes latins célébrant dans saint Denys un patron particulier (6), l'hymne

(1) Hilduin, Epist. ad Cathol. de Vita S. Dionys. Areop., I. « Hæc non nostra, nec nova cudimus, sed antiquorum antiqua dicta, de abditis admodum tomis eruimus, et veritatis sinceritate servata, paginis manifestioribus indicimus. »

(2) Joan. Launoii, *Dissert. tres*... Opera omnia, t. II, p. 581.

(3) Jacob. Sirmundi, S. J. *Dissertatio* in qua Dionys. Paris. et Dionys. Areop. discrimen ostenditur, p. 27.

(4) Bolland., t. IV, octob. 9. S. Dionys. Areopag., § VIII, p. 782.

(5)
Ave, Pater, scandens polum;
Ave, Pie, visens solum;
Annua festi munera
Tua sacrans præsentia.

(6) Acta S. Dionysii... « Dum ergo ad peculiaris patroni gesta suscepti officii tendit obsequium. »

[redacted]

qui salue dans le même saint un père dont la présence réjouit la fête, ne trahissent-ils pas une origine commune? L'historien et le poëte n'avaient-ils pas quelques liens de parenté, ou du moins ne vivaient-il pas dans le même milieu, respirant le même air, caressant les mêmes sympathies? Quinze ou vingt ans après l'apparition de l'hymne, le nom de l'auteur, supposé qu'il eût été un instant connu, pouvait parfaitement être tombé dans l'oubli; comme il n'était pas impossible que la renommée eût appris, de ce côté des Pyrénées, qu'un évêque de Tolède du nom d'Eugène avait laissé des poésies sacrées, Hilduin, venant à découvrir cette hymne cachée et oubliée, n'aura trouvé rien de mieux, pour en augmenter la valeur, que de l'attribuer au pontife espagnol, ami des muses de l'Horeb et du Sinaï.

Encore si cette hymne se lisait dans les recueils primitifs des œuvres poétiques d'Eugène III, elle pourrait fournir matière à un argument respectable. Mais il n'en est rien, et le nom de l'auteur du cantique semble passé à l'état de véritable énigme. Hilduin se glorifie d'avoir le premier sorti l'hymne de l'oubli, et il l'attribue à Eugène Ier, disciple de saint Denys (1). M. Darras dit quelque part (2) : « Il s'agit ici d'une hymne d'Eugène II, évêque de Tolède, dont nous parlerons plus loin. » Hugues Ménard le premier la présenta comme l'œuvre d'Eugène III (3), et nous surprenons dans M. Darras cette autre phrase (4) : « Or l'é-

(1) Hilduin, Epist. ad Imp. Ludov. Pium, VII.
(2) *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 83, note.
(3) Hugues Ménard, *De unico S. Dionysio diatriba*, c. 18, p. 191. — Darras, p. 195.
(4) Darras, p. 206.

[redacted]

vêque de Tolède auteur de cette hymne était Eugène III, qui florissait vers l'an 640, et dont nous avons les autres poésies. » C'est pourquoi jamais elle n'a été comprise dans cette collection. « Sirmond, dit M. Darras (1), avait, en 1619, publié une édition des poëmes de saint Eugène de Tolède, dans laquelle ne se trouvait, comme on peut facilement le prévoir, aucune hymne en l'honneur de saint Denys l'Aréopagite. » C'est une insinuation perfide à l'adresse du savant jésuite : d'autres sont plus que lui passés maîtres dans l'art de supprimer ou de mutiler les textes qui les gênent. Sirmond ne rangeait point cette hymne parmi les poésies de Dracontius et d'Eugène III (2), parce que nulle part il ne les voyait rapporter à ce pontife (3); ensuite son édition parut en 1619, et en 1643 seulement Hugues Ménard imagina d'attribuer cette hymne à l'évêque de Tolède Eugène III.

Enfin nous ne craignons pas d'affirmer que si l'on veut jeter un coup d'œil attentif sur les essais poétiques d'Eugène III, il sera facile de se convaincre que cette hymne ne peut être reçue comme un fruit de son inspiration. Le P. Sirmond accuse bien les vers de l'évêque espagnol

(1) Darras, p. 193.

(2) Pour achever d'embrouiller la question, Hugues Ménard l'appelle « Eugenius junior episcopus Toletanus », et M. Darras; traduisant le passage du bénédictin, dit : « Les derniers vers se trouvent parmi les opuscules de saint Eugène II, publiés par le P. Sirmond. » Darras, p. 196. — Ménard, *Diatriba*, p. 190.

(3) Eugenii III, episc. Tolet. opera. *Patrol. lat.*, t. LXXXVII. L'éditeur reproduit deux strophes de l'hymne en l'honneur de saint Denys, et s'exprime ainsi : « Le fragment que nous publions a été cité par Noël Alexandre. Il l'a tiré de Hugues Ménard, qui en a, dit-il, prouvé l'authenticité. » — Darras, p. 194.

d'être lourdement tournés (1) ; mais au moins on y remarque une attention constante à suivre le mètre latin, dont le sentiment ne paraît guère embarrasser l'auteur de l'hymne de saint Denys l'Aréopagite.

Nous ne saurions trop déplorer la perte du missel gallican qu'Hilduin déclare avoir aussi consulté pour la composition de ses *Aréopagitiques*. « Le volume, dit-il (2), était si vieux qu'il s'en allait presque en poussière. » Cette remarque ne nous étonne plus : les témoins que l'abbé de Saint-Denys appelle au service de sa cause ressemblent tous à des ressuscités. Ce missel gallican avait encore été découvert par Hilduin parmi les vieux documents des archives de l'Église de Paris, et un jour l'abbé s'était empressé de le mettre sous les yeux de Louis le Débonnaire (3). Il renfermait deux messes anciennes qui rapportaient les tourments du premier évêque de Paris et de ses compagnons ; mais c'était un abrégé des plus succincts, semblable à ceux qui se lisent dans les messes des autres saints apôtres et martyrs, et rédigé, suivant les expressions d'Hilduin (4), « tant pour fléchir la miséricorde de Dieu que pour exciter la dévotion du peuple. » Puis il ajoute (5) : « Le sens et les paroles du missel s'accordaient

(1) « Crasso filo textos. »

(2) Hilduin, Epist. ad Ludov. imp., IV. « Antiquissimi et nimia pene vetustate consumpti, missales libri continentes missæ ordinem more Gallico. »

(3) Epist. Ludovici imp. ad Hilduinum. « Quæ in tomis vel chartis vetustissimis armarii Parisiacæ Ecclesiæ, sacræ videlicet sedis suæ, prolatis inveneras, et obtutibus Nostræ Serenitatis ostenderas. »

(4) Hilduin, Epist. ad Ludov. imp., IV. « Inter celebrandum ad provocandam divinæ miserationis clementiam, et corda populi ad devotionis studium excitanda. »

(5) Id. « Quarum missarum cantus, sensus et verba, adeo passionis

si bien avec le récit des actes que nous vous avons envoyés, qu'ils trahissaient la main d'un témoin des supplices, dont la véridique histoire avait fourni pour les prières des messes une note commémorative des tourments des saints martyrs. »

Qui donc imagina de disputer à l'oubli et au silence, à la poussière et à la vétusté, ces documents jusque-là inconnus? Qui produisit au grand jour ces noms ignorés, pour accréditer des fictions, pour affirmer des légendes qui flattaient la piété des fidèles en piquant leur curiosité? Comment fut-on amené à marquer du signe de la plus vénérable antiquité les origines de l'Église de Paris? En parlant de l'établissement du christianisme et de l'arrivée des premiers missionnaires dans les Gaules, Grégoire de Tours avait cité le nom de saint Eutrope de Saintes, envoyé, disait-on, par saint Clément (1) : il se contentait de rapporter ce bruit vague, sans en discuter nullement la valeur. Il n'en fallait pas davantage. Aucuns purent trouver qu'attendre au troisième siècle, c'était remettre un peu tard la prédication de l'Évangile dans le Parisis. A leur avis, la ville où César avait, en l'année 53 avant Jésus-Christ, assemblé les premiers états généraux de la Gaule (2), devait, une des premières, avoir fixé l'at-

eorumdem, quam vobis misimus seriei concordare videntur, ut nulli sit dubium, a teste illorum martyrii, agones eorum fuisse descriptos, et ex ipsa veraci historia, memoriam tormentorum suorum in præfatis precibus fuisse mandatam. »

(1) Gregorius Turon., *de Gloria Martyrum*, l. I, c. 57. « Eutropius martyr Santonicæ civitatis, a Clemente episcopo fertur directus in Galliam, ab eodem etiam pontificalis ordinis gratia consecratus. »

(2) *Comment. de bello Gallico*, l. VI, c. 3.

[redacted]

tention des apôtres. L'idée vint de faire entrer saint Denys et quelques autres dans la mission de saint Clément, à laquelle semblait appartenir déjà saint Eutrope. On ne remarquait pas que, si ces traditions avaient pu s'appliquer aux fondateurs de l'Église de Paris, de Tours ou de Clermont, Grégoire n'eût pas manqué de les consigner dans ses livres de miracles ou dans son *Histoire des Francs*. Bientôt on trouva que ce n'était pas assez pour la gloire de Paris en particulier, de ne saluer dans son premier évêque qu'un saint Denys envoyé par saint Clément. Cela se passait au premier siècle, et le nom de Denys était fort commun dans l'histoire de l'antiquité chrétienne. Le plus illustre était sans contredit saint Denys d'Athènes, le juge de l'aréopage, le converti de saint Paul, le disciple du grand apôtre : son souvenir frappa les esprits et s'empara des imaginations. On n'hésita pas à le disputer à la Grèce pour l'attacher à la Gaule, à l'enlever d'Athènes pour le fixer à Paris.

Virgile a fait dire à l'un de ces personnages :

Quidquid id est, timeo Danaos et dona ferentes.

Ce vers du poëte latin s'applique avec plus de vérité qu'on ne pourrait le croire de prime abord à l'invention de l'aréopagitisme. Interrogeons les rapports que les Grecs de Constantinople eurent avec les Francs depuis l'avénement des Carlovingiens. Dès l'année 767, les exploits éclatants de Pepin le Bref en Italie avaient excité l'admiration de la cour d'Orient, et Constantin Copronyme demandait pour son fils Léon la main de Gisèle, la fille du fondateur de la dynastie carlovingienne. Sur le refus de Pepin, l'em-

pereur fit épouser au jeune prince la fameuse Irène.

Charlemagne monta sur le trône laissé vacant par la mort de son père, et bientôt il remplissait le monde du bruit de ses exploits. Pendant que l'Occident le comparait à César, les peuples de l'Orient le plaçaient au rang de Ninus et Sésostris, de Cyrus et d'Alexandre. Les Grecs avaient rêvé de confisquer à leur profit la fortune du monarque franc : ils voulaient aux rayons de sa gloire ranimer leur vie éteinte, réchauffer leur vieillesse décrépite; ils comptaient sur son glaive victorieux pour relever et raffermir le Bas-Empire. Leurs députés arrivèrent à la cour de Charlemagne avec des titres, des présents, des propositions de mariage, d'abord pour l'union de Constantin VI avec la princesse Rotrade, ensuite pour celle de l'empereur et de l'impératrice Irène. Nos ancêtres étaient parfois aussi courtois que nous; ils ne se laissèrent pas vaincre en politesse. La mode fut tout à coup aux Grecs; la piété elle-même dut prendre un tour hellénique, et en attendant l'alliance des grands sur la terre, on associa les saints dans le ciel. Saint Denys de Paris ne fut plus que saint Denys de l'aréopage.

Les Grecs chargés de ces différentes missions ne trouvèrent à Paris rien qui fût comparable en puissance et en richesse au monastère de Saint-Denys. Les abbés exerçaient une grande influence à la cour. Tout entiers au succès de leurs négociations, les députés de Constantinople ne négligèrent aucun moyen de gagner à leur cause d'aussi puissants avocats. Si l'on en croit Hilduin (1), le patriarche

(1) Epist. ad Ludov. imp. « Quod et Tharasius patriarcha Constantinopolitanus per legatos suos sollicite inquisivit, et ita se rem habere

[redacted]

saint Taraise, qui monta sur le siége de Constantinople en 784, ayant entendu dire que saint Denys l'Aréopagite avait quitté le siége d'Athènes pour s'en aller à Rome et remplir dans les Gaules un glorieux apostolat couronné par le martyre, s'était enquis par ses légats de la vérité du fait, et qu'après s'en être convaincu, il avait rendu à Athènes le titre de métropole qui lui avait été auparavant enlevé. Cet acte singulier ne nous est connu que par le témoignage toujours suspect d'Hilduin; il tendrait à prouver qu'à cette époque on s'occupait déjà de confondre en un seul saint Denys de Paris et saint Denys d'Athènes.

Ce fut aussi sous le règne des premiers Carlovingiens que Rome eut avec la cour de France des relations plus fréquentes et plus intimes : les abbés de Saint-Denys en furent longtemps les principaux médiateurs. Le pape Étienne II fit un long séjour à l'abbaye en 754, et s'y trouva miraculeusement guéri par l'intercession de saint Denys. Les lettres où le souverain pontife atteste lui-même le fait ne renferment pas un mot qui favorise le sentiment d'Hilduin.

Que chacun examine et prononce (1) :

« Etienne, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu.

« On ne doit jamais exalter ses mérites ; mais il ne faut pas non plus taire les œuvres de Dieu. Nous devons au contraire faire connaître ce que Dieu opère en nous par ses saints, conformément au conseil que l'ange donnait à Tobie.

certus, eamdem Atheniensium civitatem pallio archiepiscopali, quod jam ex eo diuturno tempore, orta quadam contentione, subtractum fuerat, redonavit, et synodali consensu, Metropolis auctoritate, qua ante functa fuerat, honoravit. »

(1) Sirmond, *Concil, ant. Gall.*, t. II, p. 13.

[redacted]

« Un roi cruel et impie, nommé Astolfe, ayant opprimé la sainte Église, je me suis réfugié en France, auprès du très-bon seigneur Pepin, roi très-chrétien et fidèle à saint Pierre. Je demeurai quelque temps sur le territoire de Paris, au monastère du bienheureux Denys, martyr de Jésus-Christ, et j'y fus atteint d'une maladie mortelle. Lorsque les médecins désespéraient de me guérir, je me fis transporter dans l'église du bienheureux martyr, au-dessous des cloches. Pendant que je priais, je vis le bon pasteur saint Pierre et le maître des nations, saint Paul. Je les reconnus aux traits qu'on leur donne sur leurs images.

« A droite de saint Pierre se tenait saint Denys, trois fois bienheureux. Sa taille était plus haute et plus élancée, son visage d'une grande beauté; il avait les cheveux blancs, une tunique blanche bordée de pourpre, et un manteau de pourpre parsemé d'étoiles d'or. Une douce joie rayonnait sur le visage des trois saints, et ils s'entretenaient ensemble. Saint Pierre, le bon pasteur, disait : « Voilà notre « frère qui demande la santé. — Il sera bientôt guéri », répondit saint Paul. Puis il s'approcha de saint Denys avec beaucoup d'amabilité, et lui mit la main sur le cœur en regardant saint Pierre. Celui-ci dit gaiement à saint Denys : « C'est ta grâce qui doit le guérir. » Aussitôt le bienheureux Denys, ayant dans ses mains un encensoir et une palme, s'approcha de moi, accompagné d'un prêtre et d'un diacre qui s'étaient tenus un peu à l'écart, et il me dit : « La paix soit avec toi, mon frère; ne crains rien, tu « ne mourras pas avant de retourner à ton siége. Lève-toi, « tu es guéri. Dédie cet autel en l'honneur de Dieu et de ses

[redacted]

« apôtres Pierre et Paul que tu vois ici, et ensuite, célèbre « des messes d'actions de grâces. » En même temps, une grande clarté et une odeur délicieuse remplirent l'église. Je me levai entièrement guéri, et je me mis en devoir d'accomplir ce qui m'avait été ordonné. Ceux qui étaient là disaient que j'avais le délire. C'est pourquoi je leur racontai, ainsi qu'au roi et aux seigneurs de la cour, ce qui venait de m'arriver. Je remplis ensuite les ordres que j'avais reçus. Que Dieu soit béni. »

Le pape retourna à Rome, emportant des reliques de saint Denys, et il commença les constructions d'un monastère que Paul Ier, son frère et son successeur, termina et consacra sous le nom de saint Denys, après l'avoir remis entre les mains de moines grecs. De là vint à cette maison le nom d'école grecque (1), et ce rapprochement a paru fournir à quelques auteurs un signe manifeste que la Grèce était regardée comme la patrie de saint Denys de Paris. Rien n'est pourtant moins clair et surtout moins plausible, car Félibien, rapportant ces faits, dit (2) : « Anastase parle de ce monastère et déclare qu'il était dédié sous le nom de saint Étienne, pape et martyr, et de saint Sylvestre, pape et confesseur, sans mot dire de saint Denys. »

M. Darras va jusqu'à prétendre que la tradition aréopagitique se retrouve dans la correspondance du pape Étienne II avec Pepin le Bref (3). C'est là une assertion gratuite que nous voudrions voir appuyer sur des textes

(1) « Schola Græcorum. »

(2) *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, t. II, p. 50.

(3) *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 221. Il s'agit sans aucun doute du pape Etienne II, et non d'Etienne III, comme l'écrit M. Darras ainsi que Félibien.

[redacted]

prouvant que la correspondance renferme vraiment ce que l'on veut y mettre. En 757, le pape Paul I[er] envoyait à Pepin le Bref les livres attribués à saint Denys l'Aréopagite (1). Vingt ans après, le pape Adrien I[er], pour témoigner sa reconnaissance à Fulrad, abbé de Saint-Denys, lui offrit en présent la collection des mêmes ouvrages. A vrai dire, ce ne sont là que des indices dont la faiblesse ne saurait même être discutée.

Verrons-nous du moins apparaître un appui plus ferme de l'aréopagitisme dans la passion de saint Denys, désignée sous le nom de Martyrion et attribuée par les uns au patriarche de Constantinople saint Méthode, par les autres à un écrivain grec du nom de Métrodore ? Ce récit, dit-on, aurait été rédigé vers l'an 815, et il n'est pas indigne de fixer notre attention pour l'estime en laquelle affectent de le tenir ceux qui ne veulent reconnaître qu'un seul Denys. Saint Méthode fut envoyé à Rome vers l'an 810, en qualité d'apocrisiaire de la cour d'Orient, et après y avoir passé quelques années, il se vit appeler au siége patriarcal de Constantinople, qu'il occupa jusqu'à sa mort en 846. Sa sainteté brilla d'un plus vif éclat, grâce au courage avec lequel il souffrit persécution pour la cause des saintes images.

Saint Méthode est-il l'auteur du Martyrion dont le texte grec figure dans la collection des œuvres de saint Denys (2), ou bien a-t-on confondu cette pièce avec un autre de ses

(1) Epist. Pauli I ad Pippinum regem. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XCVIII, p. 158. — Darras, p. 165.

(2) Les Bollandistes n'admettent pas que le Martyrion soit l'œuvre de saint Méthode. T. IV, octob. 9. S. Dionys. Areop., IV §, p. 709.

écrits perdu aujourd'hui, ou même cette relation distincte de la sienne doit-elle être rapportée à un autre auteur? C'est ce qui ne saurait avoir à nos yeux qu'une importance très-secondaire. Une chose seule mérite examen et demande à être constatée. La voici. Le Martyrion n'est dans son ensemble qu'une insipide amplification des actes latins de saint Denys de Paris, car les détails qu'il ajoute à l'ancienne passion n'en augmentent certainement ni la valeur littéraire, ni l'intérêt historique.

Pour couper court à toute réplique et prouver que ce n'est point là un document original, il ne suffit pas de rappeler les témoignages d'Hilduin et d'Hincmar : celui-là disait en 837 : « Les historiens grecs n'ont rien écrit sur la fin de saint Denys l'Aréopagite, parce que, vu la distance, ils avaient complétement ignoré sa mission dans les Gaules. » Celui-ci écrivait en 876 : « Le martyre de saint Denys et de ses compagnons parvint d'abord à la connaissance des Latins, qui le racontèrent ensuite aux Grecs. » Que l'on prenne seulement la peine de lire avec quelque attention les pages du Martyrion. Cette relation reproduit, copiées textuellement, presque toutes les phrases des anciens actes. C'est la même description de Paris, le même éloge de son fleuve et de ses campagnes, le même récit des travaux apostoliques du pontife, de ses succès, de la construction d'une basilique, de l'ordination des ministres de divers ordres, la même peinture des Germains avec leur humeur sauvage, le même ordre de réflexions semées deçà, delà, dans la narration. « Des hommes sans armes triomphent de gens armés. » — « La Germanie, malgré son caractère farouche, s'empresse de se soumettre au joug du Christ. »

— « Les idoles étaient brisées par ceux qui les avaient fabriquées. » — « Le parti du démon pleurait sa défaite. » — « L'Église victorieuse triomphait avec la légion des fidèles (1). » Et vingt autres phrases littéralement rapportées.

Nous ne pouvons multiplier ici ces citations du Martyrion; mais nous avons voulu les rapprocher des anciens actes latins; nous joignons en regard les passages qui correspondent dans une autre relation regardée comme apocryphe et traitée de fable par les Bollandistes. Est-ce pour cette raison qu'ils sont cités avec les plus grands éloges?

(1) Nous mettons en parallèle sous les yeux de nos lecteurs les textes des anciens actes, du Martyrion et d'une autre relation déclarée fabuleuse par les Bollandistes, t. IV, octob. 9. S. Dionys. Areopag., p. [illegible]. « Acta fabulosa S. Dionysio Areopagitæ afficta, auctore anonymo, e codice nostro Fuldensi. »

Actes latins.	Martyrion.	Acta fabulosa.
« Miroque modo inermi viro non valebat plebs armata resistere. »	« Miror autem qui inermibus viris non poterat multitudo armata obsistere. »	« Miroque modo inermibus viris non valebat plebs armata resistere. »
« Se subdebat illi certatim Germaniæ cervicositas, et jugum Christi suave imponi sibi arcta cordis compunctione poscebat. »	« Germania magna regio, quæ ferarum crudelitate et impietate erat prædita, cum subacto compunctoque animo cervicem suam Christi jugo submisisset, ac domita esset, præceptorum fide confirmata gaudebat. »	« Ipsa etiam Germaniæ ferox immanitas, subacta cordis compunctione, colla sua jam Christi jugo domita gaudebat. »
« Ab ipsis quoque destruebantur idola quorum sumptu fuerant et studio fabricata, et invento salutis portu idolorum gaudebant perire naufragia. »	« Dejecerunt simulacra sna quæ ab ipsorum discessu ædificata erant, inventoque portu salutis, partes reliquas naufragii simulacrorum periisse lætabantur. »	« Ab ipsis denique destruebantur idola quorum sumptu fuerant et studio fabricata, et, partu salutis invento, idolorum gaudebant perire naufragia. »
« Lugebat portio victa diaboli, cum dein victrix Ecclesiæ legio triumphabat. »	« Lamentabatur ergo tum pars sublata diaboli, cum victrix Ecclesia fideliumlegione devicit. »	« Lugebat tunc portio victa diaboli, cum de ea victrix Ecclesiæ legio triumpharet. »

[redacted]

par M. Darras, qui a pris la peine, il le dit lui-même (1), « d'en collationner soigneusement quatorze manuscrits », sans arriver à se convaincre qu'il n'avait entre les mains qu'une relation sans valeur, pastiche maladroit des anciens actes. L'épreuve nous paraît décisive : les actes latins rédigés à Saint-Denys, par un religieux de l'abbaye, sous le règne des premiers Carlovingiens, ont fourni, Hilduin et Hincmar en sont témoins, la matière des amplifications grecques et latines imaginées pour développer l'aréopagitisme et assurer son succès. Nous renvoyons aux pièces justificatives le lecteur qui ne s'effrayerait point de continuer la comparaison entre les trois récits (2).

Ne négligeons pas de signaler également les changements ou les modifications glissées par l'auteur du Martyrion dans la rédaction des actes latins. L'exorde, débarrassé d'une partie de ses longueurs, rappelle la résurrection et l'ascension du Sauveur (3), la descente du Saint-Esprit et la prédication des apôtres, en particulier celle de saint Pierre et de saint Paul à Rome, leur martyre, et nous assistons à l'élection immédiate faite par saint Pierre, avant de mourir, de saint Clément pour son successeur dans le gouvernement de l'Église.

Le narrateur s'attache alors à l'histoire de saint Denys, nous le montre converti dans Athènes par saint Paul, sans

(1) *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 109.

(2) Voir aux pièces justificatives, v, xii, xiii.

(3)

Actes latins.	Martyrion.	Acta fabulosa.
« Post Domini nostri Jesu Christi salutiferam passionem, post resurrectionem... »	« Post beatam, gloriosissimamque Domini ac Dei nostri Jesu Christi resurrectionem... »	« Post beatam et gloriosam resurrectionem Domini nostri... »

[redacted]

dire qu'il fût membre de l'aréopage, sans observer qu'il ait été fait évêque d'Athènes. Il vient à Rome après la mort des saints apôtres, et trouve saint Clément tenant la place de saint Pierre à la tête de l'Église. Ici le récit s'allonge pour raconter la mission dans les Gaules, par saint Clément, de saint Denys avec Saturnin, Marcel, Lucien, Rustique et Éleuthère, leur arrivée à Arles, le départ de saint Marcel pour l'Espagne, de saint Lucien pour Beauvais. Les anciens actes latins ne contenaient point ces détails introduits dans le Martyrion avant la venue de saint Denys à Paris, parce que l'on n'avait pas encore songé à faire passer notre apôtre d'Athènes à Rome, puis dans les Gaules, pour le confondre avec l'Aréopagite.

Le Martyrion emprunte le langage même des actes pour dire les travaux apostoliques du premier évêque de Paris; mais il ajoute quelques circonstances particulières au martyre et à la mort du pontife. Domitien, instruit du progrès de l'Évangile dans les Gaules par la parole et les miracles de saint Denys, aurait donné l'ordre de l'amener dans son palais; puis, transporté de fureur, il l'aurait enveloppé dans la peine de mort qu'il prononça contre tous les chrétiens. L'interrogatoire du martyr et son supplice sont présentés avec des développements sans aucun nouveau détail : Denys a la tête tranchée, et les chrétiens témoins de ce spectacle (1) « purent voir des yeux de la foi la langue du confesseur louer Dieu comme si elle eût encore été vi-

(1) Actes latins.

« Ut, amputatis capitibus, adhuc putaretur lingua palpitans Dominum confiteri. »

Martyrion.

« Nam cum corpore, praecisum caput magistri, illis qui fide vivere poterant, cum lingua Dominum confiteri, ut vivum et progrediens, vdebatur. »



rante. » Cela ne suffit plus à l'auteur du Martyrion : il s'arrête à quelques réflexions et nous montre tout à coup « le cadavre de saint Denys se relevant, prenant de sa bienheureuse main sa tête séparée par le glaive, l'entourer de son bras, et la porter du haut de la colline l'espace de deux mille pas (1). »

Ce prodige était jusque-là demeuré inconnu : ni saint Grégoire de Tours, ni l'auteur des anciens actes ne l'avaient proposé à l'admiration des fidèles; aucun récit n'y faisait allusion. Désormais toutes les légendes de saint Denys ne manqueront pas de s'enrichir de cette merveilleuse découverte.

Nous retrouvons ensuite la narration des actes, avec les mêmes expressions employées pour raconter la sépulture des martyrs (2) et les miracles obtenus sur leur tombeau par leur puissante intercession.

Quelle autorité la critique historique peut-elle attribuer à un document de ce genre? Que ce Martyrion, vie ou pas-

(1) « Etenim beata manu sua caput ex corpore a nefariis hominibus gladio præcisum sumpsit, et suspensum brachio amplexus est, atque a collis vertice duo milliaria plena forti animo pedibus ingrediens portavit. »

(2) Actes latins.

« Metuentes igitur percussores ne conversi populi fidelissima probataque devotio sanctorum corpora profutura sibi, et reliquias ad patrocinium tumularent, elegerunt undis Sequanæ, profundisque gurgitibus martyrum corpora perdenda committere, quæ imposita navibus ad prævisum jubentur gurgitem destinari. »

Martyrion.

« Impii ergo homines illi veriti rursus ne forte fide probata populus conveniens, optabilia corpora Rustici et Eleutherii præsidii atque auxilii sui causa in sepulcris tumulisque conderet, ea in naviculam imposita de omnium consilio in profundum fluminis dejicere conantur. »

Acta fabulosa.

« Beatorum igitur Rustici et Eleutherii metuentes impii, ne conversi populi fidelissima probataque devotione corpora profutura sibi ad patrocinium tumulata consecrarent, inito consilio, imposita navibus in profundissimo decreverunt gurgite demergi. »

[redacted]

sion de saint Denys, ait été rédigé à Constantinople ou à Rome, qu'importe? Le nom de saint Méthode, sous le couvert duquel ce récit nous est présenté, lui communiquera-t-il une valeur qu'il n'a point par lui-même? Qui ne voit de suite que les éléments de cet ouvrage ont été envoyés de Paris au commencement du neuvième siècle, les anciens actes, par exemple, et les contestations du missel gallican, avec les commentaires ajoutés pour offrir un aliment à l'amour du merveilleux?

Les renseignements qui servaient à la confusion des deux saints Denys ne pouvaient avoir été fournis par l'Orient : Hilduin et Hincmar déclarent formellement que les actions de saint Denys sont arrivées à la connaissance des Grecs par les Latins.

Tous ces efforts tendaient sinon à rompre le cours des vraies traditions de Rome et de la Gaule, du moins à les faire remonter vers une source plus ancienne et plus vénérable. Ainsi se préparait peu à peu la composition des *Aréopagitiques*, que Louis le Débonnaire devait accueillir avec une confiance d'autant plus entière qu'il professait pour l'apôtre de Paris les sentiments de la plus vive dévotion. L'an 827, Michel le Bègue envoyait une ambassade au fils de Charlemagne, et l'empereur grec avait chargé l'économe de l'Eglise de Constantinople de lui offrir en présent un exemplaire des œuvres de saint Denys l'Aréopagite. Certes nul don ne pouvait être plus agréable au pieux monarque; il voulut aussitôt que ces écrits vénérés fussent portés à l'abbaye. On les plaça sur l'autel, et Hilduin assurait à l'empereur que (1), la nuit suivante, le

(1) Epist. ad Ludov. imperat., IV. « Quod donum devotioni nostræ

[redacted]

saint martyr avait manifesté sa puissance : dix-neuf malades s'étaient trouvés guéris par son intercession.

Cependant l'abbé de Saint-Denys n'en était pas pour cela un sujet plus fidèle. Nous n'avons point à faire son panégyrique (1), nous ne lui devons que la vérité. Peu de temps après ce que nous venons de rapporter commencèrent pour Louis le Débonnaire les jours mauvais et la série des tristes événements qui devaient le priver de son autorité et lui ravir sa liberté. Hilduin comptait parmi les principaux chefs de cette odieuse conspiration. « Un zèle indiscret, dit Félibien (2) en des termes fort adoucis, l'avait jeté trop précipitamment du côté des enfants révoltés contre leur père. » C'est pourquoi, lorsque Louis eut recouvré sa puissance avec le trône dont ses fils l'avaient déclaré déchu, l'abbé de Saint-Denys fut exilé en Saxe, au monastère de la Nouvelle-Corbie. Il y resta quelques mois seulement, car son disciple, le célèbre Hincmar, gagna par son habile médiation le débonnaire empereur, qui se hâta de rappeler Hilduin, lui permit de reprendre l'administration de son abbaye, et lui rendit encore toutes ses bonnes grâces. Comme le prince croyait devoir à la protection spéciale de saint Denys la fin de ses malheurs et le rétablissement de son autorité, il donna ordre à Hilduin d'élever à la gloire de son illustre protecteur un monument de sa reconnaissance et de sa piété. Tel est l'objet de la

ac si cœlitus allatum, adeo divina est gratia prosecuta, ut in eadem nocte decem et novem nominatissimæ virtutes in ægrotorum sanatione variarum infirmitatum... Christus Dominus sit operari dignatus. »

(1) M. Darras s'est chargé de ce soin, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 140.

(2) *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, l. II, p. 69.

[redacted]

lettre que l'empereur adressait à l'abbé de Saint-Denys en l'année 836 (1).

Il rappelle les bienfaits que les rois de France ses prédécesseurs, Dagobert, Charles-Martel, Pepin, Charlemagne attribuaient à l'intercession de saint Denys, puis il écrit: « Nous aussi nous avons en diverses circonstances ressenti les heureux effets de sa protection, surtout dans les vicissitudes que nous venons de traverser. Dieu nous avait, dans la justice de ses jugements, nous le confessons, visité par la tribulation ; puis il a étendu sur nous le sceptre de sa miséricorde, et il nous a conduit au pied de l'autel de saint Denys. Là, par les mérites et l'intercession de cet illustre patron, nous avons été rétabli sur notre trône; un jugement solennel et l'autorité des évêques nous ont rendu les insignes du pouvoir, et nous nous sentons chaque jour comblé de célestes faveurs.

« C'est pourquoi, vénérable serviteur de notre auguste maître saint Denys, nous vous demandons de recueillir tout ce qui le concerne. Interrogez les auteurs grecs et les livres qu'il a lui-même composés dans sa langue maternelle, et qui ont été traduits dans la nôtre, selon nos ordres, par vos soins éclairés. N'oubliez pas ce qui se trouve déjà dans les écrits des Latins ; consultez surtout les actes de son martyre et les vieux volumes que vous avez découverts dans les archives de l'Église de Paris : vous nous les avez un jour mis sous les yeux. Rassemblez tout cela en un seul ouvrage suivant l'ordre des faits et des temps.

(1) Le texte de cette lettre ainsi que la réponse de l'abbé Hilduin ont, dans la question de l'aréopagitisme, une trop grande importance pour que nous ne les rapportions pas aux pièces justificatives, VIII, 1°.

it écrit d'un style uniforme, pour présenter un omplet de l'histoire de notre saint, agréable aux les plus indifférents et les moins instruits, et utile lification de tous les fidèles.

ès cela, réunissez dans un autre volume distinct ıier, le récit de la vision du bienheureux pape dans l'église de Saint-Denys, tel qu'il a été écri dictée du pontife; ajoutez les faits qui s'y rat- et joignez-y encore les hymnes que vous possédez neur du saint martyr, ainsi que l'office des matines e. Vous ferez remettre, ou bien vous nous présen- us-même, le plus tôt possible, les deux volumes ıs avec soin. Ils seront pour nous le gage le plus : de la présence de notre bien-aimé protecteur, si, part que nous soyons, nous pouvons nous entre- lui avec lui, de ses actions, dans nos prières, nos ıtions et nos lectures. »

ın répondit à cette lettre en composant les *Aréopa-* « Comme il avait, dit Félibien (1), un fort grand r tout ce qu'il croyait capable d'honorer le patron abbaye, aucun ordre ne pouvait lui être plus :. » L'attente de l'empereur ne fut pas de longue Jn an après, en 837, il recevait l'ouvrage.

réopagitiques (2) renferment la lettre de l'empe- réponse d'Hilduin, une sorte de préface adressée es chrétiens, puis l'histoire de saint Denys, les attribuées à Fortunat et saint Eugène de Tolède;

toire de l'abbaye de Saint-Denys, l. ɪɪ, p. 74.

Areopagitiques se trouvent dans la collection des vies de Surius, au 9 octobre. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CVI.

[redacted]

le recueil se termine par le récit de la vision du pape Étienne II.

La lettre d'Hilduin à Louis le Débonnaire est sans contredit la partie la plus importante des *Aréopagitiques* (1) : c'est l'apologie de l'œuvre et la justification des pièces qui la composent (2). L'auteur laisse d'abord éclater la joie qu'il éprouve à remplir en pareille circonstance les volontés de l'empereur, et il poursuit : « Vous nous demandez de recueillir tout ce qui, dans les écrits des Grecs et des Latins, se rattache à la vie jusqu'ici peu connue de saint Denys notre patron ; de rassembler tous ces documents dans un seul ouvrage, et de vous le remettre le plus tôt possible. Afin de ne point retarder l'accomplissement de votre pieux désir, et aussi pour nous acquitter d'un devoir sacré, nous prendrons les pièces qu'un rapide coup d'œil à travers nos souvenirs rappellera à notre mémoire, et nous les ferons transcrire par la main alerte de quelques copistes (3). Votre Sagesse voudra bien, dans un travail entrepris par ses ordres, à la louange de notre saint martyr, ne pas considérer la pompe du langage ou l'élégance du style, mais plutôt la vérité exacte et sincère, dans le récit des faits que nous empruntons aux annales de l'antiquité...

« La noblesse de la naissance de saint Denys, l'éclat

(1) Voir cette lettre aux pièces justificatives, VIII, 2°.

(2) Nous avons discuté au commencement de cet article la valeur de chacun de ces documents qui servent si mal, au dire des Bollandistes, la cause de l'aréopagitisme.

(3) Hilduin, Epist. ad Ludov. imp. II. « Quantum connivit brevitas temporis, quidquid ori suggesserit memoria citæ recordationis, favente Domino, velociter scribentium committemus notariorum articulis. »

[redacted]

de la magistrature qu'il exerça dans Athènes, nous sont attestés par les Actes des apôtres, par d'autres histoires et par la tradition des siècles passés. Nous avons surtout la relation d'Aristarque (1), chronographe grec, qui dans sa lettre au primicier Onésiphore, parlant d'Athènes et des travaux des apôtres dans cette ville, raconte la naissance de saint Denys, son éducation, les circonstances et la date de sa conversion, son ordination, ses prédications, le choix d'un autre évêque pour tenir sa place, son départ et son arrivée à Rome. Nous vous adressons la traduction de cettre lettre dont nous gardons le texte grec à la disposition des curieux qui voudraient le consulter.

« Le voyage de saint Denys à Héliopolis avant sa conversion, pour étudier l'astrologie; l'éclipse qu'il y observa avec son compagnon Apollophane, au moment de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ; son âge, il comptait alors vingt-cinq ans, tout cela, je l'ai pris dans ses lettres à l'évêque de Smyrne saint Polycarpe, et à son ami Apollophane. Le fait de sa conversion avec Damaris sa femme, cité dans les Actes des apôtres, est confirmé par le dialogue de Basile et de Jean (l. IV, c. 5). Saint Ambroise, dans sa lettre à l'Église de Verceil, nomme aussi Damaris comme la femme de saint Denys.

« Les livres qu'il a composés dans sa langue maternelle, le nom des personnes qui les avaient demandés, les renseignements qu'ils fournissent, peuvent être connus

(1) Hilduin, id. III. « Maxime ex historia Aristarchi Græcorum chronographi, qui in epistola ad Onesiphorum primicerium, de Athenæ civitatis et gestis ibidem apostolorum temporibus scribens, ortum prosapiæ et doctrinam ejus... subrogationem etiam episcopi loco suo, et adventum illius Romam, ordinabiliter narrat. »

[redacted]

et jugés à la lecture qu'il est facile d'en prendre, grâce à vous, par la traduction déposée dans nos archives. Le texte authentique de ces livres écrits en grec nous fut remis la veille de la fête de saint Denys, lorsque l'économe de l'Église de Constantinople et les autres ambassadeurs de l'empereur Michel se présentèrent à vous au palais de Compiègne.

« La mission de saint Denys par saint Clément, qui lui confia le soin de prêcher l'Évangile dans les Gaules ; les détails de son martyre ; le miracle qui suivit sa mort quand, au milieu des anges qui venaient lui rendre les derniers devoirs, il porta lui-même dans ses mains sa tête coupée par les bourreaux ; le nom de Catulla, la pieuse femme qui fit inhumer les restes des saints martyrs, tout cela est rapporté au livre très-ancien de la *Passion de saint Denys*, et surtout dans l'écrit de Visbius, naguère retrouvé, par une faveur divine, dans un volume tout à fait ignoré des archives de Paris (1). Entre autres choses mémorables, cette pièce contient les paroles que Notre-Seigneur Jésus-Christ adressa, dans une vision, à saint Denys, pendant la célébration des saints mystères, en présence des fidèles assemblés.

« Ces faits sont confirmés par les missels anciens, dont on se servait en Gaule depuis l'établissement du christia-

(1) Hilduin, id. IV : « Quoniam autem beatus Clemens huc eum, videlicet in Gallorum gentem direxerat, et qualiter per martyrii palmam diversissimis et crudelissimis afflictus suppliciis, ad Christum pervenerit, et quomodo caput proprium detulerit, et quo ordine a Catulla sit sepultus, libellus antiquissimus passionis ejusdem explanat, præcipue tamen conscriptio Visbii quæ in tomo satis superque abdito Parisiis divino nutu invento... continere dignoscitur. »

[redacted]

nisme, jusqu'à ce que l'on ait adopté le rit romain. Ces missels, presque consumés par le temps, renferment deux messes de saint Denys (1) pour implorer la miséricorde de Dieu et exciter la piété des fidèles; le célébrant rappelle d'un façon très-sommaire les supplices des saints martyrs et de ses compagnons (2), comme aux autres messes des apôtres et des martyrs dont les actes nous sont le mieux connus. Ces messes s'accordent si bien avec la passion de nos saints martyrs, que la relation de leurs derniers combats a dû être écrite par des témoins oculaires, et que de ce récit véridique le souvenir de leurs tourments a été transporté dans les prières de la liturgie.

« L'autorité de ces missels est fort respectable; les lettres des papes Innocent, Gélase, Grégoire, exhortant les évêques des Gaules à inaugurer dans leurs Églises la liturgie romaine, nous apprennent qu'à l'époque où ces pontifes écrivaient, les missels gallicans étaient déjà très-anciens, et les messes qu'ils contenaient furent remplacées par d'autres où ne se trouvait plus l'abrégé de la passion de nos martyrs. Nous acceptons d'autant plus volontiers

(1) Hilduin, id. IV. « Cui adstipulari videntur antiquissimi, et nimia pene vetustate consumpti, missales libri continentes missæ ordinem more Gallico. »

(2) Hilduin, id. IV. « In quibus voluminibus habentur duæ missæ, quæ sic inter celebrandum... tormenta martyrum sociorumque ejus succincte commemorant, sicut et reliquæ missæ ibidem scriptæ, aliorum apostolorum vel martyrum, quorum passiones habentur notissimæ, decantant. » — Ce que M. Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 151, traduit ainsi : « Ces volumes, presque consumés par le temps, renferment deux messes de saint Denys qui rappellent les supplices du saint martyr et les circonstances de sa passion, avec le même détail que pour les apôtres et les martyrs dont les actes nous sont le mieux connus. » Que faut-il penser de cette version ?

[redacted]

ce témoignage de l'antiquité des messes gallicanes, qu'à notre avis leur institution remonte à une époque très-rapprochée du martyre de saint Denys.

« Que nul ne se scandalise en voyant saint Denys et ses successeurs établir dans les Gaules une liturgie différente du rit romain; ils ne l'ont fait qu'avec le consentement de l'Église romaine, et les lettres des papes dont nous venons de parler le prouvent suffisamment. Il ne faut point s'étonner davantage si nous possédons encore une hymne de saint Eugène de Tolède en l'honneur de saint Denys (1), quand il nous reste si peu de monuments de cette époque...

« Aucune histoire, observe Hilduin, ne peut ni ne doit être approuvée qu'elle n'ait été composée sur des documents véridiques et surtout orthodoxes. C'est pourquoi nous tenons la relation que nous venons de composer sur notre illustre martyr comme plus digne de foi que tout ce qui est raconté çà et là sur les saints, sans nom d'auteur. Ce que nous avons assemblé sur saint Denys est extrait des anciens monuments conservés dans les archives de Paris (2). »

Hilduin cite encore, parmi les pièces qu'il a consultées, l'hymne du docte et pieux Fortunat à la louange de saint Denys (3), et rapportant au pape Clément la mission

(1) Hilduin, id. VII. « Nec mirari quis poterit cur hymnum sancti Eugenii Toletani de beato Dionysio habemus. »

(2) Hilduin, id. XII. « Et ideo certius tenenda sunt quæ modo de hoc eximio martyre collecta conscribimus, quam illa quæ de quolibet alio sancto sine auctoris nomine passim scripta relegimus; præsertim cum hæc quæ scribimus, de antiquariorum antiqua scriptura sint, velut ex prato non Parisiaco, sed Paradisiaco. »

(3) Hilduin, id. XII. « Cum Fortunatus hymnum rhythmicæ compositionis pulcherrimum de isto gloriosissimo martyre composuerit, in quo

[redacted]

dans les Gaules de notre premier évêque. « Daignez agréer, dit-il en finissant, auguste empereur, ces explications qu'il vous sera facile de compléter plus tard. Nous vous les transmettons fidèlement, que personne ne l'ignore, après les avoir tirées avec une scrupuleuse exactitude des historiens les plus véridiques (1). La vérité pour laquelle saint Denys, le serviteur, l'ami de Dieu, a versé son sang, n'a pas besoin de s'appuyer sur nos mensonges; son témoignage lui suffit, et ceux qu'elle inspire sont toujours ses fidèles témoins. »

M. Darras (2) croit trouver dans le texte même de la lettre de Louis le Débonnaire et dans la réponse d'Hilduin « des preuves intrinsèques établissant invinciblement, dit-il, que la croyance à l'aréopagitisme existait avant Hilduin, qu'elle ne fut pas et ne put être son invention personnelle. » Ces preuves ne nous ont pas convaincu. Elles se résument en ceci : Louis le Débonnaire écrit à Hilduin de réunir tout ce qui a trait à la vie de saint Denys, dans les livres que le saint composa dans sa langue maternelle. « Si l'empereur, dit M. Darras (3), entend désigner par là les ouvrages de l'Aréopagite, il devient évident qu'avant toutes les recherches d'Hilduin, Louis le Débonnaire croyait déjà à l'aréopagitisme, puisqu'il indique ces livres comme la source où l'on devait puiser, pour avoir des ren-

commemorat eum a beato Clemente destinatum, sicut in Latinorum paginis didicit. »

(1) Hilduin, id. XVI. « Hæc fideliter vestræ dominationi dirigimus, veraciter ex veracibus historiographis et historiarum paginis colligere procuravimus. »

(2) *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 157.

(3) Id., p. 160.

[redacted]

seignements authentiques sur la vie de saint Denys de Paris. » M. Darras ne s'exagère-t-il pas encore sa découverte? Nous admettons parfaitement que Louis le Débonnaire confondait les deux saints Denys avant la publication des *Aréopagitiques;* mais n'avait-il pas appris à le faire à l'école d'Hilduin, au monastère de Saint-Denys? Nous le pensons, et M. Darras ne prouve pas le contraire. Il serait par trop futile d'admettre avec lui que (1) « la croyance à l'aréopagitisme se retrouvait déjà dans les traditions de la dynastie carlovingienne, longtemps avant Louis le Débonnaire », sur ce que de Rome ou de Constantinople, on avait envoyé à la cour de Paris les ouvrages attribués à saint Denys de l'aréopage.

De la lettre adressée par Hilduin aux fidèles de la catholicité nous ne voulons que détacher quelques passages pour montrer les préoccupations de l'abbé de Saint-Denys; il comprend si bien que son opinion va heurter les anciennes traditions sur le premier évêque de Paris, qu'il s'épuise en efforts continuels, mais stériles, pour établir que ce qu'il raconte dans ses *Aréopagitiques* n'est pas nouveau; seulement, qu'on ne le connaissait pas, et qu'il va le révéler. « Pour remplir le vœu de l'empereur, dit-il, et pour accéder au désir de plusieurs personnes, nous entreprenons une lourde tâche : nous voulons, avec l'aide de Jésus-Christ, remettre au grand jour l'histoire de la conversion de saint Denys, sa prédication, son arrivée à Rome, son glorieux martyre, tout cela avec les détails que les écrits des Grecs et les ouvrages des Latins tenaient en grande partie ca-

(1) *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 164.

chés et comme ensevelis dans le silence (1). » Hilduin insiste sur l'intérêt de ces circonstances auparavant inconnues; il appuie sur le mérite de ses découvertes, et il ajoute un peu plus loin : « Ce sont là des choses vraies dites sur saint Denys par des auteurs véridiques; nous ne faisons que les rassembler fidèlement en un seul volume. S'il en est qui se scandalisent de notre peu d'habileté, qu'ils aillent aux monuments anciens. Ce que nous rapportons ne vient pas de nous et n'est pas nouveau; ce sont les vieilles traditions de l'antiquité que nous recueillons dans des volumes parfaitement ignorés, pour les transcrire sur des pages qui se feront mieux connaître (2). »

Ces lettres sont la préface obligée de la vie de saint Denys, qui forme le corps de l'ouvrage, la partie essentielle des *Aréopagitiques*. Dans ce récit, Hilduin présente le résumé de tout ce que renferment les actes anciens, le Martyrion, le chronographe Aristarque et Visbius; les actes surtout ont été si bien pillés, qu'il serait facile de les recomposer en recueillant et en rajustant les phrases détachées, disséminées de çà, de là, mais toujours textuellement reproduites. A ces éléments l'abbé de saint Denys ajoute ce que l'auteur des ouvrages attribués à l'Aréopagite raconte de lui-même, et, à travers la narration, chacun peut reconnaître

(1) Hilduin, Epist. ad Catholicos. « Quæ maxime Græcorum continetur historiis, et quasi sepulta, antiquorum scriniis apud Latinos non modica portione servabatur obtecta, in lucem, Christo juvante, reducerem. » — Voir le texte de la lettre aux pièces justificatives, VIII, 3°.

(2) Hilduin, id. « Vera itaque a veracibus de eo scripta, et simpliciter in unum collecta fideliter relegant, et si nostræ imperitiæ fuerint indignati, ad veterum monumenta recurrant : quia nos non nostra, nec nova cudimus, sed antiquorum antiqua dicta, de abditis admodum tomis eruimus, et veritatis sinceritate servata paginis manifestioribus indicimus. »

aisément de nombreux passages empruntés à la langue liturgique des anciens missels.

Avant que l'on eût adopté en France la forme de la messe romaine, ce qui arriva sous les règnes de Pepin et de Charlemagne, il était d'usage, dans la liturgie gallicane, que le célébrant relevât l'objet de la solennité dans une longue préface appelée contestation; aux jours de fête consacrés aux martyrs, il invitait spécialement le peuple à honorer leurs combats et à célébrer leur triomphe. L'abbé Lebeuf, avec la rare sagacité qui distingue ses études critiques et archéologiques, a comparé la vie de saint Denys l'Aréopagite d'Hilduin avec les contestations des anciens missels publiés par Mabillon (1), surtout dans les messes de saint Saturnin de Toulouse, des saints martyrs de Besançon Ferréol et Ferrucion, de saint Symphorien d'Autun, de saint Maurice, de saint Léger, et il dit (2) : « Vous y trouverez à peu près la même tournure et le même style que dans les phrases suivantes, que j'extrais d'Hilduin. Le plus souvent ce ne sont que des réflexions, mais assez pleines d'onction pour être dignement mises en regard du langage concis de ces précieux monuments de la liturgie de nos pères.

« Après la phrase : « Non veritus incredulæ gentis expetere feritatem, quia virtutem suam præteritarum pœnarum « recordatio roborabat », tirée des actes antérieurs à Hilduin,

(1) *De Liturgia Gallicana*, l. III, p. 219, Missa sancti Saturnini episcopi et martyris; p. 270, Missa SS. Ferreoli et Ferrucionis; p. [illegible], Missa in natali beatissimi Sinfuriani martyris.

(2) Le Beuf, *Dissertations sur l'histoire du diocèse de Paris*, t. I. Nouvelles observations sur les anciens actes de saint Denys, premier évêque de Paris, p. 62.

; compilateur a inséré ceci, que je ne crois pas de lui (1) : Tormentis expertus multis morte tandem adsecuturum se vitam, tota nihilominus intentione desiderans, ut qui jam erat Christi nominis perfectus confessor, fieri mortis mulctatione mereretur et martyr. » On sent dans cette urnure toute la cadence qui convenait à des paroles pro- ncées par le célébrant sur le chant de nos préfaces.

« Je pense que l'on peut aussi regarder comme emprun- es de la liturgie gallicane ces deux lignes qu'il a placées rès ces mots des actes : « Probatas personas honore se- cundi ordinis ampliavit. » Voici la réflexion, qui est très- lle (2) : « Incessanter restituens populos creatori, quos a devio cultu revocaverat creaturæ. »

« Je ne serais pas non plus éloigné de mettre dans la ême classe des emprunts faits dans l'ancien missel galli- n de Paris, ce qui est après ces mots des Actes : « Paula- n sociabat Deo quos diabolo subtrahebat. » Le voici (3) : Atque totis exhortationis nisibus et signorum prodigiis tagebat, quatenus quos abripiebat mundo, dignos fa- ret cœlo. »

« Je dois aussi vous rapporter quelques traits historiques ur vérifier l'emploi qu'Hilduin dit à Louis le Débonnaire i'il avait fait des feuilles du missel gallican parisien qui ntenaient en gros les tourments de saint Denys. Voici ce e je trouve de conforme à cette pensée, et dont il y a s exemples ou dans les contestations, ou dans les im- olations, ou dans les anciennes préfaces (4) : « Et quia

(1) *Areopagit.*, Migne, *Patrol. lat.* p. CVI, c. 20.
(2) Id., c. 22.
(3) Id., c. 22.
(4) Id., c. 26.

[redacted]

« Dominus Jesus Christus diu laboranti seni sanctissimo « sudores certaminum suorum decreverat proprii sangui- « nis fonte abluere, quo posset libenter, carnis sarcina libe- « ratus, et super nivem dealbatus præsentiæ illius astare: « Et qui semetipsum holocaustum odoriferum offerebat sa- « crificium laudis jugiter immolare; ab innumerabili pene « caterva dæmonicorum virorum curritur, et sanctus Do- « mini capitur, illuditur, loris durissimis crudelissime « ligatur, trahitur... præfecti præsentiæ sistitur. »

« J'entrevois aussi quelque chose de l'ancien missel dans cet endroit d'Hilduin (1) : « Sancti Domini tortoribus traditi « ad pænalia loca ducti sunt, et pretiosus campiductor eorum, « et fortissimus athleta Domini Dionysuis expoliatur... »

« La réflexion qui est quarante lignes plus bas a une entière conformité avec celle de l'ancien style des messes gallicanes (2) : « Ducebantur sane a delicto obligatis justi « in vinculis, condemnandi a damnatis, et innocentes a no- « centibus exponuntur. » Tout ceci est entremêlé, dans Hilduin de lambeaux pris des actes. Comme cet abbé savait adroitement ajuster tous les morceaux qu'il avait devant lui, il plaça après ce fragment des actes : « Tali ad Domi- « num meruere professione migrare, ut amputatis capiti- « bus adhuc putaretur lingua palpitans Jesum christum « Dominum confiteri, » cette réflexion dans laquelle il n'y a de lui que la particule causale (3) : « Quoniam unde « mentibus inerat amor, licet præcisis capitibus, quod ore « jam sumpserat, sermonibus æstuabat ardor. Vere beata

(1) *Areopagit.*, Migne, *Patrol. lat.*, c. 27.
(2) Id., c. 29.
(3) Id., c. 31.

n et Deo grata societas inter quos nec primus alter esse nec tertius : sed Trinitatem confitentes trino re decorari martyrio. »

ıbliais un des plus beaux endroits qui précède de nes ce que je viens de rapporter(1) : « Lacerabatur ›ue sanctus Dei sacerdos humana rabie cui servivit :ia : qui præcurrebat ad tormenta ne tarde iret ad n. Provocabat in se pœnam, ut major esset victo- ›nfligebant inter se, illinc carnifices, hinc palmata artyris. Ambiebat supplicia, ut tormento crescent ret et corona. »

ıe peut s'être familiarisé avec l'ancien style de nos urgiques, remarque l'abbé Lebeuf, et ne pas re- e en quelques-uns au moins de ces morceaux les ts pillés par Hilduin et enchâssés au milieu de sa n. » L'abbé de Saint-Denys assure qu'il a dépouillé anciennes messes gallicanes pour enrichir sa nou- ;ende. Que disaient ces passages empruntés? Don- ıs à saint Denys le titre d'Aréopagite? Parlaient-ils ·avaux en Grèce ou seulement de ses prédications à e son martyre, de sa puissante protection? C'est ce impossible d'établir, puisque nous ne possédons plus ıes dont s'était servi l'auteur des *Aréopagitiques*. ıarquez au reste, dit en terminant l'abbé Lebeuf, endroits rapportés ne consistent que dans des ex- ıs générales qui ne spécifient ni le lieu du mar- le jour, ni l'année. « C'est à quoi Hilduin crut uppléer. Il ajoutait aisément foi à des écrits proba-

:*opagit.*, Migne, *Patrol. lat.* c. 30.

blement composés par des gens qui voulaient lui faire plaisir, parce qu'ils savaient combien d'ailleurs il était disposé à embrasser tout ce qui pouvait contribuer à augmenter l'honneur de son Église.

Quoi qu'il en soit de la valeur de ces documents divers sur lesquels nous avons déjà porté notre jugement, Hilduin les prit sans examen, les disposa et les fondit avec plus d'habileté que sa modestie n'ose avouer et que l'on ne supposerait dans un écrivain du neuvième siècle (1). Cependant il n'est pas difficile de saisir l'incohérence de la

(1) Nous avons vu parmi les manuscrits de la bibliothèque municipale d'Arras, n° 573 du catalogue, un recueil de Vies de saints rassemblées au treizième siècle. Les *Aréopagitiques* d'Hilduin s'y trouvent sous le titre *Passio S. mart. Dionysii sociorumque ejus.* Ce texte ancien ne diffère en rien des exemplaires qui sont entre nos mains. Il commence seulement en ces termes : « Post beatam ac salutiferam Domini nostri Jesu Christi passionem et adorandam ejus ab inferis resurrectionem, seu in cœlos gloriosam ascensionem, qua se manifestavit divinitate nunquam defuisse quo rediit... »

A la même bibliothèque, un lectionnaire manuscrit du douzième siècle, n° 9 du catalogue, contient une vie abrégée de saint Denys. Elle ne se compose que de fragments textuels détachés des actes latins et des *Aréopagitiques* d'Hilduin. Nous en citons quelques extraits :

« Beatus Dionysius ob plenitudinem divinæ supernorum munerum scientiæ Theosophus, id est, Dei sapiens, et a regione urbis Atheniensis quo sedulo commoravit innatus principabatur, Areopagita dictus est.

« Ab eodem apostolo Paulo Atheniensium mox ordinatus antistes, eamdemque civitatem et maximam partem patriæ ad fidem veritatis convertit.

« Pretiosus deinde Dionysius ad beatum Clementem pontificem sanctæ sedis Romanæ se transtulit, a quo digno est cum honore susceptus.

« Talique ad Dominum meruerunt professione migrare, ut amputatis capitibus adhuc putaretur lingua palpitans Dominum Jesum Christum confiteri. Vere beata nimium et Deo grata societas inter quos nec primus alter potuit esse nec tertius. Qui Trinitatem confitentes trino meruere decorari martyrio. »

[redacted]

narration composée de pièces si disparates. Le titre de l'ouvrage est ainsi conçu (1) : « Ici commence la passion du très-saint évêque Denys, qui a été nommé Aréopagite du lieu qu'il habitait, Ionique du pays de sa naissance, Macaire de son surnom chrétien. Il fut ordonné par saint Paul archevêque d'Athènes, puis, par l'autorité du bienheureux Clément, pape, établi apôtre de toute la Gaule. »

Passons au précis de l'histoire (2). Denys était âgé de vingt-cinq ans lorsque, voyageant en Egypte, il fut témoin de l'éclipse qui signala la mort du Sauveur. Cette circonstance laisse à supposer qu'il était né l'an 8 ou 9 de l'ère chrétienne. Sa conversion au christianisme, préparée par saint Paul, fut déterminée par la guérison d'un aveugle-né, détail emprunté au chronographe Aristarque, mais parfaitement contraire à ce que dit la narration de saint Luc dans le livre inspiré des Actes.

Denys suivit alors le grand apôtre pendant trois ans; il recevait en même temps les leçons d'un autre maître illustre par sa doctrine et qui s'appelait Hiérothée. Il fut ordonné par saint Paul lui-même archevêque d'Athènes; sa grande piété lui fit entreprendre le voyage de Jérusalem pour visiter le tombeau du Sauveur, et de retour à Athènes, il convertit non-seulement la cité, mais encore tout le pays

(1) « Incipit passio sanctissimi Dionysii, qui a loco Areopagita, et patriotico prænomine Ionicus, Christiano autem agnomine est appellatus Macharius ; a sancto Paulo apostolo Atheniensium ordinatus archiepiscopus, apostolica vero auctoritate B. Clementis papæ, universalis totius Galliæ constitutus apostolus. »

(2) Hilduin, *Areopagit.*, c. I. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CVI, pag. 23 et seq. C'est le prétendu Aréopagite qui, dans son épître IV à Apollophane, se donne l'âge de vingt-cinq ans à la mort du Sauveur.

[redacted]

environnant. Il composa dans ce temps ses livres théologiques, parmi lesquels on distingue le traité *Sur la hiérarchie céleste,* adressé au disciple de saint Paul, Timothée. La plupart des lettres rangées parmi ses œuvres sont datées de cette époque (1).

Tout à coup, Denys apprend que Pierre et Paul ont été jetés dans les fers par l'empereur Néron ; il ordonne aussitôt Publius comme son successeur sur le siége d'Athènes, et il part pour se rendre à Rome. Il n'arriva qu'après la mort des saints apôtres, et trouva sur le trône pontifical Clément, à qui, de son vivant même, saint Pierre avait confié le gouvernement de l'Église. Il fut, l'an 10 du règne de Domitien, envoyé dans les Gaules par le pape, qui le chargea de l'apostolat de toute cette vaste contrée.

L'apôtre aborda à Arles avec les compagnons de ses travaux ; il ne tarda pas à venir se fixer à Lutèce, parmi les Parisiens, et la description de la ville et de la contrée n'est autre que l'éloge détaché des anciens actes (2). Là nous retrouvons tout ce que renferment les mêmes récits sur l'apostolat du vénérable pontife, ses prédications, sur la construction d'une basilique, sur les progrès de l'Évangile, auxquels se laissaient entraîner l'opiniâtreté germanique, et, ajoute Hilduin (3), la fierté gauloise.

(1) *Areopagit.*, c. 9 et seq. — Ceux qui pensent que saint Denys l'Aréopagite se rendit à Jérusalem pour assister aux derniers moments de la sainte Vierge prétendent qu'Hilduin n'a pas compris le passage des *Œuvres* où il s'agit du voyage à Jérusalem.

(2) *Areopagit.*, c. 20. « Tunc memorata civitas.....

(3) *Areopagit.*, c. 22. « Miroque modo inermi viro non valebat plebs armata resistere, sed subdebat se illi potius certatim Gallicanus cothurnus atque Germaniæ cervicositas; jugumque Christi suave imponi sibi acta cordis contritione poscebat. Ab ipsis quoque destruebantur

es prêtres des idoles cherchaient par tous les moyens
nlever la multitude contre saint Denys; quelquefois la
ılace ameutée se précipitait en armes pour s'emparer
apôtre; mais ces furieux n'étaient pas plutôt en sa
ence qu'ils tombaient à ses pieds, subjugués par l'é-
ineffable de la grâce qui rayonnait en lui. Un homme
armes était ainsi plus fort qu'un peuple armé.
ı description du martyre (1) n'est que le développe-
t du récit de Visbius, présenté par l'auteur comme un
›in oculaire. Après une dure prison et les tortures du
alet, le saint vieillard est jeté dans le feu : il en sort
et sauf; on le livre aux bêtes : elles perdent leur féro-
on le met en croix, puis ses bourreaux le ramènent
sa prison. Il y célèbre les saints mystères, et Notre-
neur vient lui donner la sainte communion. Denys est
pité avec ses compagnons, l'archiprêtre Rustique et
hidiacre Eleuthère, sur la colline de Montmartre, au
:u d'un grand nombre de chrétiens qui sont immolés
lui. Soudain le corps se relève, prend sa tête dans
nains et la porte l'espace de deux milles. Hildoin ra-
: la sépulture donnée par Catulla aux restes vénérés
aints martyrs : ce sont les détails fournis dans les an-
actes. Il fixe le martyre de saint Denys et de ses com-
ons à la seizième année du règne de Domitien, vers
96 (2).

quorum sumptu fuerant et studio fabricata, et invento salutis portu
ım gaudebant perire naufragia. Lugebat quoque pars victa diaboli. »
Areopagit., c. 26, 29 et seq. « Et quia Dominus Jesus Christus diu
nti seni sanctissimo sudore certaminum suorum decreverat proprii
nis fonte abluere. »
Nous ne croyons pas devoir donner place parmi nos pièces justifi-

[redacted]

Tel est dans sa substance l'ouvrage qui modifia profondément la tradition de l'Église catholique sur saint Denys de Paris. Il donna naissance à l'aréopagitisme et contribua de la façon la plus efficace à répandre cette opinion parmi les fidèles. Pendant plusieurs siècles on regarda les *Aréopagitiques* d'Hilduin comme un recueil de documents incontestables. Est-il difficile cependant de montrer combien il méritait peu d'être pris en si haute considération? D'abord rien ne prouve mieux que l'ensemble des pièces contenues dans le volume, combien le sentiment de l'abbé de Saint-Denys repose sur des fondements mal assurés; autrement il n'eût pas manqué de citer les témoignages de l'antiquité ecclésiastique, s'il avait connu dans les huit premiers siècles de l'Église quelque Père, quelque écrivain sérieux enseignant nettement que saint Denys de l'aréopage n'était pas différent de l'apôtre des Gaules. Sans doute Hilduin oppose à saint Grégoire de Tours l'hymne de Fortunat; mais quoique l'on pense de l'authenticité de cette pièce, elle n'offre pas un seul mot qui se rapporte à l'aréopagitisme. L'hymne de saint Eugène de Tolède est plus explicite; mais quelle est la valeur de ce document tiré tout à coup de l'oubli le plus profond, et qui vient on ne sait d'où, composé par on ne sait qui, sinon, suivant toute vraisemblance, par un moine de l'abbaye de Saint-Denys? Et le chronographe Aristarque? Il a fallu une confiance bien aveugle pour accepter sans discussion les dé-

catives aux *Aréopagitiques* d'Hilduin. Les fragments que nous venons de rapporter dans la discussion suffisent pour appuyer nos assertions sur les emprunts textuels faits par l'auteur, principalement aux actes latins de saint Denys.

[redacted]

tails fournis par sa lettre au primicier Onésiphore, détails opposés à la relation des Actes des apôtres, lettre également découverte dans un recueil inconnu. Les prodiges qui accompagnent la mort de saint Denys ne sont connus que par la relation de Visbius, également ignorée de tous, et les missels, qui pouvaient renfermer un abrégé succinct des travaux apostoliques ou du martyre de notre premier évêque, tombaient encore en poussière, à peu près consumés par le temps.

Il n'est point dans les *Aréopagitiques* de page qui ne prête à de graves difficultés : saint Denys a quitté le siége épiscopal d'Athènes au temps de la dernière captivité de saint Paul, en 68 ou 69; comment ne reparaît-il que la dixième année du règne de Domitien, en 91? Qu'est-il devenu dans l'intervalle? Pourquoi saint Clément figure-t-il comme le successeur immédiat de saint Pierre? Est-ce le manuscrit ou le copiste qu'il faut accuser d'ignorance devant les surnoms d'*Ionique*, de *Macaire*, en présence des qualifications d'*archevêque,* d'*archiprêtre*, d'*archidiacre*, inusitées avant le sixième siècle?

Que de contradictions même dans les emprunts faits aux œuvres attribuées à l'Aréopagite! A croire ces écrits, ce n'est pas sous Domitien, c'est sous Trajan, ou mieux sous Adrien, qu'il faudrait placer la date du martyre de saint Denys. Ainsi d'ailleurs le veulent quelques auteurs, fort inquiets de mettre un peu moins d'incohérence dans ces prétendues traditions, sans nullement s'embarrasser de prolonger la vie de saint Denys jusqu'à l'âge de cent vingt ou cent trente ans.

Hilduin, Méthode, Métaphraste et quelques autres ad-

[redacted]

mettent que Denys a souffert sous Domitien, en quoi ils ne sont point d'accord avec eux-mêmes; car ils soutiennent l'authenticité de la lettre prophétique écrite par saint Denys à l'apôtre saint Jean, exilé à Pathmos, pour lui annoncer la fin de la persécution, qui leur permettra de se revoir et de conférer ensemble, ce qui n'eut lieu que sous Nerva ou Trajan. Le P. Halloix prétend que saint Denys fit le voyage d'Asie après l'an 96, pour remplir cette promesse par laquelle il s'était engagé à visiter saint Jean. De plus, ajoutons avec Baronius que la lettre écrite par saint Ignace aux Romains, l'année de sa mort, en 107, est citée dans les ouvrages attribués à saint Denys de l'aréopage. Il n'a donc pu souffrir le martyre sous Domitien.

Parmi les Grecs, Michel Syncelle et Suidas; chez les Latins, le Martyrologe romain fixent au règne de Trajan la mort de saint Denys. C'est aussi ce que semble admettre le bréviaire romain moderne, lorsqu'il dit, le 9 octobre, à la sixième leçon, que l'Aréopagite eut la tête tranchée à l'âge de cent ans passés. Le P. Halloix combat cette opinion et place le martyre de saint Denys sous Adrien, pour se conformer au Martyrologe d'Adon. Mais quoi qu'on en dise, Adon ne confond nullement l'évêque d'Athènes et l'apôtre de Paris; leur mort est fêtée par lui, l'une le 3, l'autre le 9 octobre. Le P. Halloix apporte avec une entière confiance le témoignage de Flavius Dexter, sans toutefois accepter, selon le texte formel de la *Chronique*, que saint Denys mourut à l'âge de cent trente ans, ou, suivant les conclusions du P. de Bivar, de cent vingt ans.

Nous n'ignorons pas que plusieurs martyrs ont souffert

[redacted]

pour le nom de Jésus-Christ dans un âge très-avancé : saint Siméon de Jérusalem à cent vingt ans, saint Ignace d'Antioche à cent ans. Si ces rares exemples, qui tiennent du prodige, montrent qu'à cet âge saint Denys aurait pu sans invraisemblance tomber sous les coups des bourreaux, ils n'établissent point le fait, et nous ne saurions l'accepter, parce qu'il est une des conséquences des *Aréopagitiques*, que nous regardons, avec les Bollandistes, comme un fruit de l'imagination d'Hilduin.

III

Succès de l'aréopagitisme. — Sa déchéance. — Retour aux vraies traditions sur les origines de l'Église de Paris.

Un poëte latin arrêtait ses regards sur les rouleaux de papyrus, dont les uns se gardaient soigneusement serrés dans des cassettes en bois de cèdre, tandis que les autres s'en allaient tristement au quartier des parfums, de l'encens et des épices (1), et il s'écriait avec mélancolie (2) : « Les livres ont donc aussi leur destin ! » Celui des *Aréopagitiques* de l'abbé de Saint-Denys fut assurément des plus prospères.

Le succès de ce livre et la faveur qui assura la fortune de l'erreur historique qu'il contenait n'ont rien qui puisse

(1) « Deferar in vicum vendentem thus et odores,
« Et piper, et quidquid chartis amicitur ineptis. »
Horace, L. II, Ép. I.

(2) « Habent sua fata libelli ! »

nous surprendre. Hilduin connaissait son époque, il savait le goût de ses contemporains pour le merveilleux; les nouveaux traits qu'il ajoutait à la figure de saint Denys devaient charmer le peuple, et l'antiquité qu'il découvrait à l'Église de Paris flattait et ravivait la piété des fidèles.

L'idée d'Hilduin semblait en outre remplir un vide; elle venait fort à propos combler une lacune. Deux noms semblables brillaient à travers les nuages accumulés par le temps, éclairant de leur lumière, l'un, l'établissement du christianisme dans Athènes, l'autre, la première prédication de l'Évangile dans Lutèce. Celui-là était illustre dans les annales de la société chrétienne, il resplendissait au berceau de notre religion : les Actes des apôtres racontaient sa conversion, et les siècles écoulés n'avaient rien enlevé à la gloire du disciple de saint Paul, au prestige de saint Denys de l'aréopage. Celui-ci était venu de Rome dans les Gaules ; les Parisiens honoraient en lui leur premier évêque, il avait annoncé la parole de Dieu aux habitants de la contrée, et depuis, d'âge en âge, sur les bords de la Seine, chacun célébrait les travaux apostoliques, la longue carrière, les vertus et le martyre de saint Denys, le fondateur de l'Église de Paris.

Mais avant de fixer à Lutèce le centre de sa mission, avant de quitter la ville éternelle avec les bénédictions du pontife successeur de Pierre, quelle avait été la vie, quelle était l'histoire de saint Denys de Paris? Grégoire de Tours, l'historien des origines de la nation française, n'en disait mot; personne n'en savait rien. Hilduin crut dissiper l'ignorance qui pesait sur la première moitié de la vie du patron de son monastère, l'apôtre du diocèse et le

[redacted]

fondateur de l'Église de Paris. Il imagina de le présenter comme l'Aréopagite, de lui attribuer la conversion et la renommée du disciple de saint Paul, de l'amener d'Athènes à Rome, et de là dans les Gaules. Il confondit les deux noms, et ne fit qu'un seul et même personnage de saint Denys d'Athènes et de saint Denys de Paris.

La question de temps et de dates ne pouvait être un embarras. Le nom de Panœtius ne fournit-il pas matière à une confusion et à un anachronisme du même genre, en faisant prendre pour un seul et même personnage le troisième évêque du Mans et le philosophe stoïcien ami du second Africain? Des ténèbres assez épaisses enveloppaient déjà les origines de nos Églises : le témoignage de saint Grégoire de Tours n'opposa pas une digue assez forte au courant nouveau qui dès sa source entraînait la piété des fidèles et surtout l'admiration enthousiaste des moines de l'abbaye de Saint-Denys.

Quant aux invraisemblances qui devaient faire obstacle à cette confusion, la bonne foi du peuple n'y prit point garde : ou bien elles n'étaient propres qu'à piquer la curiosité, ou bien elles venaient s'évanouir devant une intervention divine. Le doigt de Dieu n'était-il pas là? En ces matières, le moyen âge croyait avec beaucoup trop de facilité et presque sans y mettre de restriction, ce qu'a dit plus tard un de nos poëtes :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

« La critique, dit l'abbé Lebeuf (1), était si peu usitée au commencement de la seconde race de nos rois, et même

(1) Lebeuf, *Dissert. sur l'hist. du diocèse de Paris*, t. I, p. 54.

[redacted]

depuis, que l'on pouvait répandre telles opinions on voulait en fait d'histoire, pourvu qu'elles allassent à rapprocher du temps de Jésus-Christ la fondation des Églises particulières et l'origine des villes épiscopales. »

Hilduin nous raconte lui-même, dans une page des plus curieuses de sa réponse à Louis le Débonnaire, l'histoire de la formation, de la marche et du progrès de l'aréopagitisme. « Nous lisons, dit-il (1), dans l'*Histoire ecclésiastique*, l. III, c. 4 : « Parmi les disciples de saint Paul, Crescent s'en alla chez les Galates, Lin et Clément gouvernèrent l'Église de Rome, après avoir été, au dire de l'apôtre lui-même, ses compagnons et ses collaborateurs ; dans Athènes, Denys l'Aréopagite se convertit, suivant le récit de saint Luc, à la parole de saint Paul, et fut placé à la tête de cette Église. » — Les auteurs grecs, continue Hilduin, n'ont rien écrit sur la mort de saint Denys de l'aréopage, parce qu'ils n'avaient, à cause de la distance des lieux, rien su de son passage dans les Gaules. Cependant, nous avons un Martyrologe grec des archives de Constantinople, d'une antiquité telle qu'il s'en va en poussière, et qu'il demande les plus grandes précautions de ceux qui le touchent. Denys y est désigné, au jour de sa fête, comme évêque d'Athènes. Ce Martyrologe est si vieux qu'il nous est permis de penser qu'il remonte au temps où, sur un ordre de Constantin, l'on recueillait dans tout l'univers les actes des martyrs pour les porter à la ville impériale. »

S'il en est ainsi, les indications du Martyrologe grec de Constantinople sur saint Denys ne devaient en rien différer de celles que nous puisons encore aujourd'hui dans

(1) Epist. ad Ludov. imp., x.

[redacted]

vieux Martyrologe romain, composé sans doute vers la ème époque et sur les mêmes documents, pour servir de ndement à la liturgie de l'Église catholique.

« Jusqu'à ce jour, poursuit Hilduin (1), les Grecs et rtout les Athéniens, instruits par l'histoire et par la tration, ont reconnu que saint Denys gouverna l'Église Athènes au temps où Timothée, comme lui disciple de int Paul, était évêque d'Éphèse. »

Ici l'abbé de Saint-Denys devient son propre juge; il condamne lui-même, car il nous fait assister à la naisnce de l'aréopagitisme, en nous marquant le moment ı saint Denys d'Athènes se confondit avec saint Denys Paris. La croyance de l'Orient ne changeait pas; elle se ublait seulement, grâce à Hilduin, de la tradition occintale : les Grecs s'instruisaient à l'école des Latins. Dérmais un seul saint resplendirait au ciel et sur la terre, ı seul nom retentirait dans toutes les Églises, saint Denys l'aréopage; les deux vies, celle du premier évêque Athènes et celle du fondateur de l'Église de Paris, se mplétèrent et se fondirent pour n'en plus former qu'une ule commencée en Grèce, continuée à Rome et couronìe à Lutèce (2). « Les Grecs, ajoute Hilduin, apprirent ıe Denys mit à sa place un autre évêque, qu'il partit ur Rome et fut envoyé en Gaule, où il termina sa vie ır un glorieux martyre. »

(1) « Sed et usque hodie Græcorum majores, et Athenæ incolæ perhint, historiarum scriptis et successionum traditionibus docti, in eadem itate Dionysium tum temporis primum fuisse episcopum, quando Tiotheus Pauli æque discipulus Ephesiorum rexit ecclesiam. »

(2) « Ipsumque (Dionysium), subrogato sibi episcopo, Romam adiisse, , ut compererunt, apud Gallorum gentem, glorioso martyrio consumıtum fuisse. »

La confusion des deux saints Denys n'éclata pas tout d'un coup au grand jour de la publicité. Hilduin avait pris ses mesures et préparé d'avance le chemin à ses *Aréopagitiques*. Louis le Débonnaire était depuis longtemps gagné à la cause par les leçons et les entretiens de l'abbé de Saint-Denys. La lettre de l'empereur motivant la réponse d'Hilduin et la composition de son livre est évidemment l'expression d'une même pensée : aussi nous met-elle également en présence de deux vies, de deux séries de documents qu'il ne s'agissait que d'associer et de confondre.

Nous avons entendu le maître; voici ce que lui écrivait auparavant son royal disciple.

« Nous nous adressons à vous, disait Louis le Débonnaire (1), chef vénérable du monastère où ce grand saint est vénéré, voulant que tous les faits relatifs à la vie de saint Denys que vous pourrez recueillir, soit dans les auteurs grecs, soit dans les livres qu'il écrivit lui-même dans sa langue maternelle, et qui ont été traduits dans la nôtre par nos ordres et par vos soins éclairés, soit enfin dans les textes latins, et spécialement dans le livre de sa passion et dans les chartes très-anciennes des archives de l'Église de Paris, son siége auguste, que vous avez un jour placées sous les yeux de Notre Sérénité, soient rédigés par vous en un corps d'ouvrage, selon l'ordre des faits et des dates; et que ce monument, d'un style uniforme, puisse offrir un ensemble complet, quoique abrégé, de son histoire aux lecteurs qui n'ont ni le goût, ni la capacité, ni la patience de faire de longues études, et servir ainsi à l'édification de tous. »

(1) Epist. Ludov. imp. ad Hilduin.

lgré l'immense crédit d'Hilduin, abbé de Saint-Denys Saint-Germain, malgré la protection de Louis le Déaire, il serait bien étrange qu'une opinion récemment duite parmi les Parisiens, sur le fondateur de leur e, eût été reçue par tous sans soulever de polémique, rencontrer d'opposition. Hilduin fut attaqué par les iseurs de ce que l'on pouvait appeler déjà les anies traditions de nos Églises; la cause de saint Gré- de Tours trouva de vaillants champions, et rien ne ve mieux l'ardeur de la lutte que les efforts tentés par eur des *Aréopagitiques* pour combattre ses adver-s et triompher de ses contradicteurs. On lui objectait des textes en désaccord avec ceux dont il s'était servi composer son livre et appuyer son système. « Il peut ire, dit-il, que ces copies de la passion de saint Denys 'nt pas été prises sur des manuscrits authentiques, pourquoi elles ne disent point la vérité. Nous avons ious-même nombre d'exemplaires de ces actes : les présentaient le même sens dans des phrases différes, les autres semblaient en complet désaccord et pour ens et pour la phrase (1). »

'est là, de la part d'Hilduin, une confession d'auteur, ous devons, dans la question qui nous occupe, lui sabon gré de ses aveux. Mais pour sortir d'embarras à ers ces versions discordantes, à quel guide aura-t-il iurs? Quels juges appellera-t-il? Par quel examen cri-

) « Fieri enim potest, ut diximus, quod textum passionis hujus i Dei, ex authenticis scriptum non habeant, et ideo in hoc errent : et nos plures codicillos exinde vidimus, qui in quibusdam sensu vintur concordare, sed litteratura dissonare, in quibusdam autem nec u, nec orationis tenore sociari poterant. »

tique fera-t-il passer ces textes divers, afin de s'arrêter aux meilleurs manuscrits? Laissons-le parler lui-même: « Aucune histoire, dit-il (1), ne peut, ne doit être approuvée, qu'elle ne s'appuie sur des documents fournis par des auteurs d'une véracité, surtout d'une orthodoxie reconnue. C'est pourquoi il faut tenir pour certain l'ouvrage que nous avons composé sur notre glorieux martyr, l'accepter à bien plus juste titre que ces récits que nous rencontrons de çà, de là, sans nom d'auteur, sur tel ou tel saint; car ce que nous avons écrit est emprunté aux monuments les plus anciens, et ils nous venaient, non point de Paris, mais du Paradis. » Nous avons vu quelle était la valeur de ces monuments, hymnes apocryphes de Fortunat et de saint Eugène de Tolède, préfaces sans détails précis, tirées des anciens missels de l'Église de Paris, manuscrits sans autorité des actes de saint Denys; nous avons dit quels étaient ces auteurs parfaitement inconnus, les Aristarque, les Visbius, ignorés de tous, n'ayant aucun nom dans l'histoire avant qu'Hilduin les eût évoqués pour les ériger en tribunal chargé de prononcer sur l'aréopagitisme. La sentence ne pouvait être douteuse : les juges n'étaient tels que par la volonté d'Hilduin; ils parlèrent à sa place et ne furent que les interprètes de sa pensée.

On en appela de ce jugement : d'autres témoins se firent entendre, protestant en faveur de saint Grégoire de Tours, contre la condamnation qui menaçait son sentiment sur

(1) « Et ideo certius tenenda sunt, quæ modo de hoc eximio martyre collecta conscribimus, quam illa quæ de quolibet alio sancto sine auctoris nomine passim scripta relegimus : præsertim cum hæc quæ scribimus, de antiquariorum antiqua scriptura sint, velut ex prato non Parisiaco, sed Paradisiaco. »

[redacted]

les origines de nos Églises. « Pardonnons, disait Hilduin (1), à la simplicité du pieux évêque de Tours. Il a souvent écrit des choses inexactes, mais il les croyait vraies : ce n'était chez lui ni calcul, ni intention de tromper; il agissait dans toute la candeur de sa bonne foi. » Peut-on croire et reconnaître que l'abbé de Saint-Denys se trouvait dans les mêmes dispositions d'esprit lorsque, pour appuyer cette appréciation et prouver l'ignorance dont il accuse notre vieil historien (2), il lui reproche de n'avoir point connu l'hymne de Fortunat, hymne apocryphe et dont personne n'avait encore entendu parler? Et c'est là ce que l'on appelle « une critique pleine de réserve et de modération, qui signale l'erreur historique tout en épargnant le caractère du vénérable écrivain (3). »

Si toutefois réserve et modération il y a, Hilduin ne tarda pas à les abandonner dans la discussion que soulevaient ses doctrines aréopagitiques. Bien plus, les expressions passionnées qu'il emploie, le langage insultant dont il se sert contre ses contradicteurs, les injures qu'il ne leur épargne pas, sont un indice que lui-même n'avait point une pleine confiance dans la bonté de sa cause. Ses

(1) Hilduin, Ep. ad Ludov. imp. XII. « Cæterum parcendum est simplicitati viri religiosi Gregorii Turonensis episcopi, qui multa aliter quam se veritas habeat æstimans, non calliditatis astu, sed benignitatis ac simplicitatis voto litteris commendavit. » Un peu plus haut, XI, il dit : « Ut Gregorius Turonensis non volivo errore fallens. »

(2) Id. « Patenter et quidem noscere possumus, non adeo quædem solerter eum investigasse, cum ei contemporalis... Fortunatus, qui ad eum plura scripserat, hymnum rhythmicæ compositionis pulcherrimum de isto gloriosissimo martyre composuerit. »

(3) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 139.

adversaires sont (1) « des demi-savants en désaccord avec eux-mêmes, à qui il ne ferait pas l'honneur d'une réponse, si ce n'était pour la satisfaction des imbéciles. » Les épithètes de ce genre se pressent sous sa plume aiguisée contre tous ceux qui combattent l'aréopagitisme. Il les appelle (2) « des bavards, des querelleurs, des entêtés, des brouillons, des aveugles qui n'ont qu'à se guérir de la cataracte contractée par leur arrogance, des esprits égarés, des compagnous du père du mensonge, les pires de tous les hommes, on plutôt, dit-il, ce ne sont point des hommes. »

Voilà ce que nous lisons dans la lettre qu'Hilduin, répondant à Louis le Débonnaire, commençait, comme un dithyrambe, par les accents inspirés du roi prophète (3) : « Mon âme a tressailli dans le Seigneur ! Mon cœur s'est dilaté et mes lèvres se réjouiront de célébrer les louanges

(1) Hilduin, Ep. ad Lud. imp. IX. « Ecce omnis minus scientium, sibi ipsi discordans, auctoritas, cui velut ex superfluo propter satisfactionem insipientium respondemus. »

(2) Id. VIII. « Super garrulitate levitatis eorum mirando deficiens, qui contendentes hunc Dionysium Areopagitam esse non posse. »

IX. « Contentiosi, ab albugine contracta arrogantiæ, ex usurpata sapientia, quia videri se scioli volunt, oculos tergant. » — « Etsi non sibi unum oculum aperuerunt... scrobem, in quo oculus alter esse debuerat, aperiant. »

XIV. « Quanta sit hebetudo susurronum, pessimi generis hominum, æstimare non valeo, qui cum doctorem egregium et eximium martyrem... »

XV. « Quanta sit amentium perversitas dolere nequeo. » — « Si tamen dicendi sunt homines qui detrahunt etiam in cœlis immortaliter stagnanti. »

(3) Id. I. « *Exultavit cor meum in Domino et exaltatum est cornu meum in Deo meo. Dilatatum est cor meum*, et gaudebunt labia mea, ut annuntiem præconia domini mei gloriosissimi martyris Dionysii, ab eximio imperatore domino meo jussus. »

ı très-glorieux martyr Denys, sur l'ordre de l'empereur on excellent maître. »

Cet oubli des convenances, ces emportements ne sont ıs de nature à montrer qu'il s'agissait, pour Hilduin, expliquer une tradition généralement acceptée. A coup ır, devant cette lettre écrite en pareille forme, nous ne ıurions partager les impressions de M. l'abbé Darras (1) dire : « Ce n'est pas là le ton d'un novateur qui veut ıposer à la crédulité de son siècle une croyance jusque-là ouïe. Aucune précaution oratoire pour disposer l'empeır à accueillir favorablement la découverte qu'il va lui gnaler ; aucune trace de l'enthousiasme qu'une découırte de ce genre devait exciter dans l'esprit de son auır ; pas un mot des inductions qui l'ont amené successvement à ce résultat nouveau et inattendu. Il expose mplement l'ordre de ses recherches ; il cite les sources ıxquelles il a puisé. »

Les impatiences d'Hilduin et les expressions imagées ıi leur donnaient un tour si vif, ne firent point taire la ›ntradiction ; la crainte de ses menaces ne ferma pas la ›uche à tous les adversaires de l'aréopagitisme. Pourtant avait fulminé les plus terribles anathèmes contre ceux ıi ne partageaient pas son sentiment. « Que l'on ne dise lus, s'écriait-il (2), que notre saint Denys est différent de Aréopagite. Qu'il ne soit plus question de cette odieuse détestable distinction. » Et l'abbé de Saint-Denys ajoute, ıns son admiration enthousiaste pour la vérité qu'il a

(1) *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 167.

(2) Hilduin, Ep. ad Ludov. imp., XIII. « Cesset, quod idem Areopates non sit Dionysius, exitiabilis et profana nimis contentio. »

[redacted]

découverte (1) : « Celui-là sera déclaré impie, impie obstiné, qui, malgré tant de preuves, conserve dans son cœur quelque attache coupable à l'opinion contraire. Quiconque, après la vérité qui vient d'éclater, garderait désormais un doute sur ce sujet, serait convaincu de prendre de propos délibéré le parti de l'erreur ; il mériterait, au jugement des gens honnêtes, de passer pour disciple et compagnon de celui qui à l'origine fut menteur et père du mensonge. »

Entre ceux qui ne se laissèrent pas intimider par les foudres de l'abbé de Saint-Denys nous devons placer en tête Adon et Usuard. Ils rédigèrent leurs célèbres Martyrologes très-peu d'années après la publication des *Aréopagitiques ;* et tous d'eux établissent, d'un commun accord et avec la même énergie, la distinction entre saint Denys d'Athènes et saint Denys de Paris. Leur témoignage est d'un grand poids, et leurs Martyrologes ont une autorité incontestable, car ils résument les ouvrages du même genre composés dans l'Église avant le neuvième siècle.

Quels sont ces ouvrages ? Que disent-ils sur saint Denys d'Athènes et sur saint Denys de Paris ? Nous avons déjà effleuré la question (2). Mais nous remettions à jeter en son lieu un rapide coup d'œil sur l'ensemble des vraies traditions recueillies, acceptées et continuées par Adon et Usuard.

(1) Id. « Ut vere impius et pervicax judicandus erit, qui post tot ratas sententias, opinioni suæ huic aliquid animo perverso tractandum reliquerit : ita quisquis post veritatem repertam quiddam ex hoc ulterius dubitaverit, quoniam ex studio mendacium quærit, comes et discipulus ejus qui ab initio mendax et pater mendacii extitit, non immerito rectorum decreto erit. »

(2) Voir ci-dessus, ch. VII, p. 212.

[redacted]

Le Martyrologe est un calendrier qui contient l'indication des saints, martyrs et autres, honorés dans l'Église aux différents jours de l'année, avec des notes plus ou moins complètes sur le lieu et la date de leur mort, et quelquefois aussi sur les lieux qui sont le centre de leur culte.

L'usage de ces tables authentiques remonte à la plus haute antiquité; il a pris son origine dans le soin que l'on avait, dès le berceau de l'Église, de recueillir les actes des martyrs. Chaque Martyrologe y puise ses documents, mais il en diffère par la précision et la brièveté.

L'Église d'Orient a eu de bonne heure ses ménologes ou calendriers mensuels qui lui sont propres, et qu'il ne faut pas confondre avec les ménées, dont le nom signifie la collection des offices particuliers à chaque jour du mois (1).

Quels renseignements pouvons-nous emprunter aux ménologes dans la question de saint Denys?

Il est certain que les anciens ménologes des Grecs ne font mémoire que d'un seul Denys, évêque d'Athènes, dont la fête se célèbre le 3 octobre. Cette affirmation ne saurait être révoquée en doute; elle s'appuie sur le témoignage d'Hilduin lui-même, qui se prononce de la façon la plus explicite dans sa lettre à Louis le Débonnaire (2). Mais la tradition orientale ne demeura pas toujours la même. Bientôt elle s'altéra par le commerce des Grecs avec l'Occident, et surtout par leurs fréquentes relations avec les Francs. La confusion de saint Denys d'Athènes et de

(1) Bened. XIV, *de Serv. Dei beatif. et canon.*, l. IV, p. II, c. 19.
(2) Hilduin, Ep. ad Ludov. imp., X.

[redacted]

saint Denys de Paris se glissa dans les ménologes ; toutefois elle se fit de la façon la plus maladroite. Hilduin avait montré moins d'inexpérience. Le ménologe dit de Basile (1) nous offre une preuve, la plus saisissante peut-être, de cette confusion et du peu d'adresse avec laquelle on la proposa aux Grecs. Nous avons déjà cité ce curieux document (2), l'empruntant à l'édition publiée à Rome par le cardinal Albani (3). La vie de saint Denys d'Athènes s'est allongée de la légende de saint Denys de Paris ; mais les deux parties sont mal ajustées : sans être nommés, les compagnons de notre premier évêque y prennent place, et leur martyre se couronne dans Athènes. Comme il est facile de le voir, l'inspiration latine a égaré l'auteur et troublé ses esprits ; son saint composé de deux pièces ne tient pas sur l'autel qu'il lui a dressé.

Les Martyrologes de l'Église d'Occident sont, en général, plus connus et jouissent d'un meilleur renom que les ménologes grecs. Nous laissons de côté celui que l'on attribue à saint Jérôme ; cet ouvrage a subi tant de modifications que nous ne saurions déterminer le degré de confiance qu'il mérite.

Nous apprenons de saint Grégoire le Grand que de son temps l'Église romaine conservait inscrits dans un volume les noms de presque tous les martyrs. « Ce recueil, observait le souverain pontife, ne dit pas quel genre de sup-

(1) Les uns disent que ce ménologe fut rédigé sous l'empereur Basile Ier, vers l'an 886 ; les autres en renvoient la composition au règne de Basile II, vers 977.

(2) Voir ci-dessus, ch. VII, p. 222.

(3) Les Bollandistes ont inséré dans leur collection ce ménologe, qui était enrichi d'images de saints d'un travail fort remarquable.

[redacted]

plice chacun d'eux a souffert ; il marque seulement le lieu et le jour de leur martyre. » Le pape ne pouvait s'exprimer en termes plus clairs : ses paroles suffisent assurément pour établir la valeur de ces tables, puisqu'il est bien avéré qu'elles nous donnent, avec le nom des saints, *le jour et le lieu* de leur martyre. Pourquoi donc M. Darras a-t-il encore mutilé ce texte, dont l'importance n'échappe à personne, puisqu'il nous montre que dès la plus haute antiquité la tradition de l'Église romaine distinguait deux saints Denys ? Est-ce seulement par inadvertance qu'il arrête sa citation juste à la phrase essentielle (1), décisive contre les doctrines aréopagitiques ?

On croyait avoir perdu ce livre si vénérable, lorsqu'il se retrouva tout à coup en Italie, à Ravenne. Depuis deux siècles, plusieurs éditions en ont été publiées, parmi lesquelles nous rappelons celle du savant jésuite Rosweide et celle du prélat romain Georgi, sacriste du pape Benoît XIV ; celui-ci a placé la sienne en tête du Martyrologe d'Adon, qu'il éditait également à la même époque. Or,

(1) Citation de M. Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 103 :

« Nos pene omnium martyrum, distinctis per dies singulos passionibus, collecta in uno codice nomina habemus, atque quotidianis diebus in eorum veneratione missarum solemnia habemus. »

Texte de saint Grégoire le Grand. Gregorius papa ad Eulogium, episc. Alexand., lib. VII, Ep. 29 :

« Nos pene omnium martyrum distinctis per dies singulos passionibus, collecta in uno codice nomina habemus, atque quotidianis diebus in eorum veneratione missarum solemnia agimus : non tamen in eodem volumine, quis qualiter sit passus, indicatur : sed tantummodo locus et dies passionis ponitur. Unde fit ut multi ex diversis terris atque provinciis per dies, ut prædixi, singulos cognoscantur martyrio coronati. Se hæc habere vos beatissimos credimus. »

[redacted]

comme nous l'avons déjà fait voir (1), il est très-remarquable que ce vieux Martyrologe romain, se gardant bien de toute confusion, célèbre au 3 octobre, dans Athènes, la fête de saint Denys de l'aréopage (2), « qui souffrit divers supplices », et au 9 du même mois, à Paris, celle des saints Denys, Rustique et Eleuthère (3), « qui eurent la tête tranchée par le glaive. »

Au commencement du huitième siècle, Bède le Vénérable se mit à l'œuvre dans le dessein de perfectionner le Martyrologe, et surtout de combler les lacunes que chacun pouvait y constater. Les premières éditions des œuvres de Bède donnèrent son Martyrologe avec des interpolations telles qu'il parut, aux yeux des savants, dépouillé de toute autorité. Dans la suite, ce Martyrologe fut de nouveau publié à différentes reprises sur des manuscrits estimés les meilleurs : il ne parle point de saint Denys d'Athènes ; mais, au 9 octobre, il contient ce mémoire : « A Paris, fête de Denys, évêque, de Rustique, prêtre, et d'Éleuthère, diacre. » Il n'y est fait aucune mention de saint Clément ou de la mission, par ce pape, de saint Denys dans les Gaules, ce qui se lit dans quelques éditions sans crédit (4), qui ne renferment toutefois point la plus légère allusion à l'aréopagitisme.

Au neuvième siècle, un assez grand nombre d'écrivains s'occupèrent du Martyrologe. Un diacre de l'Église de

(1) Voir ci-dessus, p. 215.

(2) « Athenis, Dionysii Areopagitæ, sub Adriano diversis tormentis passi. »

(3) « Parisiis, Dionysii episcopi cum sociis a Fescennino gladio animadversi. »

(4) Darras, *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 112.

[redacted]

Lyon, du nom de Florus, essaya de compléter celui du vénérable Bède par quelques additions dont nous n'avons rien à dire.

Raban Maur, archevêque de Mayence, qui mourut en 856, donna aussi ses soins à un travail de ce genre. Il écrivit à la date du 9 octobre (1) : « A Paris, martyre de Denys, évêque, de Rustique, prêtre, et d'Éleuthère, diacre, que l'on dit avoir été envoyés dans les Gaules par le pape saint Clément. » La phrase de Raban Maur n'offre rien de précis et ne mentionne qu'un bruit vaguement répandu parmi les fidèles, encore n'y trouvons-nous aucune expression qui rappelle l'Aréopagite. En ces matières, le témoignage même accentué de Raban Maur nous toucherait peu : ce n'est certes pas à sa critique historique que le célèbre archevêque de Mayence doit l'estime en laquelle nous le tenons (2). Qu'est-ce donc lorsqu'il se prononce si timidement ?

Cet aperçu rapide a suffi pour nous convaincre qu'avant Hilduin, en Orient, les ménologes grecs ne célébraient que la fête de saint Denys de l'aréopage ; ensuite ils ont rattaché la légende de saint Denys de Paris au disciple de saint Paul, tout en le faisant martyriser dans Athènes.

En Occident, avant Hilduin, les Martyrologes établissent la distinction entre saint Denys d'Athènes et saint Denys de Paris. A peine y surprend-on quelque trace de la mis-

(1) Raban Maur, *Martyrolog.* VII Idus octob. « In Parisio, passio Dionysii episcopi et martyris, Rustici presbyteri et Eleutherii diaconi, quos referunt a Clemente missos et ibidem martyrizatos. »

(2) Voir dans les *Monuments inédits* de M. Faillon, t. II, la *Vie de sainte Madeleine* de Raban Maur. La lecture du ch. 37 suffirait à elle seule pour motiver nos réserves.

sion de notre premier évêque par saint Clément ; à coup sûr ne pouvons-nous y découvrir un seul mot qui nous mette à l'esprit le moindre souvenir de l'Aréopagite.

Adon et Usuard vinrent en leur temps, et ils profitèrent avec sagesse et discrétion de ces travaux antérieurs. Malgré les *Aréopagitiques*, autour desquels on faisait grand bruit, leurs Martyrologes gardèrent, en les affirmant davantage, les anciennes traditions sur saint Denys de Paris.

Saint Adon avait embrassé la vie monastique à l'abbaye bénédictine de Ferrières (1), dans le diocèse de Sens. Sa réputation de science et de sainteté lui mérita l'honneur d'être envoyé à Pruym (2) en Westphalie, pour y diriger l'école dans le monastère, déjà fameux, de son ordre. Hilduin y comptait des partisans. Cinq ans seulement après l'apparition des *Aréopagitiques*, en l'année 842, un moine de Pruym, Wandalbert, avait pleinement adopté les idées de l'abbé de Saint-Denys, et il venait de les revêtir d'une forme particulière dans le Martyrologe qu'il avait composé en vers latins. « Ce jour, dit-il au 9 octobre (3), est illustre par le triple martyre de saint Denys et de ses com-

(1) Le roi Clovis Ier passe pour le fondateur de cette abbaye en [illegible]. Elle s'appelait *Sanctus Petrus et beata Maria de Ferrariis*, et fut illustrée par saint Aldric, archevêque de Sens, par Alcuin et par le célèbre Loup de Ferrières.

(2) L'abbaye de Pruym ou Prum fut fondée en 721 et agrandie en [illegible] par Pepin le Bref. Le roi Lothaire Ier se retira dans ce monastère après son abdication. Il y mourut six jours après avoir pris l'habit, en [illegible].

(3) Wandalb., Pruimiensis monach., *Martyrologium*, 9 octob.

His quoque martyrio insigni trinoque coruscant
Orbem templa suo lustrantia lumine cunctum,
Dionysius, æthereo qui splendet honore.
Gallia doctorem, Paulo instituente, beatum
Quem meruit, gemino comptum junctumque ministro.

[redacted]

pagnons, dont la gloire resplendit dans l'univers entier. Paul fut le maître du docteur qui vint prêcher en Gaule avec deux fidèles compagnons. »

Pendant que ce moine allemand se faisait en toute hâte le disciple d'Hilduin et, au delà du Rhin, l'écho des doctrines aréopagitiques de l'abbé de Saint-Denys, Adon passait les monts et s'en allait en Italie, où de graves affaires réclamaient sa présence. Ce voyage le conduisit à Ravenne, et pendant le séjour qu'il dut y prolonger, il découvrit une copie du vieux Martyrologe romain, offerte jadis par un pape à un évêque d'Aquilée (1). Adon, qui songeait à s'occuper d'études et de recherches du même genre, prit ce manuscrit pour guide et le transcrivit en tête d'un Martyrologe beaucoup plus détaillé qu'il publia vers l'an 858.

Cet ouvrage se distinguait de ceux qui l'avaient précédé par le soin que prit Adon de joindre à chaque nom de saint, soit un précis des actes des martyrs, soit une notion succincte empruntée aux documents les plus authentiques. La science et la sainteté de l'auteur donnèrent une grande vogue à son Martyrologe. Saint Adon mourut archevêque de Vienne en Dauphiné, en l'année 875 (2).

Adon ne tint aucun compte des *Aréopagitiques* d'Hilduin, et, fidèle à l'ancienne tradition des Gaules et de l'Italie, il écrivit au 3 octobre (3) :

(1) Voir ci-dessus, à la page 214, ce que nous avons dit de l'authenticité de ce vieux Martyrologe.

(2) La meilleure édition du Martyrologe d'Adon a été publiée à Rome par le prélat Georgi, sacriste ou secrétaire du pape Benoît XIV.

(3) S. Ado, Martyrol., 9 octob. « Natalis sancti Dionysii Areopagitæ, qui ab apostolo Paulo instructus credidit Christo, et primus apud Athenas ab eodem apostolo episcopus est ordinatus, et sub Adriano principe,

« Fête de saint Denys l'Aréopagite, qui crut en Jésus-Christ à la parole de saint Paul ; il fut consacré par le grand apôtre premier évêque d'Athènes, et sous l'empereur Adrien, après avoir rendu à la foi le plus éclatant témoignage, après avoir souffert les plus cruels supplices, il remporta la couronne du martyre. Ces faits sont attestés par l'Athénien Aristide, dont la sagesse et la piété ne sauraient être trop admirées dans l'*Apologie* qu'il écrivit sur la religion chrétienne. Ce livre est en grande estime chez les Athéniens, et, au dire des Grecs les plus habiles, c'est un des plus beaux monuments de l'antiquité. »

L'archevêque de Vienne se déclarait donc nettement contre l'aréopagitisme, en reconnaissant que saint Denys d'Athènes avait remporté dans sa patrie la couronne du martyre. Il achève de marquer la distinction entre le premier évêque d'Athènes et le fondateur de l'Église de Paris, lorsqu'il dit, au 9 octobre de son Martyrologe (1) :

« A Paris, fête des saints martyrs Denys, évêque, Éleuthère, prêtre, et Rustique, diacre ; ce saint évêque, envoyé

post clarissimam confessionem fidei, post gravissima tormentorum genera, glorioso martyrio coronatur, ut Aristides Atheniensis, vir fide sapientiaque mirabilis, testis est in eo opere quod de Christiana religione composuit. Hoc opus apud Athenienses summo genere colitur, et inter antiquorum monumenta clarissimum tenetur, ut peritiores Græcorum affirmant. »

(1) Id., 9 octob. « Apud Parisium, natalis sanctorum Dionysii episcopi, Eleutherii presbyteri et Rustici diaconi : qui beatus episcopus a pontifice romano ad Gallias directus, ut prædicationis operam populis a fide Christi alienis exhiberet, tandem Parisiorum urbem devenit, et per aliquot annos sanctum opus fideliter et ardenter executus, a præfecto Fescennino Sisinnio comprehensus, et cum eo sanctus presbyter Eleutherius et Rusticus diaconus, gladio animadversi martyrium compleverunt. »

[redacted]

par le pontife romain dans les Gaules pour prêcher l'Évangile aux peuples qui n'avaient point encore entendu parler de Jésus-Christ, arriva enfin à Paris. Là, pendant des années, il poursuivit sa tâche avec une courageuse ardeur. Le préfet Fescenninus Sisinnius le fit arrêter, lui, le prêtre Éleuthère et le diacre Rustique; et ils achevèrent leur martyre par le tranchant du glaive. »

Adon nous fournit un autre témoignage contre le sentiment d'Hilduin. Il rassembla les monuments de la tradition ecclésiastique sur les apôtres et leurs disciples immédiats, pour former un petit volume qu'il publia sous le titre de *Libellus de Festivitatibus apostolorum.* Chaque nom est accompagné d'une courte notice, résumé de tous ces documents. Saint Denys de l'aréopage y est à sa place, comme disciple de saint Paul et premier évêque d'Athènes, sans allusion aucune à une mission apostolique dans les Gaules.

Adon venait de mourir. L'opinion de l'abbé de Saint-Denys, qu'il avait combattue, rencontra un nouvel adversaire non moins redoutable dans un moine de Paris, de Saint-Germain des Prés, que gouvernait à cette époque le second Hilduin, neveu de l'auteur des *Aréopagitiques.* Usuard était le nom de ce moine. En 875, il offrit à l'empereur Charles le Chauve un nouveau Martyrologe qu'il lui dédiait en ces termes (1) : « C'est avec votre bon plaisir, et même, s'il vous en souvient, c'est par votre ordre que je me suis appliqué à ramener, d'après les Martyrologes précédents, à une certaine unité les fêtes des saints que nous célébrons chaque année. J'avais remarqué

(1) Usuard, *Martyrol.*, prologus ad Carolum Calvum.

[redacted]

en plusieurs de ces solennités un grand nombre de négligences que je désirais corriger. Je me sentais encouragé à remplir cette tâche par l'exemple de saint Jérôme et du vénérable Bède. Ils nous ont laissé des Martyrologes très-abrégés. L'un veut être bref, l'autre ne dit rien à certains jours; c'est pourquoi ils ont omis beaucoup de choses nécessaires. J'ai suivi leurs traces, en particulier celles de Florus, qui fournit des notes plus étendues, surtout dans son second ouvrage, auquel il a fait nombre de corrections et d'additions. Si je change ou si j'ajoute quelque chose à ce qu'ils nous ont transmis, je ne me le permettrai que sur bonnes informations. »

Des savants pensent que ce second ouvrage de Florus, cité et suivi par Usuard, n'est autre que le Martyrologe même de saint Adon. S'il ne le nomme pas, pour des motifs que nous ignorons, il semble s'attacher presque toujours à marcher sur ses pas. Cependant ce n'est point une imitation servile : il y a dans la rédaction de notables différences. Usuard abrége surtout et réduit à des proportions plus justes les légendes qui concernent plusieurs saints; il se montre en général plus judicieux, plus réservé, d'un goût plus sûr qu'on ne pourrait l'espérer dans un écrivain du neuvième siècle. C'est ce qui fit pendant longtemps préférer ce Martyrologe à tous les autres. Les générations se succédèrent qu'il restait encore lui seul en usage aux offices publics, non-seulement dans presque toutes les Églises de France, mais même dans les basiliques de Rome, excepté celle de Saint-Pierre (1). Nous croyons

(1) Le Martyrologe de la basilique de Saint-Pierre ne contenait, touchant saint Denys, rien qui fût en désaccord avec Usuard.

posséder à la bibliothèque Impériale le manuscrit autographe d'Usuard, provenant du fonds de Saint-Germain des Prés. Le P. Sollier, l'un des Bollandistes, avait élevé quelques doutes sur l'antiquité de ce manuscrit; il a été victorieusement réfuté par dom Bouillard, qui s'est servi de ce recueil lui-même pour publier l'excellente édition à laquelle il donna ses soins en 1718.

Usuard, soutenu dans son œuvre et encouragé par la confiance de l'empereur Charles le Chauve, rédigea son Martyrologe au monastère même de Saint-Germain, au milieu de Paris, et il se fit, lui aussi, l'écho des traditions en honneur dans la vieille Lutèce, sur saint Denys, son premier évêque. Il dit, au 3 octobre (1) : « Fête du bienheureux Denys, évêque et martyr. Après une éclatante confession de la foi, après les tourments les plus atroces, il remporta la glorieuse couronne du martyre, comme l'atteste l'Athénien Aristide, homme admirable pour sa foi et sa sagesse, dans l'ouvrage qu'il a composé sur la religion chrétienne. »

La commémoration d'Usuard au 9 octobre vient affirmer, sans plus laisser de doute, la distinction entre les deux saints Denys. « A Paris, dit-il (2), fête des saints

(1) Usuard, *Martyrolog.*, 3 octob. « Natalis beati Dionysii episcopi et martyris, qui post gravissima tormentorum genera, glorioso martyrio coronatus est, ut testatur Aristides Atheniensis, vir fide sapientiaque mirabilis, in eo opere, quod de christiana religione composuit. »

(2) Id., 9 octob. « Apud Parisium, natalis sanctorum Dionysii episcopi, Rustici presbyteri, et Eleutherii diaconi : qui beatus episcopus a pontifice romano in Gallias prædicandi gratia directus, præfatam urbem devenit, ubi per aliquot annos commissum sibi opus ardenter prosequens, tandem a præfecto Fescennino una cum sociis gladio animadversus martyrium complevit. »

[redacted]

martyrs Denys, évêque, Rustique, prêtre, et Eleuthère, diacre. Le bienheureux avait été envoyé dans les Gaules par le pontife romain pour y annoncer la foi; il vint donc en ladite ville, et c'est là qu'après avoir pendant quelques années travaillé avec ardeur au succès de sa mission, il fut, avec ses compagnons, frappé du glaive par le préfet Fescenninus, et couronné de la gloire du martyre. »

Les témoignages d'Adon et d'Usuard sont de nature à faire impression sur tout esprit que n'aveugle pas une opinion arrêtée d'avance. « Consultez à Rome tous les plus vieux Martyrologes, s'écrie Rosweyde (1); je ne pense pas qu'il s'en trouve un seul à célébrer, avant l'abbé Hilduin, la fête de saint Denys de l'aréopage au 9 octobre. » C'est bien en vain que l'on a prétendu trouver dans les anciens Martyrologes mémoire d'une même personne quelquefois rappelée en deux endroits. Dans ce cas, les circonstances ne laissent subsister aucun nuage. Qui est-ce qui peut se tromper quand les anciens Martyrologes, après avoir dit au 21 janvier : « A Rome, fête de sainte Agnès », ajoutent au 28, jour de l'octave : « A Rome, fête de sainte Agnès pour la seconde fois » ? Mais ici, il n'est pas possible de se faire illusion : il s'agit évidemment de deux martyrs qui ont souffert en des lieux distincts, à des époques différentes, et qui ont remporté la palme du martyre, l'un par divers genres de supplices, l'autre par le tranchant du glaive.

(1) « Consuli poterunt Romæ omnia vetustissima Martyrologia Romana: non existimem ullum inveniri posse ante tempora Hilduini abbatis quod 9 octob. Dionysium Areopagitam repræsentet. » Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIV, p. 536.

[redacted]

Enfin, comment l'Athénien Aristide aurait-il parlé à l'empereur Adrien du martyre de l'évêque de Paris?

Notker prit sur la brèche la place d'Adon et d'Usuard. Dans son monastère de Saint-Gall, il composa aussi un Martyrologe en 897, et il y distingue également saint Denys l'Aréopagite, qu'il fête le 3 octobre, de saint Denys de Paris, dont il célèbre la mémoire le 9 du même mois.

Il faut noter que dans les temps postérieurs au dixième siècle, on rédigea, pour l'usage particulier de quelques Églises ou des ordres religieux, des Martyrologes ou des calendriers plus abrégés; nous n'en connaissons aucun, avant le Martyrologe romain moderne, qui confonde saint Denys de l'aréopage avec saint Denys de Paris.

Au contraire ceux que nous avons pu consulter parmi les manuscrits des bibliothèques de Sainte-Geneviève à Paris, de Saint-Vaast à Arras, maintiennent bien la distinction entre les deux saints Denys. Un martyrologe de l'Église d'Auxerre (1), copié d'après un manuscrit du dixième siècle, offre de plus un curieux exemple de la

(1) Biblioth. Sainte-Geneviève. — Manuscrits H. L., fol. 17'. — *Martyrologium sanctæ matris Antissiodorensis Ecclesiæ.*

Copié d'après un man. du xe siècle.

Au 3 octobre :

« Natalis sancti Dionysii Areopagitæ, Atheniensis episcopi et martyris. »

Au 9 octobre :

« Parisiis, natalis SS. MM. Dionysii episc., Eleutherii presbyt. et Rustici diaconi : qui B. episcopus propter prædicationis officium a *Sancto Clemente* in Gallias directus ibi est martyrizatus. »

« Nota quod vox illa *Clemente* ab alia manu recentiori apposita fuit loco nominis *pontifice* quod ab initio fuerat positum quodque abrasum fuisse videtur. »

Il y a trois exemplaires de ce manuscrit qui reproduisent tous la même note.

[redacted]

substitution du mot *Clemente* à la place de *romano pontifice*, que l'on avait pris soin de raturer. Un Martyrologe écrit vers l'an 1250, à l'usage des génovéfains de Paris (1), reproduit avec quelques légères modifications le texte d'Adon et d'Usuard. Enfin, un martyrologe de l'Église d'Arras (2), peint au treizième siècle, annonce au 3 octobre « la passion de saint Denys, évêque. » La page du 9 a disparu, mais elle ne pouvait manquer de célébrer en ce jour la fête de saint Denys de Paris.

C'étaient bien là les antiques traditions de l'Église romaine et des Églises des Gaules. Le vieux Martyrologe en fournit la preuve, Adon, Usuard et Notker en font foi. Ils ne pouvaient les ignorer. Aussi, lorsque les premiers bruits des discussions soulevées par l'aréopagitisme com-

(1) Biblioth. Sainte-Geneviève. — Manuscrits H. L. fol. 17. — *Vetus Martyrologium S. Genovefæ.*

Écrit vers 1250.

Au 3 octobre :

« Natalis beati Dionysii epi. et mart. qui post clarissimam confessionem fidei, post gravissima tormentorum genera glorioso martyrio coronatus est, ut testatur Aristides Atheniensis, vir fide sapientiaque mirabilis, in eo opere quod de Christiana religione composuit. »

Au 9 octobre :

« Parisius, natale sanctorum martyrum Dionysii epi, Rustici presbyt. et Eleutherii diaconi : qui beatus episcopus a romano pontifice in Gallias prædicandi gratia directus, præfatam urbem devenit. Ibi per aliquot annos commissum sibi ardenter opus prosecutus, tandem a præfecto Fescennino una cum sociis gladio animadversus martyrium complevit. »

(2) Biblioth. municipale d'Arras, n° 290 du catalogue des manuscrits. — *Martyrologium et obituarium Ecclesiæ Atrebatensis* — In-folio magno. Beau vélin. Grosse et élégante minuscule cursive du treizième siècle.

Au 3 octobre :

Passio scī Dionisii epi.

Le feuillet du 9 octobre a disparu.

[redacted]

mençaient à se répandre, Jean Scot, qui venait de traduire en latin les ouvrages attribués à saint Denys l'Aréopagite, se laissait aller, en dédiant son œuvre à l'empereur Charles le Chauve, à railler doucement Hilduin de ne vouloir admettre qu'un seul Denys (1); le savant Erigène appelait cette invention non pas une idée ancienne, mais une découverte moderne, voire même contemporaine.

A côté de ces adversaires nettement déclarés, que le sentiment d'Hilduin rencontrait à Paris et dans les Gaules, à la cour, dans l'Église et jusque dans l'abbaye de Saint-Germain, il y en avait d'autres, plus timides, qui se contentaient de diriger des attaques indirectes ou de décocher à la façon des Parthes, leurs traits contre l'aréopagitisme. Un moine nommé Samuel, de l'abbaye de Saint-Denys, composa, sous Charles le Chauve, deux livres des miracles de son auguste patron. Il ne paraît dans son récit rien qui prouve qu'il partage l'avis d'Hilduin. Même dans sa préface on devine aisément qu'il apercevait la fausseté des choses qui se débitaient comme tirées d'une antiquité fort reculée, et il achève ses préliminaires par cette excellente sentence (2) : « Dieu et ses saints n'ont pas besoin de l'artifice du mensonge ; ils ne se plaisent que dans la vérité, en laquelle consiste toute la religion. »

(1) Scot Erigena, *Epist. dedicatoria* ad Carolum Calvum. — Bolland. *Acta Sanctorum*, t. IV octob. 9, S. Dionysii Areopag., § IV, p. 722. « Joannes Erigena, seu Scotus, in epistola ad Carolum Calvum, quam latinæ Græcorum Dionysii operum versioni præfixit, ad hanc Hilduini de unico Dionysio novam tum sententiam alludens, non veterum, sed moderni, hoc est, sui temporis hominum assertionem fuisse, ait. »

« (2) Non enim Deum et sanctos ejus credo artifici mendacio delectari, sed veritate in qua religionis nostræ summa consistit. » Lebeuf, *Dissert. sur l'histoire du diocèse de Paris*, p. 68.

[redacted]

Ces protestations en faveur du bon sens, de la critique et de la loyauté, devenaient de plus en plus rares ; peu à peu elles s'éteignirent, étouffées sous le flot montant des doctrines aréopagitiques, encore poussées au rivage par les vents conjurés de la flatterie et de la faveur. En 880, un autre moine reprenait l'œuvre de Samuel, et pour la compléter, il ajoutait un nouveau livre aux deux premiers publiés sur les miracles de saint Denys. La discussion reprit vive, ardente, passionnée ; le langage peu parlementaire d'Hilduin fut retrouvé contre les détracteurs de son système (1). Ils s'entendirent derechef appeler « insensés, incrédules, homicides » ; on les accusa de vouloir « effacer le nom de saint Denys de l'aréopage » ; ils se virent comparer « aux bourreaux du saint évêque, à Fescenninus Sisinnius, près duquel leur haine et leur envie leur marquait une place » ; on les déclara « fourbes et pervers, faux prophètes, clercs sans cervelle, ignorants que la malice avait abrutis et rendus indignes de toute réponse. »

Les poëtes ne manquent point de couleurs pour peindre un torrent qui brise ses digues, renverse les obstacles et couvre au loin la plaine de ses ondes débordées : ainsi fit l'aréopagitisme. Le goût du merveilleux lui soumit les intelligences, une piété indiscrète lui ouvrit les cœurs. Les

(1) Lebeuf, *Dissertation sur l'histoire du diocèse de Paris*, p. [illegible]. « Incrduli dum extinguere volunt nomen Dionysii Atheniensis et Areopagitæ, habeantur non solum altera pars Fescennini Sisinnii interfectoris ejus, verum etiam propter odium et invidiam qua servitoribus illius derogare convincuntur. »

Id., p. 70. « O perversa et subdola invidia !

« Ne respondeam stultis quos malitia fecit inertes.

« Homicidæ, pseudo-prædicatores, clerici excerebrati. »

prits indépendants n'acceptèrent pas, il est vrai, les lé-
:ndes imaginées par l'abbé Hilduin et recommandées par
, faveur impériale; mais il faut avouer qu'elles obtinrent
lleurs un succès prodigieux d'enthousiasme. Les princes
; l'Église et la multitude des fidèles se laissèrent en-
aîner au courant de l'idée nouvelle. Le sentiment d'Hil-
iin fit de rapides progrès; les évêques de Paris eux-
ièmes ne s'opposèrent pas à son triomphe. Toutefois,
ous ne sommes pas très-étonné de le voir accepter par
née, qui monta sur le siége de Paris en 845 : il écrivit
n *Traité contre les Grecs,* et put croire utile au succès de
n livre de se présenter lui-même comme « successeur
; Denys, consacré archevêque des Athéniens par saint
aul, puis constitué apôtre de la Gaule (1). » Ce titre, qui
: lisait en tête du traité, suggérait à un savant auteur la
marque suivante (2) : « J'ai peine à croire, disait-il, que
nscription du livre d'Énée soit authentique. Le terme
archevêque n'était pas encore usité, et le titre d'*apôtre*

(1) M. Darras traduit cette préface de manière à faire disparaître
ites les difficultés qu'elle présente dans sa forme.

Præfatio auctoris.
Æneas, Parisiensis urbis epis-
ıus, quo primus præsedit sanctus
onysius, a Paulo apostolo Athe-
ensium consecratus archiepisco-
s, sed a sancto Clemente totius
llia constitutus apostolus : pa-
n et gloriam catholicæ fidei cul-
ibus. — Migne, *Patrol. lat.*, t.
XI, p. 685.

« Enée, évêque de Paris, siége
où s'assit le premier saint Denys,
placé par l'apôtre saint Paul à la
tête de l'Eglise d'Athènes, et plus
tard envoyé par saint Clément pour
évangéliser les Gaules, aux fidèles
catholiques paix et gloire. » —
Saint Denys l'Aréopag., p. 173.

(2) Dubois, *Hist. Eccles. Paris.*, t. I, p. 372.

[redacted]

de la Gaule est peu conforme aux usages de l'antiquité, parce qu'alors chaque Église avait son évêque. »

La barrière ouverte, l'élan une fois donné, on ne s'arrêta plus. Les Grecs, instruits par les Latins, se montrèrent reconnaissants et dociles; ils devinrent les auxiliaires les plus actifs, sinon les plus adroits, qui travaillèrent de toutes leurs forces à faire passer au nombre des faits accomplis la confusion des deux saints Denys. Ils ajoutèrent foi avec une étrange facilité au récit des circonstances merveilleuses au milieu desquelles vivait et mourait l'évêque d'Athènes, devenu le fondateur de l'Église de Paris. Personne ne se fût permis de discuter ces prodiges, de relever ces invraisemblances : l'absence de toute critique était encore plus déplorable chez les Grecs que parmi les Latins du moyen âge.

Les *Aréopagitiques* d'Hilduin étaient à peine publiées, que la renommée, servie sans doute par quelque pèlerin, en porta la nouvelle à travers l'Orient jusqu'à Jérusalem. Un prêtre de la ville sainte, Michel Syncelle, fit, en 840, un panégyrique de saint Denys de l'aréopage, où il est facile de saisir la tradition grecque transformée suivant les idées latines, dont l'abbé de Saint-Denys voulait assurer le succès. Michel Syncelle s'exprime ainsi (1) : « Denys s'était « fait remarquer entre tous les hommes les plus distingués « de la Grèce par son zèle religieux ; sénateur de l'aréo- « page, il avait plus ennobli cette dignité qu'elle ne l'avait « honoré lui-même. A la voix de saint Paul, il abandonna « les régions empoisonnées de l'erreur pour suivre la

(1) Nous n'avons voulu rien changer à la traduction de M. Darras, *Saint Denys l'Aréop.*, p. 254.

[redacted]

« bonne odeur de Jésus-Christ; jugé digne du sublime « honneur du ministère sacré, il fut ordonné par l'apôtre « premier évêque d'Athènes... Abeille de la sagesse, il « emprunta les ornements de la philosophie profane pour « les faire servir à la divine théologie; s'inspirant de l'Es- « prit-Saint, source de la céleste lumière, il composa ses « magnifiques ouvrages de théologie, qui ravissent les « âmes par leur splendeur... Les persécuteurs le décou- « vrirent dans une petite cité des Gaules nommée Paris, « et le saisirent... D'un coup de sabre ils firent tomber « cette tête sacrée que le bienheureux apôtre avait in- « clinée devant eux... O cité de Paris! la plus petite des « villes de la Gaule, quel n'est pas ton glorieux privilége « de posséder, dans un tel apôtre, le plus inappréciable « des trésors (1)! »

Michel Syncelle faisait germer et fleurir sous sa parole,

(1) Mich. Syncell., *de S. Dionys. Areop.*
« Οὗτος ἐστιν, ὁ τῶν καθ' Ἑλλάδα λογάδων καὶ εὐπατριδῶν εὐκλεέστατος, καὶ τῆς Ἀρεωπαγίτιδος βουλῆς ἐξοχώτατος · οὐ μὲν τοσοῦτον ἐκ τῆς ἀξίας περικλυτὸς ἀποφανθεὶς, ὅσον αὐτὸς ἐκείνην περιφανεστέραν ἀπέφηνεν..... Αὐτίκα Διονύσιος ἀπέστη τῆς βορβορώδους τῆς εἰδωλομανίας λίμνης καὶ Παύλῳ τῷ πνέοντι θείαν εὐωδίαν ἐκολλήθη.... Καὶ βαθμοῦ τοῦ τῆς ἱεραρχίας ἄξιος κριθεὶς, πρῶτος Ἀθηνῶν ἐπίσκοπος ὑπ'αὐτοῦ προχειρίζεται.... Καθάπερ σοφὴ μελίττα, τὰ τῆς κάτω καλλιστεύματα τῇ θείᾳ καὶ οὐρανίῳ καλλιερήσας, καὶ πρὸς τῆς θεαρχικωτάτης φωτοβλυσίας πληρωθεὶς ἐμπνεύσεως, λελάληκέ τε καὶ τεθεολόγηκε, καὶ συντέταχε τὰ νοῦν ἅπαντα καταπλήττοντα.... Καὶ δὴ καταμηνυθέντος αὐτοῦ τοῖς διώκταις ὑπάρχειν ἐν Παρισίοις (πολίχνῃ οὕτω καλουμένῃ) δρομαίως εἰσελάσαντες, ἐκεῖσε κατέλαβον αὐτόν... Τὰ ξίφη σπασάμενοι, τοῦ τρισμακαρίου θεοκήρυκος τὸν αὐχένα προθύμως ἐκτείναντος, τὴν θείαν καὶ πανίερον κεφαλὴν ἀπέτεμον..... Μακαριστέον τοίνυν τὴν πόλιν, κ. τ. λ. Ὡς ἀληθῶς μεμακάρισται Παρισία, ἡ τῇ μὲν πηλικότητι τῶν κατὰ Γαλλίαν μικρότερα πόλεων, τῷ κεκληρῶσθαι δέ σε, τῶν διδασκάλων ὦ πρόκριτε, θησαύρισμα παντὸς αἰσθητοῦ πλούτου τιμαλφέστερον. » — Migne, *Patrol. græc.*, t. IV, p. 621, 623, 633...

[redacted]

les traditions nouvelles transplantées en Orient, comme ces graines que des oiseaux voyageurs emportent sous leurs ailes par delà le désert, pour les laisser tomber sur une terre étrangère où l'œil étonné les voit naître et grandir. Launoy avait depuis longtemps apprécié ce document à sa juste valeur. M. Darras se consume en vains efforts pour rétablir sur ses fondements ébranlés l'autorité du prêtre de Jérusalem (1). « Il ne cite pas une seule fois la source d'où il tire le récit de la passion de saint Denys l'Aréopagite, il ne prévient pas ses auditeurs qu'une tradition récemment venue d'Occident lui a révélé ces faits, qui, dans l'hypothèse, eussent été jusqu'alors inconnus à l'Église grecque. » Cette considération tient à M. Darras lieu de preuve, et il assimile ce prédicateur, qui, à Jérusalem, en 842, faisait mourir saint Denys de l'aréopage dans Paris, à un orateur qui, de nos jours, à Paris, nous montrerait sainte Geneviève mourant à Jérusalem. La comparaison, suivie avec complaisance, ne nous touche guère et ne nous convainc pas du tout; et les différences qui peuvent exister entre le discours de Michel Syncelle et le récit d'Hilduin ne nous paraissent pas fournir un ensemble de raisons suffisantes pour démontrer comme un fait « pleinement établi, que le panégyrique de saint Denys l'Aréopagite, par Michel Syncelle, est complétement étranger aux *Aréopagitiques* d'Hilduin; qu'il nous apporte le témoignage spontané, indépendant, de la tradition grecque. »

Cinq ans auparavant, Hilduin écrivait tout le contraire.

(1) *Saint Denys l'Aréop.*, p. 255.

[redacted]

et trente ans plus tard, Hincmar de Reims n'en savait absolument rien (1).

Les ménologes grecs, et nous avons déjà cité celui de Basile (2), furent peu à peu modifiés tous dans le sens aréopagitique. Les ménées subirent la même confusion. Prenons un exemple (3): « Celui-ci (Denys), illustre par les « richesses, la gloire, la science et la sagesse, un des sé« nateurs de l'aréopage, fut pris, comme une noble proie, « dans le filet de la prédication du grand Paul, qui le bap« tisa et l'ordonna évêque. Initié par le sage Hiérothée aux « mystères de la plus haute théologie, il a laissé des écrits « d'une doctrine merveilleuse et sublime... Après avoir « terminé ses ouvrages sur la forme de la constitution ec« clésiastique, il se rendit dans les régions occidentales, « sous le règne de Domitien, et après avoir illustré la ville « de Paris par de nombreux miracles, il fut décapité. Par « un prodige qui frappa d'admiration tous les assistants, « il porta lui-même sa tête dans les mains, l'espace de « deux milles, jusqu'à ce qu'il la remit comme un trésor « inestimable à une pieuse femme nommée Catulla. Rus« tique et Éleuthère, ses disciples, subirent avec lui le « supplice de la décapitation (4). »

(1) Voir ci-dessus, p. 297.

(2) Id., p. 222.

(3) Nous reproduisons encore la traduction de M. Darras, *Saint Denys l'Aréop.*, p. 253.

(4) Ex *Men. græc.*, 3 octob.

« Οὗτος πλούτῳ καὶ δόξῃ, καὶ συνέσει, καὶ σοφίᾳ τῶν ἁπάντων ὑπερέχων, τῶν ἐν τῷ Ἀρείῳ πάγῳ βουλευτῶν εἷς ἦν · καὶ ἀγρευθεὶς ὑπὸ τοῦ μεγάλου Παύλου, καὶ βαπτισθεὶς, χειροτονεῖται ἐπίσκοπος, τὰ ἀπόῤῥητα μυηθεὶς ὑπὸ τοῦ σοφοῦ Ἱεροθέου, καὶ συγγράμματα καταλελοιπὼς παράδοξα, καὶ θαυμαστά τε καὶ ὑψηλότατα,,.... Αὐτὸς τοίνυν καὶ τῆς ἐκκλησιαστικῆς καταστάσεως ἑρμηνεύ-

[redacted]

Un ménologe avait rattaché les légendes de l'évêque de Paris à l'Aréopagite, tout en le faisant mourir dans Athènes : un synaxaire le montra brûlé vif dans Athènes et l'envoya souffrir un autre martyre à Lutèce, chez les Parisiens. « Je n'ajouterai rien à cette ineptie, dit le P. Sirmond (1), il suffit de la citer. » M. Darras, qui défend Michel Syncelle contre les attaques de Launoy, essaye également ici d'arracher le synaxaire aux coups du P. Sirmond. Voici la traduction littérale du texte produit par le savant jésuite : « Combat de notre saint père Denys l'Aréopagite, évêque d'Athènes, qui fut un des citoyens les plus illustres par la fortune et par la sagesse. C'était dans Athènes la coutume de compter siégeant à l'aréopage neuf juges d'élite qui prononçaient sur les affaires capitales. Denys en faisait partie. Saint Paul vint prêcher l'Évangile à Athènes ; Denys, qui avait l'esprit pénétrant, comprit la vérité, crut à Jésus-Christ, et fut par l'apôtre consacré évêque d'Athènes. Le sage Hiérothée l'éleva à la connaissance des mystères les plus sublimes, et il composa des ouvrages sur les esprits célestes, sur leur hiérarchie et sur la hiérarchie ecclésiastique.

« Denys fut arrêté par les païens et jeté dans les flam-

σας τὸν τύπον, μετὰ ταῦτα καταλαβὼν τὰ Ἑσπέρια μέρη ἐπὶ τῆς βασιλείας Δομετιανοῦ, καὶ πολλὰ θαύματα ἐπιδειξάμενος, ἐν Παρισίᾳ τῇ πόλει, τὴν κεφαλὴν ἀποτέμνεται · καὶ ταύτην ἰδίαις χερσὶν ὑποδεξάμενος, μέχρι δύο μιλίων ἐβάδισε, θαῦμα τοῖς ὁρῶσιν ἐνστησάμενος· καὶ οὐ πρότερον ταύτην ἀνῆκε, πρὶν ὅτε γυναικὶ ὀνόματι Κατούλᾳ ὑπαντήσας, καὶ κατὰ θείαν πάντως συσχεθεὶς πρόνοιαν, ταῖς ἐκείνης παλάμαις οἷον τινα θησαυρὸν ἐναπέθετο. Ὡσαύτως Ῥουστικὸς καὶ Ἐλευθέριος καρατομοῦνται, οἱ αὐτοῦ φοιτηταί. » — Migne, *Patrol. græc.*, t. IV, p. 585.

(1) Sirmond, *Dissert. de duobus Dionys.*, c. 7, rapporte le texte de ce synaxaire. — Bolland., *Acta Sanct.*, t. IV octob., p. 746.

[redacted]

« Voilà, il faut en convenir, dit M. Darras (1), un argument capable d'ébranler la croyance des plus fervents aréopagitistes. J'avoue que, pour ma part, tout disposé que je sois à admettre les miracles, celui-ci me paraît au-dessus de ma foi. Je comprendrais que saint Jean, plongé à Rome dans l'huile bouillante, l'an 95, échappât à la mort par une protection divine, et allât mourir à Éphèse l'an 100 de Jésus-Christ. Mais si saint Jean fût mort en 95 à Rome, sous les coups des bourreaux de Domitien, j'aurais quelque peine à croire qu'il fût ressuscité pour mourir de vieillesse dans son Église d'Asie, en répétant à sa chrétienté naissante la prédication si connue du disciple de l'amour. C'est un fait analogue que le texte du synaxaire constate pour saint Denys l'Aréopagite. La traduction littérale du grec est celle-ci : *Flammis holocaustum conjectus est* « Saint Denys fut exposé aux flammes », et non « saint Denys fut consumé par les flammes », comme le prétend le P. Sirmond, avec une intention au moins très malveillante. Le récit ne présente donc point cette inepte

« Οὗτος ὁλοκαυτοῦται ἐν πυρὶ συλληφθεὶς ὑφ' Ἑλλήνων.

« Delatus autem ad Athenarum præfectum ab idololatris, comprehenditur cum duobus discipulis. »

« Μετὰ τὸ ἀποτμηθῆναι τὴν κεφαλὴν χερσὶν ἰδίαν ὑποδεξάμενος, μέχρι δύο μιλίων ἐβάδισε, καὶ οὐ πρότερον ἀπέθετο αὐτὴν, ἕως συνήντησε πιστῇ γυναικὶ, ὀνόματι Κατούλᾳ, καὶ ταύτης ταῖς χερσὶ τὸν ἱερὸν θησαυρὸν ἤτοι τὴν κάραν ἐπίστευσεν.

« Cumque multa tormenta subiissent, primus quidem ipse decollatur, qui suis manibus caput ad duo milliaria sustulit, nec prius deposuit, quam Christianæ feminæ obviam factus, illud ei tradidit.

« Σὺν αὐτῷ δὲ Ρουστικὸς καὶ Ἐλευθέριος τὰς κεφαλὰς ἀπετμήθησαν. »

« Postea duo ejus discipuli capite obtruncati sunt. »

(1) *Saint Denys l'Aréop.*, p. 190.

[redacted]

invraisemblance ; on n'est point obligé de recourir à l'absurde incident d'une résurrection posthume que le texte du synaxaire ne suppose aucunement. De bonne foi, quel qu'ait pu être l'auteur de ce Martyrologe grec, pense-t-on qu'après avoir dit que saint Denys était mort à Athènes, il aurait eu l'incroyable simplicité d'ajouter sans transition aucune : *Il partit ensuite pour l'Occident?* Il n'y a là qu'une question de sens commun, et l'auteur d'un Martyrologe ne saurait, en aucun temps et en aucun pays, avoir le privilége de l'absurde. Saint Denys, exposé aux flammes dans sa ville épiscopale, échappe à la haine de ses persécuteurs, comme saint Jean, plongé dans l'huile bouillante, est préservé de la rage des bourreaux romains. Voilà le sens précis du monument grec. Forcer l'interprétation d'un mot isolé, suffisamment expliqué par le contexte, pour en faire sortir une contradiction flagrante, ainsi que l'a fait le P. Sirmond, nous semble indigne d'un critique qui se respecte lui-même et qui veut respecter ses lecteurs. »

M. Darras est convaincu de la bonté de sa cause : son discours le prouve assez. Malheureusement il est servi par de mauvais témoins, et sa parole émue ne saurait ni corriger leur langage ni prêter à leurs expressions un sens accommodatice qu'elles ne comportent pas. Le mot grec ὁλοκαυτοῦται (1), qu'il veut rendre en latin par *flammis holocaustum canjectus est*, ne peut se traduire « saint Denys fut exposé aux flammes », mais bien, comme le dit le P. Sirmond, « fut consumé par les flammes », et le sens est encore précisé de façon à ne laisser aucun doute, par la

(1) Οὗτος ὁλοκαυτοῦται ἐν πυρί. »

fin de la phrase (1), « et ses livres furent brûlés avec lui. » Il ne s'agit ici ni d'une amplification ni d'une paraphrase, comme nous les offre M. Darras quand il traduit ainsi (2) : « Il fut exposé aux flammes par les Athéniens, qui le voulaient brûler en même temps que ses écrits. » Ce n'est point là donner aux mots le sens littéral qu'ils doivent signifier, sous peine d'ouvrir la porte à toutes les interprétations privées. Ici, il faut simplement une version, et nous préférons celle du P. Sirmond, qui montre, il est vrai, le synaxaire en défaut, mais qui n'oblige pas, pour le tirer d'embarras, à recourir au miracle.

En 876, un moine grec établi à Rome, Anastase le Bibliothécaire, traduisit la narration attribuée à saint Méthode sous le titre de Martyrion. Il l'adressa à l'empereur Charles le Chauve, avec cette dédicace (3) : « Voici la passion du saint martyr Denys de l'aréopage, évêque d'Athènes. Je l'avais lue à Rome dans mon enfance, et des députés de Constantinople m'en donnèrent ensuite lecture. Après de longues recherches entreprises sur un ordre de vous, je l'ai enfin retrouvée dans le plus grand des monastères de Rome. Tout malade que je suis, j'ai sur-le-champ voulu la traduire en latin, Dieu aidant, le mieux possible, et, sinon mot à mot, du moins en m'efforçant de rendre exactement le sens. Prétendre que saint Denys de Paris n'est pas le même que l'Aréopagite, c'est là une opinion

(1) « Συγκατακαέντων αὐτῷ καὶ τῶν ἑτέρων συγγραμμάτων. »

(2) *Saint Denys l'Aréopag.*, p. 189.

(3) Anastas. Biblioth., Ep. ad Carolum Calvum. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CXXIX, p. 758. Nous rapportons le texte de la lettre aux pièces justificatives, XV.

[redacted]

qui doit tomber devant ce document grec d'accord avec les monuments latins. »

M. Darras a cru découvrir dans un manuscrit de la bibliothèque Impériale la traduction du *Martyrion* de saint Méthode, offerte à Charles le Chauve par Anastase le Bibliothécaire (1). Nous ne pouvons être du même avis. Le manuscrit 5,549 ne contient, à nos yeux, qu'une amplification de fort mauvais goût, composée après la lecture de la lettre d'Hilduin à Louis le Débonnaire, en face des *Aréopagitiques* de l'abbé de Saint-Denys, ou devant une passion nouvelle écrite dans ce sens et récemment livrée à la piété des fidèles. Que l'on compare la première page de la lettre d'Hilduin avec celle de ce manuscrit (2) : n'est-ce

(1) *Saint Denys l'Aréop.*, p. 212 et 220.

(2)

Hilduini epist. ad Ludov. imp., I.	Actes authentiques, dit M. Darras, append. 8, *Saint Denys l'Aréopagite,* traduits par Anastase le Bibliothécaire, du grec de saint Méthodius, et envoyés en 876 à Charles le Chauve.
« Exultavit cor meum in Domino et exaltatum est cornu meum in Deo meo. Dilatatum est cor meum, et gaudebunt labia mea, ut annuntiem præconia domini mei Dionysii.	« Sermo gratiarum coronat intellectum meum, et lex verborum naturali prolatione impeditur; sensibus gratificis irrigo mentem, et sermonem ad operandum non roborat organum.
« Revera magna mihi est ratio gratulandi, quoniam cumulatius mihi effectum desiderii mei præstare voluit divina dignatio, ut mentis meæ conceptum ei placere cognoscerem, cum quod agere spontanee disponebat mea humilitas, in agendo data manu auctoritatis, cooperaretur vestra Deo placens sublimitas.	« Ex gaudio vincor, enarrando, et solus habere fortia gesta in mente multi gaudii gestio. Ditans autem exultationem in cogitatione, pauper efficior ad eloquendum quod amatur,... superveniat Salvator, is qui de tuo accipit et docet hominem ad inspirandum et annuntiandum, et ad intellectum indigno mihi tribuendum. »

[redacted]

pas la même inspiration, le même enthousiasme lyrique, la même allégresse, la même crainte de défaillir à la tâche, puis la même confiance d'être assisté d'un secours divin?

Est-ce vraiment bien un traducteur qui s'écrierait (1): « La passion de saint Denys vient d'être retrouvée; mes frères, le combat de saint Denys est révélé. Nous voyons resplendir la fin glorieuse du martyr : chacun désirait vivement la connaître, car les hommes l'avaient ensevelie dans l'ombre »? Au langage ampoulé, aux images recherchées, aux antithèses forcées, qui ne reconnaît un mauvais écolier qui développe un thème proposé, soit qu'il rappelle la stérile éloquence de l'Aréopagite avant l'arrivée de Paul à Athènes (2), soit qu'il compare à l'aurore l'éclat jeté par Denys sur l'Église naissante (3), soit qu'il s'épuise à retracer la cruauté, l'aveuglement, la gourmandise des habitants du Parisis (4)? Ce style enflé se boursoufle surtout à la peinture des travaux apostoliques de saint Denys (5), au tableau du martyr portant sa tête entre ses

(1) « Dionysii beati passio inventa est : Dionysii beati certamen, fratres, revelatum est : Dionysii desiderati et ab hominibus occultati sanctissimus finis illuxit. »

(2) « Dum enim ille fasces sermonum, ut cumulos palearum, coacervaret, et inutilem molem in efficaciæ verbis sublimius exaltaret, non haberet autem spicam salutis ponderantem, supervenit seminiverbius Paulus, agricola studiosissimus. »

(3) Fit protinus et statuitur ex incognito cunctis insignis, ex [illegible] omnibus memorandus, et ponitur non velut in lucernali [illegible], sed linguam et omnem oculum excedens et prævidens utpote diei cujusdam roseicolo rutilius. »

(4) « Furore venenoso ac ira immitia quæque omnium bestiarum atque reptilium ferocium superabant. »

(5) « Sic palmis eos qui prius æque ut lapis positi erant, ut sapiens

[redacted]

mains (1), à la page d'exclamations destinée à servir de cadre au miracle dont on illustrait les derniers moments du fondateur de l'Église de Paris (2). Qu'on lise ce manuscrit (3), qu'on le compare avec les passions diverses publiées sous le nom de saint Denys, qu'on les rapproche des anciens actes latins, il ne sera point difficile de se convaincre que ce sont toujours les mêmes pensées enchaînées de la même façon, amplifiées avec une abondance stérile, et auxquelles on s'est efforcé de donner une couleur et un tour aréopagitiques.

Hincmar de Reims devait naturellement prendre place parmi les plus ardents défenseurs de l'aréopagitisme. Il avait été élevé dès sa jeunesse dans le monastère de Saint-Denys, et devint plus tard le disciple et l'ami d'Hilduin, dont ses habiles négociations ménagèrent la rentrée en grâce auprès de Louis le Débonnaire. Tout le monde s'accorde à reconnaître que ce prélat, digne de sa réputation sous plusieurs rapports, ne se distinguait nullement comme

architectus connectens, verbi vinum ad fruendam lætitiam non degeneratum proposuit Dionysius, ita ut assererent omnes qui prope et qui longe erant, quod suavitate ipsius, et jam lavacrum inebriaverit, et ab admiratione atque fiducia concrepantis fluctus qui circumdabatur fluvii, sese transferentes et removentes, ad aquam quæ in medio civitatis ex ore novi advenæ manabat, ac si quotidie mero profuse nectare, sanæ, sedulæque doctrinæ vacantes conferrent et miraculis per fidem veluti fruentibus alerentur... »

(1) « Is vero qui revera est et post obitum et post dormitionem magnus evangelista, susceptum recisum caput suum, o miraculum! super utramque manum portavit. »

(2) « O caput quod adspexit, et odoravit, spiravitque et audivit mandatorum Domini legitima!... »

(3) Nous n'hésitons pas à donner place à ces actes parmi les pièces justificatives, XII, persuadé que la simple lecture suffira pour convaincre que ce n'est point là un document original.

critique historique. Un jour, il prit Isidore Mercator, l'auteur des fausses décrétales, pour le grand Isidore de Séville, dont le nom lui semblait plus illustre et mieux fait pour donner crédit à l'ouvrage (1); puis, comme ces décrétales ne lui étaient point favorables dans ses démêlés avec son neveu Hincmar, évêque de Laon, il les rejeta, sous prétexte que ne se trouvant pas dans les anciens recueils, elles étaient abrogées (2). Nous ne sommes nullement étonné de le voir confondre saint Denys de Paris avec saint Denys de l'aréopage.

Pendant qu'Adon, Usuard, Scot Erigène s'élevaient contre cette opinion et la notaient comme une nouveauté, Hilduin et ses amis cherchaient de leur côté des documents pour établir l'antiquité de l'aréopagitisme. Aux écrits ignorés de Visbius et d'Aristarque, à l'hymne apocryphe de saint Eugène de Tolède, à la passion de saint Denys, écrite en grec, attribuée à saint Méthode et traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire, Hincmar ajouta une nouvelle pièce, les actes du bienheureux Sanctin, évêque de Meaux. Voici la lettre d'envoi qui accompagnait ces actes adressés par Hincmar à l'empereur Charles-le Chauve (3) :

« Au seigneur glorieux Charles, empereur auguste,

(1) Hincmar, Remens. archiep., *Opusc. adversus Hincmarum Laudun.*, Epist. VII, c. 12.

(2) Selvagi, *Institut. canon.*, Diatriba isagog., P. III, VII. « Verum quum postea hic idem Hincmarus in causa, quam cum Hincmaro Laudunensi habebat, Isidorianas decretales sibi noxias cerneret, eas respuit quidem, at non alio nomine, quam quod, quum in antiquis collectionibus non reperirentur, essent obsoletæ.

(3) Darras, *Saint Denys l'Aréop.*, p. 207.

[redacted]

« Hincmar, évêque indigne de Reims, et serviteur du « peuple de Dieu :

« J'ai lu la passion du bienheureux Denys, écrite en « grec par Méthodius, envoyée de Constantinople à Rome, « et traduite en latin par le savant Anastase, versé dans « les deux langues, et bibliothécaire du siége apostolique. « J'ai reconnu que cette passion s'accordait avec ce que « j'ai lu moi-même dans ma jeunesse, au sujet des témoins « qui transmirent les actes du martyre de saint Denys et « de ses compagnons à la connaissance de l'Église ro- « maine, d'où elle passa ensuite aux Grecs. L'année « même de votre naissance, au palais de Francfort, l'évê- « ché de la ville de Meaux fut confié à Hubert, préchantre « de la chapelle impériale. La vieillesse et les infirmités « de l'évêque Hildéric, son prédécesseur, avaient laissé « cette Église dans un assez triste état sous le rapport de « la science et de la piété; les édifices sacrés n'avaient « point été convenablement entretenus. Hubert, pour re- « médier à ces désordres, obtint de mon seigneur et père « spirituel Hilduin, maître des clercs du palais impérial, « qu'on lui adjoignît un clerc nommé Vandelmar, formé à « la science ecclésiastique au monastère de Saint-Denys, « sous la direction du savant Teugarius. Il le chargea de « l'éducation des clercs de Meaux, et lui donna en béné- « fice l'abbaye de Saint-Sanctin, dans son diocèse. Van- « delmar trouva dans son abbaye des manuscrits fort usés, « contenant la vie et les actes du bienheureux Sanctin. « Les caractères en étaient presque effacés. Sa liaison avec « moi, et le goût des manuscrits qu'il me connaissait, le « déterminèrent à me les envoyer pour les déchiffrer et

« les transcrire sur de nouveaux parchemins. Je le fis avec
« soin, et lui envoyai ces actes transcrits par moi. Mais
« comme Vandelmar est mort depuis longtemps, et qu'il
« termina sa vie avant Hubert lui-même, que d'ailleurs
« j'ai appris que l'abbaye de Saint-Sanctin a été dans ces
« derniers temps dévastée par les Normands, qui la brû-
« lèrent en partie et la pillèrent, je ne sais si les anciens
« manuscrits ou les copies que j'en avais faites existent en-
« core ; c'est pourquoi je vous envoie une de celles que
« j'avais gardées pour moi-même, afin que s'il restait en-
« core quelques personnes qui pussent mettre en doute
« que notre père et seigneur saint Denys ne soit l'Aréopa-
« gite, baptisé par l'apôtre saint Paul, ordonné évêque
« d'Athènes, et envoyé dans les Gaules par saint Clément,
« le témoignage de l'Église grecque conforme à celui de
« l'Église romaine et de notre Église gallicane, les édifie
« sur la vérité et l'antiquité de notre tradition. »

Que faut-il penser de cette lettre et des actes de saint Sanctin ? Nous bornerons notre réponse à quelques observations. D'abord c'est un clerc, Vandelmare (1), « formé à la science ecclésiastique au monastère de Saint-Denys, envoyé à Meaux par Hilduin lui-même, et bénéficier de l'abbaye de Saint-Sanctin, qui trouve dans son couvent des manuscrits fort usés, aux caractères presque effacés (2), contenant la vie et les actes de saint Sanctin. » Les autres pièces citées par Hilduin à l'appui de son opinion étaient

(1) « Wandelmarum, qui cantilenam optime a Teugario magistro in sancti Dionysii monasterio didicit, ad erudiendos clericos suos obtinuit. »

(2) « Idem Wandelmarus in loco sibi commisso quaternionculos valde contritos, et quæ in eis scripta fuerant pene deleta, de vita et actibus beati Sanctini reperit. »

[redacted]

ites dans ce même état de vétusté. Ensuite, c'est ncmar lui-même (1) « qui a reçu ces manuscrits, qui les léchiffrés et transcrits sur de nouveaux parchemins. » est une de ces copies que l'ami d'Hilduin met sous les ux de Charles le Chauve, copie faite par lui (2), « et i doit convertir tous ceux qui peuvent encore révoquer doute que notre seigneur et père saint Denys n'est pas Aréopagite baptisé par saint Paul, ordonné évêque d'Athènes, et envoyé dans les Gaules par saint Clément. » Hincmar et Anastase le Bibliothécaire, l'un à Rome et utre en Gaule, se sont, il faut le reconnaître, merveilleusement rencontrés dans l'observation qui termine la tre adressée par chacun d'eux à Charles le Chauve. Prétendre, disait Anastase, que saint Denys de Paris est pas le même que l'Aréopagite, c'est là une opinion i doit tomber devant ce document grec d'accord avec monuments latins. Et avant eux, Hilduin s'écriait : « Que n ne dise plus que notre saint Denys est différent de l'Aréopagite ! » Le hasard seul fait-il de ces coups ?

De plus, nous ne pouvons ne pas faire remarquer ncohérence de deux phrases de la lettre d'Hincmar : à la , il parle (3) « du témoignage de l'Église grecque conme à celui de l'Église romaine et de notre Église galli-

(1) « Quia me sciolum putabat, ad exhaurienda ea quæ in eisdem aterniunculis contineri videbantur et ad scribendum aperte in nova gamena mihi commisit, quod et studiose peregi. »

(2) « Propterea exemplar eorum quod mihi retinui vestro devoto et io studio offerendum putavi : ut si quæ sunt illorum reliquiæ qui abant domnum et patrem nostrum Dionysium esse Areopagitam... um et in hac re recognoscant quod inde ante nos dictum est. »

(3) « Ex his quæ Græca testificatio et Romanæ sedis assertio et Gallia intimat contestatio. »

cane. » Comment donc cet accord n'existerait-il pas? En commençant sa lettre, il affirme (1) « que la connaissance des actes de saint Denys a passé de l'Église romaine aux Grecs. » Au début, il déclare que la passion de saint Denys traduite par Anastase ne diffère point de ce qu'il a lu lui-même dans sa jeunesse (2), « au sujet des témoins qui transmirent les actes du martyre de saint Denys et de ses compagnons à la connaissance de l'Église romaine, d'où elle passa aux Grecs. » Est-il possible de concilier cette assertion avec le vieux Martyrologe romain, qui, de son côté, se fondant sur le témoignage d'Aristide, distinguait deux saints Denys et fixait dans Athènes le martyre de l'Aréopagite?

Quant aux actes de saint Sanctin eux-mêmes, voici l'exposé sommaire du récit qu'ils renferment. Denys l'Aréopagite, chargé par le pape saint Clément de prêcher l'Évangile dans les Gaules, avait ordonné Sanctin évêque et l'avait envoyé d'abord à Chartres, ensuite à Meaux. Au temps de la persécution de Domitien, pressentant sa fin prochaine, l'apôtre des Gaules manda près de lui Sanctin et Antonin, et les députa à Rome, vers le souverain pontife, pour lui rendre compte des progrès de la religion chrétienne au delà des Alpes. Les deux disciples de saint

(1) « Gesta martyrii beati Dionysii sociorumque ejus ad Romanorum notitiam, indeque ad Græcos pervenerunt. »

(2) « Lecta beati Dionysii passione a Methodio... græce dictata, et ab Anastasio... latine conscripta; sicut in præfatione sua narrat, recognovi his quæ ibi scripta sunt ea quæ in adolescentia legeram consonare; videlicet per quos et qualiter gesta martyrii beati Dionysii sociorumque ejus ad Romanorum notitiam, indeque ad Græcos pervenirent. » — Voir aux pièces justificatives, XVI, la lettre d'Hincmar à l'empereur Charles le Chauve.

[redacted]

Denys se mirent donc en route. Déjà ils étaient arrivés en Italie lorsque Antonin tomba dangereusement malade. Sanctin essaya néanmoins de continuer son voyage; mais il apprit bientôt, par révélation, que son compagnon était mort, et que l'hôte aux soins duquel il l'avait recommandé s'était débarrassé du cadavre en le jetant dans un cloaque attenant aux écuries. Sanctin revint aussitôt sur ses pas, fit ouvrir la fosse et ressuscita Antonin. Ils poursuivirent leur marche, et après avoir rempli leur mission auprès du pape saint Anaclet, qu'ils trouvèrent assis sur le saint-siége, ils retournèrent à Meaux. Ils en gouvernèrent successivement l'Église et s'endormirent dans le Seigneur, pleins de jours et de bonnes œuvres (1).

N'est-ce point encore là une de ces légendes merveilleuses forgées au moyen âge pour entretenir la piété en frappant l'imagination des peuples? La curiosité peut y trouver ses délices, mais il est bien difficile de donner à de pareils documents une importance sérieuse lorsqu'il s'agit d'histoire. Les réserves sont d'autant plus permises que le nom de saint Sanctin, sa carrière apostolique, sa vie et sa mort sont loin de nous apparaître dépouillées de toute obscurité. On s'arrête à demander, et la critique hésite à prononcer si saint Sanctin a été véritablement disciple de saint Denys, si saint Sanctin de Meaux n'est pas le même que saint Sanctin de Verdun, qui envoyait son adhésion au concile de Cologne condamnant Euphratas, vers l'an 340, et enfin si l'apôtre des Meldes est mort en paix, selon le manuscrit d'Hincmar, ou s'il a remporté la cou-

(1) Nous rapportons parmi les pièces justificatives le texte entier des actes de saint Sanctin, évêque de Meaux, XVIII.

ronne du martyre, suivant certains actes légendaires du moyen âge.

Cent ans environ après Hilduin, à Constantinople, à la cour de Léon VI le Philosophe, Siméon le Métaphraste rassemblait un certain nombre de vies de saints. Il ne pouvait manquer de réserver dans son recueil place à celle de saint Denys ; mais elle fut composée dans le sens aréopagitique, auquel les Grecs continuaient à donner faveur (1). « Après « que le grand mystère de notre rédemption fut accompli, « dit Siméon (2), la conversation corporelle du Sauveur « avec les hommes prit fin, et le règne de l'Esprit-Saint com-

(1) Nous empruntons à M. Darras la traduction de ce texte, *Saint Denys l'Aréopag.*, p. 263.

(2) Siméon Métaphr., *Vita S. Dionys. Areopag.* Migne, *Patrol græc.*, t. IV, p. 589 et seq.

« Ἐπεὶ δὲ τὸ μέγα τῆς ἡμῶν σωτερίας ἐπραγματεύθη μυστήριον... πέρας τὰ τῆς σωματικῆς ἐνδημίας δέχεται. τὰ δὲ τοῦ πνεύματος ἄρχεται· καὶ εἰς οὐρανοὺς ὁ ἐμὸς Χριστὸς ἀναφέρεται· καὶ πρὸς τὸν πατρικὸν ἐπάνεισι θρόνον· καὶ τὸ ἐκπορευόμενον αὐτοῦ Πνεῦμα ἐπὶ τὴν τῶν ἀπίστων ἐθνῶν καταπέμπει τοῖς μαθηταῖς ὁδηγίαν, δι' οὗ καὶ ὁ μακάριος Παῦλος ἀπὸ τῆς σκιᾶς ἐχειραγωγήθη πρὸς τὴν ἀλήθειαν.... Ἐπειδὴ δὲ Ἀθήνησι Παῦλος ἐγένετο,... ἔργον εἴχετο τῷ τῆς ἀσεβείας αὐτοὺς ἀποστῆσαι δογμάτων. Ἔξεισιν οὖν ὁ Παῦλος οὐ κεναῖς χερσί, τὸ ᾀδόμενον· ἀλλ' ἐφεπόμενον τὸν πρόεδρόν τε καὶ κορυφαῖον τῆς τῶν σοφιστῶν συμμορίας παραλαβών, τὸν μέγαν τοῦτον φημὶ Διονύσιον... Οὗτος δὲ τὴν τῶν Ἀθηνῶν πιστευθεὶς προεδρίαν, τῶν οἰάκων τῆς Ἐκκλησίας ὑπερκατίζεται,... Καὶ εἰς τοῦτο χάριτος ἐλθὼν οὐκ ἔτι δεῖν ᾤετο μιᾷ πόλει ταῖς Ἀθήναις τὸν τοσοῦτον περιγράψαι πλοῦτον τῆς χάριτος... Τὴν βασιλίδα Ῥώμην καταλαμβάνει, καὶ πρόσεισι Κλήμεντι τὸν ἀποστολικὸν τηνικαῦτα θρόνον διέποντι.... ὑπὸ τούτου προτρέπεται καὶ πρὸς ἑσπέρια μετατεθῆναι μέρη... Αὐτὸς ἅμα Ῥουστικῷ καὶ Ἐλευθερίῳ, τὴν Γαλλίαν λιπών, ἐν Παρισίᾳ λεγομένῃ τῇ πόλει γίνεται... Ἐν τοίνυν τῇ Παρισίᾳ ταύτῃ γενόμενος, καὶ πλήρη τὴν πόλιν ἀπιστίας εὑρών, κάλλει μὲν καὶ μεγέθει καὶ πλήθει τῶν ἐν αὐτῇ πολύ τι τῶν μεγάλων πόλεων ἀπολειπομένην... Διώκεται δὲ πρῶτα μὲν τὴν τοῦ μακαρίου Διονυσίου, εἶτα Ῥουστικοῦ. καὶ Ἐλευθερίου ἐκτέμνουσι κεφαλήν..... Τὴν ἑαυτοῦ κεφαλήν, ὥσπερ τι βραβεῖον, ἐν ταῖς χερσὶν ὁ μάρτυς δεξάμενος, ἐφ' ἱκανὸν χρόνον δίεισιν. »

[redacted]

« mença. Mon Sauveur Jésus-Christ remonta aux cieux et « reprit sa place sur le trône de son Père. L'Esprit-Saint, qui « procède de lui, est envoyé aux disciples pour les rendre « les guides des nations infidèles dans les routes de la foi. « Illuminé par cet esprit, le bienheureux Paul fut amené « des ténèbres de l'erreur à la splendeur de la vérité. Paul « vint à Athènes, et travailla à la conversion des habitants. « Il ne se retira pas les mains vides ; sa parole conquit le « chef le plus illustre des philosophes, je veux dire le grand « Denys, qui, élevé à l'épiscopat, reçut la mission de gou- « verner la nouvelle Église. Plus tard, comblé de grâces et « de bénédictions, il ne crut pas devoir restreindre à une « seule ville le bienfait de son enseignement. Il se rendit « à Rome, la capitale du monde, et y trouva Clément as- « sis sur la chaire apostolique. Clément lui confia la mission « d'évangéliser les régions de l'Occident. Saint Denys, ac- « compagné de Rustique et d'Eleuthère, franchissant la « Gaule Cisalpine, parvint à une cité nommée Paris, petite « bourgade qui, en importance, en population, en beauté, « le cédait à toutes les grandes villes, mais qui n'en était « pas moins remplie des superstitions et des erreurs païen- « nes. C'est ce lieu qu'il évangélisa. Les persécuteurs s'em- « parèrent des saints missionnaires. Denys eut le premier « la tête tranchée, et après lui Rustique et Eleuthère. « Après son supplice, le martyr porta quelque temps dans « ses mains sa tête coupée. »

Tel est le récit du Métaphraste, « qui était, à son époque, dit M. Darras, pour les vies de saints, ce que pourrait être pour nous la collection des Bollandistes. » C'est, à notre avis, faire trop d'honneur à une compilation indigeste, sans

discernement et sans critique. Mais lorsque M. Darras signale ce document comme une pièce à laquelle le seizième concile œcuménique, tenu à Florence en 1438, aurait ajouté une irrécusable autorité, il paraît se risquer fort à l'aventure et compromettre à la légère le jugement des évêques assemblés. La discussion portait sur la procession du Saint-Esprit : André, évêque de Rhodes, l'un des orateurs du concile, prit la parole et dit (1) : « Comme vous tenez avant tout à rencontrer le mot même de *procession*, je veux reproduire les passages de quelques-uns de vos docteurs, qui affirment que le Saint-Esprit procède du Fils, me réservant de vous en fournir un plus grand nombre en temps opportun. Qu'on lise donc en ce moment un texte qui est récité chaque jour dans nos églises : je veux parler du texte de Siméon le Métaphraste. Vous avez sa vie de saint Denys, Écoutez les paroles qu'elle renferme. Vous prononcerez ensuite votre jugement. »

Est-ce vraiment l'occasion de chanter victoire et d'écrire : « Certes la légitimité, l'authenticité, l'autorité de la passion de saint Denys l'Aréopagite par Siméon le Métaphraste ne pouvaient être plus solennellement affirmées (2). » Qui donc ne voit pas que l'évêque de Rhodes rapportant le texte du Métaphraste détaché de la vie de saint Denys, lui emprunte seulement cette

(1) Labbe, *Sacros. Concil.*, concilium Florent., t. XIII, p. 118. « Nam quia tota difficultas in eo est, ut ita dicam, *procedere* inveniatur, afferemus quosdam ex vestris doctoribus, qui aperte dicunt Spiritum sanctum ex Filio procedere. Et primum legatur ille qui a vobis quotidie legitur in ecclesia, Simeon, inquam, Metaphrastes ; habetis vitam beati Dionysii ; quid ergo ille dicat, audite : et postmodam feretis judicium. »

(1) Darras, *Saint Denys l'Aréopag.*, p. 266.

[redacted]

phrase (1) : « Mon Sauveur Jésus-Christ remonta aux cieux et reprit sa place sur le trône de son Père ; l'Esprit-Saint, qui procède de lui, est envoyé aux disciples pour les rendre les guides des nations infidèles dans les routes de la foi. » C'est pour le mot *procède*, qu'il fallait faire accepter, que l'orateur citait la vie de saint Denys, sans qu'il entrât dans sa pensée de porter en aucune manière les Pères du concile à décréter la confusion des deux saints Denys, ou à marquer d'un caractère d'infaillibilité la légende qui montre l'illustre martyr portant sa tête entre ses mains.

« On ne répond pas à l'évêque de Rhodes, dit M. Darras (2), que le témoignage si décisif est emprunté à une source altérée par l'ambition d'un abbé de Saint-Denys nommé Hilduin, qui a falsifié les traditions, inventé des croyances inconnues avant lui, imposé à la crédulité de son siècle et légué aux âges suivants les fables absurdes dont il avait été le propagateur téméraire ! » Là n'était point la question, et les Pères du concile n'avaient rien à répondre ; la citation offrait un argument pour défendre l'expression dogmatique *procède ;* mais elle n'ajoutait rien à la valeur historique du récit et des légendes qu'il renferme, de telle façon qu'il nous est impossible de voir dans ce fait « la preuve la plus convaincante du crédit universel de la croyance à l'aréopagitisme dans les deux Églises grecque et latine.

L'Église de Paris, dominée par l'influence de l'abbaye de Saint-Denys, avait ainsi changé ses origines ; elle se for-

(1) « Καὶ τὸ ἐκπορευόμενον αὐτοῦ Πνεῦμα ἐπὶ τὴν τῶν ἀπίστων ἐθνῶν καταπέμπει τοῖς μαθηταῖς ὁδηγίαν. »

(2) *Saint Denys l'Aréopag.*, p. 267.

geait un âge non moins antique qu'Arles et Narbonne; elle prêtait à sa fondation une date plus vénérable que Lyon et Autun. Les autres Églises des Gaules, chacune de son côté, tentèrent d'ajouter quelques feuillets en tête de leurs annales, quelques noms d'évêques au commencement de leurs diptyques, afin de se façonner des origines apostoliques, afin de suspendre leur berceau aux bras même de la croix. Les moines de Saint-Martial de Limoges imitèrent Saint-Denys, et leur patron apparut un jour, en dépit des résistances de l'évêque Jourdain et de ses clercs, transfiguré en apôtre (1) et séparé à ce titre de la compagnie de saint Gatien, de saint Austremoine et de saint Denys.

Les évêques et les conciles ne voyaient, au moyen âge, aucun motif sérieux de s'opposer à ces saintes fictions, qui semblaient imaginées pour nourrir et développer la piété des fidèles. Toutefois, dans l'Église d'Occident, nous pouvons citer, de distance en distance, des noms illustres qui échappaient à l'engouement général. Au dixième siècle, le savant et pieux Fulbert de Chartres écrivait la vie de saint Piaton, apôtre de Tournai; il le présentait comme un des douze compagnons de saint Denys, et le faisait mourir au temps de la persécution de Maximien (2), montrant par là qu'il ne partageait en rien le sentiment de l'auteur des *Aréopagitiques*.

Ceux qui essayaient de protester ne s'en trouvaient pas toujours mieux, témoin Abélard, qui soutint un jour, au monastère de Saint-Denys, que leur patron n'était pas le même que l'Aréopagite, « pour quoi, disent les Bollan-

(1) Voir ci-dessus SAINT MARTIAL DE LIMOGES, p. 110.
(2) Voir ci-dessus, chapitre VI, p. 182.

[redacted]

distes (1), il fut maltraité par les moines et par l'abbé. » Abélard parle en deux endroits de ses écrits, des affaires désagréables que lui suscita la dispute au sujet de saint Denys. Il avait dû prendre la fuite, et dans une lettre adressée par lui de Provins, sa retraite, à l'abbé de Saint-Denys, Adam (2), il dit que cette disgrâce avait pour cause le refus qu'il avait fait de confondre saint Denys de l'aréopage avec saint Denys de Corinthe. Mais, dans l'*Histoire de ses malheurs,* il raconte que les moines furent surtout irrités de ce qu'il ne partageait pas leur sentiment sur l'aréopagitisme de saint Denys leur patron. Ils y tenaient beaucoup, et Abélard avait déclaré qu'au demeurant « il importait peu que Denys fût venu de l'aréopage ou d'ailleurs, pourvu qu'il eût reçu de Dieu la couronne du martyre. Les moines, poursuit Abélard (3), s'empressèrent alors de courir à leur abbé pour m'accuser du propos qu'ils me prêtaient. Il les écouta, et les frères furent aussitôt réunis en chapitre. On me menaça d'en référer au roi pour qu'il me fît châtier comme si je venais d'enlever à son royaume et sa gloire et sa splendeur. »

Deux faits éclatants, qui se produisirent au commence-

(1) Bolland., *Acta Sanctorum*, t. IV, octob., p. 718. — Bolland., *Acta Sanctorum*, t. IV, 9. S. Dionysii Areopag. § IV, p. 722. « Quod S. Dionysium, monasterii Sandionysiani patronum, eumdem non esse cum Areopagita, asseruisset, a Sandionysianis monachis, horumque abbate, pessime est habitus. »

(2) Abelard, Epist. XI. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXXVIII, p. 341 et seq.

(3) Id., *Historia calamitatum*, c. X. « Non multum curandum esse utrum ipse Areopagita, an aliunde fuerit, dummodo tantum apud Deum adeptus sit coronam. » — « Graviter mihi comminatus est, et se ad regem cum festinatione missurum dixit, ut de me vindictam sumeret, tanquam regni sui gloriam et coronam ei auferente. »

[redacted]

ment du treizième siècle, prouvent plus clairement encore que l'on était loin, en Grèce, à Rome et dans les Gaules, de considérer la question de l'aréopagitisme comme définitivement résolue.

Vers l'an 1206, l'évêque de Soissons Nivelon de Cerisy revint en France après la quatrième croisade, où il avait figuré parmi les principaux chefs. Nous avons vu (1) qu'il rapporta de Constantinople une grande quantité de reliques, entre autres la tête de saint Denys l'Aréopagite, qu'il donna à l'abbaye cistercienne de Longpont (2). On comprend aisément quelle émotion causa dans l'abbaye de Saint-Denys la nouvelle de la translation de cette relique, et surtout des honneurs qu'on lui rendait comme à la tête du premier évêque d'Athènes. Depuis Hilduin, on avait si bien pris l'habitude de confondre saint Denys de Paris avec l'Aréopagite : c'était le patron, et le monastère se glorifiait si fort d'en posséder les reliques ! Que faire devant le témoin qui arrivait si mal à propos accuser Hilduin et protester contre l'aréopagitisme ? Les moines trouvèrent un moyen de sortir d'embarras, sans se désister en rien de leurs prétentions : ils soutinrent que la tête apportée de Constantinople était celle de saint Denys de Corinthe. La preuve de leur assertion, et ils n'en pouvaient trouver d'autre, c'est qu'ils déclaraient posséder la vraie tête de l'Aréopagite, mort premier évêque et martyr à Paris.

(1) Voir ci-dessus, p. 224, le rapport du prieur de Longpont, en 1608, au général des Cisterciens. Nous avons renvoyé le texte latin aux pièces justificatives, XVIII.

(2) Cette précieuse relique, déposée par l'évêque Nivelon dans l'abbaye cistercienne de Longpont, a échappé au désastre de ce monastère ; elle

[redacted]

Par une singulière coïncidence, la vérité ne tarda pas à sortir de ces nuages, et les anciennes traditions reprirent leur cours. La lumière vint encore de Rome ; c'était dix ans plus tard, en 1216, le grand pape Innocent III déclara, dans une circonstance solennelle, que saint Denys de l'aréopage pouvait bien ne pas être saint Denys de Paris. Le concile de Latran venait de finir ; l'abbé de Saint-Denys, Henri Troon, n'avait pu se rendre à Rome. Retenu par l'âge et les infirmités, il avait envoyé en son nom le prieur Hémery et quelques députés du monastère. Le pape leur remit pour l'abbaye le corps d'un saint Denys que le cardinal Pierre, légat du saint-siége, venait d'envoyer à Rome. Innocent III accompagna ce don inestimable de la bulle suivante (1). Nous l'empruntons à Félibien, qui l'avait copiée sur l'authentique :

« Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à l'abbé et au monastère de Saint-Denys de Paris, salut et bénédiction apostolique.

« On est fort partagé d'opinion au sujet du glorieux martyr et évêque saint Denys, dont le vénérable corps repose dans votre église, savoir si l'on doit croire que ce soit l'Aréopagite converti par l'apôtre saint Paul ; car quelques-uns disent que saint Denys l'Aréopagite mourut et fut enterré en Grèce, et que ce fut un autre saint Denys qui annonça la foi de Jésus-Christ aux peuples qui habitaient pour lors la France. D'autres, au contraire, assurent

fut transférée dans l'église paroissiale de Longpont, près Villers-Cotterets, où on la vénère encore aujourd'hui.

(3) Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, pièces justificatives, 1re partie, page CXVII. Bulle du pape Innocent III.

[redacted]

que saint Denys Aréopagite vint à Rome après la mort de saint Paul, et que saint Clément, pape, l'envoya en Gaule; que ce fut un autre saint Denys qui mourut en Grèce, et qu'ils ont été tous deux de grands hommes en œuvres et en paroles.

« Pour nous qui désirons honorer votre monastère immédiatement soumis à l'Église romaine, sans néanmoins donner la moindre atteinte à l'une ou à l'autre de ces deux opinions, nous vous envoyons par nos très-chers fils Hémery, prieur, et les autres députés de votre monastère, le sacré corps de saint Denys, que Pierre de Capoue, d'heureuse mémoire, prêtre et cardinal du titre de Saint-Marcel, a rapporté à Rome au retour de Grèce, où il avait été envoyé comme légat du siége apostolique, afin que possédant les reliques des deux saints Denys, on ne puisse plus désormais douter que celles de l'Aréopagite ne soient dans votre abbaye.

« Recevez-les donc avec tout le respect qu'elles méritent; et que ce présent de notre part vous engage à ne nous oublier jamais devant le Seigneur. Nous espérons de plus qu'après notre mort vous célébrerez tous les ans notre anniversaire dans votre église, selon que nous l'ont promis vos députés.

« A l'égard de ceux qui par piété iront visiter les reliques que nous vous envoyons, nous leur remettons, en vertu de l'autorité apostolique, quarante jours de pénitence. Que personne n'ait l'audace de toucher à cette bulle ou de s'y opposer. Quiconque le ferait encourrait l'indignation du Dieu tout-puissant et celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

[redacted]

« Donné au palais de Latran, le deuxième des nones de janvier, la dix-huitième année de notre pontificat (1). »

La lettre du pape Innocent III n'ébranla point l'opinion enracinée parmi les religieux de Saint-Denys. Le premier évêque de Paris, qu'ils honoraient comme leur patron, n'en demeura pas moins l'Aréopagite aux yeux de la communauté, et ils continuèrent à croire que ses restes vénérés étaient conservés à l'abbaye depuis l'époque de sa fondation. Ils décidèrent que les ossements sacrés qu'ils recevaient de Rome par une délicate attention du souverain pontife, appartenaient, ainsi que la relique de Longpont, à saint Denys de Corinthe, et ils établirent dans leur Église une fête en l'honneur de ce nouveau Denys.

Quoi qu'il en soit de la manière de penser et d'agir des moines de Saint-Denys, il demeure constant, par la lettre d'Innocent III, que l'aréopagitisme n'était pas le sentiment conforme aux anciennes traditions romaines. Ces conclusions nous semblent invincibles, surtout lorsque devant cette lettre nous nous remettons en mémoire une observation que nous avons déjà faite (2). La puissante abbaye qui portait le nom du premier évêque de Paris se glorifiait d'avoir reçu des pontifes romains des témoignages multipliés d'estime et de faveur, bulles, diplômes, rescrits, brefs, priviléges apostoliques; ces pièces sont de tous les siècles, et, s'il y en a beaucoup de supposées et d'apocryphes, il en reste un certain nombre d'une authenticité parfaitement reconnue. Or est-il possible d'expliquer que

(1) Nous rapportons le texte de la bulle d'Innocent III aux pièces justificatives, XIX.

(2) Voir ci-dessus, chapitre VIII, p. 287.

[redacted]

dans le recueil de ces documents émanés du saint-siége, on ne remarque nulle part l'affirmation, au moins transitoire, que le patron de l'abbaye de Saint-Denys n'est autre que l'Aréopagite? Dans quelques-unes de leurs lettres les souverains pontifes, suivant en cela l'opinion accréditée au moyen âge, attribuent les œuvres de saint Denys au disciple de saint Paul, au membre de l'aréopage; mais ils se gardent bien d'ajouter qu'il est le fondateur de l'Église de Paris. Nous ne craignons même pas de dire qu'ils supposent le contraire. Comment, par exemple, le pape Adrien, écrivant à Charlemagne et lui citant l'autorité de Denys, «qui fut aussi évêque d'Athènes», ne fait-il aucune allusion qui rapporte au même saint la fondation de l'Église de Paris?

Malgré la translation solennelle de la tête de saint Denys d'Athènes au monastère de Longpont par l'évêque Nivelon, à son retour de Constantinople, malgré cette bulle où, sans paraître se prononcer, et tout en déclarant qu'il ne veut porter atteinte à aucune des opinions, le pape Innocent III frappe d'un si rude coup Hilduin et son aréopagitisme, le sentiment de l'abbé de Saint-Denys, à la fin du moyen âge et au commencement des temps modernes, se glissa dans la plupart des esprits, qu'il charmait par la poésie du récit et l'originalité de la fiction.

Nous n'hésitons pas à reconnaître qu'on cessa même pendant un temps de discuter la question de l'aréopagitisme de saint Denys de Paris. Les scolastiques parurent adopter les *Aréopagitiques* d'Hilduin comme une source historique. Saint Thomas d'Aquin, l'Ange de l'école, dans un sermon sur saint Denys, suivit le sentiment accepté par

[redacted]

ses contemporains, sans songer aucunement à le soumettre à la discussion. La belle prose composée par Adam de Saint-Victor, et longtemps insérée aux missels parisiens, est inspirée de la croyance à l'aréopagitisme, et elle rappelle le miracle du saint martyr portant sa tête entre ses mains. « Tressaille d'une sainte joie, ô Grèce, s'écrie le poëte (1), et que la France s'honore de son patron saint Denys! » Et il continue, racontant dans les strophes suivantes les travaux et le martyre du premier évêque de Paris (2).

Mais la vérité historique gardait ses droits contre lesquels on ne saurait prescrire; ils nous apparaissent affirmés de la façon la plus péremptoire, dans des monuments d'une incontestable autorité. Il est constant que le Martyrologe d'Usuard demeura longtemps le seul en usage à Rome et dans les Églises des Gaules : il maintenait la distinction entre saint Denys d'Athènes et saint Denys de Paris. Nous avons trouvé par la meilleure des fortunes, d'abord, que du dixième au quinzième siècle, les missels, les martyrologes et les bréviaires manuscrits des Églises de la Gaule n'étaient pas tous rédigés dans le sens de l'aréopagitisme; ensuite, ces vieux livres liturgiques nous ont démontré que l'opinion d'Hilduin n'avait même pas été acceptée

(1) Cette prose fut insérée dans le missel parisien imprimé en 1542, par ordre de Jean de Belley. Elle commence par cette strophe :

Gaude pie, Græcia !
Glorietur Gallia
Patre Dionysio !

(2) Cette prose fut ensuite remaniée; mais on ne saurait sérieusement reprocher à nos évêques d'avoir supprimé plusieurs strophes qui ne s'accordaient pas avec le sentiment suivi dans le reste de l'office.

dans tous les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, auquel appartenait l'abbaye de Saint-Denys (1).

(1) Personne n'ignore quelle était au moyen âge la splendeur de l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast. La bibliothèque municipale d'Arras s'est enrichie des nombreux manuscrits de l'ancien monastère. Grâce à l'excellent catalogue qui nous les a fait connaître, et surtout à l'extrême obligeance de l'auteur, M. Caron, qui nous a permis de passer en revue tous ceux qui pouvaient jeter quelque lumière sur la question de saint Denys, nous avons constaté que les manuscrits les plus anciens, les plus beaux et les mieux soignés, soit de Saint-Vaast, soit de l'Église d'Arras, établissent la distinction entre saint Denys d'Athènes et saint Denys de Paris.

Les missels manuscrits n° 309, in-fol., XIIIe siècle; n° 334, in-fol., beau vélin, XIIIe siècle; n° 297, in-fol., vélin choisi, XIVe siècle; n° [illegible], in-fol., XIVe siècle; n° 391, petit in-fol., XIVe siècle; n° 888, in-fol., vélin jaune, XIVe siècle; n° 271, in-fol., beau vélin, XVe siècle; n° [illegible], in-fol., magnifique vélin, XVe siècle, portent tous :

Au 3 octobre :

Noir DIONYSII EPI ET MART. Mem.

Au 9 octobre :

Rouge DIONYSII ET SOCIIS. Duplex

avec les variantes : Dionysii epi et mart. cum sociis suis, — Dionysii cum sociis suis, — Dionysii sociorumque ejus, — Dionysii Rustici et Eleutherii, mart. — Le n° 391 a ceci de remarquable qu'au 3 octobre il dit expressément : Dionysii Areopagitæ epi et mart. — Mem.

Au martyrologe manuscrit, n° 290, XIIIe siècle, dont nous avons parlé, nous devons joindre l'*Obituarium Ecclesiæ Atrebatensis*, n° 305, in-fol., vélin magnifique, aussi du XIIIe siècle, et marquant également.

Au 3 octobre :

Noir DYONISII EPI ET MART. Mem.

Au 9 octobre :

Rouge DIONYSII SOCIORUMQUE EJUS. Duplex.

Enfin, les bréviaires manuscrits n° 356, in-fol., XVe siècle; n° [illegible], in-4, vélin jaune, XVe siècle; n° 776, in-4, très-beau vélin, XVe siècle, disent également :

Au 3 octobre :

Noir DYONISII EPI ET MART. Mem.

Au 9 octobre :

Rouge DIONYSII SOCIORUMQUE EJUS. Duplex.

Nous avons observé, non sans quelque surprise, que dans plusieurs de

[redacted]

Sur ces entrefaites, la mode était revenue aux Grecs; on se trouvait en pleine renaissance. La Fable, qui avait peuplé l'Olympe de ses aimables mensonges, tenta de forcer notre ciel, et ne pouvant toucher au Dieu des chrétiens, n'essaya-t-elle pas de s'attacher à ses saints? Les exilés de Constantinople achevèrent-ils à Rome ce que leurs ancêtres avaient commencé cinq ou six siècles auparavant en France, à la cour de Charlemagne ou auprès de Louis le Débonnaire? Baronius, dans la révision du Martyrologe, crut devoir briser avec les anciennes traditions, pour rendre hommage aux Grecs et assurer, semblait-il, par un acte solennel le triomphe des idées de l'abbé de Saint-Denys.

Voici comment on fut conduit à ce résultat.

La légende qui avait été insérée dans les livres liturgiques adoptés soit par l'Église de Paris, soit dans un certain nombre des Églises de la Gaule, à dater du neuvième siècle, après l'apparition des *Aréopagitiques* d'Hilduin, ne contenait qu'un abrégé de cet ouvrage.

Cependant le bréviaire imprimé à Paris en 1492, sous le titre de *Breviarium magnum*, laissa de côté l'opinion d'Hilduin pour admettre seulement un saint Denys envoyé dans les Gaules par saint Clément.

Nous lisons dans ce bréviaire, à la fête de saint Denys (1) :

Iʳᵉ LEÇON. — « Les saints missionnaires partirent en même temps : ils prêchaient l'Évangile de côté et d'autre, et vinrent aborder au port de la ville d'Arles. »

IIᵉ LEÇON. — « Là, ils se partagèrent les différentes ré-

ces manuscrits, n° 339, par exemple, le feuillet du mois d'octobre manque au calendrier.

(1) Breviarium magnum ad usum Parisiensium. — Pro octava S. Dionysii.

[redacted]

gions de la contrée ; Denys, qui par une faveur du saint-siége avait reçu de saint Clément (1), successeur de Pierre, la mission de prêcher la parole de Dieu dans les Gaules, Denys, conduit par le Seigneur, se rendit à Lutèce, capitale des Parisiens. »

IVe LEÇON. « Le préfet Fescenninus Sisinnius leur dit : « Si vous voulez obéir aux ordres de l'empereur Domitien « rendre hommage aux dieux immortels... »

Des livres liturgiques, missels, bréviaires, livres des offices, lectionnaires, ont été rédigés pour différentes Églises des Gaules, d'après les actes latins de saint Denys, et ne renferment aucune allusion, ni à la mission de l'apôtre par saint Clément, ni à l'aréopagitisme (2). D'autres sont composés dans le sens de l'opinion qui attribue à saint Clément, successeur de saint Pierre, la mission de saint Denys dans les Gaules (3).

Au contraire, un bréviaire de Sens, imprimé en 1528, et que nous avons eu sous les yeux, présente en neuf leçons un long extrait textuel des *Aréopagitiques*.

Il en est de même de ceux que nous avons pu consulter

(1) Breviarium magnum ad usum Parisiensum, II Lect. « Exinde, quibusdam in partes necessarias, prout et visum fuerat, destinatis, idem Dionysius, qui sedis Apostolicæ privilegio, tradente sibi beato Clemente, beati Petri successore, verbi divini Gallicis gentibus eroganda semina susceperat, Lutetiam Parisiorum, Domino ducente, pervenit. — Faillon, *Mémoires inédits*, t. II, p. 355.

(2) Le manuscrit n° 269 de la bibliothèque d'Arras, *Liber officiorum S. Vedasti*, in-fol. magno, XIIe siècle, est de ce nombre. L'antienne de laudes est textuellement empruntée aux actes : « Tali namque ad Dominum meruerunt professione migrare, ut amputatis capitibus adhuc putaretur lingua palpitans Dominum confiteri. »

(3) Le manuscrit n° 417, de la même bibliothèque, *Breviarium Bethuniense*, appartient à cette catégorie.

[redacted]

à la bibliotheque de Sainte-Geneviève de Paris et à celle d'Arras (1).

C'est donc de nos bréviaires français, de ceux qui confondent saint Denys de Paris avec saint Denys d'Athènes, que ce sentiment passa très-tard dans le bréviaire romain d'abord, ensuite dans le Martyrologe. Chose remarquable, les anciens bréviaires romains, même ceux qui furent publiés aux premiers temps de l'imprimerie, ne donnaient pour la fête de saint Denys de Paris, au 9 octobre, que la reproduction textuelle du Martyrologe d'Usuard, portant « que Denys avait été envoyé dans les Gaules par le pontife romain. » Ils ne fournissent pas la moindre allusion ni à l'aréopagitisme, ni même à la mission de saint Denys par le pape saint Clément (2).

Vers l'an 1543 seulement on a inséré dans le bréviaire romain la légende que nous y lisons aujourd'hui. Personne ne reste surpris de voir qu'elle fut conservée lors de la révision de ce livre liturgique ; pour en avoir l'explication, il suffit de connaître les principes adoptés par les correcteurs relativement à ces légendes. Écoutons et méditons ce que dit à ce sujet le docte Gavantus, l'un des membres de la commission chargée, sous le pape Clément VIII, de faire au bréviaire romain un travail de révision qui fut adopté en 1602 : « Les correcteurs, dit-il (3),

(1) Les bréviaires manuscrits de Saint-Vaast, n° 229, in-8, vélin choisi, XIVe siècle; n° 412, in-4, beau vélin, XIVe siècle, ont emprunté leurs leçons aux *Aréopagitiques* d'Hilduin, soit en les résumant, soit en citant textuellement.

(2) La bibliothèque de Sainte-Geneviève possède un de ces anciens bréviaires romains imprimé en 1477 à Venise.

(3) Gavantus, *Thesaurus sacrorum rituum*, Comment. in Breviar.

[redacted]

jugèrent bien difficile de rétablir les leçons des saints selon la vérité historique, dans les parties qui étaient controversées, c'est pourquoi, en présence de tout récit appuyé par le témoignage de quelque auteur grave et ayant quelque probabilité, ils prirent le parti de le conserver *tel qu'il était*, quand on ne pouvait constater sa fausseté, alors même que le sentiment contraire était admis par un plus grand nombre d'auteurs. »

Or, vingt ans environ avant le bréviaire, le Martyrologe avait été soumis, à Rome, au même travail de révision et de correction. Un Martyrologe conserve difficilement la forme de sa rédaction première ; c'est un ouvrage auquel il est facile de faire des additions qui, par une conséquence presque nécessaire, ne tardent pas à entraîner des altérations. C'est ce qui était arrivé au Martyrologe d'Usuard, adopté, comme nous l'avons dit, dans presque toutes les Églises de Rome : il s'était profondément modifié, et des erreurs graves y avaient été glissées par des mains maladroites. Le souverain pontife Grégoire XIII jugea nécessaire de le corriger, afin d'obtenir un texte qui serait uniforme et qui se lirait plus convenablement à l'office. La commission choisie à ce propos se composait d'hommes très-distingués, et l'on nommait, entre les autres, le barnabite Gavantus, le jésuite Bellarmin et l'oratorien Baronius. En prenant Usuard pour guide principal, les correc-

rom. sect. v, c. 12, De lectionibus, 16. « Qua in re perdifficile visum est illis ad Historiæ veritatem bona fide restituere SS. Lectiones, idque minima, qua fieri potuit mutatione, imo, quæ controversa erant, alicujus tamen gravis auctoris testimonio suffulta, aliquam haberent probabilitatem, retenta sunt eo modo, quo erant, cum falsitatis argui non possent ; quamvis fortasse altera sententia sit a pluribus recepta. »

[redacted]

teurs ne négligèrent pas les anciens recueils du même genre usités chez les Latins et parmi les Grecs : seulement, on s'accorde à regretter que, dans une œuvre aussi délicate, ils n'aient pas toujours eu entre les mains les meilleures copies, les exemplaires les mieux épurés par une sage critique. Après plusieurs essais peu satisfaisants, il parut, en l'année 1584, une édition définitive, qui cependant reçut encore plus tard différentes modifications.

Baronius paraît avoir eu la plus large part dans la rédaction de l'article du Martyrologe romain qui concerne saint Denys. Il avait déjà, dans le premier volume de ses *Annales ecclésiastiques*, embrassé le sentiment d'Hilduin, entraîné dans cette voie par l'exemple d'Hincmar et surtout par ses allégations. Baronius a écrit sur le Martyrologe un commentaire étendu où il expose les motifs qui l'ont déterminé à suivre l'opinion aréopagitique. Ce sont la tradition des Grecs, le témoignage du saint-siége et la croyance des Gaules. Rien ne nous paraît plus faible que ce qu'il dit à ce sujet. Les Grecs ont reconnu l'Aréopagite dans le fondateur de l'Église de Paris, d'abord parce que les députés de l'empereur Michel le Bègue ont fait présent à Louis le Débonnaire des œuvres attribuées à saint Denys, ensuite parce que saint Méthode a écrit sa vie; le témoignage du saint-siége consiste en ce que le pape Étienne II ayant bâti à Rome une église en l'honneur de saint Denys, son successeur Paul Ier en confia le soin à des moines grecs; de plus, les souverains pontifes avaient à différentes reprises approuvé les messes anciennes découvertes par Hilduin dans les archives de la cathédrale de Paris; la croyance des Gaules est établie par ces mêmes messes, par les actes

[redacted]

de saint Denys et par les récits du Parisien Visbius. Nous avons discuté ces preuves et démontré l'insuffisance de ces témoignages.

Baronius se laissa convaincre par ces raisons. Devant elles, le vieux Martyrologe romain, remontant au berceau de l'Église et célébré par saint Grégoire le Grand, fut mis de côté. Baronius se contenta d'exprimer ses regrets de ne le connaître que par ouï-dire, et de ne l'avoir rencontré dans aucun exemplaire du Martyrologe d'Adon (1). Les traditions du *Libellus apostolorum*, les enseignements d'Adon, d'Usuard, de Notker furent abandonnés. L'antique croyance de Rome et des Gaules fut changée, la légende prit la place de l'histoire, et le nouveau Martyrologe romain offrit au 9 octobre cette notice commémorative (2) : « À Paris, fête des saints martyrs Denys de l'aréopage, évêque, Rustique, prêtre, et Éleuthère, diacre. Denys, baptisé par l'apôtre Paul, fut ordonné premier évêque d'Athènes. Dans la suite, il vint à Rome et fut envoyé par le pape saint Clément en Gaule pour y prêcher l'Évangile. Il se rendit à Lutèce, où, après avoir pendant quelques années rempli fidèlement sa mission, il fut condamné par le préfet Fes-

(1) Baronius, *Proleg.* ad Martyrol. Rom., c. 8. « In omnibus quæ viderim Martyrologiis Adonis impressis, illud ipsum, Romæ acceptum desideratur. Egregiam certe, ac viris eruditis dignam, optatamque navasset operam Mosander, si ejusmodi illustre vetustatis monumentum, quod in suo manuscripto Adone haberi testatur, una cum ipso martyrologio Adonis, edidisset. »

(2) Mart. Rom., VII idus octobris : « Lutetiæ Parisiorum natalis SS. martyrum Dionysii Areopagitæ episcopi, Rustici presbyteri, et Eleutherii diaconi : ex quibus Dionysius ab Apostolo Paulo baptizatus, primus Atheniensium episcopus est ordinatus; deinde Romam veniens, a beato Clemente Romano pontifice in Gallias prædicandi gratia directus est. »

[redacted]

cenninus à souffrir divers supplices, puis à avoir, avec ses compagnons, la tête tranchée. » Depuis, l'Église romaine n'honore plus qu'un saint Denys, l'évêque d'Athènes et le premier évêque de Paris, dans l'Aréopagite. Hilduin montait au Capitole.

La roche Tarpéienne n'est pas loin. La question ne tarda pas à être de nouveau soulevée; l'aréopagitisme fut battu en brèche et bientôt percé à jour. Nous passons sous silence les auteurs protestants et les écrivains obscurs qui, avant la fin du seizième siècle, ranimèrent la discussion.

Le jésuite Jacques Sirmond fut, parmi les savants catholiques, un des premiers qui attaquèrent, avec autant de liberté que de science, l'aréopagitisme du fondateur de l'Église de Paris. Dans une note insérée au tome second de son édition des anciens conciles de la Gaule, il disait : « La distinction de saint Denys de Paris et de saint Denys d'Athènes est si évidente, qu'on éprouve la plus vive surprise à rencontrer des hommes qui ne voient pas un point si lumineux. » Cette observation déplut à des personnages constitués en haute dignité; ils abusèrent de leur crédit pour forcer le père Sirmond à la supprimer et à la remplacer par un carton. Ceux qui eurent connaissance de cette petite intrigue ne se montrèrent que plus empressés à recueillir la feuille incriminée.

La guerre commença. Un moine de Saint-Denys, le P. Millet, fit paraître un gros volume (1) pour réfuter la proposition du P. Sirmond. Celui-ci la soutint dans une dissertation remarquable par sa force et sa concision (2). De

(1) *Vindicatio Ecclesiæ Gallic. de suo Dionys. Areopag.* 1638.

(2) *Dissertatio* in qua Dionysii Parisiensis et Dionysii Areopagitæ dis-

[redacted]

nombreux champions étaient entrés en lice. Les plus célèbres furent, d'un côté, le bénédictin Hugues Ménard (1), les jésuites Chifflet et Halloix (2), le dominicain Noël Alexandre, qui soutinrent de leurs efforts réunis la cause ébranlée de l'aréopagitisme. D'autre part, après les attaques discrètes et modérées du P. Sirmond, Launoy, esprit hardi jusqu'à la témérité, se jeta dans la mêlée armé de toutes pièces, et frappa de ses coups redoublés l'opinion inventée en France et mise en honneur par Hilduin, l'abbé de Saint-Denys.

Sirmond et Launoy furent sans contredit les plus rudes adversaires de l'aréopagitisme. Il est bon de savoir comment leurs travaux ont été jugés par M. Darras, dans son livre sur saint Denys l'Aréopagite. « On sait, dit-il (3), que la dissertation du P. Sirmond fut le bélier qui renversa la tradition et fit prévaloir, depuis 1641 jusqu'à nos jours, la croyance contraire. Les pamphlets de Launoy, presque tous mis à l'index aussitôt leur apparition (4), nous avaient présenté une demi-science noyée dans un torrent d'injures, et à peine relevée par des traits d'esprit et par des plaisanteries d'un goût plus ou moins suspect. Le succès

crimen ostenditur. Brochure in-18 de 75 pages, 21 lignes à la page, dit M. Darras, p. 134. Cette dissertation, publiée en 1641, fut de nouveau présentée dans le recueil *de Duobus Dionysiis*.

(1) *De Unico S. Dionysio Diatriba*, 1643.

(2) *S. Dionysii Areopogitæ vita*, 1633. Migne, *Patrol. græc.*, t. IV.

(3) *Saint Denys l'Aréopag.*, p. 134.

(4) Les principaux écrits de Launoy sur les origines de nos Églises sont réunis, avec la dissertation du P. Sirmond, dans un recueil intitulé *de Duobus Dionysiis*. Nous ne voyons pas que les opuscules contenus dans ce volume aient été mis à l'index, auquel le célèbre docteur a fourni bien d'autres matières.

[redacted]

du système de Launoy, observe ailleurs M. Darras (1), a fait croire que ce docteur fameux avait dû écrire de nombreux in-folios pour réussir à renverser une croyance de quatorze siècles. Il n'en est rien. Launoy n'a écrit que ce que l'on appellerait de nos jours des brochures.

« Mais nous attendions du P. Sirmond une vaste érudition, une critique approfondie sur tous les points de la controverse, une de ces discussions lumineuses où la vérité, cherchée patiemment, ressort enfin triomphante dans une conclusion que les faits et les monuments seuls ont amenée. Grande fut donc notre surprise quand, au lieu d'un travail complet et étendu, nous trouvâmes une simple brochure in-18 de 75 pages, d'un format tel qu'elle ne fournirait pas un texte suffisant pour un article de la *Revue des deux-mondes.* »

Et pourtant ces brochures, suivant l'expression dédaigneuse de M. Darras, amenèrent un grand résultat. Il demeura constant que des actes de saint Denys, les uns n'étaient qu'une fiction (2); les autres, publiés par Bosquet, avaient été interpolés, car ils ne disaient d'abord mot de la mission de saint Denys par saint Clément. De ces actes, que la critique la plus bienveillante ne fait point remonter à une haute antiquité (3), les six premières éditions, publiées d'après les meilleurs manuscrits, étaient conçues en ces termes (4) : « Saint Denys, qui, suivant la tradition, avait

(1) *Saint Denys l'Aréopag.*, p. 84.

(2) « Acta fabulosa, disent les Bollandistes, sancto Dionysio Areopagitæ afficta. »

(3) Nous avons rapporté, p. 152 et 153, l'opinion émise par Félibien et par Lebeuf sur l'antiquité et sur l'authenticité de ces actes.

(4) Bosquet, *Hist. Eccles. Gall.*, pars II, p. 68 : « Sanctus igitur

été envoyé par les successeurs des apôtres porter aux gentils les semences de la parole divine, arriva à Paris, conduit par le Seigneur. » Dans la suite, pour les besoins de la cause, on avait jugé à propos de remplacer l'expression trop vague « successeurs des apôtres » ou « pontife romain (1) », par le nom plus significatif de saint Clément (2).

A mesure que l'esprit de critique se développait, il réduisait à néant les *Aréopagitiques* d'Hilduin et les monuments divers qui avaient servi à élever cet édifice. Les écrits de Visbius et d'Aristarque s'en retournèrent en poussière; les hymnes attribuées à Fortunat et à saint Eugène de Tolède furent reconnues d'origine suspecte, et les autres témoignages déclarés pour la plupart nuls et sans valeur.

En France, on ne tarda pas à laisser de côté la fable pour la réalité, la légende pour l'histoire.

La distinction entre les deux Denys recouvra ses droits et reprit possession des intelligences. Le bréviaire parisien imprimé en 1492, se fermant à l'histoire et aux anciens souvenirs, s'était ouvert à la légende et à la nouveauté, pour admettre la mission de saint Denys par saint Clément.

Dionysius, qui, ut ferunt, a sucessoribus apostolorum verbi divini semina gentibus eroganda susceperat,... Parisios, Domino ducente, pervenit. » — Bolland, t. IV, octob. 9, SS. Dionysii, Rustici et Eleuth., § III, p. 865.

(1) Nous en avons donné la preuve en rapportant ci-dessus, p. 383, le manuscrit du dixième siècle du Martyrologe de l'Église d'Auxerre, dans lequel le mot « pontife romain » avait été raturé et remplacé par « saint Clément. »

(2) Le manuscrit de la bibliothèque d'Arras, n° 573, in-fol., max., vélin gratté, XIII[e] siècle, contient, au nombre de ses quarante-cinq vies de saints, celle du pape saint Clément. Elle ne renferme, quoique assez détaillée, rien qui rappelle les relations de ce pontife avec saint Denys de l'aréopage et surtout la mission dans les Gaules.

[redacted]

En 1643, sous l'archevêque Jean-François de Gondy, une des leçons du bréviaire avait été rédigée en ces termes (1): « Denys fut baptisé par saint Paul et sacré évêque d'Athènes. Il vint ensuite à Rome, et le pape saint Clément l'envoya dans les Gaules prêcher l'Évangile. » .

En 1680 des théologiens de la sacrée faculté de Paris furent choisis par Mgr de Harlay pour apporter quelques corrections au bréviaire parisien; l'aréopagitisme fut commis à leur examen. On parla pour et contre. Le bréviaire fut modifié, et l'Aréopagite un peu traité comme les poëtes dans la république de Platon : on l'avait banni, non pas en le couronnant de fleurs, mais en passant sous silence tout ce qui pouvait affirmer la confusion de l'évêque d'Athènes dans l'évêque de Paris. De plus, le nom du pape qui avait envoyé notre premier évêque ne fut pas exprimé, et on lut au premier nocturne cette antienne (2) : « Saint Denys, qui avait reçu du pontife romain la mission de prêcher la parole divine dans les Gaules. »

En 1700, Mgr le cardinal de Noailles adopta nettement pour le bréviaire de Paris la distinction entre les deux saints Denys; il ordonna le premier de faire au 3 octobre, dans tout le diocèse, la fête de l'Aréopagite, tandis que le 9 du même mois, on célébrait celle du fondateur de l'Église de Paris.

Enfin, trente ans plus tard, Mgr de Vintimille donnait la

(1) « Itaque et baptizatus est ab apostolo Paulo et Atheniensium Ecclesiæ præfectus. Qui cum postea Romam venisset, a Clemente pontifice missus est in Galliam prædicandi Evangelii causa. »

(2) « Sanctus Dionysius tradente Romano pontifice, verbi divini semina gentibus eroganda suscepit. »

confirmation la plus formelle et l'adhésion la plus complète à cette distinction (1):

IVe Leçon. « Denys, ordonné par le pontife romain évêque des nations, partit avec Trophime, Saturnin et quatre autres apôtres, prêcher l'Évangile dans les Gaules avant le règne de Dèce. »

Ve Leçon. « Denys envoya ses douze disciples dans différents pays des Gaules; ils les arrosèrent de leur sang au temps de la persécution de l'empereur Maximien. »

Les vieilles traditions de Rome et de l'Église des Gaules triomphaient.

Cependant le Martyrologe et le bréviaire romains nous enseignent l'opinion contraire. Nous avons dit comment et pourquoi.

L'observation de Gavantus explique les embarras de ceux qui furent chargés de corriger ces livres liturgiques : « Ils prirent le parti de conserver tel qu'il était tout récit appuyé par le témoignage de quelque auteur grave et ayant quelque probabilité, alors même que le sentiment contraire était admis par un plus grand nombre d'auteurs. » Nous apprenons ainsi pour quelle raison les correcteurs ont séparé les évêques réunis dans une même mission par saint Grégoire de Tours (2). On ne fixa rien pour la venue de Martial, d'Ursin et de Strémoine; Gatien et Saturnin, envoyés par

(1) Lectio iv in festo sancti Dionysii. — « Dionysius a Romano pontifice gentium episcopus ordinatus, cum Trophimo, Saturnino et aliis quatuor ad prædicandum in Gallias, ante Deciorum imperium missus est. »

Lectio v. — « Dionysius duodecim discipulos emisit... quas regiones sanguine suo consecrarunt, in persecutione Maximiani imperatoris. »

(2) Nous avons réuni les mémoires du Martyrologe romain touchant les évêques aux pièces justificatives, XX.

[redacted]

le pape Fabien, arrivèrent dans les Gaules sous l'empereur Dèce. Quant à saint Denys de Paris, Baronius était assurément un auteur assez grave, comme dit Gavantus, pour amener ses collègues à tenir bon compte de son opinion et à décider la question du Martyrologe et du bréviaire en faveur de l'aréopagitisme qu'il avait embrassé.

La même indécision se manifeste lorsqu'il s'agit de fixer la date du martyre des douze compagnons associés à saint Denys dans des documents sérieux. Le Martyrologe romain renvoie la mort de Fuscien et Victoric, de Piaton, de Rufin et Valère, de Crépin et Crépinien et de Quentin, après l'année 286, au temps de la persécution de Dioclétien et de Maximien; Régulus ou Rieul n'a qu'une commémoration très-vague, et de Marcel il n'est fait aucune mention, tandis que Lucien de Beauvais est présenté comme compagnon de saint Denys de l'aréopage (1).

Sans doute les souverains pontifes ont imprimé un caractère officiel au Martyrologe, en ce sens qu'il n'est point permis à chacun de le modifier à sa fantaisie; mais ils n'ont nullement prétendu marquer du cachet d'une certitude absolue tout ce qui est contenu dans ce recueil, ou affirmer qu'il ne renferme aucune erreur. C'est ce que Benoît XIV explique parfaitement dans son grand ouvrage sur la béatification et la canonisation des saints (2). L'illustre pontife a donné lui-même une nouvelle édition du Martyrologe,

(1) Nous avons étudié cette question dans notre chapitre VI. Quant aux notes commémoratives du martyrologe sur chacun de ces saints, nous les avons rassemblées à la fin de nos pièces justificatives.

(2) Benedictus XIV, *de Servorum Dei beatificatione et canonizatione*, l. IV, p. II, c. 11, 8.

et il indique, dans une préface très-développée, plusieurs corrections qu'il jugeait nécessaires.

Nous croyons aussi qu'en autorisant et même en imposant le bréviaire romain, le saint-siége n'a nullement eu la pensée de mettre les faits purement historiques, et surtout les légendes des saints, à couvert sous le sceau de l'infaillibilité de l'Église. Nous devons observer que celle de saint Denys est ordinairement citée pour prouver qu'il n'est pas interdit de contester la véracité de certains récits contenus dans les leçons du bréviaire. C'est l'exemple choisi par Benoît XIV lui-même, dans le livre le plus estimé quand il s'agit de ces matières.

« Il n'est, dit le pontife (1), nullement défendu d'exposer, avec la réserve qui convient en pareil sujet et en s'appuyant sur des raisons sérieuses, les difficultés qui peuvent se rencontrer touchant les faits historiques, et de les soumettre au jugement du saint-siége, qui en estimera la force et la valeur, si l'on procède à une nouvelle correction du bréviaire romain. »

En quoi ce grand pape nous paraît suivre fidèlement les traces de ses prédécesseurs Étienne II, Adrien Ier, Innocent III, qui tous prirent à tâche de se tenir en dehors de ces débats, et de ne pas intéresser le saint-siége à la question de l'aréopagitisme.

(1) Benedictus XIV, *de Servorum Dei beatificatione et canonizatione*, l. IV, p. II, c. 17. « Ita ut vetitum existimari non possit, debita cum modestia, et gravi fundamento, quæ occurrunt in factis historicis, difficultates exponere, easque judicio sedis apostolicæ supponere, ut earum veritatem et robur perpendat, si quando manus iterum admoveatur ad Breviarii Romani correctionem. » Et ailleurs il dit encore : « Una cum permissione benigne indulta eruditis difficultates excitandi non leves super iis quæ in lectionibus narrantur. »

[redacted]

Le jésuite Sirmond, confesseur du roi Louis XIII, et Launoy, docteur en Sorbonne, n'avaient pas eu peur de passer pour des dénicheurs de saints en dirigeant contre l'aréopagitisme toutes les forces de leur érudition. Les Adrien de Valois, les Morin, les Lecointe, les Pagi, les Tillemont, les Baillet ont suivi leur exemple. Les maîtres de la science, chez nous, ont étudié les origines de nos Églises. Les auteurs du *Gallia Christiana* repoussent formellement l'opinion d'Hilduin et inclinent à placer la mission de saint Denys sous le consulat de Décius ; les bénédictins de Saint-Maur se rangent expressément de l'avis de saint Grégoire de Tours, de Sulpice-Sévère et des actes de saint Saturnin ; les Bollandistes n'hésitent pas à distinguer l'évêque d'Athènes de notre premier évêque : ils affirment qu'à la fin du siècle dernier il ne restait presque plus personne à défendre l'aréopagitisme; enfin ils déclarent beaucoup plus vraisemblable et à peu près certaine (2) l'opinion qui fixe au troisième siècle l'arrivée de saint Denys dans les Gaules et la fondation de l'Église de Paris.

Au bord des marais, de la terre humide échauffée par un soleil d'été, l'on voit vers le soir se dégager des langues d'un feu bleuâtre, pâle et terne ; ces flammes légères courent, s'agitent et se croisent, s'éteignent et se rallument soudain au plus léger souffle, tant qu'elles ne se dé-

(1) Bolland., *Acta Sanctorum*, t. IV, octob. 9. S. Dionysii Areopagitæ, § XIII. Opinionem de duobus Dionysiis tam apud Græcos quam apud Latinos, antiquitus viguisse, Dionysiumque Areopagitum a Parisiensi certissime esse diversum concluditur.

(2) SS. Dionysii, Rustici et Eleutherii. § VII, p. 891. Opinio quæ Dionysium sæculo III missum statuit longe verisimilior ac propemodum etiam certa pronunciatur.

tachent pas de ces bas-fonds qui leur donnent naissance et leur fournissent aliment. Mais il suffit que ces flammes fantastiques cessent d'adhérer au sol et qu'elles s'élèvent au grand air pour qu'on les voie sitôt se dissiper, s'évanouir sans espoir de reparaître. L'aréopagitisme a eu le sort de ces feux follets ; la science et la critique, l'histoire et l'épigraphie l'ont pris et détaché de terre pour l'étudier en pleine lumière : à l'instant il a cessé d'exister.

Notre saint Denys est assez illustre par ses travaux et par son influence, par la fondation de l'Église de Paris et par son action sur les premiers apôtres de la Gaule Belgique, pour qu'il ne soit pas nécessaire de lui attribuer le renom de l'Aréopagite.

[redacted]

CHAPITRE IX

Des lieux auxquels se rattache, en Gaule et dans le Parisis, la mémoire de saint Denys notre premier évêque.

Le présent, pour l'homme, n'est qu'un point où il saute, mais ne se tient pas ; l'avenir ne lui apparaît que comme une espérance aussi fragile qu'incertaine ; le passé est tout pour lui. Est-il étonnant qu'il y mette ses plus chères complaisances? « Quand j'étudie les anciens, je me fais ancien moi-même, disait Tite-Live. » On aime dans l'antiquité à s'arrêter devant les grands noms, à ressusciter ceux qui les ont portés, à voir par la pensée et à parcourir par l'imagination les lieux qu'ils ont habités ou qu'ils ont rendus illustres par leur souvenir. Comme Antigone conduisait jadis le vieil Œdipe dans Colone près d'Athènes, parmi les monuments d'un autre âge, la science dirige la marche du genre humain à travers les siècles écoulés, pour l'instruire par des leçons utiles et le façonner par des enseignements agréables. Qu'elle nous accompagne aujourd'hui dans les Gaules, au milieu des habitants du Parisis, à travers les quartiers solitaires de la vieille Lutèce : sous ses pas elle soulèvera la poussière du passé, peut-être y trouverons-nous les traces glorieuses du premier évêque de Paris.

I

Arles. — Rouen. — Évreux. — Meaux.

Nous avons dégagé des questions précédentes, ou du moins nous nous sommes contenté de toucher, chemin faisant, quelques points accessoires qui auraient embarrassé notre marche dans une discussion compliquée de textes qu'il fallait étudier, de témoignages dont nous ne pouvions ne pas examiner la valeur. Il nous a semblé meilleur de traiter séparément des lieux auxquels se rattache le souvenir de saint Denys de Paris.

Confessons tout d'abord que nous rencontrons sur ce terrain une multitude de traditions légendaires qui reposent en petite partie sur des fondements respectables, mais dont le plus grand nombre apparaissent dépouillées de toute vraisemblance. Nous croyons de notre devoir de raconter les unes et de ne point passer entièrement les autres sous silence, afin de ne rien négliger qui se rapporte aux origines d'une Église aussi illustre que celle de Paris.

Plusieurs diocèses de la Gaule ont fait gloire à saint Denys du premier établissement de la foi dans leurs villes épiscopales. Ceux-ci le plaçaient en tête de la liste de leurs évêques, ceux-là lui attribuaient le choix et l'ordination de leur premier pontife. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit des traditions, de nos jours à peu près abandonnées, de l'Église d'Arles, qui décernait à saint Denys de Paris une place d'honneur sur ses anciens dipty-

[redacted]

ques (1). Il est possible, observerons-nous encore, qu'en abordant sur la terre des Gaules, notre apôtre se soit arrêté dans la Narbonnaise. De Lyon, la persécution de l'empereur Sévère avait étendu ses ravages sur les Églises établies, dès l'origine du christianisme, dans les villes principales de la province romaine, par les Crescent, les Paul, les Trophime. Les chrétiens, dispersés par la crainte des supplices, attendaient à se réunir sous de nouveaux pasteurs. Denys fut touché de compassion pour les fidèles de l'Église d'Arles; il ranima par ses prédications leur foi défaillante et leurs courages abattus. Après avoir quelque temps occupé le siége épiscopal de cette ville, il y fit asseoir à sa place un évêque du nom de Trophime (2), mais différent du disciple de saint Paul, distinct du fondateur de cette insigne Église, d'où, suivant l'expression du pape Zozime, les ruisseaux de la foi s'étaient répandus sur toutes les Gaules (3). Alors il les quitta pour s'avancer dans l'intérieur du pays, vers les peuples situés dans la partie septentrionale de la contrée.

Est-ce là de l'histoire ou simplement une légende sans valeur? Les anciens diptyques publiés par Mabillon sont les seuls documents qui présentent un Denys parmi les évêques d'Arles. Nous ne pensons pas, sur la foi de ce témoignage unique, quelque respectable qu'il soit, pouvoir décider la question et affirmer qu'il s'agit bien ici de saint Denys de Paris.

(1) Voir ci-dessus, p. 149, le fac-simile avec nos observations sur les diptyques, p. 146.

(2) Id., p. 56.

(3) Id., p. 130.

Les traditions qui concernent l'Église de Rouen ne sont guère moins obscures. On a aussi prétendu qu'elle comptait saint Denys parmi ses évêques, ou du moins qu'il y avait annoncé la parole de Dieu et, par suite de ses prédications, exercé les fonctions épiscopales. Dans des actes anciens de sainte Clotilde (1) nous lisons : « Cette pieuse reine rebâtit depuis les fondements un grand monastère qui avait été construit près des murs de la ville de Rouen, du temps du bienheureux Denys, et dédié par ce saint évêque, sous l'invocation des douze apôtres, le premier septembre, ainsi qu'on le trouve sculpté sur une pierre placée au pied de l'autel. » Cette pièce, qui ne fait pas grande autorité, prouve à peine que l'on a pu découvrir à Rouen quelques vestiges de saint Denys. La construction de ce monastère au temps du premier évêque de Paris paraît dénuée de toute vraisemblance. Mabillon, qui avait publié l'ancienne vie de sainte Clotilde, et qui citait le passage que nous venons de rapporter (2), pense qu'il y a une erreur manifeste en ce qui est dit de saint Denys (3). C'est saint Victrice, évêque de Rouen vers la fin du quatrième siècle, qui fit construire une église en l'honneur des douze apôtres. Le monastère qui tenait à cette église aurait, dans la suite des temps, reçu le nom de Saint-Ouen.

Nous admettons avec plus d'assurance que l'un des dis-

(1) Mabillon a publié cette ancienne vie de sainte Clotilde dans ses *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti.*

(2) Mabillon, *Annales Ordinis S. Benedicti*, t. I, p. 123.

(3) Voir les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, au 3 juin, p. [illegible]. — Malgré le sentiment de Mabillon, le nouveau bréviaire de Paris a [illegible] dans la légende de saint Denys le document fourni par la vie de sainte Clotilde.

[redacted]

ciples de saint Denys de Paris, Nigaise, accompagné de quelques autres ouvriers évangéliques, est venu prêcher la parole de vie dans la partie du diocèse de Rouen qui forma ce que l'on appelait le Vexin français, aux environs de Pontoise et de Meulan.

Quant aux souvenirs de Fécamp (1), encore dans le diocèse de Rouen, ils semblent des plus légendaires. Là s'élevait une ancienne abbaye où depuis bien des siècles on vénérait le précieux sang, c'est-à-dire de la terre imbibée du sang même qui a coulé des plaies du Sauveur suspendu à l'arbre de la croix. D'après un vieux poëme (2), dont une copie manuscrite remonterait au treizième siècle, cette relique avait été apportée par Bosc et Saurin, envoyés par saint Denys annoncer l'Évangile au pays de Caux (3) ou des Calates.

L'Eglise d'Evreux, dans la même province, a toujours regardé saint Taurin comme son premier évêque, et l'on a cru longtemps qu'il avait été consacré par saint Denys de Paris. Aucun récit ne serait plus intéressant que la vie de saint Taurin, si elle pouvait paraître à nos yeux revêtue de quelque autorité. Né à Rome, baptisé par saint Clément et confié par ce pontife aux soins de Denys l'Aréopagite, Taurin aurait suivi l'apôtre des Gaules dans sa lointaine mission. Au temps de la persécution de Domitien, Denys, sachant surtout qu'il ne saurait échapper davantage aux recherches dirigées contre lui par le préfet Sisinnius, con-

(1) Le nom latin de cette abbaye est *Fiscanensis, de Fiscano* ou *Fiscamnum*.

(2) Fallue, *Histoire de Fécamp*, p. 37 et 77.

(3) Leroux de Lincy, *Essai sur l'abbaye de Fécamp*.

féra l'onction épiscopale à celui qu'il regardait comme son fils. Puis il le prépara à la lutte et aux longues épreuves que son âge allait lui permettre de supporter, tandis que lui-même, nonogénaire, n'avait plus qu'à mourir. Taurin était âgé de quarante ans ; il prit le chemin d'Evreux, tandis que son frère Gauderic ou Gaugeric (1), également ordonné par saint Denys, dirigeait ses pas plus avant vers le nord, du côté de Cambrai.

Les Bollandistes rapportent ces faits en les déclarant indignes d'aucune confiance (2) ; ils se fondent sur une ancienne épitaphe pour renvoyer à la fin du quatrième siècle la mort de saint Taurin. Nous croyons inutile de discuter la phrase d'un ancien auteur écrivant (3) : « Aucuns disent que saint Gaugeric, disciple de saint Denys, fut le premier qui éclaira les Cambrésiens des rayons de la foi. » Cette assertion ne repose que sur la vie de saint Taurin, et ne mérite pas qu'on en fasse meilleur état.

L'Église de Meaux, à son tour, s'honore, de toute antiquité, de placer saint Denys de Paris au premier rang sur la liste de ses pontifes. Ici du moins nous n'avons pas que la légende pour point d'appui. Hildagaise, au neuvième siècle, écrivait la vie de l'un de ses prédécesseurs, saint Faron, évêque de Meaux, et il lui assignait le dix-neuvième rang à partir de saint Denys (4). Mais presque tous les de-

(1) Le manuscrit de la bibliothèque d'Arras, n° 573, du XIIIe siècle, *Sanctorum vitæ*, dont nous avons déjà parlé, contient une vie de saint Gaugeric, *Vita sancti Gaugerici episcopi*, qui ne rappelle aucune de ces circonstances.

(2) *Acta Sanctorum*, t. II Augusti, p. 63.

(3) Carpentier, *État de Cambrai*, p. 315.

(4) « Nonus decimus ordo a sancto Dionysio primo antistite in hac urbe. »

[redacted]

cuments attestent que saint Denys a établi son siége à Paris: aussi ne peut-on accepter sa présence dans l'Église de Meaux qu'au sens où son ministère apostolique ne s'est pas renfermé dans les limites du Parisis, et qu'il a porté ses fruits sur le territoire voisin, habité par les Meldes. C'est pourquoi les tables les plus accréditées (1) nous offrent comme premier évêque de Meaux saint Sanctin, disciple de saint Denys de Paris.

On a encore attribué à saint Denys la fondation ou du moins le développement de l'Église de Chartres (2). Nous n'en trouvons aucune preuve. Si les anciens actes de saint Savinien et de saint Potentien, de Sens, pouvaient être pris en considération, ce serait plutôt aux disciples de ces saints martyrs qu'il faudrait rapporter les origines de l'Église de Chartres. A cette époque devraient également se rattacher les travaux apostoliques et le martyre de saint Chéron. Mais ce ne sont là que des conjectures (3), et il est difficile d'arriver à autre chose sur ces temps anciens.

II

Saint-Benoît. — Saint-Étienne des Grès. — Notre-Dame des Champs. — Notre-Dame. — Saint-Denys du Pas. — Saint-Denys de la Chartre. — Saint-Symphorien. — Montmartre. — Saint-Denys.

Nous avons vu dans les anciens actes de saint Denys que le pontife, ayant fixé dans Lutèce le lieu de sa rési-

(1) *Gallia Christiana*, t. VIII, p. 1597.
(2) Butler et Godescard, *Vies des saints*, saint Denys.
(3) *Gallia Christiana*, t. VIII, p. 2.

dence, « construisit la première église, établit des clercs qui devaient la servir, régla leurs offices suivant l'usage, et prit soin d'élever au second degré du sacerdoce des hommes d'une vertu éprouvée. » L'auteur de ces actes ajoute (1) : « Confiant dans l'avenir et encouragé par la construction d'une basilique, il ne cessait de prêcher le vrai Dieu aux gentils. » C'est dans le même sens que la prose d'Adam de Saint-Victor, telle qu'elle nous est encore aujourd'hui présentée par la liturgie parisienne, célèbre saint Denys construisant à Lutèce le temple du Christ (2). Mais quand on accepterait ces documents comme revêtus d'une incontestable autorité, il ne faut point donner au passage que nous en détachons un sens plus large qu'il ne convient. Cette basilique, ce temple, cette église ne signifient pas autre chose qu'un fort modeste sanctuaire où le saint apôtre, assisté de ses compagnons, offrait d'abord les saints mystères, au premier moment de sa prédication dans le Parisis.

Dans ces conditions, on peut très-bien admettre que le fondateur de l'Église de Paris a pu posséder un édifice consacré au culte du Seigneur, et qu'il y a même exercé un ministère assez régulier, à peu près semblable à celui que nous savons avoir été en usage aux temps apostoliques et pendant la période des persécutions.

Où, dans Lutèce, pouvons-nous espérer de découvrir les

(1) « Ecclesiam, illis quæ necdum in locis erat, et populis illis novam construxit. » Et un peu plus bas : « Cinctus ergo fide, et jam constructione basilicæ roboratus. »

(2) Hic constructo Christi templo
Verbo docet et exemplo,
Coruscat miraculis.

[redacted]

traces de ce lieu vénérable? « Il est certain, dit André Duchesne (1), que saint Denys non-seulement consacra les deux églises de Notre-Dame des Champs et de Saint-Étienne de Grès, mais encore celle de la Trinité, aujourd'hui de Saint-Benoît, l'une des collégiales ou paroisses de l'université. Voici comment en parle Raoul de Presles (2) : « Monsieur saint Denys fonda à Paris trois églises : la pre« mière, de la Trinité, en l'église qui est à présent Saint« Benoist, et y mit moynes; la seconde, de Saint-Étienne, « qui, par corruption, est appelée des Grès, et y fit une pe« tite chapelle en laquelle il chantait; la troisième, Notre« Dame des Champs, en laquelle il demourait et y fut prins.» Mais pour le siége épiscopal, continue Duchesne, je ne doute pas, quant à moi, qu'il n'a été de tout temps en l'église de Notre-Dame de la Cité... Il est vrai que ce n'était pas un si grand et si somptueux temple comme il est... »

L'église de Saint-Benoît, que l'on avait appelée Saint-Benoît le Bien-Tourné, et qui porta jadis le titre de la Trinité, ne subsiste plus (3). Chaque jour en emporte les derniers vestiges, et il n'en reste maintenant de traces que dans la rue du Cimetière-Saint-Benoît, derrière le collége de France. De l'aveu de tous les savants, l'ancienne tradition qui attribuait la construction de cette église à

(1) André Duchesne, *Antiquités et Recherches des villes, châteaux*, p. 36 et 49.

(2) Il y eut deux Raoul de Presles : le père, qui fut secrétaire de Philippe le Bel et mourut en 1319 ; le fils, maître des requêtes sous Charles V, célèbre avocat et connu par plusieurs écrits. Il mourut en 1381 ; il est sans doute l'auteur des paroles citées par Duchesne.

(3) Lebeuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, t. II, édition Cocheris, ch. VI, de l'église de Saint-Benoist, p. 45.

[redacted]

saint Denys ne repose sur aucun fondement ; il est encore moins vraisemblable de croire que le premier évêque de Paris y ait établi des moines.

L'église de Saint-Étienne des Grès s'élevait dans la rue Saint-Jacques, entre la rue Saint-Étienne des Grès et celle des Grès ; elle est également démolie. On prétendait que son nom venait des Grecs, et que c'était par corruption, comme le disait Raoul de Presles, qu'on l'avait appelée des Grès. » Saint Denys, observe encore André Duchesne (1), bâtit, près du champ qu'il cultivait, un sanctuaire surnommé des Grecs, en mémoire de ce que le saint évêque avait honoré la Grèce de sa naissance, où il baptisait, catéchisait, et recevait les vœux et offrandes des nouveaux chrétiens. » Cette étymologie plaisait dans le temps où l'on confondait le premier évêque de Paris avec saint Denys l'Aréopagite ; ce n'était qu'une conjecture complétement dénuée de preuve. « Je suis bien éloigné, dit l'abbé Lebeuf (2), d'en remonter l'origine au siècle de saint Denys, puisque ceux qui l'ont cru n'ont été fondés que sur l'usage de la surnommer des Grès, qu'ils s'imaginent venir du latin *de Græcis*, et en quoi ils trouvaient un rapport évident avec saint Denys l'Aréopagite. » Il est plus simple et plus naturel de faire dériver le nom de cette église des degrés qu'il fallait monter pour y arriver, ou encore de ce qu'elle se trouvait sur la voie qui conduit à Sainte-Geneviève. Aucun document d'ailleurs ne permet d'en rapporter l'origine à saint Denys.

(1) André Duchesne, *Antiquités et Recherches*, p. 35.

(2) Lebeuf, *Hist. de la ville et du diocèse de Paris*, t. II, ch. vi, de l'église de Saint-Etienne des Grez, p. 55.

[redacted]

L'église de Notre-Dame des Champs doit nous intéresser davantage, car dans les lieux qu'elle occupait on rencontre encore un reste d'antiquité religieuse qui mérite toute notre vénération (1). Ce sont les vestiges de son ancienne crypte, dans le monastère des carmélites du quartier Saint-Jacques, rue d'Enfer, 65. « On assure, dit l'abbé Lebeuf, par tradition, dans le couvent des carmélites qui a succédé aux bénédictins, qu'il y a sous la crypte sur laquelle est le fond de l'église une autre cave plus basse, ce qui marquerait encore des restes de sépulcres romains, et peut-être fût-ce dans quelques-uns de ces lieux souterrains que saint Denys assembla d'abord quelques fidèles. » Après avoir été longtemps occupée par des moines, l'église de Notre-Dame des Champs fut, en 1604, cédée par l'ordre de Saint-Benoît, puis achetée par la bienheureuse Marie de l'Incarnation (2), pour y établir la première maison des carmélites à Paris. Le couvent devint très-célèbre. Une église appropriée aux besoins de l'ordre remplaça l'ancienne ; elle fut souvent illustrée par des cérémonies imposantes, et retentit à diverses reprises de la voix des plus illustres orateurs (3), Fléchier, Mascaron et Bossuet. Les

(1) Lebeuf, *Hist. de la ville et du diocèse de Paris*, t. II, ch. VI, Notre-Dame des Champs, p. 59.

(2) Marie Guyard ou M[me] Accarie. Voir la *Vie de la bienheureuse Marie de l'Incarnation*, écrite par l'abbé Boucher, curé de Saint-Merry et supérieur des carmélites du quartier Saint-Jacques, sur les mémoires de leur bibliothèque.

(3) Fléchier prononça, le 12 août 1675, dans la chapelle des carmélites, l'oraison funèbre de la duchesse d'Aiguillon, et le 12 août 1690, celle du duc de Montausier. Mascaron, le 30 octobre 1675, fit dans la même chapelle l'oraison funèbre de Turenne, et le grand Bossuet, le 9 août 1685, celle de la princesse palatine Anne de Gonzague de Clèves.

[redacted]

origines de ce sanctuaire furent pour ainsi dire oubliées, et les auteurs des derniers siècles en parlent peu. Ils nous apprennent seulement qu'elle avait été bâtie sur le haut de la montagne située vers le midi, et formant une vaste plaine, *campi*, où commençait la route romaine qui conduisait à Orléans. Il ne reste de cette église que le nom de Notre-Dame des Champs donné à la rue qui venait y aboutir.

Pendant la révolution, le couvent des carmélites fut vendu et leur église détruite; puis, lorsque l'orage se fut apaisé, quelques anciennes religieuses de la communauté rachetèrent une partie fort restreinte de la maison. Elles y firent bâtir une modeste chapelle. La crypte de l'église Notre-Dame des Champs se retrouva dans la portion qu'elles avaient acquise. Elle était toute dévastée. Auparavant elle paraissait, en partie du moins, taillée dans le roc; mais les nouveaux propriétaires, afin d'agrandir les souterrains, s'étaient servi de la mine pour s'ouvrir un passage. La piété des carmélites les porta, sitôt que la chose leur fut possible, à restaurer ce lieu demeuré vénérable aux yeux des habitants du Parisis. Une chapelle souterraine marqua la place de la crypte.

Nous ne voyons ici rien qui vienne démentir une tradition d'âge en âge religieusement gardée par les Parisiens. Le fondateur de l'Église de Paris a très-bien pu choisir, dans la campagne voisine de la cité, des souterrains, des espèces de catacombes où il se retirait au moment de la persécution, en compagnie de ses disciples et de son petit troupeau. Il s'y tenait caché lorsque, suivant le récit de Raoul de Presles, les bourreaux vinrent le surprendre et le charger de chaînes.

[redacted]

Ces souvenirs sont des plus respectables. Semblable à Rome, Paris a aussi ses catacombes, berceau glorieux des origines de son Église, où les premiers chrétiens se réfugiaient pour prier aux jours d'affliction, où le premier évêque, dans les élans de la ferveur primitive, offrait à Dieu l'Agneau sans tache, au sang duquel il allait mêler le sien. Pourquoi donc ce sanctuaire n'est-il pas plus connu, plus visité, surtout aux jours où le diocèse de Paris célèbre la fête de son apôtre? Dès le commencement du douzième siècle, l'église de Notre-Dame des Champs s'illuminait durant l'octave de saint Denys (1), et pour en couvrir les frais, le roi Louis le Gros avait assigné une rente à prendre sur le douaire de la reine Adélaïde son épouse (2).

Peut-on supposer que l'apôtre de Paris a établi dans la Cité même une première église où il aurait placé sa chaire épiscopale? Est-ce cette même église qui, à travers les vicissitudes des temps, a été l'église cathédrale de ses successeurs? Faut-il attribuer la même antiquité soit à la basilique de Saint-Étienne, soit à une église dédiée à la sainte Vierge, qui toutes les deux ont été remplacées par la métropole de Notre-Dame? Ainsi le splendide monument dont cinq siècles travaillent à faire un chef-d'œuvre d'architecture religieuse, devrait à saint Denys sa première origine.

Rien ne nous sourit mieux, rien ne pénètre plus avant dans notre esprit, que ces hypothèses sages et réfléchies; elles ne sont point le fruit avorté d'une imagination sans

(1) Lebeuf, *Hist. de la ville et du diocèse de Paris*, t. II, ch. VI, p. 63.

(2) Chartul. B. Mariæ de Campis, fol. 14. Ce cartulaire est conservé au séminaire d'Orléans.

[redacted]

frein. L'histoire de la fondation des églises épiscopales dans les autres cités du monde chrétien atteste, par d'illustres exemples, que l'apôtre de Paris a dû chercher au centre même de Lutèce un premier sanctuaire où les fidèles aimaient à s'assembler autour de leur pasteur, au moins aux jours de joie et de tranquillité. C'est pourquoi nous ne saurions deviner sur quel fondement s'appuie l'abbé Lebeuf pour dire (1) « que saint Denys n'a célébré les saints mystères que dans le dehors, et plus probablement dans les faubourgs qui étaient situés du côté qu'il était arrivé de Rome, c'est-à-dire vers le midi. »

Mais il faut le confesser, quelque agréables que soient ces hypothèses, nous ne pouvons leur changer de nom et les donner pour la vérité. Aucun document positif ne permet d'affirmer que telle est bien l'origine de l'église métropolitaine de Paris.

Trois autres églises, dont il ne reste presque plus de trace, s'élevaient jadis dans la Cité, rappelant encore la mémoire de notre premier évêque. Au nord de la Cité, à l'endroit où se termine aujourd'hui le pont Notre-Dame, l'ancienne église de Saint-Denys de la Chartre (2) associait à l'idée de prison le souvenir de l'apôtre de Paris. On a conclu que c'était le lieu où il avait été mis aux fers avant son martyre. Les enthousiastes reconnaissaient là cette prison Glaucia (3) où, selon le récit de Visbius, le saint pontife aurait subi une dure captivité.

(1) Lebeuf, t. I, p. 2.

(2) Sanctus Dionysius de Carcere. — Lebeuf, id., t. II, ch. x, Saint-Denys de la Chartre, p. 499.

(3) Carcer Glaucini.

[redacted]

« Au neuvième siècle, observe l'abbé Lebeuf, Hilduin, abbé de Saint-Denys, écrivit que le saint évêque avait été enfermé dans la prison de Glaucin, appelée, dans quelques exemplaires des *Gestes de Dagobert*, *Arx* ou *Carcer Glaucini*. Ces *Gestes* sont d'un moine contemporain de cet abbé, s'ils ne sont pas de lui. L'auteur, quel qu'il soit, rapporte l'extrait d'une charte par laquelle Dagobert avait donné au monastère de Saint-Denys des places tant dedans que dehors la cité de Paris, proche cette forteresse ou prison, et près d'une porte gardée par un nommé Salomon (1). C'était là une occasion de parler de la détention que les païens y auraient faite de saint Denys. Cependant Dagobert n'y a fait aucune allusion. »

Différentes raisons permettent de douter s'il y a vraiment eu là une prison avant le sixième siècle. « Ceux qui n'examinent point, dit l'abbé Lebeuf, sur quoi sont établies certaines traditions du peuple, croient que les prisons de Paris étaient, du temps de saint Denys, à l'endroit où est cette église ; et ils ajoutent que c'est parce que ce saint y fut enfermé qu'on y bâtit depuis une église sous son nom, et que c'est pour cette raison que les titres l'appellent *S. Dionysius de carcere*. Mais il est plus vraisemblable que les prisons de Lutèce étaient alors ailleurs. »

Nous apprenons par la vie de sainte Geneviève qu'outre l'église que la vierge de Nanterre engagea les Parisiens de bâtir sur le tombeau de saint Denys, à six milles de la ville,

(1) *Gesta domini Dagoberti*, c. 33. « Areas quasdam infra extraque civitatem Parisii, et portam ipsius civitatis, quae posita est juxta carcerem Glaucini, quam negotiator suus Salomon eo tempore praevidebat, cum omnibus teloneis, ad eorum martyrium Dionysii sociorumque ejus basilicam tradidit. » — Migne, *Patrol. lat.*, t. XCVI, p. 1409.

[redacted]

il y en devait avoir dans la Cité une autre, où elle se rendait pour les vigiles, toutes les nuits du samedi au dimanche, avec d'autres vierges qui demeuraient avec elle dans la même Cité. Cette église pouvait être celle qui nous occupe, sans avoir pour cela été bâtie sur le cachot où fut enfermé saint Denys avant son martyre. La prison de Paris fut plus tard construite dans les environs, car il est certain que sous le roi Robert, vers l'an 1000, ce qu'on appelait en latin *carcer parisiacus* s'élevait à peu de distance d'une église du titre de Saint-Denys, qui, à cause du voisinage de cette prison, avait reçu le nom de *Ecclesia S. Dionysii de Parisiaco carcere.*

Comme l'église ne subsiste plus, et que les derniers vestiges sont à la veille de disparaître, nous ne croyons pas devoir essayer plus longtemps de jeter la lumière dans ces obscurités.

L'église de Saint-Symphorien (1), qui n'était séparée de Saint-Denys de la Chartre que par une rue étroite, rappelait les mêmes souvenirs. Lorsque ce sanctuaire fut bâti au commencement du treizième siècle, par les soins de l'évêque de Paris Eudes de Sully, et grâce aux libéralités du comte de Beaumont, les fondateurs le firent par dévotion pour saint Denys, que l'on disait avoir été en prison dans ce lieu, et le comte donna pour la construction nouvelle le terrain, qui n'était séparé que par une rue de l'église de Saint-Denys de la Chartre. Aussi les fidèles le tenaient-ils en grande vénération, se souvenant que l'illustre martyr y avait été jeté après les premières tortures, et que Notre-

(1) Lebeuf, *Hist. de la ville et du diocèse de Paris*, t. II, ch. x, saint Symphorien, p. 503.

[redacted]

Seigneur lui était apparu, pendant qu'il célébrait le saint sacrifice, pour le réconforter en le communiant de sa propre main. Nous apprenons ces choses d'une lettre d'Eudes de Sully (1) et d'une charte en date du mois de décembre 1206 (2). L'évêque ne fait en cela que suivre la légende empruntée par Hilduin au vrai ou faux Visbius, sans lui communiquer pour cette raison une plus grande force, une meilleure autorité. L'autre pièce témoigne qu'au dire de quelques-uns, la chapelle de Sainte-Catherine qu'on y voyait n'était qu'un reste d'une ancienne chapelle de Saint-Denys, bâtie autrefois par la dévotion des fidèles.

Nous devons toutefois remarquer que ces documents ne font aucune mention du nom de Saint-Symphorien ; ce titre ne fut donné à la nouvelle église que pour la distinguer de Saint-Denys de la Chartre, qui lui était adjacente, car l'une et l'autre avaient été construites en l'honneur de l'évêque martyr. De cette façon, le voisinage de la prison de Paris, qui avait valu à la première une dénomination spéciale, fit, pour le même motif, appeler la seconde de la

(1) Cette lettre d'Eudes de Sully se trouve dans Dubois, *Hist. Eccles. Parisiens.*, t. II, p. 231. « Quod cum esset in civitate Parisiensi locus quidam reverentia et religionis antique in quo gloriosus martyr Dionysius in carcere traditur fuisse detentus, quem etiam Dominus Ihesus Kriste sua perhibetur præsentia honorasse, cum eidem martiri corporis sui sacramentum propinavit ibidem, ubi etiam olim devotio fidelium capellam erexerat, que postmodum per incuriam ad solitudinem redacta fuerat et neglectam. » *Arch. de l'emp.*, *S.*, 2426.

(2) « Locum illum in quo incarceratus dicitur beatus Dionisius qui dicitur capella sancti Catheline et edificium quod in eodem loco situm est, scilicet a pratello exteriore usque ad stratum anteriorem, que inter ipsum locum et ecclesiam sancti Dionysii de carcere ducit, ad edificandam ecclesiam, in qua sacerdotes Deo et beato Dionysio in perpetuum deservient. » Lebeuf, *Hist. de la ville et du diocèse de Paris*, t. II, ch. x, p. 509.

[redacted]

même manière, église de Saint-Symphorien de la Chartre (1), sans qu'aucune des deux ait entre ses murailles tenu enchaîné le martyr dont elle portait le nom.

Il en est cependant qui persistent à regarder la chapelle de Saint-Symphorien comme le lieu où saint Denys aurait été jeté en prison. Un savant, qui a étudié cette question avec beaucoup de soin (2), croit que c'est sur le *carcer Glaucini* que l'on avait élevé Saint-Symphorien, « dont le plan avait tout d'une prison et rien d'une chapelle. » L'église de Saint-Symphorien a aujourd'hui complétement disparu.

La troisième église était Saint-Denys du Pas, située au chevet de Notre-Dame (3). Launoy, si souvent téméraire dans ses conjectures, conclut du nom latin que porte ce sanctuaire, que saint Denys avait consommé là son martyre ; il multiplie les sophismes contre la tradition qui vénère Montmartre comme le théâtre des derniers combats du saint évêque. Personne n'a suivi Launoy dans cette opinion hasardée. Des actes authentiques rapportent la fondation de cette église à une date antérieure au neuvième siècle (4). Si elle est une nouvelle preuve de la dévotion des fidèles de cette époque pour saint Denys, il n'y a pas à chercher d'origine à son nom ailleurs que dans l'étroit espace qui la séparait de la cathédrale, ou encore dans le degré qu'il fallait franchir pour entrer dans l'église, en

(1) *Ecclesia S. Symphoriani de carcere*, tel est le nom qui lui est donné dans un acte de l'an 1214, concernant un bien qui lui avait été vendu. Lebeuf, *Hist. de la ville et du diocèse de Paris*, p. 304.

(2) A. Berty, *les Trois Ilots de la Cité*, p. 44 et suiv.

(3) Lebeuf, id., t. II, ch. I, Saint-Denys du Pas, p. 23.

(4) Lebeuf, id., p. 67.

[redacted]

mieux peut-être dans le passage de la rivière en cet endroit.

Des témoignages plus certains, des titres plus authentiques rattachent à la colline de Montmartre le souvenir de saint Denys et de ces compagnons. Depuis bien des siècles, l'opinion commune admet que c'est là qu'ils eurent la tête tranchée ; ce sentiment se trouve confirmé par le moine anonyme de Saint-Denys qui a composé les *Gestes de Dagobert*, vers le commencement du neuvième siècle. Suivant cet auteur, saint Denys a souffert le martyre à Montmartre, sur la colline qui dominait la cité (1). Hilduin ne dit pas autre chose dans ses *Aréopagitiques* (2).

Personne n'ignore que c'était, chez les Romains, la coutume de faire exécuter en dehors des villes les sentences capitales portées par les préfets, proconsuls ou présidents. Toutefois, il faut reconnaître que Montmartre ne s'est pas toujours appelé montagne des Martyrs (3) : cette colline a été désignée par quelques anciens sous le nom de montagne de Mars (4), entre autres par Abbon dans son poëme sur la guerre des Normands; d'autres, comme Frédégaire (5), la nomment montagne du Vent du nord-est ou encore montagne de Mercure.

(1) *Gesta domini Dagoberti*, c. 3. « Pro Christi nomine, in prospectu ipsius civitatis interemptos. » — Migne, *Patrol. lat.*, t. XCVI, p. 1396.

(2) Hilduin, *Areopagitica*, c. 31. — Migne, *Patrol. lat.*, t. CVI.

(3) Mons Martyrum.

(4) Mons Martis. Abbon, *Bellorum Parisiacæ urbis*, lib. II, vers 193 et 324.

(5) Fredegarii *Chronicon*, ad annum 627. Les meilleures éditions portent *in monte Mercori*; d'autres, *in monte Cori*; quelques-unes, *in monte Mercurii*. — Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXI, p. 641.

[redacted]

Ces appellations diverses ont disparu pour faire place au nom définitif de Montmartre, qui consacre la mémoire du triomphe du premier évêque de Paris. Sur la colline de Montmartre, non loin de l'église où les fidèles se rassemblent encore aujourd'hui et dont le pape Eugène III célébra lui-même la dédicace en 1147, il y avait une crypte que de temps immémorial les habitants du Parisis environnaient d'une vénération particulière. Cette crypte s'appelait *Sanctum Martyrium*. Suivant la tradition, Denys y aurait d'abord offert les saints mystères pendant la persécution ; ce serait aussi près de la même grotte que l'évêque et ses compagnons auraient consommé leur propre sacrifice. Après les saints martyrs, un grand nombre de chrétiens, dit-on, furent également immolés en ce lieu.

M. le Blant, dont les magnifiques études viennent si bien appuyer nos conclusions sur les origines de l'Église de Paris (1), a découvert, dans ses recherches, quelques détails curieux sur Montmartre. Nous ne pouvons mieux faire que de les lui emprunter. Voici ce qu'il rapporte dans ses *Inscriptions chétiennes de la Gaule.*

Parmi les auteurs anciens qui ont parlé du martyre de saint Denys et de ses compagnons, Hilduin, qui écrivait au

(1) M. le Blant n'a pas dû se voir sans surprise présenter par M. l'abbé Darras comme un partisan et même un défenseur de l'aréopagitisme. Le savant archéologue ne se sera certes pas reconnu dans les textes détachés de son œuvre pour plaider une cause qu'il condamne absolument quand il montre l'épigraphie, d'accord avec l'histoire, affirmant « que la foi ne s'est introduite dans les Gaules que très-tardivement ; qu'elle a suivi d'abord le littoral de la Méditerranée, puis remonté la vallée du Rhône, et pénétré au centre et vers le nord, mais avec des fortunes très-diverses et des progrès très-inégaux. Voir ci-dessus, p. 77 et 82, les témoignages de M. le Blant et de M. Vitet, et comparer avec *Saint Denys l'Aréopagite*, p. 176 et 291.

[redacted]

neuvième siècle, a le premier désigné Montmartre comme le lieu de ce martyre (1). Bien qu'une charte du roi Robert vienne attester le même fait (2), bien que deux églises du titre de saint Denys, existant sur la colline dès le temps de Louis le Gros, montrent clairement l'accord de la tradition avec les textes, quelques écrivains modernes, contestant l'autorité d'Hilduin, ont cherché ailleurs qu'à Montmartre le lieu de la passion de saint Denys (3).

Pour moi, habitué par l'étude à compter sérieusement avec les traditions, je mettrai sous les yeux du lecteur un fait ancien et méconnu, qui me paraît contenir l'indication antique et précise du lieu où l'apôtre des Gaules a souffert pour la foi, et la preuve de la vénération attachée à ce lieu dès les premiers âges de l'Église.

Élevée, comme le montre un tableau de 1410, sur le versant de Montmartre (4), la chapelle du Saint-Martyre est nommée, dès la fin du onzième siècle, dans la donation qu'en firent alors des laïques à l'abbaye de Saint-Martin des Champs (5). Les dispositions de cet acte montrent que

(1) Surius, *Passio sanctissimi Dionysii*, c. 36, t. V, p. 740, 9 octob. « Quorum memoranda et gloriosissima passio e regione urbis Parisiorum in colle, qui antea Mons Mercurii, quoniam inibi idolum ipsius principaliter colebatur a Gallis, nunc vero Mons Martyrum vocatur, sanctorum Domini gratia, qui ibidem triumphale martyrium perpetrarunt, celebrata est VII idus octobris. »

(2) D. Bouquet, *Rerum Gallic. et Franc. Script.*, t. X, p. 593. « Nec non etiam usque ad Montem Martyrum, ubi ipse præcellentissimus Domini testis agonem suum feliciter explevit. »

(3) Saint-Yves, *Vie de sainte Geneviève*, p. 257.

(4) D. Bouillart, *Hist. de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, pl. IX.

(5) D. Marrier, *S. Martini de Campis historia*, p. 319. « Quoniam parva ecclesia, quæ in colle Montis Martyrum est, et a vulgo appellatur Sanctum Martyrium, erat olim laicorum hominum. »

[redacted]

le *Sanctum Martyrium*, dont tout vient attester d'ailleurs l'antiquité, était encore, à cette époque, visité par de nombreux fidèles qui y apportaient leurs offrandes (1).

La chapelle de Montmartre fut, en 1611, le théâtre d'une découverte constatée par procès-verbal et souvent mentionnée par les écrivains, mais demeurée sans explication jusqu'à ce jour. C'est sur cette découverte que j'appellerai l'attention du lecteur, en m'efforçant de montrer, par les faits qu'elle me semble révéler, qu'Hilduin a réellement constaté, dans son écrit, l'existence d'une tradition antique et non interrompue.

« L'an mil six cent onze, dit le procès-verbal rapporté par du Breul (2), le 13e jour de juillet... mesdames les religieuses de Montmartre... voulans faire agrandir et accroistre leur chapelle du martyre de monsieur sainct Denys et ses compagnons, vulgairement dicte la chapelle des Saincts-Martyrs... les massons travaillant aux fondemens des murs nécessaires pour faire le dict accroissement, auroient trouvé au delà du bout et chef de la dicte chapelle, qui regarde du côté du levant, une voulte sous laquelle il y a des degrez pour descendre soubs terre en une cave... En laquelle voulte... nous serions descendu... et aurions trouvé que c'étoit une descente droitte, laquelle a cinq pieds un quart de largeur. Par laquelle serions descendus trente sept degrez (3) faicts de vieille massonerie de plastre,

(1) D. Marrier, *S. Martini de Campis historia*, p. 319. « Domnus autem Ursus assensu seniorum et rogatu laicorum concessit oblationem totam quæ afferretur in eam. »

(2) *Le Théâtre des antiquités de Paris*, p. 865.

(3) Marrier, *S. Martini de Campis historia*, p. 324. « Quod vero hic 37 tantum gradus commemorentur, cum revera 50 sint, ex ruderum

gastées et escornées : le dessus de laquelle descente est voulté. Et au bas de laquelle descente aurions trouvé une cave ou caverne prise dans un roc de plastre tant par le haut que par les costés et circuit d'icelle. Laquelle... a de longueur, depuis l'entrée jusques au bout qui est en tirant vers la closture des dictes religieuses, trente-deux pieds. L'entrée de laquelle a huict pieds de largeur; et en un endroit, distant de la dicte descente de neuf pieds, elle a de largeur seize pieds, et le surplus d'icelle va en estressissant, en sorte qu'au bout, vers la closture des dictes religieuses, elle n'a que sept pieds de largeur. Dans laquelle cave, du costé de l'orient, il y a une pierre de plastre bicornue, qui a quatre pieds de long et deux pieds et demy de large, prise par son milieu, ayant six poulses d'espoisseur, au dessus de laquelle au milieu il y a une croix gravée avec un sizeau, qui a six poulses en quarré de longueur et demy poulse de largeur. Icelle pierre est élevée sur deux pierres de chacun costé, de moillon de pierre dure, de trois pieds de hault, appuyée contre la roche de plastre, en forme de table ou autel : et est distant de la dicte montée de cinq pieds. Vers le bout de laquelle cave, à la main droicte de l'entrée, il y a dans la dicte roche de pierre une croix, imprimée avec un poinsson ou cousteau, ou autre ferrement; et y sont ensuite ces lettres MAR. Il y a apparence d'autres qui suivoient : mais on ne les peut discerner. Au même costé un peu distant de la susdicte croix, au bout de la dicte cave, en entrant, à la distance de vingt quatre pieds, dès l'entrée s'est trouvé

illos tum operientium massa et acervo postmodum ablato, scriptum sic fuisse credendum est. »

[redacted]

ce mot escrit de pierre noire sur le roc, CLEMIN, et au costé du dict mot y auroit eu quelque forme de lettres imprimées dans la pierre avec la pointe d'un cousteau ou autre ferrement où il y a DIO, avec autres lettres suivantes qui ne se peuvent distinguer. La hauteur de la cave en son entrée est de six pieds jusques à neuf pieds en tirant de la dicte entrée vers le bout de la dicte cave. Et le surplus jusques au bout est rempli de terre et de gravois, etc. »

La nouvelle de la découverte attira en ce lieu un nombre considérable de visiteurs (1), parmi lesquels figurent la reine Marie de Médicis et plusieurs dames de qualité. Nous avons encore une preuve de la sensation produite par cet événement, dans une jolie gravure au burin donnant une vue de Montmartre et de la crypte, gravure que Nicolas de la Matthonière fit immédiatement exécuter par Jean de Halbeeck, et qui, imprimée sur une feuille volante, avec une courte notice, fut répandue dans le public (2).

Au premier coup d'œil jeté sur l'estampe, la pensée se reporte involontairement aux chapelles souterraines des catacombes. A Montmartre, de même qu'à Rome, la crypte est creusée dans le sol même; au-dessus d'elle, comme sur les cimetières romains, s'élève un *martyrium* (3); auprès de la pierre qui sert d'autel figure, dit la notice de la

(1) Sauval, *Hist. et Rech. sur les antiq. de Paris*, t. I, p. 352.

(2) *Représentation d'une chapelle souterraine qui s'est trouvée à Montmartre, près Paris, le mardy, 12e jour de juillet*, 1611, *comme on faisait les fondements pour agrandir la chapelle des Martyrs*. Bibliothèque Impériale, dép. des estampes, *Hist. de France par estampes*, t. XV, année 1611.

(3) Anastas. Bibliothec., *In sancto Sylvestro*. « Eodem tempore Constantinus Augustus fecit basilicam beato Laurentio martyri, via Ti-

Mattbonière, « une forme de fenestre pour mettre les burettes », c'est-à-dire une de ces petites niches que l'on remarque dans les oratoires des catacombes, et qui servaient à déposer les vases sacrés.

Un dernier point de ressemblance résulte, pour moi, de la présence d'inscriptions tracées sur les parois. En cherchant au cimetière de Saint-Calixte les sanctuaires importants dont il soupçonnait l'existence, M. le chevalier de Rossi a retrouvé, dans une vigne récemment acquise par le saint-père, et sous deux anciennes basiliques chrétiennes, une chapelle souterraine d'une dimension inusitée et d'une riche ornementation, qui avait servi de lieu de sépulture à un grand nombre de papes et de martyrs du troisième siècle.

« Outre les épitaphes des chrétiens enterrés sous ces voûtes, écrit à ce sujet mon savant ami M. Noël des Vergers, plus de trois cents inscriptions, tracées à la pointe du style ou au charbon sur l'enduit qui recouvre les murailles, témoignent de la piété des dévots visiteurs à l'époque où la crypte était encore accessible, et de leur vénération pour cette sainte chapelle. » Il est difficile de ne pas rapprocher de ces anciens actes de visite « les mots escrits de pierre noire sur le roc, ou imprimés dans la pierre avec la pointe d'un poinsson ou cousteau, ou autre ferrement », relatés par le procès-verbal de 1611. La ressemblance frappante des lieux, l'identité des procédés graphiques me paraissent indiquer qu'à Montmartre, comme à Rome, des pèlerins ont laissé les marques de leur passage.

...urtina in agrum Veranum supra arenariam cryptæ, et usque ad corpus S. Laurentii mart. in qua fecit gradum ascensionis et descensionis. »

[redacted]

Dans le très-petit nombre des proscynèmes de Saint-Calixte qui ont été publiés jusqu'à ce jour, je remarque six formules acclamatoires s'adressant aux saints martyrs: ΕΛΑΦΙΝ ΕΙϹ ΜΝΕΙΑΝ ΕΧΕΤΕ — ΔΙΟΝΥϹΙΝ ΕΙϹ ΜΝΕΙΑΝ ΕΧΕΤΕ — IN MENTE HABETE — OTIA PETITE... PRO PARENTE *et* FRATRIBVS EIVS... *ut* VIVANT CVM BONO — PET*ite* VT VERECVNDVS CVM SVIS BENE NAVIGET, et enfin cette invocation nominative à saint Sixte, enseveli dans le même cimetière, SVSTE SANCTE SANCTE SVSTE.

Si nous examinons à cette heure les fragments d'inscriptions que nous a transmis le procès-verbal, nous y reconnaîtrons sans peine de semblables acclamations. Dans les conditions constatées, les syllabes ✝ MAR... — DIO... — semblent indiquer les mots ✝ MAR*tyres* (1)... — DIO*nysie*..., débuts de prières adressées aux saints de la crypte; quant au nom presque entier de CLEMIN*s* (2), j'y vois, en le comparant aux actes de visite de saint Sixte, soit le nom d'un pèlerin, soit celui d'un des martyrs inconnus qui ont souffert au même lieu. La croix tracée isolément, dont parle encore le procès-verbal, me paraît figurer, suivant l'usage antique, comme signe de la présence d'un visiteur illettré (3).

(1) Si l'on en juge par les inscriptions chrétiennes qui nous sont parvenues, la croix gravée en tête de cet acte de visite indiquerait une époque voisine du sixième siècle.

(2) « Je retrouve, dit M. le Blant, cette orthographe, commune d'ailleurs à l'époque mérovingienne, dans une inscription de Lyon, datée de l'an 552. » (Dissert. n° 47.)

(3) Marini, *Pap. Dipl.*, p. 145, sixième siècle. « Propria manu pro

[redacted]

J'ai dit, au commencement de cette note, que la découverte de 1611 avait mis au jour un monument des premiers temps chrétiens. S'il est difficile d'apprécier aujourd'hui, à l'aide des documents qui nous sont parvenus, ce que la vue des lieux mêmes et la paléographie des inscriptions auraient permis de décider, au moins sommes-nous autorisé à nous appuyer ici sur les ressources de la comparaison et de la philologie. D'après le savant M. de Rossi, les proscynèmes du cimetière de Saint-Calixte, qui me paraissent présenter avec les nôtres des points si frappants de ressemblance, ont été tracés au troisième et au quatrième siècle. Sans même assigner aux inscriptions de Montmartre une origine aussi reculée, on trouve dans l'histoire des monuments religieux la preuve certaine de l'antériorité de la crypte sur la chapelle, élevée, suivant l'usage des premiers chrétiens, par suite de l'affluence toujours croissante des visiteurs. Or l'antiquité de cette chapelle, mentionnée, dès la fin du onzième siècle, comme un lieu ancien et vénéré, recevant de nombreuses offrandes, est mise hors de doute par son nom même de *Sanctum Martyrium*, nom qui, dans les écrits des saints Pères, désigne les basiliques primitives, qui n'existe plus dans la langue de Fortunat et de Grégoire de Tours, appliqué aux constructions nouvelles, et qu'un texte du neuvième siècle relate comme une appellation hors d'usage (1).

ignorantia litterarum signum venerabilem scæ crucis feci. » — Mabillon, *De re Diplomat.* p. 561.

(1) W. Strabon, *De rebus ecclesiast.* « Martyria vocabantur ecclesiæ quæ in honore aliquorum martyrum fiebant. » *Biblioth. maxima Patrum*, t. XV, p. 184.

[redacted]

Si mon opinion est partagée, on verra dans la crypte de Montmartre un sanctuaire creusé aux premiers siècles, sur la place, alors sans doute bien connue, où saint Denys et ses compagnons avaient souffert pour la foi ; dans les inscriptions murales, les actes de visite des pèlerins qui y sont venus prier ; dans le *Sanctum Martyrium*, un antique édifice s'élevant, selon la coutume, sur le lieu sanctifié par le martyre (1). Les proscynèmes attesteront une fois de plus l'usage de l'invocation des saints dans l'Église primitive, et l'ensemble de ces faits, évidemment antérieurs aux écrits des hagiographes, montrera par quelle tradition non interrompue le souvenir de l'apôtre des Gaules est arrivé jusqu'à nous.

Au-dessus de cette crypte les Parisiens avaient élevé une petite chapelle dont l'autel fut consacré par le pape Eugène III, lorsqu'il fit la dédicace solennelle de la grande église construite sur le haut de la colline. Pendant longtemps les religieuses de l'abbaye de Montmartre se partageaient en deux chœurs pour réciter simultanément l'office dans l'église et dans la chapelle ; au dix-huitième siècle, elles abandonnèrent la première pour servir de paroisse à la population qui s'était groupée à l'entour, et réservèrent pour leur communauté le sanctuaire bâti sur la crypte,

(1) Avec l'église bâtie sur la tombe de saint Cyprien, une autre s'était également élevée à la place où le martyr avait souffert. S. Augustin, *sermo* CCCX, édit. bénédict., t. V, p. 871. « Denique sicut nostis, quicumque Carthaginem nostis, in eodem loco mensa Deo constructa est ; et tamen mensa dicitur Cypriani, non quia ibi est unquam Cyprianus epulatus, sed quia ibi est immolatus. » — Victor Vitensis, *Persecut. Vandal.*, l. I, c. 5. » Duas egregias et amplas ecclesias sancti martyris Cypriani, unam ubi sanguinem fudit, aliam ubi ejus sepultum est corpus. »

[redacted]

près de laquelle l'abbaye avait étendu ses dernières constructions.

Les générations se succédèrent et le *Sanctum Martyrium* demeura toujours pour les Parisiens l'objet d'une dévotion spéciale. L'histoire a gardé le souvenir de leur piété lorsque, en 1392, ils venaient, avec une touchante confiance, prier à Montmartre afin d'obtenir la guérison de l'infortuné Charles VI.

Le peuple de Paris n'était pas seul à savoir, dans ses joies et dans ses tristesses, prendre le chemin de Montmartre ; des personnages illustres par leur nom et par leur sainteté vinrent d'âge en âge chercher en ces lieux la trace glorieuse de notre apôtre, pour apprendre de lui l'art des héroïques sacrifices et des sublimes dévouements. Saint Bernard, qui avait assisté comme diacre le pape Eugène III dans la dédicace de l'église supérieure, offrit à la chapelle du *Sanctum Martyrium* une tunique de drap d'argent (1), peut-être celle-là même dont il s'était servi dans la cérémonie près du souverain pontife.

Saint Ignace de Loyola choisit la crypte de Montmartre lorsqu'il voulut tenir la séance d'inauguration de sa compagnie naissante. Le fondateur de la société des jésuites avait réuni autour de lui six hommes de cœur remplis de l'esprit de Dieu, François Xavier, Laynez, Bobadilla, Salmeron, Rodriguez et le Savoisien Pierre Favre ; le jour de l'Assomption 1534, il les conduisit au *Martyrium*, et là, tous ensemble s'engagèrent par vœu à se dévouer à la vie apostolique. « Arrête, voyageur, disait une inscription pla-

(1) *Gallia Christiana*, t. VII, p. 612. La tunique donnée par saint Bernard fut consumée dans un incendie en 1559.

[redacted]

cée par les jésuites à Montmartre, pour rappeler que cette crypte avait été le berceau de leur société (1); arrête, et vois dans ce tombeau des martyrs les origines de notre ordre. La société de Jésus, qui reconnaît saint Ignace pour son père et Paris pour sa mère, prit ici naissance, l'an du Christ 1534, le 15 août, lorsque Ignace lui-même et ses compagnons firent à la sainte table vœu solennel de se consacrer pour toujours à Dieu. »

En mémoire de ces serments donnés et reçus, un tableau fut placé au-dessus de l'autel : le peintre avait représenté Ignace tenant la sainte hostie qu'il allait distribuer à ses héroïques compagnons, et l'un d'eux lisait devant le Dieu de vérité la formule solennelle des vœux qui assuraient les fondements de l'immortel institut. A l'entrée de la chapelle, une colonnette portait cette autre inscription (2) : « Saint et cher berceau de la compagnie de Jésus : aux meilleurs des pères les fils reconnaissants. »

Un siècle plus tard, un autre fondateur, M. Ollier, premier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, venait, en 1642 et 1645 (3), dans le même sanctuaire, avec ses premiers compagnons, offrir à Dieu son magnifique projet, et déposer aux pieds de l'apôtre de Paris le plan de la maison

(1) SISTE, VIATOR, ATQUE IN HOC MARTYRUM SEPULCHRO PROBATI ORDINIS CUNAS LEGE : SOCIETAS JESU, QUÆ SANCTUM IGNATIUM PATREM AGNOSCIT, LUTETIAM MATREM, ANNO SALUTIS 1534, AUG. XV, HIC NATA EST, CUM IGNATIUS IPSE ET SOCII, VOTIS SUB SACRAM SYNAXIM RELIGIONE CONCEPTIS, SE DEO IN PERPETUUM CONSECRARENT. »

(2) « SACRA ET PIA SOCIETATIS JESU INCUNABULA : PARENTIBUS OPTIMIS FILII POSUERE. — *Gallia Christiana*, t. VII, p. 618. *Vie de saint Ignace*, par le P. Bouhours, l. II, XXV.

(3) Faillou, *Vie de M. Ollier*, t. I, p. 541.

[redacted]

qui devait abriter dans le silence et la modestie tant de vertu jointe à tant de science.

Le lieu consacré par ces grands souvenirs n'existe plus. Le sanctuaire a été profané dans des jours mauvais ; le terrain même où était creusée la crypte sur laquelle s'élevait la chapelle a été entièrement enlevé, et l'on chercherait en vain quelque vestige marquant la place où mourut en martyr saint Denys, le premier évêque de Paris.

Dieu, qui garde, suivant l'expression des Écritures, les ossements de ses saints, ne pouvait permettre que la sépulture de son serviteur demeurât inconnue ou ignorée. Les actes de saint Denys racontent qu'une dame fit enlever par ses serviteurs les restes des martyrs, qui furent déposés dans un champ labouré, à six milles de Paris. Puis (1), « quand la persécution fut apaisée, elle rechercha la place qui conservait les précieuses reliques, et l'ayant trouvée, la marqua par l'érection d'un petit mausolée (2). Dans la suite, les chrétiens élevèrent à grands frais, au même endroit, sur le tombeau des martyrs, une splendide basilique où chaque jour le Seigneur manifestait par de nombreux miracles la puissance de ses saints. »

On ne peut guère révoquer en doute que ce lieu situé à six milles de Lutèce (3), et où furent ensevelis les corps de saint Denys et de ses compagnons, ne soit le même que l'ancienne vie de sainte Geneviève désigne sous le nom de *Vicus Catolocensis*, bourg de Catulla (4). Quand Hilduin,

(1) *Passio SS. Martyrum Dionysii, Rustici et Eleutherii.*

(2) C'est principalement *la première invention de saint Denys* que le diocèse de Paris célèbre par une fête spécia'e le 22 avril.

(3) « In sexto ab urbe memorata lapide. »

(4) Launoy voulait trouver le lieu du martyre et de la sépulture de

[redacted]

dans ses *Aréopagitiques*, appelle ainsi la dame qui donna la sépulture au premier évêque de Paris, c'est que de son temps, ou peut-être avant lui, on croyait qu'elle avait attaché son nom au lieu qui gardait le tombeau de saint Denys (1). Et en effet, des écrivains postérieurs le nomment *Vicus Catulliacensis* (2). Depuis le septième siècle, ce lieu n'a plus été connu que sous le nom de Saint-Denys.

Mais dans cette cité de Saint-Denys, est-il certain que le tombeau des martyrs s'est trouvé, dès l'origine, à la place occupée aujourd'hui par la basilique? Quelques auteurs en ont douté ; ils ont cru que la sépulture primitive de notre apôtre devait se prendre dans une autre église de la même ville, qui n'existe plus aujourd'hui, Saint-Denys de l'Estrée (3), ainsi nommée parce qu'elle avait été construite sur le bord d'une ancienne voie romaine. Cette opinion n'est fondée que sur le témoignage si peu estimé de l'auteur anonyme des *Gestes de Dagobert*. Après avoir raconté plusieurs anecdotes qui semblent fabuleuses, sur les motifs qui décidèrent le roi Dagobert à ériger la basilique de Saint-Denys (4), cet écrivain suppose qu'il la fit bâtir dans

saint Denys à la place de l'église de Saint-Denis du Pas. Le P. Toussaint Duplessis, dans ses *Antiquités de Paris*, p. 22, le cherchait en un point de la rue Saint-Denys à peu de distance du fleuve. Le savant Tillemont, *Mém. Eccles.*, t. IV, Saint Denys de Paris, note V, p. 714, avait d'abord imaginé que *Vicus Catolocensis* pouvait signifier Chaillot, ou bien une rue des faubourgs de Paris conduisant à Chaillot ; mais il ne tarda pas à laisser cette conjecture à laquelle le nom même de Chaillot, *Calloclum* ou *Callogelum*, enlevait toute vraisemblance.

(1) *Gesta Domini Dagoberti*, c. 3. « Quædam mater familias vocabulo Catulla, a qua et vico deductum nomen dicunt. »

(2) Lebeuf, *Dissertation sur le Vicus Catolocensis.*

(3) *Ecclesia S. Dionysii de Strata*, c'est-à-dire du grand chemin.

(4) *Gesta Domini Dagoberti*, c. 4.

[redacted]

un endroit éloigné de la petite chapelle construite par sainte Geneviève (1), où reposaient les corps des martyrs, fort négligés à ce moment par les habitants de Lutèce et du Parisis. C'est ce qui donna lieu à la translation rapportée dans les *Gestes* (2).

L'autorité de cet ouvrage est si légère, le récit est accompagné de circonstances si suspectes et si mêlées de fables, qu'il n'a pu ébranler la conviction des savants bénédictins de l'abbaye de Saint-Denys. Presque tous ont cru que leur église était bien celle qui avait succédé au premier sanctuaire élevé par les chrétiens sur le tombeau de l'apôtre de Paris, et successivement rebâti par sainte Geneviève, par Dagobert, par Pepin et Charlemagne, par Suger et par Geoffroy de Vendôme (3).

Saint-Denys est illustre entre tous les lieux consacrés à Paris et dans les Gaules par la mémoire du premier évêque de Lutèce. Il garde sous ses arceaux gothiques, dans la majesté silencieuse de ses voûtes, le nom, les reliques et le souvenir de notre apôtre : c'est l'éternel honneur de la vieille basilique, sa plus grande gloire entre toutes les autres, car aucune ne lui fut refusée. Les papes, les rois et les empereurs, les princes et le peuple ont accumulé d'âge en âge les preuves les plus éclatantes de leurs sentiments

(1) *Gesta Domini Dagoberti*, c. 3. « Vilis quippe tantum ædicula, quam, ut probatur, beata Genovefa super sanctos martyres devote construxerat. »

(2) Id., c. 17. « Sicut in somnis præmonitus fuerat, sanctorum martyrum Dionysii, Rustici et Eleutherii corpora requirens, digesta eorum in sarcophagis nomina reperit, quæ et in alium ejusdem vici locum summa cum veneratione x kal. maias transtulit. »

(3) Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denys*, dissertation préliminaire.



de vénération et de confiance pour le fondateur de notre Église. Dieu lui-même a souvent récompensé cette piété filiale par des signes non équivoques de la protection de son saint martyr. A travers les feuillets de notre histoire nous aimons à voir Denys proclamé presque à chaque page le défenseur de la France et le soutien de la monarchie. Puissent ces souvenirs ranimer au cœur des petits et des grands, du clergé et du peuple, la dévotion envers celui que nous saluons le patron spécial du diocèse, saint Denys de Paris.

[redacted]

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Nous avons rassemblé sous ce titre les principaux documents qui nous ont servi dans l'étude et la discussion des origines de l'Église de Paris. Les plus anciens et les plus authentiques, constatant les traditions de la Grèce, de Rome et des Gaules, établissent la distinction entre saint Denys d'Athènes et saint Denys de Paris : tels sont le vieux Martyrologe romain, célébré par le pape saint Grégoire le Grand, l'*Histoire des Francs* de saint Grégoire de Tours, les premières éditions des actes latins de saint Denys les Martyrologes d'Adon et d'Usuard.

D'autres pièces maintiennent cette distinction, mais en attribuant la mission de saint Denys dans les Gaules, au pape saint Clément, successeur *immédiat* de saint Pierre : ainsi font certains exemplaires des actes latins de saint Denys, l'hymne dite de Fortunat, les diplômes de Thierry IV et de Pepin le

Bref, et un texte du concile tenu à Paris en 824. L'autorité de ces témoignages est fort compromise; ils semblent pour la plupart altérés, modifiés, interpolés, quand ils ne sont pas apocryphes.

Les derniers monuments se rapportent à l'aréopagitisme : ce sont les lettres de Louis le Débonnaire, d'Hilduin, d'Anastase le Bibliothécaire, d'Hincmar, qui appuient la confusion des deux saints Denys sur les écrits d'Aristarque, de Visbius, sur le Martyrion de saint Méthode, sur des *Acta fabulosa* de saint Denys, et sur une hymne attribuée à saint Eugène de Tolède. La valeur historique de ces témoignages divers laisse tout à désirer au jugement de la critique la plus impartiale.

Ces pièces justificatives s'expliquent et se complètent par les mémoires de notre Martyrologe romain; ils méritent attention surtout après l'aveu de Gavantus, car ils sont d'une diversité surprenante sur les sept évêques et sur les douze apôtres compagnons de saint Denys.

Nous indiquons les pages de notre travail où sont discutés ces témoignages, mettant ainsi nos lecteurs en présence du document et de la critique, afin qu'ils puissent prononcer eux-mêmes sur l'établissement du christianisme dans les Gaules et sur les origines de l'Église de Paris.

[redacted]

I

VETUS MARTYROLOGIUM ROMANUM

An. C. 320.

3 OCTOBRIS. — « Athenis, Dionysii Areopagitæ, sub Adriano diversis tormentis passi, ut Aristides testis est in opere, quod de Christiana religione composuit : hoc opus apud Athenienses inter antiquorum memorias clarissimum tenetur. »

9 OCTOBRIS. — « Parisiis, Dionysii episcopi cum sociis a Fescennino gladio animadversi. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 215 et 373.)

II

TÉMOIGNAGES EN FAVEUR DU VIEUX MARTYROLOGE ROMAIN

SAINT GRÉGOIRE LE GRAND. An. C. 572.

« Nos pene omnium martyrum, distinctis per dies singulos passionibus, collecta in uno codice nomina habemus, atque quotidianis diebus in eorum veneratione missarum solemnia agimus : non tamen in eodem volumine, quis qualiter sit passus, indicatur : sed tantummodo locus et dies passionis ponitur. Unde fit ut multi ex diversis terris atque provinciis per dies, ut prædixi, singulos cognoscantur martyrio coronati. Se hæc habere vos beatissimos credimus. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 212, 217, 372.)

[redacted]

ADON. An. C. 850.

« Huic operi, ut dies martyrum verissime notarentur qui confusi in kalendis satis inveniri solent, adjuvit venerabile et perantiquum Martyrologium ab urbe Roma Aquileiam cuidam sancto episcopo a pontifice Romano directum, et mihi postmodum a quodam religioso fratre aliquot diebus præstitum : quod ego diligente cura transcriptum, positus apud Ravennam, in capite hujus operis ponendum putavi. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 214 et 376.)

BARONIUS. An. C. 1584.

« Hoc ipsum simplex absque alio additamento Romanum Martyrologium, idemque perbreve, in quo tantum nomina martyrum, locus et dies passionis positi haberentur, est illud ipsum cujus meminit Ado.

« In omnibus quæ viderim Martyrologiis Adonis impressis, illud ipsum, Roma acceptum desideratur. Egregiam certe, ac viris eruditis dignam, optatamque navasset operam Mosander, si ejusmodi illustre vetustatis monumentum, quod in suo manuscripto Adone haberi testatur, una cum ipso martyrologio Adonis, edidisset. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 215 et 424.)

ROSWEYDE. An. C. 1600.

« Inde factum, ut cum acta martyrum tanta cura et diligentia perquisita, per notarios sanctæ Romanæ Ecclesiæ conscripta, per diaconos cognita, ac demum per ipsos Romanos pontifices probata, atque in Ecclesiæ archivis recondita, in immensum excrescerent, breve ex iisdem martyrologium conficeret, quo dies tantum et locus passionis, ut habet S. Gregorius, notarentur; atque ita facilius eorum memoria sacris diptychis insereretur et eorumdem in missarum solemniis commemoratio fieret.

[redacted]

« Fero nunc Vetus hoc Romanum Martyrologium, quod Gregorius pontifex maximus ad Eulogium Alexandrinum episcopum scribens, per orbem universum dispersum et optavit et credidit. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 213 et 214.)

MARTYROLOGE D'ADON. AN. C. 858.

3 OCTOBRIS. — « Natalis sancti Dionysii Areopagitæ, qui ab apostolo Paulo instructus credidit Christo, et primus apud Athenas ab eodem apostolo episcopus est ordinatus, et sub Adriano principe, post clarissimam confessionem fidei, post gravissima tormentorum genera, glorioso martyrio coronatur, ut Aristides Atheniensis, vir fide sapientiaque mirabilis, testis est in eo opere quod de Christiana religione composuit. Hoc opus apud Athenienses summo genere colitur, et inter antiquorum monumenta clarissimum tenetur, ut peritiores Græcorum affirmant. »

9 OCTOBRIS. — « Apud Parisium, natalis sanctorum Dionysii episcopi, Eleutherii presbyterii et Rustici diaconi : qui beatus episcopus a pontifice Romano ad Gallias directus, ut prædicationis operam populis a fide Christi alienis exhiberet, tandem Parisiorum urbem devenit, et per aliquot annos sanctum opus fideliter et ardenter executus, a præfecto Fescennino Sisinnio comprehensus, et cum eo sanctus presbyter Eleutherius et Rusticus diaconus, gladio animadversi martyrium compleverunt. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 377 et 378.)

MARTYROLOGE D'USUARD. AN. C. 875.

3 OCTOBRIS. — « Natalis beati Dionysii episcopi et martyris, qui post gravissima tormentorum genera, glorioso martyrio coronatus est, ut testatur Aristides Atheniensis, vir fide sapientiaque mirabilis, in eo opere, quod de Christiana religione composuit. »

[redacted]

9 OCTOBRIS. — « Apud Parisium, natalis sanctorum Dionysii episcopi, Rustici presbyteri, et Eleutherii diaconi : qui beatus episcopus a pontifice Romano in Gallias prædicandi gratia directus, præfatam urbem devenit, ubi per aliquot annos commissum sibi opus ardenter prosequens, tandem a præfecto Fescennino una cum sociis gladio animadversus martyrium complevit. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 379 et suiv.)

III

SAINT GRÉGOIRE DE TOURS. An. C. 580.

« Sub Decio vero imperatore multa bella adversum nomen Christianum exoriuntur, et tanta strages de credentibus fuit, ut nec numerari queant. Babyllas episcopus Antiochenus, cum tribus parvulis, id est, Urbano, Prilidano et Epolono; et Sixtus Romanæ Ecclesiæ episcopus, et Laurentius archidiaconus, et Hippolytus, ob Dominici nominis confessionem per martyrium consummati sunt. Valentinianus et Novatianus maximi tunc hæreticorum principes, contra fidem nostram inimico impellente grassantur. Hujus tempore septem viri episcopi ordinati ad prædicandum in Gallias missi sunt, sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. Ait enim : « Sub Decio et Grato consulibus, sicut fideli recordatione retinetur, primum ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem. Hi ergo missi sunt : Turonicis, Gatianus episcopus; Arelatensibus, Trophimus episcopus; Narbonæ, Paulus episcopus; Tolosæ, Saturninus episcopus; Parisiacis, Dionysius episcopus; Arvernis, Stremonius episcopus; Lemovicinis, Martialis est destinatus episcopus. » De his vero, beatus Dionysius Parisio-

[redacted]

a episcopus, diversis pro Christi nomine affectus pœnis, sentem vitam gladio imminente finivit; Saturninus vero, i securus de martyrio, dicit duobus presbyteris suis : « Ecce jam immolor, et tempus meæ resolutionis instat. Rogo, usquedum debitum finem impleam, a vobis penitus non nquar. » Cumque comprehensus ad Capitolium duceretur, ctus ab his solus attrahitur. Igitur cum se ab illis ceret derelictum, orasse fertur : « Domine Jesu Christe, exaudi de cœlo sancto tuo, ut nunquam hæc Ecclesia de his civi- mereatur habere pontificem in sempiternum. » Quod usque ıc in ipsa civitate ita evenisse cognovimus. Hic vero tauri entis vestigiis alligatus, ac de Capitolio præcipitatus, vitam vit. Gatianus vero, Trophimus, Stremoniusque, et Paulus, ue Martialis, in summa sanctitate viventes, post acqui- s Ecclesiæ populos, ac fidem Christi per omnia dilatatam, ci confessione migrarunt. Et sic tam isti per martyrium, ım hi per confessionem, relinquentes terras, in cœlestibus iter sunt conjuncti. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 71 et 233.)

IV

HYMNE ATTRIBUÉE A FORTUNAT DE POITIERS.

Fortem fidelem militem,
Cœli secutum principem,
Dionysium martyrem,
Plebs corde, voce personet.

Clemente, Romæ præsule,
Ab Urbe missus adfuit;
Verbi superni numinis,
Ut fructus esset Galliæ.

Opus sacratum construit,
Fidem docet baptismatis,
Sed audientum cæcitas
Munus repellit luminis.

Instante sacro antistite,
Errore plebem solvere,
Dum spem salutis ingerit,
Tormenta mortis incidit.

Tenetur a gentilibus,
Christi placens altaribus ;
Amore tantæ gloriæ,
Pœnas libenter excipit.

Unum quod illi defuit,
Pro rege colla tradidit :
Dilectionem pectoris
Cervice cæsa prodidit.

Magnus sacerdos qui dabat
Templi sacrata munera,
Fuso beato sanguine,
Est factus ipse victima.

Felix pio de vulnere,
Quo pœna palmam præbuit,
Qui morte mortem conterit,
Nunc regna cœli possidet.

Gloria sit Deo Patri,
Gloria Unigenito,
Una cum sancto Spiritu,
In sempiterna sæcula.
Amen.

(*Patrol. lat.*, t. **LXXXVIII, col. 9**

(*Origines de l'Église de Paris*, **p. 9**

[redacted]

V

ACTES LATINS DE SAINT DENYS

Passio sanctorum martyrum Dionysii Episcopi, Rustici et Eleutherii, qui passi sunt VII idus octobris.

Gloriosæ martyrum passiones et pretiosa Domino spectante certamina, quamquam digna sint pro miraculorum dignitate conscribi, nequeunt tamen sine formidinis trepidatione compleri : quia cum magnarum rerum consideratur assumptio, non immerito operis timetur magnitudo; eo quod tantum sermo tenuis explicare non valet, quantum de se dici veritas passionis imponit. Tamen expositio tantæ rei, arduum licet habere videatur initium, in hoc mens trepidatione respirat, quod opificem suum magisterium divinæ instructionis informat, et inchoantis initium ingenii præstitione commendat. Hac ergo consideratione audaciam nimiæ temeritatis assumens, quæ longo temporis fuerant obumbrata silentio, ipsius divinitatis auxilio suscepta sunt revelanda : quia, ut habet testimonium veritatis, plus fidelium sunt relatione comperta, quam probentur ad nos lectione transmissa. Unde non sine certa æstimatione cognoscitur, quod novitas adhuc credentium populorum, Gentilium crudelitate conterrita, formidavit scribere, quod tamen gaudebat Dei famulos meruisse : cum sine dubio judicentur scripta, quæ fidelium sermo testatur impleta. Credendum enim de his est, et abstersa dubietatis nube, totis viribus confitendum, eos qui pro confessione Domini ac Dei nostri digni fuerunt subire martyrium, etiam ampliora tolerare valuisse, quam videtur succedentibus ætatibus relatio per populos transmissa recolere. Id ergo supplicatio communis obtineat, ut veniam consequatur devotus, si quid de virtutibus prætermisit ignarus. Nam etsi omnia non esse solvuntur, credere

[redacted]

tamen universitas mereatur; ut de Dei famulis etiam majora sentiat, quam sermo passionis explanat. Qualiter enim cultorem Domini locus ejus gaudens patrocinio habere promeruit, quomodo aliorum Sanctorum vinctum illi agnoverimus fuisse consortium, sicut fidelium relatione didicimus, ipsorum juvamine Martyrum, quantum de se scire tribuunt, explicemus.

Post Domini nostri Jesu Christi salutiferam passionem, post resurrectionis unicæ singularisque mysterium, post ascensionem ejus, qua manifestavit hominibus, nunquam se defuisse quo rediit, apostolorum prædicatio universis gentibus profutura successit. Qui cum imminere suas cernerent passiones, quod Domino nostro Jesu Christo docente didicerant, repleti Spiritus sancti gratia docuerunt; adeo ut fide crescente, non pauci mererentur fieri confessores, quos modo Ecclesia catholica gaudet promeruisse martyres. Hos ergo, quorum virtutem persecutorum non prævaluit superare conflictus, quos ad auri similitudinem reddidit flammarum examinatio pretiosos, ad suscipienda mandata Domini idoneos Apostolorum esse judicavit electio, quibus evangelica semina semper à Gentibus servanda committerent : electisque viris Dei dispositione providenter honorem decreverunt episcopatus adjungere, quo facilius eorum prædicationibus acquisiti, ad ministerium sacri proveherentur altaris.

Ex qua Confessorum turba sanctum et venerandi meriti Saturninum urbs Tolosana promeruisse gaudet episcopum, quem impietas spectantis populi posterioribus tauri multis ex funium nexibus ligatum, dedit Capitolii gradibus illidendum. Ubi sancti capitis soluta compage cerebrum frequentis illisionis dispersit injuria : sed talem discessum, ad Dominum secutus est ascensus. Felix tanti meriti tantæque persona virtutis, cui concessum est primum esse doctorem, post, martyrem : qui quod docuit verbis, evidentibus implevit exemplis. Simili etiam gratia beatissimus Paulus antistes atque confessor Narbonensem provinciam salutari acquisivit eloquio : quem ita labor domesticæ tribulationis exercuit, ut

[redacted]

verum Domini esse famulum approbaret. Sed gratias tibi, Domine Jesu Christe, qui infestantis inimici tela probationem fidelium tuorum permisisti esse, non vulnera; et talem tuis præstas pro labore mercedem, ut nullum tuorum fuisse gaudeat hostis imbellem. Dum ergo ad peculiaris patroni gesta, suscepti officii tendit obsequium, non ex asse quæ de servo Dei sunt comperta prosequimur; sed immemores sui non fuisse sufficiat; in talibus enim causis magis convenit fideles credere, quam possit relatio humana monstrare.

Igitur sanctus Dionysius, qui, ut ferunt, a successoribus apostolorum, *ou bien*, qui tradente sancto Clemente Petri Apostoli successore, verbi divini semina gentibus eroganda susceperat, quo amplius gentilitatis fervere cognovit errorem, illuc intrepidus et calore fidei inflammatus accessit; ac Parisius Domino ducente pervenit, non veritus incredulæ gentis expetere feritatem : quia virtutem suam præteritarum pœnarum recordatio roborabat; et qui meruerat esse confessor, non cunctatus est atrocibus populis accedere prædicator. Tunc memorata civitas, et conventu Germanorum, nobilitate pollebat, quod esset salubris aere, jucunda flumine, fecunda terris, vineis uberrima et arboribus nemorosa, constipata populis, referta commerciis, rursumque insulæ potius quam urbis spatium, quod habitationi circumfusa fluminis unda appræstabat, crescentibus consistentium catervis reddebat exiguum, et jucunditatis sollicitatione contraxerat. Hunc ergo locum Dei famulus elegit expetendum. Ad quem cum primum fide armatus et constantia confessionis accessisset intrepidus, ecclesiam, illis quæ necdum in locis erat, et populis illis novam construxit, ac officia servientium clericorum ex more constituit, probatasque personas honore secundi ordinis ampliavit. Cinctus ergo fide, et jam constructione basilicæ roboratus, Deum Gentibus non desinebat insinuare quem noverat, ejusque omnibus et judicium et misericordiam anteponens, paulatim sociabat Deo, quos diabolo subtrahebat. Tantas etiam per illum Dominus dignabatur exercere virtutes, ut rebellium

corda Gentilium non minus miraculis, quam prædicationibus obtineret. Miroque modo inermi viro non valebat plebs armata resistere : sed subdebat se illi certatim Germaniæ cervicositas, et jugum Christi suave imponi sibi arcta cordis compunctione poscebat. Ab ipsis quoque destruebantur idola, quorum sumptu fuerant et studio fabricata : et invento salutis portu, idolorum gaudebant perire naufragia. Lugebat portio victa diaboli, cum de ea victrix Ecclesiæ legio triumphabat.

Tunc hostis antiquus videns sibi perire, quod Domino constabat assidua populorum conversione proficere, totam artificii sui machinam ad impugnandum quæ fuerant constructa convertit ; et suæ partis auctores, deorum suorum flentes exitium, ad impietatem subitæ persecutionis armavit : ut eos qui unum et verum Deum colendum insinuaverant, et timendum, et perdere diversitate supplicii maturarent ; ne superesse posset, qui valeret acquirere quod peribat. Persecutionis ergo publicata sententia, impiorum gaudens turba progreditur, et contra Dominicum populum pugnatura conspirat, non cunctata appetere gladio, quos Dominus suos suo monstraverat esse signaculo. Itaque cum occidui orbis partem pro Christianorum inquisitione percurrerent, sanctum Dionysium contra incredulos dimicantem Parisius repererunt : cum quo Rusticum presbyterum et Eleutherium archidiaconem persecutionis furor invenit. Hi beati viri à sancti Dionysii numquam se sustinuerunt abesse præsentia ; quos in unum interrogatio persecutoris invenit, sed reperire non potuit quem a societate martyrii separaret. Interrogati, unum et verum in Trinitate Deum confitentur. Deinde terrore subjuncto, multisque affecti injuriis, vel suppliciis macerati, Christianos se esse testantur ; visoque percutientis ictu, Domini ac Dei nostri se famulos magna confessionis voce pronuntiant. In hac ergo fidei constantia permanentes, reddentes terræ corpora, beatas cœlo animas intulerunt : talique ad Dominum meruerunt professione migrare, ut amputatis capitibus, adhuc putaretur lingua palpitans Dominum confiteri. Beata nimium et Deo grata societas, inter

[redacted]

quos nec primus alter potuit esse, nec tertius; sed Trinitatem confitentes meruerunt venerabilem locum trino decorare martyrio. Metuentes igitur percussores, ne conversi populi fidelissima probataque devotio Sanctorum corpora profutura sibi et reliquias ad patrocinium tumularent, eligunt tetris Sequanæ profundisque gurgitibus Martyrum corpora perdenda committere, quæ imposita navibus ad prævisum jubentur gurgitem destinari.

Tunc matrona quædam licet Paganorum adhuc implicata teneretur errore, conversionem tamen se desiderare mente monstrabat et opere. Facere aliqua cogitans Domino placitura, usa subtilitate consilii, ad convivium venire postulat percussores : et dum eis copiam oblatæ humanitatis expendit, a memoria eorum quæ susceperant agenda discussit; ac fidelibus suis secreta ordinatione committit, ut subtracta furto corpora diligens elaboraret occultare provisio. Qui dominæ ordinatione comperta, festinanter quod eis præceptum fuerat exequuntur : furtumque laudabile in sexto ab urbe memorata lapide, id est in arata quam seminibus præparaverant terra, industria colentis abscondunt. Facta deinceps, ut moris est, satione, nec suum seges negavit obsequium, quæ tali fecundata pinguedine, sic in ea beneficium ubertatis effudit, ut centuplicatos fructus et cultor acquireret, et patria mereretur. Pubescente vero segete, diu latuit quod erat Parisiorum populis profuturum. Antedicta tamen materfamilias horum non immemor secretorum, cum primum persecutionis tepuisse vidit fervorem, locum tantorum Martyrum ossa asservantem qua oportuit sollicitudine requisivit, atque inventum eminentis mausolei constructione signavit.

Unde postmodum Christiani basilicam supra Martyrum corpora magno sumptu cultuque eximio construxerunt : ubi quotidie, operante Domino nostro Jesu Christo, merita eorum virtutum probantur monstrari frequentia; et experiuntur infirmi quantum Dei famulos conveniat honorari, ubi recipit cæcitas visum, debilitas gressum, et obstructæ aurium januæ

recipere merentur auditum. Sed nec illud silendum est, quod immundi spiritus infestatione vexati, dum ad memoratum locum examinandi virtute divina ducuntur, Sanctorum ipsorum coguntur imperio, quo quisque Martyrum sit positus loco, designatis nominibus indicare. De quorum passione vii Idus Octobris, Dominus nos gaudere voluit, qui centesimum esse fructum Martyrum repromisit, cui est honor et gloria, virtus et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 262 et suiv., 300 et suiv.)

VI

DIPLOMA THEODERICI IV. An. C. 723.

Theudericus, rex Francorum, vir inluster. Oportet clemenciæ principali inter cæteras peticiones, illud quod pro salute adscribitur, vel pro divinis nominis postulatur, plagabili auditu percipere, ad æffectum perducire, ut fiat in mercidem, dum pro quietem servorum Dei vel congruentia locis venerabilibus impertitur petitio. Ærgo dum et omnipotens Pater qui dixit de tenebris lumen expendiscire, per Incarnationis mysterium unigeniti filii sui Domini nostri Jesu-Christi, vel inlustratione Spiritus Sancti inluxit in corda sanctorum Christianorum, pro cujus amore et desiderium inter citerus gloriosus triumfus martyrum beatus Dionisius cum sociis suis Rustico et Eleutherio, qui primi post apostolos sub ordinatione beati Clementi, Petri apostoli successoris, in hanc Galliarum provinciam advenerunt; ibique prædicantes baptismum pœnitentiæ et remissionem peccatorum, dum in hunc modo concertabant; ibique meruerunt palmam marthyriæ, et coronas percipere



gloriosas, ubi per multa tempora, et usque nunc in eorum basilicam, in qua pretiosa eorum corpora requiescire vedentur, non minima miracola virtute Christi per ipsus dignabatur operari, in quo etiam loco gloriosi parentis nostri, vel bonæ memoriæ proatavus noster Dagoberthus, quondam rex, videntur requiescire : utinam ut et nus per intercessionem sanctorum ipsorum in cælestia rigna cum omnibus sanctis miriamur participare et vitam æternam percipere. Igitur venerabilis vir fidelis noster, Deo propitio, Berthoaldus abba de ipsa basilica peculiaris patronis nostri domni Dionysii, missa petitione per illustri viro Carlo majorem domus nostro, clementiæ regni nostri reddedirunt, soggerentes eo quod a longo tempore a ponteficibus Parisiorum urbis integrus privilegius ad ipsa baselica domni Dionisii fuissent concessus, et ad anterioris Regis parentis nostrus de eu tempure usque nunc confirmatus, qui et ipso privilegio seu et ipsas præceptiones vel confirmationes se præ manibus abire adfirmant : sed pro integra firmetate petiit ipsi vir Carlus, vel ipsi abba celsitudinem nostra, ut et nus iteratis per nostra præceptione hoc deberimus adfirmare, quorum tam religiosa petitione libentissimi suscepisse, et in omnibus confirmasse vestra comperiat magnitudo. Sed quia a suprascriptis principibus...

Et illut viro in hunc privilegio nostræ serenitatis placuit inserendi, ut cum abbas de ipsa casa Dei de hunc sæculo nuto divino fuerit evogatus, liceat ipsius sancti congregationi de ipso monastirio ex semetipsis elegire; et quem bonum et condignum invenirent, qui bonnus abbatis secundum urdine sancto possit regere vel gobernare, et unanimiter consenserint; data auctoritate a nobis vel a successoribus nostris ibidem in ipsa casa Dei instituatur abba : et pro estabilitate rigni nostri vel pro cunctis leodis nostris seu saluti patriæ Domini misericordiam valeant exorare. Qua optematum inlustrium virorum nostrorum procerum gratissemo animo et integra devotione visi fuemus prestitisse vel concessisse, eo scilicet urdene, ut sicut temporebus anteriorum Regum, pa-

[redacted]

rentum nostrorum, ibidem in ipsa sancta baselica psallentius per turmas fuit institutus, sicut ordo sanctus edocit, die noctuque perenniter in ipso loco sancto celebretur. Quam urdenationis auctoritatem decrivemus...

Data ipsa die kal. martias anno III. rigni nostri, Valencianis, in Dei nomine feliciter. Amen.

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 282.)

VII

PRÆCEPTUM PIPPINI. An. C. 768.

Pippinus rex Francorum vir illuster. Incipientia regni nostri affectu de nostra erectione integre auxiliante Domino vigilavi, et pro ipso bono opere actum cum consilio pontificum, vel seniorum optimatum nostrorum pro nostro confirmando regno, et pro mercede, vel adipiscenda vita æterna, et pro reverentia sancti Dionysii martyris, Rustici et Eleutherii, qui glorioso ac triumphali voto pro Christi amore coronam martyrii consecuti sunt, ad basilicam ipsorum, ubi requiescere videntur, et in miraculis coruscant, ad ipsos monachos, qui ibidem deservire videntur, sub libertate evangelica regulariter viventes, sicut antiqui patres vel anteriores reges confirmaverunt, nos denuo in ipso sancto loco nostro munere privilegium renovare deliberemus : quod ita et fecimus. Ergo oportet clementiam principalem inter cæteras petitiones illud, quod pro salute adscribitur, vel pro divino nomine postulatur, placabili auditu suscipere et ad effectum perducere, ut fiat in mercedis conjunctionem, dum pro quiete servorum Dei vel congruentia locis venerabilibus impertitur petitio. Ergo dum et omnipotens Pater, qui dixit de tenebris lucem explendescere, per Incar-

nationis mysterium unigeniti Filii sui Domini nostri Jesu Christi, vel illustrationem Spiritus sancti illuxit in corda sanctorum Christianorum, pro cujus amore et desiderio inter cæteros triumphos gloriosos martyrum, beatus Dionysius, et sæpe jam dictus Rusticus et Eleutherius, qui primi post apostolos sub ordinatione beati Clementis, Petri apostoli successoris, in hanc Galliarum provinciam advenerunt, ibique prædicantes baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum, dum in hunc modum certabant, ibi meruerunt palmam martyrii et coronas percipere gloriosas : ubi per multa tempora et usque nunc in eorum basilica, in qua eorum corpora requiescere videntur, non minima miracula virtutum Christus pro ipsis dignatur operari : in qua etiam domnus Dagobertus, quondam rex, videtur quiescere, utinam et nos per intercessionem sanctorum ipsorum in cœlesti regno cum omnibus sanctis mereamur participari, et vitam æternam percipere. Igitur vir venerabilis Folradus abba de ipsa basilica peculiaris patroni nostri domni Dionysii clementiæ regni nostri credidit suggerendum, quod a longo tempore a pontificibus Parisiorum urbis integrum privilegium ad ipsam basilicam domni Dionysii fuisset concessum, et ab interioribus regibus parentibus nostris de eo tempore usque nunc confirmatum : qui et ipsum privilegium seu et ipsas præceptiones vel confirmationes se præ manibus habere affirmat; sed pro integra firmitate petiit vir ipse Folradus abba a celsitudine nostra ut nos iterato per præceptionem nostram hoc deberemus affirmare. Quorum tam religiosam petitionem libentissime suscepisse, et in omnibus confirmasse vestra comperiat magnitudo. Sed quia a suprascriptis principibus vel a cæteris priscis regibus etiam et a Deum timentibus hominibus Christianis ipsum templum, vel ipse sanctus locus propter amorem Dei et vitam æternam rebus videtur esse ditatus, nostra integra devotio est, ut superius intimavimus, ut privilegium ad ipsum sanctum locum abbati vel fratribus ibidem consistentibus facere vel confirmare pro quiete futura deberemus, ut facilius ipsi congregationi liceat

[redacted]

pro stabilitate regni nostri ad limina vel ad sepulchra ipsorum martyrum jugiter exorare. Nos ergo per hanc seriem auctoritatis nostræ, juxta quod per supradictum privilegium a pontificibus factum est, vel anterioribus regibus confirmatum, pro reverentia ipsorum martyrum confirmamus...

Illud vero in hoc privilegio nostræ serenitatis placuit inserendum, ut cum abba de ipsa casa Dei de hoc sæculo nutu divino fuerit evocatus, liceat ipsi sanctæ congregationi de ipso monasterio ex semetipsis eligere, et quem bonum et condignum invenerint, qui ipsum onus abbatiæ secundum ordinem sanctum possit regere vel gubernare, et unanimiter consenserint, data auctoritate a nobis, vel a successoribus nostris, ibidem in ipsa casa Dei instituatur abba...

Data nono kal. octob., anno 17 regni nostri. Actum in ipso monasterio sancti Dionysii.

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 284.)

VIII

1° LETTRE DE LOUIS LE DÉBONNAIRE A HILDUIN, ABBÉ DE SAINT-DENYS. An. C. 835.

In nomine Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi, Ludovicus, divinâ repropitiante clementiâ, Imperator Augustus, Hilduino, venerabili abbati monasterii sanctissimorum martyrum ac specialium protectorum Dionysii pretiosi, sociorumque ejus, æternam in Christo salutem.

Quantum muneris ac præsidii non modo nobis ac prædecessoribus seu progenitoribus nostris, verum etiam totius imperii nostri populis, Domini providentiâ, per beatissimum Dionysium sæpenumero, imo continue in magnis gratiarum

[redacted]

ubertatibus contulerit, cunctæ per transacta tempora Gallicæ generationes senserunt, quæ ejus insigni apostolatu fidei rudimenta sumpserunt, et salutis subsidia perceperunt.

Prædecessores autem nostri gloriam hujus eximii testis et amici Dei non inaniter coluerunt, qui dum ejus sacras exuvias in terris ob amorem et honorem Domini nostri Jesu Christi opibus, quibus poterant, honoraverunt per ejus preces dignissimas honoris privilegio potiri et in terrenis et in cœlestibus meruerunt, ut videlicet unus ex priscis Francorum regibus, Dagobertus, qui eumdem pretiosissimum Christi martyrem veneratus non mediocriter fuerat, et in mortali est vita sublimatus, et per ejus adjutorium, sicut divina ac celebris ostensio perhibet, a pœnis est liberatus, inque vita perenni desiderabiliter constitutus.

Progenitores quoque nostri mellifluum nomen Dionysii (sic enim verbis ac scriptis suis eum appellare consuevere) non incongrue pia dilectione et dilectissima pietate amplexi sunt. Quia proavus noster Carolus princeps Francorum inclytus per orationes ipsius excellentissimi martyris indeptum se fuisse gratulatus est apicem principatus, eidemque decurso mortalitatis tempore (an. 741), quod charius potuit habere depositum, corpus scilicet proprium, in magni die judicii suscitandum, et animam Domino præsentandam fideliter commendavit, ac per hoc maxime devotionem atque fiduciam cordis sui erga peculiarem patronum patenter ostendit. Sanctæ nihilominus recordationis avus noster Pippinus, propter altare quod ante sepulcrum sæpe fati sæpiusque dicendi domini Dionysii, per divinam et memorabilem revelationem jussu ipsius sanctissimi martyris, in honorem Dei et apostolorum Petri et Pauli, qui præsentes ostendebantur, a beato et angelico viro Stephano summo Pontifice dedicatum est (an. 754), inter sacra missarum solemnia, una cum duobus filiis, Carolomanno videlicet et divæ memoriæ domino ac genitore nostro Carolo, jure prænominato Magno, ab eodem apostolico Papa in regem Francorum unctus, superni muneris benedictionem percepit. Qui-

que cum quantâ se humilitate ante limina basilicæ sanctorum martyrum, defuncto hujus vitæ curriculo, sepeliri præceperit (an. 768), titulus etiam ipsius conditorii innotescit.

Sed et nos multis frequentibus largitionibus beneficia ejus sumus experti, præcipue tamen in humanæ varietatis eventu, quo Dei, ut semper fatendum est, justo judicio, in virgâ eruditionis suæ visitati, et baculo speciosæ misericordiæ ejus, ante præscriptum altare per merita et solatium domini ac piissimi patris nostri Dionysii, virtute divinâ recreati et restituti sumus (an. 834), cingulumque militare judicio atque auctoritate episcopali resumpsimus, et usque ad præsens ipsius gratioso adjutorio sustentamur.

Idcirco, venerabilis custos ac cultor ipsius provisoris et adjutoris nostri domini Dionysii, monere te volumus ut quidquid de ejus notitiâ ex Græcorum historiis per interpretationem sumptum, vel quod ex libris ab eo patrio sermone conscriptis, et auctoritatis nostræ jussione ac tuo sagaci studio, interpretumque sudore, in nostram linguam explicatis, huic negotio inseri fuerit congruum, quodque etiam in Latinis codicibus jam inde habes inventum, adjunctis eis quæ in libello ejus Passionis continetur, necnon et illis quæ in tomis vel chartis vetustissimis armarii Parisiacæ Ecclesiæ, sacræ videlicet sedis suæ, prolatis inveneras, et obtutibus Nostræ Serenitatis ostenderas, secundum quod rerum, causarum etiam ac temporum convenientiam noveris, in corpus unum redigas, atque uniformem textum exinde componas, quatenus compendiosius valeant innotesci, et fastidiosis minusve capacibus vel studiosis lectionis possit tædium sublevari, pariterque omnibus ædificationis utilitas provideri.

His ita contextis, volumus ut revelationem ostensam beato papæ Stephano in Ecclesia ejusdem sanctissimi Dionysii, sicut ab eo dictata est, et gesta quæ eidem subnexa sunt, una cum hymnis quos de hoc gloriosissimo martyre atque pontifice habes, et officium nocturnale subjungas : sed et differenter, ac cum integritate sui, quæque ex eo reperta sunt, in altero

[redacted]

volumine colligas, nobisque distincte et correcte transcripta quantocius dirigas aut præsentes : quoniam maximum valdeque dulcissimum pignus desiderabilis præsentiæ illius domini et solatoris nostri, ubicumque simus, habere nos credimus, si cum eo, vel de eo, aut ab eo dictis, oratione, collatione, lectione colloquimur.

Vale in Christo, vir Dei, in sacris orationibus jugiter memor nostri.

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 338.)

2° RÉPONSE D'HILDUIN A LOUIS LE DÉBONNAIRE.

An. C. 836.

Domno benignitate admirabili et auctoritatis reverentia honorabili, Ludovico Pio semper Augusto, Hilduinus humilis Christi famulus, et domini mei Dionysii pretiosi, ac sociorum ejus matricularius, vestræque imperiali dominationi in omnibus devotissimus, præsentem in Christo prosperitatem atque æternæ felicitatis benedictionem optat et gloriam.

I. *Exsultavit cor meum in Domino et exaltatum est cornu meum in Deo meo. Dilatatum est cor meum*, et gaudebunt labia mea, ut annuntiem præconia domini mei gloriosissimi martyris Dionysii, ab eximio imperatore domino meo jussus, quæ reticere non poteram, etiamsi a quoquam fuissem forte prohibitus, et revera magna mihi est ratio gratulandi, quoniam cumulatius mihi effectum desiderii mei præstare voluit divina dignatio, ut mentis meæ conceptum ei placere cognoscerem, cum quod agere spontanee disponebat mea humilitas, in agendo data manu auctoritatis, cooperaretur vestra Deo placens sublimitas. Qua de re bonorum operum et spiritualium

omnium studiorum illum auctorem esse non dubium est, qui quorum incitat mentes, quo sibi placet ingenio adjuvat actiones. Sed et in hoc valde exsultat spiritus meus in Deo salutari meo, quoniam Christianissimus animus vester sic evidentissime erga se divinæ bonitatis beneficia, et sanctorum cognoscit solatia, et tam promptissime se accensum ostendit, circa auctoris et reparatoris sui, seu specialium suffragatorum suorum venerationem atque obsequium. Non enim sic ab intimis pia anima vestra divina confiteretur vera et justa judicia, nisi se ipsam Sancto illuminatam cognosceret spiritu; nec ita devotissime amici Dei bene gesta et dicta, maxime sagacitatis vestræ prudentia perquireret, nisi summum bonum, a quo et per quem omnia sunt bona, diligeret. Cujus amore religiosa devotio vestra accensa esse dignoscitur, ut Christi militum gloriosos triumphos inquireret. Quos cum noverit, per eorum adjutorium robustius contra vitia vitiorumque auctores pugnabit; quatenus martyrum exempla sectando, qui viriliter certavere et fideliter satis vicere, ad palmam, qua illi munerati sunt, et ipse pertingat. Huc accedit ad voti et sollicitudinis incitamentum, quia Esdras sanctæ Scripturæ reparator, magnum remunerationis donum exinde apud Deum promeruit, et laudabile sibi nomen apud homines acquisivit.

II. Quocirca et vestræ sedulitatis instantia, cum pro magna antiquitate hujus sanctissimi patris nostri, quantum ad generationem terrenam et conversionem seu obitum attinet, mira sanctitate et miraculorum prodigiis, orbe pene cuncto innotuit : notitia ipsius paucis nostrorum cognita, plurimis adhuc manens incognita, seu per vestrum studium patuerit, et meritum, ut melius ipsi scitis, grande vobis conciliabitis, et memoriale perpetuum acquiretis. Faciat autem Dominus, ut et nos idonei cooperatores inveniamur, ad bonæ voluntatis vestræ perfectionem, qui tanto sine aliqua hæsitatione vestris jussionibus obedimus, quanto illa rogatis seduli exactores, quæ exhibemus voluntarii exsecutores.

Idcirco quia reperta est quæque, tam in Græcis quam in

[redacted]

Latinis codicibus, ex domino et patrono nostro Dionysio, quæ hactenus minus cognovimus, vobis ocius in unum collecta mittere poscitis, et incongruum ducimus, auctoritatis vestræ pio desiderio differri, quod ex debito servitutem nostram constat debere largiri, quantum connivit brevitas temporis, quidquid ori suggesserit memoria citæ recordationis, favente Domino, velociter scribentium committemus notariorum articulis; deprecantes vestram humiliter sapientiam, ne in his, quæ reverentia et amore sanctissimi martyris, et propter jussionis vestræ obedientiam scribenda aggredimur, verborum pompositatem, aut dictationis leporem, sed purissimæ veritatis, sicut ab antiquorum dictis, sumpsimus, quærere studeatis sinceritatem : nosque reprehendere de casuum, præpositionum, atque conjunctionum virtute, seu litterarum in subsequentes immutatione, vel punctorum secundum artem grammaticam positione, nolite : quia non id studendum, sed nostræ deservitionis obsequium, ac commendationis vestræ officium, accelerandum suscepimus : maxime cum hæc, quæ ab aliena lingua expressimus, in tenoris serie, sicut de prælo sunt eliquata, teximus : quæ licet in interpretatione non redoleant supparem sermonis odorem, sapidum tamen referunt veritatis et intellectus sui saporem. Ordinem igitur historiæ, sicut vestra jussit dominatio, in unum congestum, et singulatim postea plenitudinem ejus discretam, cunctis legentibus atque audientibus pandemus. Nam divinæ erit inspirationis et exsecutionis, id quod desideramus fideli animo propalare, verum atque probabile demonstrare. Ex quo nos laborandum non magnopere æstimamus, quia quid tenendum de hoc sanctissimo martyre Christi sit, quid credendum, notæ et probatissimæ personæ veracibus dictis declarant.

III. Genere si quidem eum nobilissimum, et philosophiæ magisterio insignem apud Athenas claruisse, et aliarum historiarum, et *Actuum Apostolorum* testimonio, sæcula prisca seu instantia cognoverunt : maxime autem ex historia Aristarchi Græcorum chronographi, qui in epistola ad Onesiphorum pri-

micerium, de Athenæ civitatis et gestis ibidem apostolorum temporibus scribens, ortum prosapiæ, et doctrinam ejus, atque conversationis ordinem sive ætatis tempus, nec non et ordinationem ipsius, ac prædicationem, subrogationem etiam episcopi loco suo, et adventum illius Romam, ordinabiliter narrat. Quam epistolam vestræ dominationi dirigimus, et quisque studiosus apud nos prævalet invenire. Curiosus autem ex Græcorum fontibus unde et nos illam sumpsimus, poterit mutuare.

Quod enim ante conversionem suam Heliopolim astrologiæ gratia migraverit, ubi et tenebras in crucifixione Salvatoris nostri una cum Apollophanio sodali suo vidit : et quia tunc viginti et quinque erat annorum, ipse in epistolis, ad Polycarpum Smyrnæorum episcopum, et ad eumdem Apollophanium missis, ostendit. Quia vero cum omni domo et Damari uxore sua crediderit, lectio Actuum Apostolorum, et evidentius dialogus Basilii et Joannis, capitulo V libri quarti, demonstrat. Sed et beatus Ambrosius in epistola ad Vercellenses, eamdem uxorem ejus ex nomine designans, perspicue manifestat. Beatus denique pater Augustinus in sermone pulcherrimo quem de seminatore verbi scripsit : « Apostoli sermone finito, audita illic resurrectione mortuorum, quæ præcipue est fides « Christianorum, refert dixisse Athenienses : *Audiemus te de* « *hoc iterum*. Erant enim quidam inter eos irridentes, quidam « dubitantes, quidam credentes, atque in eis nominatur qui« dam Dionysius Areopagita, id est Atheniensium principa« lis; et mulier quædam nobilis, nomine Damaris, et alii « plures. » Et in eodem sermone, ubi de scandalo Judæorum et stultitia gentium scribit, dicens : « Judæis quidem scanda« lum, gentibus autem stultitiam; sed ipsis vocatis Judæis et « Græcis, hoc et ipsi Paulo ex Saulo, et Dionysio Areopagita, « his talibus et illis, Christum Dei virtutem et Dei sapien« tiam. »

IV. Cæterum de notitia librorum ejus, quos patrio sermone conscripsit, et quibus petentibus illos composuit, lectio nobis

[redacted]

per Dei gratiam et vestram ordinationem, cujus dispensatione interpretatos scrinia nostra petentibus referunt, satisfacit. Authenticos autem eosdem libros Græca lingua conscriptos, quando œconomus ecclesiæ Constantinopolitanæ et cæteri missi Michaelis legatione publica ad vestram gloriam Compendio functi sunt, in ipsa vigilia solemnitatis sancti Dionysii pro munere magno suscepimus, quod donum devotioni nostræ ac si cœlitus allatum, adeo divina est gratia prosecuta, ut in eadem nocte decem et novem nominatissimæ virtutes in ægrotorum sanatione variarum infirmitatum, ex notissimis et vicinitati nostræ personis contiguis, ad laudem et gloriam sui nominis, orationibus et meriti excellentissimi sui martyris, Christus Dominus sit operari dignatus.

V. Quoniam autem beatus Clemens huc eum, videlicet in Gallorum gentem, direxerat, et qualiter per martyrii palmam diversissimis et crudelissimis afflictus suppliciis, ad Christum pervenerit, et quomodo caput proprium, angelico ductu cœlestis militiæ in celebratione exsequiarum honoratus obsequio, ad locum, ubi nunc requiescit, detulerit, et quo ordine a Catulla quadam matrefamilias sit sepultus, libellus antiquissimus passionis ejusdem explanat, præcipue tamen conscriptio Visbii, quæ in tomo satis superque abdito Parisiis divino nutu inventa, inter alia memoranda, sicut in ea legitis, verba Domini nostri Jesu Christi ad eum prolata, quando sacra mysteria perageret illi cunctis videntibus apparentis, continere dignoscitur. Cui astipulari videntur antiquissimi, et nimia pene vetustate consumpti, missales libri continentes missæ ordinem more Gallico, qui ab initio receptæ fidei, usu in hac occidentali plaga est habitus, usque quo tenorem, quo nunc utitur, Romanum susceperit. In quibus voluminibus habentur duæ missæ, quæ sic inter celebrandum ad provocandam divinæ miserationis clementiam, et corda populi ad devotionis studium excitanda, tormenta martyris sociorumque ejus succincte commemorant, sicut et reliquæ missæ ibidem scriptæ, aliorum apostolorum vel martyrum, quorum passiones habentur

[redacted]

notissimæ, decantant. Quarum missarum cantus, sensus et verba, adeo passionis eorumdem, quam vobis misimus, sibi concordare videntur, ut nulli sit dubium, a teste illorum martyrii, agones eorum fuisse descriptos, et ex ipsa veraci historia, memoriam tormentorum suorum in præfatis precibus fuisse mandatam.

VI. Videtur porro in his missarum obsecrationibus non contemnenda auctoritas de memorata passione sanctorum, cum exstent apud nos epistolæ Innocentii, et post eum Gelasii, nec non et modernius beati papæ Gregorii, aliorumque pontificum ad episcopos urbium Galliarum, et antistitum nostrorum ad ipsos, de more Romano in cunctis ecclesiasticæ auctoritatis muniis imitando, quibus datur intelligi ab annis pluribus hunc missæ tenorem de Gallica consuetudine recessisse, et hanc passionis martyrum istorum memoriam, longo superiori tempore his occidentalibus partibus per supplantationum postulationes inolevisse : quibus tanto certius fidem accommodamus, quanto in tempore vicino post consummationem eorum, easdem fuisse compositas sine dubitatione concredimus.

VII. Nec tamen quisquam putabit beatum Dionysium ejusque successores, ab institutione Apostolica propter hujusmodi missæ ordinem, Gallicis consuetudinibus in primordio traditum, discrepasse, si ei constiterit, ipsorum apostolorum et apostolicorum virorum, ipsiusque etiam urbis Romæ sensus proprii notam esse. Nec mirari quis poterit cur hymnum sancti Eugenii Toletani de beato Dionysio habemus, et vicinorum sapientium scriptis, exceptis paucis, videamur carere: cum et hæc, quæ habemus, ut exorata priorum nostrorum venia dicamus, abdita et negligenter relicta reperimus, et alia necdum prolata, quia non adhuc sunt ad liquidum enucleata, nos possidere lætamur.

VIII. Cæterum super garrulitate levitatis eorum mirando defecimus, qui contendentes hunc Dionysium Areopagitam esse non posse, ad munimentum sui hæc, quæ sequuntur, inaniter contrahunt. Venerabilem videlicet et sanctum Bedam

[redacted]

presbyterum, dixisse in *Tractatu Apostolorum Actuum*, Areopagitem Dionysium non Athenarum, sed Corinthiorum fuisse episcopum : addentes, eumdem inibi diem obiisse. Et quoniam libellus passionis istius testetur, hunc a Clemente pontifice Romano episcopum ordinatum, et in has Galliæ partes fuisse transmissum, quia etiam passiones diversorum sanctorum martyrum, sub variis imperatoribus interfectorum, contineant eosdem cum hoc sanctissimo viro has partes adiisse, quod ipse sensatorum manifeste repellit auditus, et quod Gregorius Turonensis, sicut in passione sancti Saturnini legisse se dixerat, sub autumatione memoret, istum ipsum tempore persecutionis Decii, sub beato Sixto, cum aliis sex episcopis, quorum vitæ vel passiones nequaquam ejus dictis in ratione temporum consonant, in has regiones fuisse directum.

IX. Ecce omnis minus scientium, sibi ipsi discordans, auctoritas, cui velut ex superfluo propter satisfactionem insipientium respondemus, cum veram ex sancto pontifice et martyre narrationem veracium historiarum præ manibus habeamus : primo quidem petentes, ut in hoc jure contentiosi, ab albugine contracta arrogantiæ, ex usurpata sapientia, quia videri se scioli volunt, oculos tergant, quo perspicacia perspicaciter, et vera fideliter relegant. Et si non ipsi unum oculum aperuerunt, quando legerent, quod per subreptionem venerabilis Bedæ presbyteri in præfato opere, secus quam debuit, dixerat, ubi idem se reprehendit, et reprehensorum suorum vocem præveniens, retractationem scripsit : scrobem, in qua oculus alter esse debuerat, aperiant, et in ecclesiastica historia discant, quia Dionysius Corinthiorum episcopus, de Dionysio Athenarum episcopo in epistola sua ad eosdem Athenienses directa, commemoret, ita enim ibi lib. IV, cap. 23, scriptum est : Exstat quoque et alia ejus (Dionysii Corinthiorum episcopi) ad Athenienses epistola, in qua ad Evangelii credulitatem eos invitat, et concitat segniores, simul et arguit quosdam, velut pene prolapsos a fide, cum episcopus eorum Publius fuisset martyrio consummatus. Sed et Quadrati, qui

[redacted]

Publio martyri successerat in sacerdotium, meminit simul et memorat, quod labore ejus et industria redivivus quidam in eis calor fidei reparatus sit. Et illud in eadem designat epistola, quod Dionysius Areopagites, qui ab apostolo Paulo instructus, credidit Christo, secundum ea quæ Apostolorum Actibus designantur, primus apud Athenas ab eodem apostolo episcopus fuerit ordinatus : cujus epistolæ, sed et aliarum epistolarum ipsius Dionysii Corinthiorum episcopi, et ejus utique, quam ad Soterum episcopum miserat, beatus Hieronymus in libro de Viris illustribus facit apertissime mentionem. Unde quisque videns sub quibus imperatoribus quique eorum fuerint, liquido potest colligere quantæ absurditati ratio sit ista obnixa, cum inter hos duos Dionysios tam plura discreta sint tempora.

X. Legitur item sic in eadem Ecclesiastica historia, cap. 4, libro III : Memorantur autem ex comitibus Pauli, Crescens quidem ad Galatas profectus, Linus vero et Clemens in urbe Roma Ecclesiæ præfuisse, qui comites et adjutores ejus fuisse ab ipso Paulo perhibentur : sed et Dionysium Areopagitem apud Athenas, quem Lucas descripsit, primum Paulo prædicante, ac inter socios ejus fuisse, et ecclesiæ Atheniensium constat sacerdotium suscepisse. De cujus videlicet Dionysii Areopagitæ obitu, nil Græci scriptores dixerunt, quia propter longinquitatem terrarum, transitus ipsius penitus eis fuit incognitus. Habemus tamen Græcæ auctoritatis Martyrologium de tomo chartiscrinii Constantinopolitani adeptum, qui tanta vetustate dissolvitur, ut maximam cautelam a se contingentibus exigat : in quo diem natalitii ejus designatam, et quia Atheniensium fuerit episcopus reperimus adnotatum. Quod martyrologium, ut antiquitas ejus demonstrat, ex eo tempore constare posse non incongrue remur, quo, Constantino jubente, nata occasione martyria sanctorum Domini de toto orbe collecta, et Cæsaream sunt convecta. Sed et usque hodie Græcorum majores, et Athenæ incolæ perhibent, historiarum scriptis et successionum traditionibus docti, in eadem civitate

[redacted]

Dionysium tum temporis primum fuisse episcopum, quando Timotheus Pauli æque discipulus Ephesiorum rexit ecclesiam : ipsumque, subrogato sibi episcopo, Romam adiisse, et, ut compererunt, apud Gallorum gentem, glorioso martyrio consummatum fuisse. Quod et Tharasius patriarcha Constantinopolitanus per legatos suos sollicite inquisivit, et ita se rem habere certus, eamdem Atheniensium civitatem pallio archiepiscopali, quod jam ex ea diuturno tempore, orta quadam contentione, subtractum fuerat, redonavit, et synodali consensu, Metropolis auctoritate, qua ante functa fuerat, honoravit. Nam a præcedentibus annis usque ad illud tempus, ejusdem civitatis episcopus nec suberat alteri, nisi patriarchæ, nec juri ejus debitarum sibi episcopi civitatum subdebantur.

XI. Quod autem dicunt, in passione istius beati Dionysii scriptum haberi, quia eum sanctus Clemens episcopum ordinaverit, Galliasque miserit, procul dubio sciant, quod aut prædictam passionem ex viris et emendatioribus exemplaribus non susceperunt, aut scriptorum vitio depravatam legerunt, quoniam non ibi scribitur, eum episcopum a beato Clemente consecratum, sed apostolum totius Galliæ fuisse ordinatum; de qua ordinatione apostolatus, nisi ad alia se intentio nostra dirigeret et ex Apostolorum Actibus et ipsius Domini actione, auctoritatis exemplum sufficienter in his scriptis possemus inferre. Fieri enim potest, ut diximus, quod textum passionis hujus sancti Dei, ex authenticis scriptum non habeant, et ideo in hoc errent; quia et nos plures codicillos exinde vidimus, qui in quibusdam sensu videbantur concordare, sed litteratura dissonare; in quibusdam autem nec sensu, nec orationis tenore sociari poterant. Quod manifestum est hujus venerabilis et antiquissimi patris vetusta longinquitate, et ignotæ atque peregrinæ linguæ ubi de ejus notitia maxime scriptum erat, inscitia, seu devotione fidelium accidisse : qui non studuere ad priscas historias pro cognitione ejus recurrere, sed ea quæ auditu collegerant, ut Gregorius Turonensis, non votivo errore fallens, videntes insignia magnifica atque innume-

32

[redacted]

rabilia per eum fieri, prout unicuique sensus abundavit, curaverunt scriptis committere. Sic et de sanctorum apostolorum gestis ac passionibus factum legimus, et de aliis quibusque historiis, Ecclesiæ necessariis, manifeste comperimus. Fuerunt siquidem, qui de beatorum apostolorum virtutibus vera dixerunt : sed de eorum doctrina falsa sunt commentati. De ecclesiasticis itidem historiis, atque ortu, vel actu, vel obitu patrum, quidam, quantum ad rerum gestarum spectat fidem, veracia conscripserunt; quantum vero ad temporum vel locorum attinet veritatem, minus caute confinxerunt. Sic profecto, ut notum est, in scripturis canonicis diversorum interpretum varietas exstitit; in quibus quique minus dixerunt, alii quædam addiderunt, quousque earum per beatum Hieronymum lingua nostra meracam veritatem ab ipso fonte suscepit.

XII. Quocirca nulla historia sic probabilis poterit vel debet haberi, quam ea quæ de veridicorum, præcipue orthodoxorum, collatione poterit colligi. Et ideo certius tenenda sunt, quæ modo de hoc eximio martyre collecta conscribimus, quam illa quæ de quolibet alio sancto sine auctoris nomine passim scripta relegimus; præsertim cum hæc, quæ scribimus, de antiquariorum antiqua scriptura sint, velut ex prato non Parisiaco, sed Paradisiaco. Cæterum parcendum est simplicitati viri religiosi Gregorii Turonensis episcopi, qui multa aliter quam se veritas habeat æstimans, non calliditatis astu, sed benignitatis ac simplicitatis voto, litteris commendavit. Palesster et quidem noscere possumus, non adeo quædam solerter eum investigasse, cum ei contemporalis existens vir prudens et scholasticissimus Fortunatus, qui plura frequenter ad eum scripserat, hymnum rhythmicæ compositionis pulcherrimum, de isto gloriosissimo martyre composuerit, in quo commemorat eum a beato Clemente destinatum, sicut in Latinorum paginis didicit : de natione autem ejus et ordinatione episcopatus mentionem non facit, quia linguæ Græcæ penitus expers fuit.

XIII. Tantis igitur et tam manifestis testimoniorum asser-

[redacted]

tionibus de hoc sanctissimo et antiquissimo patre, ad liquidum elucubratam et propalatam omnibus scire volentibus veritatem, et ita nescire volentibus ingestam certissimam rationem, ut etiam si velint, quod ex illo verum est, ignorare non possint : cesset, quod idem Areopagites non sit Dionysius, exitiabilis et profana nimis contentio : quia qui famam martyris derogare aliquo modo gestit, veritati sine dubio, cui testimonium perhibens, tanta transfretando maria, in tam longinquam regionem exsulari, et pro eâ pati sic acerbissime sustulit, detrahere cæca fronte et imbecilli virtute contendit. Nam ut vere impius et pervicax judicandus erit, qui post tot ratas sententias, opinioni suæ huic aliquid animo perverso tractandum reliquerit : ita quisquis post veritatem repertam quiddam ex hoc ulterius dubitaverit, quoniam ex studio mendacium quærit, comes et discipulus ejus qui ab initio mendax et pater mendacii exstitit non immerito rectorum decreto erit.

XIV. Et quanta sit hebetudo susurronum, pessimi generis hominum, æstimare non valeo, qui cum doctorem egregium et eximium martyrem se habere, si gloriam patriæ, suamque quærerent, contendere debuissent : potius se, cum habeant, non habere immurmurent.

XV. Quanta quoque sit amentium perversitas, dolere, ut res postulat, nequeo : quæ cum votis et laudum præconiis martyrem gloriosum suis iniquitatibus debuissent conciliare propitium, detractione et famæ minoratione laborant, quantum ex ipsis est, sibi habere infestum. Sed isdem in cœlis talium nec laude crescit, nec derogatione decrescit; qui Salvatori junctus, et concivis angelorum effectus, de summa cœlorum arce singulorum voluntates intendit, et sequens Agnum quocumque ierit, corda omnium, divino lumine plenus, perscrutatur et penetrat. In hoc quin etiam sæculo gloriæ testimonio hujusmodi hominum, si tamen dicendi sunt homines qui detrahunt etiam in cœlis immortaliter regnanti, quem adhuc in mortali corpore veneratæ sunt bestiæ agonizantem. Sufficiens enim est illi suisque comitibus laus illa in sæculo, quam

[redacted]

splendidissima eorum monumenta testantur, et celebri adoratione Christianus orbis fere totus proclamat. Nec mirum, si martyr Domini Jesu istorum sustineat cavillationem, cum idem Deus majestatis, qui resurgens a mortuis jam non moritur, et in cœlis ad dexteram Patris sedet, subjectis sibi principatibus, et omnium angelorum potestatibus (Rom. vi), per tanta annorum volumina adhuc ab incredulis indebita patiatur præjudicia.

XVI. Hæc interim, donec plura sumatis de cognitione suffragatoris vestri, Auguste serenissime, sumite, et veraciter innotescite omnibus, quia hæc fideliter vestræ dominationi dirigimus, veraciter ex veracibus historiographis et historiarum paginis colligere procuravimus : quoniam veritas, pro qua pretiosum sanguinem hic servus et amicus Domini fuderat, nostro mendacio astipulari non indiget, quæ suo sibi testimonio sufficit, quæque testes veracissimos quos repleverit, testificantes veracia efficit. Denique quod nos diu multumque anxiantes quæsivimus, aliquis alius forte mirabitur, videlicet cur post omnia tormenta novissime, velut ab initio, hi sancti viri nudi publice virgis cæsi, et ex studio hebetatis securibus sint decollati : quod tanto magis potest cogitando mirari, quanto aliis sanctis Dei hoc genus decollationis rarius aut nusquam legitur adhiberi. Qui noverit, uti ex verbis passionis illorum conjicimus, et multa veterum gesta revolventes discimus, antiquitus morem fuisse Romanum, ut quisquis nobilissimorum reus Majestatis, a militia et defensione Reipublicæ alio se conferens, contra senatus votum ageret, vel aliter quam se sententia haberet docere quo modo præsumpsisset, securi ignobiliose, flagellis publice cæsus, cum omni dedecore interiret. Unde et centesima undecima olympiade Romanorum consul Manlius Torquatus, filium suum, licet victorem, quod contra imperium in hostes pugnaverit, virgis cæsum, securi percussit. Quapropter ex his vos et quisque legentes advertite, quantæ nobilitatis hic sanctus Dionysius secundum terrenam regenerationem fuit in sæculo, quantæ sublimitatis secundum

spiritualem regenerationem in Domino, quanti fervoris et fidei, tanta terrarum spatia pio zelo veritatis perlustrando in Christiana religione, quantæ æstimationis etiam apud orbis principem, qui ut trucidaretur, huc Roma apparitores suos direxerit, in nobilitate prosapiæ et fanatici cultus eversione, quantæ fortitudinis in tormentorum perlatione, quam abjectissimæ vilitatis in occisione, quam pretiosissimæ sanctitatis coram Deo in morte, quam excellentissimæ et incogitabilis gloriæ cum Christo in cœlo, quam mactæ virtutis sit in adjutorio nostræ fragilitatis, adhuc laborantium in agone, quam felix cum proprio et beato recepto corpore gaudebit perpetuo cum sociis suis, et omnibus angelicis choris, cunctisque sanctis Domini et electis in æterna felicitate, per eumdem Dominum et Salvatorem nostrum Jesum Christum, verum Deum, Deique et hominis filium, qui in unius substantiæ ac potestatis trinitate perfecta vivit et regnat Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 340.)

3° LETTRE D'HILDUIN AUX CATHOLIQUES.

An. C. 837.

Hilduinus humilis Christi servus, et domini mei Dionysii pretiosi sociorumque ejus matricularius, omni catholicæ dilectioni, quaquaversum Spiritu Sancto diffusæ, pacem continuam et gloriam optat æternam.

I. Cum nos Scriptura generali definitione admoneat, dicens : *Quodcumque potest manus tua, instanter operare* (Eccl., IX), et pii Augusti simulque plurimorum ad hoc desideria cognoscerem anhelare, visum est mihi, etiam in hac parte quiddam sudoris impendere, ut notitiam de ordine conversionis et prædicationis atque adventus Romam, seu triumphalis mar-

[redacted]

tyrii beatissimi Dionysii, quæ maxime Græcorum continetur historiis, et quasi sepulta, antiquorum scriniis apud Latinos non modica portione servabatur obtecta, in lucem Christo juvante reducerem : quatenus devotis exinde erga Dei et excellentissimi martyris sui cultum devotio cumulata succresceret, et debitæ servituti nostræ, in domo Domini, quantum ad exiguitatem nostram et ingenii nostri attinet, cyatho gustum fidelibus propinanti, ejusdem amici Dei, cujus id amore studuimus, interventio gloriosa divinam misericordiam impetraret. Ut enim et ante nos dictum, gesta bene viventium, elementa sunt vitam volentium, et exempla martyrum, exhortationes sunt martyriorum. Quapropter sequentia relegens, poculo debriatus præclaro, fidem pietatis eructet et non obsequium nostrum nomini temeritatis assignet. Quia vero, ut per quemdam sapientem dicitur, multoties in vili persona despicitur veritas, cui nihil præferri debuisset, suppliciter omnes, in quorum manus hæc venerint, deprecor, ne in his nostræ personæ humilitatem et agrestis orationis indisciplinationem attendant, cum personarum acceptatorem in hac duntaxat parte non esse Dominum sciant. In qua scilicet me imperitum sermone, non tamen scientia, fateor. Quin potius hunc, de quo res agitur, inclytum et verum Christi militem ante oculos ponant, cui humanæ vocis dignitate impar omne erit, quidquid in laude ejus, aliquis nunc mortalium dixerit, quoniam ab eo solo digne potest laudari, a quo et per quem talis meruit fieri. Vera itaque a veracibus de eo scripta, et simpliciter in unum collecta fideliter relegant, et si nostræ imperitiæ fuerint indignati, ad veterum monumenta recurrant : quia nos non nostra, nec nova cudimus, sed antiquorum antiqua dicta, de abditis admodum tomis eruimus, et veritatis sinceritate servata, paginis manifestioribus indimus.

II. Cæterum neminem sani capitis hæc minus acceptare putamus quia anteriori tempore repetita non fuerant, cum liquido noscat quod *is qui creavit omnia simul* (Eccl. XVIII), noluit revelare cuncta, vel cunctis simul; multaque manifesta iterum

[redacted]

esse tempore occultata. Ad mentem enim debet redire, quod in litteris divinitus inspiratis legitur (IV *Reg.* xxii) de legis libro diu latente, et denuo sub admiratione invento. Et cum Daniel dicat : *Pertransibunt plurimi et multiplex erit scientia* (Daniel xii): quanto magis nullus abjurare debebit quod multis comitibus aliorsum intuentibus, segnis quique aut tardus post gradiens, perditionem in via, quam procedentes triverant, invenire non possit. Abjecta denique omni ambiguitate, quod iste ipse Dionysius, cujus hic gesta scribuntur, non sit Areopagites et Athenarum episcopus, quid quisque dixerit, veluti de autumatione Gregorii Turonensis episcopi, et subreptione Bedæ sancti presbyteri, atque aliorum quorumque sine auctoritate jactatur; qui curiosius hoc scire voluerit, ut de multis quædam designemus ex nomine, Eusebii Cæsariensis historiam, et Aristarchi Græcorum chronographi ad Onesiphorum primicerium epistolam, et Visbii conscriptionem perquirat et relegat. Ibique discere poterit quis iste Dionysius fuerit, et qualiter per martyrii palmam ad Christum pervenerit, si hic eis in sui connexione manus dare fidei detrectaverit. De his autem et aliis quibuscumque, unde sumpta sunt omnia, quæ præ manibus tenentur collecta, si benignitati legentis commodum ac placitum fuerit, et alibi ea invenire nequiverit, litterarum nostræ parvitatis ex hoc ad Serenissimum Augustum affatim illustratione valebit. Nam et si eis credere dignatus non fuerit, illæ sibi tamen sine quolibet supercilio prodent, ubi hæc universa, et qualiter, et quo ordine dicta manifeste reperiat, ipsorumque librorum plenitudinem, si indiguerit, ab archivo nostræ Ecclesiæ mutuare quibit.

Valeat fidelis et charus frater omnis in Domino, cum pietate et gratia memor nostri.

(*Origines de l'Église de Paris,* p. 346.)

IX

FRAGMENT DU CHRONOGRAPHE ARISTARQUE.

« In Dei nomine Eugyppius Aristarcus Honosiforo primicerio salutem.

« Apices vestræ caritatis, Anatholio deferente, suscepimus, in quibus insertum legitur, uti quantum nostræ memoriæ vel priscorum vetusta traditione recordatus fuerim, de variis dogmatibus vel sectarum varietate Atheniensium, seu de situ vel compositione urbis Athenarum vobis rescribere studio litterali curarem et inter cætera in scriptis vestris repperimus quatinus vobis brevi stilo perstrinxissem, quæ in ipsa civitate Atheniensium temporibus Apostolorum gesta sunt. Quomodo Paulo Apostolo ibidem supervenienti per inanes philosophias et fallaces rerum machinationes restiterunt.

« Immò etiam appetistis à nobis, ut de Symmacho et Apollinare Chronopagita necnon et de Dionysio Areopagita, qui auditores Pauli Apostoli temporibus apud Athenas claruerunt, quid de illis scirem vel quali prosapia Atheniensium, quaque de stirpe orti sint, vobis luculenter exprimerem : quod ita secundum imbecillitatem ingenii nostri per transacta retro tempora traditione vetustatis, sicut audire potuimus, vobis per Anatholium filium et Agigerulum vestrum direximus. Athenæ civitas est in confinio Thraciæ et Lacedæmoniorum posita, situ terrarum montuosa, Ionici maris faucibus interclusa Ægeum pelagus sinistra parte contingit ; urbs inclita et antiqua, terrarum fertilitate opulenta, fandi et eloquentiæ nutrix, philosophorum et sapientium genitrix, artium variarum et divitiarum opulentiâ præ ceteris urbibus pollebat. Istæc posita est in Attica provincia, ubi Cecrops et Menander reges gentium claruerunt, ubi Apollo et Hypocras et Aristoteles nati sunt, qui toto orbe in ipsis temporibus sapientiæ floribus fulserunt. In hac magnopere urbe tempore Cecropis et Menandri

[redacted]

regum simulacrorum cultus et idolorum superstitiosa religio primitus reperta emicuit. Quinque etenim regionibus dispertita describitur.

« Prima regio est, quæ Ægeum mare respicit, mons supereminens urbi, ubi Saturni et Priapi aurea simulacra variis colebantur illusionibus; quam regionem, Chronopagum Græci, Saturnum vocant. Secunda regio Athenarum est, quæ respicit contra Thraciam, ubi terebintus miræ magnitudinis inerat, et ubi Fauni, agrestis hominis, simulacrum à pastoribus diebus constitutis colebatur. Tertia regio urbis Athenarum est, quæ respicit portum Neptuni, ubi simulacrum Dianæ et Neptuni Ægei colebatur; quem locum Possedonpagin appellant; Græci enim Neptunum Possedon dicunt. Quarta regio Atheniensis urbis est, ubi idolum Martis et Herculis simulacrum colebatur, quod est in colle Tritoniæ mons in medio urbis positus, ubi concursus totius urbis, luna renascente, veniebat ad colendum scilicet Martem et Herculem quos deos illi fortissimos adorabant; quem locum Græci Areopagum vocant. Aris enim græcè Mars latinè dicitur. Quinta regio urbis Atheniensis est, quæ respicit ad portam Schæam, ubi idolum et simulacrum Mercurii positum est; qui locus Ermipagus nominatur; Ermis enim græcè Mercurius dicitur.

« Hæc urbs maris terræque, silvarum et montium, fluminum et virectarum opulentia præ ceteris urbibus Græciæ nobilissima floruit, et quæ tunc urbibus cæteris præferebatur, modò gentium impetu oppressa et intercepta deprimitur. Apollo dictus est Apollinis cujusdam nobilissimi Atheniensium principis prosapiâ derivatus, cujus pater Nicolaus vir magni ingenii litterarum studio pollens, civis et inclitus Argolicæ artis magister, cujus filius Apollo, dum inter philosophorum scholas clarus haberetur et autenticas bibliothecas revolveret, dum deditus erat philosophiæ et vanis superstitionibus ritu paganorum, audivit Paulum Apostolum nova et inaudita antea dogmata prædicantem, qui, dum ei resistere non valeret, invenit veram esse doctrinam, quam Paulus apud

[redacted]

Athenienses docuit. Relinquens vanas superstitiones gentium, provolutus pedibus Apostoli, deprecatus est, ut ei veram doctrinam et viam salutis ostenderet, seseque Christi, non Saturni, proferebat esse discipulum.

« His ita gestis, cum quodam die Paulus Areopagum venisset, beatum Dionysium interrogare cœpit quid coleret aut quibus numinibus in tam spatioso et venerabili loco inserviret; cui ait Dionysius : « Deos, quos coluerunt patres nostri, quorum virtute et sollertia mater terra continetur, hos colimus et adoramus, aras, quas vides, Martis et Herculis, Mercurii et Priapi nomine et honore sacratæ sunt. » Dum verò Paulus singula altaria et simulacra falsorum deorum perlustrâsset, inter ceteras aras repperit altare unum, in quo erat titulus desuper scriptus, — Ignoto — et conversus Paulus ad eos interrogavit illos : « Quis est ille Deus ignotus? » Cui respondit inter ceteros Dionysius : « Quia adhuc non est ipse Deus demonstratus inter deos, sed est incognitus nobis et venturo seculo futurus, et ipse est Deus, qui regnaturus est in cœlo et in terra, et regnum ipsius non accipiet finem. »

« Interrogatus Paulus ait : « Quid vobis videtur? Homo erit, an spiritus deorum? » Respondentes dixerunt, « quia et verus Deus et verus homo, et ipse renovaturus est mundum, sed adhuc incognitus est hominibus, quia apud Deum in cœlo conversatio ejus est. » Paulus dixit : « Illum Deum prædico vobis, quem incognitum usque nunc habuistis. Natus est de virgine, sedet ad dexteram Patris, verus Deus, verus homo, per quem omnia facta sunt. Notus in Judæa Deus et magnum in Israël et sanctum nomen ejus; quem incognitum usque nunc habuistis, modò cognoscite, quia ipse est Deus solus et præter illum non est alius deus, qui nos de morte reduxit ad vitam, qui cœlum et terram, homines et angelos in unitate regni sui conjunxit, qui vivificat et mortificat, qui claudit et nemo aperit, qui aperit et nemo claudit. »

« Hæc et alia plurima Paulo prædicante, cùm per singula templa prædicaret, Christum Dei filium esse, Dionysius veram

[redacted]

doctrinam et dogma salutis audiens et nihil esse idola, quibus serviebat, et dæmonia magis quàm deos esse, recognoscens, Spiritum Sanctum et verba vitæ in Pauli doctrina evidenter sentiens, divinâ gratiâ instigatus ad Paulum se convertens expetivit ab eo, ut pro illo divinam misericordiam deprecaretur et ejus discipulus esse mereretur. Cùmque die altero iter ageret Paulus, cæcus quidam, oculorum luce privatus, Pauli se postulat virtute sanari.

« Mox ergò sanctus Apostolus, Domini et Magistri sui Jesu imitator effectus, crucem ejus diu clausis oculis imposuit dicens : « Christus, videlicet Dominus et Magister noster, qui oculis lutum imposuit cæci nati et lumen illicò accipere meruit, ipse tuis oculis potentiâ suâ lumen restituat. » Mirum in modum et lucem accipere meruit sine lumine natus et his cum verbis statis adorsus est dicens : « Vade ad Dionysium et dic ei, quia Paulus servus Jesu Christi ad te me misit, ut memor sponsionis tuæ ad eum venire non pigriteris, et baptismum salutis accipiens ab omnibus absolvi possis nexibus delictorum. » Mox is, qui lumen receperat, obedientiæ pede verba jubentis implevit et ad Dionysium properans Pauli ei verba per ordinem nuntiavit.

« Sed electus jam Domini Dionysius, ut cæcum respexit firmis luminibus palpitantem, his eum verbis allocutus est dicens : « Tune es ille, quem cæcum natum cuncti cognoverant affines? » Cui ille respondit : « Ego nempe sum, qui cæcus natus, usque nunc lux mihi vitæ est negata præsentis ; sed ipse Paulus, qui te ad se venire mandavit, invocata Jesu Christi et Magistri sui virtute sanitatis mihi lumen indulsit. » Qui protinus surgens ad beati properat mandantis monita Pauli. Quid diutius morer? Confestim credidit et sacri baptismatis undâ respersus, abnegatis erroribus Paganorum, ejus se tradidit magisteriis imbuendum, ac deinde, Paulo jubente, Christi Evangelium prædicavit. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 307.)

X

TESTAMENT DE VISBIUS.

« Ego Visbius, Lisbii filius, Christum Jesum, quem nobis prædicavit Dionysius Ionicus, qui appellatur Macarius, Deum esse de Spiritu Sancto ex digna Maria, quæ nunquam fuit aliter nisi virgo, conceptum; et hominem sine ulla macula natum, et passum ac mortuum pro hominum salvamento; qui resurrexit, et in cœlo ad dexteram sui Patris, qui est Deus similiter vivus, sedens in omni loco est, usque dum veniet ad judicium, quando incipiet illud regnum, quod non habet finem. Dono illi et tibi bonus Minister ejus Masso presbytero schopos omne postliminium meum cum illo, quod est in Urbanio hujus.

« Illi respuo, quod Dionysius Macarius à patre meo comparavit ad domum baptismalem faciendam, quia dicebat, Deum Jesum in locato natum, et de ejus pretio captivorum sepulturam comparatam; et remansit mihi de matre mea Larcia, quæ prodidit patrem meum à Macario Dionysio Christianum Fescennino Sisinnio; et post nimias torturas, catastas, et catenas, et militum terniones, et bestias mansuefactas, et clibana extincta, cùm videret in carcere Glaucini Macarium Dionysium Dominicas celebrantem, lumen, quod tale non vidit homo, super omnes, qui per illum crediderunt, in frangendo pane Jesum Dominum cum multitudine Albatorum illi dedisse, et audisse dicentem : « Accipe hoc, care, munus, quod mox complebo tibi unà cum Patre meo, quoniam mecum est maxima merces tua, et omnibus, qui audierint te, salus in regno meo. Nunc facies fortiter, et memoria tua erit in laude; dilectio autem et benignitas, quam habes, semper pro quibuscùmque petierit, impetrabit. » Et sic cùm cæsa cervice vidisset caput suum illum cum luce grandi portare, clamavit, se esse

[redacted]

Christianam, et occisa est. Ego namque Romam ductus, Domitiano ejus pilato per tres Cæsares militavi.

« Nunc quia mihi promittis, si ista desero, et Jesu Deo milito cum Dionysio Macario, et justificatis Rustico et Eleutherio, et patre et matre, et omnibus, qui diligentes Jesum mortui sunt, illud regnum ab eo, ubi mori non debeo, sed gloriam semper habere, et reges, quibus militavi, in pœnis videre cum illis, qui non credunt; et sic totum credo, et trado omnia mea ad victum illis, qui sic esse credunt, et me alienum facio de hoc mundo, et trado me Jesu Deo, et nomen meum ad fontem baptismalem dono. Ego Visbius Jesum Christum cum Patre et Spiritu Sancto unum Deum credo, et mundum et diaboli voluntatem abjicio. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 310.)

XI

HYMNE ATTRIBUÉE A SAINT EUGÈNE DE TOLÈDE.

Celi cives applaudite
Mundi jocundo lumini,
Quo illustratur celitus
Hujus diei gracia.

Precelsa fides martyris,
Sacrique vita antistitis,
Dionysii nobilis
Celitus palmam suscepit.

Areopago Athenæ
Regis sumpsit diadema
Celestis, gemmam fulgidam,
Dionysium sophistam.

[redacted]

Paulo docente, speculum
Habet fides fidelium,
Et spiculum gentilitas
Quem ante murum noverat.

Miro clarescens dogmate
Illuminavit Græciam,
Et inclitus hinc pontifex
Urbem Romanam adiit.

Clemente Romæ presule
Jubente, venit Galliam,
Cui jubar solis splendidi
Illuxit signis, famine.

Tandem repulso demone,
Constructo sacro opere,
Pœnis affectus maximis
Cæsâ cervice cœlum petit.

Ave, Pater, scandens polum,
Ave, Pie, visens solum,
Annua festi munera
Tua sacrans presencia.

Offer, sacerdos optime,
Gemitus nostros et preces;
Firma fidem, martyr Dei,
Moresque nostros corrige.

Ope guberna fragiles
In mundi hujus pelago;
Atque exutos corpore,
Pie, benignus suscipe.

[redacted]

Quo, sine fine, gloriam
Deo Patri cum Filio,
Una cum sancto Spiritu,
Tecum canamus perpetim. Amen.

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 314.)

XII

MARTYRION OU PASSION DE SAINT DENYS,

ATTRIBUÉ A SAINT MÉTHODE, PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE.

Première légende composée sur les actes latins de saint Denys dans le sens aréopagitique.

Post beatam gloriosissimamque Domini ac Dei nostri Jesu Christi resurrectionem, verique ipsius templi, Judæorum scelere, ut ipse prædixerat, procuratam dissolutionem, quemadmodum divina sua potestate tertio die a mortuis excitatus est : post elationem ex nostra humilitate quam sibi carne assumpserat, et ascensum super omnem cœlestem exercitum, omnesque angelorum ordines, quo Deo et patri se ipsum sua voluntate obtulit : post Sancti ejus Spiritus in sanctos apostolos effusionem (quæ post quinquaginta dies per sanctam ejus assumptionem collata fuit), qua ligandi atque solvendi acceperunt potestatem, sanctisque ejus ecclesiis principes præficiendi, sicuti ante orbem conditum constituerat, anno octavo et octingentesimo post natam Romam, cum imperium adeptus esset Nero Cæsar, quintus ab Augusto, beatus Petrus apostolus, cum aliis etiam apostolis missus, qui Evangelium universo orbi prædicaret. Is post multos annos prædicationis suæ,

[redacted]

suprema urbe Roma occupata et delecta, ibi divinitus prædicandi munus accepit, ut quasi vertex et princeps sanctorum apostolorum in ordine muneris apostolici factus, primus Romæ in certaminibus eorum quæ Christus perpessus erat, socius ac particeps fieret. Urbs enim illa, quemadmodum in magnis erroribus versabatur, sic majoribus remediis egebat ut corrigeretur; ut ubi gravissimus erat error, ibi etiam maxima gratia abundaret. Deinde quemadmodum dictum est, tyrannus et impius Nero, qui se tyrannidi suæ terram et mare subacturum speraret, furore crudelitatis suæ, vique amentiæ in rabiem adactus, in Christi servos exarsit, ac quarto decimo tyrannici imperii sui anno, beatos Petrum et Paulum iniqua morte condemnavit, per beati eorum sanguinis effusionem, et per martyrii victoriam pro meritis, etsi invitus, eos ad regnum cœlorum præmittens. Verumtamen antequam beatus Petrus victoria martyrii vitam quæ in regno cœlorum degitur meritus esset, beato Clementi Ecclesiæ potestatem tribuit his verbis : « Ut a Domino meo Jesu Christo ligandi atque sol-
« vendi mihi concessa est potestas, sic eamdem quoque potes-
« tatem in perpetuum tibi do et tribuo, ut quemcumque in
« terra ligaveris, in cœlis ligatus sit. » Hanc potestatem plenam et perfectam posteris qui perfecti et digni essent in Ecclesiis præire, sortem vel hæreditatem reliquit. Ac de his quidem, quoniam ex connexione consecutioneque illius apostolicæ Ecclesiæ temporis pauca diximus, ad beati Dionysii certamina convertimus orationem, ut, sicut dictum est, ex temporum consequentia de eo pauca narremus.

Post clarissimum Domini et Dei nostri Jesu Christi in cœlos ascensum, beatus Paulus, Spiritus sancti concessu et munere ab errore perfidiæ in viam salutis rediit, ita ut fidem et religionem, quam paulo ante oppugnavisset, tandem expletam, cum laude et gloria prædicaverit Dominique instituto in gentibus factus sit vas electionis. Tunc enim tum Domini nostri Jesu Christi nomen ignaris gentibus prædicans, Athenas venit, atque ibi sanctum etiam virum hunc Dionysium, gen-

[redacted]

tium moribus et institutis paulo ante implicatum, ad viam salutis ductu suo convertit, eumque sacro-sancto baptismo, ut ita dicam, regeneratum et renatum divina sanctitate rursus confirmavit. Tum scilicet, cum spinas et carduos erroris ex profundo cordis ejus, Spiritus sancti beneficio et gratia evellit, ac præcidit, fructumque et novum germen, ut in bona terra irrigatum divino verbo atque hinc contemplatione edidit. Cum vero etiam Christi milites quotidie divino amore inflammati, in omnes partes divina gratia superne una cum ipsis præeunte currerent; tum beatus quoque hic Dionysius, crucis aratro mare diffindens, Athenis Romam a cœlesti divinaque voluntate, ut a Deo dilectus, per viam deductus venit. Ingressus, cum beatum Clementem invenisset, qui, ut supra dictum est, apostolicæ sedis potestatem habebat, ab eo cum digno honore statim, ut vires suppetebant, receptus est. Eoque tempore cum beatus vir Dionysius, ad beati Clementis vestigia et pedes accessit, apostolicæque sanctitati se insinuavit, tum etiam ipse magister declaratus, et more magistri dignissimi a sancto Clemente honoratus, dignitatemque ab eo et aptissimum honorem, ut a Deo gratiam adeptus reportavit, et interim Deus rerum omnium præpotens beato Dionysio præterea tribuit vitæ seminandæ idoneam facultatem, quæ ad nos usque religionis causa omnibus apparuit. Tum etiam sanctus Clemens Philippum quemdam Hispaniæ episcopum præfecit, potestatem quoque, quam ipse divinus Clemens a beato Petro acceperat, ei dedit his verbis : « Proficiscere ad partes Occidentis, illicque « prædica Evangelium regni cœlorum, tibique esto ligandi ac « solvendi potestas, ut Christi Evangelium a te etiam longe la-« teque diffundatur, et a Domino tanquam fidelis servus au-« dire mereare : Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca « fuisti fidelis, supra multa te constituam. Intra in gaudium « Domini tui. » Socii autem beati Dionysii fuerunt Saturninus, Marcellus et Lucianus, qui cum eo erant, ut ex ore duorum vel trium testium, fides Christianorum partibus quæ eam ignorabant, traderetur.

[redacted]

Hi cum convenissent, et una iter facerent, pervenerunt ad portum Arelatensis urbis. Tum sanctus Dionysius, ut Christi Ecclesiis verbum vitæ proponeret, ipse Spiritus Sancti calore incensus, et apostolicæ potestatis plenus, quas a Spiritu sancto cum sancto Clemente divini Verbi semina spargenda et serenda gentibus accepisset, omnibus partibus, quæ ad Occidentem pertinent, distribuit. Duritiam autem et ferocitatem imperitarum barbararumque gentium, quæ illic erant, non veritus, nec impiis sceleribus deterritus, beati principis apostolorum qui Romæ fuerat, et perfidis ad supplicium datus erat, Spiritu fretus, ad præconium se contulit. Cumque a Gallia sensim subducens plus gentilibus institutis errorem regionis illius fervere comperisset, tunc divino scuto protectus, potens ac verus pugil probatus est, seque certaminibus objecit, ut qui professione et perfectione dignus esset, martyr etiam fieri minime dubitaret. Aquitaniæ vero partibus misso sancto Saturnino, ipse cum sancto Luciano, et sancto Rustico, et sancto Eleutherio, Lutetiam Parisiorum venit. Sanctus autem Lucianus, presbyteri honore ornatus, ad Bellovacam urbem missus est, qui etiam infidelibus populis veritatis Evangelium prædicaret.

Ipse porro sanctus Dionysius Lutetiæ Parisiorum mansit; quod oppidum etsi parvum et exiguum, tamen gentilis erroris et inquinationis plenum erat. Sed erat fertile, consitumque et ornatum arboribus. Vitibus autem et uvis, tanquam ex fontibus vinum profundens, et suis suppeditans erat nobile: in quibus et mensariorum negotiis universæ civitatis familiæ et eorum qui circumcirca vallatæ ambitum incolebant, studium et operam collocabant. Piscium præter ea copiam ex fluminis quasi ex maris ore undarum instar proferens, præstabat. Nec vero exiguum præsidium omnis ipse manibus ferre intelligebatur. Is enim latitudinem urbis latitudine sua insulæ specie aqua circumdabat.

Hunc igitur Dei servus cum peragrasset locum, fidei robore armatus, Deo rerum omnium præpotenti, qui ubique ipsi as-

[redacted]

xilium opemque tulisset, et comes itineris fuisset, illic emplum pro virili sua, quod novus admodum advena esset, Dominique nostri Jesu Christi honoris causa excitavit, novumque populum in Evangelii veritate eruditum sancto baptismo postea illic illuminavit. Diu autem beatus vir interdiu noctuque disciplinæ religionis ac pietatis multitudinem instituit, Christique populus ex veteris hostis faucibus ereptus est; et quos prius dæmon distrahebat, eos ipse digne per fidem in cœlos studebat mittere. Ejus vero sanctitatis fama postea longe lateque pervagata est. Itaque non exigua populi qui fidelis erat, multitudo dignum eum quem episcopum haberet putabat, sic ergo deinceps ecclesiastici gradus divinis obsequiis ac muneribus distribuendis intentus, et consecrans probatos homines, ut dignos et idoneos ad gradum promovebat. Sed Dominus noster Jesus Christus, qui Dionysii viri beatissimi, ut positæ in candelabro lucernæ famam latere etiam non patiebatur, in eorum qui a religione nostra abhorrebant mentibus, ejus lumen radii specie adhibuit, tantasque per eum virtutes fieri voluit, ut infestarum rebelliumque gentium corda, non minus quam earum quibus nuntiatum erat evangelium, instituerit. Itaque ejus virtutibus ac miraculis quotidie corroborabantur et addebantur, ut eo tempore, cum hæc ab initio facta sunt. Tum autem sancti viri, ut vox clamantis, longe lateque pervagata nominis ejus fama, ita celebrata est, ut etiam Domitianus, qui secundus post Neronem Christianos exagitavit, eum ad se in palatium suum venire jusserit. Idemque tanta iracundiæ atrocitatisque rabie exarsit, ut imperaret, ut ubicumque Christianorum aliquem aut ipse aut sui invenirent, vel ut immolaret iniquitatis dæmonibus, persuaderent, vel variis tormentis objectum morti gladiis traderent. His vero legibus cum sibi genera inclinata subegisset, magna Christi servis coorta est persecutio, quæ ad eos qui illic erant, pertinebat : quippe cum nulla prorsus præsentis vitæ usura, iis qui pro Christo certarent, concederetur. Neque enim aliqua sanctis matyribus suppetebat libertatis sive defensio, sive deprecatio. Quin etiam

[redacted]

omnes qui edicti scelus et impietatem observabant, quod ipsis a Cæsare prescriptum erat, nulla ex parte violare audebant. Misit præterea delectorum multitudinem, cum magna voce et crudelitate ad omnes Occidentis regiones, qui hunc sanctum virum Dionysium quærerent, et, si possent, invenirent, ut vel edicto imperatoris verbis et minis adductus, pareret; vel, si nollet, suppliciis immensis discerperetur, vel morti capitis præcisione occumberet.

Hoc principis edicto promulgato, plebs Gallica concessit suscipere tyrannos, ut per fines suos sive vicinias penetrare possent. Et mox beati illius viri celebre nomen ipsis declaratum est. Sic ergo ut eis præscriptum fuerat, celerrimo cursu, parato animo, vultu varie mutato, Lutetiam Parisiorum ingressi, illic sanctum virum hunc Dionysium invenerunt cum aliis a religione nostra hominibus bellantem, et doctrina quotidie multitudines populorum ad fidem Christi hortantem; ac cum eo beatum virum Rusticum presbyterum, et Eleutherium diaconum, quos ipse beatus vir in suis ordinibus consecraverat. Eos quidem, qui et ejus doctrinæ ac disciplinæ discipuli et persecutionum socii erant, ferocitas et impietas simul invenit. Hi enim sancti viri a beato Dionysio disjungi non poterant, quos etiam divina pietas cohæredes fore prænoverat. Gaudebat igitur delectabaturque bonus parens duobus liberis, qui progressus faciebant, quod digni essent filii, qui patris onus quod per Spiritum sanctis leve est, sublevarent, ut, carnis gravitate deposita, ad purum liquidum aera evolare possent, in quibus etiam lumen quoddam erat insitum. Miror autem qui insignibus viris non poterat multitudo armata obsistere.

Tum denique auctor malorum hostis, qui et potentiam suam dissolvi, et illam Domini conservari ac vincere animadverterat, et populi fidem quotidie progredi, omni arte sua inimicitias hostiles, quæ armatæ erant, in eos convertit, eisque qui unum ac verum Dominum esse, atque sanctum baptismum, jam horum doctrinæ ac disciplinæ pleni credebant, studebat persuadere multis suppliciis ac tormentis, ut sibi credere fals-

[redacted]

rentur. At sancti viri, confessores atque martyres, ejus atque impiorum illorum furorem doctrina sua magnisque virtutibus comprimentes, discipulos confirmabant : occurentesque scelestis, nec illius impiorum metus rationem habentes, Ecclesiam Christi quotidie florentem et augescentem dotabant. Et cum Ecclesia a suis doctoribus Dei Verbo satis fundata fuit, etsi maxime conturbata esset, et quasi tempestate confusa, quod tum persecutores tyrannide crescerent; tum ipsa etiam Germania, magna regio, quæ ferarum crudelitate et impietate erat prædita, cum subacto compunctoque animo cervicem suam Christi jugo submisisset, ac domita esset, præceptorum fide confirmata gaudebat; et postea dejecerunt simulacra sua, quæ ab ipsorum discessu ædificata erant, inventoque portu salutis, partes reliquas naufragii simulacrorum periisse lætabantur. Lamentabatur ergo tum pars sublata Diaboli, cum victrix Ecclesia fidelium legione devicit.

Cum hæc gesta sunt furore impietatis, ministri crudelitate inflammati, unum ex his sanctum virum Dionysium videntes, cum magno animo et fide contra audentem, his verbis eum, cum accessisset, convenerunt : « Nunc tu es ignobilis ille se« nex qui Deorum nostrorum cultum religionemque sustu« listi, et invictis principibus obsistis, eorumque edicta con« temnis? Dic nunc, cujus tu sis cultor, aut quam potestatis « tuæ professionem præferas. » Tum ergo hi ter beati viri, Dionysius, Rusticus et Eleutherius, trium puerorum in fornace ignis inambulantium spiritu pleni, et muneribus, quasi uno ore hoc responsum rogationibus dederunt : « Servitus nostra « Christianorum legi subacta esse cognoscitur. Itaque quem « profitemur, eum plane auribus vestris nominamus. Confite« mur enim et prædicamus Patrem, Filium et Spiritum Sanc« tum; Patrem ingenitum, Jesum a solo Patre genitum, Spi« ritum Sanctum qui a Patre procedit. » Ad hæc impii persecutores et tyranni beatos interrogabant his verbis : « Ergo « principum nostrorum edictum a vobis contemnitur, despi« citur, nec vestra confessio invictorum deorum auctoritati

[redacted]

« potestatique subjicitur? » Sancti autem, ut supra dictum est, uno animo responderunt hoc modo : « Ut paulo ante diximus, « Christum Jesum esse natum ex Maria virgine omni populo « vere annuntiantes, prædicantes contra audentes et credimus, « et profitemur, et ore laudare non desistimus. In hac sanctorum virorum fide et apostolatu firmati perseveremus. » At impii persecutores et tyranni cum parvam remissionem concessissent, beatarum cervicum, quæ propter Christi fidem paratæ erant, gladio capita amputaverunt, reddentes terræ corpora, beatis animis cœlo redditis; declarata autem sancta bonitate per martyres quorum anima simul cum corpore tradita fuit. Nam cum corpore, præcisum caput magistri, illis qui fide videre poterant, cum lingua Dominum confiteri, ut vivus et progrediens, videbatur. O vere beata multitudo, et Domino nostro in gratia rursum desponsata! O sancta laudabilisque fraternitas eorum, in quibus nec primus secundus esse potuit, nec tertius! Sed sanctæ Trinitatis gloriam profitentes, uno circiter a civitate milliario, in parvo colle, martyrio digni fuistis, sancti effecti a sancta Trinitate.

Jacebant ergo in collis cacumine trunca corpora sine honore, completa seu integra Christi martyrio quemadmodum de rebus futuris prædixerunt prophetæ : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* Cum igitur etiam declarata esset martyrum atque episcopi dignitas et gloria propter salutarem magistri fidem, quæ refloruisset, cœpit fructus oriri, atque per illum majorem fuisse gloriam eorum qui per martyrii sui victoriam simul erant. Beati autem Dionysii et pontificis honoratum martyrium, sanctum ejus sine animo corpus excitatum esse credimus. Etenim beata manu sua caput ex corpore a nefariis hominibus gladio præcisum sumpsit, et suspensum brachio amplexus est, atque a collis vertice duo milliaria plena forti animo pedibus ingrediens portavit. Novum profecto ac posteris deprædicandum ac fama celebrandum miraculum, corpus esse sine animo et capite quod viri instar pro more currat, hominemque jam mortuum ingredi firmis vestigiis.

[redacted]

Impii ergo homines illi veriti rursus, ne forte fide probata populus conveniens, optabilia corpora Rustici et Eleutherii præsidii atque auxilii sui causa in sepulchris tumulisque conderet, ea in naviculam imposita de omnium consilio in profundum fluminis dejicere statuerant. Sed Deus rerum omnium præpotens, bonus, justus, et misericordiæ plenus, qui misericordiam suam in humano genere nunquam neglexit, qui Pharaonis exercitum in mare Rubrum demersit, et Achitophel cervicem laqueo præcidit; is etiam infirmum istorum consilium misericordia sua dissolvit : ut ne clara splendidaque duo lumina profundo aquarum submergerentur, sed Christi Ecclesia eos semper fortes propugnatores haberet. Dum hæc agerentur, mulier nobilis et clara, Catulla nomine, quæ gentili metu valde correpta erat, tum ad fidem Christi propter marytrum miracula, converti desideravit, vimque desiderii et voluntate et re declaravit, ac Dei misericordia compuncta, interveniente ei vi divina, consilium cepit, ut ad convivium persecutores supplex invitaret. Cumque multa eis munera detulisset, prudenter odium nefarii consilii, quod illi adversus martyres ceperant, excussit : exposito autem nostris animi sui consilio, præcepit ut clam pretiosa corpora martyrum auferrent in unam partem urbis, ut in saxo quod situm est in agello in sequentis anni sementem parato, terra obruta, corpora occultarent. Illi diligenter imperata fecerunt. O furtum laudabile, quod damnum non dedit, sed potius profuit!

Deinde, ut solent ii qui agros colunt, pullos suos admittere ut fructum ferant; sic ager ille beatorum martyrum et dote completus est, et gratia affluit ut centuplum fructum agricolæ fideles percipiant, salutem et magnum thesaurum sanctitatis posteris relinquant. Mulier honestisssima, quam dixi, non immemor sanctitatis martyrum, ut vidit tyrannorum iracundiam deferbuisse, locum idoneum qui sanctorum martyrum ossa custodire debebat, omni diligentia quæsivit, inventoque magno fornice, ædificium notavit; quam præstantissimam feminam et matremfamilias non præter dignitatem, quin sine

[redacted]

metu credimus, sanctis martyribus hisce similem evasisse, propterea quod nisi eam etiam Redemptor omnium in fidem nominis sui venire voluisset, nunquam ejus animus ejusmodi consilium aperuisset. Verum ex hoc, citra controversiam, eam credimus beatorum martyrum ossa conservasse prudenti consilio, ut quæ eis digna fuerit, atque illorum precibus vere in fide progressus fecerit. Christianorum autem multitudo numerosissima, beatorum martyrum doctrina conversa, omni opera et studio ut poterant, cum precibus magnaque cupiditate supra beata corpora sanctorum martyrum ecclesiam ædificavit, et in sancta gloria sanctæ Trinitatis digne cum aromatibus tria numero sancta corpora condiderunt ac deposuerunt, Deo rerum omnium præpotente, qui opitulatur quotidie in bonis ac beatis, qui virtutibus signisque clarent. Quæ igitur oratio, aut quæ lingua, tam magnorum virorum mira et inusitata opera possit exponere, cum ne ipsi quidem humana ratione sua intelligere possint? Ægrotis enim salutem, claudis incessum, cæcis lumen, surdis auditum, et mutis sermonem dantes, immundosque spiritus qui in corporibus insident exagitantes, assidue remedia afferunt.

Nos quoque et salutari voto, et beata obedientia divites, etsi maxime indignos, eorum tamen precibus adjutos, salutem assecuturos credamus; aut etiam deserti ut indigni, faciamus ut in illorum meritis sit nobis auxilium et præsidium constitutum. Neque enim a nostris moribus habuimus, aut a nostra prænotione, sed ex veteri narratione nobis perlatum est : quæque pauca a certa firmaque antiquitate, et a longis temporibus audivimus, ea ut potuimus litteris mandamus, non pro lubita expositionem aggressi, sed ut magnorum doctorum res gestas cognitas habuimus, veriti Deum, charitatisque studio accensi, multa et præclara beatorum virorum, quæ mira sunt, facinora conati sumus, Christi laudis causa, gloriæque martyrum et memoriæ in extremis sacris chartis prodere; ne si neglexissemus ac contempsissemus, veterique hosti nostro, qui in perniciem et exitium nostrum vigilat, et invidet, parentes, reti-

[redacted]

cuissemus hæc omnia, eodem modo quo ii flamma et igne ea quæ ab eis scripta erant, deflagrasse dicunt, eorum gratia amicitiaque privemur. Cum autem cogitationes nostræ, et illorum gratia vigilent, et ex paucis scriptis prodeant, ea quæ cogitata sunt et dicta, magna esse possunt. Hæc vero ipsos sine metu, multosque alios Christi causa et nomine certamina pertulisse credimus, cum etiam ad hæc usque tempora, tot tamque mira opera et miracula per eos vis divina palam edi velit, ut omnes incolæ et advenæ obstupescant.

Ergo perpessi sunt mortem Christi martyres Dionysius, Rusticus et Eleutherius, septimo Kalendas octobris, Domitiano imperatore, in Gallia, Lutetiæ Parisiorum, regnante Domino nostro Jesu Christo cum Patre et Spiritu Sancto, nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 330.)

XIII

ACTA FABULOSA

S. DIONYSIO AREOPAGITÆ AFFICTA.

Autre légende anonyme composée sur les anciens Actes latins de saint Denys, dans le sens aréopagitique.

1. Post beatum et gloriosam resurrectionem Domini nostri, quâ verum Dei templum Judaïca impietate resolutum divina potentia sese in triduo suscitavit et caro humilitatis nostræ in Christo supra omnem cœli militiam, supra omnes ordines angelorum ad Dei Patris est provecta consessum et decimâ post die Apostolorum pectoribus Spiritus est Sanctus illapsus, ut ligandi solvendique acciperent potestatem, atque sic per ip-

sos in cunctos Ecclesiæ principes decreti hujus constitutio commeavit, anno ab urbe condita octingentesimo octavo Nero cæsar, quintus ab Augusto adeptus est principatum. Beatus itaque Petrus Apostolus, cùm reliqui Apostoli, distributis sibi terrarum partibus, imbuendum omni creaturæ Evangelium suscepissent, ipse ad arcem Romani divinitus imperii destinatur, ut, qui primus erat in ordine potestatis, primus esset in certamine psssionis, et quæ civitas majoribus obligabatur erroribus, majoribus necesse erat remediis adtolleretur, et ubi erat culpa gravior, ibi esset et gratia major.

2. Namque, ut dictum est, cum impiissimus Nero terræ marique imperii sui jura laxâsset et furor crudelitatis ejus dira rabie in Christi famulos ebullîsset, XIIII crudelissimi imperii sui anno, per trophæum martyrii dignos transmisit ad Superos. Namque, priusquam beatus Petrus per triumphum martyrii evolâsset ad cœlos, beato Clementi hanc potestatem tradidit dicens : « Sicut à Domino meo Jesu Christo ligandi solvendique mihi est indulta potestas, ita tibi hanc potestatem tuisque successoribus æterno confero dono, ut quæque ligaveritis in terris, ligata sint et in cœlis, et quæcumque solveritis in terris, soluta valeant esse et in astris. » Hac potestate ditatum successorem Ecclesiæ perfectum antistitem et dignum reliquit heredem. His ita de ordine temporum et Apostolicis potestatibus breviter recensitis, ad beatissimi viri Dionisii certamina narraturus accedam.

3. Ut superiùs jam de ordine temporum pauca digessimus, post Jesu Christi Domini nostri gloriosam ascensionem, cùm ibeatus Paulus apostolus per gratiam sancti Spiritus ab errore infidelitatis ad viam salutis regressus fidem, quam antè expugnaverat, perfecta postmodùm religione sequeretur, ac cùm secundùm dominica instituta vas electionis esset in gentibus et Christi nomen ignotis populis prædicaret, advenit Athenis ibique sanctum virum Dionisium gentilibus inveniens erroribus implicatum, ad viam salutis convertit et sacri baptismatis unda renatum divinis eum illico sanctionibus informavit;

[redacted]

cùmque jam tribulorum atque spinarum squalorem ex ejus pectore sancti Spiritus gratiâ funditus pepulisset, et pulchrum germen novæ segetis pulcher attolleret ager, divini Verbi semina rudibus cœpit mentibus erogare ; cùmque jam cœlestibus cotidie Christi miles desideriis æstuaret, superna se ubique gratia præeunte, dum rura Pontica sulcaturus ingreditur, Romam celitus Domini dilectus aggreditur ; qui, ut superiùs dictum est, beatum Clementem apostolica inveniens præditum potestate, ab eo est continuò digno cum honore susceptus.

4. Per idem tempus cùm beatus vir Dionisius beatissimi Clementis cotidie vestigiis adhæreret et apostolicis sanctionibus se omnimodis traderet imbuendum, maximum apud beatum Clementem pro sanctitatis suæ reverentia locum continuò cœpit venerationis habere et magnam apud eum familiaritatis gratiam obtinere. Sed cùm jam Dominus omnipotens beatissimi viri Dionisii vitam disponeret in exemplo omnibus declarare, contigit Philippum Hispaniæ episcopum emigrare de mundo : tum beatus Clemens sanctum Dionisium episcopum ordinavit et potestatem, quam à beato Petro acceperat, ei tradidit dicens : « Vade in partibus Occidentis prædicare Evangelium regni cœlestis et ligandi solvendique tibi sit concessa potestas, ut Christi Evangelium per te longè latèque diffusum illud à Domino cum fideli servo merearis audire : Euge serve bone et fidelis, super pauca fuisti fidelis : supra multa te constituam. Intra in gaudium Domini tui. » Sociosque ei Saturninum, Marcellum, Lucianum adhibuit, ut in ore duorum vel trium testium Christiana religio ignotis partibus traderetur.

5. Qui cùm simul pervenissent pergentes ad portum Arelatensium civitatis, sanctus Dionisius Marcellum in Hispaniam destinavit ut verbum vitæ Christi Ecclesiæ ministraret. Sanctus igitur Dionysius Sancti Spiritus calore succensus et Apostolica præditus potestate, quique à beato Clemente divini verbi semina gentibus susceperat eroganda, non ferocitatem incredulæ reputans gentis, nec trucibus populis cunctatur insistere

[redacted]

prædicator ; sed beatissimi principis Apostolorum informatus exemplo, qui Romanis fuerat pœnis atrocibus datus, ubi apud Gallias ampliùs gentilitatis fervere cognovit errorem, illuc divina protectione munitus fortis se et verus præliator immersit, ut, qui meruerat esse confessor, perfectus fieri non cunctaretur et martyr. Aquitaniæ namque partibus sancto Saturnino directo, ipse cum sancto Luciano, sancto Rustico et sancto Eleutherio Parisius adierat.

6. Sanctum namque Lucianum presbyterii honore perfunctum ad Belvacensem dirigit urbem, ut ipse pari modo incredulis populis Evangelium veritatis inferret; ipse verò sanctus Dionisius Parisius remanebat; quæ civitas, quamvis parva, gentilium tamen erat erroribus et squalore fœdata. Nam licèt magnis esset paganorum fecibus involuta, fecunda tamen terris, arboribus nemorosa, vineis uberrima ac referta, pollebat commerciis trapezitarum; quæ, Sequanæ vallata perplexu, et copiam piscium alvei sui civibus unda ministrat et non parvum muris noscitur præstare munimen, ipsumque insulæ potiùs quam urbis spatium laticis sui undâ concludit. Hunc ergo locum cum Dei famulus expetisset fidei armatus constantiâ, Dei se omnipotentis ubique auxilio comitante, ecclesiam ibidem juxta virium suarum virtutem, ut novus adhuc advena poterat, Domini nostri Jesu Christi in honorem construxit, ut rudis populus qui veritate erat Evangelii imbuendus, sancti eos illic lavacri unda respergeret.

7. Cumque beatissimus Vir die noctuque doctrinis insisteret pietatis et Christi populum de antiqui hostis faucibus liberaret, ut, quos subtrahebat mundo, dignos transmitteret cœlo, fama se sanctitatis ejus longè latèque diffudit, atque jam non modica populorum turba dignum se gloriabatur præsulem habere, sicque factum est, ut sacerdotum gradus divinis ministeriis dispensaret aptandos, probatasque personas et dignas meritis suis ordinibus ampliaret. Sed Dominus noster Jesus Christus, qui beatissimi viri Dionisii jam non patiebatur famam cælari, ut posita super candelabrum lucerna incredulis

[redacted]

mentibus lucis suæ radios ministraret, tantas per illum dignabatur exercere virtutes, ut rebellium corda gentilium, non minùs prædicationibus quàm ipsis virtutibus cotidie roboraret.

8. Per idem verò tempus, quo talia gerebantur, sancti Viri præconium longè se latèque diffudit in tantum, ut Domitiani, qui secundam in Christianos post Neronem persecutionem exercuit, vulgi relatione perveniret ad aulam; qui in tanta rabie indignationis exarsit, ut, ubicùmque Christianum quempiam repperisset, aut diis sacrificaret incestis aut diversis pœnis addictus puniendus gladio traderetur. His itaque legibus subditas sibi nationes arcens magna Christi famulis persecutio influebat, nulla jam pro Christo certantibus præsentis vitæ indulgebatur tranquillitas, nulla sanctorum Martyrum erat excusata libertas; sed omnes impium servantes edictum, quod statutum à Cæsare fuerat, transgredi nullatenus audebant. Nam electam apparitionem cum ingenti strepitu partibus dirigit Occidentis, ut sanctum virum Dionisium perquirentes aut decreta principis observaret aut pœnis laceratus immensis capite plecteretur.

9. Itaque cùm decreta principis apparitores suscepissent, Galliarum penetrant fines, quà illico beati eis Viri celebre nomen innotuit, sicque, ut eis fuerat imperatum, veloci cursu, tumentibus animis, vultibus trucidissimis Parisium adierunt. Sanctum verò Dionisium contra perfidos inveniunt dimicantem et prædicatione continua vulgi multitudinem ad fidem inveniunt jam vocantem; cum quo etiam beatum virum Rusticum presbyterum et Eleutherium archidiaconum, quos ipse beatus Vir in suis ordinibus consecràrat, prædicationis ejus socios et discipulos persecutorum dirus furor invenit. Hi sancti Viri à beati Dionisii numquam patiebantur abesse præsentia; quos divina pietas æterni regni jam præsciebat esse consortes : gaudebat sanè pius Pater in duorum profectibus filiorum, cùm et digni filii Patris sarcinam spiritualibus humeris levigarent, ut, onere carnis abjecto, ad purum valerent ætheris volare fulgorem.

10. Persecutionis ergò publicatâ sententiâ, impiorum gaudens turba progreditur et contra Dei famulos pugnatura conspirat, miroque modo inermibus viris non valebat plebs armatâ resistere. Tunc antiquus hostis videns sibi perire, quod Domino constabat vivere et assidua populorum conversione proficere, totam artis suæ calliditatem ad impugnanda, quæ fuerant constructa, convertit, ut eos, qui unum et verum Deum sancti baptismatis jam undâ respersi crederent, diversa supplicia mulctarent. Sed sancti Viri, Christi confessores et martyres, impiorum latratibus vi sanctæ prædicationis et cum magnis virtutibus obviantes, nullo metu territi reproborum, Christi Ecclesiam nova cotidie fœcunditate ditabant, cùmque Ecclesia, prædicatorum suorum meritis et ore fundata, quamvis in turbines procellasque lictorum pertimendas, cresceret et augeretur, ipsa etiam Germaniæ ferax immanitas, subacta cordis conpunctione, colla sua jam Christi jugo domita gaudebat.

11. Ab ipsis denique destruebantur idola, quorum sumpta fuerant et studio fabricata, et, portu salutis invento, idolorum gaudebant perire naufragia. Lugebat tunc portio victa diaboli, cùm de ea victrix Ecclesiæ legio triumpharet; cùmque talia gererentur, furore atrocissimo ministri crudelitatis accensi unus ex his sanctum virum Dionisium cum magna cordis severitate alloquitur dicens : « Tune es ille infandissimus senex, qui deorum nostrorum culturam evacuas, et invictissimi principis statuta contempnis? Dic ergò, cujus te asseris cultorem, aut quam confessionem tuæ dicioni adscribis? » Tunc hii tres beatissimi viri Dionisius, Rusticus et Eleutherius trium puerorum in camino ignis deambulantium Spiritûs referti carismate, quasi ex uno ore tale interroganti dederunt responsum : « Conditio nostra Christianæ legi noscitur famulari; quem verò confiteamur, liquidò tuis auribus intimabimus.

12. Confitemur Patrem et Filium et Spiritum sanctum, Patrem ingenitum, Filium à solo Patre genitum, Spiritum sanctum ab utroque procedentem. » Ad hæc impius persecutor Bea-

[redacted]

tos interrogat : « Ergò principum à vobis jussa contempnuntur, et vestra confessio invictissimorum deorum jura respuit? » Sancti, ut superiùs, unanimiter respondentes dixerunt : « Ut præfati sumus, Christum Dei Filium natum ex Maria Virgine, quem cunctis populis certâ pronuntiamus audaciâ, et credimus et confitemur et ore non desistimus conlaudare. » In hac sanctos Viros fidei constantia permanentes sævi lictores longo non spatio differentes, felicia colla pro fide Christi submissa persecutoris mucro truncavit, reddentes terræ corpora beatas cœlo animas intulêre. Namque ad ostendendam divina pietate martyribus suis collatam victoriam, cùm à corporibus abscisa capita viderentur, eorum, ut poterant, linguæ Dominum fatebantur. O verè beata nimiùm et Deo nostro grata societas!

13. O sancta et verè laudanda fraternitas, inter quos nec primus aut secundus potuit esse nec tertius, sed sanctæ Trinitatis gloriam confitentes uno ampliùs ab urbe miliario parvo in monticulo trino meruerunt martyrio consecrari! Jacebant denique in vertice montis, abscisis capitibus, corpora pretiosa, implebaturque in martyribus Christi, quod olim propheta predixerat adfuturum, ut in conspectu Domini pretiosæ permanerent mortes justorum, namque ad declaranda martyris et sacerdotis primi merita gloriosa, ut, per quem salutifer primò cœperat fructus oriri, eò ampliùs gloria ipsius pariter et triumphus, beatissimi se Dionisii et pontificis venerandi sanctum exanime cadaver erexit beataque manu caput à corpore abscisum, lictoris ense truncatum pendulum cœpit brachiis vectitare atque ab illo montis cacumine duobus ferè milibus firmis gressibus apportavit novo et priùs inaudito miraculo, exanime corpus viventis currere more et homo jam mortuus firmis incedere plantis.

14. Beatorum igitur Rustici et Eleutherii, metuentes impii ne conversi populi fidelissima probataque devotione corpora profutura sibi ad patrocinium tumulata consecrarent, inito consilio, imposita navibus in profundissimo decreverunt gurgite demergi; sed Dominus omnipotens, bonus et justus et

[redacted]

misericors, qui misericordiam suam humano generi numquam negavit, qui Pharaonis consilium Rubri maris undâ submersit, et Holofernis ictu femineo colla truncavit, ipse impudentum consilium misericordiæ suæ arte destruxit, ut preclara duo luminaria non gurgitis unda submergeret, sed Christi haberet fortes Ecclesia bellatores. Nam matrona quædam, Catulla nomine, quæ, licèt paganorum adhuc erroribus teneretur addicta, converti tamen ad fidem Christi per exempla martyrum se desiderare et mente monstrabat et opere, Dei ergò misericordiâ inspirata, mactæ virtutis consilium appetivit atque ad convivium venire postulat percussores; cùmque eis copiam allatæ humanitatis expendit, à memoria eorum, quæ susceperant agenda, discussit.

15. Denique fidelibus suis arcana sui pectoris reseravit, ut subtracta furto preciosa corpora Martyrum beatorum in sexto procul ab urbe memorata lapide in agello, quem segeti paraverat affuturum, latenter absconderent : qui jussa complentes festinanter, quod eis preceptum fuerat, exequuntur. O furtum laudabile, quod cuiquam non intulit damnum, sed magis omnibus beatum contulit lucrum ! Cumque, ut moris est, sationis suæ segetem sacratus produceret ager, ita beatorum Martyrum est ubertate ditatus, ut et centuplicatum fructum cultores acquirerent, et patriæ mererentur salutem et magnum thesaurum posteris consecrarent.

16. Prædicta itaque mater-familias horum non immemor Martyrum sacratorum, cùm primùm persecutionis videret tepuisse fervorem, locum sanctorum Martyrum ossa servantem omni sollicitudine requisivit atque inventum ingentis mausolei constructione signavit; quam venerabilem feminam non immeritò credimus sine dubio, sanctis Martyribus adhæsisse, quia nisi eam Redemptor omnium ad agnitionem sui nominis venire voluisset, nequaquam pectori ejus consilium tantæ pietatis infunderet. Namque absque ulla ambiguitate confidimus, ut, quæ beatorum Martyrum ossa servavit, eorum intercessiònibus ad fidei pertingeret veritatem. Christianorum igitur

[redacted]

turba quàm plurima, quæ beatorum Martyrum fuerat admonitione conversa, omni nisu atque conatu, quaque vi poterat, omni cum devotione summoque cum studio super sanctorum Martyrum beata cadavera ecclesiam construens in sanctæ gloriam Trinitatis trino numero dignis cum aromatibus humaverunt; ad quorum digna corpora,. Dei omnipotentis opitulante clementia, cotidie virtutum insignia declarantur.

17. Quis etenim sermo vel quæ lingua tantorum Martyrum sufficiat enarrare virtutes, quando nec ipsis queunt humanis mentibus retineri? Infirmis salus, debilibus gressus, cæcis visus, surdis auditus et mutis redditur sermo; immundi spiritus ab obsessis corporibus expelluntur, et pia vota felici exauditione pinguescunt. Nos ipsos, quamvis immeritos, eorum credimus sacris precibus adjuvandos, qui ut hebetes et indigni eorum vobis seriem passionis præsumpsimus intimare, non ex nostri ingenii capacitate aut proprii sensus industriâ, sed quod veterum fidelium nobis relatione patuit, et, quod ex parte in quibusdam paginulis veteranis, pauca, ut potuimus, longo spatio interlita didicimus.

18. Nam sicut majorum cognovimus colloquio peritorum timentium Deum et studio sanctæ caritatis ardentium, multa de beatorum virorum præclaro certamine ad laudem Christi et gloriam Martyrum ob memoriam posterorum sacris studuerunt indere cartis, sed subripiente negligentia et antiqui procurante hostis invidia, flammarum incendio feruntur esse consumpta. Nam humanarum mentium solers capacitas ex paucis, quæ dicta sunt, valet pensare, quæ reticentur majora. Hoc tamen absque ulla dubitatione confidimus, multa eos pro Christo subîsse certamina, quando usque ad præsens tanta per eos divina virtus cotidie dignatur declarare miracula. Passi sunt autem martyres Christi Dionisius, Rusticus et Eleutherius VII Id. Octobris sub Domitiano imperatore apud Galliarum Parisium civitatem, regnante Domino nostro Jesu Christo, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat.

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 332.)

XIV

NOUVELLE AMPLIFICATION ANONYME

COMPOSÉE SUR LES ACTES LATINS DANS LE SENS ARÉOPAGITIQUE

Manuscrit 5549 de la Bibliothèque Impériale.

Cette légende est d'un mauvais goût remarquable. Et [illegible] qu'on lui donne le titre pompeux, mais à coup sûr [illegible] ment faux, d'*Actes authentiques de saint Denys l'Aréopagite, traduits par Anastase le Bibliothécaire, du grec de saint Méthodius, et envoyés en 876 à Charles le Chauve!* — [illegible] Saint Denys l'Aréop., p. 216.

Sermo gratiarum coronat intellectum meum, et lex [illegible] rum naturali prolatione impeditur; sensibus gratificis [illegible] mentem; et sermonem ad operandum non roborat [illegible] Christe mihi Sapientia et Verbum Patris consub[illegible] tribue tuum spiritum magistrum, qui ferat ordinem [illegible] os meum repleatur moderamine, et procedat a mente [illegible] gratissimus. Ex gaudio enim vincor, enarrando, et [illegible] habere fortia gesta in mente multi gaudii gestio. Ditans [illegible] exultationem in cogitatione, pauper efficior ad eloqu[illegible] quod amatur; et solum puto tropæa ferre super incomp[illegible] thesauro, et quod est ruinosius tanquam inexperti [illegible] simul conversans amabilior apparet indisciplinatio. [illegible] quod quia et sermo et intellectus, opus etiam et theoria [illegible] desiderabilia divini spiritûs tui charismata sunt, [illegible] Salvator, is qui de tuo accipit et docet hominem ad [illegible] dum et annuntiandum, et ad intellectum indigno mihi [illegible] buendum. Etenim de cætero, post orationem, incipiam [illegible] et post invocationem segnitie dissolvar.

Dionysii beati Passio inventa est; Dionysii beati certamen,

[redacted]

fratres, revelatum est; Dionysii desiderati et ab hominibus occultati sanctissimus finis illuxit, Dionysii qui vere est *Theonysius*. Domino enim, cursu consummato, divertit, et hujus victoriâ circumdatus, laudabiliter triumphavit. Vere enim *Theonysius* Dionysius, qui vocabulum ab exterioribus ducit, et ad morem ad interiores inducit, qui, gratiâ quidem falsi nominis Jovis vocatus Dionysius, Deo autem vero Pheronyme nuncupatus. Hoc aptissime interpretatur. Dicunt enim exteriores Dion veraciter divinum, quod est egregium sive mirabile. Non autem habent egregiam vel mirabilem operationem veraciter æque ut nomen nefandi. Unde et illis appositus ad putativos et non existentes Deos, Dionysius devolutus, et qui comprehendit sapientes in astutiâ eorum, Christo præscienter *Pheronyme* vocatus est *Theonysius*, et peragrantem doctrinis et itineribus ab Hierusalem et in circuitu usque ad Hillyricum Paulum, cuncta facile percurrens, non valebat excurrendo superare circa solum Arium-pagum devolutus.

Dum enim ille fasces sermonum, ut cumulos palearum coacervaret, et inutilem molem in efficaciæ verbis sublimius exaltaret, non haberet autem spicam salutis ponderantem, supervenit semini-verbius Paulus, agricola studiosissimus, ad mensuram terræ utpote vas Christi pretiosissimum, et hoc gyrante reperto et jactato ceu grano uno fidelis Verbi nutrimenti capace, eumdem ipsum propriam comburere fœnilem collectionem compulit Dionysium. Ut enim tantummodo cognovisset magistri ex operibus stabilitatem, et compote gustu Verbi granum mandisset, rapit escam gula discretionis, atque Benjamin opime ab Athenæo factus, rapinas philosoforum, quas mane comedit, serotinas humi in conspectu posuit Christi. Cessit enim magno Dei verbo, qui facile operit omnem sensus humani distortam et multifariam fabulam, ut ait alius Dionysius, Magnus scilicet Gregorius, et invenit lupus Benjamin dignum catulum, et ponit cum eo amare vitis judæorum ac infidelium nationum macerias in ruinam perfectam. Et cum excoluisset Athenas, ac si quidam fructifer amplissimus, episcopalissime,

venit Romam, preceptorem etiam in hoc imitatus. Egit autem post mortem, veluti et vivens, magistro comparia, sicut ostendet per locum sermo venturus.

Porro abhinc jam narrabo hujus martyrium ; exhorresco enim saltem cogitare et conserere omnino sermonem ei qui est proprie sermonum moderator et forma. Ostendit secundus librorum sapientissimi Lucæ cunctis luculenter historia, quia post resurrectionem Christi et ascensionem fuerit Saulus excæcatus, et in Paulum illum mutatus. Ostendit autem iterum et nomine non opinione Eusebius in secundo Ecclesiasticæ tomo historiæ suæ, tertio decimo anno imperii Neronis sacrorum victorum Christi martyrum Petrum et Paulum apostolos consummatos, quorum reminiscens, quæ nobis in manibus invenitur beati hujus Dionysii Passio, pro eo ut diceret, tertio decimo in quarto decimo anno certamen apostolorum describit. Sed in hoc nulla est dissonantia. Etenim, in fine tertii decimi est, et initio quarti decimi anni consummatum principum apostolorum certamen. *Panemi* enim erat dies quintus, secundum Græcos; vicesima vero nona dies Junii mensis apud Romanos : et fortasse quidem finem unius certissime, alter vero principium alterius, annum indifferenter descripsit; et quod putabatur esse dissonum, taliter erit potius consonum.

Cum hi ergo tunc, ut præfatus sum, per crucem et gladium ad proprium magistrum transmigrationem fecissent, et hos terra ut sibi visum est Nero privasset, cœlestibusque gloriæ tabernaculis transmisisset, videns, ut de se Paulus Apostolus scribit, discipulus ejusdem Dionysius non se habere locum ultra in climatibus suis in quibus super operaretur post præceptorem humanum rus (totum enim jam felicitate et voluntate naturæ suscipiens, a magistro cultum, percoluit); secum tractans pergere cœpit, gratiam spiritualem impertiturus Italis et Brittonibus, Romanis quoque atque Germanis. Et properans, ac tribulationum aratro, quasi cotidianâ cruce, post intelligibile atque sensibile dissecans mare, beatum consequitur apud Romanorum magnam civitatem Clementem, apostolicum

[redacted]

livinitus gubernacula moderantem. Et hujus pedibus m non labentibus, summæ semitæ vestigiis, utrisque ıs suis ex desiderio comprehensis, adimpletâque proscenti adoratione, similem nimirum obtinere ab eo reem promeruit, experimentumque dedit et accepit per em inter invicem et cum invicem commorationem ; et :tum est quod dictum est a præceptore ipsius ut simul ri per fidem quæ erat in invicem, suam atque illius, ıque spiritalem impertiri, atque suscipere viderentur. nim in utroque succendebatur et ardebat, ad hoc flaut perpetuo lucens dilectionis ignis in invicem habere:ut utrique debebatur. Fit protinus et statuitur ex incunctis insignis, ex advenâ omnibus memorandus, et non velut in lucernali denuo solio fax, sed linguam et oculum excedens et prævidens, utpote diei cujusdam lo rutilius.

oranda vero mihi est etiam ista nunc enarratio, quia in n martyrii serie invenitur insertum, quod, eisdem dieemens, qui, latinâ linguâ, ita merito dicitur, Philippum ım Hispaniæ promovisset episcopum, dans et commentotam potestatem atque virtutem, quam accipiens a n ædificationem et non in destructionem, ut ait Paulus ıus, creditam habuit solvendi scilicet ac ligandi, quanta utpote Spiritûs sancti participi, et considerare scienti ngruunt. Dicebat et hoc ei, in alacritatis argumentum : ıre, Frater, super mnam et talentum, et dominicis adde :is, qui ecce crediti sunt tibi, quatenus audias in ad:ommunis Domini nostri : Euge serve bone et fidelis, ıper pauca fuisti fidelis, supra multa te constituam, ingaudium Domini tui. »

ergo dimisso modo quo dictus est, Dionysius cum Clemultis ad eos qui per illas erant regiones, dispositis, ci ad profundiores et in Hesperioribus partibus sitas, an ıs dicendum, illustrare tenebrosiores ignorantiâ gentes, :lemente valedicto perspexit ; et apud quemdam portum



Arelatensium civitatis una cum omnibus qui secum e pulsus est. Ex quo Marcellum ad Hispaniam, Antoni Aquitaniam, verbum mittit seminaturos et roboraturo usque ad Parisiorum civitatem veniens, illinc rursu num sanctissimum in Beblecanensem insulam prædica misit; ipse vero solus apud Parisios et alios crudeli mansit, qui quidem muti plus erant quam pisces, et nabiliores ad divinæ receptionem cognitionis. Fera venenoso ac ira immitia quæque omnium bestiarum reptilium ferocium superabant, parvo decentis huma tiæ ac inspectionis intellectu, indomitos motus propri variantes, habebant autem escarum e terra et fluvii qui per locum illum inhabitabant, multam copiam, et delicias. Præsentata vero conspectui refectio gulosis desiderium et data dulcedo gutturi immoderatiorum a petitum. Intra hunc autem laqueum habitatores Parisii pidi detenti, cum refectionem hinc invenirent et flu murum obstruerentur, non imaginabantur esse, nec e bant aliud quid gloriosius.

Cum autem introisset in medium nuper advenien sionis specie verba magis extranea essent, modicam e siam colligendo dedicavit fomitibus Verbi, et sic pl qui prius æque ut lapis positi erant, ut sapiens ar connectens, verbi vinum ad fruendam lætitiam non d tum, proposuit Dionysius, ita ut assererent omnes qu et qui longe erant, quod suavitate ipsius, et jam h inebriaverit, et ab admiratione atque fiducia concurr tus qui circumdabatur fluvii, sese transferentes et r ad aquam quæ in medio civitatis ex ore novi advenæ m ac si quotidie mero profusi nectare, sanæ, seduloque d vacantes conferrent, et miraculis per fidem veluti fru alerentur, et quasi pomis virtutum refecti dulcedine s magistri, qui dogmata operibus edocebat, quique no fideles quosque sed et sacerdotes ad [illegible] atque illos q eos probabiliores habebantur quam [illegible] riter illustravi

[redacted]

hæc quam Noe agricultura, non quidem in omni hominum vitâ quæ in carne est, sed in toto illo Occidentis profundo, cum excelsum salutis et justum fulgere ac rutilare in anima solem fecisset. Sic enim doctrinis ejus multitudines crescebant, et ad fidem compellebantur, secundum priscam apostolorum doctrinam et disciplinam, quia enim signa et prodigia per illud tempus patrabat non priscis minora fortasse, millia credentium nihilominus apponebantur. Cumque prædicatio in latitudinem et longitudinem quotidie procederet, Dometiano impio imperatori super præstigiis sanctus accusabatur, qui modicum pendens quod omnibus gentibus imperaret, nisi et Dionysium comprehenderet, persecutionem commovet contra omnem Christianum vehementissimam, quo forte cum omnibus inter omnes et istum nihilominus comprehenderet; mittens ad Gallos, et eos qui circumcirca erant, ad requisitionem Sancti.

Et multos quidem timor coegit, paratam formidantes capitalis incisionis sententiam, non autem hunc cum omnibus hebetem fieri persuasit deterrens et prædator auditus. Sine subtractione vero præsentiæ suæ Parisii perseveranter doctrinis, quasi nullo malo minitante, comprehendit. Itaque comprehendit quidem vere sed non subvertit, invenit sed non cepit, adolatus est, sed non furatus, insidiatus, sed non prædatus; minatus est, sed non rupit; allisit, et percussit, et clausit, non autem movit, non emollivit, non subtraxit. Illud quippe quo subvertit turbas atque distraxit, quarum subintroivit terminos, pestemque diffudit, antiqui draconis et tortuosi est serpentis indicium, instabilisque vesania et familiaris exorbitatio.

Quamvis autem per Dometiani ministros nequissimus locis jam illis incumberet, non tamen mores inventi Sancti mutare, licet speraret, prævaluit. Sed quando spirantes turbines imperialium procellarum, torvo oculo et nequam sermone utentes, dixerunt : « Tune es infamis senex qui Imperatorum edicto « facis injuriam, et deorum respuis cultum ? et dic religionem, « et prædica celeriter quæ sit cultura tua. » Tunc maturius

quam sermo compleretur, attoniti, ab eo, gloriosisque sociis Rustico, scilicet, presbytero, et Heleutherio diacono, discipulis ejus, propriam ipsorum divinam prorsus audierunt religionem. Theologia vero erat, secundum consuetudinem quod dicebatur, ipso responsionis fulgure, offuscans infidelium stoliditatem. « Patrem, enim eos quasi ex uno ore asseverantes, « ingenitum, Filium genitum, solum ex solo singulariter, et « Spiritum procedentem ex Patre, unius substantiæ, et unius « potentiæ, ac unius gloriæ, unam Trinitatem personarum, « essentiam unam atque naturam Domini unam adoramus et « colimus, » audierunt. Respondentes itaque truces dixerunt: « Sic quæ de vobis audivimus, veritas habet; vos enim estis, « profecto et non alii, qui respuitis deorum et imperatorum « culturam pariter et edicta. » Sancti responderunt: « Christi, « qui est ante sæcula, ex Patre ortus, novissimis autem tem- « poribus, ex semper virgine illuxit, ipsius potentia et fide « circum amicti, eumdem ipsum omnibus gentibus et populis « prædicamus et confirmamus. Sic constantia fisi respondemus, « et sic incunctanter et minime subterfugientes, pronuntiamus « quod a nobis colitur. » Stupefacti ad hoc tyranni, et sententiam jam ante prolatam contra omnem qui non obedisset, habentes; quod si quis non immolare dæmonibus proderetur, secundum quod parere minime conabantur, noverant enim quod impossibile foret capitali animadversioni omnes subjici, secundum quod olim visum fuerat impio imperatori gerere, decreverunt, Dionysium cum discipulis perimentes. Et alii quidem immortalitatis per mortem circumdabantur coronâ circumplexâ et triplici ac divinitus plexâ, sed Christus propter quem et pro quo fiducia et certamen erat, adhuc et jam miracula pluere non cessabat.

Educti ergo sunt continuo de civitate, signo uno, ad collem, ter beati, illic per gladium qui corpus partitus est, connexionem apud Dominum spiritualiter accepturi. Duo quidem consummati, terræ appositi sunt. Is vero qui revera est et post obitum et post dormitionem magnus Evangelista, susceptum

[redacted]

recisum caput suum, o miraculum! super utramque manum portavit; veluti quis alterius alter, duorum miliariorum iter cursu rectissimo, a montis vertice transigens, Paulumque magistrum post abcisionem capitis, est secutus, et sicut ille causa mortis suæ Perpetuæ pudicæ linteo usus, post decollationem actiones gratiarum rependens, corporis et animæ oculum, dum oscularetur, aperuit, ex quo et moriens hanc vivam secum martyrem tulit, quæ profecto Christo crediderat; ita hic omni civitati, ut uni mulieri videnti quodam modo se sepelientem et ministrantem, persuadet psallere simul et credere mirabiliter : *Pretiosa*, vere, *in conspectu Domini mors sanctorum ejus !* et certificata opera super sermonum exitu! Persuasit ei quo, propter Dominum, ad vitalem eligendam mortem, et ad certamen esset audax et prompta. O beatum et alacre ad prædicationem propositum, qui et post finem cum procurasset occurrere, posse a Domino gratanter accepit. O caput quod adspexit, et odoravit, spiravitque et audivit mandatorum Domini legitima; quodque hujus quadrifariæ mensuræ collectione sensuum suorum tactum, et jam sumpsit debite ministrantem, ut essent in unum omnes pariter aggregati, et manus quæ gaudenter operabantur usui totius corporis tenentis imperium, capiti suo et jam post obitum ministrarent, tanquam id quod bene operationes ordinaverit præsidendi, et palpandi, et videndi, et audiendi, et dicendi, ac odorandi Christi, consulens et prospiciens singillatim mysteriis! O caput ob Christum recisum, et quod pro se corpori Christum constituit, eidemque Christo tanquam munus oblatum est manibus; scilicet propriis quibus antea offerre præcipiebat, nunc eisdem oblatione plenis nihilominus offerentibus! O caput quod adquisivit, de superioribus, non de inferioribus, oculos suos tanquam cœlestia et non terrestria contemplantes, quodque oblatum est primordium et primitiæ Domino lubenti offerri sine maculâ! Oblatum est ergo caput cum omnibus sensibus Domino, ne forte appareret vacuis Dionysius in conspectu Domini! Quid autem præstantius secum et ex se Domino sumeret offeren-

dum? Quidnam et repperiret magis primitivum Domino fructificandum? aut quem alium quam seipsum adduceret mysticum Spiritui Sancto, quo Deo acceptissime vixit, huic dexterrime se offerens et libens; quia enim dictum est : *Oculi sapientis in manu ejus sunt ;* caput autem viri Christus est, lucerna vero corporis oculus est, quemadmodum se habent, vetus et novum, ac Dominum, et cuncta divina eloquia, semper superna et ante abscissionem Dionysius intuens, ac deinde *Theonysin* resplendens, capite quoque quod Christus est, et jam ferendo corporis capite adornabatur. Resplendebat autem huic tanquam in capite Christo lucerna mandatorum ejus lucidior oculis de quo Job ait : *Cum resplenderet lucerna ejus super caput meum*, et plus fulgens quam oculi, totum corpus illuminabat, sicut rursus Dominus dicit : *Si oculus tuus simplex fuerit, totum corpus tuum lucidum erit*, et tanquam si fulgore suo lucerna illuminet te, quia ergo hæc in beato taliter contemplabantur, trahitque pes a spiritali lucerna quod est in capite fulgur, ideoque Psalmista clamat : *Lucerna pedibus meis lex tua, et lux semitis meis,* non est prohibitus currere post abscissionem, post finem, post mortem. Sicut enim naturaliter vivens et manens, majoribus gratiis antea sublimissime coronatus est ita et abscissus, sine prohibitione gratiam operandi suscepit a capite Christo, sicut diximus, et a mandatis quasi quibusdam oculis ductus, non est coercitus, sed occisus, Deoque proficiens, ipse seipsum obtulit, pedibus iter agens pretiosa oblatione. O consilium impiorum atque carnificum qui sentientes quod ipse a se quodammodo profectus esset, et quantum cursus se voluntas habuit, ab eorum oculis evolasset, Rustici et Eleutherii sanctorum concertatorum ejus comprehendere permissi sunt corpora, et hos deorsum in abyssum jacere ac mittere, verbo tantum collocuti sunt, licet consilium eorum ad effectum non venerit, metu videlicet augendæ fidei, ut susurrabant, et invidiâ sanctæ sepulturæ Christianorum hoc ingenium colligentes.

Cum autem hæc in feritate inaniter scelesti meditarentur,

[redacted]

apparuerunt in potatione mulieris Catullæ nomine, propriorum nequam consiliorum undis disrupti, et lugio afflictionis quod martyribus præparaverant imponendum hoc per intellectum mulieris ingenuitate decore contritum. Dapsilibus quippe prædicta cœnæ præparatis epulis, hos reficiens, erat enim quamvis adhuc catechumena, bene tamen in Domino sperans, vino ac muneribus, ex cœlesti consilio eos deridens pariter et excæcans, discit quid vellent ultra sanctorum percontata facere corpora, et cum adhuc ductius epulationem detineret, una dementes inebrians, servorum fidelissimis fixa credit verbi mysterium et subinfert præcipiens quo celeriter furarentur divinissimos sanctorum thesauros, et qualiter honeste ac diligenter sepelirent apud petram ruris quod ad sementem in parte urbis præparabatur. Quæ ex tunc incessabili sanctificatione recepta fidelibus sæpe agricolis hactenus centuplum præstando gratissimum fructum carpendum.

Deficientibus autem persecutionum minis, quemadmodum aquarum ampullis et flamma sacrificiorum facile in favillam redacta, semper vivente caritate pia hæc muliercula erga martyres flagrans, cum venerabilem invenisset locum ad translationem sanctorum trullo fabricæ designavit. Cum autem complesset desiderium suum, tanquam per hoc nimirum requiem sperans, residuum domus multitudo Christianorum qui ab eis edocti fuerunt, dedicavit, unum tribus promptissime templum conficiens in gloriam unius et impartibilis, id est divinæ ac adorandæ Trinitatis, ædificans. Qui sepulti corpore, Christo autem assistentes spiritu, trahere per intercessiones invisibiliter, et stillare operatione visibiliter adversus omnem corporum animarum languorem sanitates non desinunt postulantibus.

Passi vero sunt semel quidem septimo die mensis octobris tres isti sanctissimi martyres Dyonisius, Rusticus et Eleutherius in partibus Galliarum, apud Parisium civitatem, sub Domitiano imperatore, septimum autem diem festum revolutis et non desinentibus annis in vero rege Christo Domino nostro

[redacted]

omnibus fidelibus conferentes. Cui est gloria et imperium cum Patre suo et sanctissimo ac vivifico Spiritu, in sæcula sæculorum. Amen.

Explicit Passio sanctorum martyrum Dyonisii, Rustici et Eleutherii.

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 397.)

XV

LETTRE D'ANASTASE LE BIBLIOTHÉCAIRE A CHARLES LE CHAUVE. An. C. 876.

Incipit epistola Anastasii, Romani bibliothecarii, ad Karolum imperatorem, quæ asserit sanctum Dyonisium vere esse Areopagitem.

Domino piissimo et serenissimo Karolo, imperatori Deique veri cultori, semper Augusto, Anastasius, exiguus apostolicæ sedis bibliothecarius in Domino. — Æternum in Christo imperium.

Ecce, imperatorum sollertissime et christianissime, qui effodis et rimaris sapientiam sicut thesaurum, cui nihil sinistrum est, cùm utrâque nimirum manu pro dexterâ utaris, nam sic humana reipublicæ commissa secundùm legem Dei gubernacula moderaris, ut divina quæque non deseras, sed potius præferas, passionem sancti ieromartyris Dyonisii, quondam Ariopagitæ, postque Athenarum antistitis, quam Romæ legi cùm puer essem, quamque a Constantinopolitanis legatis audieram, secundùm jussionem vestram diu quæsitam, tandemque in maximo cœnobiorum Romæ sitorum repertam, etiam inter diversos languores positus, arrepto interpretandi certa-

[redacted]

mine, latino eloquio tradidi quantùm potui, auxiliante Deo, et si non ex toto verbum e verbo, sensum tamen penitus hauriens. Cesset ergo jam quorumdam opinio perhibentium non esse Ariopagitam Dyonisium eum qui apud Parisium corpore ac virtutibus redolet, cùm hoc et Græcorum quoque stilus, cum latinâ linguâ concordans, testetur et predicet; in quâ profectô natus est et quâ celsa scripta sua contexuisse probatur, præsertim cùm manifestè sciamus præcipuos tractatores Ecclesiæ qui latino stilo scripsere, quid dubium in sacrâ scripturâ reperientes, mox ad græca exemplaria currere, et ad eorum sensum protinus a se omne nubilum ambiguitatis excludere. Nec mirum si quisdam doctorum erga plurima occupatus, nec Græcorum scripta rimatus, aliter senserit, cùm ipse apostolus Petrus quædam sic tenenda esse putaverit, ut meritò coapostolus ejus Paulus eum reprehensibilem judicaverit. Beatus etiam Cyprianus, doctor et martyr, quiddam de rebaptizatione diffinit, quod tota Ecclesia rejicit. Quid autem de sancto Augustino dicemus, qui etiam libros retractationum conficiens, nonnulla quæ se bene sensisse dudùm putaverat, reprehendit. Nam omnipotens Deus nonnunquam dispensatorie gerens, cui multa revelat, quiddam opertum deserit, et quod alteri obserat, alteri reserat; nec tamen sine remunerationis dono relinquit quod ex radice caritatis prodire non nescit, qui, cùm cor scrutetur, non tam dictum quàm intentionis admittit affectum. Verùm hinc multa, docente Deo, dicere possem, si non mihi præfationem, sed apologiam faciendi, propositum extitisset. Suscipe itaque, piissime Imperator, Dyonisium ex Græciâ iterato volatu venientem, et qui gaudes eo latino eloquio habito, gaude et ab achivo sermone donato. Sane, quia nonnulli beatum Dyonisium *pterigion tu uranu* a Græcis appellari commemorant, notandum quòd hunc beatus Johannes Chrysostomus *petinon tu uranu*, id est volucrem cœli, in ultimo sermonum suorum libro, describat. Quorum duorum nominum differentiam sacri evangeliorum atque psalmorum græce scriptorum libri demonstrant. Nam in altero quidem, græce *pterigion*

[redacted]

scriptum codex latinus non alam, sed pinnaculum, interpretari declarat; in altero verò, *petinon* crebrò sermone romano translatum, volucrem sonare designat. Hujus autem passionis textum beatus Methodius, qui a sede apostolicâ Constantinopolim presbyter missus, ejusdem urbis tenuit pontificium, et ex tunc inter sanctos ab omnibus ob suæ confessionis et agonis certamen veraciter veneratur et colitur, edidit, pauca de multis præcedentibus dictis excerpens. Deus autem pacis conterat Sathanan sub pedibus vestris velociter, et qui dedit amplum in terris imperium, tribuat in cœlestibus ditissimum præmium. Explicit.

Data mense, Junio, indictione IXª, anno pontificatûs viri beatissimi domni nostri Johannis octavi papæ quarto, imperii verò domni clementissimi Karoli semper Augusti primo.

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 396.)

XVI

LETTRE D'HINCMAR A CHARLES-LE-CHAUVE. An. C. 876.

Domno glorioso Karolo imperatori augusto, Hincmarus, nomine, non merito, Remorum episcopus ac plebis Dei famulus.

Lectâ beati Dyonisii passione a Methodio, Constantinopolim Româ directo, grece dictatâ, et ab Anastasio utriusque linguæ perito et undecumque doctissimo, apostolicæ sedis bibliothecario, latine conscriptâ; sicut in præfatione suâ narrat, recognovi his quæ ibi scripta sunt ea quæ in adolescentiâ legeram consonare : videlicet per quos ac qualiter gesta martyrii beati Dyonisii sociorumque ejus ad Romanorum noticiam, indèque

[redacted]

ad Græcos pervenerint. Nam quandò, Deo disponente, in Franconofurth palatio nati estis, Hucberto, præcentori palatii, episcopium Meldensis urbis commissum est ; ubi, propter Hildrici episcopi ætatis prolixitatem et diutinam ægritudinem, quædam ad scientiam et religionem pertinentia, necnon et ædificia ac cætera quæque necessaria neglecta invenit. Quapropter a familiari suo Bodone, clerico domni et nutritoris mei Hilduini, abbatis sacri palatii, clericorum summi, quemdam clericum, ipsius Bodonis propinquum, nomine Wandelmarum, qui cantilenam optime a Teugario magistro in sancti Dyonisii monasterio didicit, ad erudiendos clericos suos obtinuit. Cui abbatiolam sancti Sanctini in beneficium dedit. Idem autem Wandelmarus in loco sibi commisso quaterniunculos valde contritos, et quæ in eis scripta fuerant pene deleta, de vitâ et actibus beati Sanctini repperit, quos ob familiaritatis noticiam, et quia me sciolum putabat, ad exhaurienda ea quæ in eisdem quaterniunculis contineri videbantur, et ad scribendum aperte in nova pargamena michi commisit, quod et studiose peregi, et michi commendata commendanti restitui. Sed quia diu est quod idem Wandelmarus, etiam ante obitum Hucberti, defunctus fuit, et, sicut audivi, idem locus neglectus extitit, ac demum in eâdem urbe Nortmanni fuerant, et quædam incendio concremaverant, quædam verò prædantes diripuerant, nescio si ipsi quaterniunculi vel eorum exemplaria in eâdem urbe valeant reperiri. Propterea exemplar eorum quod michi retinui, vestro devoto et bono studio offerendum putavi ; ut si quæ sunt illorum reliquiæ, qui negabant domnum et patrem nostrum Dyonisium esse Ariopagiten, et a beato Paulo apostolo baptizatum, ac Atheniensium ordinatum episcopum, et in Gallias a sancto Clemente directum, ex his quæ græca testificatio et romanæ sedis assertio et gallicana intimat contestatio, ratum et in hâc re recognoscant quod inde ante nos dictum est. Nam veritas sepius agitata magis splendescit in lucem.

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 401.)

XVII

ACTES DE SAINT SANCTIN,

ÉVÊQUE DE MEAUX.

Manuscrit 5549 de la Bibliothèque Impériale.

Ces Actes ne sont qu'une légende apocryphe composée dans le sens aréopagitique pour donner crédit au sentiment d'Hilduin.

Sanctus Areopagites Dionysius egregia Pauli apostoli prædicatione, fidei veritate illuminatus, et in nomine sanctæ ac individuæ Trinitatis baptizatus, demumque cœlestium mysteriorum arcanis sufficienter instructus, Atheniensium est ordinatus episcopus. Procedente autem tempore, magistri desiderio et beati Petri amore, quem una cum præceptore suo Paulo apud sepulchrum vitæ principis viderat, et docentem audierat, per revelationem ordinata sibi commissa ecclesia Romam venit. Quos nequissimi Neronis crudelitate jam martyrio coronatos invenit; et a beato Clemente Petri apostoli successore amabiliter ac honorabiliter susceptus, post aliquod spatium temporis, cum aliis ad eroganda divini verbi semina in Gallias est directus. Qui prædicando et sermonem confirmando sequentibus signis, Parisios Domino nostro Deo Jesu Christo ducente pervenit.

Destinatis quoque sociis per diversas civitates, ad dolos diaboli destruendos, et populos Domino acquirendos, Sanctinum ordinavit episcopum, et Carnotum eos illuminare qui in tenebris et in umbra mortis erant, inspirante Domino misit : ubi eum per aliquantum temporis immorari disposuit. Postea vero Meldensium civitati pastorem et episcopum constituit, ejusque suffragio Antoninum (qui junior ad distinctionem senioris Antonini prænominabatur), adhibuit. Domitianus denique impiissimus Cæsar, post Neronem, sævissima persecutione

in Christianos exæstuans, lictores ad perquirendum et comprehendendum Dionysium, cujus famam in destruendis idolis et convertendis ad Christum populis per multos audierat, in Gallias misit, ut eum diligenter perquirerent, et inventum ac comprehensum, aut idolis sacrificare cogerent, aut diversis suppliciis affectum occiderent. Quos cum beatus Dionysius ad fines Parisiorum appropinquare comperit, Sanctinum et Antoninum ad se accersivit; quibus præcepit ut sermones et agones ipsius solerter intenderent, et memoriæ commendarent : ac quibus tormentorum generibus per passionum supplicia vitam finiret conspicientes, Romanæ sedis pontifici, et fidelibus quos tunc ibidem invenerint (quia unde in orbem Christianorum persecutio procedebat, illic ardentius conflagrabat), per ordinem nunciare quantocius studerent; eosque obnixe deposcerent, ut Atheniensium civibus ea nota facerent : quatenus et ipsi Domino, pro cursu laborum ejus expleto, gratias agerent et erga cultum ejus devoti fierent.

Consummato siquidem beato Dionysio per martyrii palmam, Sanctinus et Antoninus, sicut eis præceptum fuerat, Romam iter aggredi maturaverunt, et venientes in Italiam, Antoninus, valida febre correptus est. In cujus obsequiis per aliquot dies Sanctinus immoratus, consilio ac consensu ejusdem Antonini, ne præceptio beati Dionysii quacumque occasione impediretur, peragere cœptum iter disposuit : et sufficienter xeniis ac honestis linteis principi domus, in qua jacebat Antoninus, commissis, petiit et per Dominum obtestatus est eum ut si Antoninus convalesceret, exinde illi abundantissime ministraret; si vero vita decederet, honestissime sepeliret, et sic iter quod cœperat peragendum arripuit.

Et cum beatus Sanctinus fines Romanorum jam contigit, Antoninus vita decessit. Quem princeps domus, retentis omnibus quæ sibi in obsequiis ejus commendata fuerant, stabuli sui in quo animalia ejus manebant, axes levavit, et in fossam ubi stercora et urinæ animalium defluebant, projecit, et desuper axes remisit. Quæ mox omnia Sanctinus per Spiritum Sanctum co-

[redacted]

gnovit, et cum maxima festinatione reversus ad domum in qua Antoninum jacentem dimiserat, flens et dolens pervenit et principem domus interrogavit : « Ubi est, inquiens, Antoninus frater meus carissimus? » Is autem fictis gemitibus ac suspiriis, simulata mœstitia : « Mortuus est, inquit, et sicut mihi commisisti, ipsum honestissime sepelivi. » Cui Sanctinus : « Mentiris, inquit, fili diaboli. In sterquilinium projecisti eum, virum sanctum et justum ; et nunc veni mecum ad stabuli locum in quem projecisti eum. » Is autem timore perculsus, non est ausus reniti quin cum eo veniret ad locum ubi eum projecerat. Et levantes inde axes, Sanctinus cum lacrymis clamavit voce magna, dicens : « Antonine, frater, in nomine Domini nostri Jesu Christi, pro cujus nomine et amore passus est pretiosus martyr Dionysius, surge et perficiamus simul obedientiam, quam idem pater et magister noster communiter nobis præcepit. » Et statim Antoninus stercore obvolutus surrexit : quem Sanctinus de stabuli fossa extraxit, et diligentissime lavit, et mundis ac honestis vestimentis induit ; sicque offerentes Deo sacrificium laudis, eucharistiæ corporis et sanguinis Christi participati sunt : et accipientes cibum confortati sunt, et iter cœptum aggredientes, Romam auxiliante Domino pervenerunt. Et jam beato Clemente martyrio coronato, in eadem sede sanctum Anacletum natione Græcum de Athenis, qui fuerat a beato Petro apostolo presbyter ordinatus, consecratum pontificem invenerunt.

Cui per omnia, sicut beatus Dionysius eis præceperat, actus et martyrii ejus ordinem narraverunt. Perfectoque negotio ad civitatem Meldensium reversi, ubi sanctæ prædicationi ac piis operibus insistentes, Sanctinus plenus fide et virtutibus, in bonis operibus, ad cœlestia regna transivit. Cui Antoninus in episcopatu successit, et perplures annos in sancto officio degens, cum multiplici bonorum operum fructu et animarum lucro migravit ad Dominum, cui est honor et gloria per omnia sæculorum sæcula. Amen.

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 402.)

[redacted]

XVIII

RAPPORT DU PRIEUR DE LONGPONT

SUR LA TÊTE DE SAINT DENYS L'ARÉOPAGITE

« Frater Carolus Josephus Cottin, facultatis Parisiensis Bacchalaureus in Theologia, abbatiæ S. Mariæ Longi-Pontis Ordinis Cisterciensis in diœcesi Suessionensi Prior, omnibus has præsentes litteras visuris salutem in Domino, qui est admirabilis in Sanctis suis et qui omnia eorum ossa servat, notum facimus, nos à reverendissimo nostro abbate generali Cisterciensi per litteras, quas Parisiis die XXIII præsentis mensis Januarii scribere ad nos fuit dignatus, requisitos, ut ipsi probationes, notitias documentaque de S. Dionysii Areopagitæ capite, quod à quingentis annis in dicto nostro Longi-Pontis monasterio religiosè asservatur, digereremus ac litteris commendaremus, obtemperandi dictique domini nostri reverendissimi desiderio satisfaciendi causâ ad thesauri reliquiarum nostrarum locum, qui post summum ecclesiæ nostræ altare situs est, accessisse.

« Ubi à dominis Nicolao Quinquet et Petro Lallouette, communitatis nostræ religiosis presbyteris, stipati post ceremonias, in casu simili requisitas et solitas, thecam eburneam, crystallis et figuris argenteis munitam, aperuimus ; unde extraximus arcam parvam argenteam, filatim elaboratam, pollices decem longam et sex aut circitèr latam, in cujus operculo exstat rosa aperta, quam circùm characteribus Gothicis exarata sunt quatuor hæc Latina vocabula : CAPUT SANCTI DIONYSII AREOPAGITÆ et supra et circum præfatum operculum in parvis laminis argenteis exarati seu expressi characteribus Gothicis pariter sunt tres hi sequentes versiculi :

Areopagitæ Longus-Pons nobilitatur
Felici capite, quod in isto vase locatur,
Doctrinam vitæ cujus grex iste sequatur !

Et post factam dictæ arculæ seu lipsanothecæ apertionem ei inclusa frustoque serici albi involuta invenimus capitis humani ossa unà cum sincipite seu fronte, occipite et duobus lateribus sine ulla fractura, et circum et, nulla re interposita, in dictis capitis ossibus, superiùs à loco auris sinistræ incipiendo, circùmque totum per partem posticam eundo, distinctè legimus quatuor isthæc Græcè expressa seu exarata antiquo atramento vocabula, κεφαλη του αγιου Διονυσιου Αρειοπαγιτ.

« Inter omnes Suessionenses episcopos Nivelo de Chirisiaco affectu particulari abbatiam Longi-Pontis prosecutus est, cùm esset filius Gerardi de Chirisiaco, Mureti dynastæ et Agnetis, qui anno MCXXXI locum, nomine Longum-Pontem, qui tum parœcia, cujus erant dynastæ, existebat, Ordini Cisterciensi dederunt, ut ibidem ædificaretur monasterium, quod Longi-Pontis nomen retinuit ; ubi semetipsos dederunt, et ubi vitæ suæ reliquum in omnigenarum virtutum Christianarum exercitio transegerunt. Rex Philippus Augustus, cùm ad recuperandam terram sanctam ingentem exercitum anno MCCII conscripsisset, cum Balduino, Flandriæ comiti, cùm ipsamet sua majestas belli Anglici causâ iter suscipere non posset, summo imperio moderandum dedit. Inter primos et maximè ardore incensos Franciæ antistites, qui hisce cruciatorum copiis sese junxerunt, S. Nivelo episcopus fuit. Hic Christianus exercitus, à recta, quæ in Palæstinam ducit, via declinans, ex occulto Dei judicio Constantinopolim versus, ut Alexio Juniori imperatori thronum, quem, ut omnibus notum est, avunculus ejus, Alexius Comnenus, usurpârat, restitueret, sese convertit.

« Comes Flandriæ Christianusque exercitus anno sequenti urbem Constantinopolitanam obsedit atque expugnavit. Pius episcopus Nivelo, diœcesim suam copiosorum civitatis hujus imperialis spoliorum participem reddere desiderans, omnem curam, ut reliquiarum, quibus eam Orientis imperatores à Constantini Magni, illius fundatoris, ætate ditârant, partem recuperaret, adhibuit, cùmque notabiliorum multitudinem obtinuisset, partem earum in Franciam per personas fideles,

[redacted]

quarum fidei eas consignavit, transmisit ; partem autem alteram servavit, quam ipsemet in episcopalem suam urbem intulit, quamque, *anno scilicet, uti è Galliæ Christianæ auctæ Scriptoribus tom. 9, col. 365 colligere fas est*, 1205, ecclesiæ cathedrali, pluribus aliis ecclesiis et monasteriis distribuit, ac nominatim AD MONASTERIUM LONGI-PONTIS CAPUT BEATI DIONYSII AREOPAGITÆ ET CRUCEM DE LIGNO DOMINI asportavit. Sunt ipsamet verba Lectionum Breviarii Suessionensis, quæ leguntur in sacrarum reliquiarum festo, quod à tempore translationis illius solemniter quotannis per totam diœcesim Dominicâ, quæ mense Octobri Dionysii festum proximè excipit, celebratur, cùm ecclesia Cathedralis ad Missam in antiqua Prosa canit :

Nostri tenent cœnobitæ
Caput Areopagitæ.

« Est igitur constans totius Diœcesis Suessionensis traditio, verum capitis S. Dionysii Areopagitæ lipsanum in monasterio Longi-Pontis asservari, ac quiscumque de pretioso illo deposito dubitaret, eadem etiam ratione de ecclesiæ cathedralis, celeberrimarum abbatiarum beatæ Mariæ et S. Joannis in vineis et plurium aliarum ecclesiarum secularium et regularium civitatis et diœcesis Suessionensis, quæ plerasque suas reliquias è pii episcopi Nivelonis liberalitate possident, reliquiarum veritate dubitare posset. Porrò cùm pio isti præsuli difficile fuisset, in Franciam in lipsanothecis diversis sacras omnes, quas Constantinopoli congregârat, reliquias asportare, credibile est, eum thecis omnes conjunctim inclusisse, utque alias ab aliis, cùm advenisset, secernere posset, adscripto singulorum Sanctorum nomine notâsse, ossibusque capitis S. Dionysii Areopagitæ inscribi jussisse, aut inscripta reperisse litteris Græcis hæc, quæ ibidem sat distinctè adhuc leguntur, vocabula : Κεφαλη του αγιου Διονυσιου Αρειοπαγιτ.

« In cujus ac omnium suprà dictorum fidem hoc scriptum in compendiariæ de re gesta litis formam, ut in tempore et loco et ubicùmque congruum fuerit, usui esse possit, confeci-

[redacted]

mus, quod signavimus signarique per duos nobis adsistentes religiosos suprà nominatos fecimus, ac communitatis nostræ sigillo munivimus die XXX Januarii anno MDCLXXXXVIII.

Erat signatum F. Cottin Prior abbatiæ Longi-Pontis, F. Nicolaus Quinquet, F. Petrus Lallouette.

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 223 et 412).

XIX

BULLE DU PAPE INNOCENT III. An. C. 1216.

INNOCENTIUS Episcopus servus servorum Dei, dilectis filiis abbati et conventui sancti Dionysii Parisiensis, salutem et Apostolicam benedictionem.

Utrum gloriosus martyr et pontifex Dionysius cujus venerabile corpus in vestra requiescit ecclesia, sit ille censendus qui Areopagita vocatur, ab Apostolo Paulo conversus, diversæ sunt sententiæ diversorum. Quidam namque fatentur Dionysium Areopagitam in Græcia fuisse mortuum et sepultum, aliumque Dionysium extitisse qui fidem Christi Francorum populis prædicavit. Alii vero asserunt illum post mortem beati Pauli venisse Romam et a sancto Clemente Papa in Galliam destinatum : aliumque fuisse qui mortuus est in Græcia et sepultus : utrumque tamen egregium in opere ac sermone præclarum.

Nos autem neutri volentes præjudicare sententiæ, sed vestrum cupientes monasterium honorare quod immediate ad Romanam spectat ecclesiam, sacrum beati Dionysii pignus, quod bonæ memoriæ P. tituli sancti Marcelli Presbyter Cardinalis, tunc Apostolicæ sedis Legatus, de Græcia tulit in

[redacted]

urbem, vobis per dilectos filios Haimericum Priorem, et quosdam alios nuntios monasterii vestri ad generale concilium destinatos, devote dirigimus, ut cum utrasque reliquias habueritis, nulla de cætero remaneat dubitatio, quin sacræ beati Dionysii Areopagitæ reliquiæ apud vestrum monasterium habeantur.

Vos igitur eas reverenter suscipite, hanc nobis vicissitudinem rependentes, ut in orationibus vestris specialis semper ad Deum commemoratio nostri fiat, et secundum oblationem eorumdem nuntiorum vestrorum anniversaria obitus nostri memoria in eodem monasterio solenniter celebretur. Omnibus autem qui ad has sacras reliquias venerandas devote convenerint, quadraginta dies de injunctis sibi pœnitentiis auctoritate Apostolica relaxamus.

Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostræ concessionis et remissionis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei, et beatorum Petri et Pauli Apostolorum ejus se noverit incursurum.

Dat. Laterani, II. Non. januarii, Pontificatus nostri anno octavo decimo.

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 413.)

XX

1° SAINT DENYS DE PARIS

ET LES SEPT ÉVÊQUES.

SAINT GRÉGOIRE DE TOURS *fixe leur mission au temps de Dèce et du pape saint Fabien.*

« Hujus Decii tempore septem viri episcopi ordinati ad prædicandum in Gallias missi sunt, sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. Ait enim : « Sub Decio et Grato

[redacted]

consulibus, sicut fideli recordatione retinetur, primum ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem. » Hi ergo missi sunt : Turonicis, Gatianus episcopus; Arelatensibus, Trophimus episcopus; Narbonæ, Paulus episcopus; Tolosæ, Saturninus episcopus; Parisiacis, Dionysius episcopus; Arvernis, Stremonius episcopus; Lemovicinis, Martialis est destinatus episcopus. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 65.)

2° LE NOUVEAU MARTYROLOGE ROMAIN

ET LES ÉVÊQUES DE LA MISSION DE SAINT DENYS DE PARIS

Dates vagues, indécises, disparates.

SAINT TROPHIME D'ARLES.

Martyrologium Romanum, 29 décemb. — « Arelatæ, natalis sancti Trophimi, cujus meminit sanctus Paulus ad Timotheum scribens : qui ab eodem apostolo episcopus ordinatus, præfatæ urbi primus ad Christi Evangelium prædicandum directus est : ex cujus prædicationis fonte, ut sanctus Zosimus papa scribit, tota Gallia fidei rivulos accepit. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 50 et 125.)

SAINT PAUL DE NARBONNE.

Martyrologium Romanum, 22 mart. — « Narbonæ in Gallia; natalis sancti Pauli episcopi, Apostolorum discipuli, quem tradunt fuisse Sergium Paulum proconsulem, qui a beato apostolo Paulo baptizatus, et cum in Hispaniam pergeret, apud Narbonam relictus, ibidem episcopali dignitate donatus est; ubi prædicationis officio non segniter expleto, clarus miraculis migravit in cœlum. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 52 et 125.)

[redacted]

SAINT SATURNIN DE TOULOUSE.

Martyrologium Romanum, 29 novemb. « Tolosæ, S. Saturnini episcopi, qui temporibus Decii in Capitolio ejusdem urbis a paganis tentus, atque a summa capitolii arce per omnes gradus præcipitatus, capite colliso, excussoque cerebro, et toto corpore dilaniato, dignam Christo animam reddidit. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 81.)

SAINT GATIEN DE TOURS.

Martyrologium Romanum, 18 decemb. « Turonis, S. Gratiani episcopi, qui a S. Fabiano papa ejusdem civitatis primus episcopus ordinatus, multis clarus miraculis obdormivit in Domino. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 90.)

SAINT MARTIAL DE LIMOGES.

Martyrologium Romanum, 30 jun. « Lemovicis in Gallia, S. Martialis episcopi cum duobus presbyteris Alpiniano et Austricliniano, quorum vita miraculorum signis admodum effulsit. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 102.)

SAINT STRÉMOINE DE CLERMONT.

Martyrologium Romanum, 1 novemb. « Arvernis sancti Austremonii primi ejusdem urbis episcopi. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 96.)

SAINT URSIN DE BOURGES.

Martyrologium Romanum, 9 novemb. « Apud Bituricas sancti Ursini confessoris, qui Romæ ordinatus a successoribus apostolorum, primus eidem urbi destinatur episcopus. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 113.)

[redacted]

SAINT DENYS DE PARIS.

Martyrologium Romanum, 9 octob. « Lutetiæ Parisiorum natalis SS. martyrum Dionysii Areopagitæ episcopi, Rustici presbyteri, et Eleutherii diaconi : ex quibus Dionysius ab apostolo Paulo baptizatus, primus Atheniensium episcopus est ordinatus ; deinde Romam veniens, a beato Clemente Romano pontifice in Gallias prædicandi gratia directus est et ad præfatam urbem deveniens, cum ibi per aliquot annos commissum sibi opus fideliter prosequeretur, tandem a præfecto Fescennino post gravissima tormentorum genera, una cum sociis gladio animadversus, martyrium complevit. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 139 et 423.)

3° LES DOUZE COMPAGNONS DE SAINT DENYS DE PARIS

(*Origines de l'Église de Paris*, ch. VI, p. 171.)

TÉMOIGNAGE DES ACTES DES SAINTS FUSCIEN ET VICTORIC.

« Sancti ergo viri Fuscianus et Victoricus cum duodenario numero sociorum, per ordinem glomerati, una cum venerabili Dionysio præsule, comitibus cæteris Piatone, Ruffino, Crispino, Crispiniano, Valerio, Luciano, Marcello, Quintino et Regulo ab urbe Roma progredientes, cursu intrepido, pro Christi dimicantes victoria, bellatores Dei egregii intra fines Galliæ Parisiis, duce Christo itineris, pervenerunt, atque super illustrante Spiritu, membratim loca quæ prædicatione divini nominis caruerant, elegerunt. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 175.)

TÉMOIGNAGE DU CONCILE DE PARIS. An. C. 824.

« Nec vobis tædium fiat, si ad ostendendam rationem veri-

[redacted]

tatis, veritatemque rationis, sese paulo longius sermo protraxerit, dummodo linea veritatis, quæ ab antiquis Patribus nostris usque ad nos inflexibiliter ducta est, beato Dionysio scilicet, qui a sancto Clemente, beati Petri in apostolatu primus ejus successor extitit, in Gallias cum duodenario numero primus prædicator directus, et aliquod tempus una cum Sociis huc illucque prædicationis gratia per idem regnum dispersis, martyrio coronatus est. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 174 et 289.)

4° LE NOUVEAU MARTYROLOGE ROMAIN

ET LES DOUZE COMPAGNONS DE SAINT DENYS DE PARIS

Dates vagues, indécises, disparates.

SAINT FUSCIEN ET SAINT VICTORIC.

Martyrologium Romanum, 11 décemb. — « Ambiani, SS. martyrum Victorici et Fusciani sub eodem imperatore Maximiano, in quorum naribus et auribus jussit Rictiovarus Præses immitti tarinchas, et clavis ardentibus tempora transfigi, deinde oculos evelli, ac postmodum eorum corpora jaculari, sicque una cum S. Gentiano eorum hospite, capitibus amputatis, migraverunt ad Dominum. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 175.)

SAINT PIATON.

Martyrologium Romanum, 1 octob. — « Tornaci S. Piatonis presbyteri et martyris, qui cum beato Quinctino ejusque sociis ab urbe Roma in Galliam prædicationis causa perrexit, ac

postea in persecutione Maximiani consummato martyrio migravit ad Dominum. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 181.)

SAINT RUFIN ET SAINT VALÈRE.

Martyrologium Romanum, 14 jun. « Apud Suessiones, SS. martyrum Valerii et Rufini, qui in persecutione Diocletiani a Præside Rictiovaro post multa tormenta jussi sunt decollari. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 180.)

SAINT CRÉPIN ET SAINT CRÉPINIEN.

Martyrologium Romanum, 25 octob. — « Suessione in Gallia SS. martyrum Crispini et Crispiniani nobilium Romanorum, qui in persecutione Diocletiani sub Rictiovaro præside post immania tormenta gladio trucidati, coronam martyrii consecuti sunt. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 178.)

SAINT LUCIEN

Martyrologium Romanum, 8 januar. — « Bellovaci in Galliis, SS. martyrum Luciani presbyteri, Maximiani et Juliani; quorum duo ultimi a persecutoribus gladio perempti sunt: beatus autem Lucianus, qui cum S. Dionysio in Galliam venerat, post nimiam cædem, cum Christi nomen viva voce confiteri non timuisset, priorum sententiam et ipse excepit. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 184.)

SAINT QUENTIN.

Martyrologium Romanum, 31 octob. — « In Gallia, apud Augustam Veromanduorum, sancti Quinctini civis Romani, ordinis senatorii, qui sub Maximiano imperatore martyrium passus est; cujus corpus post annos quinquaginta quinque, revelante Angelo, inventum est incorruptum. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 177.)

[redacted]

SAINT RIEUL.

Martyrologium Romanum, 30 mart. — « In castro Silvanectensi, depositio sancti Reguli Arelatensis épiscopi. »

(*Origines de l'Église de Paris*, p. 185.)

5° VALEUR HISTORIQUE DU BRÉVIAIRE ROMAIN

TÉMOIGNAGE DE GAVANTUS

« Qua in re perdifficile visum est illis ad Historiæ veritatem bona fide restituere SS. Lectiones, idque minima, qua fieri potuit mutatione, imo, quæ controversa erant, alicujus tamen gravis auctoris testimonio sufffulta, aliquam haberent probabilitatem, retenta sunt eo modo, quo erant, cum falsitatis argui non possent : quamvis fortasse altera sententia sit a pluribus recepta. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 421.)

TÉMOIGNAGE DE BENOIT XIV

« Ita ut vetitum existimari non possit, debita cum modestia, et gravi fundamento, quæ occurrunt in factis historicis, difficultates exponere, easque judicio sedis Apostolicæ supponere, ut earum veritatem et robur perpendat, si quando manus iterum admoveatur ad Breviarii Romani correctionem. »

(*Origines de l'Eglise de Paris*, p. 432.)

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.





[redacted]

II

III

IV

V

VI

VII

Chapitre V

Chapitre VI

Chapitre VII

Chapitre VIII



PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.



ERRATA

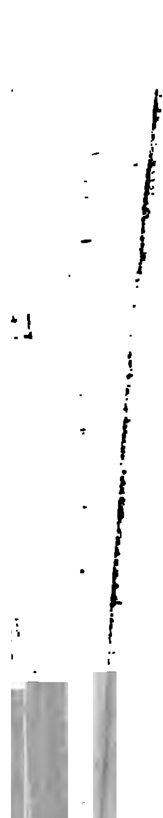
P. 62. — Note, *au lieu de :* **Excuciati**.......... *lisez :* **Excruciati.**

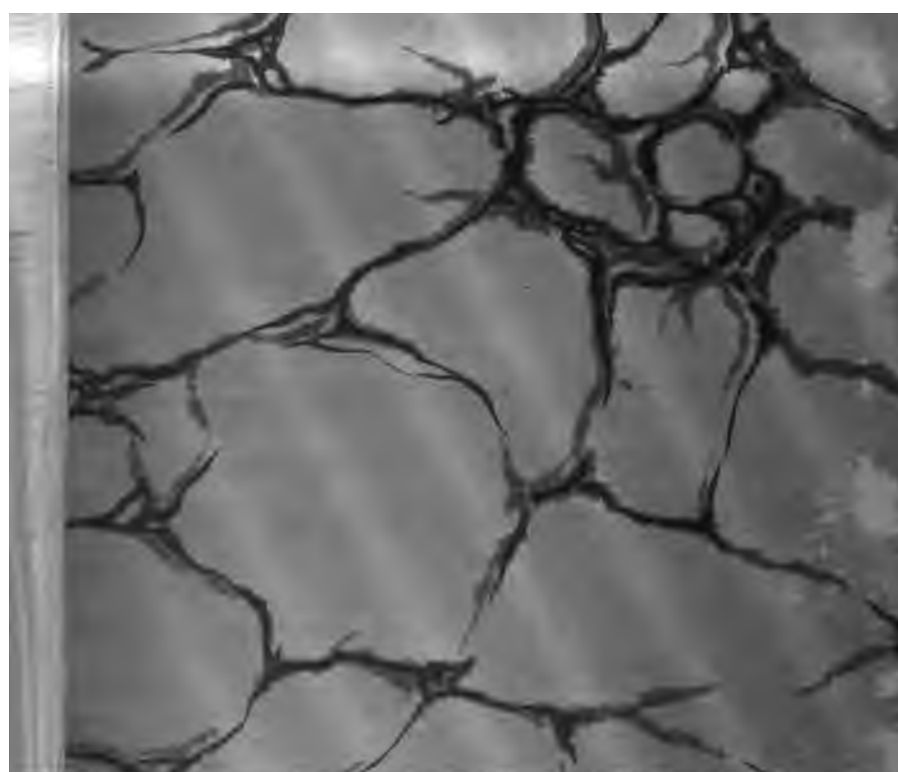
P. 161. — Note, — **Henselmius**...... — **Heuschenius.**

P. 164. — Note, **Laussebius**.... — **Lausselius.**

P. 223. *au lieu de :* **Ménologe dit de saint Basile,** *lisez :* **Ménologe dit de Basile**

N. B. — **Les quatre gravures sans chiffre représentent les groupes mutilés des pages 25 et 26.**






3 2044 018 767 962

